This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 6105 027 835 730

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

REVUE

DU

NIVERNAIS

REVUE

DU

NIVERNAIS

RECUEIL MENSUEL ILLUSTRÉ

Directeur: ACHILLE MILLIEN

TOME VII

1902-1903

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

à **BEAUMONT-LA-FERRIÈRE** (Nièvre)

NEVERS
IMPRIMERIE DE LA NIÈVRE
24, avenue de la Gare, 24.

1902

GENERAL BOOKBINDING CO.
75 187ST 53 004 BB 3 2616
QUALITY CONTROL MARK

BRUYÈRE BRETONNE

Es diables de Bretons, tous les mêmes, lorsqu'ils sont atteints du mal du pays, la science humaine est impuissante à les guérir ; encore un que je vous abandonne, l'abbé ; peut-être votre secours sera-t-il plus efficace que celui de la médecine.

Et le major de l'hôpital militaire de Saïgon désignait à l'aumônier aux longs cheveux de neige un pauvre petit soldat d'infanterie de marine, dont la pâleur rivalisait avec la blanche cornette auréolant la douce figure de la religieuse penchée à son chevet.

Le prêtre s'approcha et posa sa main sur le front du jeune homme :

— Voyons, Kergariou, n'as-tu plus d'énergie ? Un chrétien comme toi ignore-t-il que le Seigneur défend de s'abandonner au désespoir ? Tu regrettes ta Bretagne, n'est ce pas ? mais il ne dépend que de toi de la revoir un jour. Demande à Dieu de te donner la force et le courage de suivre avec confiance les prescriptions du docteur et tu guériras. Les bons soins ne te manquent pas, les prières non plus. Tiens, sœur Marie va commencer une neuvaine pour ta guérison, ne veux-tu pas la faire avec elle ?

— Inutile, voyez-vous, monsieur le recteur... non, monsieur l'aumônier ; le bon Dieu, il va me prendre dans son paradis, je serai bien plus heureux ; encore dix-huit mois à attendre pour revenir chez nous, je ne peux pas, c'est trop long ; il ne m'en voudra pas le bon Dieu de ce que je désire aller près de lui !

La religieuse se rapprocha, et de sa voix douce et pénétrante :

— Vous oubliez votre mère, mon cher enfant, voulez-vous lui causer

GENERAL BOOKBINDING CO.
75 187ST 53 004
QUALITY CONTROL MARK

BRUYÈRE BRET

Es diables de I
lorsqu'ils sont
la science
les guérir ; en
donne, l'a
sera-t-il
médecine.

Et le maj
Saïgon dés
cheveux de neige un pauvre petit soldat d
la pâleur rivalisait avec la blanche corn
de la religieuse penchée à son chevet.

Le prêtre s'approcha et posa sa main sur

— Voyons, Kergariou, n'as-tu plus d'
toi ignore-t-il que le Seigneur défend de
Tu regrettes ta Bretagne, n'est ce pas ? ma
de la revoir un jour. Demande à Dieu de
rage de suivre avec confiance les prescrip
riras. Les bons soins ne te manquent pas, je
sœur Marie va commencer une neuvaine pour
pas la faire avec elle ?

— Inutile, voyez-vous, monsieur le
l'aumônier ; le bon Dieu, il va me prendre
bien plus heureux ; encore dix-huit mois à
nous, je ne peux pas, c'est trop long ; il
Dieu de ce que je désire aller près de lui !

La religieuse se rapprocha, et de sa voi

— Vous oubliez votre mère, mon cher

le plus violent chagrin qu'elle puisse éprouver? Vous m'avez conté qu'elle est seule, là-bas, sur la lande, depuis que votre aîné s'est marié; chaque matin, sa première pensée, sa première prière sont pour vous; le soir, elle s'endort avec votre nom sur les lèvres; vous êtes sa vie, son espoir, vous deviendrez son soutien. Si elle était là, elle vous supplierait à genoux de vous laisser guérir. Je vais la remplacer et vous arracher la promesse de tout tenter pour retourner près d'elle, dans la petite maison blanche, à l'ombre de ce pommier où, pauvre veuve, elle surveillait vos jeux d'enfant, en versant des pleurs sur l'intrépide marin que la mer lui a pris.

Une larme perla dans le grand œil bleu du petit Breton.

— Oui, elle est bonne, maman, je l'aime bien, mais voyez-vous, ma sœur, c'est si long dix-huit mois! Et puis je la connais; quand elle apprendra que son petit gars ne doit plus revenir, c'est elle qui viendra le rejoindre, et de là-haut, avec le père qui sera si content, nous verrons le pays, le pommier en fleurs, la maison blanche et tous ceux que nous avons aimés.

L'effort l'avait épuisé; le prêtre se retira doucement, et la religieuse, d'une main maternelle, arrangea les oreillers et ferma les rideaux.

Le lendemain, le colonel, qui souvent visitait les malades, entendit parler du petit soldat s'acheminant lentement vers la mort, comme ces pauvres fleurs transplantées loin du sol natal, hors duquel elles ne peuvent végéter. A son tour, il s'approcha de son lit de souffrances.

— Eh quoi! lui dit il, tu n'es donc pas un homme! Tu te laisses mourir de chagrin en pensant à ton pays; mais le pays pour un Français, pour un soldat surtout, c'est partout où la France a besoin de lui. La patrie doit pouvoir compter sur tous ses enfants; les Bretons ont toujours été des braves; si tu étais devant le feu de l'ennemi, déserterais-tu? Ton front rougit à cette pensée; eh bien! pourquoi désertes-tu devant le devoir?

— Voyez-vous, mon colonel, reprit le pauvre troupier, s'il fallait donner tout mon sang pour la France, je n'hésiterais pas; menez moi seulement au combat, vous verrez si je recule, mais vivre des mois et puis des mois loin d'elle, je ne peux pas! La patrie, je l'aime bien tout de même, allez, mon colonel, puisque c'est pour elle que je meure.

L'officier se détourna brusquement et, le cœur serré, continua sa visite. Les jours passèrent, le petit Breton languissait toujours; la maladie faisait son œuvre lentement, mais sûrement.

A quelque temps de là, régnait un matin, au mess des officiers, l'heureuse animation causée par l'arrivée d'un paquebot. Chacun dépouillait avec ardeur le courrier si impatiemment attendu. Le lieutenant d'infanterie de marine Hervé Le Goannec relisait, pour la deuxième fois, de minces feuillets azurés couverts d'une écriture fine et serrée. Irène de Kervor, sa fiancée, lui narrait les plus petits incidents de son existence calme et monotone, près de son aïeule, dans le vieux manoir solitaire où, confiante en lui, elle attendait son retour. Il y avait un post-scriptum :

« N'avez-vous pas dans votre compagnie un soldat du nom de Kergariou? Sa promise, Annik Pleheuc, de notre ferme du Glenan, me supplie de vous charger d'une commission pour lui; elle ne sait pas écrire et ne veut se confier à personne, mais, pour se rappeler au souvenir de l'aimé, elle lui envoie, par votre entremise, la branche de bruyère nouée d'un ruban bleu que vous trouverez avec les menus objets que je vous ai adressés. En remettant à Jean-Marie Kergariou le souvenir de son amie, dites-lui de sa part qu'elle a réussi à obtenir de son père qu'il repousse définitivement la demande de Gildas Trevec, le patron de pêche, et qu'il l'autorise à attendre le fiancé à qui elle a engagé sa foi. »

Lorsque le lieutenant apprit que le destinataire de ce message était à l'hôpital, il se hâta d'accomplir sa mission. Amicalement, fraternellement, il s'en acquitta. Aux premières paroles de l'officier, l'enfant de l'Armorique se redressa sur sa couche, ses yeux s'animèrent, sa bouche esquissa un sourire, et quand son supérieur eût tout dit, il saisit avidement de ses mains débiles ces fleurs flétries nouées d'un pâle ruban bleu qui avait retenu des cheveux de lin sous une petite coiffe brodée. Avec ardeur, il pressa sur ses lèvres ces bruyères bretonnes qui, à travers les mers, lui apportaient le parfum du pays et le souvenir de l'aimée. Ces délicates fleurettes avaient un langage qui lui parlait au cœur; sur leurs tiges, il trouvait la trace des baisers d'Annik; dans leurs clochettes, il entendait l'écho de son rire perlé; leur vague senteur lui faisait revivre les heures gaies où, courant nu-pieds sur la lande à la suite de la fillette, elle lui jetait en riant les jolies pommes rouges où elle avait mordu à belles dents; plus tard, les heures troublantes des naïves confidences où, dans toute l'ingénuité de leurs cœurs, ils échangeaient leurs premiers serments, pre-

nant pour témoins les genêts d'or qui, mollement, se balançaient ; la cloche du village tintant lentement l'*Angelus*, les clochettes roses et blanches des bruyères envoyant aussi vers les cieux leur mystérieux carillon ; puis enfin l'heure du départ, la dernière rencontre au milieu de la nature endeuillée, le premier baiser de l'enfant devenue femme, accordé à son fiancé, pris par lui presque religieusement, puis l'exquise étreinte où, cœur contre cœur, ils étouffaient leurs sanglots sous un encourageant : « Au revoir ! »

Tout cela qui, depuis longtemps, semblait au pauvre exilé n'être qu'un vain rêve, reprenait aujourd'hui, sous l'influence de pauvres fleurs flétries, un sentiment de vie et d'espoir, et puisque l'ombre si redoutée du riche patron de pêche ne venait plus ternir l'horizon radieux entrevu par son cœur, aveuglé par une vision de bonheur intense qui lui fit clore ses paupières, Jean-Marie voulut vivre pour presser encore la bien-aimée dans ses bras et cueillir des baisers à ses lèvres de pourpre.

Deux mois plus tard, à l'exercice, on remarquait, parmi les plus vaillants, le petit gars breton, le fiancé d'Annik ; et avec un sourire d'indulgente bonté, l'aumônier disait au major :

— Tous les mêmes, ces cœurs de vingt ans ; abattus par la souffrance comme un roseau par la tempête, la douce et bienfaisante chaleur des sentiments les plus sacrés est impuissante à les relever ; mais vienne le rayon embrasé, celui qui sait atteindre la source même du mal pour y porter sa pénétrante ardeur, vous les verrez se redresser plus vivaces que jamais sous l'action de ce soleil, presque contemporain de l'autre, et que l'homme a nommé : l'Amour ! MYRIAM.

MADAME FOLLY A LA CHARITÉ

De temps à autre, les journaux nous apprennent la disparition d'un enfant que des étrangers sont parvenus à entraîner avec eux. Cette nouvelle cause la plus profonde émotion. Chacun compatit à la douleur des parents. La police multiplie les recherches pour retrouver les traces des ravisseurs. Il nous semble qu'aucune punition n'est trop forte pour frapper les auteurs d'un pareil attentat, et, si on les découvre, les agents de l'autorité ont besoin de toute leur énergie pour les soustraire à la fureur des foules. Nos ancêtres prenaient-ils les choses aussi vivement que nous sur ce sujet ? Le fait suivant laisserait

supposer qu'ils faisaient preuve, sur ce point, de beaucoup plus de philosophie.

Au commencement de l'année 1788, Mme Folly, « comédienne sans mary », arrivait à La Charité pour y donner des représentations théâtrales. Sa troupe se composait simplement de sept enfants, cinq filles et deux garçons, dont le plus âgé n'avait que quatorze ans. A cette époque, les habitants des petites villes n'étaient pas blasés par la variété des distractions ; aussi le passage de Mme Folly fut-il accueilli avec joie par les Charitois. Elle resta trois mois dans leurs murs et fit de brillantes recettes. Cependant, durant son séjour, un événement singulier se passa. Un jour, on vit arriver de pauvres gens qui suivaient la piste de leurs deux enfants qui les avaient quittés. Ils les reconnurent dans la troupe de Mme Folly, qui ne fit nulle difficulté à avouer qu'ils ne lui appartenaient pas et à les rendre. La chose, d'ailleurs, n'eut pour elle d'autres conséquences que l'obligation où elle fut de changer un peu les rôles des acteurs. La police ne s'émut aucunement et n'eut pas l'indiscrétion de s'enquérir d'où pouvaient provenir les autres enfants ; les parents ne portant pas de plainte, cela lui suffisait. Les habitants continuèrent à fréquenter ce théâtre comme auparavant et à lui faire « gagner beaucoup d'argent ».

Mme Folly quitta La Charité le 16 avril pour se rendre à Bourges. Le même jour disparaissait Michel Pigeat, employé à l'administration des Aides, jeune homme de seize ans, « de la plus jolie et intéressante figure que l'on puisse voir ». Toute la journée, on le chercha vainement. Le soir seulement, une jeune fille, presqu'une enfant, « de jolie figure », fournit des renseignements sur lui. Elle raconta que la comédienne l'avait déterminé, ainsi qu'elle-même, à abandonner leurs parents et à la suivre. Ils devaient tous deux se trouver sur la route de Sancergues, où elle les prendrait. Au dernier moment, la jeune fille n'avait pas eu le courage de quitter sa famille.

Pigeat fut en effet retrouvé à Bourges dans la troupe de Mme Folly. L'intendant le fit ramener à La Charité et rendre à ses parents. Il implora son pardon à genoux, montrant un grand repentir de sa conduite, racontant qu'il n'avait pu résister aux séductions que la comédienne avait su employer. Quant à celle-ci, elle ne fut pas plus inquiétée pour cette seconde affaire que pour la première et put, en toute liberté, continuer à se livrer à son triste métier. Ed. Duminy.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE LA LOIRE

29-30 septembre. — Le 29, séjour à Montlivault ; le 30, marche sur Blois. Entrés dans cette ville à cinq heures du soir, nous y trouvons l'ordre de nous rendre à la gare. Le 1er bataillon part le soir même ; les deux autres, le lendemain.

1er octobre. — Le 1er octobre, à trois heures, nous rentrions à Orléans, en chemin de fer ; il y avait quatre jours que nous avions quitté cette ville à pied.

Ainsi se termina cette première partie de la campagne que les hommes appelèrent plaisamment campagne de Cercottes.

2 3 octobre. — Les journées des 2 et 3 octobre furent employées à fournir le régiment des effets de campement et d'équipement qui lui manquaient. Les hommes furent exercés à la cible, et le tir de ces soldats improvisés fut remarquable.

4 octobre. — Le 4, dans l'après-midi, nous fûmes dirigés sur la forêt ; les 1er et 2e bataillons occupèrent Ormes et Sarans ; le 3e Montaigu. Là, commença, pour les mobiles, le véritable apprentissage de la vie en campagne. Campés pour la première fois, ils durent apprendre à dresser leurs tentes, à faire leur cuisine ; enfin à se suffire à eux-mêmes. L'Administration, manquant de gamelles et de bidons, avait mis à notre disposition d'immenses chaudières de fonte, et il fallait une voiture par bataillon pour transporter cette incommode batterie de cuisine.

5 et 6 octobre. - Le 5 se passa à Montaigu ; le 6, nous touchâmes des fusils chassepot rapportés de Bourges, par les lieutenants Fournier et d'Espeuilles. A cette époque, l'incurie de l'Administration était telle, que pas un employé, pas un officier d'intendance, n'assista à cette livraison. Les fusils à baguette et les cartouches furent déposés dans la plaine d'Ormes et personne ne les reçut. Les officiers du 12e mobiles furent obligés de faire placer eux-mêmes, dans les caisses des cartouches chassepot, les cartouches des fusils réformés, et de faire visser ces caisses par leurs hommes.

6 octobre. — Le 6 octobre au soir, nous entendîmes pour la première

fois le canon, sur notre droite, dans la direction de Paris. Nous apprîmes le lendemain qu'un engagement assez sérieux avait eu lieu à Toury, dans lequel le commandant Loysel et le lieutenant de Bourgoing des chasseurs à cheval avaient été grièvement blessés.

7 octobre. — Le 7 au matin, le régiment tout entier quitta ses positions, et traversant Gidy et Chevilly, alla camper en avant du village d'Artenay, à cheval sur la route de Paris ; le soir même, nous y fûmes rejoints par deux pièces de canon, mises à la disposition de notre colonel.

8-9 octobre. — Les journées du 8 et du 9 furent employées à exercer les hommes à la manœvre du chassepot. Le 9, au soir, le colonel de Bourgoing reçut, de ses éclaireurs et de ses espions, les nouvelles les plus alarmantes : de nombreux corps de cavalerie étaient signalés à Outarville, Janville et Angerville.

Le lieutenant d'artillerie, commandant la section qui nous accompagnait, reçut de ses chefs directs l'ordre de rentrer à Orléans. Le colonel, trouvant notre position aventurée, fit lever le camp à la nuit tombante et porta le régiment en arrière d'Artenay. Le 3e bataillon formant l'arrière-garde bivouaqua à la Croix-Briquet ; les 1er et 2e rétrogradèrent jusqu'à Chevilly. Le lieutenant d'Espeuilles fut envoyé à Orléans pour rendre compte de la situation au général de la Motte-Rouge qui venait de prendre le commandement des forces réunies sur la Loire.

Combat d'Artenay.

10 octobre. — Le 10 au matin, nos avant-postes signalèrent un régiment de lanciers arrivant de Pithiviers. Ce corps avait marché toute la nuit et avait ordre de cantonner au hameau de Creuzy. On indiqua le chemin au colonel, qui partit pour se rendre au poste qui lui était assigné. Ses chevaux n'étaient certes pas débridés, qu'un coup de canon, parti des lignes ennemies en avant d'Artenay, nous apprit que, cette fois, nous allions prendre part à un véritable combat. Le colonel de Bourgoing arrive bientôt, amenant avec lui les 1er et 2e bataillons, les deux canons revenus dans la matinée d'Orléans et deux compagnies de tirailleurs algériens, débris échappés du désastre de Sedan.

Le général de cavalerie Reyau passe au même moment avec un régiment de dragons et prend le commandement supérieur. Il place la

cavalerie à la gauche de la route d'Orléans à Paris, la droite appuyée à la route, la gauche au château d'Auvilliers ; le 12e mobiles occupe d'après ses ordres la voie ferrée parallèle à la route. Deux compagnies du 3e bataillon, les 2e et 4e, passent le chemin de fer et prennent position dans un petit bois situé sur la droite, avec mission de soutenir les tirailleurs algériens et les chasseurs à pied qui occupent Artenay et ont ordre d'évacuer le village en combattant ; ces deux compagnies doivent aussi veiller à ce qu'aucun corps ne vienne déborder notre droite, dans la direction de Bussy-le-Roi. La 7e compagnie du 3e bataillon devait appuyer et soutenir les deux compagnies désignées ; le reste du régiment occupait la voie ferrée dans l'ordre suivant, en regardant l'ennemi : 1re, 3e, 5e et 6e compagnies du 3e bataillon, 1er bataillon, 2e bataillon.

Détaché du régiment, dès le commencement de l'action, l'auteur de ces notes ne peut parler que par ouï-dire, de ce qui s'est passé derrière et à côté de lui, il profite de l'occasion pour s'excuser devant ses camarades des inexactitudes involontaires qui ont pu se glisser dans ce récit.

Les deux pièces qui venaient d'arriver d'Orléans, mises en batterie entre le chemin de fer et la route, engagent le feu par dessus notre tête ; l'ennemi riposte immédiatement et dix minutes après le premier coup de canon, les deux pièces étaient démontées et le lieutenant qui les commandait tué. Le tirailleurs ennemis débouchent alors d'Artenay, en poussant devant eux les chasseurs qui défendent ce village depuis le matin. Le capitaine de Noury, sortant du bois avec la 1re compagnie, se porte à leur secours et, abritant ses hommes dans un fossé et derrière de grands arbres, commence un feu violent qui arrête un instant les progrès de l'ennemi ; il est bientôt rejoint par des tirailleurs isolés, turcos et chasseurs qui crient (1) : « Vivent la Mobile. »

Pendant ce temps, la 2e section de la 2e compagnie et la 4e tout entière conservaient, dans le bois, les positions qui leur avaient été assignées. Quelques cavaliers allemands s'étant montrés dans la plaine sur la droite, les turcos, qui ne peuvent résister au désir de faire parler la poudre, saluent ces éclaireurs de quelques coups de fusil hors de

(1) Après le combat d'Artenay, les tirailleurs algériens allèrent se reformer à Nevers ; ils y parlèrent avec éloge de la conduite de la Mobile de la Nièvre ; ils exprimaient leur enthousiasme dans leur singulier langage en disant : « Bons Mobiles. »

portée ; notre position était ainsi découverte et la réponse ne se fit pas attendre. Un ouragan de fer s'abattit sur le bois ; le sergent-major Saclier, le caporal Lamy et le mobile Lamartine, dans la 2e ; le caporal Briffault et le mobile Marillier, dans la 4e, furent mis hors de combat. Ce furent les premiers blessés de la campagne.

Nos jeunes mobiles, qui voyaient le feu pour la première fois, furent admirables de sang-froid ; ils restèrent près d'une demi-heure l'arme au bras, sous un feu épouvantable, sans la moindre marque d'émotion. Le capitaine de la 4e, ennuyé de recevoir le feu de l'ennemi sans pouvoir répondre, s'apprêtait à rejoindre le capitaine de Noury, quand ce dernier revint, son képi percé et la tête labourée par une balle ; il ramenait avec lui sa 1re section, mêlée aux débris des turcos et des chasseurs, qui se repliaient en bon ordre, après avoir brûlé leurs dernières cartouches.

Un sous-lieutenant commandait les turcos ; le capitaine et le lieutenant de sa compagnie avaient été tués. Il prit sur lui de faire sonner la retraite, en disant aux officiers de mobiles : « Messieurs ! quand les turcos s'en vont, vous pouvez en faire autant. En retraite et en bon ordre. »

Les deux compagnies sortant alors du bois, gagnent la ligne du chemin de fer, où elles retrouvent la 7e compagnie du 3e bataillon, qui elle aussi avait beaucoup souffert. Presque au même moment, notre cavalerie, qui était décimée par les obus, faisait un mouvement en arrière.

Le colonel de Bourgoing ordonna la retraite, en recommandant aux commandants de compagnies d'abriter leurs hommes derrière les talus du chemin de fer et de se retirer en combattant ; la 7e compagnie prit la gauche de la colonne.

L'ennemi profite de l'abandon du petit bois et de la retraite de la cavalerie ; il établit des batteries sur notre droite et sur notre gauche et ouvre sur nous un feu convergent. La ligne ferrée et la route par laquelle se retire les dragons sont couvertes de projectiles ; les poteaux télégraphiques sont renversés ; nous jonchons, de nos morts et de nos blessés, le chemin de fer et la route. A ce moment un bataillon de chasseurs, arrivé à marche forcées d'Orléans, vient nous soutenir ; le chef de bataillon Antonini, qui le commande, déploie ses hommes le long du chemin de fer, rallie à lui les mobiles, les turcos et les chasseurs

et, faisant remarquer au lieutenant d'Assigny, de la 7e, une masse noire qui débouche du côté de Bucy : « Voilà la cavalerie, dit-il, tout le monde couché, mettez la hausse à cinq cents mètres et laissez arriver. » Les chasseurs, les turcos, la 7e compagnie et la 2e section de la 4e, se couchent alors le long du talus et quand les cavaliers allemands arrivent à quatre cents mètres, ils sont reçus par un feu roulant qui leur tue beaucoup de monde ; ils font demi-tour et vont se reformer derrière leur artillerie. Cette diversion permet aux compagnies d'arrière-garde de reprendre leur marche ; s'aidant habilement des difficultés du terrain et des talus du chemin de fer, elles arrivent sans perdre trop de monde au village de Chevilly. Pendant ce temps, la 5e compagnie du 3e bataillon, qui avait voulu retraiter par la route, avait perdu un tiers de son effectif ; le capitaine Chartenet qui la commandait avait été grièvement blessé et était tombé au pouvoir de l'ennemi. Le 1er bataillon avait eu aussi à subir une charge de cavalerie ; le commandant de Pracomtal l'avait brillamment repoussée, mais les lieutenants de Certaines et de Bréchard avaient disparu; nous sûmes depuis qu'ils étaient prisonniers, ainsi que le chef de fanfare Rabion.

A Chevilly, on mit un peu d'ordre dans la colonne et la retraite continua par la ligne de chemin de fer jusqu'à Cercottes, où l'appel fut fait dans chaque compagnie. La mobile du Cher, placée en réserve, prit notre place entre Chevilly et Cercottes.

Le régiment reçut l'ordre de bivouaquer à la Montjoie ; c'était la seconde fois, depuis le commencement de la campagne. Le 3e bataillon, qui avait le plus souffert, fut placé en arrière. A minuit, nous reçûmes du pain d'Orléans. X.

(*A suivre.*)

MÊME CHANSON

Vous m'avez demandé, je crois, une chanson !
Je n'ai sur ce chapitre aucune renommée.
Ne le savez-vous pas, et toute chose aimée
Sans esprit ne dit rien et donne le frisson !

Je pourrais cependant, s'il ne fallait qu'un son,
Une ligne en un mot et par l'amour formée,
Trouver sans la musique et toute parfumée
Une chanson fort tendre et parfois sans raison.

Car le cœur sur ce point n'est pas toujours un maître,
Mais ce qu'il dit souvent est charmant à connaître.
Laissez-moi, je vous prie, essayer mon talent ;

Le beau soleil d'été fournira notre thème,
Nous en chanterons l'air sur un ton presque lent ;
Ecoutez, je commence en vous disant : Je t'aime !...

2 octobre 1901. EUGÉNIE CASANOVA.

L'HEURE DES FLEURS

POÈME EN PROSE

A M. Fernand Richard.

Le ciel est bleu, tout bleu, avec des mèches d'anges, des barbes de vieux génies des eaux, des avalanches de neige d'avril, des souffles de mai, de grandes plumes de mousquetaires, de longs fuseaux d'ouate rose, si rose, si fine et si vaporeuse que les royales fileuses en ont semé plein les airs, qu'il en traîne sur les prés, qu'il s'en accroche aux buissons, que les bœufs blancs et les petits ruisseaux s'en vont tout roses vers les bois de chênes rouvres de l'étang des Fées..., le ciel auréole la terre ; c'est l'heure des Fleurs !

Sous les rayons obliques du soleil couchant, la dernière brise nage, ondule dans les blés mûrs comme une naïade de Cérès au milieu d'une mer d'or en fusion se jouant avec des algues de bleuets, de nielles, de renoncules et de pieds-d'alouette, riant aux mouettes bleues de bergeronnettes, berçant des gondoles rouges de Venise en deuil.

Sur la clôture de prunelliers, d'aubépines et d'églantiers aux tiges remontantes, les gerbes de clématite sauvage entr'ouvrent leur cassolette auprès des baies luisantes et dures ; les lianes de houblon courent dans les grappes de ronces à corolles de fraises, nouent les dernières roses de leurs collerettes étoilées.

Au bord de l'Océan, le tapis de la mer déborde en verdure pâle, émeraude, mousse, unie, frisée, crêpelée, souple ou grasse, ainsi qu'un lichen de rivage. Comme un mousse au mât de misaine, le liseron rayé hisse ses cloches tout le long de l'algue fleurie ou de la hampe d'or pour voir le rose du bleu ou sonner l'*Angelus* ; coquette, la scabieuse desserre ses tuyautés de gaze et de satin sous le baiser du Soir ; chicorées bleues et chardons géants, aux feuilles d'acanthes poudrées d'argent, s'inclinent cérémonieusement ; un pied de trèfle incarnat balance sa touffe, égarée sur la rive.

Ici, les grandes marguerites trônent à côté des ciguës aux fines dentelles de Bruges ; là, les hautes chandelles, au duvet d'oiseau-mouche, s'envolent du côté où le bonheur arrive ; raides comme des nababs d'Orient dans leur pose hiératique d'artificiel ou de serre d'hiver, les épineux saluent de leur casquette fourrée ; sous ses feuilles d'acacia un plant de sainfoin fait l'école buissonnière.

Et plus bas, à peine plus bas, au chant de la cigale en liesse, en compagnie des panaches, des plumets, des aigrettes et des palmes, tout près des bouquets d'orties blanches, échafaudées comme des gerbes de mariées de village, toujours sous les brindilles tombées des doigts des royales fileuses, bordant le chemin des grands bœufs et des pâtres à la gæse gauloise, papillons roses, papillons mauves, étoiles, coupes, ou sabots d'or ; thyrses, grappes ou corymbes, ombrelles blanches ou parasols pourpres, chars de colombes ou phaétons de libellules, capuchons du diable ou chaperons de déesses, gueules d'azur ou diadème de Cendrillonnette, manchons de naines ou bourses de sylphes !.... les petites fleurs *sans nom* disent adieu au soleil.

Les fuseaux roses bleuissent ; le beau bleu fonce, fonce ; l'avalanche d'avril s'est perdue dans le bleu ; la mer d'or se patine de bronze ; les grandes marguerites ploient leurs jupes à lés détachés ; les gondolières roulent leurs voiles rouges ; le liseron rayé froisse ses cloches, le char de David allume son timon ; tout s'éteint en bas, tout s'éclaire en haut ! C'est l'heure des âmes ! C'est l'heure des fleurs dans un autre monde. Les petites étoiles mi-closes des sentes nivernaises vont broder la traîne de la tunique d'argent de la Fée blanche.

Comment sont donc les parterres du ciel quand les petites mauvaises herbes de la terre sont si jolies, si jolies ?...

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

INAUGURATION DU MONUMENT DE JEANNE D'ARC A SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Mon cher Directeur,

Il a été assez parlé, en cette Revue, de l'œuvre de l'artiste nivernaise, élève de Gautherin, Mme Lucile Signoret-Ledieu, qui y a consacré son talent, donné toute son âme; de cette statue de Jeanne d'Arc, destinée à la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier, et qui s'élève aujourd'hui sur la place qui porte le nom de la libératrice de la ville, pour qu'il soit dit ici un mot de la cérémonie d'inauguration.

Si vous y aviez assisté, vous auriez pu admirer, comme moi, cette foule empressée, palpitante, qui, malgré quelques cris inattendus, s'enthousiasmait pour celle qui reste l'une des plus grandes et des plus sublimes figures de notre histoire, car ce serait la diminuer que de vouloir en faire la propriété de quelques-uns.

De même, si l'étranger peut lui rendre un juste hommage, elle n'en reste pas moins nôtre. Elle est Française, elle est nationale. C'est donc et surtout un grand type de la Patrie dans son expression la plus haute. Dans le roi qu'elle sert, au cours de sa merveilleuse épopée, c'est la France qui est représentée à ses yeux.

En dehors de la cérémonie publique d'inauguration, je dois noter qu'il y eut le matin une solennité religieuse à l'église, sous la présidence de l'Evêque, et le soir un banquet, qui revêtit surtout un caractère politique.

Je ne m'appesantirai ici que sur la poésie du poète berrichon Hugues Lapaire, dont la voix ardente, sonore, scanda de beaux vers à la mémoire de celle qui fut une des gloires les plus pures de la grande Patrie française.

Et des applaudissements enthousiastes saluèrent le poète, qui, s'élevant au-dessus de tout ce qui nous divise, sut trouver le cœur de la foule pour l'exalter.

Notons, parmi les assistants qui se pressaient autour de l'artiste, M. Camuzat, l'architecte départemental, à qui est dû le piédestal de la statue, d'un joli dessin, et qui, par son caractère architectural, rappelle la belle tradition de l'art français au XVe siècle. Citons aussi le peintre nivernais Martin des Amoignes. EDOUARD ACHARD.

A JEANNE D'ARC

Pour Mme Signoret-Ledieu.

Saint-Pierre, sol béni que ses pas ont foulé,
Fais surgir du passé des hymnes de victoire
Et jaillir des rayons du front d'or de tes blés.
Saint-Pierre-le-Moûtier, tu lui dois ton histoire.

Paysan nivernais, tes monts noirs du Morvan
Où ton regard parfois traîne sa rêverie,
Ta moisson, ton foyer, ton honneur, paysan,
Tu lui dois tout cela, tu lui dois ta patrie !

Filles au cayons blancs, descendez les chemins
Qui conduisent au bord des sources séculaires ;
De lis immaculés, fleurissez-vous les mains
Pour les lever devant la vierge populaire.

Jeanne d'Arc ! Au milieu des douceurs de la paix
Où tu nous apparais comme un ardent symbole
De justice et d'honneur, d'héroïsme français,
Nos cœurs sont les degrés d'un nouveau Capitole.

Rien n'est plus grand que toi, rien n'est plus éternel !
Ton souvenir est doux comme un beau soir d'automne
Et notre amour pour toi n'a pas assez d'autels
Où reposer nos fronts et toutes nos couronnes.

Ton image se dresse aux jours d'abattement
Pour ranimer en nous le feu de l'Espérance.
Des sommets idéals, dans un rayonnement
De gloire et de pardon, tu protèges la France !

HUGUES LAPAIRE.

Saint-Pierre-le-Moûtier, 24 août 1902.

STANCES A JEANNE D'ARC

C'est en vain que les ans ont passé sur le monde ;
C'est en vain que les cieux ont blémi chaque fois
Que les feux du soleil sous la rive profonde
S'engloutirent, suivant d impénétrables lois.

C'est en vain qu'on s'arrête aux mots de deuil austère
Que la poussière mit sur le front des tombeaux :
Un nom jamais ne peut s'endormir en la terre,
Pas plus qu'un ciel pâlir sous ses divins flambeaux.

Or, comme la lueur céleste, éblouissante,
Des lampadaires saints dans l'azur suspendus,
Ton nom divin, ô Jeanne ! enfant simple et touchante,
Fait glisser un rayon dans nos cœurs éperdus.

*
* *

Elle voulait, de par son bras, sauver la France !
Et ce rêve sublime, elle a sû l'accomplir
En versant dans les cœurs le souffle de vaillance
Que rien ne pût jamais en elle attiédir.

Or, ce fut un éclat incroyable et terrible,
Quelque chose de grand, presque de surhumain,
Que cette jeune vierge, adorable et paisible,
Au milieu des guerriers, son étendard en main !

A la voir ainsi, calme, étonnante d'audace,
Elle faisait songer à nos plus doux héros,
Quand, les cheveux au vent, elle entrait dans la place
Sur son gros cheval lourd, résonnant du sabot.

Elle était plus que tous les plus grands capitaines :
L'âme de la Patrie en elle palpitait ;
Elle était souveraine entre les souveraines
Celle qui sur le sort de son pays veillait.

Certes elle fut la grande libératrice
De la terre gauloise et du nom des Français ;
Mais elle fut aussi la noble inspiratrice
D'un sentiment sacré qui ne mourra jamais.

La Patrie, après elle, vécut. — Et Xaintrailles,
Et La Hire, et d'Albret, La Trémouille et Dunois,
Et d'autres qui suivaient la « Jeanne des batailles »
Songeaient moins à leur sol béni qu'au nom des rois

Quand le sang empourprait la housse de leur selle.
L'Héroïne vit la Nation sous les coups
Donnés par l'étranger à la haine mortelle.
— Pucelle ! les Français t'adorent à genoux !

*
* *

Ils te vénèrent, ils te bénissent, ô Jeanne !
Et ton visage pur sur nous rayonne encor...
Et tous, en ce grand jour, admirons ton air crâne
Quand devant les hauts murs au sinistre décor

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Moreau, [illegible] leur nom [illegible] demeurent [illegible]

Gustave [illegible] et suivant [illegible] de *Jean Raisin*, de [illegible] n'est pas [illegible]

Jean Rais[illegible] de Burns : Chanto[illegible]

[illegible]

C'est le clairon de la république sonnant la charge contre l'aigle impériale, mais c'est aussi toute l'âme française :

Lorsque, renié par saint Pierre,
L'Homme-Dieu, pour l'humanité,
Allait mourir sur le Calvaire,
Trois fois Chanteclair a chanté !
Et sur toute la terre ronde,
Tant que les épis mûriront,
A la délivrance du monde,
Tous les Chanteclair chanteront.

La légende du *Grand-Etang* se chante dans tous les pensionnats de demoiselles.

Quoi de plus mélodieux que la ballade du *Bohémien* introduite par Ch. Barrière et Davyl dans le *Gascon*, musique d'Offenbach ? L'air dit et chante réellement les paroles.

Béranger avait obtenu pareil effet pour plusieurs de ses chansons.

Joseph Darcier a fait avec G. Mathieu *le Bohémien*, *Cenderinette*, *Jean Raisin*, *les Matelots*, *la Vendange*.

M. Francisque Sarcey raconte comment, dans les cours de l'Ecole normale, il chantait pour une composition de Pierre Dupont, dont on confondait alors les œuvres poétiques avec celles de Mathieu, telle chanson de ce dernier. Francisque Sarcey fait de G. Mathieu un poète attitré des *Rats morts* de son époque, un bohémien qui chante entre deux bocks dans les cafés, qui recherche une popularité parmi les brocs de bière et les verres d'absinthe des habitués d'estaminet. Il le considère comme un excentrique parce que l'avocat Laurier, familier avec toutes les excentricités parisiennes, lui parla de Mathieu souvent. Il reconnait cependant que ce dernier a fait quelques jolies pièces « dignes d'être mises à côté des plus fraîches poésies du XVIe siècle ».

Sarcey, vraisemblablement, confondit jusqu'au bout Mathieu avec Dupont quant au genre d'existence.

M. Ch. Lenient, qui rend justice au talent admirable de Pierre Dupont, est sévère pour cet « autre chantre démocratique, son admirateur et son émule, qui fut loin de l'égaler. » Il existe, prétend-il, la même distance entre Mathieu et Dupont qu'entre Emile Debraux et Béranger ; c'est possible, mais ajoutons avec cette différence que Dupont vivra toujours, qu'on lira longtemps aussi des vers de G. Mathieu, tandis que

jolies chansons, a vu son nom dépasser le cercle des lettrés, parce que ses chants réflètent autre chose que le langage, les mœurs et les passions du jour, sans niaiseries sentimentales.

Plus artiste que poète, G. Mathieu a de la mesure et une élégance étudiée, il martelle ses vers par un effort constant ; il rencontre toujours la définition pittoresque qu'il exprime en deux traits, il a parfois des mots superbes qui frappent. Son expression est toujours picturale.

Il peint le pauvre :

Le voyez-vous, là-bas, marchant
Comme une grande ombre qui passe,
Dedans les splendeurs du couchant ?
Pauvre et soleil sont face à face ;
L'un va chercher son lit dans l'eau,
Et l'autre à l'étable voisine,
Dans les senteurs du foin nouveau,
Près d'une vache qui rumine (1).

L'empreinte antique apparait à la première lecture du recueil ; la manière est classique par l'ordre, la symétrie, la clarté. Elle est à la fois large et concise.

Où elle est évidente surtout, c'est dans la symphonie nivernaise, *l'Etang*. Toutes les images y remontent, pour ainsi parler, d'un grand fond de poésie.

De l'idiome français, sans autre accent que la rime en poésie, G. Mathieu a su tirer parti de façon à parler en vers riches, comme bariolés, résonnants, toujours énergiquement expressifs et parfois naïvement pittoresques.

Parfums, chants et couleurs, on retrouve ce programme dans toute son œuvre ; sans cesse l'idée que suggèrent ces mots revient.

Salut, derniers beaux jours d'été ;
Juillet n'est plus, août s'achève,
Vous avez passé comme un rêve
De parfums, de couleurs et de sonorité.

D'ailleurs, parfums, chants et couleurs, c'est G. Mathieu lui-même,

(1) On pense toujours en lisant du G. Mathieu à la « transposition d'art » dont Gauthier parle dans ces vers qu'il adresse à Titien :

Laisse moi faire, ô grand vieillard,
Changeant mon luth pour la palette,
Une transposition d'art.

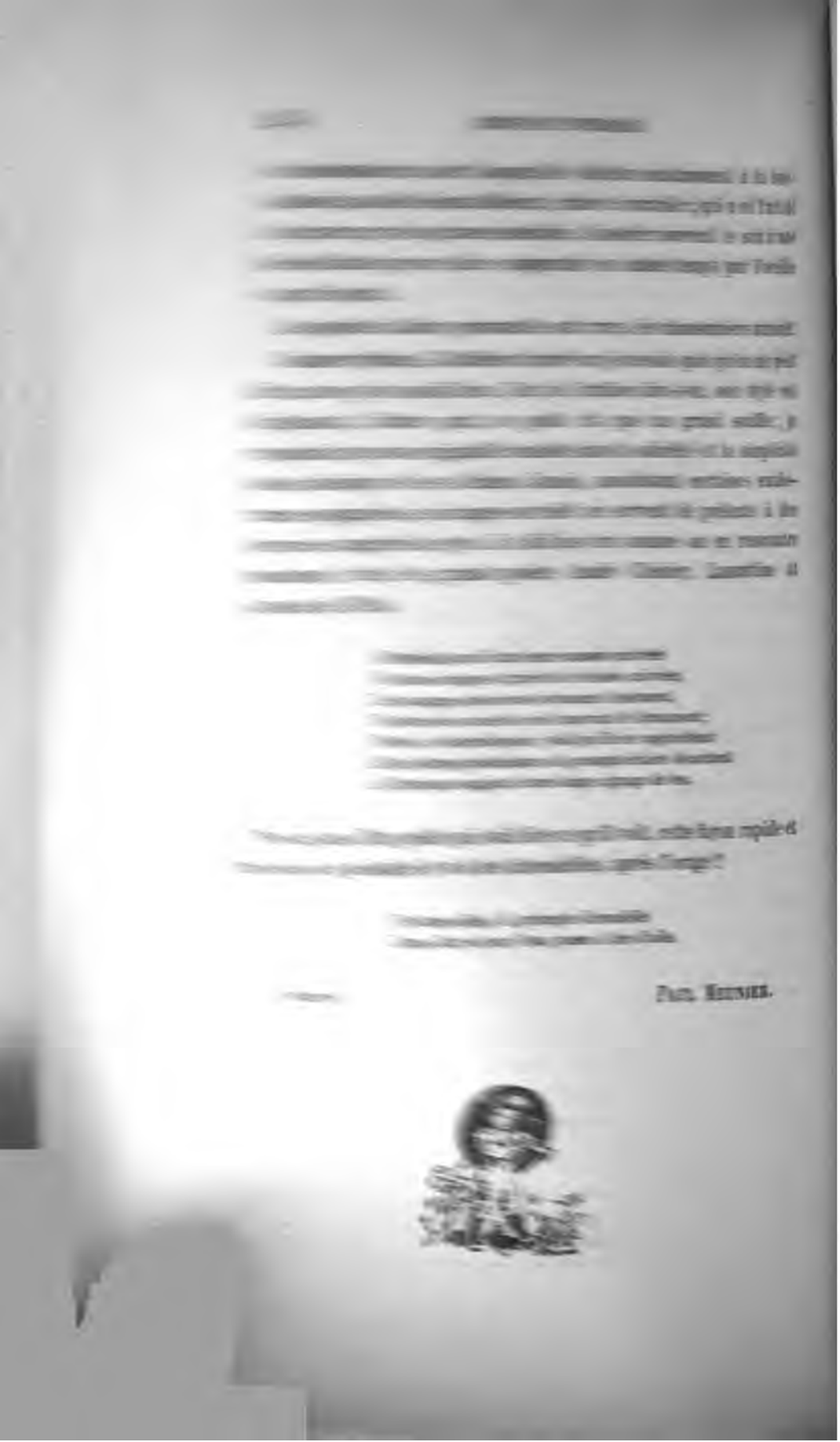

SAINCT YVES AU PARADIS

(LÉGENDE BASOCHIENNE)

A l'auteur d'*Impressions de voyage.*

« *Qui bene rapit, multum bibere potest;*
» *Qui bene bibit, bene dormit;*
» *Qui bene dormit, non cogitat malum;*
» *Qui non cogitat malum, salvus erit;*
» *Ergo qui bene rapit, salvus erit!* »

(Sorite des Basochiens du moyen âge).

Ce pendant que le moyne le preschoit disertement, lui remonstrant par lieux de rhetoricque les miseres de ce monde, l'heur de l'aultre vie, et lui affirmant plus estre heureux les trespassez que les vivans en ceste vallée de larmes, l'on usoit, pour secourir Yves, en griefve maladie tombé, de divers remedes scelon l'art. Mais tous efforts feurent vains. A l'aube des mousche, quand tout rouge et d'ung flamboyant escarlate le soleil espanouit son disque dedans nimbe joyeulx de clarté, enveloppant la nature comme d'une legiere housse de gros diamans, rubys, turquoyzes, esmeraudes, alternativement enchassez, Yves trespassa finablement.

Son ame s'esloingnant de son corps qui menassoit corrumption advenante, vola es airs, gravissant une route en spirale, laquelle par grande praërie bleue montoit; et tant s'eslargissoit l'horizon, tant transparant devenoit le ciel qu'icelle perdit recongnoissance du monde terrestre, bercée moëlleusement sus couches etherées en lesquelles estoit brise doulce et parfumée de senteurs d'anémone et aultres herbes carminatives.

Joyeulsement ceste ame passa temps à ce que voyoit, consyderant les voltigements mirificques des vents qui s'enfloient, tumultuoient, et l'air opaque qui devenoit lumineux si que aultre lumière ne apparoissoit que fouldres, esclairs et infractions des flambantes nuées.

Si de ce vous esmerveillez, esmerveillez vous dadvantaige du chasteau que soudain veit Yves, le plus enorme et le plus grand que feut oncques veu, et en lequel resonnoient des sons sublimes que, de suafve façon, les echos repercutoient. Delectable d'aspect estoit iceluy, tout aorné de fleurs estranges sans racines ne feuilles, aux

corolles mirobollantes qui, dans le ciel, se balançoient à tord à travers, deça dela, par cy par la, et le parfumoient. Quoy voyant, notre tabellion y print plaisir moult grand.

Ainsi advint-il au Paradis dont, par fortune, estoit entrebayée la porte que vous sçavez estre sus gros pilliers de cassidoine et porphyre, à beauls ars d'anticque. Vrayement cy estoit un beau lieu tout paré de pinctures, pierreries, escarboucles, agathes et perles meslées à cornes de rhinoceros, dens de elephans et aultres choses spectables ; toutesfoys estoit-il desert en ceste heure : car chantoit vespres, en fervente devotion, le tres grand Dieu servateur avecques dignes archanges, sacrés anges et benoitz saincts et sainctes...

Mais soubdainement vint sainct Pierre qui feut de deplaisir frappé et perturbé en son esprit et entendement, esquels aulcun homme plus estre ne sçaurait! Rien que à voir l'estrange façon par laquelle il taquinoit sa barbe toute fleurie, estoit visif que le celeste portier estoit en grandes et melancholicques perplexitez. Dont lui venoit telle fascherie non accoutumée? Le grief estoit la presence inoportune de cest intruz et trouble-feste, lequel il vouloit rechasser comme abeilles chassent les frelons d'entour leurs rousches.

— Qu'est cecy, bonnes gens? dist le chief des apostres. Yves au Paradis?... Un tabellion?... Où est raison? Où est foy? Où est crainte de Dieu?... Quelle furie doncques te pousse maintenant, tout droit trespassé, envahir ainsi le royaulme celeste, sans en rien avoir esté provocqué?... Mon Dieu, conseille-moy à ce qu'est de faire contre icelluy esprit maling!.. Car recongnois, damné tabellion, que ton franc arbitre et propre sens, qui ne peult estre que meschant, t'a icy envoyé à molestes enseignes. Aurois-tu quelque peu oultrecuydé ces oultraiges estre recellées aux esperitz eternels et au Créateur qui est juste retributeur de nos entreprinses?... Si le cuydes, tu te trompes!...

Ce nonobstant, par le tabellion luy feut respondu qu'il se contentast de raison; et tous ars et moyens et menaces d'horrificques maux lancées par sainct Pierre, feurent sans effect; notre bonhomme ne vouloit s'en aller que sur requeste duement à luy signifiée par ministere d'huissier ou d'advoué ou de confrere!

Force feut au maistre des celestes clefs de s'y resigner. Foy de christian! moult recherches fist-il pour que l'on ne dist pas qu'il avoit delaissé la place sans avoir toutes cartouches bruslées, ne faict tout ce

que en icelle circonstance commandoient le devoir et l'honneur de portier du ciel.

Mais oncques ne trouva ombre d'aulcun d'icelles basochiennes gens !

Et de ceste force, le premier parmi les tabellions de France et de Navarre, Yves, desormais sainct, print place parmi les anges de Paradis, d'où iceluy veille d'un œil paternel sur ses collegues vivant miserable vie terrestre ! JA.

UNE FÊTE A NEVERS

PENDANT LA RÉVOLUTION

Au nombre des réjouissances qui eurent lieu à Nevers à l'époque révolutionnaire, il convient de citer la curieuse fête de l'inauguration du buste de Brutus, qui fut présidée par Fouché, représentant du peuple.

C'était le 22 septembre 1793, et, dit le procès-verbal de la fête, « ce jour était destiné à faire époque dans la mémoire des hommes libres. »

A cinq heures du matin on bat le rappel, et le bruit du canon appelle les citoyens à leur poste. Chaque section doit se ranger en bataille sur la place Brutus pour assister, vers dix heures, à l'exécution de deux hommes et d'une femme accusés d'assassinat et condamnés par le tribunal criminel du département.

Un second coup de canon, tiré à une heure après midi, donne le signal de la marche du cortège qui, au bruit de la mousqueterie et des cloches, se forme dans l'ordre suivant : sections de la Barre, de Loire, du Croux et de Nièvre. Chacune d'elles comprend un gros de volontaires précédés de tambours, et les citoyens — selon leur section respective — portent au bout de leurs armes, soit des feuillages d'arbres ou de légumes, soit des instruments de pêche et de navigation, soit des pampres de vigne, soit des outils propres au travail. Les femmes et les enfants des défenseurs de la patrie suivent dans le même ordre, ayant en main soit des branches d'arbres, soit des joncs et des osiers, soit des pampres de vigne, soit enfin des couronnes de lierre ou de chêne.

Viennent ensuite : les grenadiers, les corps administratifs, les autorités constituées, un tambour-major portant d'une main un glaive

nu et de l'autre le Code; puis les tribunaux. Les vieillards et les infirmes, la tête couronnée d'épis, entourent le représentant du peuple qu'escortent tous les drapeaux des compagnies et les trois juges de paix.

Un fanion portant ces mots : « *Le peuple français honore la vieillesse, la vertu, le malheur* », est suivi de musiques et de chœurs de chanteurs « célébrant l'hymne des *Marseillais* ». C'est ensuite le buste de *Brutus*, devant lequel des enfants jettent des branches de feuillage et qui est entouré de canonniers traînant leurs pièces.

Enfin on voit défiler la société patriotique avec ses attributs; le Comité de Salut public, les vétérans; et, fermant la marche, un piquet de cavalerie semblable à celui qui, précédé d'un trompette, marchait en tête du cortège. Sur tout le parcours, « on fait justice de tous les monuments de fanatisme et de féodalité », tandis que le canon tonne sur toutes les places où passe le buste de Brutus.

C'est dans cet ordre qu'on se rend à la cathédrale, « comme le lieu le plus vaste et le plus propre à contenir l'immense rassemblement des citoyens. » Là, Fouché, « dans un discours concis, puisé dans son âme et simple comme la nature », célèbre les vertus austères de Brutus et parle aux citoyens de leurs droits et de leurs devoirs.

Quand les voûtes du vieil édifice ont retenti des cris répétés de : *Vive la République! Vive la Montagne! Vive la Convention nationale!* le Nivernais *Chaumette*, procureur-syndic de la commune de Paris, prend la parole, et, « dans un discours mâle et véhément, après avoir dessiné le caractère de bonté qui distingue les habitants du département de la Nièvre », invite ses concitoyens à mettre en pratique les vertus républicaines dont ils célèbrent la fête.

Le cortège accompagne ensuite jusqu'à la salle des séances de la Société populaire de Nevers le buste de *Brutus*, qui est déposé sur son socle, au bruit de la musique et aux acclamations des citoyens, après quoi le président de la Société fait un discours « vraiment républicain. »

L'hymne à la liberté est chanté par de jeunes citoyennes qui, couronnées de fleurs, « offrent au représentant du peuple le tribut de la reconnaissance du département », puis la séance se termine aux cris de : « *Honneur et respect à la vieillesse et au malheur!* »

Les citoyens assistent ensuite, dans une salle de la maison com-

mune, au repas préparé pour les vieillards et les infirmes ; et c'est Fouché, aidé des autorités constituées en costume, qui sert ces intéressants convives, tandis que la musique exécute des morceaux patriotiques. La fête se termine enfin par des danses autour de l'arbre de la Liberté !

GASTON GAUTHIER.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Julius Vuylsteke.

LES RUISSELETS

Petits ruisselets jaillissant
Çà et là de la terre...
Leur onde est si pure et si claire !
Ecoutez leur chant bruissant.
Quel murmure joyeux dans leur voix cristalline !
Ils se promènent si gaîment,
Riant de leur cours d'eau charmant,
Le long de la colline.
Holà ! holà !
Si jeunes, oui, si libres, les voilà !

Sautant sur les cailloux, toujours
De leurs eaux caressantes
Ils baisent les fleurs rougissantes
Dont le parfum charme leur cours.
Ils vivent dans le jour, entre l'éclat solaire
Et la fraîcheur des bois ombreux ;
La nuit, ils reflètent des cieux
La coupole stellaire...
Holà ! holà !
Tant jeunes, oui, tant libres, les voilà !

Mais dans le val ne vois-tu pas
Le fleuve entre ses rives
Qui les guette, et, bientôt captives,
Emportera leurs eaux là-bas ?
O ruisselets, amusez-vous ; vous ferez trêve
Sitôt à vos ébats joyeux !
La jeunesse est courte en ses jeux
Et la liberté brève !
Holà ! holà !
Jeunes encor et libres, vous voilà !

LE PHÉNIX

Cet oiseau d'unique espèce
Sans cesse souffrait la mort,
Et de ses cendres, sans cesse,
Renaissait pour vivre encor.

Phénix, oiseau de démence,
Les morts dorment doucement ;
Ta vie à toi recommence :
Y vois-tu bel agrément ?

Hélas ! le phénix morose
Ne peut rien y faire ; mais
Son destin à lui s'impose :
C'est de ne mourir jamais.

Ah ! phénix, pauvre oiseau triste,
Qui ne peut jamais périr !...
Ah ! mon amour qui résiste
Et cherche en vain à mourir !...

Servaas Daems

(1838)

LE LOUP DE PRÉMONTRÉ

C'était au temps de saint Norbert. La nation
Des loups pour les moutons avait grande tendresse ;
Alors, comme aujourd'hui, c'était leur passion ;
Quand de manger leur chair s'offrait l'occasion,
Ils sautaient aussi bien que danseurs en kermesse.

Norbert avait fondé, peu d'ans auparavant,
Son ordre : à Prémontré, l'ordre avait pris naissance.
Un pauvre frère lai, très simple, pas savant,
Etait donc le berger des moutons du couvent ;
Par l'ancienne chronique on en a connaissance.

Or, un jour qu'il menait son troupeau, le gardant
Près du bois, des fourrés sort avec violence
Un grand loup dont la faim fait luire l'œil ardent ;
Il prend une brebis et, voleur impudent,
Avec elle au galop vers la forêt s'élance.

Voilà ce qu'il craignait, car depuis tant de mois
Il n'avait pas encore un chien, le pauvre frère !
Il s'était déjà plaint au couvent bien des fois
De garder ainsi seul à la corne du bois
Ses moutons que guettait la bête meurtrière.

« Si le loup quelque jour me vole un animal,
Que faire ? » — Il était triste, et les autres de dire :
« Il faut, au nom du Maître, enjoindre au loup brutal
De rendre la brebis sans lui faire de mal. »
Tel était le conseil qu'ils lui donnaient pour rire.

Pour rire, en vérité, mais le frère innocent
Crut l'avis sérieux, se le mit dans la tête,
Et, comme il s'en souvint en ce danger pressant,
Il se prit à crier d'un ton ferme et puissant :
« Arrête ! m'entends-tu, larron méchant, arrête !

» Où cours-tu d'un tel pas ? Qui te presse si fort ?
Pose cette brebis !... je le répète, pose !
C'est au nom du Seigneur : pose-la tout d'abord !
Laisse-la, rends-la moi sans lui faire aucun tort
Et sans recommencer jamais pareille chose ! »

Et voyez ! le grand loup, à ce commandement,
Déposa la brebis sans une égratignure ;
Puis tandis qu'il courait au bois, à ce moment
Le bon berger reprit sa bête doucement
Et, près de son troupeau, revint dans la pâture.

K. de Gheldere

(1839)

VOUS EN SOUVENEZ-VOUS ?

A L'''

Vous advient-il encor quelquefois de penser
Au chemin, à la haie où, joyeux d'élancer
Ses tiges, au milieu des feuilles d'aune encloses,
L'églantier s'étoilait de ses rustiques roses ?

Il voyait aux aveux s'ouvrir les lèvres closes.
Comme nos jeunes ans, ses fleurs ont dû passer :
Notre regard déçu n'a plus qu'à se fixer
Dans le vide où brillaient jadis les fleurs écloses.

Mais ce charmant tableau me reste encor présent.
Je suis là, près de vous, tout près ; même à présent
Je vous parle, aspirant l'odeur que l'air apporte...

Vous le rappelez-vous, ce passé bien heureux,
Vous aussi ?... Mais pourquoi ces larmes dans mes yeux ?
Laissez-moi, laissez-moi seul et fermez la porte !

Traduction de ACHILLE MILLIEN.

Le Mois

CONTES A MES ENFANTS

XII. — UN PÈRE NOURRICIER

A madame E. G.

Vous rappelez-vous cette maisonnette, au milieu d'un jardinet clos de haies vives, que l'on voit à main gauche en suivant la « rue du Jus », le chemin qui mène de Varlovo à Pimont? Elle est charmante en été, cette chaumière... Sa façade, crépie de chaux, sous les pampres grimpant jusqu'au toit de tuiles creuses, s'enlève en clair sur la sombre verdure du coteau chargé de vignes. Des guirlandes de capucines et de volubilis encadrent, en la cachant à moitié, la porte surélevée de quelques marches. Sur le rebord des fenêtres à petits carreaux, des géraniums à pétales de pourpre vive jaillissent de pots ébréchés ou de vieux ustensiles de fer blanc, humble parterre de pauvres qui aiment pour leur logis la parure des fleurs. Du côté du midi, contre le pignon où l'on met sécher à l'automne les « panouilles » dorées du maïs, des pêchers en plein vent inclinent jusqu'à terre leurs fruits de velours et dans le jardin, à côté d'un carré de choux monstrueux, il y a, chaque année, une énorme touffe de ces admirables plantes, des roses trémières, appelées communément bâtons de Jacob, qu'on ne rencontre plus, et c'est grand dommage à mon sens, que dans les jardins de campagne.

J'ignore qui demeure à présent dans la petite maison des vignes : comme tant d'autres, elle a dû bien des fois changer de maîtres, passant

de mains en mains au hasard des morts, des héritages et des ventes. Autrefois, il n'y a pas encore bien longtemps, elle était habitée par de pauvres gens qui furent aussi — cela se voit — de braves gens et de grands cœurs. Quand l'occasion lointaine d'un voyage me ramène en ce pays, berceau de votre famille maternelle, je ne passe jamais devant la maisonnette au clos fleuri sans me rappeler l'histoire que je vais vous raconter.

***

C'était, en ce temps là, un eldorado béni du Ciel que ce coin du val de Saône qui, touchant à la Bresse, en a les cultures et les usages. Les terres y étaient et y sont restées d'une prodigieuse fertilité. — Souvenez vous des fruits étonnants que vous mangiez aux arbres mêmes, en vous haussant sur la pointe des pieds, dans le verger de tante Camille. Les vignes, ruinées depuis par le phylloxéra, produisaient en abondance un vin clairet, couleur de groseille, qui ne faisait de mal à personne et ne troublait point les têtes.

La population en était ouvrière, dans le sens particulier au terroir, je veux dire laborieuse et dure à la peine, les femmes travaillant comme les hommes dans les moments de presse.

Mais aussi, et surtout, les gens y étaient bons et vivaient côte à côte en s'aimant vraiment les uns les autres, selon la parole divine. Les riches n'avaient point de fierté, faisaient le bien autour d'eux avec ce don du cœur qui est la grâce de l'aumône. En retour, les pauvres se croyaient obligés de rendre en reconnaissance et en dévouement ce qu'ils recevaient en affection et en services. C'était, vous dis-je, un pays rare et comme on n'en voit plus guère maintenant.

Le château de Varlovo, ou simplement le château, comme on disait, était habité par une famille patriarcale aux mœurs d'autrefois. Cinq ménages, — encore une chose qui ne se voit plus, — y vivaient auprès de leur père, souche vénérable et respectée, et de nombreux petits-enfants formaient autour du vieil arbre les rejetons, pleins de sève, de la génération nouvelle.

Je n'ai point connu le Varlovo de ce temps-là ; mais une photographie, déjà bien effacée, m'en donne l'image.

Sur le large perron que vous connaissez et d'où l'on aperçoit ce paisible et superbe paysage de Saône, les vastes prairies semées de troupeaux, bordées de hauts peupliers, et, tout au fond, au bas des

coteaux noyés de brume, le ruban d'argent de la rivière, grands et petits se sont groupés devant l'objectif, aux pieds du chef de famille. Il y a là, à côté des parents, une bonne vingtaine d'enfants de tous les âges. Les plus grands sont presque des hommes, comme en témoignent les fusils que tiennent, à gauche, deux jeunes garçons en costumes de chasseurs. Les plus petits ont deux ou trois ans; malgré les recommandations des mamans, qui les ont gardés près d'elles, le plus près possible, ils ont bougé, les malheureux : cela se voit aux contours indécis des figures...

*
* *

Outre les enfants capables de poser, même en bougeant, devant l'objectif d'un photographe, il y avait toujours au château — pensez, une famille si nombreuse — deux ou trois nourrissons, de ces bébés blancs et roses qui ne parlent ni ne marchent et qu'on a toujours envie d'embrasser, tant ils sont jolis...

Il se trouva qu'un jour une des jeunes femmes, ne pouvant nourrir, eut besoin d'une nourrice pour sa petite fille.

Justement, Jeanne, la femme de Jacques Bertrand, le tâcheron de la maison des vignes, cherchait un enfant à élever. Depuis qu'elle était mère d'un gros garçon qui la retenait au logis, elle ne pouvait plus, comme avant, aller en journée au château ou chez les bourgeois du village. Son mari restait seul pour subvenir aux besoins de la famille.

Elle offrit de prendre l'enfant et de l'élever avec le sien qu'elle pouvait sevrer. L'accord fut vite conclu. On connaissait et on aimait Jeanne de longue date, depuis que, petite fille, elle venait jouer au château, ou que, jeune fille et jeune femme, elle y travaillait de son métier de couturière. L'enfant ne pouvait être en de meilleures mains. De marché, il n'y en eut point : entre braves gens, on s'arrange toujours. Dès le lendemain, la petite Marie quitta ses parents pour venir habiter chez sa mère nourrice, à quelques kilomètres de Varlovo.

Elle y mena la vie saine des petits élevés à la campagne, pour ainsi dire en plein air, à tous les vents. Elle poussa comme un robuste sauvageon, sous les caresses de la brise de Saône et du soleil du bon Dieu, sous les caresses aussi des Bertrand qui aimaient, comme leur propre enfant, la « petite demoiselle ».

Deux ou trois fois la semaine, ses parents venaient la voir. Mais elle, effrayée de ces figures inconnues qui se penchaient pourtant avec ten-

dresse, n'avait de sourires que pour la coiffe blanche de Jeanne ou les rudes moustaches de Jacques, ce qui comblait de joie et de confusion ces deux cœurs simples.

Tout doucement, entre ses parents d'adoption et le petit François, son frère de lait, l'enfant grandissait. Bientôt elle allait être sevrée et rentrerait à Varlovo...

*
* *

Un soir d'été, Jacques, revenant des vignes où il avait passé la journée, trouva sa femme au lit. Prise vers midi d'un grand malaise, elle s'était couchée, les deux berceaux sous la main. Ce n'était pas grand'chose, dit-elle à son mari, un peu de fatigue que le repos dissiperait.

La nuit n'arrangea rien : elle fut mauvaise pour la malade que secouaient de grands frissons de fièvre. Quand vint le jour, Jeanne paraissait si mal que Jacques effrayé courut chez un voisin pour l'envoyer quérir le docteur à la ville.

Toute la matinée, il s'occupa, comme il put, des enfants et du ménage : sa femme, plongée dans cette prostration qui suit la fièvre, restait abattue et sans forces, répondant à peine à ses questions.

Le docteur vint tard, vers deux heures : un de ces médecins de campagne qui ne prennent point de précautions pour parler aux paysans, peu sensibles d'ordinaire.

Il examina la malade, l'ausculta, interrogea le mari, hocha la tête d'un air sérieux, dit à Jacques que c'était grave, fort grave, une de ces crises terribles qui vous terrassent les tempéraments les plus forts.

Il ajouta, en s'en allant :

— Rien à faire. . Votre femme est nourrice ?... Ça peut la sauver...

Et comme Jacques objectait :

— Et l'enfant ?

— L'enfant ?. . Il y restera... sûrement...

Il est des mots qui tombent sur l'âme comme une pierre dans une eau tranquille : un grand choc, quelques rides qui s'effacent en un instant, puis plus rien .. Mais la pierre reste au fond de l'eau et la pensée au fond du cœur...

Sur le seuil de la porte, Jacques, hébété, regardait partir le docteur...

Il revint s'asseoir auprès du lit, contemplant d'un œil stupide les

meubles, les objets familiers qui, dans ces moments-là, ont un langage, semblent évoquer les souvenirs des jours heureux, content à l'âme en peine les bonheurs près de finir...

Sous son globe de verre, le bouquet de fleurs d'oranger disait leur honnête et simple roman... Comment ils s'étaient aimés tous deux, lui, simple journalier, n'ayant pour tout avoir que ses deux bras et son cœur à l'ouvrage, elle, la belle fille aux yeux noirs, ouvrière habile, presque une demoiselle par la grâce et les manières, si supérieure à lui... Comment ils s'étaient accordés, un soir de Noël, en faisant, avec tous les gens de Varlovo, la veillée qui précède la messe de minuit...

Quelques mois après, il était revenu de l'église, sa Jeanne au bras, à travers les vignes encores nues, dans la splendeur du soleil d'avril ; le vent secouait sur leurs têtes la neige rose des pêchers en fleurs et deux ou trois des frêles pétales étaient restés jusqu'au soir dans les cheveux emmêlés de la jeune femme... Il entendait encore chevroter à son oreille le gai refrain du violoneux qui menait la noce, un de ces airs qu'on n'oublie pas et qui vous chantent toujours dans la mémoire...

Un cri le tira de ses pensées : la petite fille, réveillée, s'agitait dans son berceau. Il la prit, lui fit boire un peu de lait, la promena un instant dans ses bras, avec des paroles calmes. Quand elle fut calmée, il la recoucha et se mit à la bercer doucement...

Elle pouvait sauver la mère. — Oui, mais au prix de sa propre existence, c'étaient bien les mots du docteur...

Certaines consciences sont si droites qu'elles ignorent l'hésitation et la lutte. Il ne se demanda même pas, le pauvre journalier, où était son devoir. Il se reprocha d'avoir trop attendu : il fallait, sans tarder, rapporter la petite fille à Varlovo.

Un gamin passait devant la maisonnette : il l'envoya prévenir, à Pimont, une de ses parentes que, Jeanne étant malade, il avait besoin de quelqu'un pour la garder un moment, que c'était très pressé...

Il revint s'asseoir près du lit... et les choses, autour de lui, continuèrent à lui parler...

Dans le silence de la chambre, le tic-tac de l'horloge marquait la lente chute des heures... Ils avaient acheté ce modeste meuble sur leurs premières économies. Comme ils avaient été joyeux le jour où, pour la première fois, son timbre clair avait sonné dans leur maison !...

Sur la huche, la grosse soupière à fleurs semblait attendre que la ménagère versât la soupe fumante sur les tranches de pain bis... Ils l'avaient gagnée à un tourniquet, à la foire de Tournus, quelques semaines après leur mariage, et comme ils revenaient à pied, le soir, avant la chute du jour, elle avait été l'occasion d'une petite dispute entre eux, parce qu'il avait maladroitement failli la laisser tomber, en embrassant sa Jeanne, au tournant de la grand'route et du chemin de Vignières...

Ces souvenirs le torturaient... Il se leva, alla dehors, dans le jardinet, essaya d'occuper ses mains à une besogne, arracha quelques légumes, lia d'un brin de jonc une branche de vigne qui pendait devant la fenêtre, s'avança jusqu'au milieu du chemin pour regarder du côté de Pimont si la cousine n'arrivait pas.

Il revint dans la chambre où les enfants pleuraient, les prit tous deux sur ses genoux ainsi qu'il faisait souvent pendant que Jeanne vaquait aux soins du ménage. Les petits, contents de pouvoir remuer après les longues heures passées dans leurs berceaux, commencèrent à jouer et à jaser, avec des cris de joie. Et comme il lui sembla que la petite n'était pas convenablement arrangée, il changea ses langes, lui mit une robe et un bonnet propres, avec beaucoup de peine, ses mains calleuses de vigneron n'ayant pas l'habitude de ce travail-là...

La cousine n'arrivait pas... Qu'elle était longue à venir !... Jeanne, reprise par la fièvre, se plaignait doucement, d'une voix basse et gémissante... Les deux petits, gorgés de lait, s'étaient rendormis.

Le jour baissait. Dans la cheminée, un grillon chanta... Qu'ils l'avaient entendu de fois, en faisant la veillée devant le feu clair de sarments ! Pendant que Jeanne s'occupait à des travaux de couture, lui, fatigué par le labeur du jour, restait sans rien faire, n'ayant d'autre occupation que de regarder sa femme, si jolie et si bonne... Et comme, un soir, le grillon ayant montré sa tête et ses cornes dans une fente, entre deux pierres, il avait voulu le taquiner avec une longue brindille de bois, elle l'avait arrêté d'un air sérieux, disant qu'il ne fallait point faire de mal aux bêtes, que celles-là portent bonheur aux maisons où elles chantent...

Cri-cri-cri... Il chantait toujours, le grillon, et cependant le malheur était venu...

Vers huit heures, la cousine arriva enfin. Jacques n'échangea avec

elle que quelques mots pressés, lui demanda de rester près de Jeanne jusqu'à son retour.

Alors il prit la petite fille, l'enveloppa d'un châle et, dans la nuit claire piquée d'étoiles, l'emporta vers Varlovo, à pas rapides...

***

A Varlovo, les enfants, après avoir joué sur la pelouse, venaient d'aller se coucher, les uns dans leur dortoir, les autres dans la « chambre aux anges », ainsi nommée, je pense, parce que les petites filles, dont c'était le domaine, étaient toutes très innocentes et très sages.

Les parents, assis sur le perron autour de l'aïeul, prenaient le frais, jouissant, après la chaleur du jour, de cette belle soirée d'été, quand Fanchette Mazué, la vieille nourrice, accourut effarée, un enfant sur les bras. C'était la petite Marie qui, toute surprise de voir tant de figures nouvelles et ce paysage inconnu, poussait des cris perçants...

Il y eut un moment d'effarement et de désordre : Qu'était-il arrivé ? Comment l'enfant se trouvait-elle là ?

Enfin Fanchette put expliquer que la petite venait d'être rapportée par son père nourricier. Jeanne était malade, très gravement. Le docteur avait dit que l'enfant ne pouvait rester près d'elle sans danger. Jacques était reparti comme un fou, sans vouloir parler aux maîtres, pressé de retourner auprès de sa femme qui se mourait.

Vous pensez bien que, le soir même, plusieurs des mères qui se trouvaient là voulurent aller près de Jeanne pour la soigner. L'une d'elles passa la nuit dans la maison des Bertrand. On fit tout pour sauver la pauvre femme. Mais elle mourut le troisième jour.

Et si vous voulez savoir où Jacques Bertrand avait trouvé la force d'accomplir un si cruel devoir, je vous dirai qu'il l'avait prise dans sa conscience d'honnête homme, d'abord, mais aussi dans la morale enseignée par un livre tout petit et très grand. Ce livre, c'est le catéchisme : cette morale, c'est celle de l'Evangile, la divine morale qui veut que nous fassions aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fît à nous-mêmes. De notre temps, on veut tout changer. On ne trouvera rien de mieux pour aider les hommes à mener la vie de cette terre.

F. Moireau.

SOUVENIRS

A Louis Boulé.

Mon cœur s'émeut toujours au souvenir des roses,
De l'effeuillage blanc des pétales de chair,
Des secrètes amours dans la corolle encloses
Et du pollen doré qu'emporte un souffle amer.

Mon cœur s'émeut toujours au souvenirs de Celles
Qui luirent sur mes jours comme de chauds rayons
Et semèrent mes chants de blondes étincelles,
Pareilles à des yeux d'ailes de papillons.

Mon cœur s'émeut toujours au souvenir des sentes
Et des grands bois remplis d'automnales douleurs,
Tant ils semblent pleurer de voilettes absentes,
De baisers, de parfums, de chansons et de fleurs !...

Mon cœur s'émeut toujours au souvenir des tombes,
Des brumeuses Toussaints et des jours de remords
Où des vols de corbeaux remplacent les colombes...
Mon cœur s'émeut toujours au souvenir des morts.

Vincent Détharé.

LA LÉGENDE DU PAPILLON

A Mademoiselle Joséphine Bégassat.

De l'Ame un papillon semblait jadis l'image :
La chrysalide était le sépulcre doré,
La trop lourde prison d'où l'Esprit se dégage
Pour franchir l'espace azuré.

*
* *

Psyché, la Grecque exquise, en robe nuptiale,
Cachait ce fils des cieux entre ses seins tremblants ;
Ses épaules portaient, sur une chair d'opale,
Des ailes de papillons blancs.

*
* *

Et moi, crédule enfant de notre âge incrédule,
Je suis resté dévot au mythe de Psyché ;
J'aime l'insecte qui, sous les zéphirs, ondule
Ou dort, sur la rose penché.

*
* *

J'aime la petite Ame, avide de lumière,
Qui s'en vient tournoyer, le soir, à mon flambeau,
Sylphe mystérieux, d'abord larve grossière,
Mais fleur vivante au renouveau.

Lucien Jeny.

Extrait des *Légendes* (inédites) *de la Nature*.

GUSTAVE MATHIEU *(Fin)*

Un Nivernais, M. Maurice Legrand, qui vint dernièrement parler si agréablement de G. Mathieu, à Nevers, faisait remarquer que les refrains du poète contenaient tous une idée ou une image et formaient ainsi comme la partie culminante du poème, alors que très généralement les refrains de chansons sont ineptes ou sans idée.

Tel chansonnier chante sous la tonnelle du village, tel autre entre les murs d'un cabaret d'artistes, Mathieu jette sa chanson aux grands espaces. Je me le représente à la fin d'un souper d'amis : la fenêtre est grande ouverte sur la campagne, l'horizon s'empourpre de vives rougeurs ; le poète du plein air chante toutes les bonnes odeurs de la terre et toutes les couleurs de la création.

On peut lui reprocher à peine l'emploi de certains agréments de style ou de tournures recherchées qui sont devenues pénibles, mais comme les bons poètes anciens, il ne donna que ce qu'il voulut. Il s'est ainsi gardé de lasser parce qu'autrement on eût refusé de voir les beaux côtés de ses poèmes pour n'y plus sentir que la manière et le procédé d'un poète qui se répète.

Dirai-je un mot après tant d'autres de la comparaison qu'on a faite souvent entre Pierre Dupont et G. Mathieu, en tant que poètes bucoliques, quelques-uns mettant celui-ci au-dessus du premier comme écrivain et ciseleur de vers ?

Pierre Dupont fut fécond. Amoureux naïf de la nature, peintre de la vie rustique comme Burns, il a transporté l'idylle et la pastorale dans la chanson mélodieusement virgilienne, de l'avis d'Armand Sylvestre. *La Vigne*, *les Sapins*, *les Louis d'Or*, *la Mère Jeanne*, *les Bœufs*, sont des chefs d'œuvres de grâce et de sentiment. Rêveur mystique, il a traduit la nature et l'âme du paysan avec une élévation et une ampleur de pensée dignes du sujet et qu'aucun poète n'a égalées. Lamartine admirait ses pastorales.

Juge dans la cause, G. Mathieu, qui fut son ami et qui le qualifie de *divin Petrus* dans son *Nocturne* à deux voix, n'aurait pas compris qu'on l'égalât au grand chansonnier.

Pour nous résumer, nous dirons que les bonnes chansons de Pierre Dupont resteront, avec leurs accents de tendresse et d'émotion naturaliste, avec toute leur saveur et leur âpreté, comme ce qu'il y a de

presque plus foncièrement national dans notre littérature du milieu du XIXe siècle.

Quant à G. Mathieu, son appareil optique tout spécial a transformé bien des réalités. L'expression dépasse l'impression vraie. Dans ce qu'il a fait de mieux, il y a encore plus de Gustave Mathieu, que de son sujet même ; il a toujours travaillé d'après ce que son imagination a suscité devant ses yeux. En cela, il fut bien romantique.

Ecoutez M. Paul Arène disant de G. Mathieu : « Le vin pour lui, c'est l'antique Dionysos, le dieu généreux et vainqueur, soutien de nos travaux, consolateur de nos tristesses. »

J'ai rêvé qu'au vieux firmament,
Les comètes ensorcelées,
Ivres mortes, cheveux au vent,
Dansaient des courbes étoilées ;
Et j'ai vu sous les pieds du dieu,
Pour nos pressoirs et nos granges,
Epis dorés, rouges vendanges
Ruisseler de leurs flancs de feu.

Mais il a vu aussi la nature en grand artiste. Quel beau Lorrain, que le tableau suivant ! Il s'agit de l'automne :

Allons, partons ! Tout est fini.
Le soleil, plus mélancolique
Sur les sommets du bois jauni,
S'en va posant son œil oblique,
Les vaches vont la tête au vent ;
On les voit, se pendant aux branches,
Passer, rousses, noires et blanches,
Le pâtre chante en les suivant.

Quel harmonieux triptyque d'un dessin ferme et sûr, aux vives couleurs, ces trois chants : *Le Pauvre, le Bohémien, Chanteclair !* Quelle composition achevée où sont réunis la pensée, le style et le rythme !

N'est-ce pas que celui qui a écrit ces vers mérite que son nom soit conservé et que nos enfants les lisent dans les recueils ?

Hélas ! La chanson proprement dite ou hymne populaire, expression des sentiments du public, de ses espérances et de ses regrets politiques, sociaux ou moraux, la plus vieille forme de la poésie française, puisqu'elle remonte aux jongleurs et aux trouvères, aux maîtres de la *gaye science*, fut d'abord militaire, sous le nom de chanson de geste, badine ensuite, n'est plus cultivée. L'esprit public a tellement changé !

Pour exprimer, comme pour goûter ce genre de poésie, il faut qu'une

influence héréditaire ait passé dans le sang d'un peuple, que des goûts communs aient façonné les sensibilités à la ressemblance les unes des autres, qu'une religion, qu'une idée de patrie assurent une communauté d'espérances. Aussi les provinces guerrières et religieuses ont-elles d'admirables chants populaires ?

A la fin du second Empire, il y avait encore des aspirations communes à traduire par la chanson. Pierre Dupont et G. Mathieu exagérèrent les indignations, mais leurs chants trouvaient des échos. Gustave Nadaud, dans une note plus faible, mais plus vraie, car Napoléon III n'était au demeurant pas plus un Tibère que M. Rouher n'était un Séjan, chantait aussi dans un ton *analogue aux circonstances*, comme disaient nos pères de la grande Révolution.

Nos malheurs de 1870 inspirèrent ensuite Déroulède.

Nommerons-nous, à côté de cette grande voix de patriote, un autre chansonnier inspiré par les convulsions de la Commune de Paris, Eugène Pottier ?

Il faut bien prendre comme exprimant une exaspération sincère ces cris d'un homme qui fut un de ceux qui répondirent le 22 mai à la proclamation de Delescluze. Impossible de méconnaître la beauté sauvage des vers qui traduisent la rage du vaincu, les cris de la défaite et du désespoir (1).

Après on vit tant de palinodies, tant de traditionnelles vertus tournées en dérision que la chanson, faite pour le paysan qui cultive la terre, pour le soldat qui la défend, pour l'ouvrier patriote et bon enfant, pour le bourgeois épris de hautes idées, n'a plus de succès.

La saine gaîté française a disparu. La folie des cafés-concerts est triste, amère et douloureuse ; il n'y a plus que des faiseurs de couplets bilieux qui prêchent et nous rasent (2).

(1) Dernière proclamation de Delescluze : « L'heure de la guerre révolutionnaire a sonné... Le peuple ne connaît rien aux manœuvres savantes, mais, quand il a un fusil à la main, du pavé sous les pieds, il ne craint pas tous les strategistes de l'école monarchiste. Aux armes ! citoyens, aux armes !

» Au nom de cette glorieuse France, mère de toutes les révolutions populaires, foyer permanent des idées de justice et de solidarité qui doivent être et seront les lois du monde, marchez à l'ennemi et que votre énergie révolutionnaire lui montre qu'on peut vendre Paris, mais qu'on ne peut ni le livrer ni le vaincre. » Le principe de toute l'inspiration de Pottier est là.

(2) Ce n'est pas la première décadence de la chanson qu'on ait à enregistrer, puisque le comte de Champagne, il y a des siècles, se moquait des lieux communs sur le retour de la verdure et du rossignol, prétendant que les feuilles et les fleurs ne servaient qu'à ceux qui ne savaient pas inventer autre chose ; mais c'était d'innocentes redites, à côté des romances bêtes et des chansons rosses.

L'ouvrier ne chante plus que ses appétits. « A la descente de la Courtille », près de la grande place de Marzy, dans les cafés du village, est-ce qu'on entend un seul des fiers refrains de l'enfant du pays? (1)

Qu'il me soit permis de citer le passage suivant de l'abbé Joseph Roux, parce que ce dernier qui voit la nature comme la voyait G. Mathieu, vit aussi que le paysan est étranger aux chansons qui paraissent faites pour lui, mais que le lettré est seul à chanter encore.

« Le soleil vient de se coucher dans l'or et la pourpre, la lune resplendit à l'horizon ; les étoiles rayonnent autour d'elle ; le grillon crie, le crapaud soupire, le papillon bruit, le rossignol plein d'amour et d'harmonie éclate ; tout est joie et lumière, et chant et allégresse, et prière et transport... Où est l'homme, il est là-bas qui dort lourdement, n'en pouvant plus d'avoir bu de mauvais vin qu'il a vomi sous forme de chansons ignobles ! »

Au moment où j'écris, la bonne chanson ressusciterait-elle, grâce à l'œuvre de la *Chanson française ?* François Coppée dans de récents poèmes patriotiques a fait vibrer des âmes généreuses, et la « Marseillaise » a pu être vaillamment opposée aux refrains révolutionnaires.

J'ai cru qu'il était bon de faire, non pas œuvre archéologique, car G. Mathieu n'est pas à ce point mort qu'on soit obligé de l'exhumer pour qu'on parle de lui chez les lettrés, mais œuvre de bon Nivernais, en racontant ce que j'ai appris sur un sympathique poète, enfant du pays. J'ai voulu détruire cette légende facile, accréditée au pays par les bons jeunes gens revenant de Paris vers 1850, qu'il fût un bohème à la façon des personnages de Mürger. L'imprudent mystificateur les avait introduits au cercle des *Semelles percées*, les prévenant qu'il était fâcheux d'y laisser tomber sous d'avides semelles quelques pièces de cent sous. G. Mathieu fut un galant homme, sous des allures de cadet de Gascogne et d'excentrique, meilleur que ces bohèmes qu'il fréquentait, aujourd'hui personnages sérieux... Avec bien moins de charlatanisme que d'autres, il cultiva son petit jardin.

Ai-je réussi à fixer dans la mémoire de ses compatriotes cette figure d'homme original, sans pose haïssable, au fond très modeste, toujours

(1) Autour d'une place s'étalent les enseignes : A l'Espérance, A la Renaissance, les Tilleuls... J'entends qu'on y liquide à coups de poing quelque dispute politique ou quelque idylle... Mais à deux pas, le chèvrefeuille embaume, le courlis jette son cri sur le fleuve, le ver luisant brille dans la mousse .. je suis près du clos Pessin, je pense à G. Mathieu. (Note prise en passant à Marzy, mai 1902).

ardent, pour ce qu'il croit la bonne cause, désintéressé Il fut, dans tous les cas, comme poète, vraiment l'homme d'une œuvre qui se tient encore parce qu'elle est l'expression de sentiments, qui chez les vrais patriotes et les vrais amants des belles choses subsisteront tant qu'il y aura une patrie française, ainsi que dans la nature des parfums, des couleurs et des chants ?

Qui donc oserait dire qu'en dehors de la griserie du milieu où se sont chantés des vers de Mathieu, ses poèmes apparaissent comme la carcasse d'un feu d'artifice tiré la veille, que son œuvre ne compte pas, qu'enfin le personnage est un de ceux qu'on cite pour ses excentricités et quelques vers seulement ? En tous cas, la mémoire de G. Mathieu console de la vue de ceux qui, ayant plus d'appétits que de chaleur d'imagination, ont été conduits par la politique plus que par la littérature vite et droit au but de leur ambition. Mais nous devons ajouter que l'être généreux qui ne voulait pas être *attaché*, l'indépendant par excellence, se croyait plus libre qu'il ne l'était réellement ; grisé par sa liberté en dehors, ingénûment il ne comprit pas qu'en partageant les idées du groupe politique qui lui faisait fête, il avait trouvé un maître : la camaraderie, la tyrannie du milieu qui accapare et réduit les volontés. Le monument tout païen, élevé dans le petit cimetière de Bois-le-Roi, est là pour enseigner que ses amis ont voulu que sa mémoire ne gardât rien des pensées proscrites par leur secte. PAUL MEUNIER.

SOIR D'AUTOMNE

Les oiseaux de lumière ayant fermé leurs ailes,
De grands oiseaux de nuit ouvrent larges les leurs,
Et le hibou lunaire ulule ses douleurs
Dans l'éther maladif tramé de filoselles.

Ils s'en vont tous ainsi, les oiseaux, les oiselles,
Les oiseaux de silence et les oiseaux hurleurs,
Sur les étangs de rêve et glauques de pâleurs,
Veufs de leurs nénuphars et de leurs demoiselles.

Et, puisque nos vieux cœurs maintenant sont si las,
Un novembre de mort apprête dans les brumes
L'unitone bourdon qui va sonner le glas

Des baisers de folie auxquels jadis nous crûmes,
Et, n'ayant plus de fleurs et n'ayant plus d'oiseaux,
La souffrance du soir pleure dans les roseaux.

HENRI BACHELIN.

terre, car, « les temps sont proches ; l'astre des Latins pâlit ; la auloise rend ses morts, suivant la prédiction d'Henri Martin ».

ime que l'un des plus intéressants chapitres est celui qui a pour Un curé breton ». On dira que l'auteur a produit là une excep- on se trompera fort : le clergé breton est un clergé à part. Les Roux sont légion. Je me souviendrai toujours avec attendrisse- d'un bon recteur à figure enluminée, qui ne se versait que deux s de vin à son repas, encore qu'il fut très fier de sa cave bien e ; il récoltait dans son verger quinze barriques de cidre dont il ne it pas une goutte, les faisant boire équitablement à ses paroissiens. aussi savait châtier. Il ne dédaignait pas, le dimanche soir, de nduire au logis, avec force coups de souliers dans le bas des reins, rogne communal » devenu trop bruyant. Je fus témoin du deuil lic qu'occasionna sa mort : on pleurait le pasteur ; on ne pleurait moins le citoyen.

e suis cependant fort loin d'accepter les présages trop pessimistes M. Le Goffic concernant la maladie dont souffrirait la Bretagne, lcoolisme, — toujours ! — Je ne comprends point d'ailleurs, qu'après ir cité les paroles prophétiques d'Henri Martin, il nous montre la e bretonne — la seule en somme qui ait des traditions sur quoi bâtir glissant peu à peu à l'hébétude et de l'hébétude au suicide. Je suis au ntraire persuadé que c'est de Bretagne que l'idée celtique rayonnera ir toute la Gaule et que c'est de son sein que surgiront les apôtres des ées nouvelles qui doivent régénérer le monde.

L'apparition de l'*Ame bretonne* s'est déjà signalée par un résultat ussi heureux que pratique. Justement ému des plaintes de notre uteur, le directeur des Beaux-Arts vient de prendre des mesures pour a restauration et le classement du calvaire de Kergrist-Mouellou. La voix de M. Le Goffic fait autorité en matière de littérature et d'art. Les Bretons doivent certes réserver une bonne part de leur admiration et de leurs sympathies à ce bon breton bretonnant qui, par ses œuvres poétiques, ses romans et sa critique éclairée, occupe une des plus honorables places dans la littérature contemporaine et dont — ô miracle ! — les réclamations sont écoutées.

J'aurais peut-être dû transcrire ici quelques réflexions acerbes qui me sont venues à la lecture de quelques pages de ce livre, où l'on parle avec un peu trop de familiarité de certaines choses respectables. J'aurais dû aussi relever la sempiternelle accusation d'ivrognerie jetée à mes compatriotes par un homme qui, tout sincère qu'il soit, ne vit pas toute l'année en Bretagne et qui n'en connaît à fond que le coin où il se rend en villégiature. Cela n'eût rien enlevé à la valeur de l'œuvre ni à ma profonde admiration pour l'auteur, mais, ne suis-je pas moi-même aveuglé par un amour trop exclusif du pays breton ? En ce cas, je devrais rendre hommage au courageux compatriote qui montre sa Bretagne telle qu'elle est, afin que de ses défauts et de sa maladie elle prenne la résolution virile de se guérir.

YVES BERTHOU.

LES POÈTES DE L'AMOUR (*Fin.*)

— La mélancolie s'assombrit en tristesse dans les *Vespérales*, de Paul Reboux, livre qui fit quelque bruit à son heure. Une âme de poète analyste à la manière de Paul Bourget, âme complexe, ardente, troublée, y aime et souffre, errant d'enthousiasmes en désenchantements.

Sa muse est de même capricieuse et flottante : tantôt comme une Ophélie plaintive, dans un *Paysage sentimental*, elle se mire aux ondes diaphanes de la rêverie ; tantôt elle plane, majestueuse, sur des horizons antiques où s'épandent les clartés d'Hélios ou de Sélène ; parfois, d'un puissant coup d'aile, elle s'élance au ciel d'or de la beauté ; souvent, enfin, vibrant comme une harpe éolienne aux brises d'amour qui passent, échos de voix de femmes, elle chante les *Amours* en rondeaux et rondels coquets, pomponnés, enrubannés, ou en madrigaux de galanterie discrète azurés comme des yeux, rosés comme des lèvres :

Quand je les vois sous ta paupière
Briller, doux et mystérieux,
Sont-ce tes regards ou tes yeux
Que je préfère ?

Quand la gaîté de tes dents luit
Dans un éclat de rire mièvre,
Est-ce ton sourire ou ta lèvre
Qui me séduit ?

Et quand je t'ai connue, ô femme,
Reine de grâce et de bonté,
Est-ce ton charme ou ta beauté
Qui prit mon âme ?

Puis le sourire expire sur sa bouche, ses accents se font plus graves. Et, tour à tour pensive et voluptueuse, elle chante l'*Amour* dans les joies radieuses, les lourds vertiges de folie aux âpres relents de chair, les désillusions insoupçonnées, les révoltes et les résignations des ruptures saignantes.

Ici encore se retrouve l'incertitude nerveuse et morose de l'âme moderne : si parfois un apaisement attendri coule en baume sur les passions agitées, presque aussitôt les ombres des souffrances mal endormies remontent des abîmes du cœur :

La lune, qui brillait parmi les cieux profonds,
D'une ombre transparente enveloppait les plaines,
Et, comme une caresse, épanchait sur nos fronts
Le trouble languissant et doux des nuits sereines.
. . . . . .

Il s'exhalait de vous, comme pour me griser,
Un effluve d'amour enveloppé de fièvres,
Et le désir me vint de boire en un baiser
Le rayon argenté qui tremblait sur vos lèvres.

J'effleurai votre bouche. — Instant de volupté
Où je sentis, vibrant d'une ivresse puissante,
Que mon âme éperdue et que votre beauté
Suffisaient à remplir la nuit resplendissante !

Mon cœur se dilatait et palpitait d'espoirs...
Mais la mort d'un amour est près de sa folie.
Insensé ! J'ignorais la force des beaux soirs
Et combien mon baiser vous avait embellie !

— Ce sont les mêmes sentiments et presque les mêmes sensations, avec quelque chose de plus mystérieux, qui s'exhalent, dans une symphonie enchanteresse de parfums, de couleurs et de murmures, du dernier livre d'Achille Ségard, le *Départ à l'Aventure*, dont le titre synthétise à merveille l'inspiration de l'œuvre :

... Le front couronné de rose et de lilas,
Comme les Mages d'autrefois vers le Messie,
Il est parti, joyeux, au début de la vie
Vers celle qui n'existe pas.

Le poète s'en va par « les jardins abandonnés » aux terrasses de rêverie, d'où le regard s'étend sur des paysages nébuleux teintés de bleu pâle et de rose dans les aurores et les crépuscules. Puis voici, le long de la route, des apparitions mythologiques, statues froides ou faunesses ardentes (décidément, depuis quelque temps l'antiquité, si je puis m'exprimer ainsi, devient de l'actualité). Plus loin, des ciels italiens laissent miroiter leur azur étoilé dans les lagunes baignées de langueur dorée :

Sur l'eau sombre où le vent berce les girandoles
Au fil de la romance harmonieuse et lente,
Se balancent au gré de la vague indolente
Le nonchaloir de la canzone et les gondoles.

. . . . . .

Et sous le ciel noyé d'angélique douceur,
Le silence descend sur la ville songeuse
Ainsi qu'un ange pâle épuisé de langueur.

Des femmes près de lui passent sur le chemin, et le « pâle pèlerin », au frôlement de leur sourire et de leur robe, toujours croit revoir en elles la vision de son rêve :

Parfois il s'arrêtait pour cueillir une fleur,
Anémone pâlie ou tremblante azalée,
Et l'offrait à quelque passante long-voilée
Qui semblait ressembler au rêve de son cœur.

Un instant il se repose auprès d'elles sous le charme des yeux mi-clos ou dans l'enveloppement des bras refermés. Mais bientôt, reconnaissant sa méprise à la lumière crue de la réalité, impatient du joug ou écœuré des voluptés banales, toutes, vierges de candeur ou femmes de perversité, il les délaisse ou les repousse.

Enfin il se lasse d'errer vainement dans l'inconnu ; ses pieds sont meurtris aux épines, son front se courbe sous le poids des fatigues. Il faiblit, pleurant aux souffles des souvenirs. Et, se retrouvant seul, découragé, il se recueille loin de la foule, dans une retraite d'âme, « comme un chartreux dans sa cellule », gardant dans son cœur la fleur du rêve éternellement vierge, les yeux fixés vers l'idéale beauté :

Cependant à cette heure où mon cœur désolé
Regrette tout désir et toute rêverie,
Je lui garde en mon âme une église fleurie
Où rayonne son souvenir immaculé !

*
* *

Et qui citer encore ? Edmond Haraucourt, le disciple favori de Leconte de Lisle, dont les vers solennels magnifient les farouches passions aux flammes d'incendie, au-dessus desquelles scintillent par instants les pâles étoiles des mélancoliques espoirs ; — Jean Rameau, le puissant rêveur panthéiste, dont les poèmes glorifient dans l'amour la splendeur de la nature et qui cueille les baisers comme des fleurs dans la *Chanson des Etoiles* ; — Rodolphe Darzens, l'auteur du *Psautier de l'Amie,* au rythme berceur, aux subtiles et pensives tendresses ; — Adolphe Ribaux, le charmant poète épris d'Idéal, égrenant son *Rosaire d'amour* en si douces prières dans l'extase harmonieuse des nuits d'été :

Nuits d'été, nuits d'amour, belles nuits embaumées,
Par les tièdes senteurs que les roses fermées
Vers les étoiles d'or exhalent doucement,
Nuits pleines de silence et de recueillement.

— Pierre de Bouchaud, le délicat et tendre artiste à l'inspiration tour à tour élevée et profonde, évoquant merveilleusement, parmi de voluptueux mystères, les amours antiques et mythologiques ou chantant

l'aimée, de beauté sereine, vers qui monte l'amour calme et lumineux dans la sombre agonie de l'automne :

Viens ! ne nous parlons pas ! je sais si bien comprendre
Le langage muet de ton cœur enchanté !
. . . . . .
O chère, devant toi j'incline ma pensée,
Et, sur ton front ému baisant tes boucles d'or,
Il m'est, quand va mourir la nature oppressée,
Doux de sentir l'Amour résister à la Mort.

*
* *

Et tant d'autres que j'oublie peut-être ! et tant d'autres que je n'oublie pas, mais dont je ne puis analyser les ouvrages, même sommairement ; une telle énumération m'entraînerait trop loin.

— J'ai aussi passé sous silence plusieurs auteurs qui, comme Jean Richepin dans les *Caresses*, pour ne citer que le plus renommé (et encore il est, lui, sensuel avec tant de candeur qu'on peut tout lui pardonner), paraissent ne voir et ne sentir dans l'amour que la jouissance physique. Et de fait, sont-ils de vrais poètes de l'amour ceux qui de parti pris ne rythment de la passion que les frémissements de la chair et les troubles du sang ?

— Il faut, pour donner à l'amour humain toute sa poésie, non pas sans doute l'idéaliser entièrement comme dans le *Raphaël* de Lamartine où l'effort devient une gêne, car alors il n'est plus humain (nous ne sommes pas encore, hélas ! des esprits immatériels), mais du moins mêler dans une pleine harmonie le sentiment et la sensation, de sorte que les vibrations des sens se confondent avec celles du cœur et qu'ainsi toutes les ombres se dorent, dans le charme lyrique, au rayonnement unique de l'union des âmes,

— Le premier don des poètes devrait être la bonté, qui parfume l'âme de douceur en face des pauvretés et des deuils de l'existence, embrassant dans le rêve les hommes et les choses d'une immense étreinte de charité miséricordieuse. Or, l'amour poétique apaisé, adouci en tendresse consolante et bienfaisante, n'est lui-même qu'une des formes de la bonté ; et par là il retourne au grand amour, principe divin, lumière d'Idéal qui parfois se reflète dans les œuvres humaines comme un rayon de la beauté souveraine.

FERNAND RICHARD.

CONCOURS DE FLEURS

En cette maussade saison, est-il rien de plus gai que de revivre pendant un instant, au milieu des fleurs, les charmes du printemps et de l'été ?

Cette agréable sensation, je l'ai éprouvée en visitant le concours de fleurs organisé par le Groupe d'émulation artistique de Nevers. Les œuvres envoyées avaient été exposées Salle des Dépêches du *Journal de la Nièvre.*

J'ai remarqué que les roses dominaient. On aurait pu croire que c'était le sujet imposé, mais non, c'est simplement un hommage rendu à la reine des fleurs Presque toutes les variétés y étaient représentées : la France, la Maréchale-Niel, Paul-Néron, les roses de Bengale, etc.

Pour classer équitablement ces œuvres, qui, à première vue, semblent être d'égal mérite, un jury d'artistes de compétence indiscutable était nécessaire. Aussi le Groupe avait-il confié cette délicate mission à MM. Mohler, Henri du Verne, Barillet, artistes peintres ; Paul Meunier, avocat ; Gaston Davy et Patrolin, horticulteur.

A l'unanimité, le premier prix a été décerné à M. Lebrat, chef de gare à La Ferté-Alais, pour son bouquet de roses traité avec un rare talent.

A côté des envois des concurrents, j'ai eu la satisfaction d'admirer des œuvres de la plupart de nos artistes nivernais, œuvres attribuées en prix aux lauréats : un modelage de M. G. Molher ; des peintures de MM. Henri du Verne, Barillet, etc. N'est-ce pas un témoignage de la sollicitude de ces maîtres pour ces talents qui se révèlent, et aussi pour le Groupe, dont la seule ambition est de chercher à développer le sentiment artistique chez les jeunes ?

G. G.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Gentil Theodoor Antheunis.

(1840)

LA SOURIS

(*Berceuse.*)

Dans la chambre où va et vient le berceau,
D'un trou de souris sort un fin museau.
La souris gentille
Trottine, sautille,
Tourne à droite, à gauche, et file un moment
Tout droit devant elle, et va lestement.....

Pas de bruit ! sinon, petite souris,
Mon enfant s'éveille en poussant des cris.....

Elle court à droite, à gauche, ici, là ;
Tout près du berceau, tenez, la voilà !
La souris gentille
Trottine, sautille,
Se dresse, flairant, regardant aussi
S'il ne reste pas de galette ici.

Pas de bruit ! sinon, petite souris,
Mon enfant s'éveille en poussant des cris.....

Des miettes par terre, il en est beaucoup
Que laissa pour toi le petit : prends tout !
La souris gentille
Trottine, sautille ;
Elle a grignoté, mangé tout son saoûl,
Puis — une, deux, trois — sauté dans son trou !

Petite souris, va sans bruit..... enfin
Mon enfant s'endort, ma chanson prend fin.

DU BERCEAU DANS LA TOMBE

Un tourbillon malfaisant passe,
Une fleur s'incline en mourant.
Un tout petit enfant trépasse,
Au berceau la tombe le prend.

Qui parera son lit de terre ?
— Les marguerites des gazons...
Qui l'endormira dans sa bière ?
— Les oiseaux avec leurs chansons...

Qui lui dira conte ou merveille?
— Le tilleul, quand la lune luit...
Aura-t-il un gardien qui veille?
— L'étoile brillant dans la nuit...

Qui calmera sa soif, encore?
— De rosée, il ne manque pas...
Et pour l'éveiller à l'aurore?
— Jamais rien, ni personne, hélas!

DÉCHAUSSÉ

Sur ses bas courait un petit garçon;
Grand plaisir à son gré, mais défendu sans doute.
La mère crie : « Arrive, écoute!
Viens prendre tes souliers luisants à la maison! »
Courir sur leurs bas
Plaît aux petits gars,
Mais il faut remailler, rapiécer, n'est-ce pas?

Sur ses bas toujours il courait : la voix
Est sans portée, il semble sourd à la parole.
La mère crie : « O méchant drôle,
Je jette tes souliers par la fenêtre, vois! »
Courir sur leurs bas
Plaît aux petits gars,
Mais il faut remailler, rapiécer, n'est-ce pas?

Sur ses bas plus fort il courait, ma foi!...
Comme le vent il vole, il vire, il va plus vite.
La mère crie : « Ah! tout de suite,
Saute, cours! je m'en vais t'attraper malgré toi! »
Courir sur leurs bas
Plaît aux petits gars,
Mais il faut remailler, rapiécer, n'est-ce pas?

Sur ses bas l'enfant lors avec douceur
S'approche, prend sa mère en ses bras, la caresse.
Elle sourit avec tendresse :
« Cher ange! petit gueux! et voleur de mon cœur!
Courir sur leurs bas
Plaît aux petits gars;
Va! mailler, tricoter, ce n'est pas grand tracas! »

Theophiel Coopman
(1852)

VOIX D'ENFANTS

Ce que ne rendraient pas le chant de la fauvette,
La brise du printemps, les fleurs au teint nacré,
Ni la harpe, du cœur souveraine interprète,
Ni la voûte du ciel, du beau ciel azuré ;

Ce que n'expriment pas la bouche du poète
En son verbe charmeur, par la muse inspiré,
Ni le pur crépuscule en sa douceur discrète,
Ni le brillant soleil en son éclat doré ;

C'est tout ce que la voix des enfants porte en elle,
La voix qui réjouit la maison maternelle
Flottant en un milieu d'amour épanoui ;

Elle nous fait songer à nos heures lointaines,
Nous murmurant, ainsi que le bruit des fontaines,
Le chant de l'avenir, le rêve d'aujourd'hui.

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

Phot. Mazellier.

Le monument de Jeanne-d'Arc à St-Pierre-le-Moûtier

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Nous présentions dernièrement, à nos lecteurs, un petit recueil de vers de M. Alfred Guenin, et nous en détachions un gracieux fragment. Aujourd'hui, le jeune auteur nous offre une comédie-bouffe en un acte : *L'irascible Cognodot*. (Edition de la *Revue libre*, rue de Greffulhe, 4, Paris). Cognodot a double raison d'être irascible : on lui a volé son pardessus et sa femme. Il se réconcilie avec l'humanité, quand, à la suite de péripéties hilarantes, il retrouve le voleur et les objets volés. — Agréable bouffonnerie écrite avec verve.

Après une interruption de dix-huit mois, la revue internationale : *l'Humanité nouvelle*, reprend sa publication. A l'encontre de la plupart des périodiques, dont tous les collaborateurs sont liés par des vues identiques, elle laisse à chaque écrivain toute son indépendance. « Chaque auteur, ayant sa pleine liberté de pensée, n'engage que lui-même. La revue, par suite, est ouverte à la controverse ». On peut la comparer à « un salon où, sous une forme courtoise, chacun expose ses idées, où chacun écoute poliment l'opinion exprimée ». — Mensuelle, 17 fr. par an. — Paris, cour de Rohan, 3 *bis*, rue du Jardinet.

LA REVUE DU BIEN (110, rue du Bac, Paris).

Fondée, il y a deux ans, pour contrebalancer dans l'esprit des honnêtes gens la publicité excessive faite au vice et à la laideur, la *Revue du Bien*, sous la direction de M. Marc Legrand, publie le 1er de chaque mois des pages de saine littérature, dues aux meilleurs écrivains, des gravures des maîtres de l'art. Ses rubriques spéciales, sont : « le Bien qu'on fait » ; « le Bien à faire » ; « les Œuvres » et « les Gens de Bien ».

Abonnements : 5 fr., pour Paris et Seine-et-Oise, 6 fr. pour la province.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nos compatriotes : Sont promus au grade de colonel, MM. Emile Taverna, Frédéric Thévenet ; lieutenant-colonel, M. Gudin de Vallerin ; chef de bataillon, MM. Thibaudin et Le Tersec. — M. Joseph Rousseau est admis à l'Ecole polytechnique (n° 107). — Rappelons que notre compatriote le colonel Taverna, sorti de Saint-Cyr avec le n° 4, fut classé le 1er sur 68 à sa sortie de l'Ecole supérieure de guerre.

.·. Le jury du concours de fleurs organisé par le Groupe d'émulation artistique de Nevers a procédé de la manière suivante au classement des vingt-huit œuvres présentées. — *Peinture :* 1er prix, M. Lebrat ; 2e, Mlle Marguerite Brazeau ; 3e, Mlle Houard ; 4e, Mlle Cognet. — *Aquarelles :* 1er prix, M. E. Peigne ; 2e, Mme Doillon-Reimbolte ; 3e, M. Bourdier. — *Arts industriels :* 1er prix, MM. Marest frères ; 2e, M. Bourdier ; 3e, M. Suchaud. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

BALLADE

Par O. LAUNISCH

QUAND la nuit parut au firmament, parée de sa robe noire à paillettes d'or ; quand tout fit silence sur la terre et que les humains reposèrent leurs membres fatigués du travail de la journée ; quand l'oiselet se fut endormi dans son nid moelleux enfoui sous la ramure ; quand les chênes séculaires se furent raidis dans leur attitude altière, et que les blancs et fuselés bouleaux, les ormes ébouriffés et les charmes touffus eurent cessé de chuchoter avec la brise ; quand la pâle Phébé laissa sur toutes choses glisser les flots tremblants de ses rayons d'argent ; quand le vieux moulin du village eut cessé son tic-tac rythmique et monotone ; quand, seule à ne point partager le sommeil de la nature, la source courut discrètement en bruissant à peine sur les cailloux blancs de son lit ; — alors se rida soudain la surface de l'onde qui baigne les assises de l'antique manoir ; des voix retentirent, frêles et charmantes dans la nuit ; une troupe échevelée de naïades légères s'en alla courant sous les charmes, et là, sur l'herbette et la mousse tendre, Napées, Naïades et Hamadryades, encore tout humides de la vespérale rosée, étincelantes et belles sous les rayons de lune, Napées, Naïades et Hamadryades tournèrent, tournèrent sans cesse sous les charmes rêveurs, envolés dans leurs songes...

Puis les Sylvains sont sortis de leurs niches dans les arbres ; ils se sont mêlés à la troupe joyeuse, et Napées, Naïades, Hamadryades et Sylvains aussi ont tourné, tourné sur l'herbette et la mousse tendre,

sous la charmille mystérieuse, près des vieux murs du château sombre... Sylvains, Napées, Naïades et Hamadryades ont éclaté soudain en cris joyeux... Et l'oiselet sommeillait sur la branche et tout autour erraient les noirs démons et les fantômes démesurément longs sous leur grand linceul blanc, et les mauvais génies et les gnomes effrayants...

Sylvains, Napées, Naïades et Hamadryades, sur l'herbette et la mousse tendre, sous le dôme constellé du bleu firmament, tournaient, tournaient follement. Que se disaient-ils ? — Ce que l'on peut se dire sous les feuilles des charmes... bien des choses, ou plutôt... rien du tout !...

Cependant, la lune décrivait lentement son orbe dans les cieux : elle était alors arrivée au milieu de sa lumineuse course. Il était minuit.

Minuit ! L'heure mystérieuse où le phalène galant s'en va lourdement dire à la belle-de-nuit cent choses amoureuses... Minuit ! L'heure terrible où les esprits s'entretiennent à voix basse dans l'ombre et où de funestes complots se trament entre les spectres et les revenants, et les monstres fantastiques et les chimères hideuses.

Minuit ! L'heure solennelle où la terre semble s'arrêter.

> Pour laisser aux mortels le temps de contempler,
> Dans les cieux perlés d'or, la lune radieuse !... (1)

Il était minuit, et sous la charmille se continuait la ronde, vive, animée, exquise dans l'ombre...

... Soudain, sous une arche croulante du vieux pont du château, un hibou fit retentir son hululement lugubre. Le cri sinistre, répété d'écho en écho, à travers la vallée, vint mourir sous les charmes en des notes plaintives... En moins de temps que ne s'ouvre aux caresses des zéphyrs le sein diaphane des roses, et comme s'ils eussent été frappés par la baguette magique de je ne sais quelle fée jalouse, les Sylvains avec les Hamadryades se précipitèrent alors jusqu'au plus creux des arbres ; les Napées coururent se blottir dans leurs retraites fraîches au fond de la prairie ; les Naïades disparurent dans l'onde murmurante... Un bruit discret de feuilles froissées, de quelques rides à la surface de l'eau, un frisson furtif à travers la ramure... et tout redevint calme et muet comme la mort.

Plus ne hulula le hibou mélancolique aux prunelles circulaires sous

(1) Goethe.

les arches du vieux pont ; plus ne se rida la face de l'onde autour de l'antique manoir ; plus ne coururent de mystérieux frissons dans la feuillée ; plus ne dansèrent en rond sur l'herbette et la mousse tendre habitants des forêts, ni des vallées, ni des sources cristallines.....

. . . . . .

Et le matin, dame Aube parut à l'horizon, flottant dans sa robe de vapeurs blanches.

Dame Aube parut, frileuse sous sa mante ; légère et fluette, elle glissa délicatement sur toutes choses, distribuant à la fleur ses parfums et à l'onde ses sourires...

Dame Aube effleura, fine et discrète, la verte chevelure des ormes et des charmes ; puis elle vint déposer encore une fois sur le front superbe des chênes antiques un baiser de respect et d'amour...

Dame Aube passa, laissant voir à peine son minois frais et rose, ses yeux veloutés et sa bouche rieuse...

Dame Aube passa, charmante et rêveuse dans ses longs voiles de neige et d'azur...

Dame Aube disparut à l'horizon, pâle, grêle et mince comme une voix de fauvette.

Dame Aube disparut et vint l'Aurore aux doigts de rose...

*Traduction et adaptation d'*HUNMORR-WANDEAU.

AU « GENIE GARDANT LE SECRET DE LA TOMBE »

DE SAINT-MARCEAUX

(*Musée du Luxembourg*)

Veille d'un bras jaloux au douloureux secret
Sous ta garde dormant, mystérieux génie !
Là gisent apaisés rêves, amour, regret,
Et toute fibre encor dont se trame la vie.

Pour que ne soit troublé jamais ce lourd sommeil
De l'être las de vivre et que l'oubli repose.
Aux flancs de l'airain dur à l'abri d'un éveil,
Que nul regard humain ne glisse en l'urne close.

Parmi la cendre froide et les espoirs fermés,
Où fut un cœur vibrant, pâlie, une étincelle,
Reste de bonheurs morts, de souvenirs aimés,
Sous les passés éteints peut-être survit-elle...

Le rayon du regard pourrait la rallumer.

C^esse DE CHAMPS DE SALORGES.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE LA LOIRE

Combat d'Orléans.

11 octobre. — Le 11 octobre, à sept heures du matin, le colonel rassembla les commandants de compagnies et leur annonça que, l'ennemi étant en forces, on abandonnait Orléans.

Les 2e et 3e bataillons devaient soutenir la retraite, pendant que le 1er défilerait. Le point de réunion était Sandillon ; en conséquence, le 1er bataillon s'ébranla le premier par la route, escortant les bagages et les blessés. Les 2e et 3e furent placés en bataille à droite et à gauche du village.

Quelques coups de canon, partis des avant-postes ennemis, nous annoncèrent bientôt que l'action était commencée. Le régiment du Cher, laissé dans la forêt, avec une compagnie de zouaves pontificaux (capitaine Le Gonidec) attaquée par des forces supérieures, dut se replier, non sans laisser bon nombre de morts et de blessés dans la forêt (1).

Les 2e et 3e bataillons, suivant les ordres donnés le matin, prirent la voie ferrée et se dirigèrent sur Orléans ; des tirailleurs furent placés dans les vignes, à droite et à gauche du chemin de fer, pour protéger les flancs de la colonne ; plusieurs d'entre eux y furent tués ou blessés, entre autres l'adjudant Reullon. A la gare d'Orléans, le général Borel, chef d'état-major de l'armée, voyant ces deux bataillons en bon ordre, leur fit compliment de leur combat de la veille, et s'adressant aux commandants de Savigny et de Veyny, leur demanda un dernier effort pour laisser au matériel d'artillerie le temps nécessaire pour passer la Loire. Le 2e bataillon retourna jusqu'à la gare des Aubrais, et là, soutenu par deux bataillons de la légion étrangère (colonel de Jouffroy), il supporta de trois à sept heures tout l'effort de l'infanterie bavaroise. Le commandant Arago, de la légion étrangère, y fut tué, ainsi que le capitaine Josserand, le lieutenant de Couvelaire de Rougeville, l'adjudant Bramard, le sergent-major Ollier, du régiment de la Nièvre. Les

(1) La compagnie de zouaves pontificaux, arrivée de Rome depuis deux jours, et comptant 120 hommes à peine, fut héroïque dans cette journée ; elle soutint pendant deux heures l'effort d'un ennemi supérieur en nombre et lui fit éprouver des pertes sensibles. Elle perdit plus d'un tiers de son effectif.

capitaines Pétry, Paul et Ludovic Tiersonnier, les lieutenants Soucques et du Colombier se firent particulièrement remarquer dans ce combat, qui fit le plus grand honneur au 2e bataillon et à son commandant de Savigny. Ce bataillon partagea, avec la légion étrangère, l'honneur de quitter le dernier la ville ; il n'abandonna la gare des Aubrais, réduite en flammes, qu'à la nuit tombante et quand toute résistance fut devenue impossible. Pendant ce temps, le 3e bataillon occupait la porte Bannier ; le chemin de fer d'Orléans à Blois lui servait de ligne de défense.

Un bataillon de chasseurs et un bataillon d'infanterie furent envoyés dans les vignes par le général de la Motte-Rouge, qui se porta lui-même à la porte Bannier avec tout son état-major.

Bientôt, les premiers tirailleurs allemands parurent dans les vignes, le feu de l'artillerie se rapprocha ; un obus, dirigé probablement sur l'état-major, éclata en tête de la 4e compagnie.

Quatre hommes roulèrent ensanglantés aux pieds du général. Une certaine émotion se manifesta dans les rangs, mais grâce à l'énergie et au sang-froid du sous-lieutenant de Thé, l'ordre fut bientôt rétabli ; les hommes furent déployés en tirailleurs et abrités derrière les talus du chemin de fer, de façon à offrir le moins de prise possible aux projectiles.

M. Genty, ancien préfet de la Nièvre, n'avait pas hésité à se rendre lui-même au plus fort du danger. Les blessés furent enlevés et transportés par ses soins à l'hôpital d'Orléans ; ils devaient malheureusement succomber tous les quatre aux suites de leurs blessures. A cette occasion, M. Genty permettra à l'un de ses anciens administrés de lui payer le tribut d'éloge et de reconnaissance qui lui est dû.

Les obus ennemis passant par dessus nos têtes, commençaient à éclater sur Orléans ; plusieurs projectiles étaient tombés sur le Mail, sur l'hôtel Saint-Aignan et sur l'église Saint-Paterne.

Le général La Motte-Rouge, ne voulant pas exposer la ville à un bombardement, ordonna la retraite ; le but qu'il s'était proposé était atteint, et nous pouvions partir. On rangea les hommes sur deux files, le long des maisons, pour leur épargner autant que possible le danger des obus qui éclataient sur le pavé, et en suivant le faubourg Bannier, la rue Bannier et la rue Royale, nous évacuâmes Orléans en bon ordre.

Le soir, à sept heures, nous arrivions, harassés, à Sandillon. Ce village était encombré de troupes qui avaient quitté Orléans avant nous. Le

colonel poussa jusqu'à Jargeau, tous les hommes furent logés chez l'habitant (1). Tels furent les deux combats du 10 et du 11, si honorables pour notre jeune régiment.

12 octobre. — Le 12 au matin, le colonel, pour éviter l'encombrement des routes, se décide à prendre par la Sologne, et après avoir traversé Tigy, nous arrivons à la nuit tombante au village de Cerdon. Là, le plus gracieux et le plus sympathique accueil nous fut fait; nos hommes furent logés chez l'habitant, et tout nous faisait espérer une nuit tranquille, quand, à minuit, arrive un bataillon d'infanterie ; son commandant demande à parler au colonel du 12e mobiles, et lui dit que des forces ennemies très considérables étaient signalées à Vannes, village situé à trois lieues sur notre droite. Le colonel, sur ces renseignements erronés, n'osa pas prendre la responsabilité d'un séjour plus long dans le village, et à une heure du matin, nous partions pour Châtillon-sur-Loire. Nous devions attendre, dans cette petite ville, les ordres du général Martin des Pallières, appelé au commandement de la 1re division du 15e corps, dont on hâtait la formation.

Le 12, au soir, après une halte dans le village d'Autry, le régiment arriva à Châtillon-sur-Loire ; les hommes furent cantonnés ; chaque habitant se disputa le plaisir de les loger et de les nourrir. Ces braves gens ont bien mérité la reconnaissance des Nivernais (2).

13, 14 et 15 octobre. — Les journées des 13, 14 et 15 octobre furent passées à Châtillon-sur-Loire à compléter et à remplacer l'équipement des hommes ; des vareuses, des pantalons, des souliers furent distribués à ceux qui en avaient le plus pressant besoin. Les malades et les blessés qui avaient pu suivre furent dirigés sur Nevers; là aussi, nous fûmes rejoints par quelques mobiles égarés dans la forêt et dans la ville d'Orléans pendant les affaires du 10 et du 11 (3).

(1) Les rapports officiels allemands portent à 45.000 hommes et à 160 bouches à feu les forces auxquelles nous eûmes affaire. Le 10, à Artenay, nous étions 6.000 hommes à peine ; le 11, à Orléans, nous n'étions pas 5.000. Les pertes de l'armée allemande, dans les deux journées, furent de plus de 13.000 hommes. — (Lettre de l'aumônier bavarois Gross, publiée dans les journaux du Loiret.)

(2) M. Amédée Achard, chez lequel le colonel et les officiers supérieurs étaient logés, à Cerdon, a publié, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre 1871, une charmante nouvelle, intitulée l' « Alerte », et dont notre passage et notre départ précipité lui ont fourni le sujet ; les portraits de nos officiers, du turco qui nous accompagnait y sont d'une ressemblance frappante. Que le spirituel écrivain reçoive en passant nos remerciements pour les choses flatteuses qu'il a dites de nous. Je ne puis que conseiller à tous nos camarades la lecture de sa délicieuse nouvelle.

(3) Le lieutenant Soucques, du 2e bataillon, avait été séparé du régiment au moment de l'évacuation de la gare des Aubrais. Ne connaissant pas le point de retraite, il

Les vacances des cadres furent comblées ; les exercices furent fréquents. Le régiment était donc dans de fort bonnes conditions quand, le 16, il reçut l'ordre de partir pour Argent, où se formait la 1re division du 15e corps.

A partir de ce jour, nous fîmes partie de la 1re brigade (de Chabron) de la 1re division (Martin des Pallières) du 15e corps (d'Aurelle de Paladines). La 1re brigade était ainsi composée dès le début :

38e de ligne : lieutenant-colonel Courtot (1). — 1er zouaves de marche : lieutenant-colonel Chauland. — 12e mobiles (Nièvre) : lieutenant-colonel de Bourgoing. — 1er bataillon de mobiles de la Savoie : commandant Costa de Beauregard (détaché à Gien).

3es bataillons des 2e, 3e et 4e régiments d'infanterie de marine, formant régiment de marche sous les ordres du lieutenant-colonel Coquet.

La 2e brigade (général Bertrand) occupait Aubigny.

Le général d'Aurelle de Paladines, commandant en chef le 15e corps, et le 16e en formation, avait son quartier général à Salbris.

Dès le premier jour de notre arrivée à Argent, sous l'énergique impulsion du général en chef, puissamment secondé par les généraux des Pallières et de Chabron, l'armée, composée d'éléments si divers et si peu exercés, prit un aspect excellent.

Les cours martiales siégèrent régulièrement ; des exemples sévères et nombreux ramenèrent la discipline parmi les régiments de marche.

Chez les mobiles, l'indiscipline était rare ; de ce jour elle disparut.

Leur exactitude dans le service des grand'gardes, leur bonne volonté pendant les manœuvres d'ensemble auxquelles ils prirent part, leur valurent les éloges du général de Chabron. On connaissait, dans la division, les efforts tentés par nous devant Orléans ; le héros de Palestro, si bon juge en fait de bravoure, en tint compte à ces jeunes soldats.

A Argent, le régiment reçut les vivres de campagne ; les officiers s'initièrent aux services des distributions ; les immenses et incommodes marmites furent échangées contre les gamelles et les bidons réglementaires.

prit la route de La Ferté-Saint-Aubin, rallia à lui une trentaine d'isolés, les fit vivre pendant trois jours et nous rejoignit à Châtillon avec ses hommes en excellent ordre. Il montra en cette circonstance la plus grande intelligence.

(1) Le 38e de ligne, vieux régiment arrivant d'Afrique, était admirablement commandé, la discipline y était parfaite, on pouvait le citer comme un modèle.

La dernière quinzaine d'octobre, passée tout entière au camp d'Argent, fut employée à de nombreux exercices, et à des reconnaissances poussées dans la direction de Sully. Ces reconnaissances avaient pour but d'habituer les troupes aux longues marches, et de faire sentir notre présence à l'ennemi. Chaque jour, des prisonniers étaient ramenés au quartier général.

C'est aussi à Argent que nous fûmes rejoints par nos médecins et notre aumônier, séparés de nous depuis le combat d'Artenay.

Au commencement de la journée du 10 octobre, ils avaient établi leur ambulance au hameau de la Croix-Briquet, et nos premiers blessés y avaient été transportés. Bientôt le village de la Croix-Briquet devint le centre de la résistance, la maison qui servait d'ambulance avait été criblée d'obus malgré la croix de Genève qui aurait dû la protéger. La cavalerie allemande y pénétra, poussant et sabrant nos pauvres soldats débandés. Le digne abbé Cachet courut les plus grands dangers ; menacé ainsi que le docteur Dézautières, par ces soldats ivres de leur victoire, il ne dut la vie qu'à l'intervention d'un officier supérieur bavarois. Ils passèrent une nuit affreuse au milieu de morts et de blessés, et assistèrent navrés au triomphe de nos ennemis.

Au bout de quelques jours, les blessés pansés, les morts enterrés et les malades consolés, ils pensèrent à nous rejoindre. Voyant que les généraux allemands trouvaient fort agréable de leur faire soigner leurs malades et supposant, non sans raison, que nous avions grand besoin d'eux, ils se décidèrent à fuir. Guidés par un paysan, ils traversèrent la forêt et, laissant Orléans sur la droite, purent rejoindre les avant-postes français aux environs de Gien, après une marche de près de trois jours. Leur arrivée fut une joie pour tous. Indépendamment du besoin que nous avions de leur ministère, tout le monde était heureux de revoir notre bon aumônier si sympathique à tous ; nos excellents médecins Comoy et Dézautières, si dévoués aux soldats, si bons camarades.

Au camp d'Argent, nous perdîmes le capitaine de Saint-Vallier appelé au commandement du 4e bataillon en formation à Nevers. Il emmena plusieurs officiers du régiment, et les vides par leur départ furent comblés au moyen de nouvelles promotions.

(*A suivre.*) X...

AUTOMNE

Dans le parc vaporeux où le jour s'atténue,
Voici que la nuit vient refermer tous les yeux
Et bercer le platane et la charmille nue
De la mysticité de ses rêves pieux.

L'ombre s'avance à pas félins dans les allées,
La mousse a secoué bien vite son tapis,
Pendant que, redoutant les premières gelées,
Tremblent dans les buissons les oiseaux assoupis.

Au bout des longs tunnels une lumière flotte,
Diffuse, étrange, et comme un astre agonisant ;
Et j'entends tout à coup miauler la hulotte
Et sur le noir taillis passer son vol pesant.

Le frisson de la nuit a mordu ma pensée...
Verrai-je le soleil irradier demain ?
Quand pourrai-je achever mon œuvre commencée,
Et pétrir de nouveau la glaise, de ma main ?

L'atmosphère s'endeuille, et les ténèbres louches
Ternissent la beauté des lauriers défleuris ;
Le parfum de l'air tiède avait baisé leur bouche
Et l'hiver maintenant courbe leur front meurtri.

Rien ne résiste au tourbillon de la rafale,
La brume décompose et sème tous les corps,
Et tandis que, brisés, les jeunes troncs s'affalent,
La forêt, veuve, éprouve une angoisse de mort...

Toujours l'angoisse ainsi rongera nos années,
Nos yeux ne verront plus luire les clairs matins,
Et nous n'aurons jamais dans nos âmes fanées
La tranquille vertu des vieux siècles éteints.

VINCENT DÉTHARÉ.

FERNAND RICHARD.

UN CONTE POPULAIRE DU NIVERNAIS

L'HOMME SANS PEUR (*Suite*)

IV

JEAN-SANS-PEUR

Il y avait une fois un jeune homme orphelin qui était filleul du curé de la paroisse. Il alla trouver son parrain :

— Mon parrain, votre marguillier (1) est mort; voulez-vous me prendre pour le remplacer?

— Oui, mais pourquoi ne te maries-tu pas ? Te voilà bien en âge.

— Mon parrain, je m'appelle Jean-sans-Peur: tant que je n'aurai pas eu peur, je ne me marierai pas.

Voilà Jean installé dans ses nouvelles fonctions, sonnant la cloche à la rompre. Cependant son parrain songeait au moyen de lui faire peur pour l'amener à se marier. Un soir, il monta au clocher cinq ou six grandes statues de saints et les rangea autour de la corde qu'il coupa aux trois quarts; elle ne tenait plus que par quelques fils. Le matin, avant jour, quand le marguillier alla sonner l'*Angelus*, la corde lui tomba sur la tête :

— Tiens! on a coupé ma corde ; allons voir ce que cela veut dire.

Il monta au clocher et se trouva en présence de ces grandes statues blanches que la pique du jour éclairait faiblement :

— Qui êtes-vous?... C'est vous qui avez coupé ma corde? Attendez!

Et il les jeta par la fenêtre, puis ayant renoué la corde, il sonna l'*Angelus* comme à l'ordinaire.

— N'étais-tu pas en retard ce matin pour l'*Angelus*? lui dit son parrain.

— Un peu : Il y avait cinq ou six bons saints dans le clocher, qui s'étaient avisés de couper la corde...

— Tu n'as pas eu peur?

— Non, mon parrain ; rien ne me fait peur... mais le temps me dure ici et je suis décidé à voyager. Je vais me faire faire un bon bâton et m'en aller.

(1) Bedeau.

— Y es-tu bien décidé !

— Oui, mon parrain.

— Eh bien ! tu n'as pas besoin de bâton : Voici une canne que je te confie (c'était le bâton de la bannière), ne la perds pas, elle te rendra service.

Jean-sans-Peur se mit donc en route. Il marcha pendant quatre jours sans trouver un logement. Enfin il arriva près d'une maison et demanda à coucher :

— On ne loge pas ici, allez plus loin.

— Je suis brisé de fatigue. Y a-t-il une auberge aux environs ?

— Il n'y a rien qu'un vieux château où il ne fait pas bon d'entrer, on n'en sort pas, le diable y vient.

— Oh ! moi, je suis Jean-sans-Peur, j'y vais. Pouvez-vous me donner un peu de pain pour souper cette nuit et un jeu de cartes pour m'amuser ?

On lui donna ce qu'il demandait et il se dirigea vers le château, où il entra et s'installa. Il fit un bon feu dans une des chambres et se mit en train de battre ses cartes pour tuer le temps. Tout à coup, il tomba par la cheminée un bras, puis un autre, puis les jambes...

— Bon, dit Jean, voilà des quilles, il ne manque que la boule.

Au même instant, la tête roula dans l'âtre. Puis tous les membres se réunirent et il se trouva debout devant lui un petit homme qui lui dit :

— Veux-tu que je joue avec toi ?

— Oui, dit Jean-sans-Peur, j'avais besoin d'un compagnon. Commençons.

Au cours du jeu, le diable — car c'était lui — fit tomber une des cartes de Jean.

— Ramasse ma carte.

— Non, je ne suis pas ton valet.

— C'est toi qui l'as fait tomber, ramasse-la.

Le diable se baissa ; aussitôt Jean-sans-Peur lui donna un grand coup de sa canne et redoubla de toutes ses forces. Le diable ne pouvait plus relever la tête.

— Laisse-moi, laisse-moi ! cria-t-il.

— Promets d'abord de ne pas revenir ici.

— Je le promets.

— Dis-moi ce que tu y viens faire.

— Suis-moi et tu le sauras.

Le diable mena Jean-sans-Peur dans une pièce à côté et, levant une dalle, montra un tas d'argent et d'or.

— Voilà ce qui m'amène ici.

— N'y reviens plus... et maintenant file par ce trou de la *bassie*.

Le diable parti, Jean sans-Peur prit sa charge d'or et continua son voyage. Il arriva dans une ville où tout le monde était triste et désolé.

— Pourquoi, demande-t-il, cette affliction générale ?

— C'est que le diable doit venir à minuit s'emparer d'une femme et personne ne peut l'en empêcher.

— Conduisez-moi chez cette femme.

On l'y mena. Il trouva la malheureuse à moitié morte de peur.

— Voulez-vous me laisser passer la nuit dans votre maison ?

— Oh ! retirez vous plutôt, où vous êtes perdu comme moi.

Il fit semblant de sortir, mais se cacha derrière les rideaux du lit. A minuit, le diable se présenta. Au même instant, Jean-sans-Peur leva sa canne et lui en asséna quelques bons coups sur la tête.

— Arrête, arrête ! Je te reconnais, criait le diable. Je m'en vais.

— Promets de ne plus revenir.

— Je le promets, — et il s'enfuit.

Jean-sans-Peur quitta la ville où tout le monde le combla de remerciements. Après quelques jours de marche, il arriva dans la capitale du royaume. Là aussi, le peuple était en deuil. C'était le jour où une jeune fille devait être livrée au diable ; car, chaque année, il fallait payer pareil tribut et le sort avait, cette fois, désigné la fille du roi. Comme elle se rendait au rendez-vous fixé, Jean se posta sur son passage et lui demanda la faveur de l'accompagner.

— Non, dit-elle, ne venez pas, vous partageriez mon triste sort.

Mais il la suivit quand même et lorsque le diable arriva, il prit sa canne, le battit et le mit en fuite aussi facilement qu'il l'avait déjà fait. Puis il reconduisit la jeune fille chez son père.

— Puisque vous avez sauvé ma fille, dit le roi, je vous la donne en mariage.

— Sire, je vous remercie, mais je ne peux pas me marier avant d'avoir eu peur et je suis Jean-sans-Peur.

— Eh bien ! revenez ce soir, je vous invite à dîner.

Le roi fit faire une grande tourte (galette) dans laquelle on enferma un pigeon vivant. Au dîner, on posa ce plat devant Jean-sans-Peur qui l'ouvrit sur la prière du roi. Aussitôt le pigeon s'envola avec un grand bruit d'ailes sous les yeux de Jean, qui recula en sursaut.

— Vous avez eu peur, dit le roi.

— Sire, j'en conviens.

Rien ne s'opposait plus à son mariage. Il épousa donc la princesse. Quelles noces ! J'y suis restée toute une semaine, puis je suis venue ici vous dire mon conte.

(*Conté par* EULALIE SURGAIS, *à Mesves-sur-Loire*).

ACHILLE MILLIEN.

BOIS D'AUTOMNE

Sunt lacrymæ rerum.
VIRGILE.

Le tapis cuivré des bois à l'automne
Se verdit encor du lierre traînant.
D'un jaune éclairci, le taillis frissonne,
Où tombe un rayon de vieil or mourant.

Toute feuille, au bout des branches séchées,
Semble une main lasse, une vieille main,
Qui voudrait laisser aux choses penchées
Ses adieux avant de mourir demain.

Tout cela tremblote, espoirs éphémères,
Jetant de la crainte aux rameaux brunis,
Comme on voit trembler dans les sanctuaires
La vague chaleur des cierges bénis.

Dans ce monde ému, dans ces pauvres choses,
Le vent glisse, lent, aux très doux froufrous,
Il met ses baisers sur les bois moroses,
Les bois orphelins des feuillages roux.

Les yeux suivent, fous, chaque feuille enfuie,
Qui laisse un espace et montre du noir.
Cela fait dans l'air une triste pluie
De chers souvenirs de rêve et d'espoir.

ALFRED GUENIN.

LES ANCIENNES SOCIÉTÉS DE TIR
EN NIVERNAIS

Les sociétés de tir actuellement existantes dans notre département eurent, dans la *Confrérie des arbalétriers* et les *Chevaliers de l'arquebuse*, des devancières, dont le souvenir mérite d'être rappelé.

I. — Confrérie des arbalétriers.

La milice des francs-archers fut créée par Charles VII à la fin de la guerre de Cent Ans. L'ordonnance royale, rendue le 28 avril 1448, sur le conseil de Jacques Cœur, appelait le peuple à la défense du pays, organisant en quelque sorte une infanterie nationale.

A dater de cette époque, en effet, chaque ville devait fournir au roi un franc-archer, homme choisi parmi les plus valides et réputé le plus habile à tirer de l'arc. Une fois désigné, il devait s'armer, s'équiper, s'entretenir à ses frais et être prêt à servir le roi à toute réquisition, moyennant une solde de 4 fr. par mois, en temps de campagne seulement. Il était, en outre, exempt dans sa paroisse du guet et de la plupart des tailles.

L'obligation dans laquelle se trouvaient les francs-archers de conserver leur réputation d'habileté, avait amené, chez les citoyens, l'usage de s'exercer au tir de l'arbalète, les dimanches et jours de fête. En outre, chaque année avait lieu, entre les tireurs, un concours auquel tous prenaient part ; on récompensait l'adresse de celui qui avait abattu le *papegay*, c'est-à-dire l'oiseau attaché au bout d'un mât ; puis il était déclaré, pour l'année, le *roi d'armes*, le *roi des arbalétriers* ou le *roi de l'oiseau*.

Nevers envoya ses meilleurs tireurs à Charles VIII quand il alla guerroyer en Italie ; et, en 1499, la ville fournissait encore à l'armée royale quatre *francs-archers*.

A Decize, le tir de l'arbalète existait au milieu du XVe siècle ; et comme la ville, en raison de sa situation géographique, était un lieu constant de passage pour les troupes ennemies, les Decizois s'exerçaient fréquemment à tirer de l'arc, afin d'être en état de défendre leur cité. Celle-ci offrait d'ailleurs à son meilleur archer un prix qui varia entre 20 sous et 40 livres.

Le premier tireur récompensé, dont on connaît le nom, est Georges de Redonville qui, en 1465, après avoir reçu des habitants de Decize un équipement complet, se rendit à Nevers *faire montre*, c'est-à-dire assister à une revue. Guillaume Lemercier, barbier à Decize, était, en 1515 le premier archer ; à ce titre, il fut chargé de payer 20 fr. aux habitants ou enfants qui abattraient l'oiseau, afin de les habituer à tirer de l'arc pour la défense de leur ville. Nous trouvons encore, en 1569, Edmond Decray comme *roi des arbalétriers*.

II. — Les Chevaliers de l'arquebuse.

L'invention de la poudre à canon fit abandonner un peu partout l'arbalète, qui fut remplacée par l'arquebuse.

Cette substitution se fit à Nevers en 1524 ; on tirait alors dans les fossés des *Artilliers* (aujourd'hui *Ardilliers*) (1). Le prix consista d'abord en une aune de drap rouge, puis, en 1609, on institua une récompense spéciale pour celui qui abattrait l'oiseau. L'heureux tireur était mis en outre au rang des privilégiés : la ville payait ses tailles ; et, s'il obtenait pendant trois années de suite le même succès, on l'exemptait, sa vie durant, de toute imposition.

A Nevers, on réservait même certains honneurs à ceux qui abattaient seulement les ailes de l'oiseau : l'aile droite conférait le titre de *chevalier* ; la gauche, celui de *baron* de l'oiseau. — Il n'en était pas de même à Decize où, en 1619, les échevins refusèrent de reconnaître comme *roi d'armes*, Basane Guy, « parce qu'il n'avait abattu que les ailes et la tête de l'oiseau ».

Les arquebusiers de Nevers s'organisèrent en confrérie en 1621, avec l'autorisation du duc Charles de Gonzague, qui approuva leurs statuts avec le titre de *Compagnie de Saint-Charle*. L'année suivante, la ville leur attribua, pour leurs exercices, le *Ravelin*, situé près de l'ancienne porte du Pont-Cizeau (2).

Une ordonnance royale du 25 mars 1669 accordait, en outre, à celui qui abattrait l'oiseau, 20 livres, avec exemption du logement des gens de guerre.

Au milieu du XVIIe siècle, la plupart des villes un peu importantes

(1) Ce nom rappelle le souvenir de l'ancienne « Porte-des-Ardilliers », détruite en 1734, et remplacée en 1746 par la Porte-de-Paris.

(2) Des emblèmes guerriers, placés au-dessus de cette porte, rappelaient cette destination.

possédaient d'ailleurs une société de *chevaliers de l'arquebuse*. Henri IV, zélé partisan de cet exercice, en avait favorisé le développement par de nombreuses lettres-patentes, « tant pour divertir les habitants de l'oisiveté, débauche et jeux dissolus, que pour faire acquérir l'expérience et l'assurance des armes ».

Ces associations, ayant ensuite disparu en France, se reformèrent sous le règne de Louis XIV, et furent d'abord très prospères. Chaque ville tenait à honneur d'inviter les tireurs des cités voisines, et cette confraternité donnait de l'émulation aux concurrents qui venaient se disputer le *prix de l'oiseau*. Un banquet réunissait ensuite les membres de ces sociétés ; et le vainqueur, afin de rappeler son adresse, conservait son arme à la main pendant le repas.

Ces fêtes n'étaient pas toutefois sans danger : témoin l'accident survenu à Nevers en 1736. Pendant le tir, un sieur Moreau fut tué, et la ville ou la confrérie dut payer à sa veuve une indemnité de 1.000 livres.

Peu à peu, d'ailleurs, le zèle des arquebusiers se refroidit. Malgré les avantages concédés au *roi de l'oiseau*, les tireurs qui, d'après leurs statuts, devaient se réunir plusieurs fois l'an, s'assemblèrent de moins en moins souvent ; puis, sous prétexte qu'il faisait trop froid l'hiver et trop chaud l'été, ils finirent par supprimer toute réunion.

Enfin les sociétés nivernaises d'arquebusiers eurent le sort réservé à tant d'autres ; au bout d'un certain nombre d'années, elles cessèrent d'exister et leur souvenir même disparut.

GASTON GAUTHIER,
Correspondant du Ministère de l'instruction publique.

RÊVES DE JEUNE FILLE

Celui que j'aimerai sera fier et superbe,
Ses regards seront clairs et ses cheveux dorés;
Ainsi qu'un moissonneur qui va, liant sa gerbe,
Calme je marcherai sur ses pas adorés.

J'ignorerai la lutte et la parole acerbe,
Par moi ses ennemis seront tous abhorrés;
Mes désirs sur les siens étant tous mesurés,
Sa loi sera ma loi et son verbe mon verbe.

Bercée entre ses bras, mourir me sera doux;
Il sera mon ami, mon maître et mon époux
Et pétrira mon corps comme un potier l'argile.

Lorsque pour moi le jour du départ aura lui,
Fouillant mon cœur fidèle, il n'y verra que lui
Et, l'ayant fait heureux, je dormirai tranquille,

ROGER DE BOUTÈYRE.

Octobre 1902.

LA CÉRAMIQUE A LA CHARITÉ

Plusieurs fois on songea à introduire l'industrie de la céramique à La Charité.

En 1617, un faïencier de Nevers, dont je n'ai pu retrouver le nom, voulut transporter son établissement dans cette ville. Pour l'encourager, une assemblée générale des habitants, le 26 novembre, lui accorda l'exemption complète de la taille.

Ce projet reçut-il un commencement d'exécution? C'est peu probable, car on n'en découvre aucune trace. Pourquoi échoua-t-il? Nous l'ignorons.

Vingt ans plus tard, cette idée fut reprise par un autre faïencier de Nevers, Sébastien Dupont Saint-Pierre. Cette fois encore, les habitants s'efforcèrent d'attirer cette industrie dans leurs murs. Le 25 mai 1637, ils firent avec Sébastien, qualifié du titre de « maistre potier de vaisselle en fayence », un traité aux termes duquel, « durant le temps et

espace de vingt-cinq ans, ledict Dupont Saint-Pierre, sa vefve et enfans, demeurans en commung, exerçans ladicte voccation, demeureront abonnés des tailles ordinaires et extraordinaires de ladicte ville de huit livres chascun an et sans que aultre de ladicte voccation qui vouldroit habiter en ceste ville, pour y faire le mesme traffic, puissent estre privilégiés ny gratiffiés d'aulcune courtoisie de ladicte ville durant ledict temps ». Nous ne savons pas plus ce qu'il advint de cette nouvelle tentative. Si Sébastien fonda une faïencerie à La Charité, cette fondation fut de courte durée, puisque nous le voyons continuer à habiter Nevers quelques années après ; c'est ce que nous apprennent les baptêmes de ses enfants inscrits sur les registres de la paroisse Saint-Genest. C'est dans cette paroisse qu'il fut inhumé le 14 avril 1668, âgé de soixante-deux ou soixante-trois ans.

En 1701, Guillaume Séguin, « maistre fayencier en la ville de Nevers, ayant fait épreuve des terres du voisinage pour convertir en ouvrage de fayence les ayant trouvées propres », déclara aux échevins qu'il « désiroit transporter sa demeure en cette ville ». Le 24 février, les habitants autorisèrent la passation d'un traité avec lui à ce sujet. Séguin s'établit à La Charité. Il y était encore fixé au mois de janvier 1708, époque où il soutint un procès contre Laurence Borné, veuve Moreau, faïencière à Nevers. Cette industrie fut quelque temps prospère, puis périclita. Capilly, dans son dictionnaire imprimé en 1764, s'exprime ainsi : « Pour ce qui concerne le commerce, nous remarquons qu'il y avait autrefois à La Charité de belles manufactures de fayence et de verrerie, mais elles sont presque entièrement tombées ».

M. Christophe Le Bault, juge de paix, devint pendant la Révolution propriétaire d'une grande partie des bâtiments de l'ancien prieuré des Bénédictins. Le 20 nivôse an XI (10 janvier 1803), il loua ces bâtiments pour vingt-cinq ans à Francis Warburton, fabricant de faïence, natif d'Angleterre, au comté de Staffort, pour y établir une manufacture de faïence. Un an plus tard, M. Le Bault se mit lui-même à la tête de cette usine, dans laquelle on fabriqua des faïences de terre de pipe, puis des poteries de terre noire, façon anglaise. Cet établissement fut fermé en 1813. M. Grasset en a donné une courte notice historique en 1876.

ED. DUMINY.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Dessin de Hector Hanoteau.

» *Je me trouvais au bord d'un bois coupé, devant*
» *Une hutte qu'un pli du sol gardait du vent,*
» *Construite en moins d'un jour, sans tuiles et sans pierres,*
» *De mottes de gazon, de pieux fichés en terre...* »

ACH. MILLIEN, *La Légende du Charbonnier.*

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Victor-August de la Montagne

(1854)

AUTOMNE

L'Eté s'est envolé ; la bise
Court sous les cieux sombres et froids.
Rêveur à chevelure grise,
L'Automne pleure au fond des bois.

Rouge ou vert, plus de teinte vive ;
Tout est morne dans les aspects.
Il semble que la mort arrive
Pour épandre sur tout la paix.

Le mont sur l'épaule se pose
Un manteau de brouillard tremblant ;
Dans le vallon terne et morose,
Le ruisseau coule, lourd et lent.

A la ronde, des tours qui sonnent
Le noir *Requiem* prend son vol.
Les feuilles jaunes tourbillonnent,
Tombent en craquant sur le sol.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

A la fenêtre, là, d'une main attendrie,
Sa fille la porte : voici
Sa place habituelle, elle y reste, elle y prie,
Tous ses jours se passent ici.
Elle est si pâle, avec le front ridé ! Pour elle
Se perpétue un rêve amer,
Et nageant à demi dans les pleurs, sa prunelle
Se fixe, triste, sur la mer.

Grise est la mer ! — Tout ce qu'elle aime, sa famille,
— Tous ses fils, ses petits enfants, —
Erre sur un navire, — une frêle coquille, —
Que battent les flots mugissants.
Par la mer, son mari (le Seigneur ait son âme !)
Depuis longtemps fut dévoré...
En vain les ans ont fui, la pauvre vieille femme
A toujours le cœur ulcéré.

Elle est assise là. Vers le couchant s'abaisse
Le soleil d'un rouge de sang.
Sur son aile plus lourde et lasse et qui s'affaisse,
La mouette va se berçant.
Lentement, lentement, la nuit couvre d'un voile
Les rêves sur la mer éclos...
Depuis l'aube jusqu'à cette heure où luit l'étoile,
Nul pêcheur n'a quitté les flots !

Et c'est la nuit. La lampe exhale sa fumée,
Le fagot brûle en pétillant.
La vieille, à son foyer, murmurante, alarmée,
N'entend pas le feu grésillant.
Non, elle n'entend rien, rien que la mer hurlante,
Sur la côte brisant ses flots ;
Elle signe son front à tout moment, tremblante,
Oubliant sommeil et repos.

« Grand'mère, toi, si vieille et si lasse, à cette heure
Laisse enfin se fermer tes yeux !
Les pêcheurs vont rentrer bientôt dans leur demeure,
Car le Seigneur veille sur eux ».
— Lorsqu'ils sont en danger de la vie, oui, sans doute,
Le bon Dieu garde les enfants ;
Mais l'aïeule n'a pas de repos, elle est toute
En souci, bien qu'elle ait cent ans !

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Nos collaborateurs : De M. Raymond de La Barre, va paraître un roman : *le Drapeau rouge*, chez Dujanic et Cie, rue des Saints-Pères, 50, à Paris. — *Un Vieux célibataire*, le dernier roman de M. Jules Pravieux, est traduit en allemand par le docteur Grobert, pour paraître d'abord en feuilleton dans un journal de Cologne, puis en librairie.

Nous avons annoncé, en son temps, la mort de M. Gabriel Bulliot, correspondant de l'Institut et président de la Société éduenne. C'était un savant aussi modeste que distingué ; il avait, peut-on dire, la prescience archéologique. Nous connaissons tous ses remarquables travaux, sa restitution de Bibracte, son zèle qui, pendant sa longue carrière, ne cessa de s'exercer au profit de sa chère ville d'Autun et de la région éduenne. Un comité s'est constitué à l'effet d'élever un monument (buste en bronze) au savant qui est une des gloires de la cité. Prière d'adresser les souscriptions au trésorier du comité, M. René Gadant, rue des Marbres, à Autun.

Nous lisons dans la *Revue des Revues* (*Feu Follet*) :

« *Revue du Nivernais* : ... Achille Millien publie de très bonnes traductions des poètes néerlandais. Une excellente étude y paraît, de Fernand Richard, sur les Poètes de l'amour. Les jugements sont bien portés, non à la légère. Ce sont de courtes esquisses, de brèves notations de leur manière, leur rêve en raccourci, pourrait-on dire, présenté avec finesse. Quelques-uns sont très bien définis, et cela en quelques lignes. — De bonnes nouvelles aussi, dans la *Revue*, tristes comme « La fin de Jeanne », de Guillaumin, ou joyeusement contées, comme « Le mariage de Toine Piaulat », croquis nivernais signé de Louis Mirault ».

Gabriel VICAIRE, *Etudes sur la poésie populaire, légendes et traditions*, in-18°, H. Leclerc, rue Saint-Honoré, 219.

M. Georges Vicaire a eu l'heureuse idée de recueillir en ce volume plusieurs études en prose du poète exquis, son cousin, dont le monument a été inauguré, le mois dernier, dans le Jardin du Luxembourg. Nous avons dit quel poète de pure race et de pure langue française fut Gabriel Vicaire. « Il s'était passionné pour le folk-lore ». Il avait puisé dans les chansons populaires le suc de plusieurs d'entre ses meilleures pièces. Le volume que nous présentons à nos lecteurs contient diverses études d'un charme puissant et captivant : *La poésie des paysans, des prières populaires, La poésie populaire et les poètes français, Vieux Noëls, la poésie populaire en Bresse et en Bugey* ; une ou deux nouvelles ; et aussi la remarquable étude écrite dans la *Revue hebdomadaire* au sujet de l'ouvrage d'Achille Millien : *les Chants oraux du peuple russe*. C'est un régal que de lire Gabriel Vicaire commentant les chansons et les légendes du peuple. Et voici un volume auquel les lecteurs ne manqueront pas.

Notre compatriote et collaborateur, l'excellent peintre Urbain Bourgeois ouvre ses cours de dessin et peinture pour dames et demoiselles, les lundis et jeudis, de huit heures et demie à onze heures et demie, rue de l'Abbaye, 13, à Paris. — Lundi et jeudi : 25 fr. par mois. — Le jeudi seulement : 15 fr. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

« Mais déjà mes cheveux s'en vont
» Et ma barbe en pointe s'éclaire
» De ces petites fleurs qui sont
» Pâquerettes du cimetière...

» Ma face automnale rougit,
» S'allumant comme un feu de joie...
» Le coin de mon œil en sourit
» Par une grande patte d'oie. »

Gustave MATHIEU (*Cenderinette*).

« AVE MARIA »

CONTE DE NOËL

A Mlle Marguerite Vagne, à Decize.

Il était une fois un vieux château, un très vieux château, avec des créneaux et des machicoulis tout moussus, échafaudés et taillés au-dessus d'un blason ébréché, déchiqueté, émietté par la neige et par le vent, le vent qui use les pierres de tous les donjons en faisant tourner les girouettes de tous les toits. Les serrures n'y étaient plus solides, les cadenas y branlaient fort ; toutes vert-de-grisées par le temps, qui ronge le fer comme il ronge les cœurs, les clés ciselées des grands coffrets anciens, où les châtelaines entassaient leurs joyaux, sous le sceau de leurs armes « à tête de licorne, sur fond d'azur », tournaient dans des serrures flottantes, encastrées dans des bois cirés, mangés par les vers. Tout s'en allait ; les hautes fenêtres à petits carreaux n'étaient plus protégées que par des volets tremblant sur leurs gonds lourds et chancelants ; le pont-levis avait encore un semblant de chaîne, mais son morceau de chaîne rouillée, pendant au gros anneau scellé, auprès des licornes de pierre, ressemblait à la traîne d'une de ces grandes dames, au bonnet de velours, de la galerie des ancêtres, desquelles il ne restait plus sur la trame des vieilles tapisseries, peintes sur leur modèle, que l'effilure d'un bas de robe de bal, entrevue à la cour d'un roi mignard.

Un morceau de fer brisé, un morceau de trame fanée, drapée sur une vertugale effacée et deux mains de terre, voilà tout ce qui restait du fief à la fière devise de Jehan d'Allaret : « Bien se battre, bien mourir ».

Rien ne subsiste sans travail, aucun héritage ne remplace la valeur et l'effort personnels ; nul n'est à l'abri des surprises de la fortune et, surtout, de la fourberie des hommes ; nul ne peut se passer de l'outil sauveur : pioche, bêche, pinceau, plume d'oie ou plume de fer.

Fuyant la guillotine, poursuivis par les chants de la *Carmagnole*, terrifiés par l'épisode de ce conte du Collier, ressemblant à ces deux autres contes, vertigineusement fantastiques et si proches, qui ont semblé clore et annoncer deux siècles qui sont les nôtres, les descendants de Jehan d'Allaret avaient fini par rentrer au donjon seigneurial, dont les tours rasées les abriteraient encore. De richesses, il n'y en avait point ; à peine 20.000 fr., la dot de Mlle Julitte, entassée, là-haut, sans rapport, par crainte des banques suspectes, à une époque où tout avait été suspect. A côté des plats d'argent cabossés et des vieux joyaux ressemblant à des lunettes sans verre ou à des yeux d'aveugles, au retour d'exil, la maigre dot de Mademoiselle, empilée dans les angles du coffre dix fois centenaire, attendait le jour d'union pour changer de propriétaire. Avec une poignée de gros sous, échangée contre une montagne d'assignats ayant cours forcé, l'infidèle gardien du domaine avai racheté les biens vendus comme biens nationaux ; il ne restait plus, pour vivre, aux châtelains, que le revenu de la *réserve*, enclose dans le mur seigneurial, et pas d'espoir de résurrection. Les d'Allaret savaient « bien se battre et bien mourir », de par leur devise, et c'était tout, en qualité de gentilshommes, ils déclaraient ne point savoir signer leur nom.

On ne disait pas assez dans ce temps-là que la vie n'est qu'un combat où l'épée ne fait pas toujours la plus belle besogne ; il faut dire et redire inlassablement que la supériorité, née du travail intelligent, honnête et persévérant, est aussi une noblesse, une vraie noblesse.

Un fils était mort à Coblentz ; avec celui qui avait subsisté, d'Allaret, remueur du sol pour vivre, paysan par nécessité, du lundi au samedi inclusivement, dans son coin de terre enclose, redevenait grand seigneur le dimanche, à l'église, dans le banc fermé, timbré aux armes de licorne, quatrième reste de sa perruque poudrée.

Restés loyaux serviteurs de Dieu, les châtelains avaient toujours bel air ; ils étaient avenants, affables, c'est une qualité noble ; aucun n'eût passé devant eux sans enlever son bonnet de laine ; ils appelaient le

salut par leur bienveillance familiale. Au reste, on ne s'habitue pas à l'égalité en un jour ; en mil neuf cent deux, la campagne renfonce son chapeau ; mais il a fallu cent ans pour changer le geste ; il l'est pleinement aujourd'hui.

Les d'Allaret avaient été aussi d'excellents suzerains ; il y en a eu et beaucoup ; ils étaient restés charitables, c'est encore une qualité noble, ils se privaient pour donner par grand cœur et par rang social, mais le monde n'a pas changé ; la conclusion n'était pas qu'ils fussent bons, mais qu'ils fussent riches et avares de trésors cachés. Leur charité méritante leur déchaînait des envieux ; c'est toujours la même chose dans tous les temps.

Ce jour-là, ils allaient partir en sabots, pour la messe de minuit, le père et le fils dans leurs grandes fourrures de chèvre au col relevé, les deux femmes enveloppées dans ces châles blancs, aux larges bords, à palmes violettes, dont nous avons drapé les portes de nos salons, ou recouvert nos divans par lassitude de les embaumer, tous les étés, depuis cent ans, comme de fatigantes momies ou des Belles dormant sans se soucier jamais du retour du Prince Charmant. L'aïeule, octogénaire, paralysée de tous les muscles, de tout, excepté de la pensée, resterait seule, auprès de la vénérable cheminée, gardant la bûche de Noël et gardée par la petite Fanchette, l'unique servante du castel, la sœur de lait de M. Jean, décédé à Coblentz, l'enfant dont la mère était morte aussi, là-bas, pendant l'émigration, pour avoir voulu suivre ses maîtres.

On avait embrassé l'aïeule, dont les paupières s'appesantissaient.

— Tu n'auras pas peur, Fanchette ?

Fanchette se mit à rire sous la coiffe noire morvandelle et marchant sur ses bas pour ne point réveiller grand'mère :

— Peur? De quoi aurait-elle peur ?

— Si tu entends du bruit, tu n'ouvriras pas ?

Dans les vieilles maisons patriarcales, on tutoyait les servantes nées sous le toit familial ; il n'y en a plus.

— Tu n'ouvriras point les fenêtres, même pour entendre chanter Noël par les cloches, ma mie, continuait Mlle Julitte.

— Mais.....

— Même pour les cloches

— Je ne peux pas promettre...; j'aime tant les cloches !

Monsieur Pierre insistait :

— Allons, promets-le, Fanchonnette, quelqu'un pourrait s'introduire, et Gaspard.....

— Gaspard ! il y a longtemps qu'il est mort, tressaillait l'enfant ; on n'en parle plus depuis six mois.

— Allons, promets ; c'est entendu ?

— C'est entendu, madame ; ne vous inquiétez point, je ne bougerai pas, je penserai à mère, qui n'entend guère les cloches de Montreuillis, là-bas....., le jour où toutes les tombes se réveillent pour Noël et.....

— Et ?

— Et s'il me venait à l'idée que je suis toute seule dans ce grand château, je dirais mon chapelet.

Quand j'étais petite et que je ne voulais pas aller fermer la porte des poules, dans le noir, mère me répétait toujours : « Si tu as peur, tu diras *Ave Maria*, et la bonne sainte Vierge te gardera ».

Ils étaient partis tous les quatre ; Fanchette avait rapproché les tisons, rangé les chaises, replacé la table à ouvrage, dressé le modeste reveillon : vin blanc et châtaignes ; les châtaignes cuisaient sous la cendre ; elle allait tricoter.....

On entendait un bruit étouffé, du côté de la cour.

— De quoi aurais je craint ?, se disait Fanchette, un peu tremblante ; nous sommes entre les mains du bon Dieu, continuait-elle très haut, pour se rassurer, — on parle fort quand on a peur, — et tout bas, très vite, pour occuper son esprit : Je n'en veux à personne, moi, et personne ne m'en veut, c'est l'essentiel ; j'irai voir la crèche demain. Mme Juliette a changé la robe du petit Jésus ; savoir si elle a vu que j'ai fait fondre le bout de l'oreille en refrisant les cheveux, mais Fanchette s'arrêtait saisie.....

La pauvre paralytique ouvrait les yeux, le seul acte de volonté dont elle fut restée maîtresse et dans ses yeux, sans qu'aucun pli du visage n'en puisse accentuer l'expression, l'enfant lisait une épouvante horrible.

La perte d'un sens double l'acuité des sens suppléateur ; les aveugles entendent mieux que les voyants ; la paralytique comprenait-elle davantage, voyait-elle mieux de toute la déchéance de son affaissement ?

Sa mine devenait terreuse, un carreau se brisait, une main nerveuse

soulevait la lourde espagnolette ; ricanant, Gaspard le rôdeur, le Gaspard dont les exploits sanguinaires faisaient trembler les vieilles coiffes de Saint-Léger-en-Beuvray à Corbigny, sautait dans la salle.

— Tu ne m'attendais pas, hein, la vieille ! mais je ne te crains guère, sourde et muette, vociférait-il en patois, avec une grimace atroce, et se retournant vers Fanchette :

— A nous deux, la belle ! où est le magot ?

Les dents de l'enfant claquaient, mais brave :

— Il n'y a pas de magot ; s'il y en avait un, je ne le dirais pas.

— Ah ! c'est comme ça ; nous allons voir. Et arrachant la coiffe noire morvandelle, enroulant les longs cheveux bruns à son bras, Gaspard traînait Fanchette, renversant ou bousculant les fauteuils et les chaises, éventrant d'un coup de hache les vieux meubles dentelés, brisant le prie-Dieu sculpté, le prie-Dieu où les châtelaines joignaient leurs doigts fuselés en songeant, sous leur hénin flottant, à monseigneur, leur maître, chevauchant sous le heaume au milieu des infidèles, et rêvant peut-être au beau page soupirant à leurs pieds, une grande plume à sa toque de velours noir.

— Rien, rien, toujours rien, s'exaspérait le brigand montant l'escalier d'honneur à rampe forgée et cassée, traînant toujours son otage à son bras. Il me faut les dorures, au moins, ils n'ont pas vendu l'argenterie, peut-être, les voleurs ?

— Il ne verra point le coffre, se disait Fanchette épouvantée ; il ne prendra pas la dot de la Demoiselle ; je l'ai fait cacher dans la malle et il m'a attachée à la malle, il ne se doute de rien.

La malle des châtelains d'autrefois ne ressemblait guère à nos caisses commodes, mais dignes de leur grenier ; celles-là avaient droit de chambrée, leurs ornements riches et travaillés dénotaient le rang et la fortune de ses voyageurs ; attachée extérieurement à la calèche, elle annonçait la situation de ses propriétaires et portait leurs armes.

— Il ne trouvera pas la dot, murmurait Fanchette en contournant inconsciemment les ciselures du blason cuivré.

— Tête de licorne ! tête de licorne ! rugissait Gaspard suivant le mouvement du doigt de l'enfant et donnant un dernier coup de ciseau visant les armoiries, écartelant le blason d'un coup sec, on entendait un son métallique.

— Il a trouvé la dot de la demoiselle ! s'écroulait Fanchette, ramassée dans ses liens, il a trouvé la dot de Mlle Julitte.

— Par saint Ladre, je tiens le magot ! hurlait le bandit, et apercevant les joyaux, veufs de leurs pierres opulentes :

— Ah ! les brigands ! ils m'ont vendu les diamants des colliers !

Ouvrant son grand sac, Gaspard entassait déjà les vieux plats d'argent cabossés, heurtait les peignes, lourds de leurs ciselures d'or, broyait les éventails amoureux, ramassait à la pelle la dot en écus de la demoiselle.

— Choisis ta mort, rayonnait Gaspard, assouvi. Je suis bon prince, mais je ne tiens pas à la guillotine ou aux galères pour cause de ta langue effilée. Choisis ? Tu ne veux pas ? Mon couteau ?

Qui donc la sauverait ?

— Pitié, ayez pitié !

— Point de pitié.

— Pitié, pitié, sanglotait la pauvrette, pitié, mon Dieu, je suis perdue !

— Point de pitié !

Mais, là-bas..., là-bas, — aux yeux de l'enfant, grelottante de peur et de froid, un éclair brillait au loin, bien loin ; la tombe de « mère » s'entr'ouvrait.

— *Ave Maria !* répétait l'enfant croyante et confiante. *Ave Maria !*

Gaspard avait ramené Fanchette auprès de la paralytique, dont l'œil ne bougeait plus ; le cœur seul battait.

— Attends !

Maintenant, le brigand avait attaché, très serré, les deux mains et les deux pieds de l'enfant ; il revenait chargé d'une longue corde à lessive.

— Je vais te pendre ! criait la bête féroce ; tu resteras suspendue comme un ex-voto à saint Ladre.

Et, entassant chaise sur chaise pour atteindre à l'anneau du lustre, dans cette salle haute de quinze pieds, il accrochait sa corde, et, faisant un nœud coulant, il essayait à son poignet la force de la résistance.

— *Ave Maria !* suppliait l'enfant, les yeux fous de terreur. *Ave Maria !*

Gaspard devenait jovial, sur son échafaudage.

— On en pendrait bien trois de ton espèce, mauviette, raillait-il, avec cette bonne corde.

Mais, soudain, on entendait des jurons, des blasphèmes horribles dans un vacarme inouï d'écroulements de chaises, retombant sur des meubles à morceaux ; le corps du bandit, suspendu par le poignet, oscillait comme un pendule de cartel de géant.

— *Ave Maria !* avait crié l'enfant en se laissant tomber de toute sa force sur le haut tas de chaises amoncelées. *Ave Maria !* priait-elle toute blanche, toute meurtrie, dans ses liens serrés, la tête prise entre deux clous débordants.

Et l'œil immobile de la paralytique se remplissait de pleurs épais, sans cesse renouvelés, se figeant dans les petits creux des vieilles rides, ou des vieilles larmes retombant lentement sur la collerette plissée, toute blanche pour l'heure de Noël !

Puis au milieu des atroces injures du pendu, balancé par sa rage, les cloches se mettaient à sonner.

— Chantez mes cloches, chantez Noël ! là-bas, là-bas, murmurait l'enfant délirante, chantez Noël, pour moi, vers... mère, chantez :

Les anges dans la montagne,
Ont entonné l'hymne des cieux
Et l'écho de la campagne,
Redit ce chant mélodieux.
Gloria !...

Quatre, dix, vingt, cent lanternes arrivaient, rumeurs et cris remplissaient la salle.

— Arrêtez-moi ! je suis un mécréant, suppliait Gaspard, de son balancier, remué, métamorphosé par le vieux chant de Noël ! Pardon, oh ! pardon !

Mais Fanchette n'entendait pas, elle ne voyait plus que des cloches, partout des cloches, des milliers, des millions de cloches sonnées par une seule corde, retenue par la petite main d'un Enfant-Jésus, en cire, aux cheveux blonds bouclés, à l'oreille droite disparue ; elle ne voyait plus qu'une belle dame, marchant sur un beau chemin bleu, en forme de dôme, tout scintillé d'étoiles d'or.

— *Ave Maria*, disait la mourante.

— *Ave Maria*, répondait une voix humble au timbre cassé.

Détaché, mais les mains enchaînées, courbant la tête, à genoux, le

[illegible]

— [illegible]

[illegible]

[illegible]

[

Le castel, la *réserve* et la dot de la « Demoiselle » sont devenus des lits d'hôpital. Il n'est plus resté du vieux fief de Jehan d'Allaret qu'une cornette de sœur de charité, qu'un long rosaire d'*Ave Maria*, rejoignant dans ses grains bénis les mains de tous ceux qui souffrent, de tous ceux qui pleurent !

Le vieux fief a « bien su mourir ». FRANÇOISE D'HUSSELLES.

(*Reproduction interdite.*)

VIEUX NOËL

Il est né dans cette chaumière,
Le cher amour, l'Enfantelet !
Rose et blanc comme un agnelet,
Avec des cheveux de lumière.

Et les pâtres à croppeton
Lui baisent menotte et peton.

Mais, dolente, sa Maman prie.
Et les anges blonds s'approchant
Disent en leur céleste chant :
— « Pourquoi pleurez-vous, ô Marie ? »

Et les anges à croppeton
Lui baisent menotte et peton.

— « Oh ! dit-elle, la vie est dure :
Le bon bœuf et le pauvre ânon
Réchauffent seuls mon beau mignon
Tout picoté par la froidure ! »

Et la Maman à croppeton
Lui baise menotte et peton.

— « Consolez-vous (anges nous sommes
Et nous venons du Paradis)
L'Enfant qui souffre en ce taudis
Apporte le salut aux hommes ! »

Et tous ensemble à croppeton
Lui baisent menotte et peton.

Louis BOULÉ.

CHANT ROYAL

NOËL

Les bûches de Noël flambent aux cheminées,
Et la bise d'hiver s'exaspère en sifflant.
La crèche dort au fond des nefs illuminées :
Marie est à genoux près de Jésus tremblant.
La neige qui s'essore en blancheurs de spirales
S'arrête sur le chaume et sur les cathédrales.
Mais, tout à coup, partant des grands tuyaux d'étain
Qui rutilent, là-haut, sous les voûtes moroses,
Magnifiquement doux et doucement hautain,
Comme un oiseau joyeux annonçant le matin,
L'*Adeste* triomphal ouvre ses ailes roses.

O charme disparu des premières années !
Mes Souvenirs, qui revenez vêtus de blanc,
Les mains pâles, les mains pleines de fleurs fanées
Et portant la ceinture hiératique au flanc,
Dites, qu'avez-vous fait de vos croix pectorales ?
Vos respirations ressemblent à des râles !
Oh ! venez ranimer votre regard éteint,
Ressusciter vos lys, vivifier vos roses,
Puisque, mes Souvenirs, combattant le Destin
Et dorant le ciel noir d'un reflet de satin,
L'*Adeste* triomphal ouvre ses ailes roses.

Nous entendrons la voix des flûtes alternées
Qui, d'un rythme divers et d'un unique élan,
Moduleront le vœu des Vierges prosternées
Au berceau lumineux du Jésus consolant.
Et dans l'obscurité des ombres latérales
L'encens bleu confondra les peintures murales.
Et vous serez, mes Souvenirs, j'en suis certain,
Plus roses de bonheur, moins pâles de chloroses,
Le sourire à nouveau fleurira votre teint ;
Car voici que j'écoute, en murmure distinct,
L'*Adeste* triomphal ouvrir ses ailes roses.

Arrière, donc, folie, ivresses condamnées,
Car le hautbois profère, archaïquement lent,
Un Noël de jadis aux formes surannées
Qui pénètre mon âme et passe en la troublant.
Éternelles blancheurs ! Chastetés sidérales !
Mon âme a soif de vous, lumières aurorales !
Je veux aller m'asseoir, radieux, au festin
De cette piété qui calme les névroses,
Et qu'ennoblit, au lieu du doute clandestin,
Cause de la souffrance et du trouble intestin,
L'*Adeste* triomphal ouvrant ses ailes roses.

Lavez, mes Souvenirs, vos robes profanées
Au flot mystérieux de ces Noëls coulant
Au jardin de mon âme où des fleurs nouveau-nées
Epanouissent leur calice étincelant.
Les fantômes d'hier, dont les formes spectrales
M'effrayèrent, s'en vont; et leurs voix gutturales,
Qui, graduellement, se taisent au lointain,
Meurent à tout jamais comme d'infâmes proses,
Lorsque sur l'air noté par un Bénédictin,
Avec la volupté suave du latin,
L'*Adeste* triomphal ouvre ses ailes roses.

ENVOI

O Monseigneur Jésus, dont le geste enfantin
Chasse le désespoir et détruit les scléroses,
Je veux voir, au concert du clocher argentin
Sous le ciel qui de neige et de lune se teint,
L'*Adeste* triomphal ouvrir ses ailes roses.

HENRI BACHELIN.

LA ROBE BLANCHE

RÉCIT DE NOËL

Le mariage de Germaine était fixé au 27 janvier. Elle devait aller à la ville le lendemain de Noël avec sa mère et Jean, son fiancé, pour acheter l'anneau nuptial et les habits de noce. Or, deux semaines avant, un jour qu'elle causait au coin de l'âtre en compagnie de sa mère et de Madeleine, sa sœur aînée, elle déclara qu'elle voulait se marier en blanc. Les deux femmes eurent une même exclamation d'étonnement :

— En voilà une idée !

La mère poursuivit :

— Ce n'est pas pour de bon que tu dis ça, je pense ?

— Mais si, maman, c'est pour de bon.

— Mais, ma pauvre enfant, tu ne réfléchis donc à rien du tout. Ne serais-tu pas bien plantée pour suivre notre rue boueuse avec tes habits blancs ?

— On me conduira bien en voiture jusque sur la route.

Sa sœur Madeleine envisagea tout de suite la question au point de vue utilitaire :

— C'est bon pour les filles riches, ces fantaisies-là. Ce serait une

grande sottise que de te faire payer une toilette qui te serait inutile après le jour de la noce. Prends donc une jolie robe gris-clair : tu la feras teindre ensuite en foncé et elle te servira longtemps pour sortir.

La mère conclut d'une voix autoritaire :

— C'est des enfantillages. . Jean et moi, nous l'empêcherons bien de prendre du blanc.

Germaine rougit un peu ; elle eut un mouvement de dépit, un léger dodelinement de sa tête gracieuse et, sous l'auréole de sa belle chevelure châtain-clair, un plissement de son front pur.

— Ainsi je ne pourrai jamais m'habiller à mon goût, pas même ce jour-là ?

Puis elle fit la moue et ne dit plus rien.

*
* *

La mère et l'aînée s'entendaient toujours bien, car chez l'une et chez l'autre dominait le goût de l'utile ; elles avaient la même compréhension pratique de la vie, le même dédain pour les chimères de l'idée. Avant le désir de briller, Madeleine avait celui de bien garnir sa garde-robe.

Germaine au contraire possédait une petite âme affectueuse, mais fantasque et légère. Cette fille de métayers, qui pourtant n'avait jamais quitté la ferme familiale, avait des rêveries, des envols vers les pays bleus. Il lui arrivait de s'interrompre de sa couture ou de son tricot, de laisser pendant une minute ses mains inactives, pendant que son cerveau était à la remorque de quelque papillonnante illusion.

Elle était la seule à s'occuper de l'arrangement de ces petites futilités charmantes qui mettent une nuance de poésie dans les intérieurs pauvres. Sur une commode, dans la chambre principale, elle avait rassemblé une collection de mignons objets achetés à des ambulants ou gagnés aux loteries foraines : une vierge blanche et bleue semblait étonnée d'avoir à sa droite et à sa gauche un amoureux et une amoureuse en terre cuite qui, appuyés sur un porte-allumettes, se faisaient les yeux doux ; deux grands vases à fleurs, supportant des boules de verre, encadraient une paire de frêles chandeliers en métal brillant, au milieu desquels trônaient d'autres tout petits vases garnis de *tremblants* des prés. Au-dessus de la commode, le mur, dont le crépi tombait, était tapissé de gravures hétéroclites : gravures religieuses et profanes, photographies de militaires et vignettes-réclames d'un mar-

chand de chocolat, ces dernières artistement encadrées de brins de paille que reliaient des fils très fins. Germaine prenait aussi grand soin d'un superbe géranium rouge, planté par elle dans une casserole ébréchée ; chaque année elle faisait au jardin des semis de reines-marguerites et de réséda et elle entourait d'un véritable culte l'unique rosier mousseux qui ornait l'extrémité de la grande allée. Enfin, chose plus grave encore, elle avait des extases ridicules devant la floraison printanière des arbres, devant le vert des prairies et le roux des moissons, devant l'hermine de la neige hivernale et devant le bleu magnifique des ciels nocturnes pleins d'étoiles.

C'est dans une de ses coutumières minutes de rêve qu'elle avait songé à être la mariée idéale toute blanche et délicieuse, perdue en la mousseline immaculée et reine par la couronne de fleurs blanches. Il lui semblait que son bonheur ne serait pas complet en dehors de ce cadre qui la placerait pour un jour au-dessus des autres créatures. Le mariage devait être la triomphale apothéose de sa jeunesse et de sa virginité : elle voulait être en tête du cortège, la reine admirée, toute blanche et immaculée dans le floconnement vaporeux des mousselines.

*
* *

Les observations qui avaient accueilli l'aveu du désir de la pauvre fiancée se renouvelèrent à tout propos. Comme, en raison du temps pluvieux, la cour était boueuse à l'excès :

— Ça ferait bien une robe blanche là-dedans, disait-on.

Puis le froid étant survenu et le givre :

— Ça pique ce matin et tout est blanc... aussi blanc que la robe de Germaine.

— La mousseline n'est guère de saison, la bise passerait au travers.

— Bah ! une jeune mariée n'a jamais froid.

Madeleine se montrait la plus acharnée. Au fond elle en voulait à sa cadette de se marier la première, elle était ravie de lui causer du chagrin ; ses quolibets méchants étaient une vengeance.

— Eh ! la jeune mariée en robe blanche, l'interpellait-elle.

Et il semblait que cette phrase prit dans sa bouche un sens blessant.

Le dimanche, quand vint Jean, ce fut Madeleine qui lui fit part bruyamment de la nouvelle :

— Vous savez que la duchesse Germaine veut que vous lui achetiez une robe blanche : elle n'est pas fière !...

La mère vint à la remorque pour montrer, avec force détails, le ridicule et les inconvénients du projet. Jean opinait de la tête et regardait à la dérobée sa petite fiancée qui, rougissante et confuse, ne soufflait mot.

— Ce que vous dites est vrai, mais si Germaine tient au blanc, je ne veux pas la contrarier, fit-il D'ailleurs, ça commence à se faire à la campagne, les mariages en blanc.

Elle lui sut gré de son désir de lui être agréable, mais elle comprit que ce semblant d'assentiment masquait aussi de l'hostilité.

— Eh bien, j'y renonce, puisqu'on en fait une si grande affaire, dit-elle avec une moue.

Et Jean conclut d'un air embarrassé :

— Nous déciderons le jour des achats, réfléchissez encore, moi ça m'est égal...

***

Le lendemain de Noël, Germaine, sa mère et Jean se rendirent à la ville comme il était convenu Le temps était bas et givreux, et le froid vif. La petite voiture à âne, sans ressorts, cahotait rudement dans le chemin plein d'ornières. Sur la route, les cahots s'atténuèrent, mais le baudet n'allait pas vite et le voyage fut long. Le voyage fut long et marqué d'un incident pénible qui le rendit triste. La mère ayant recommencé son sermon contre la robe blanche, Germaine, qui espérait encore, eut le douloureux étonnement d'entendre son fiancé se prononcer contre elle d'une façon catégorique :

— Tout bien considéré, je crois que votre mère à raison, Germaine, nous ne sommes pas riches. .

Elle dit avec de l'impatience :

— Vous savez bien que j'ai renoncé à mon idée depuis huit jours, je ne suis pas une duchesse...

Mais des larmes, qu'elle fut impuissante à retenir, coulèrent longuement sur le visage de la petite fiancée. . Et son chagrin amer, profond, n'était pas causé seulement par l'obligation de renoncer à la robe blanche de ses rêves, il avait sa source dans l'éclosion d'une vérité déchirante : Germaine venait de comprendre que la vie entière n'est qu'une succession d'espoirs stériles et de désirs irréalisés...

EMILE GUILLAUMIN.

LE SOULIER DE NOËL

Quand on est tout petit enfant, pareil aux anges,
Riche ou pauvre, chacun, dans l'âtre familier,
Met, le soir de Noël, son plus joli soulier
Avant de s'endormir sous ses rideaux à franges.

Jésus passe, chargé de joujoux et d'oranges...
A l'aube, on ne prend pas le temps de s'habiller
Et l'on court, en battant des mains, s'émerveiller
Devant l'humble soulier plein de cadeaux étranges.

Hélas ! l'illusion divine de jadis
Est retournée au fond des joyeux paradis
Avec le charme exquis de l'adorable enfance,

Mais toujours, comme au temps impossible à revoir,
Dans nos foyers errants nous mettons chaque soir
Ce soulier de Noël qu'on nomme l'Espérance !

ANTONIN CHARLES.

LA NOËL DU MORVANDEAU

A ma mère.

« ... Et la main de l'enfant sur la main amaigrie
De son aïeul alors se posa doucement.

» C'est l'heure, grand papa, dit la fillette frêle,
» Jusqu'à ce que maman revienne, il va falloir
» La remplacer... Viens donc ; approche-toi comme elle
» Et fais-moi réciter ma prière du soir. »

« Et cet accent naïf de la pauvre orpheline
Fut comme un charme étrange, un ordre souverain,
Car le vieillard sentit au fond de sa poitrine
Son cœur qui tressaillait malgré son triple airain ;

» Et lui, lui, qui n'avait pas fait une prière
Et pas versé de pleurs depuis plus de trente ans,
Tomba près de l'enfant à genoux sur la pierre,
Pria, la tête basse, et pleura bien longtemps. »

A. MILLIEN.

L'automne a fui avec son manteau vieil or. La terre, naguère parée d'un tapis aux tons chauds, n'est plus qu'un vaste désert où gisent quelques rares fleurs écloses au sourire indécis des derniers beaux jours ; pauvres fleurettes tard venues entre deux bourrasques de pluie et de frimas.

Depuis longtemps il fait nuit. Une nuit noire, épouvantable avec ses ombres fantastiques.

Un vent violent pousse des gémissements lugubres, chasse les nuages en déroute qui couvrent le ciel bas et gris, et crachent des rafales de pluie glacée au visage des voyageurs : fantômes errants et silencieux qui passent avec la rapidité de l'éclair. Semblables à des squelettes tendant leurs bras rigides, noueux, horribles, les arbres ruisselants pleurent leurs rameaux arrachés par la violence de l'ouragan et entraînés en tourbillons dans une valse folle à laquelle sert d'orchestre la voix magistrale de la tempête. De suprêmes convulsions les agitent. Ils se froissent, plient, chancellent et tombent, dressant vers les nuages leurs racines arrachées. Les vieux chênes — ancêtres séculaires de la forêt, antiques habitants des monts, qui résistent depuis des siècles aux plus terribles tourmentes — eux aussi sont déracinés, balayés.

La tempête bat son plein. Au cœur de la montagne, elle mène une sarabande infernale. L'étroite gorge de la Cure (Nièvre) hurle lamentablement. La Cure elle-même ravage ses rives, bouillonnante, chaotique. Ses remous furieux se lancent en bonds effrénés les uns contre les autres et se ruent contre les rochers. Les blocs résistent. Chaque escarpement vomit une cascade dont l'écume retombe en fines gouttelettes de pluie. Arbres, rochers, tout cède, se brise, croule, emporté on ne sait où...

Dans l'obscurité profonde de la nuit, au milieu de la montagne, une lueur falotte brille comme une étoile :

Une maison !...

Une maison, ou plutôt une chaumière, une cabane en ce lieu désert, tremble sur ses ais disjoints, comme si elle craignait d'être broyée par la rafale. Une faible lumière éclaire un étrange intérieur de cuisine servant aussi de chambre à coucher, dans le mystère et le calme duquel une plainte coupée de sanglots monte, se lamente, pleure et s'assoupit.

Là se joue l'éternel et vain combat de la vie contre la mort !

Là, en effet, dans un grand vieux lit aux panneaux grossièrement sculptés et aux rideaux de serge verte, gît une créature informe, portant déjà les stigmates de la suprême défaite. Un homme muet, immobile, les yeux obstinément rivés sur la moribonde, est à genoux près du lit. Un feu clair danse et babille entre les montants rustiques de la cheminée.

L'homme a la figure tannée et les mains calleuses, et ce je ne sais quoi de la somnolente impassibilité de la futaie qui révèle le bûcheron. Ses paupières alanguies sont entourées d'un cercle bleuâtre et profond :

marque évidente de nuits d'insomnie et de larmes. Dans ses yeux, on lit la résignation désespérée de l'infortuné qui n'a même plus la force de se révolter contre les coups du destin. Sa robuste poitrine se soulève haletante ; son cœur bat à se briser, puis subitement s'arrête pour recommencer bientôt ses mouvements désordonnés. Parfois, un frisson secoue son corps endolori, son regard se voile de brouillard.

A côté de lui, sa Juliette, son épouse, la mère de ses trois enfants, se débat dans les affres de l'agonie ; et il ne peut rien pour la sauver ! Il ne peut même pas lui apporter le moindre soulagement !...

Par moments, d'effrayantes convulsions ébranlent le corps de la mourante, crispent les traits de son visage, allument la flamme à ses regards éteints ; puis l'anéantissement revient aussitôt : le torse engourdi demeure inerte ; la tête pend, abandonnée, écrasant un dur oreiller ; les dents, scellées par la fièvre, laissent à grand'peine s'insinuer le faible et irrégulier souffle qui tend et détend ses joues.

Un silence poignant solennise cette agonie...

Longues et cruelles minutes d'angoisse !...

Encore une fois, la mourante semble se ranimer. Elle essaye de se soulever, tourne son regard vers son mari. De grosses larmes tombent de ses paupières. Un mot court sur ses lèvres :

— Jacques !

Le bûcheron tressaille.

— Mes enfants... Nos chers petits... Aies en bien soin !... Ne les abandonne jamais !

— Je te le promets.

— Merci... Tu es bon...

Elle veut parler encore. Mais ses forces l'abandonnent. Elle retombe lourdement sur le lit. Un sanglot, un spasme affreux s'étrangle dans sa gorge. Son mari voit qu'elle se meurt. Il se précipite, la prend dans ses bras, la serre sur son cœur, l'appelle...

Soudain, un râle, un souffle, un rien. Quelques soupirs douloureux, saccadés... Et les yeux de la jeune femme restent fixes, vitreux ; ses membres deviennent froids.

Au dehors, la pluie frappe avec rage contre les vitres. Crépitement triste, monotone, exaspérant. Le vent tempête ; la forêt gémit ; le ruisseau gronde...

La rafale apporte par bouffées le tintement grêle d'une cloche d'église : coups lents et graves qui semblent être le glas funèbre...

***

Dans la pièce voisine, un petit poêle en fonte, à portes disjointes et au couvercle fissuré, darde un reflet rouge. Le feu ronfle et crépite à l'unisson du vacarme de l'ouragan. Les trois orphelins — deux garçons et une fille — sont timidement blottis l'un contre l'autre, groupés autour du poêle qui laisse tomber sur eux sa lueur indécise et les enveloppe d'un brouillard rougeoyant. Le chien, le fidèle Noiraud, est couché à leurs pieds.

Les pauvres petits viennent d'embrasser une dernière fois leur mère. Ils ont les yeux rouges, la figure contractée. De temps en temps, on perçoit le bruit d'un sanglot étouffé...

Dans cette chambre règne un mélange de faux luxe et de véritable indigence, de désordre sordide et de colifichets grossiers. Les meubles vieux et rustiques sont enduits d'une couche de poussière agglutinée par l'humidité de cette masure, qui sue le salpêtre de toutes parts.

— J'ai peur ! dit la fillette en se serrant auprès de ses frères.

Tous tiennent leurs regards obstinément fixés sur le feu.

La fillette, qui répond au nom de Lucie et est âgée de cinq ans, a des prunelles noires irisées de fibrilles d'or ; les paupières frangées de longs cils bruns ; le front poli comme l'agate et ombragé par des tresses déjà opulentes de cheveux châtains. Sa bouche est vermeille ; ses lèvres couleur de pourpre ressortent sur le teint rose de ses petites joues comme une fleur de fuchsia au milieu d'un bouquet de roses aux délicates nuances.

Les deux garçons — Auguste, âgé de sept ans, et Jean-Louis, âgé de trois ans et demi environ, — ont les yeux d'un bleu pâle, comme l'eau d'une source au bois ; le visage plein, aux joues légèrement vermillonnantes; hâlées par le grand air de la montagne, et des cheveux blonds à reflets de cuivre bruni.

— Pourquoi que maman, elle dort? marmonne Jean-Louis, les yeux diamantés de larmes.

— Elle ne dort pas, répond l'aîné dans un sanglot.

— Pourquoi qu'elle ferme les yeux alors, dis ?

— Maman est morte. Les anges du bon Dieu sont venus et ont emporté son âme au Ciel.

— Au Ciel, là-haut ?... Est-ce que j'irai, moi, au Ciel ?

— Plus tard, quand tu seras grand, quand tu seras vieux, si tu as été sage.

— Quand j'ai embrassé maman, demande Lucie à son grand frère, elle était rigide et presque froide, pourquoi ?

— Je ne sais pas...

Un silence. Puis Jean-Louis, tout bas :

— Pourquoi que maman ne vient pas me coucher ? J'ai froid et sommeil.

— Maman ne viendra plus. Elle est partie près du bon Dieu.

— Qu'est-ce qu'elle y fait ?

— Elle est morte. Nous ne la verrons plus.

— Non. C'est pas vrai... Je veux voir maman... Maman !... et petit Jean-Louis pleure.

Le chien s'approche de lui et lui lèche les mains. Les trois petits lui nouent leurs bras autour du cou et sanglotent ensemble, immobiles, n'osant sortir, ni appeler leur père, dans une crainte vague, inexpliquée, instinctive.

Leurs sanglots se perdent dans le vacarme de la tempête qui est devenu si assourdissant qu'il les effraye et leur impose silence. Terrifiés, ils écoutent gronder la tourmente... Le vieux Noiraud semble inquiet. Souvent il se lève, l'oreille droite, l'œil aux aguets, le front plissé, le nez en l'air et les narines quêteuses, et pousse des sons plaintifs qui ressemblent à des gémissements de petit enfant.

Le poêle éclaire de moins en moins. La flamme tombe ; les derniers tisons consumés se carbonisent. L'obscurité se fait plus épaisse, plus noire, plus opaque, dans la chambre...

Personne, personne ne vient consoler les orphelins...

***

Dans la chambre mortuaire, le froid est glacial ; mais le pauvre veuf ne le sent pas. Ses yeux creux, cerclés de bistre, ses traits décomposés, ses lèvres pâles qu'arque un pli navré, tout en lui témoigne d'une douleur inconsolable. Les ressorts les plus intimes de son être semblent brisés. Il reste avachi, inerte, affalé sur un escabeau. Il est éperdu en l'obsession de son deuil, assommé par la douleur.

Cependant, le bruit continu de l'ouragan berce son morne désespoir. Peu à peu ses pensées vaguent au loin.

Il songe à la première fois qu'il vit son épouse. C'était à son retour du 1er régiment d'artillerie, en garnison à Bourges. Il était encore vêtu de ses effets de maréchal des logis. Il avait vraiment grand air en

sous-officier. Juliette l'avait remarqué ; elle aussi lui avait plu. Il avait manœuvré de façon à la revoir souvent, et de fil en aiguille... Il esquisse un sourire au doux souvenir de ses fiançailles d'abord, puis du jour de ses noces...

Il se met à marcher de long en large, fébrile.

Il songe de nouveau à son bonheur passé, aux câlineries passionnées de Juliette, de Juliette qui maintenant gît inerte, glacée. Mère craintive, elle s'est levée imprudemment la nuit pour voir un de ses enfants qui avait le cauchemar : elle a gagné la mort à veiller sur leur santé...

Un nouvel accès de désespoir le secoue, lui déchire le cœur. Il marche, marche pour tromper sa douleur. Puis il s'approche de la couche mortuaire, se jette sur le cadavre, le couvre de baisers, et pleure, pleure. Le souvenir de la défunte l'accable au point de lui rendre insupportable ce fardeau de l'existence que sa bien-aimée compagne ne partagera plus... Machinalement ses yeux se fixent sur quelque chose qui luit, accroché à la muraille : un pistolet. Une pensée traverse son cerveau, brûlante, obsédante. Pourquoi n'en pas finir avec les tourments de la vie ?

N'est-ce pas le destin qui semble l'y inviter ? Il saisit le revolver, l'arme et appuie le canon contre sa tempe. Le froid de l'acier le fait frissonner. A sa mémoire revient le souvenir de serments oubliés, de devoirs trahis.

Ses enfants ?...

Il voudrait endormir sa conscience, s'innocenter, s'ériger à ses yeux en martyr. Peut-il les aimer, ces enfants parricides ? Pour lui, d'ailleurs, que sont-ils ? Une charge, et rien de plus. Leur âge les rend même incapables de partager ses regrets et de souffrir avec lui !...

Mais... que dirait- « elle », si « elle » le voyait les abandonner dès le premier jour ? Ne lui a-t- « elle » pas fait jurer de prendre soin des pauvres innocents qu'il lui coûtait tant de laisser, à « elle » si tendre, si dévouée ?...

Il se lève, ouvre la porte de la pièce où sont ses enfants. Ils dorment, les pauvres petits, appuyés contre le poêle tiède, les bras enlacés, avec — comme une sentinelle — le chien à leurs pieds. Des larmes brillent encore sur leurs joues humides.

Emu, le bûcheron reste un moment à contempler ce groupe si touchant. Il sent son cœur battre doucement. Puis il les réveille avec des précautions dont il ne se croyait pas capable.

— Venez, mes enfants. Il est tard. Il faut vous coucher.

— Papa, fais-nous dire notre prière, tu sais bien, celle que maman nous faisait réciter chaque soir, dit soudain la fillette.

— C'est bien, Lucie. Je prierai avec vous.

A peine l'a t-il faite qu'il la regrette, cette promesse dont l'exécution répugne à son incrédulité Cependant sa mère, qui était très pieuse, lui a enseigné autrefois à prier; mais la foi de son enfance s'est évanouie depuis longtemps. Il se rappelle le beau jour de sa première communion, ses larmes de joie, son bonheur sans mélange. Il serait heureux de croire, d'être convaincu que le Ciel est au prix des épreuves terrestres. Mais...

Il s'agenouille néanmoins, et écoute avec recueillement la brève et naïve prière de ses enfants que traverse le nom de leur mère...

Bientôt l'expression de son visage se perd dans le rêve.

Il a besoin de consolation. Quel autre peut la lui donner que Celui qui a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui êtes chargés, je vous soulagerai ?... » Il se souvient de cette parole du Sauveur et de bien d'autres que lui a dites autrefois son vieux curé. Il regrette à présent l'innocence et la candeur du jeune âge...

Peu à peu, un calme bienfaisant inonde tout son être, et il se reprend à espérer et à croire, touché par la beauté des oraisons naïves, naïvement murmurées par ces bouches enfantines... JA.

SOMMEIL D'ENFANT

NOËL

Petit bébé s'endort de son calme sommeil ;
Sur le lin, son front pur à la rose est pareil.

Et les blancs séraphins, porteurs du grand message,
Auprès de son berceau vont marquer leur passage.

Ils s'approchent de l'âtre, où les mignons sabots
Sont prêts à recevoir les jouets les plus beaux.

« C'est Noël, disent-ils, l'heure sainte et joyeuse,
Et l'Etoile a brillé dans la nuit, radieuse !

» Chantons un long cantique à la gloire, à l'honneur
De l'Enfant, de Jésus, notre Maître et Seigneur.

» Il est là dans la crèche, en l'étable si nue
Des bergers attendant la prochaine venue... »

Bébé semble sourire, à la rose pareil :
Un doux rêve le berce en son calme sommeil.

FRANCE BRY.

DEUX CONTEURS

(PRÉFACE D'UN LIVRE) (1)

A Jean Baffier,
au maître, à l'ami.

Claude Tillier, le pamphlétaire nivernais, vient immédiatement après le grand pamphlétaire tourangeau, Paul-Louis Courier, dans l'histoire de la satire politique. La plume que celui-ci avait laissé tomber sous la balle d'un assassin, Tillier la ramasse pour reprendre le bon combat contre les abus et pour les réformes. Mais alors que Paul-Louis Courier s'en était servi comme d'une épée, — ne fut-il pas officier, sous Bonaparte, en Italie ? — Tillier, lui, s'en arma comme d'un fléau.

Le vigneron de la Chavonnière, ainsi que Paul-Louis par une sorte de coquetterie bourgeoise aimait à se qualifier, a fréquenté les salons mondains. C'est, de plus, un helléniste distingué : il a traduit Longus et Hérodote ; il s'est imprégné de la grâce attique, et c'est en dilettante qu'il écrit. Il fait luire son style, persiflage continuel, comme de l'acier au soleil, et c'est après une suite de passes habiles qu'il pique son adversaire un peu à fleur de peau. Il procède de Voltaire et en a la légèreté de touche.

Tillier, lui, vient en droite ligne de Rabelais et d'Agrippa d'Aubigné. C'est un terrien dans le sens profond du terme, « né de souche rude et noueuse ». Habile à manier l'ironie, il frappe ferme et dur.

Paul-Louis porte des chemises de batiste, Tillier des chemises de toile bise. Paul-Louis est tiers-état, Tillier, peuple.

Paul-Louis commence son « Pamphlet des pamphlets » par une anecdote agréablement tournée, et il continue sur un ton narquois : « Ce fut un mouvement oratoire des plus beaux quand, se tournant vers moi, qui, foi de paysan (paysan en manchettes de dentelles, Paul-Louis), ne songeais à rien moins, M. de Broë (le procureur du roi qui requérait contre Paul-Louis dans le procès de son *Simple discours*) m'apostropha de la sorte : *Vil pamphlétaire*, etc. ; coup de foudre ! non, de massue, vu le style de l'orateur, dont il m'assomma sans remède. Ce mot, soulevant contre moi les juges, les témoins, les jurés, l'assemblée, — mon avocat lui-même en parut ébranlé, — ce mot

(1) Nous avions reçu cet article avant la publication du livre de M. Marius Gerin. La réhabilitation de Tillier est *dans l'air*. (*Note de la direction.*)

décida tout. Je fus condamné dès l'heure, dans l'esprit de ces messieurs, dès que l'homme du roi m'eut appelé pamphlétaire, à quoi je ne sus que répondre. Car il me semblait en mon âme avoir fait ce qu'on nomme un pamphlet : je ne l'eusse osé nier. J'étais donc pamphlétaire à mon propre jugement ; et, voyant l'horreur qu'un tel nom inspirait à tout l'auditoire, je demeurai confus ».

Dans cette prose souple et railleuse, on ne sent pas sourdre la colère d'un indigné. C'est l'esprit qui se fait entendre plus que le cœur. Quel contraste avec Tillier ! Chez celui-ci l'ironie se fait amère. Fougueux dans l'attaque, avec les véhémences d'un style âpre et coloré, on le sent secoué par la passion qui déborde, généreuse, de son cœur.

Traité à son tour de pamphlétaire, Tillier s'écrie : « Ce nom de pamphlétaire que vous me jetez, je le ramasse ; je m'en fais un titre de gloire. Dire la vérité aux hommes, c'est, quoi que vous en écriviez, un noble métier. Peu m'importe que quelques vieilles cigales et deux ou trois scarabées qui n'ont plus d'ailes fassent bourdonner autour de moi leurs petites colères, j'ai la conscience d'avoir fait un bon usage du peu d'intelligence que Dieu m'a départi. J'aime mieux être en paix avec moi-même qu'avec autrui, et je préfère mon estime à celle d'un ramas de badauds qui ne me connaissent ni ne me comprennent.

» Comme écrivain qu'ont-ils à me reprocher? J'ai toujours pris parti pour le faible contre le fort, toujours demeuré sous les tentes déchirées des vaincus, et couché à leur dur bivouac. J'ai bien, à la vérité, biffé quelques épithètes trop somptueuses que certains ajoutaient à leurs noms ; j'ai bien crevé à quelques amours propres bouffis leur vessie ; mais les gens que j'ai traités ainsi, ils étaient du parti qui nous est opposé, et j'avais le droit de rogner leur importance ».

Tout Claude Tillier est dans ces lignes. En lui, monte la sève ardente de la vieille race de Gaule. Mais quelle vie que la sienne ! Son lit de repos, il ne le trouvera que dans la tombe. Aussi a-t-il pu écrire que « la mort n'est pas seulement la fin de la vie, elle en est le remède ».

Sa vie, il l'a esquissée en quelques lignes où saigne toute la souffrance endurée : « Moi qui vous parle, moi qui ris avec vous, j'ai passé par les épreuves les plus rudes de la vie. J'ai été écolier, maître d'études, soldat et maître d'école. Avec ces professions, j'ai toujours cumulé celle de poète. Le caporal, le chef d'institution, les enfants gâtés, les bonnes mères et l'hémistiche ont été pour moi cinq ennemis

implacables qui m'ont incessamment poursuivi. Vous voyez que j'ai bien porté ma part de cette lourde croix que Dieu a imposée à la société. Aujourd'hui, je suis pamphlétaire, pamphlétaire qui a la dent un peu aiguë et dont aucuns portent les cicatrices ; mais je ne dirai jamais autant de mal de la société qu'elle m'en a fait ».

Paul-Louis et Claude Tillier ne se sont pas seulement rencontrés sur le terrain du pamphlet, mais encore sur celui du conte — incidemment, il est vrai, — car seul le pamphlétaire nivernais a écrit des œuvres de pure imagination, dont cette merveille d'esprit et de style : *l'Oncle Benjamin*, ce petit-fils de Rabelais aimant à philosopher et qui est un terrible logicien. Le contraste si frappant, qui existe entre les deux écrivains, y apparaît bien délimité par le ton et l'allure du récit : Paul-Louis, bref, vif, alerte ; Claude Tillier, plus large, jetant un regard attendri de poète, tout empli de la nature, sur le pays où va se passer l'action. Et je reviens ici, tout naturellement, à ma comparaison du début : chez Paul-Louis, tout vigneron de la Chavonnière qu'il soit, c'est le cliquetis rapide, étincelant de l'homme d'épée ; chez Claude Tillier, le geste large, cadencé, rhytmique du batteur, avec, dans le regard, la finesse d'ironie du paysan.

Paul-Louis débute ainsi : « Oui, sûrement, je vous conterai mes aventures, bonnes et mauvaises, tristes et gaies ; car il m'en arrivera des unes et des autres.

» Laissez-vous faire, cousine, on vous en donnera de toutes les façons.

» C'est un vers de La Fontaine, demandez à Voisard. Mon Dieu, m'allez-vous dire, on a lu La Fontaine ; on sait ce que c'est que le curé et la mort. Eh bien, pardon. Je disais donc que mes aventures sont diverses, mais toutes curieuses, intéressantes, il y a plaisir à les entendre, et plus encore, je m'imagine, à vous les conter. C'est une expérience que nous ferons au coin du feu quelque jour, j'en ai pour tout un hiver. J'ai de quoi vous amuser, et par conséquent vous plaire, sans vanité, tout ce temps là ; de quoi vous attendrir, vous faire rire, vous faire peur, vous faire dormir. Mais pour écrire, ah ! vraiment, vous plaisantez : Mme Radcliffe n'y suffirait pas. Cependant je sais que vous n'aimez pas à être refusée, et comme je suis complaisant, quoi qu'on en dise, voici, en attendant, un petit échantillon de mon histoire ; mais c'est du noir, prenez y garde. Ne lisez pas cela en vous

couchant, vous en rêveriez, et pour rien au monde je ne voudrais vous avoir donné le cauchemar ».

On connaît le récit qui commence par cette phrase : « Un jour, je voyageais en Calabre ». Il est dans toutes les anthologies classiques.

Et voici comment débute le conte de Claude Tillier : « La table était à peu près desservie. A l'un des côtés s'étalait, dans son fauteuil, un gros et vieux chanoine ; ses deux joues toutes rouges, pleines, toutes rebondies, ressemblaient à deux coussins d'écarlate ; mais, sur cette grosse figure, il y avait une expression si franche de bonhomie que, rien qu'à la voir, on eût aimé celui qui la portait. De l'autre côté de la table, était un jeune capitaine d'artillerie, neveu du chanoine, blessé à la bataille d'Eylau, qui était venu se refaire, au milieu des délices du canonicat, des fatigues de la campagne. Entre l'oncle et le neveu, un punch modeste, tel que le tolèrent les canons de l'Eglise, allumé en l'honneur du capitaine, secouait ses flammes bleuâtres, pareil à un damné qui secoue sa chevelure de feu. Il y avait encore une autre personne dans la chambre ; c'était une femme, moitié jeune, moitié vieille, moitié servante, moitié maîtresse, et dont la couverture (puisque l'usage veut qu'on soit couvert au lieu d'être habillé) tenait le milieu entre ces deux conditions. Elle allait et venait à pas muets et encore légers, dérangeant d'une main ce qu'elle arrangeait de l'autre, car le chanoine avait promis une histoire ».

Le conte de Claude Tillier est intitulé : *Comment le chanoine eut peur*, avec, en sous titre : *Chronique nivernaise*. Celui du Tourangeau — qu'il présente, à la vérité, comme histoire réelle, mais peut-être pour donner plus d'intérêt à la lettre qu'il adresse à sa cousine — pourrait prendre pour titre : *Comment Paul-Louis eut peur*. Il est extrait de ses lettres d'Italie.

Ce sont, en somme, deux morceaux de haute saveur littéraire : mets de ville chez Paul-Louis Courier ; mets des champs chez Claude Tillier.

EDOUARD ACHARD.

LE NOËL DU PETIT RAMONEUR

*A mon petit-neveu Georges T***.*

Ce soir il gèle. C'est la veille de Noël.
Avant de s'endormir Jeanne fait sa prière.
Qui, comme un pur encens, monte vers l'Eternel.
Elle croise les mains et prie à sa manière :
« Jésus, petit Jésus, descendez cette nuit
Dans notre cheminée, escorté de vos anges,
Et mettez, s'il vous plaît, dans mon soulier qui luit,
Un jouet très joli, des bonbons, des oranges,
Mais surtout pas de verge. Oh ! non, mon doux Jésus !
Je suis sage depuis au moins une semaine.
Demandez à maman. Sept jours, peut-être plus
Qu'elle ne m'a pas dit : « Fi ! petite vilaine ! »
Jeanne, sur ce gros mot, se tait, ferme les yeux...
Le lendemain matin la mignonne s'éveille,
Entr'ouvre ses rideaux et poussse un cri joyeux.
Près du foyer se trouve une pleine corbeille
De joujoux et de sacs décorés de faveurs.
Elle appelle : « Papa ! maman ! les belles choses !
Venez voir !... des rubans de toutes les couleurs !
Venez ! Il y en a des bleus, des blancs, des roses... »
Les parents qui guettaient le réveil de l'enfant
Arrivent souriants, partagent sa surprise
Et posent un baiser sur son front rayonnant.
Jeanne descend du lit dans sa grande chemise
Pour contempler de près les cadeaux merveilleux
Apportés dans la nuit, et tout à coup s'écrie
En sautant, gambadant, sur le tapis moelleux :
« Noël ! Vive Noël ! Vive maman chérie !
Vive mon bon papa ! les aimés de mon cœur.
Et puis vive Jésus qui n'a pas, cette année,
Apporté de balai !... » De l'air fier d'un vainqueur
Elle ajoute, debout, devant la cheminée,
Faisant un geste drôle et de conviction :
« Voilà !... Quand on est sage, on a tout plein d'affaires ! »
A ces mots la maman, prise d'émotion,
L'enlève dans ses bras, des larmes aux paupières,
Et sans pouvoir parler l'embrasse follement.

. . . . . .

Jeanne à présent s'amuse avec un beau ménage,
Et de son rire clair fait retentir gaîment
La salle où flambe au fond de l'âtre, antique usage,
La bûche de Noël. Elle joue et soudain
Regarde à la fenêtre. On chante dans la rue.
Est-ce un pauvre vieillard qui tend déjà la main ?
Elle regarde, écoute, et voilà qu'à sa vue
Se présente, tout noir, un petit ramoneur
Qui redit en passant sa chanson monotone.
— « Maman ! le ramoneur ! Oh ! je n'en ai plus peur.
Tu peux le faire entrer. Veux-tu que je lui donne

Un cornet de bonbons ? — Eh ! pourquoi ? mon amour,
Lui demande la mère. Il est couvert de suie
Et nous salirait tout. Non. Ce n'est pas le jour.
— Tu lui diras, maman, qu'en entrant il essuie
Ses pieds sur le tapis. — C'est inutile. Non.
— Alors je vais pleurer ! — Voyons, qu'en veux-tu faire
De ce bonhomme noir ? — C'est pour savoir son nom
Et lui parler... — De quoi ? — D'une importante affaire.
O maman, je t'en prie ! — Oui, je vais le chercher. »
Bientôt la bonne mère avec elle ramène
Le jeune ramoneur qui n'ose pas marcher
Sur le parquet ciré. — « Tiens, le voici, ma reine,
Fait-elle à son enfant. Cause-lui sans retard. »
Jeanne n'hésite pas : « Toi, tu dois le connaître,
Jésus ? demande-t-elle au petit Savoyard.
Cette nuit sur les toits il a dû t'apparaître.
Est-ce qu'il t'a parlé ? Comment est-il fait ? dis. »
Le ramoneur prenant une mine étonnée,
Elle ajoute : « Tu sais qu'il vient du Paradis,
Et qu'à Noël il va dans chaque cheminée
Mettre dans les souliers des enfants des joujoux,
Des bonbons ?... Tu le sais, n'est-ce pas ?... » Un gros rire
Eclate dans la salle... Et de ses grands yeux doux,
Béat, le ramoneur regarde, sans rien dire.
— Tu ris ?... Pourquoi cela ?... De Jésus parle-moi.
— Mais il ne l'a pas vu, mon trésor, fait la mère.
Ce petit garçon-là dort, la nuit, comme toi.
Avec le jour finit son métier de misère,
Car il a bien du mal et très peu de bon temps.
— Dans son soulier. dit Jeanne, a-t-il eu quelque chose ? »
Le ramoneur sourit, montre ses blanches dents
Et fait signe que non.— Rien !... Non?... Pour quelle cause?
Comme il se tait : — Tiens, prends, dit-elle, en lui donnant
Un sac de bonbons fins. — Merci, mademoiselle,
Répond le ramoneur. Pour vous en cheminant
Je prierai le bon Dieu qu'il vous conserve belle.
— Et bonne, fait la mère, en mettant dans la main
Du petit Savoyard des sous avec du pain. »

THÉOPHILE FRANCHY.

LA LÉGENDE DE L'ÉTOILE

CONTE DE NOËL

A Mademoiselle Bazin.

Après la naissance de Jésus dans l'étable de Béthléem, lorsque les bergers et les mages, guidés par l'Etoile, eurent apporté aux pieds du Messie leurs adorations et leurs présents, Dieu ne voulut pas que l'astre mystérieux qu'il avait créé pour annoncer au monde la venue de son Fils, restât suspendu au firmament. Sans doute son incomparable éclat eût éclipsé la splendeur des constellations voisines ; peut-être aussi les hommes, trompés par sa lumière, auraient attendu un nouveau Messie.

D'un geste de sa main, l'Eternel détacha l'Etoile de la voûte céleste. .

Puis il la laissa tomber sur la terre.

*
* *

Et l'Etoile descendit doucement cherchant où se poser.

Pendant des jours et des jours, elle plana sur les mers, les continents et les îles.

Dans sa course vagabonde, elle traversa la nappe, couleur de saphir ou d'émeraude, des océans aux abîmes insondables, et les déserts arides, faits de sables brûlants, desséchés par les feux du soleil.

Elle erra, la divine Etoile, au-dessus de plaines fertiles, de riches vallées et de riantes collines tapissées de vastes forêts.

Mais parmi les immensités torrides du désert comme sous les climats bienfaisants et féconds, elle ne vit chez les peuples que la méchanceté et la haine. Partout les hommes se faisaient la guerre ; ceux même qui vivaient dans la paix ne s'aimaient point les uns les autres.

Et l'Etoile passa, poursuivant sa course dans l'éther fluide et pur, cherchant une terre où les hommes seraient bons.

*
* *

Un jour, elle arriva près de montagnes très hautes et toutes blanches. Au-dessus des glaciers et des neiges, sur les pentes escarpées, s'étageaient des forêts séculaires, parsemées de gras pâturages.

Là vivaient d'humbles pasteurs. Leurs âmes étaient simples, leurs mœurs pures et ils craignaient Dieu.

*
* *

L'astre jugea, dans son âme d'étoile, qu'il était arrivé au terme du voyage.

Arrêtant là sa course, il se divisa en une multitude de petites étoiles qui tombèrent, pluie céleste, sur les cimes rocheuses des monts, parsemant de leurs éclats la virginale blancheur des neiges éternelles.

Et quand, le printemps revenu, les bergers menèrent leurs troupeaux sur l'Alpe fleurie, ils trouvèrent au pied des glaciers, sur les pierres mêmes, une fleur qu'ils ne connaissaient pas, frêle et ténue, aux purs pétales, semblable à une étoile de velours blanc.

*
* *

Voilà pourquoi l'edelweiss ne se fane jamais et donne le bonheur à ceux qui le touchent.

Il est vrai qu'il n'a pas de parfum : la perfection n'est pas de ce monde... Mais ne trouvez-vous pas que cette naïve légende du pays suisse donne à la pâle fleur des glaciers quelque chose de plus délicat qu'une odeur éphémère, en faisant d'elle l'emblême de la Foi qui, voilà près de deux mille ans, conduisit, dans un élan commun d'espérance et d'amour, les simples de cœur, — bergers ou mages, pauvres ou grands de la terre, — vers la crèche de l'Enfant-Dieu, Rédempteur des hommes ?

Quand vous tiendrez entre vos doigts une de ces fleurs charmantes qu'on dirait découpées dans l'épaisseur d'un tissu soyeux et doux, rappelez-vous la légende : l'edelweiss, la fleur-étoile des bergers et des mages, vous portera bonheur.

FRANÇOIS MOIREAU

LA ROSE DE NOËL

Aux élèves de l'école Sainte-Philomène.

Je suis née auprès d'une crèche,
D'un souffle du divin Enfant;
Vers l'étable, sur l'herbe fraîche,
J'ai fêté le jour triomphant.

Dans sa course, le bon roi mage,
Chevauchant au dôme d'azur,
A vu tisser mon vert feuillage
Par le séraphin le plus pur.

Les anges, sur leurs grandes ailes,
M'ont effeuillée en tous les nids,
Mais j'ai gardé mes fleurs plus belles
Pour en couvrir les petits lits.

L'Étoile me guide, nuit close,
Je fleuris le mignon sabot ;
Je vais sourire au bébé rose
Dans la gerbe de son berceau.

Je voyage aussi par la bise,
Sur un beau rayon d'or du ciel
Pour enguirlander, par surprise,
Le sapin tout blanc de Noël.

Et près de langes, dans le bouge,
J'embaume les plus sombres toits;
Je vais nouer le ruban rouge
De la cornette à croix de bois.

Mon calice n'a point d'alarme,
Mes rameaux sont toujours en fleurs ;
Si là, vous voyez une larme,
C'est que nous n'avons plus les Sœurs.

Je suis fille de l'Espérance ;
En Afrique, en Chine, au Tonkin,
On m'appelle « rose de France »
Et la rose de l'Orphelin.

Voulez-vous savoir la prière
Qu'exhale un encens parfumé ?
« Mon Dieu, donnez la paix sur terre
» Apprenez-nous à nous aimer.

» Seigneur, chassez de nous les haines ;
» Bénissez les humbles rosiers ;
» Que les petites mains soient pleines
» De leurs pétales effeuillés.

» Et vers la crèche, où mon cœur ose
» S'épanouir près de Jésus,
» Faites tomber la neige rose
» Pour que l'Enfant ne pleure plus ! »

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Pol de Mont.

UNE SEULE

Non, jamais, je ne peux, je ne veux l'oublier :
Elle est, depuis des mois, tout là-bas endormie,
Je sens la même chaîne encore nous lier.

Que ta tombe relate en quelques mots ta vie !...
Tes charmes de beauté, tes dons de pureté
Sont gravés pour toujours en mon cœur, douce amie !...

« J'avais trois roses, trois pour ma félicité,
Dit sa mère en pleurant ; ah ! que j'en étais fière !
Dieu ravit la plus belle à mon cœur dévasté. »

Oui, tes filles sont bien des roses, pauvre mère :
Anges elles seraient, je veux en vérité
A la morte garder ma foi, ma foi première.

Je le sais bien, l'aînée éclate de beauté,
La seconde a des yeux dont le charme ensorcelle,
Je ne songe pourtant qu'à ma morte... seule... elle !

LES MORTS

Qu'importe au monde, en mai, quand le printemps superbe
Brode ses fleurs de pourpre et d'or sur le gazon,
Que de pauvres amants, dont cessa la chanson,
Dorment leur long sommeil profondément sous l'herbe ?

Nature, as-tu souci qu'un couple d'invités
Manque à ta fête ? Non. La verdure charmante
Couvre chaque tombeau ; l'arbuste s'alimente
De la moëlle de ceux que la vie a quittés.

Quand l'automne au bois hurle, au duvet de la rose
Il arrive souvent qu'un papillon dépose
La semence perlée et le baiser d'adieux.

La rose meurt, et meurt le papillon comme elle.
Vienne avril, et la fleur renaît — vie éternelle ! —
L'insecte d'or sorti du cocon monte aux cieux !

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

NOTES ET ÉCHOS

∴ Voici enfin Claude Tillier qui surgit de l'oubli où il gisait plus profondément encore que dans sa tombe. Etudié, hautement apprécié par les Allemands (tellement chercheurs et curieux que nous devons aller chez eux pour nous renseigner sur beaucoup de nos productions littéraires et particulièrement nos chansons de geste et nos chants populaires, dédaignés par nous), Tillier trouve enfin son biographe et son critique en notre compatriote M. le professeur Marius Gerin. Un de nos collaborateurs donnera, au prochain numéro, une étude du livre remarquable qui vient de paraître sous ce titre : « Pages Nivernaises. — Etudes sur Claude Tillier (1801-1844), avec portrait inédit, par Marius Gerin. » — 3 fr. 50, chez MM. Mazeron et Ropiteau, à Nevers.

∴ Nous aurons à parler aussi d'un charmant volume consacré par Henri Corbel, au bon poète Gabriel Vicaire, — et nous nous occuperons de l'étude érudite de M. le chanoine Sery, sur le « Prieuré de Boisgirault », dont deux livraisons ont déjà paru.

∴ Notre excellente collaboratrice Mlle Joséphine Bégassat va publier un nouveau recueil : *Hymnes de bonté*, dont nous donnerons en janvier une page inédite.

∴ Les Nivernais de « l'Aiguillon » viennent de fêter, à Paris, plusieurs de nos compatriotes honorés de distinctions dans le cours de cette année : Girault, nommé membre de l'Institut ; Boisseau, commandeur de Sainte-Anne de Russie ; le docteur Renault, chevalier de la Légion d'honneur, et Thévenet, promu colonel du génie. — Bonne réunion de camarades où Dalligny a prononcé une de ces charmantes allocutions dont il est coutumier.

∴ Le 7 décembre, très intéressante causerie de M. Paul Meunier, conservateur du Musée céramique, qui, sur la demande du Groupe d'émulation artistique, parlait de la céramique nivernaise. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

CROQUIS NIVERNAIS

AU « COIN-DU-BOIS »

Pour mon vieux François Blondon.

« Fils du sol, héritier des races primitives,
Qui demain guideras le soc en son effort,
Dans ta foi, ta rudesse et ta fierté natives, —
Tel est mon vœu pour toi, — reste paisible et fort.

» Fuis en vrai paysan l'appel menteur des villes,
Ferme bien ton oreille à l'esprit dédaigneux
Qui trouve maintenant trop humbles, trop serviles
Tes rustiques labeurs, si nobles à mes yeux ! »

ACHILLE MILLIEN.

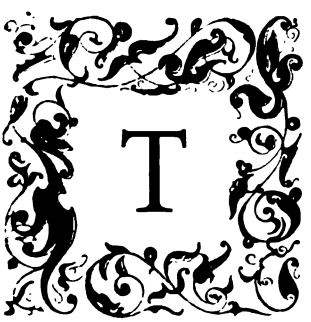

TOUT là-haut, derrière Billy, dans leur petite terre du Coin-du-Bois, maître Simon Buzard et sa bonne femme Françoise avaient passé une fin d'été bien cruelle. Leur fils Jacques, qu'ils avaient seul pu conduire à l'âge d'homme sur cinq enfants, leur fils Jacques, sergent dans un régiment d'infanterie de l'Est, et dont ils se préparaient à fêter le prochain et définitif retour au foyer, où sa gaîté et ses bras faisaient bien faute, leur avait écrit un beau matin qu'il voulait rengager, renoncer pour toujours à l'aiguillon qui l'attendait en Nivernais.

Maître Simon avait sacré, cassé ses sabots de rage, et pendant que la pauvre Françoise sanglotait, il avait dit à sa nièce Rose, qui était venue demeurer au Coin-du-Bois depuis le départ de Jacques :

— Réponds-moi ça au sergent :

« Ah ! té veux rengager, mon gars?... rengage !... Ah ! t'en as assez

d' l'aiguillon aux mains, d' la boulaise aux pieds, du soleil sur l' câgnon, t'aime mieux faire ton mossieu avec quinze sous par jour et t' laisser blanchir les mines par les fumelles à soldats qué d' flûter à la charrue, qué d' bailler des p'tiots râblés à une Amognonne bin plantée. A ton goût !... Mais l' jour qué t'auras signé, j' vendrai la terre du Coin-du-Bois qu' j'avais si bin arrondie, engraissée, léchée, pignée pour toué, j' placerai l' produit en rente viagère et t'en verras jamais une pistole, mon garçon, c'est Simon Buzard, ton p'pa, qué l' dit, et té sais s'il est têtu ».

Oui, Jacques savait bien que son père était têtu et pourtant il tâcha de plaider doucement sa cause; il fit briller à l'horizon les galons d'adjudant, la médaille militaire, une jolie retraite avec emploi civil. Il n'avoua pas que ce qui le retenait le plus c'était la frimousse chiffonnée d'une citadine plus dégourdie que vertueuse. Mais les vieux avaient deviné.

Simon Buzard tint bon. Rose écrivit sous sa dictée :

« J'ai pas deux paroles. Té rengages, té prends du galon, té fais l' mossieu. Moi aussi j' fais l' mossieu, j' vends l' bien, j' vas en ville manger ma rente, dercer mon nez ».

En cachette, m'an Françoise, à son tour, dicta :

« R'vins, moun' enfant !... Si té restes, ton p'pa f'ra ç' qui dit. J' quitt'rons l' Coin-du-Bois. Pus d' garçon, pus d' terre. J'en mourrons d' chagrin avant six s'maines... Ah ! moun' enfant, mon cher enfant ! s'avoir tant saignés aux quat' veines pour t'arranger ton nid à l'air, en paix et pis songer qu' té préfères à ça, à nous, quoué ?... les magnères, la poumade, la ville, la catau d' ville qui nous vole les meilleurs, la crème, pour nous laisser qué l' pétit lait ! c'est trop d' peine !... Té r'vinras... J' t'attends !... »

Le cri de douleur de la vieille mère tant chérie et les menaces du père furent plus fortes que les manœuvres de la citadine à la frimousse chiffonnée. La fin de septembre ramena Jacques au Coin-du-Bois, où il fut reçu avec des larmes de joie qui coulèrent encore plus grosses et plus nombreuses sur les joues ridées de maître Simon Buzard que sur celles de sa femme.

Jacques se remit courageusement aux semailles d'automne. Il parut retrouver grand plaisir à se lever comme autrefois avant le soleil et à monter au lit le soir entre huit et neuf heures. On l'entendit chanter

aux champs derrière les bœufs. Il vanta le fumet des soupes aux choux, la mie raide du pain bis, le moelleux des grapiaux à l'huile, le mordant des salades au lard frit et poivré.

Simon Buzard était ravi de voir son gars reprendre goût à la terre, et m'an Françoise et cousine Rose très fières de pétrir et de cuisiner comme il plaisait au sergent.

. . . . . .

Quand les semailles furent terminées, quand le travail aux champs se fit moins rude et les jours plus courts, Jacques redevint songeur devant le foyer. Les vieux ne s'en aperçurent pas ; ce fut Rose. Et, d'ailleurs, aussitôt que le père et la mère tournaient autour de lui, Jacques se redressait, répondait à leurs questions sur un ton qu'il s'efforçait de rendre alerte. Et pourtant, à mesure que les veillées s'allongeaient, son ennui devenait plus pesant. Rose sentit proche le jour où il ne saurait plus feindre, et elle eut le cœur très gros.

Depuis longtemps, tante Françoise avait dit à Rose :

— Le sergent rentre à l'automne, j' vous marierons au printemps, si ça y va... et si ça t' dit.

Et ça lui avait dit, à la petite, moins de huit jours après le retour du soldat... Et ça lui disait plus fort que jamais. Elle pleura plus d'une fois avant de parler, puis, n'y tenant plus, elle se planta un soir devant son cousin, qui rêvait tête basse sur sa chaise aux bruits de la garnison, lui mit ses deux mains sur les épaules et demanda la voix tremblante :

— T'as don du chagrin, Jacques ?

— Non, fit-il, sans bouger.

Un sanglot souleva la gorge de Rose. Jacques se releva avec un frisson, baisa les longs cils mouillés et dit :

— Sèche-moi ces jolis yeux-là bien vite !...

Le baiser de Jacques rassura un peu Rose et les larmes de Rose firent grand bien à Jacques. Presque toute la nuit il se retourna dans son lit, comparant, malgré lui, la petite paysanne saine, forte, franche, sensible, à l'autre, à cette autre dont le geste et le rire canailles l'avaient ensorcelé, à cette autre pour laquelle il avait failli sacrifier père, mère, toit natal, et qui, le jour du départ, l'avait embrassé du bout des lèvres en répétant, gouailleuse :

— On te r'verra, mon p'tit... Va, la terre est trop basse et les sabots trop lourds.

Et c'était pour cette autre qu'il n'avait pas voulu voir naître et grandir l'amour de Rose, qu'il allait de nouveau broyer le cœur de tous ceux qui le chérissaient tant !...

. . . . . .

Le lendemain était dimanche. Pendant que le père, Françoise et Rose allèrent à la messe, Jacques se rasa, cira ses moustaches, se fit beau. Et ils furent, au retour, très surpris de le trouver en grande toilette avant midi.

— Où qu' té vas ?... questionna Simon Buzard.

— Où qué j' vas ? fit Jacques, revenant d'instinct à ce cher parler d'Amognes qu'il avait presque oublié depuis trois ans. Où qué j'vas ? .. Pas loin !... T'nez, seul'ment prend' la main dé c'té p'tite Rosette jolie que v'là... et l'am'ner d'vant vous deux, père, mère, et vous d'mander si vous trouvez pas qu'a m'joûterait bougrement pour femme ?...

— Y a du bon ! hurla Simon Buzard en jetant son chapeau en l'air.

— Y a du bon, si la belle dit oui, ajouta Françoise malicieusement.

— C'est fait d'hier, dit Jacques, devinant bien que Rose, étranglée par l'émotion, ne pourrait pas prononcer une syllabe.

Simon Buzard, tout à fait emballé, se mit à danser une bourrée autour de la table.

— Allons, Françoise, allons ! ma poûr vieille, dit-il, essaye-toué aussi pour la noce.

M'an Françoise ne dansa pas, mais elle releva du bout des doigts les deux cornes de son tablier noir et se balança trois ou quatre fois sur les hanches.

Rose, la main toujours emprisonnée dans celle de Jacques, se ressaisit en face du riant tableau, et dit à l'oreille du fiancé :

— Coum' a sont drôles, nos vieux !...

— Et coum' t'es gente, ma mie ! répondit Jacques en la serrant à pleins bras.

LOUIS MIRAULT.

Novembre 1902.

EPITRE BADINE

Je vais m'escrimer en ces vers,
Pour vous informer qu'à Nevers
Nous n'avons pas grandes nouvelles ;
Tout est calme comme la mort.
Ah ! plaignez notre triste sort :
Nous pataugeons jusqu'aux aisselles !

Phébus, lui-même, est inclément,
Et nous nous demandons comment
Nous ferons pour tâcher de vivre
Jusques après le jour de l'an :
Par vent du Nord, d'Est, ou d'autan
Ce n'est que neige, pluie ou givre.

Oui, jusqu'aux reins nous pataugeons ;
Oui, dans la fange, nous plongeons
Jusque par-dessus les semelles...
Si cela doit encor durer,
Il faudra se claquemurer
Sans pouvoir sortir des Chauvelles !

Je vous vois d'ici, souriant,
Constater, en m'injuriant,
Que ce sont là des gasconnades :
« Quel écart ! des reins au soulier !
» La boue aura peine à souiller,
» Bientôt, le sol des promenades ! »

Il ne faut pas exiger trop :
Il revient au triple galop
Le naturel, quand on le chasse.
Je l'avoue : oui, je suis Gascon !
Et je confesse, sans façon,
Que j'appartiens à cette race.

Marseillais, Gascons ou Normands,
Ceux-ci menteurs, ceux-là gourmands,
Buveurs de vin, buveurs de cidre,
Ont tous des défauts, c'est fatal.
Gardons-nous du monstre infernal :
L'alcoolisme abject, cette hydre !

Je m'éloigne, dans ce discours,
— Mais cela se voit tous les jours —
De mon sujet un peu stérile ;
La rime, plus que de raison,
Dérange ma combinaison :
Digresser est chose facile.

Ah ! si je savais, comme vous,
Faire un plan à rendre jaloux
Tous vos collègues de Normale,
Mon discours serait plus savant,
Plus alerte et plus élégant.
Je ne craindrais pas la cabale.

Mais vous savez bien qu'à Nevers
Les choses vont tout de travers,
Comme dit un très vieil adage.
Vous l'avez longtemps habité ;
Depuis que vous l'avez quitté
Rien ne change à son avantage.

Alors on n'assassinait pas ;
On pouvait faire les cent pas,
Le soir, dans le Parc solitaire,
Et même partout alentour ;
Mais, maintenant, c'est en plein jour
Qu'un bandit vous fait votre affaire.

Jadis, peu de cambrioleurs ;
Maintenant, messieurs les voleurs
Sont légion ; aussi, les rixes,
Les attentats et le viol
Sont aussi fréquents que le vol ;
Mais on n'arrête que des *X*.

Tâchez-donc de nous envoyer
— Elle ne pourra s'ennuyer —
Votre police si bien faite :
Alors, mais alors seulement,
Nous pourrons vivre doucement,
Tranquilles dans notre retraite.

∴

Pour ne pas toujours critiquer
J'ai plaisir à vous indiquer,
Au bas de la place Ducale,
Un charmant embellissement
Non terminé — pour le moment ! —
Œuvre simple, mais peu banale,

Commode pour le citadin :
C'est un joli petit jardin
Dont les sentiers forment méandre
Et serpentent jusques au quai ;
Il est d'aspect riant et gai.
C'est tout, pour ce soir, mon cher gendre.

CHÉRI BRUT.

24 novembre 1902.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE LA LOIRE

2e Période.

30 octobre. — Le dimanche 30 octobre au soir, tous les officiers furent réunis par le colonel, et on leur annonça que l'armée, sortant de son inaction, allait marcher en avant.

La division des Pallières devait passer la Loire à Sully, tourner la forêt d'Orléans, prendre l'ennemi en flanc sur sa gauche, pendant que les troupes du général d'Aurelle l'attaqueraient en face et sur sa droite. Des ordres sévères et minutieux furent donnés relativement à la marche des colonnes ; une compagnie devait toujours être détachée en flanqueurs, pour éclairer la marche et prévenir les surprises. Une voiture régimentaire fut allouée à chaque bataillon ; toutes les autres furent supprimées ; mesure fort sage dont nous devions bientôt reconnaître l'utilité.

31 octobre. — Le 31, à cinq heures du soir, la division campa à l'entrée de la ville de Sully, et le lendemain 1er novembre, à la pointe du jour, les têtes de colonne passèrent la Loire sur le pont suspendu. Le pont ayant été miné, on avait dû prendre des précautions ; chaque compagnie passait isolément en rompant le pas.

La moitié de la division avait franchi la Loire, quand l'ordre arriva de rétrograder. Le soir, à sept heures, et par une pluie battante, nous reprenions, à Argent, notre ancien campement. Ce contre-ordre, qui eut sur la suite de la campagne la plus désastreuse influence, fut causé par le passage de M. Thiers dans les lignes françaises.

Revenant de Russie, et se rendant à Paris pour y négocier un armistice, il crut devoir mettre le général en chef au courant de l'objet de sa mission et lui annoncer en même temps la capitulation de Metz, que personne en France ne connaissait encore. La gravité de ces deux nouvelles était telle que le général d'Aurelle suspendit le mouvement. Nous ne connûmes ces raisons que beaucoup plus tard.

2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 novembre. — Les journées des 2, 3, 4, 5 et 6 novembre furent passées à Argent. Le régiment y reçut quelques

recrues envoyées du dépôt, et le 6 au soir, on annonça que le projet abandonné huit jours auparavant était repris. En conséquence, le 7 novembre au matin, la division, mise en marche sur trois colonnes, fut dirigée sur Sully, où elle campa le soir. Le lendemain, 8 novembre, on passait la Loire et, marchant avec la plus grande précaution, on campait à Châteauneuf-sur-Loire.

Le général Von-der-Thann, instruit de notre marche, avait quitté Orléans le matin, et offert le combat à l'armée du général d'Aurelle. Le général des Pallières, ignorant le résultat de l'affaire engagée devant lui, et désirant s'assurer la possession de la ville, dirigea ses colonnes dans la direction du canon, de façon cependant à se placer entre l'ennemi et Orléans dans le cas où le combat nous étant défavorable, le général allemand tenterait de réoccuper cette ville.

Pendant cinq heures, nos jeunes soldats, électrisés par le bruit du canon et de la fusillade, qui bientôt arriva jusqu'à nous, marchèrent sans s'arrêter et dans le plus grand ordre ; aucun trainard ne se détacha de la colonne. La nuit vint malheureusement nous surprendre dans le village de Fleury-aux-Choux, l'un des faubourgs d'Orléans. Nous étions encore à plus de trois lieues du champ de bataille ; les troupes bivouaquèrent à Fleury.

Telle fut pour nous la journée du 9 novembre, si glorieuse pour nos armes, et à laquelle nous aurions pu prendre une grande part, sans l'habileté du général bavarois, qui offrit le combat un jour avant notre arrivée possible sur le champ de bataille ; nous n'avions entendu que de loin le canon de Coulmiers.

Le soir même, le colonel de Bourgoing, malade, et qui avait eu le courage de rester à cheval toute la journée, quitta le commandement du régiment et le remit au commandant de Veyny, du 3e bataillon.

10 novembre. — A deux heures du matin, deux compagnies du 2e bataillon furent désignées pour entrer dans Orléans, et y recevoir les armes d'un escadron de cuirassiers blancs, qui avait refusé de se rendre à la garde nationale. A la pointe du jour, le commandant Costa, des mobiles de la Savoie, entra seul de sa personne dans Orléans : c'était le premier uniforme français vu depuis un mois. L'enthousiasme fut grand, le cheval et le cavalier furent littéralement couverts de fleurs.

A huit heures, le régiment, sans entrer en ville, gagna la grande

route d'Orléans à Paris. En quittant le village de Fleury, nous saluâmes avec émotion les tombes des mobiles de la Nièvre tombés au combat du 11 octobre ; quelques croix de bois ; les noms du capitaine Josserand, du lieutenant de Couvelaire, de l'adjudant Reullon ; le drapeau français surmontant un tertre de terre fraîchement remuée, rappelaient l'héroïsme de nos braves camarades ; leur mort n'avait pas été sans gloire. A côté d'eux, sur un tertre plus grand du double, le drapeau bavarois, quelques inscriptions en allemand sur de simples croix de bois, nous indiquaient la tombe des Allemands qu'ils avaient combattu (1).

10 novembre. — Le 10, à deux heures du soir, la tête de colonne entrait à Chevilly, précédée par la cavalerie qui fit en route de nombreux prisonniers ; partout le chemin était jonché de casques et d'armes brisées, témoignage de la vivacité de la poursuite. Nous avions revu, en passant, le faubourg Bannier, dont les maisons lézardées et criblées de balles nous rappelèrent la lutte suprême du 11 octobre ; puis la Montjoie, où nous passions pour la troisième fois, et où nous fûmes reconnus et acclamés par les habitants.

A Chevilly, la brigade bivouaqua en avant du village à droite et à gauche de la route de Paris ; une pluie fine et froide, qui se changea bientôt en neige, ne cessa de tomber pendant toute cette journée ; les hommes étaient fatigués des deux marches qu'ils venaient de faire ; le campement, dans un champ boueux et détrempé par les pluies, était mauvais, aussi beaucoup de malades à la visite du matin.

Le 12, on reçut l'ordre de séjour ; le commandant de Veyny, après en avoir référé au général de division, fit porter le camp à la droite du village, près de la ferme du Grand-Chêne ; le terrain y était plus sain, et la proximité de la forêt rendait l'approvisionnement du bois très facile.

12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 novembre. — Les journées du 12 au 24 novembre furent passées au camp de Chevilly ;

(1) Le conseil municipal d'Orléans, sur la proposition de M. Lacombe a eu la généreuse pensée d'élever, au lieudit « la Sablière », un monument en l'honneur des soldats, tués le 11 octobre, à la défense des faubourgs. Les noms de tous les corps qui ont pris part à cette héroïque défense sont inscrits sur l'une des faces du monument. Les 2e et 3e bataillons de la Nièvre y figurent; c'est un grand honneur pour notre pays, et nous en remercions vivement les municipalités et les habitants d'Orléans et de Fleury.

les hommes étaient bien établis sous la tente et régulièrement exercés ; des grand'gardes furent fournies par le régiment aux fermes du Grand-Chêne, de Nogent et de Creuzy. La plus active vigilance était observée dans ces grand'gardes, visitées chaque jour par un officier supérieur de la brigade.

Les officiers du 12e mobiles furent constamment en rapport avec les officiers des autres corps de la bigade, et lièrent avec ces derniers une confraternité d'armes dont ils n'eurent qu'à se louer et dont le souvenir leur est fort précieux.

Pendant ce séjour, le temps ne fut pas perdu ; Chevilly et les villages environnants furent entourés d'une ligne de tranchées creusées par les hommes de corvée ; un officier du régiment était détaché chaque jour pour la direction de ce travail. On arma ces tranchées avec des canons de marine amenés, par le chemin de fer, des ports de l'Océan. Ces pièces furent servies par les équipages de la flotte. La position des villages environnants fut relevée par des officiers d'état-major, auxquels furent adjoints des officiers de mobiles, qui eurent l'ordre de rendre compte de leur travail au général de division.

Le dimanche 20 novembre, le 1er régiment de zouaves de marche, campé près du château de Chevilly, fit célébrer, dans la cour du château, une messe militaire à laquelle fut convié le 12e mobiles ; l'abbé Ortola, aumônier divisionnaire, officia, assisté des aumôniers de la Nièvre et de la Savoie ; deux zouaves décorés servirent cette messe, à laquelle présidèrent les généraux des Pallières et Minot. Des députations de tous les corps et tous les officiers de la brigade qui n'étaient pas de service y assistèrent (1).

24 novembre. — Le 24, le commandant de Veyny, malade, dut remettre le commandement du régiment au commandant de Pracomtal ; le capitaine Dumas prit le commandement du 3e bataillon.

25 novembre. — Le 25, à dix heures du matin, le camp fut levé ; le capitaine de Saint-Maur, de la 1re du 1er, fut laissé, avec sa compagnie, à la garde des batteries de marine, en attendant l'arrivée de la division Martineau des Chesnez (2e du 15e corps), qui devait nous remplacer. Au

(1) Le 19 novembre, le général d'Aurelle fut nommé au commandement en chef de toute l'armée réunie sur la Loire ; le général des Pallières le remplaça au 15e corps ; il fut lui-même remplacé, à la 1re division, par le général de Colomb arrivant d'Afrique. Le général de Chabron fut appelé à l'armée de l'Ouest et le général Minot prit le commandement de la 1re brigade.

moment où la première moitié de la colonne était déjà engagée dans la forêt, un fort peloton de cavalerie allemande s'avança, presque à portée de fusil, de la gauche du régiment et de la droite du 1er zouaves, qui formait l'extrême arrière-garde ; le capitaine Baratte, adjudant-major de ce régiment, étonné de tant d'audace et ne pouvant croire à la présence de l'ennemi, se porta en avant pour reconnaître à qui nous avions à faire. Il s'approcha tellement qu'il faillit être pris ; le brouillard seul, qui couvrait la plaine, lui permit de s'échapper ; nous le vîmes bientôt revenir en criant : « Aux armes ! ».

Deux compagnies de flanqueurs sont immédiatement détachées de la colonne ; quelques coups de fusil nous débarrassent de ces hardis éclaireurs et nous poursuivons notre marche sans être inquiétés.

Pendant ce temps, le capitaine de Saint-Maur, ayant signalé aux marins de la batterie des mouvements de troupes au delà des villages d'Artenay et de Bucy-le-Roi, une douzaine de coups de canon, bien dirigés sur les masses, les déconcertent et arrêtent leur mouvement. La division Martineau arrive sur ces entrefaites ; la surprise était manquée ; l'ennemi rentre dans ses positions, et la compagnie de Saint-Maur put nous rejoindre le soir à Loury, où nous campâmes, à la nuit tombante, après avoir traversé Saint-Lyé et Rebréchien.

26, 27 novembre. — Le 26 et le 27, séjour à Loury ; le temps, étant très pluvieux, ne permettait pas les mouvements de l'artillerie.

28 novembre. — Le 28, à huit heures du matin, on leva le camp ; le régiment, faisant tête de colonne, prit la route d'Orléans à Pithiviers. Nous avions fait une lieue à peine, quand une violente canonnade se fit entendre sur notre droite ; la colonne, quoique retardée par les abattis et les travaux de défense faits dans la forêt, arriva quelques heures avant la nuit à l'entrée du village de Chilleurs-au-Bois. Le général Minot, attendant des ordres et des nouvelles, fit entrer les hommes sous bois, les plaça en colonne par pelotons, défendit les feux, et prescrivit le plus grand silence. La canonnade continuait plus violente et ne cessa qu'à la nuit. Ordre fut alors donné de bivouaquer sans quitter les positions et de faire la soupe en prenant les plus grandes précautions pour cacher les feux.

(*A suivre.*) X...

A UN NOUVEAU-NÉ (1)

Vers ce nouveau berceau, j'arrive et je me penche
Pour souhaiter tout le bonheur
Que ne peut point rêver la petite âme blanche
Où germent seulement des pleurs.

De mes lèvres, apprends, frêle et faible partie
D'un autre cœur chéri par moi,
Qu'en ayant plus d'objets, la tendresse est grandie,
Et que c'est une douce loi !

On ne sait, certes pas, ce que l'avenir sombre
Tient en réserve pour chacun :
Moi, ce que je sais bien, c'est que, dans les jours d'ombre,
Tu trouveras toujours quelqu'un.

Si tu pouvais parler, tous les mots les plus tendres,
Tu les voudrais imaginer :
Mais, ce qui me plaît tant, c'est de ne rien attendre
Et sans recevoir, de donner !

Et cependant, plus tard, que je serai contente
Quand, me tendant tes petits bras,
Tu sauras reconnaître et chérir cette tante
Et le lui gazouiller tout bas !.....

Je te verrai grandir..... et ton âme naïve,
Egrenant le collier des jours,
Sera le beau jardin dont ma tendresse vive
N'ignorera pas les détours.

Mon ange, souviens-toi qu'aux chemins de la vie
Des ronces te déchireront :
Pourtant, ne choisis pas les pentes trop fleuries
Où l'on verrait rougir ton front.

Sois fort et sache aimer. — C'est toute l'existence.
Et puis... quand je t'aurai laissé,
Que de ton cœur mûri monte une souvenance
Pour celle qui t'aura bercé !.....

MÉTA.

5 juillet 1902.

(1) Cette poésie et les suivantes, à l'encontre de certaines règles prosodiques, admettent quelques-unes des libertés réclamées par la jeune école.

L'HEURE DE LA PRIÈRE

I

Un à un s'éteignaient les bruits. La solitude
Emplissait les vallons. L'ombre gagnait le creux
Des roches où tombait le torrent aux pas rudes.
Les fleurs s'assoupissaient dans les espaces bleus.

C'était le calme. Au long des chemins d'émeraude
Les buissons épineux renversaient sur leurs lits
Le vaporeux duvet dont les printemps se brodent...
Un frissonnant soupir secouait le gaulis

Et les oiseaux fermaient avec bonheur leurs ailes,
Et les ruisseaux charmeurs se taisaient en baisant
Une plume échappée au nid des tourterelles
Qui priaient en jasant.

II

Lasses, les pieds perdus dans le fouillis des sentes,
Les mains sur la feuillée aux tendresses ardentes
Et les yeux vers le ciel,
La bonté dans le cœur, l'idéal dans nos âmes,
Sur des touffes de fleurs nous nous agenouillâmes,
Car s'ouvrait le missel.

Il s'ouvrait. Devant nous étincelaient ses pages :
La mer en était une, ouverte d'âge en âge
Au bord de l'horizon ;
L'Océan, les zéphirs, la plaine en étaient une,
Le soleil qui mourait sur le revers des dunes
En était le blason.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

Extrait (inédit) des *Hymnes de Bonté*.

SOIR QUI MEURT, AURORE QUI NAIT...

Le soir a des lueurs de Passé qui s'éteint.
Les frissons de la brise, en l'épaisseur des bois,
Semblent, dans l'inconnu des horizons lointains,
Le murmure très cher de fugitives voix.

Je songe à d'autres soirs, à d'autres lendemains,
Que je sais mieux comprendre en leurs derniers émois.
Et j'ai l'âme serrée et j'ai le cœur étreint
Par le relent jaseur de choses d'autrefois.

Bercé d'illusion, mystérieux, je rêve...
Une vision vague et calme en moi se lève,
Doux renouveau d'amour qu'aucun cœur ne repousse.

Dans le charme enchanteur, dans la beauté puissante,
Dans la vaste mélancolie envahissante
Du soir violacé, je pense à vous, ma Douce...

*
* *

D'autres lueurs viendront... une Aurore naîtra...
Lorsque sa rose écharpe au ciel apparaîtra,
Embrasant l'horizon d'une lente clarté

Et nos cœurs invaincus d'un idéal heureux,
Tous deux nous saluerons ce reflet lumineux,
Réconfortant et chaud comme un soleil d'été.

Le fécond souvenir, l'espoir sans défaillance
Sont là pour triompher des heures trop cruelles,
Déceptions, chagrins, attentes éternelles,
Du douloureux Présent aux multiples souffrances.

Car si tant de bonheurs, si tant de souvenances
Dorment dans le Passé, qu'en vain l'Ame rappelle,
Pour nous, il reste encor la riante Espérance,
Après de si beaux soirs, d'Aurores bien plus belles.

ALFRED GUENIN.

LA PRONONCIATION DU LATIN CLASSIQUE

(Suite).

Puisque les avantages que l'on retire de la prononciation correcte du latin classique sont si nombreux et si appréciables, les latinistes s'empresseront d'adopter la prononciation cicéronienne. Pour les aider, nous leur donnerons, sur le latin littéraire, quelques règles qui ont été tirées des grammairiens anciens, des inscriptions latines, de la comparaison des langues romanes et des lois de la phonétique.

Il faut dire tout d'abord que « la prononciation des voyelles latines est beaucoup mieux connue que celle des voyelles grecques : les équivalences épigraphiques, le témoignage des grammairiens, celui des langues romanes, surtout de l'italien, ont permis d'en préciser même les nuances (1) ».

Nous examinerons d'abord les sons latins isolément, c'est-à-dire les voyelles et les consonnes, puis ces mêmes sons unis ensemble pour former des mots. Comme chaque mot, à l'époque d'Auguste, à moins d'être atone, avait un accent, c'est-à dire une syllabe prononcée sur une note plus aiguë, nous ajouterons quelques explications à ce que nous avons déjà dit de l'accent au sujet de la poésie ; nous parlerons ensuite de la quantité, enfin nous terminerons en donnant les principales règles de l'accentuation latine nécessaires pour une bonne prononciation.

Une remarque générale qu'il est bon de faire ici, c'est que l'écriture, d'ordinaire, ne nous représente qu'une partie des sons et surtout des voyelles. A supposer qu'elle soit phonétique, elle ne traduit que d'une façon grossière le mécanisme si délicat et si varié de la parole humaine. D'ailleurs, même lorsqu'elle est phonétique, elle ne tarde pas, à une certaine époque, à ne plus représenter la parole vivante. Ainsi, prenons le mot *legem* qui a abouti à *loi*, comme *regem* a fait *roi*. *Legem* est devenu *lege*, *lei*, *lo-i*, *loè*, *louè*, *loua*. Nous écrivons encore *loi* comme au XIIIe siècle, mais nous prononçons *loua* depuis déjà plus de cent ans. Hâtons-nous de dire que l'écriture, à l'époque d'Auguste, était une image assez fidèle de la prononciation de son temps.

(1) *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, par V. HENRY. 3e édition (page 31).

Nous ne parlerons pas de l'ancienne orthographe latine ni de ses transformations à travers les siècles.

Ces considérations nous entraîneraient trop loin. Nous ne faisons pas ici l'histoire de la prononciation du latin, nous essayons seulement de donner quelques règles pratiques pour prononcer correctement, ou moins mal, le latin classique (1).

Nous prenons la prononciation classique au temps de Cicéron et nous disons que l'alphabet latin comptait alors vingt-trois lettres : *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *x*, *y*, *z*.

Les latins avaient cinq voyelles qui étaient longues ou brèves : *ă ā*, *ĕ ē*, *ĭ ī*, *ŏ ō*, *ŭ ū*, ces deux dernières prononcées *ou*. L'*y*, signe emprunté aux Grecs, comme son nom l'indique, n'est pas une voyelle latine. C'est une lettre introduite par les Romains dans leur alphabet lorsqu'ils eurent accepté nombre de mots helléniques. Il ne doit donc être employé que dans les mots grecs que les Latins ont importés dans leur langage. Comme tout le fait présumer, il se prononçait comme le *u* français. Partant, on écrira *byssus*, *pyramis*, *xystum*, mais : *lacrima*, *silua*, etc.

Nous ne prétendons pas retrouver pour chaque voyelle le même timbre qu'elle avait dans la bouche de Cicéron. Le nombre des voyelles est pour ainsi dire infini. Les lecteurs qui ont observé le langage du Morvan peuvent avoir une idée des nuances variées des voyelles de ce parler. Dans certaines régions on passe insensiblement de l'*è* à l'*a* et à l'*o*. Ainsi, « j'étais » se dit à Chaulgnes *j'ắtè ;* dans les Amognes, *j'ắtḗ ;* à Château-Chinon, *y ắtō*, et même dans certaines parties du Morvan *y ắtā*.

VOYELLES SIMPLES. — Les grammairiens ont peu parlé de la prononciation de la voyelle *a*, précisément parce qu'il n'y avait pas lieu à contestation. Marius Victorinus (p. 2453) dit qu'il faut le prononcer *rictu patulo ;* Quintilien (IX, 4, 34) : *patulo maxime ore*. L'*a* long ou bref, *māter*, *păter*, était l'*a* normal que l'italien a probablement assez bien conservé (2).

(1) Pour étudier cette question, *Cf* V. HENRY. *Précis*, page 30 et suivantes, et OTH. RIEMANN et GŒLZER · *Grammaire comparée du grec et du latin* p. 57 à 76.

2) Voir *Essai sur la prononciation latine*, par l'abbé J.-A. JUGET. Compte rendu du quatrième congrès scientifique international des catholiques, tenu à Fribourg (Suisse), sciences philologiques, p. 182-194.

L'*e* est la voyelle intermédiaire entre *a* et *i*. Il est long ou bref par nature. L'*ĕ* avait un son plutôt ouvert que fermé ; l'*ē*, au contraire, était fermé partout, même dans les finales, où nous le prononçons à tort en *e* ouvert, comme dans *omnes*. Nous en avons pour preuves les graphies *omnēs*, *omneis*, *omnīs*.

Le *i* se prononçait comme notre *i* moderne, il était long ou bref. Nous ne parlons pas des différents procédés inventés par les grammairiens latins pour distinguer dans l'écriture l'*ĭ* de l'*ī*. Nous disons seulement que lorsque le *i* était en même temps bref et atone, quelquefois même, lorsqu'il était tonique, il était devenu presque bilabial et tendait à se confondre avec *ŭ* aux derniers temps de la République. C'est ce qui explique les graphies *optumus, maxumus*, *mancupium*, etc., dans Salluste, pour *optimus*, *maximus*, *mancipium*. Remarquons, toutefois, que dès le siècle d'Auguste, époque qui nous intéresse pour le moment, les auteurs préfèrent le *i*.

L'*i* semi-voyelle que l'on écrit à tort *j* seulement depuis le XVIIe siècle était prononcé comme le *j* allemand dans *jahr* ou comme notre *y* dans *yeux*. Exemple : *iam*, *iubeo*.

La voyelle *o* ne présente aucune difficulté, elle est longue ou brève, fermée ou ouverte dans les mêmes conditions que le *a*. Exemple : *dōnum*, *dŏmus*.

On voit que la prononciation de ces quatre voyelles est assez facile pour les Français. Il suffit presque de distinguer la longue de la brève et le timbre sera passable.

Il n'en est pas de même pour la voyelle *u* que nous Français nous prononçons comme notre *u* et qui devait avoir le même son que le *u* moderne des Italiens, des Espagnols, des Allemands, et que notre *ou* français. On peut donner de nombreuses preuves de cette prononciation. D'abord Marius Victorinus nous dit (p. 2454) : « *U* litteram nisi per *ou* coniunctam Graeci scribere et pronuntiare non possunt ». En effet, dans toutes les transcriptions de mots latins en grec, le *u* latin est représenté par le groupe vocal *ou*. Exemple : *Loukios* (1), *Lucius*. De plus, toutes les langues romanes, à l'exception du français, ont si bien conservé au *u* (ou) sa prononciation première que le *u* français leur est inconnu.

(1) Nous écrivons le grec en caractères *latins*, l'imprimerie n'ayant point de caractères grecs.

Si le français n'a pas gardé le timbre de l'*u* latin, il l'a transformé d'après des lois rigoureuses mais différentes, suivant qu'il s'agit d'un *u long* ou d'un *u bref*. Ainsi l'*ū* latin est devenu *u* en français et l'*ŭ* est devenu *ou*, mais en passant d'abord par *o*. Ce n'est donc pas nécessaire de consulter le *Thesaurus poeticus linguae latinae*, pour savoir que *u* était long dans *mutare*, *maturam*, *murum*, *scutum*, les mots français *muer*, *mûre*, *mur*, *écu*, qui en dérivent et qui ont conservé la lettre *u* tout en modifiant son timbre, le prouvent avec certitude.

Le français va même plus loin, il nous renseigne sur la quantité de l'*u* latin, alors que la poésie elle même ne saurait nous l'indiquer. Ainsi : *nullum*, *fustem* avaient leur première syllabe longue par position, mais la voyelle *u* de ces mots était-elle longue par nature ? Oui, parce que nous avons en français : *nul*, *fût*.

Au contraire, quand *u* latin était bref, il a donné en français d'abord *o*, puis *ou*. Ainsi : *turrem*, *stuppam*, *furnum*, *diurnum*, etc., ont fait d'abord : *tor*, *estope*, *forn*, *jorn*, puis : *tour*, *étoupe*, *four*, *jour*. Les lecteurs de la *Revue du Nivernais* savent que, aux environs de Château-Chinon, l'*u* bref latin tonique et entravé est encore *o*, et qu'on dit *tor*, *atop*, *for*, *zor*.

Le même caractère *u* désignait aussi la semi-voyelle, malgré les efforts de l'empereur Claude pour représenter ce son par un signe différent : le digamma renversé. Il se prononçait comme notre *ou* dans *oui*, *ouate*. On écrivait donc *uiuere* (*vivere*), *iuui* (*juvi*). L'invention du *v* est moderne comme celle du *j*.

(*A suivre*) Abbé J.-M. MEUNIER.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES SUR CLAUDE TILLIER

Par M. MARIUS GERIN (1)

Nous sommes en retard pour parler du livre de M. Marius Gerin. Il est inutile maintenant de le signaler à des lecteurs qui, tous, le connaissent et l'apprécient. Du moins, nous pouvons, aujourd'hui, constater son succès si franc et mérité. La dévotion touchante de M. Gerin envers Claude Tillier a déjà obtenu sa récompense. On pouvait craindre

(1) Garnier frères, éditeurs.

que le sujet fût trop brûlant encore, et qu'un livre sur Claude Tillier réveillât des querelles mal apaisées. Le tact de M. Gerin a rendu ces craintes vaines ; grâce à lui, il est entendu maintenant que Claude Tillier est en dehors, au-dessus de nos querelles. De récents articles dans la presse nivernaise, autant que les conversations entendues partout, ont prouvé qu'en Claude Tillier nul ne veut plus voir que le grand écrivain, le plus grand dont puisse s'enorgueillir notre province.

M. Gerin a retiré Claude Tillier de l'ombre équivoque des polémiques. Il l'a placé en pleine gloire. C'est un résultat dont il a droit d'être fier.

N'ayant pas à donner de ce livre une minutieuse analyse, il nous est permis de nous attarder chemin faisant aux endroits de prédilection. Par exemple, nous lirons tout au long cette page de M. Gerin sur Clamecy :

« Rien de singulier comme le contraste entre la physionomie lasse et attristée de cette petite ville, toute bossuée, aux voies rapides et tortueuses, aux ruelles en escaliers, bordées irrégulièrement de vieilles maisons où la lumière pénètre à regret, et les aspects riants de la campagne qui l'environne, côteaux couverts de vignes, montagnes couronnées de forêts, roches sauvages, vertes vallées où serpentent les eaux limpides et miroitantes de l'Yonne et du Beuvron, puis des hauteurs du *Crot-Pinçon*, un immense horizon sur les plaines de la Bourgogne. Pour ceux qui aiment à rapprocher les choses de l'ordre physique de celles de l'ordre moral, c'est bien là l'image qu'éveille en nous l'auteur des *Pamphlets* et de *Mon Oncle Benjamin*. Tout ce qui, dans son œuvre, touche à la cité, à la vie sociale et concentrée de l'homme, a quelque chose de triste et de sombre ; au contraire, tout ce qui touche à la nature, à la vie en plein air, joyeuse et libre, s'éclaire de métaphores pittoresques et gracieuses, de descriptions souriantes, à peine voilées de mélancolie comme un dernier adieu. Civisme et poésie, c'est le meilleur de l'âme de Claude Tillier, et peut-être est-ce là la définition de l'âme clamecycoise, si l'on a pu dire avec vérité qu'il y a une âme bretonne, une âme normande, comme il y a un génie français ».

On l'a déjà dit, à ceux qui ne connaissent pas Claude Tillier, le livre de M. Gerin le fera connaître, c'est-à-dire aimer, et ceux qui l'aimaient déjà y trouveront une foule de renseignements précieux et neufs. On

a signalé, par exemple, tout l'intérêt de l'étude de M. Gerin sur la question Tillier en Allemagne. Grâce à lui, le nom de Louis Pfau est devenu familier aux érudits nivernais. On le connaît, on le cite, et c'est avec raison, car cet Allemand d'il y a cinquante ans a fait plus que personne pour répandre en Allemagne l'œuvre de Tillier. Pour nous, dans le livre de M. Gerin, nous avons remarqué avant tout l'étude sur Tillier journaliste : c'est la première étude d'ensemble qni ait jamais été faite, et qui permette d'apprécier l'originalité et l'étendue du talent de Claude Tillier. Au temps où Tillier poursuivait obscurément son labeur sans profit ni gloire de journaliste provincial, il y avait à Paris des journalistes de renommée éclatante, dont les articles soulevaient l'opinion. Que sont-ils devenus ? On cite encore leurs noms parfois, mais, malgré leur talent, leurs paroles sont tombées dans l'oubli.

Comme eux, plus qu'eux, Claude Tillier semblait n'écrire que pour un jour, mais ces pages, qui semblaient éphémères, se trouvent immortelles, et l'obscur pamphlétaire nivernais sera bientôt l'un des hommes dont toute la France est fière.

Pourquoi les puissants ont-ils été abaissés, en quoi Claude Tillier a-t-il mérité d'être glorifié ? M. Gerin le fait très bien comprendre. A Tillier, journaliste provincial, seul rédacteur de son journal, il fut interdit de se spécialiser. Il ne lui fut pas permis de choisir un sujet entre tous et d'écrire seulement sur la réforme du suffrage, ou sur la politique extérieure, ou sur la littérature. Il dut mener de front toutes ces choses à la fois. Il fut obligé d'avoir des idées sur tous les sujets. Comme son esprit fut original et vigoureux, il n'est pas une de ces idées qui ne soit intéressante ; aujourd'hui encore, après soixante ans, beaucoup semblent neuves : à la fois hardies et raisonnables. De plus ces idées sont toujours mises en valeur par l'expression si forte souvent, si fraiche et poétique toujonrs.

Toute l'étude de M. Gerin sur cette partie de la vie de Tillier est à lire, à retenir et méditer. Elle est d'un bon augure pour ce qu'il lui reste à nous donner ; il ne pouvait pas se mieux préparer à l'étude des *Pamphlets*. Déjà, il a fait le tour de l'esprit de Claude Tillier, et mieux que personne, il en a saisi et noté les divers aspects. Pour comprendre les pamphlets, il est maintenant nécessaire de se figurer Claude Tillier comme M. Gerin l'a représenté :

« Les haines qu'il accumula sur sa tête, les calomnies soigneusement

entretenues contre son indépendance, la misère, le chagrin, la mort d'un frère, le souci de ses enfants, enfin une maladie de poitrine qui le minait depuis longtemps, contribuèrent à lui donner cette physionomie amère et sombre de misanthrope qui est restée dans la mémoire de ses compatriotes. *Homines postrema meminere.* On le rencontrait presque toujours seul, vêtu d'une longue redingote et chaussé de pantoufles, souvent nu-tête, et toujours son inséparable pipe à la bouche, longeant les murs, l'air préoccupé. Les gamins l'appelaient *l'Ours,* et de fait, avec sa rude barbe en broussailles, ses cheveux épais et mal peignés, sa face pâle, gravée alors de la variole, ses pommettes saillantes, son regard de flamme, sa tenue volontairement négligée comme pour paraître plus enfant du peuple, il donnait l'impression d'un vilain original...

» ... Il y avait sous cette rude écorce un homme de mœurs tout antiques, sobre et frugal, simple et bon pour les siens, témoignant à sa mère un véritable culte. Comme tous les satiriques, il était doué d'une sensibilité profonde, aiguisée encore par une imagination rêveuse et poétique qui jetait sur les amertumes de sa vie comme un voile tissé d'or ».

Ce portrait pénétrant, fait avec tant d'amour et de sincérité, mérite de rester.

Nous aurions voulu noter en détail toutes les marques d'intérêt et d'approbation qui ont accueilli l'ouvrage de M. Gerin. Nous pouvons dire seulement que l'attention des lettrés est dès maintenant attirée sur Claude Tillier, dans toute la France. Dans la Nièvre, l'apparition de ce livre a été comme un signal : tous ceux qui ont connu Tillier s'empressent, avant qu'il soit trop tard, de noter leurs souvenirs. Des manuscrits perdus, recherchés soigneusement, ont été retrouvés et seront bientôt publiés (1).

En un mot, le beau livre de M. Gerin est venu à son heure, et il a été ce qu'il devait être. Que M. Gerin nous donne maintenant la suite. Tous l'attendent avec impatience.

LUCIEN LAVAULT.

(1) Aujourd'hui même (22 janvier), paraît à Nevers une œuvre inédite de Claude Tillier, intitulée : *De l'Espagne*, et publiée par M. Gérin.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Pol de Mont.

AVRIL

Vois ! du plus fin bouton sort une feuille au vent;
Tout bourgeon, pour s'ouvrir, fait craquer sa ceinture,
Et, sur le coudrier, chaque brin de ramure
Arbore un blanc flocon de laine, à l'air mouvant.

Avec des sons de flûte, en leur riche parure,
Les oiseaux sur nos fronts tournent, se poursuivant...
Vois ! du plus fin bouton sort une feuille au vent,
Tout bourgeon, pour s'ouvrir, fait craquer sa ceinture.

Si loin que l'œil s'élance, il s'arrête devant
Cette mer vaste, mer aux vagues de verdure.
Est-il donc une branche, en toute la nature,
Où ne bouille la sève au cœur du bois couvant ?
Vois ! du plus fin bouton sort une feuille au vent.

VIENS AVEC MOI

Viens avec moi dans la nuit printanière ;
Errons tous deux dans le champ qui fleurit ;
La rose dort, l'étoile nous sourit ;
Un rêve exquis flotte sur la bruyère.

Viens avec moi dans la nuit printanière ;
Tout vit, respire, aime... Ecoutons le vent
Qui jase avec le feuillage — en suivant
Vers le vallon les sentiers sans lumière.

Viens avec moi dans la nuit printanière ;
Le clair de lune a blanchi le coteau.
Nos lèvres, dis, se chercheront bientôt ;
Nous serons rois de la nature entière.

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Le prieuré de Boisgirault et les églises ses dépendances, par M. le chanoine André Sery. — In-18, quatre livraisons ornées de dessins. 0 fr 60 chacune, 2 fr. les quatre, chez M. Cloix, Imprimerie catholique, avenue de la Gare, Nevers.

M. le chanoine Sery s'est consacré aux études d'érudition ecclésiastique et religieuse. Ses confrères de la Société nivernaise apprécient hautement les lectures qu'il fait à chaque séance, d'après ses monographies des couvents de Nevers. Il exhume des documents, fait d'heureuses trouvailles, opère des restitutions et possède le talent de mettre en vif relief les faits et les choses. Il nous donne aujourd'hui, en trois livraisons, l'historique du prieuré de Boisgirault, dont il ne survit qu'une ruine médiocre, et de ses dependances : Challement, Grenois, Hubant et Asnois. Une 4e livraison, sous presse, s'occupera de Champlin et Germenay. M. l'abbé Sery a relevé dans les registres des paroisses, dans les archives de divers dépôts, tout ce qui se relate à ces églises. Il y trouve consignés et en extrait des faits très curieux. C'est tout l'historique d'une région qui se condense clairement dans ces pages. L'auteur crayonne sobrement le paysage et décrit les monuments. Il nous renseigne sur certains termes peu compris, celui de *poté*, par exemple, et sur la valeur du mot *ville* appliqué à Hubant. — Bonne contribution à notre histoire générale.

Henri Corbel : *Un poète, Gabriel Vicaire.* — In-18, J. Taillandier, éditeur, rue Saint-Joseph, 8, Paris, 3 fr. 50.

« Voilà tantôt deux ans que le plus délicieux de nos poètes contemporains est tré-
» passé. . Il nous a semblé que nous lui devions, à nous qui nous honorons de l'avoir
» compté pour maître et ami, plus qu'un hommage discret de quelques vers ou de
» quelques pages, un résumé sincère et fidèle de sa vie et de son œuvre » M. Corbel a tenu parole. Son volume nous fait connaître le poète exquis et l'homme excellent. Tous les amis de Gabriel Vicaire voudront le retrouver vivant encore dans le livre de M. Corbel.

Vient de paraître chez Dujarric et Cie, rue des Saints-Pères, 50, Paris, le saisissant roman de notre collaborateur M. Raymond de la Barre : *Le drapeau rouge* (franco 3 fr. 50). Nous en parlerons au prochain numéro.

Sous la direction de M. Eugène de Ribier, la *Revue des Poètes*, fondée il y a six ans, par M. Ernest Prévost, inaugure sa nouvelle série, avec un comité de lecture et de rédaction où nous remarquons d'abord le nom de M. Emile Faguet (de l'Académie). C'est un recueil de choix, luxueusement édité, dont l'abonnement ne coute que 5 fr. Paris, rue Sainte-Beuve, 6.

A lire, parmi les nombreuses revues parisiennes : *Le Penseur* (impasse du Maine, 10 ; 6 fr. par an). Dirigé par M. Daniel de Venancourt, il donne, dans son numero de janvier, d'importantes études par Emile Blémont, Jules Bois, P de Bouchaud, J de Marthold, etc — La *Revue du Bien*, Marc Legrand, directeur (rue du Bac, 110 ; 5 fr. par an) : chroniques, poèmes, contes et nouvelles, études sur les œuvres de philanthropie, de prévoyance et d'éducation. — Gravures de choix.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Deux de nos collaborateurs, MM. Henri du Verne et Franc-Nohain (Maurice Legrand) ont été cruellement atteints dans leur affection filiale par le décès de M. Jules du Verne, à quatre vingt-cinq ans, le 20 décembre, et de M. Eugène Legrand (cinquante-six ans, le 21 décembre), agent voyer en chef honoraire du département. Aux obsèques de M. Legrand, des discours ont été prononcés par MM. de Saint-Rapt et Seguin, mettant en relief la carrière si bien remplie du défunt — Un autre de nos fidèles lecteurs, M. Paul Duperrat est décédé le 25 décembre, à cinquante ans. La terrible faucheuse avait frappé, le 8 décembre, un de nos vénérables doyens, M. J.-B. Imbart de la Tour, ancien conseiller général, qui était en marche vers son centenaire ; il avait quatre-vingt-seize ans.

.·. M. Paul Frebault vient de soutenir avec grand succès la thèse du doctorat en pharmacie à l'université de Toulouse.

.·. Le Groupe d'émulation artistique de Nevers ouvre une exposition d'art (y compris céramique, serrurerie, menuiserie, dentelles), du 21 février au 15 mars. Cette exposition est réservée aux seuls membres du Groupe. Se renseigner chez M. Guyonnet, rue Saint-Etienne, 17, à Nevers.

.·. Sur l'initiative de M. le docteur Lebœuf, il s'est fondé, à La Charité, une Union artistique et littéraire qui a débuté par un concours de littérature et d'art, auquel ont pris part un assez grand nombre d'amateurs. On ne saurait trop encourager ces sociétés locales qui peuvent être fécondes en excellents résultats.

.·. Le 15 janvier, notre ami Paul Vibert, économiste des plus distingués, a donné à Nevers une brillante conférence sur « l'alcool français », destiné à devenir pour notre industrie et notre agriculture une nouvelle source de richesse, par son application à la force motrice et à l'éclairage.

.·. Notre collaborateur J.-G. Pénavaire vient d'obtenir un éclatant succès au 5e concert Le Rey (théâtre des Nouveautés), où son ouverture de *Miguel Cervantès* a été accueillie le 15 janvier par des applaudissements répétés. Succès renouvelé le 18 janvier au 3e concert de la Société classique des auditions, avec la *Vision des Croisés*, poème symphonique.

.·. Nous commencerons au prochain numéro la publication d'une importante étude de M. Paul Meunier sur l'*Abbé Cassier*, type curieux du curé de campagne au XVIIIe siècle, poète-collaborateur du *Mercure de France*. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

OH ! LES HOMMES !

(Extrait d'un roman qui va paraître en mars prochain chez Plon et Nourrit, et qui a pour titre : *Oh ! les hommes !* « Journal d'une vieille fille ». — Une vieille fille de soixante ans, Mlle Laveyrie, apprend que le château de Lauvigny, voisin de celui qu'elle habite avec sa famille, est acheté par M. Jean Dorimond, romancier célèbre, auteur de *Femme*, et qui doit être le héros principal du roman *Oh ! les hommes !* Elle écrit sous le coup de cette nouvelle et conte ses premières impressions) :

Lorsque mon frère Charles m'apprit que le château de Lauvigny était devenu la propriété d' « un M. Jean Dorimond, romancier », je fus plus troublée que je n'osai le faire paraître. Mais ce M. Jean Dorimond était tout bonnement « mon auteur », l'homme parmi tous les hommes que je désirais le plus connaître ! Deux ans auparavant, il avait publié *Femme*, son plus célèbre roman, une œuvre de psychologie, comme ils disent, et qui avait solidement planté ce nom « Jean Dorimond » dans l'admiration de tout ce qui porte un jupon par le monde. Moi la première, j'avais été subjuguée. Cette Fernande de Doras, l'héroïne du livre, accaparait mon imagination de vieille fille. En vérité, le grand homme nous avait donné là un portrait de femme infiniment prestigieux et dans lequel nous avions toutes envie de nous reconnaître. « Ah ! m'étais-je répété cent fois, le père d'une telle héroïne, ce M. Jean Dorimond, doit être quelque chose comme une quintessence de plusieurs quarterons d'hommes rares ! Et puis, il avait inventé le culte de la Femme — avec un grand *F* — ou tout au moins, il en avait renouvelé la liturgie ! Dans ses livres, et dans le dernier surtout, avec une ardeur singulière,

M. Dorimond chantait, exaltait, divinisait la Femme. C'étaient, à toutes les pages, des exclamations émues, des soupirs pieux. « La Femme, ah ! la Femme, oh ! » Et de grêler les adjectifs et de pleuvoir les métaphores ! La Femme ! La Femme ! Il n'y avait que la Femme ! On se demandait vraiment, après avoir lu M. Dorimond, comment les hommes osaient encore paraître devant nous et se montrer par les rues ; mais ces êtres là, depuis les jours déjà lointains où la famille se tassait dans les cavernes, où ils nous volaient à nos parents et nous emportaient au loin pour faire de nous leurs cuisinières, ont toujours eu plus d'appétit que de pudeur. Oh ! comme on le plaignait, notre auteur aimé, d'appartenir au sexe sans vergogne !

M. Dorimond n'approchait de l'âme de la femme qu'avec un respect transi. Il vous y découvrait des attraits qu'aucun autre n'avait jamais trouvés : il les décrivait dans un style dont lui seul connaissait la magie, les mystérieuses correspondances avec notre génie ; ses mots se piquaient dans notre cœur et ne pouvaient plus s'en arracher. S'ils eussent voulu se montrer fervents disciples de M. Dorimond, ces messieurs eussent du acheter une châsse pour y exposer leur épouse à la vénération des proches et amis, dans leur salon, sous un baldaquin, avec beaucoup de cierges autour. Ah ! il ne se gênait pas pour dire que la Femme est « le vrai chef-d'œuvre de la création ». On a beau être tannée et ratatinée par les ans, on est flattée tout de même d'apprendre qu'un homme pense tant de bien du sexe auquel on appartient. Un chef-d'œuvre, eh ! mais ! Il s'en faut que j'aie de l'homme une opinion si avantageuse, moi !... Ah oui ! je désirais le connaître, celui dont les livres avaient tant enchanté mon âme !

Deux mois après, mes espoirs étaient dépassés. A peine installés, les Dorimond nous avaient fait visite. Nous les avions reçus avec une émotion cérémonieuse et déférente. Des relations régulières de bon voisinage s'étaient établies entre le château de Lauvigny et le château des Grands-Bois, qui est le nôtre.

J'étais très troublée, je l'avoue, quand, un après-midi, vers deux heures, on vint me dire dans ma chambre que M. et Mme Dorimond, et Mlle Dorimond, leur nièce, étaient au salon. Mon cœur se mit à battre. J'allais donc, pour la première fois en ma vie, voir un grand homme, « mon auteur », le père de Fernande de Doras ! Sur la foi de

gravures du temps de l'époque romantique, je ne me représentais un écrivain illustre qu'avec un front bourrelé de génie, une chevelure qu'on dirait peignée par l'haleine des tempêtes, un œil d'aigle qui vous perçait l'âme de part en part, avec un air « pas comme un autre ». En entrant au salon, il se fit soudain une grande déchirure en mon idéal. Le monsieur qui était assis dans un fauteuil, les jambes repliées l'une sur l'autre, et qui avait coiffé l'un de ses genoux d'un chapeau melon, n'avait rien de Châteaubriand, dont j'avais vu autrefois le portrait d'après Girodet. « Mon Dieu, que cet homme a l'air inoffensif ! », ce fut ma première pensée. Et moi qui le croyais âgé de trente-cinq à quarante ans ! Dans les journaux, on disait toujours en parlant de lui : « Le jeune et célèbre romancier ». Comment ! j'avais devant moi un homme dont la patte d'oie pinçait les tempes ; dont le front, coupé en deux par une ride longue et profonde, n'était pas d'un frais jouvenceau ; dont les cheveux et la barbe semblaient saupoudrés de givre ! « Hum ! hum ! me dis-je, il est jeune depuis au moins vingt-cinq ans ! » Je fus forcée, par l'évidence la plus inexorable, de m'avouer que notre grand romancier ressemblait — mais à s'y méprendre ! — au tonnelier Potot, celui qui répare nos feuillettes à l'époque des vendanges. C'était le même profil agreste, la même architecture du crâne un peu chevalin, trop lourd, trop allongé avec, au milieu de la face, un nez qui n'était ni grec, ni romain, ni celte, qui était Potot. C'était le même front, trop abaissé sur les arcades des yeux et qui ne semblait point bâti pour être l'hôtellerie des grandes pensées. C'était la même chevelure, ou plutôt je constatai que, chez l'un comme chez l'autre, le cheveu avait fui. Une paire de moustaches grisonnantes balafraient la figure qui n'avait pas le génie pour enseigne. Heureusement, M. Dorimond avait des yeux. Au fond du regard brillait une flamme vive qui illuminait et transfigurait le visage. C'était par là, évidemment, par les yeux, que passait l'esprit quand il s'échappait au dehors.

A mon entrée, M. Dorimond s'était levé. Mon frère, qui, avec ma belle-sœur et mon neveu Georges, m'avaient précédée au salon, avait annoncé, non sans quelque solennité, en me désignant de la main :

— Mademoiselle Laveyrie, ma sœur.

J'avais fait une inclination profonde, salué à droite, à gauche,

je ne savais au juste qui, j'étais allé m'asseoir en face de M. Dorimond, et je le contemplais. Il parlait, mais je n'entendais pas ce qu'il disait, tant j'étais comme écrasée sous la présence, chez nous, de toute cette gloire. Ah ! c'est qu'il ne nous est pas donné, comme aux gens de Paris, de coudoyer journellement les grands hommes, et, pour six sous, de nous asseoir à côté d'eux dans les omnibus ! L'homme de lettres, ce produit de Paris, est pour nous une manière de prodige, une « curiosité », et nous le parons d'un prestige qui n'est peut-être que dans notre imagination. Nous sommes, en province, des milliers et des milliers de petites bonnes femmes qui rêvons de voir « notre » auteur, celui qui écrit les livres que nous aimons, l'enchanteur des soirées d'hiver. Nous voudrions savoir : lui qui décrit si bien le costume, le nez, l'âme de son prochain, quel homme est-il donc dans la vie familière ? S'habille-t-il comme un propriétaire ? Se mouche-t-il comme MM. les curés ? Comment s'y prend-il pour faire passer sa personnalité, son âme jusque dans la façon de nouer sa cravate ? Mon rêve avait reçu une petite secousse lorsqu'en entrant au salon je m'étais trouvée en présence de M. Dorimond. J'avais songé au tonnelier Potot : impression fugitive ! Il était là, l'auteur de *Femme*, le père de Fernande de Doras ! Je le regardais transie d'émotion et de respect... JULES PRAVIEUX.

SYMPHONIE BLANCHE

La neige légère, légère,
Vole en tourbillons assombris
Du ciel gris et rose à la terre,
De la terre au ciel rose et gris.

Les arbres, dans les ombres blanches,
En un geste plaintif et lent,
Tendent leurs virginales branches
Que la neige gante de blanc.

La plaine dort, ensevelie
Dans un immense accablement,
Et le voile clair se déplie
Si doucement, si doucement,

Qu'on dirait un frisson de rêve
Qui passe dans l'âme des cieux,
Et qui dans l'infini s'élève,
Mystérieux, mystérieux...

FERNAND RICHARD.

L'ABBÉ CASSIER

UN CURÉ DE CAMPAGNE, POÈTE,

AU XVIIIe SIÈCLE (1).

A M. l'abbé Cachet, je dédie cet opuscule parce que, titulaire de la cure où exerça l'abbé Goy, le meilleur ami de Cassier, il est dépositaire des notes de M. l'abbé Pierre Deby sur le « Curé des Amognes », et désire que ces Amognes aient une place dans un coin d'histoire nivernaise.

Dans un article sur l'*Esprit en France*, J. Janin disait : « On n'a jamais publié, que je sache, l'histoire complète des bulles de savon, l'histoire universelle des cerfs-volants, la monographie générale de la lanterne magique et l'on a eu grand tort... » Il continue en parlant du travail qui consisterait à réunir les quolibets et les bons mots, les vérités et les paradoxes, les médisances de chaque jour, et le compare à celui qu'entreprit la jeune fille du conte de Perrault, condamnée par de méchantes fées à faire un plat avec des yeux de fourmis et des langues de colibris.

Il y a beaucoup de cela dans l'œuvre de l'homme patient qui recueille et classe les minces pièces de vers des beaux esprits inconnus du XVIIIe siècle, *logogriphes*, *bouquets pour fêtes*, *envois d'une bagatelle*, *lettres en prose et en vers mêlés*, *compliments*, *rondeaux*, etc. Placer un peu de tout dans un volume avec un choix judicieux, c'est faire aussi comme un étalage de porcelaines aux sujets galants, de tabatières et de fins pastels ; poésies et œuvres légères d'art, au XVIIIe siècle, ayant le même cachet de frivolité.

Une petite histoire de l'esprit de chaque province à cette époque aurait au moins l'intérêt d'un coin d'exposition artistique locale, mais le plus souvent ce sont les éléments écrits qui manquent.

Cependant, pour le Nivernais, en fouillant un peu partout, surtout dans le *Mercure* qui drainait alors les élucubrations historiques ou poétiques des beaux esprits du pays, parmi d'insipides écrivains à cha-

(1) Je dois à M. l'abbé Cachet d'intéressants détails sur Saint-Sulpice où Cassier fut curé ; à M. l'abbé Pierre Deby, je dois tout ce qui concerne l'œuvre poétique de Cassier.

rades et à périphrases, on parviendrait à glaner quelques bonnes pièces.

Un vieil abbé nivernais, Gilbert Troufflaut, homme de goût à la dent mauvaise, fait, au commencement du XIXe siècle, la revue de ces beaux esprits.

C'est d'abord, le plus fécond de tous, Pierre de Frasnay, « un vieil avocat avare, déclamant contre l'avarice en toute occasion, qui faisait à Nevers le bel esprit », puis c'est Sautereau « avocat de Saint-Pierre-le-Moûtier, aussi désolateur de sa province que les sauterelles d'Egypte, qui a fait imprimer, vers 1770, une collection d'affreux mauvais vers, dont quelques lambeaux des moins mauvais ont servi de remplissage au *Mercure de France* et à l'*Almanach des Muses.* »

De Cassier, Troufflaut dit que c'est « un moins mauvais poète ». Il est vrai qu'il n'a pas connu les pièces de vers où se précise l'originalité du poète, mais seulement des traductions de psaumes en vers, et qu'il croyait la *Roussillonnade* d'un autre auteur, mais son témoignage devait nous encourager dans nos recherches sur « le curé des Amognes ». (C'est ainsi que l'abbé Cassier signa la plupart de ses pièces).

Nous avons vite reconnu que cet abbé Cassier appartient légitimement, par son tempérament et son genre de talent, à l'époque inoubliable où la nation la plus spirituelle du monde s'était mise, comme le dit encore J. Janin, à « dépenser son esprit au jour le jour, en détail, à l'once, ainsi que du tabac d'Espagne ou du tabac de la régie. Tandis que de beaux esprits « à la journée » prodiguaient leur verve dans les salons et les cafés de Paris, du fond des Amognes, Cassier, curé de village, envoyait au *Mercure* toute une collection de poésies légères. C'est là et un peu partout qu'il faut dénicher Cassier. Car les façons dont il dissimule sa paternité ne sont pas toujours transparentes. Soit par espièglerie ou négligence, soit à cause de son état, il ne se faisait parfois qu'à moitié connaître, à ce point qu'il a omis de dire franchement s'il était réellement l'auteur d'une jolie pièce qu'on lui contestait déjà de son vivant : *la Roussillonnade ;* Roussillonnade est le nom populaire et d'allure cavalière donné à la mieux réussie des *Cassierades* et heureusement substitué au titre trop long de *Description de l'église et du presbytère de Roussillon-en-Morvan.*

Le cardinal de Retz courait après son bonnet lorsqu'il le jetait du cinquième étage dans la cour de sa maison. L'abbé Cassier jetait aussi son bonnet, je veux dire son esprit par la fenêtre, mais la plupart du

temps se gardait de courir après ou de le décrocher, si ce bonnet restait attaché à quelque gouttière.

M. l'abbé Deby avait mis dans sa hotte de chercheur tout le bien de Cassier ; nous ne donnerons que le dessus des fleurs poétiques de l'abbé rimeur. Au surplus, ce n'est pas dans son petit bagage littéraire que réside l'intérêt de ce personnage. Si, en effet, Cassier a fait de ces riens que J. Janin compare à des bulles de savon, il faut remarquer qu'il a soufflé dedans une pensée orageuse. Le second ordre du clergé a cessé d'être résigné, respectueux et muet ; il murmure déjà et Cassier est son porte-parole et le chantre de ses misères.

Ce sont ces misères qui ont inspiré à Cassier ses meilleurs vers. C'est donc sa vie de membre du bas clergé qu'il faut tout d'abord raconter puisque nous lui devons le poète, en même temps que nous devons au poète d'être renseigné sur une des causes les plus importantes de la Révolution, le mécontentement du bas clergé.

II

Mais, avant de dire ce que fut Cassier, il est nécessaire d'expliquer en quelques mots ce qu'était devenue l'Eglise au sortir des mains de Louis XIV, après les grandes batailles du jansénisme ; ce qu'était le second ordre du clergé, plus spécialement enfin ce que pensait un des derniers dans la hiérarchie ecclésiastique, à la veille du jour où les membres du bas clergé, étant *le nombre*, allaient être appelés à décider du sort de l'ordre du clergé entier.

L'Eglise de France, en sanctionnant dans l'assemblée de 1682 les prétentions de Louis XIV, était devenue gallicane, c'est-à-dire inféodée à la politique toute personnelle du roi et, par là, inévitablement diminuée. Or, si la politique du prince condamnait le quiétisme de Fénelon et le jansénisme d'Arnaud, elle était au fond indifférente, dès qu'il s'agissait de réprimer l'irréligion.

On en peut donner pour preuve une anecdote caractéristique.

« Parmi ceux, dit Saint-Simon, qui devaient suivre en Espagne M. le duc d'Orléans, ce prince nomma Fontpertuis. A ce nom, voilà le roi qui prend un air austère : « Comment, mon neveu, lui dit le roi, Fontpertuis, le fils de cette janséniste, de cette fille qui a couru M. Arnaud partout ! Je ne veux pas de cet homme-là avec vous ». — « Ma foi, sire, lui répondit M. d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère,

mais pour le fils, il n'a garde d'être janséniste et je vous en réponds, car il ne croit pas en Dieu ». — « Est-il possible, mon neveu ? répliqua le roi en se radoucissant ». — « Rien de plus certain, sire, reprit M. d'Orléans, je puis vous en assurer ». — « Puisque cela est, dit le roi, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener ».

Combien de Fontpertuis, qui n'étaient ni jansénistes, ni molinistes, ni chrétiens, ni rien du tout, M. le duc d'Orléans et d'autres devaient bientôt mener ainsi. Quoi d'étonnant même à voir à la tête du clergé tant de libertins ?

A cette cause de déconsidération de la conscience religieuse s'en ajoutait une autre que comportait l'organisation même de l'Eglise. Elle est signalée dans le même temps par un évêque. « Le maniement des biens ecclésiastiques, écrivait Massillon, n'est qu'une simple dispensation de fondations pieuses, renfermant une espèce de traité entre les donateurs et nous. Si ces fondateurs venaient à reparaître, à voir l'usage que font la plupart des ministres d'un bien offert à un temple, ne nous appelleraient-ils pas en jugement? ajoutait-il, en s'adressant aux gens d'Eglise ». — Swedenborg, en 1736, écrit de son côté : « Les moines sont gros et d'une corpulence prononcée ; on supprimerait cette armée sans qu'il y eût perte ». Enfin Louis XIV lui-même a écrit dans ses *Mémoires* qu'il était « de la police générale de son royaume de diminuer ce grand nombre de religieux, dont la plupart étant inutiles à l'Eglise, étaient onéreux à l'Etat ». Prélat, observateur étranger, prince, sont d'accord pour condamner le *moine* dont le type est désormais consacré ; c'est un homme toujours gras, inutile et même nuisible.

Voici donc le corps ecclésiastique divisé en clergé utile, en clergé inutile. Le clergé utile se divisera lui-même en haut et bas clergé. En effet, l'on affectait déjà de faire cette distinction entre les deux clergés, à savoir que l'un était recommandable par ses vertus et sa pauvreté évangélique, l'autre opulent et parfois scandaleux. L'on se mit surtout à exploiter ce fait que le bas clergé n'était presque rien dans la formation des assemblées et des chambres ecclésiastiques ; puis, second ordre du clergé paraissait équivalent de roture ; l'expression de *bas clergé* sonnait aussi mal que celle de *bas officiers* qui, depuis 1789, a été remplacée par celle de *sous-officiers*.

Il faut donc voir dans le mécontentement des curés, qui se traduira

finalement, dans le Nivernais, par *le cahier des curés du département de Clamecy*, autre chose encore qu'une guerre de tarifs ou un assaut contre les bénéfices, ce point faible et vulnérable de l'ancienne organisation ecclésiastique. Il faut y voir un des effets d'une poussée générale en faveur de l'*égalité*.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

LE DERNIER BOUQUET

Comme une feuille morte, il gît sur le parquet,
La main qui l'a pressé n'a laissé nulle trace,
Ici-bas tout s'éteint et la lueur s'efface,
Ce que vous voyez là — ce n'était qu'un bouquet !

Mais celle qui n'est plus — comme un sombre regret
En partant nous a pris ce qu'on aime et qui passe
Comme tous les bonheurs et finit dans l'espace,
Sans nous dire pourquoi la vapeur disparaît !

Un bouquet sans parfum — comme un présent funeste —
Est là. — C'est le dernier qu'aura touché sa main,
Pourquoi se trouve-t-il ainsi sur mon chemin ?

Pour montrer à nos yeux, hélas ! ce qui nous reste
De la fleur enlevée aux rêves d'avenir
Ne laissant à nos cœurs qu'un chaste souvenir !

EUGÉNIE CASANOVA.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE LA LOIRE

29 novembre. — Le 29, à une heure du matin, le régiment, dépassé pendant la nuit par l'infanterie de marine et le bataillon de Savoie, traversa Chilleurs, et, après une marche des plus pénibles, arriva, à huit heures du matin, au village de Courcy. où toute la brigade se trouva réunie. Là, nous apprîmes des nouvelles de la journée de la veille ; le général Crouzat, à la tête du 20e corps, avait attaqué la ville de Beaune-la-Rolande ; après des efforts énergiques, l avait dû rester sur ses positions, sans faire un pas en avant, mais aussi sans faire un seul pas en arrière.

Cette journée, si honorable pour les jeunes troupes du 20e corps, prit le nom de bataille de Beaune-la-Rolande.

A midi, le 3e bataillon reçut l'ordre de retourner à Chilleurs, où il campa le soir en avant du village; le 2e bataillon resta à Courcy, avec un bataillon du 38e et fut placé sous le commandement supérieur du lieutenant-colonel Courtot, de ce dernier régiment. Le 1er bataillon, avec le commandant de Pracomtal, fut envoyé à Chambon, où il dut renforcer la colonne du colonel Chopin.

30 novembre. — Le lendemain 30, le 3e bataillon, sous les ordres du capitaine Dumas, fut placé en extrême réserve, à cheval sur la route de Chilleurs à Orléans, en arrière du village; quatre compagnies étaient à la droite de la route, et trois autres à gauche. Nous fournîmes des postes avancés dans la direction du village de Montigny, occupé par l'ennemi. Pendant cette journée, le bruit d'une violente fusillade parvint jusqu'à nous dans la direction de Courcy.

1er décembre. — Le lendemain 1er décembre, le 1er bataillon, laissé l'avant-veille à Chambon, vint nous rejoindre ; il avait été engagé la veille ; après avoir enlevé le village de Nançay, il avait dû l'évacuer ainsi que celui de Chambon et devant des forces supérieures, non sans laisser bon nombre de morts et de blessés sur le champ de bataille. Cette affaire fit le plus grand honneur au 1er bataillon, qui chargea deux fois à la baïonnette

Le commandant de Pracomtal fut mis à l'ordre du jour de l'armée ; le sous-lieutenant Etienne Bonneau du Martray, blessé d'une balle à la joue, tomba entre les mains de l'ennemi.

Le 1er bataillon, bien diminué, campa devant nous, à gauche de la route, près du moulin à vent de Chilleurs ; le 3e ne quitta pas ses positions ; le 2e était encore à Courcy.

2 décembre. — La journée du 2 se passa sans événement important, autre qu'une fusillade d'avant-postes, entre le 1er bataillon de Savoie, campé à notre gauche, près de Neuville-au-Bois, et quelques éclaireurs ennemis.

Combat de Chilleurs-au-Bois (3 décembre).

3 décembre. — A sept heures du matin, on fit aux hommes des distributions de vêtements et de cartouches ; à huit heures, on plia les tentes ; les voitures divisionnaires furent chargées et dirigées sur

Orléans. Le 3e bataillon prit les armes, et conserva, à l'extrémité de la forêt, les positions qu'il occupait depuis deux jours.

Le capitaine Dumas fut mandé près du général en chef; il revint bientôt avec l'ordre de garder provisoirement nos positions en arrière. Des masses énormes d'infanterie et d'artillerie, sorties de Pithiviers, marchaient sur nous. Un coup de canon, parti des avant-postes de Santeau, donna le signal de l'action; une violente canonnade s'engagea, à laquelle se mêla bientôt le crépitement de nos mitrailleuses.

Une demi-heure après, la route est envahie par une longue file de voitures; des francs-tireurs débandés traversent nos lignes; aucune remontrance, aucune menace ne peuvent arrêter ces fuyards; ils gagnent la forêt. Derrière eux, et en bon ordre, débouche le 4e bataillon de chasseurs de marche. Ce brave bataillon avait soutenu, dans les tranchées de Santeau, les premiers efforts de l'ennemi, il se reforme derrière nous, en s'appuyant à la forêt. La route s'encombre de soldats de tous les corps, de voitures et d'artillerie; le capitaine d'artillerie Zikel passe auprès de nous, les larmes aux yeux; il a perdu ses caissons, ses servants sont morts ou blessés, mais il a la consolation de ramener toutes ses pièces.

Une batterie allemande, établie au village de Montigny, ouvre alors son feu sur nous. Le général Martin des Pallières fait placer deux pièces sur la gauche de la route, et ordonnant au 1er bataillon de se déployer en tirailleurs, le fait soutenir par les 5e, 6e et 7e compagnies du 3e bataillon. Nous arrêtons un instant les progrès de l'infanterie ennemie, mais le feu de nos pièces s'éteint. Le général des Pallières, se décidant alors à la retraite, fait passer les zouaves et l'infanterie de marine sur les bas côtés de la route, conserve pour l'artillerie le milieu de la chaussée, et donne l'ordre au 3e bataillon de la Nièvre de soutenir la retraite jusqu'à ce que l'artillerie fût entièrement passée. Une pluie de projectiles éclate sur le bois; un capitaine de zouaves retraitant avec sa compagnie est tué à l'entrée de la forêt; le sergent Caillot, de la 1re compagnie du 1er bataillon, est grièvement blessé. La position devenait critique, les dernières voitures d'artillerie avaient défilé; le capitaine Dumas commandant le bataillon est séparé de quatre de ses compagnies par l'encombrement de la route, le capitaine de Noury prend le commandement des quatre compagnies de droite; il reçoit l'instruction du général des Pallières, et se replie quand il voit les

dernières voitures d'artillerie engagées sur le chemin. On prend par le bois, le taillis était fourré, les hommes embarrassés de leurs sacs et de leurs armes, on marchait donc fort difficilement.

Une carte de la forêt est mise sous les yeux du capitaine de Noury; il se décide à prendre l'allée dite de Trainou, qui s'éloignait sensiblement à gauche, mais qui, coupée transversalement par l'allée de Nibelle, devait nous ramener à la route par un chemin plus long, mais incontestablement meilleur. Les quatre compagnies, suivies de quelques détachements de zouaves qui les imitent, prennent donc ce chemin et peuvent, sans être inquiétées, rejoindre la grande route, où elles retrouvent les trois compagnies de gauche, venues par l'autre côté. Les généraux des Pallières et Bertrand reforment les colonnes un peu désorganisées; le bataillon, précédé des zouaves et de l'infanterie de marine, prend l'allée de Nibelle et rejoint en route le 1er bataillon. A neuf heures du soir et après une marche très pénible dans des chemins labourés, les 1er et 2e bataillons arrivèrent à Saint-Lyé.

Quelle ne fut pas notre joie en retrouvant là le 2e bataillon, séparé de nous depuis quatre jours et sur le compte duquel nous étions très inquiets.

Le lieutenant-colonel Courtot, du 38e de ligne, laissé à Courcy avec deux bataillons, avait compris ce que sa position avait de dangereux; il sut ramener ses troupes sans encombre par des chemins détournés; notre 2e bataillon lui doit certainement son salut. Le commandant de Pracomtal reprit le commandement du régiment de nouveau réuni.

Pendant toute notre marche, le canon n'avait cessé de tonner sur la gauche, dans la direction de Chevilly; une vive fusillade se fit même entendre une heure après la nuit, dans la direction de Neuville. Nous ne connûmes que le lendemain le résultat de ces deux affaires; à Neuville, le 1er bataillon de Savoie n'avait évacué le village qu'après une héroïque résistance (1).

A Chevilly, les divisions Martineau et Peitavin avaient soutenu, pendant toute la journée, le choc de l'armée du prince Frédéric-Charles, arrivée de Metz depuis trois jours. Ces deux divisions perdirent la

(1) Cette affaire fit le plus grand honneur au bataillon de Savoie et à son commandant Costa, ainsi qu'au capitaine de Cordon; les pertes de l'ennemi, dans cette échauffourée de Neuville, ne furent pas moindre de huit cents hommes. (Rapports officiels allemands.)

moitié de leur effectif. Pendant la nuit, les généraux firent enclouer les pièces de marine et se replièrent sur Cercottes, et de là sur Orléans.

4 décembre. — Le dimanche 4, à deux heures du matin, on quitta Saint-Lyé, on prit d'abord la direction de Cercottes. Les nouvelles de la bataille de la veille et de la retraite des généraux Martineau et Peitavin modifièrent la direction de la colonne ; on tourna à gauche dans la forêt, et au jour nous fûmes tout surpris de nous trouver dans les faubourgs d'Orléans ; on forma les faisceaux sur le Mail. Le commandant de Veyny, malade encore, était à Orléans ; averti par ses officiers de l'arrivée du régiment, connaissant lui-même la gravité de la situation, il s'habille à la hâte, et malgré son état de souffrance que ne pouvait qu'aggraver un froid de 17°, il monte à cheval et reprend son commandement.

On procède immédiatement aux distributions, défense est faite aux hommes de quitter les faisceaux, et on attend les ordres.

A trois heures, les 2e et 3e bataillons sont envoyés dans les tranchées ; le 1er bataillon, fatigué, reste en réserve sur le Mail. Les deux bataillons se massèrent donc dans les tranchées établies entre la porte de Chilleurs et le faubourg des Aydes, la droite du 2e bataillon touchant Orléans. La gauche du 3e, composée des 4e, 5e et 6e compagnies, était séparée du reste du régiment par un vaste espace réservé au tir d'une batterie de marine ; ces compagnies s'appuyaient, au 29e de marche.

A six heures du soir, le bataillon de Savoie vint nous rejoindre ; après leur brillante affaire de la veille, ces malheureux s'étaient égarés dans la forêt ; ils étaient arrivés depuis une heure à peine, n'avaient pu manger et étaient harassés de fatigue. Leur commandant, les prenant en pitié, leur permit d'entrer dans les quelques maisons qui se trouvaient derrière nous, et il fut convenu, entre lui et les officiers de la Nièvre, que nos hommes veilleraient pour eux pendant la première moitié de la nuit. Le froid était horrible ; on permit aux soldats un peu de feu, peut-être en abusèrent-ils, car deux ou trois obus passant par dessus leurs têtes les rappelèrent à la prudence.

(A suivre). X.

ARTÉMIS

Intangible Artémis, au corps d'ambre et d'opale,
Que l'on pense saisir et qui toujours s'enfuit ;
Toi dont le clair regard fait paraître plus pâle
Le croissant suspendu sur ton front par la Nuit,

Ne livres-tu jamais ta beauté triomphale
Quand sur le mont Ida le jour s'évanouit
Et que l'ardent sylvain, d'une voix gutturale,
Jette un dernier appel aux nymphes qu'il poursuit ?

Actéon surprit seul, dans l'onde transparente,
Le frisson de ta chair à travers les roseaux ;
— Mais que sa vision eut une fin navrante !...

Oh ! pourquoi n'aimes-tu que les sombres arceaux
Des rouvres des halliers et ta meute hurlante ;
Pourquoi fuir nos amours et mépriser nos maux ?

*
* *

Noli me tangere.

— Quand sous un laurier-rose, à l'abri, je sommeille,
Le rossignol prélude, extatique, en berçant
Mes rêves de déesse et sur moi mon croissant
Epand ses doux reflets jusqu'à l'heure vermeille.

Mais nul n'aura jamais l'ivresse non pareille
De presser mon sein nu sur son cœur frémissant ;
Seul, me trouble un rayon du soleil caressant ;
Même un soupir d'Eros échappe à mon oreille.

Je dédaigne tout homme et ne vois sans souffrir
Les présents qu'un vieux faune a cru devoir m'offrir,
J'écarte l'ægipan et ne veux point d'intimes.

Sous mes traits empennés de héron et d'ibis,
J'aime voir, à mes pieds, palpiter des victimes
Et de gouttes de sang me faire des rubis !

GAUTRON DU COUDRAY.

LA PRONONCIATION DU LATIN CLASSIQUE

(*Suite.*)

DIPHTONGUES. — Une diphtongue se compose toujours d'une voyelle et d'une semi-voyelle, ou *vice versâ*, et se prononce d'une seule émission de voix.

Nous ne parlons pas des diphtongues archaïques *ai*, *ei*, *oi*, qui avaient disparu à l'époque classique ou étaient restées seulement dans quelques mots. Au temps de Cicéron, les diphtongues les plus communes étaient *ae*, *au*, *eu*, *oe*, *ui*. Ces cinq diphtongues doivent être prononcées avec une seule émission de voix, de façon à faire entendre les deux sons composants.

Eu ne se trouve que dans un petit nombre de mots latins : *heu*, *eheu*, *seu* pour *seue* ou *siue*, *ceu* pour *ceue*, *neu* pour *neue*.

La diphtongue *oe* est à peine un phonème latin. Elle existe dans quelques mots comme contraction de *o* + *e* dans *coeptum*, mis pour *cum aptum*, dans *coetus* pour *cum itus*. L'ancienne diphtongue *oi* est devenue régulièrement soit *ū*, soit *ī*, et ne persista que dans quelques archaïsmes comme *moenia*, *foedus*. *Oe* représente encore la diphtongue grecque *oi* dans les mots empruntés au grec comme *poena*.

A l'époque d'Auguste, les diphtongues les plus fréquentes étaient *ae* et *au*. *Ae* se prononçait en une seule émission de voix de façon à faire entendre les deux éléments *a e* de la diphtongue, au moins parmi les gens lettrés, puisqu'on met en opposition cette prononciation avec celle du peuple qui disait « *ēdus* au lieu de *haedus* ». Varron L. G. V., 97. On connait aussi le vers de Lucilius :

Cecilius pretor ne rusticus fiat (1).

Mais vers la fin de l'empire, la diphtongue *ae* avait complètement disparu et tout le monde disait *ēdus*. Comme nous donnons ici la prononciation de l'époque classique, pour rester fidèles à la bonne tradition, nous devons dire *Caesar*, *caelum*, *rosae*, et non *Cesar*, *celum*, *rose*.

La diphtongue *au* s'est conservée dans toutes les langues romanes, y compris le provençal, mais excepté le français. Elle se prononce

(1) Voir LUCIL : *Frag.* (éd. Müller, IX, 18).

comme la diphtongue correspondante allemande : *aŭ* dans *Baŭm*, ou la diphtongue italienne *au* dans *aurora*. Exemple : *aurum*, *causa*, *pauper*, prononcez : *aouroum*, *kaousa*, *paouper*. Il est vrai que le peuple prononça de bonne heure *au* comme un *ō* simple, mais du temps de Cicéron la classe instruite faisait toujours entendre la diphtongue. Nous en avons comme preuve, outre la prononciation des langues romanes, le grammairien Festus qui, au mot *orata*, dit : « *Aurum* rustici *orum* dicebant, ut *auriculas*, *oricúlas* ». Une autre preuve nous est donnée par Suétone (*Vesp*, 22). Cet historien rapporte que Vespasien prononça un jour *plōstra* pour *plaustra*, ce dont le reprit le consulaire Mestrius Florus.

La diphtongue *ui* n'existe que dans quelques mots latins : *huic*, *cui*, l'interjection *hui*. Elle se prononçait, à l'époque de Cicéron, comme le pronom de la première personne pluriel anglais *we*.

Consonnes — Nous parlerons d'abord des labiales, puis des dentales, des gutturales, de l'aspirée *h*, des liquides, et enfin de la lettre double *x*.

Labiales. — Les Latins avaient quatre labiales : *b*, *p*, *u* (*ou* consonne représenté par *v* moderne) et *f*. *B* était sonore et *p* sourd et se prononçaient à peu près comme en français. Il faut noter toutefois que *b* avait le son de *p* lorsqu'il précédait immédiatement une sourde : *urbs* = *urps*, *obtineo* = *optineo*, etc. L'écriture latine a même conservé cette prononciation au parfait et au supin des verbes dont le radical est terminé par *b*. Exemple : *Scribo*, *scripsi* (*scribsi*), *lābor*, *lapsus* (*labsus*).

Nous avons déjà parlé de l'*u* (*ou* consonne) à propos de l'*u* (*ou* voyelle).

Le *f*, qui est une continue labio-dentale sourde, devait se prononcer à peu près comme en français. Marius Victorinus (p. 2455) dit : « *F* litteram... leni spiramine proferemus ».

Dentales. — Les dentales *d* et *t* se prononçaient à peu près comme en français. Cependant il faut noter que le groupe latin *ti*, suivi d'une voyelle, ne s'est assibilé qu'à la plus basse époque de la latinité. Dans *nationem*, *amicitiam*, *ti* doit se prononcer comme dans le français, *moitié*, *amitié*, *tiers*, etc. On peut donner plusieurs preuves de cette prononciation. D'abord nous avons le radical *grat* de *gratus*, *gratissimus*, *grates*, *gratulor*; si on assibile le *t* dans *gratia*, *gratior*, on

fait subir au radical une altération inadmissible. De plus, l'adverbe *gratis* n'est qu'une synérèse de l'ablatif pluriel *gratiis*. Si l'on avait prononcé *grasiis* ou *gratsiis*, jamais on n'aurait abouti à *gratis*. En outre, *prudentum*, *amantum*, et tous les génitifs pluriels des adjectifs et des participes présents en *ans* et en *ens* nous prouvent qu'on ne doit pas assibiler le *t* dans *prudentium* et *amantium*. En quatrième lieu, nous avons des mots latins empruntés par le grec, comme *Martios* de *Martius* et *palation* de *palatium*. Si le *t* avait été assibilé, les Grecs auraient écrit *Marsios* et *palasion*.

Le *s* est une dentale sifflante. Elle se prononçait tantôt sourde, tantôt sonore. A la finale, le *s*, qui était devenu muet au nominatif singulier devant une consonne, commence à être prononcé de nouveau à l'époque de Cicéron. « Cette révolution nous est attestée par un passage bien connu écrit en 46 ou 45 (*Orator.*, 161) ». « Dans la finale *us*, dit Cicéron (nous pouvons ajouter : et dans la finale *is*), on retranchait l's, *quod iam subrusticum uidetur*, *olim autem politius* (1) ».

Le *z* dentale sifflante sonore était employé seulement dans les mots empruntés au grec, comme *zelum*.

GUTTURALES. — A l'époque de Cicéron, il y avait trois lettres pour exprimer la gutturale sourde *C*, *K*, *Q*. Ces trois lettres s'équivalaient absolument. Le signe *C* est le plus ordinaire et il se prononçait *K*, non seulement devant *a*, *o* et *u*, comme les Français prononcent aujourd'hui, mais encore devant *e* et *i*, car l'assibilation de *C* devant *e* et *i* date de la période mérovingienne. On peut donner de nombreuses preuves que le *C* se prononçait comme *K*, même devant *e* et *i*. Nous passons sous silence les arguments qu'on tire de la comparaison des langues indo-européennes et qui ne sont pas les moins forts. Prenons d'abord quelques exemples dans le latin lui-même. Dans *dico*, la racine *dic* doit rester *dic* à toutes les personnes et à tous les temps, quelle que soit la terminaison, donc : *dic-o*, *dic-is*, *dic-it*, *dic-am*, *dic-emus*, etc...

Une deuxième preuve se trouve dans l'apophonie vocalique qui, par le fait même qu'elle est vocalique, laisse aux consonnes radicales leur son natif; par conséquent, *c* est dur dans *accipio* comme il l'est dans *capio* et *occupo*.

(1) Cf L. HAVET : *L's latin caduc*, p. 124 et suiv. dans les *Etudes romanes dédiées à Gaston Pâris*. Paris, Emile Bouillon, 1891.

[illegible] conserve de l'indo-européen quelques redoublements [illegible] qui peuvent nous fournir encore une preuve que *C* [illegible] même devant *e* et *i*. Ainsi *cado*, *cecidi*, *cano*, [illegible] ne se prononce pas dur dans *cecidi* et *cecini*, comme [illegible] *cano*, il n'y a pas redoublement de la consonne initiale, [illegible] ment de consonnance et par conséquent de racine, ce qui [illegible] ment faux.

[illegible] nation de la consonne finale d'un préfixe avec la consonne [illegible] mot auquel il se joint peut aussi nous fournir une preuve. [illegible] *adcidere*, composé de *ad* et de *cadere*. Si le second *C* de [illegible] n'est pas dur comme le premier, où peut-on voir une assimi- [illegible] ? *Accidere* doit donc se prononcer *akkidere* et non *aksidere*. [illegible] contractions elles-mêmes nous renseignent sur la prononciation [illegible] latin devant *e* et *i*. *Audacter* = *audaciter*, *salictum* = *salicetum*. [illegible] les apocopes : *dic*, *duc*, *fac*, pour *dice*, *duce*, *face*. Si le *c* [illegible] pas été dur devant *e*, on ne prononcerait pas *dik*, *duk*, *fak*.

Une dernière preuve, c'est la traduction de certains mots latins dans la langue grecque. *Census*, *macellum*, *december*, *patricius*, *Cicero*, sont transcrits en grec par *kensos*, *makellon*, *dekembrios*, *patrikios*, *Kikeron*. Si le *c* latin avait eu la valeur de *s*, les Grecs auraient employé le *sigma* et non le *kappa*.

Nous ne parlerons pas des preuves tirées de la comparaison des langues romanes, quoiqu'elles soient d'un poids immense à nos yeux. Outre que ça nous entraînerait trop loin, les lecteurs de la *Revue du Nivernais* sont peu familiarisés avec les études romanes.

Les trois sourdes *C*, *K*, *Q* ont pour correspondante la sonore *g*, qui, comme le *c*, se prononçait dur, non seulement devant *a*, *o*, *u*, mais aussi devant *e* et *i*. Nous ne disons rien non plus des preuves que l'on tire habituellement de la comparaison des langues indo-européennes, pour en prendre quelques-unes dans le latin même. Dans le redoublement *gigno*, le premier *g* doit être dur aussi bien que le second, autrement la consonne ne serait pas redoublée. Comparez d'ailleurs *gigno* avec le grec *gignomai*, et *genu* avec le grec *gonu*. Certaines contractions nous prouvent que le *g* avait le son dur, même devant *e*. De *gero* on a *gremium* contracté de *geremium*, de *gelu* on a *glacies* de *gelacies*, etc. De plus, nous le répétons, une consonne appartenant au radical ou plutôt à la racine même du verbe ne doit pas changer,

quelle que soit la voyelle suivante. La racine du verbe *agere* étant *ag*, on a *ag-o*, *ag-is*, *ag-imus*, *ag-et*, *ag-amus*, etc.

Nous n'avons d'ailleurs qu'à comparer avec le français. Prenons le radical *perc* et *mang* des verbes *percer* et *manger*.

Si nous ajoutons les désinences personnelles de la conjugaison française, nous sommes obligés de modifier ou les désinences ou le radical pour laisser aux racines leur prononciation première et radicale. Ainsi nous écrirons *mang-eons*, *mang-eais*, etc., *perç-ons*, *perç-a*, parce que le son des consonnes du radical changerait devant *ons*, *ais*, *a*, etc. Ce serait plus simple d'écrire *manjer*, *perser*. La conjugaison serait régulière.

Nous ne disons rien non plus ici des langues romanes qui jetteraient sur la question une si vive lumière pour les raisons données plus haut.

(*A suivre*) Abbé J.-M. MEUNIER.

CLAUDE TILLIER

Quand je quittai, il y a deux mois, pour le Nivernais, les plaines de Flandre, je savais déjà, par les vers évocateurs d'Achille Millien, le charme de mon nouveau pays, et je me faisais un délicat plaisir d'en saluer, dès les premiers pas, le poète, le prince. J'ai tout de suite aimé Nevers, accrochant au flanc de sa colline son parc fameux, ses vieilles églises, son château timbré au fronton de la couronne ducale, où une hirondelle du dernier printemps a laissé son nid, ses couvents aux cloches pieuses où jadis fut dévot Vert-Vert, ses rues tortes, dont les pierres qui racontent dévalent jusqu'au golfe où la Loire semée d'îles jaunes et la Nièvre aux trois bras mêlent leurs eaux. Par ces jours de hâtif soleil, j'ai découvert aussi, avec ses pentes de vignes et son lavoir ouvert dans le lierre, le délicieux village de Vernuche. A l'horizon, drapée de bois, ondulait la ligne grise des collines... Et j'allais, m'intéressant à l'âme nivernaise, que j'entrevoyais alerte et fine, finaude peut-être, chez ces paysans qui s'en viennent à la foire du samedi, dans leurs carrioles légères, au trot des petits ânes. Leurs collines et leurs eaux éveillaient-elles en eux de vagues rêves ? Du moins, comme elles précisent d'une netteté harmonieuse l'horizon,

affirmaient-elles et délimitaient-elles mieux ici les pensées ?... Et, par une attention du sort, ami des rêveurs et des poètes, un très beau livre, analysé à cette place par mon ami M. Lucien Lavault, m'apprenait l'âme du terroir. M. Marius Gerin me montrait, hors des brumes du Nord déjà lointaines, les combativités plus intransigeantes, les attaques plus vives, les défenses plus serrées, et, guidant la race, plus que chez nous encore, l'orgueil d'être soi. Mais un triple plaisir m'était, pour aujourd'hui, réservé : trois fois, en effet, il m'est doux d'écrire d'un ami, dans cette revue hospitalière, et en même temps de m'agréger à la province en louant, dans Claude Tillier, un de ses plus glorieux enfants.

M. Marius Gerin continue d'élever, en l'honneur du romancier, journaliste et pamphlétaire — Claude Tillier fut cette rare trinité — le monument, dont une aile déjà brille au clair soleil du succès. Coup sur coup, il vient de nous rendre des *Souvenirs inédits* de Tillier guerroyant en Espagne, et de faire présent au futur ouvrier — ce sera lui — d'une édition définitive de *Mon Oncle Benjamin*, de très intéressantes variantes.

Claude Tillier en Espagne (1), *Variantes de mon Oncle Benjamin* (2) : Quel que soit l'éloignement des titres, les deux volumes ont pourtant même intérêt. C'est le romancier qu'ils éclairent : ils marquent les étapes extrêmes de son talent. L'écrivain-soldat, dont la plume déjà colorée tâche de nous tracer un tableau vivant de l'Espagne agitée de 1823, cet écrivain se cherche encore : des mots se répètent, des épithètes sont abstraites et molles, le trait a des bavures. Mais le romancier de 1842, dont l'*Association* publie en feuilletons *Mon Oncle Benjamin*, est en pleine possession de sa manière : la langue est ferme, l'épithète précise et peinte ; la main est sûre, et grave pour la postérité. Il serait trop long de raconter le roman-journal de Tillier, de démêler, parmi les souvenirs réels, les choses vues et vécues qui abondent, ce que l'imagination du conteur ajoute à l'observation directe. Il n'importe : cet épisode de la lutte entre absolutistes et constitutionnels espagnols est du plus haut intérêt. Tandis que se poursuivent, dans le lointain du tableau, l'armée de la Foi et les troupes de Ballesteros, Tillier dresse au premier plan deux person-

(1) Chez Mazeron frères, à Nevers, 2 fr. 50.
(2) *Id.*, 2 fr.

nages symboliques, et pourtant qu'on sent vrais, dessinés avec un singulier rehaut, le constitutionnel don Juan et le farouche Frayle, sorte de moine-ligueur absolutiste. Le peuple espagnol s'incarne aussi dans une énergique et gracieuse servante de posada, qui n'a que le tort de disparaître, à peine vue, de l'histoire : mais ne le reprochons pas trop au conteur, les souvenirs qui nous restent n'étaient peut-être qu'une amorce de roman. Le sourire de Laurenza met enfin son charme délicat dans ce récit sombre et brillant, où s'évoque en ses couleurs ardentes, — sang et soleil, — l'Espagne.

Les *Variantes de mon oncle Benjamin* font songer à Diderot. Elles vous sentent à ravir ce dix-huitième siècle frondeur et malin, épris de jeune liberté. Benjamin Rathery, incongrument offensé par M. de Cambyse, devait avoir une colère de Voltaire qu'on bâtonne. Mais Benjamin gardait, pour se consoler, le vin et Manette. Et M. Gerin nous donne sur le flirt de notre oncle avec la pimpante cabaretière, un adorable chapitre, que j'en veux à Tillier d'avoir sacrifié dans son édition de 1843. Je le chicanerais presque autant de nous avoir privés du *Convoi funèbre*, un chef d'œuvre de burlesque, qui lui sembla peut-être ralentir l'action. Je m'arrête : tout y passerait, même la *Bibliographie* qui, pour les érudits, termine savamment le volume.

Mais, n'est-ce pas qu'il sied de remercier très haut M. Gerin ? Grâce à lui, enfin, on ne pourra plus taxer le Nivernais d'ingratitude. Il était temps, en vérité ; car, sans ces ouvrages, des Allemands allaient être, pour une de nos gloires provinciales, plus filiaux que des Français. Ils ne pourront plus maintenant que nous suivre ; et ce savoureux écrivain, poète, journaliste, romancier, pamphlétaire, dont le nom évoque, pour la verve et la veine bien gauloise du style, celui de Paul-Louis Courier, et qui fut, avec *Belle-Plante* et *Cornélius*, avec *Mon Oncle Benjamin* surtout, l'initiateur d'un genre que Fabre, Pouvillon, Le Goffic et Le Braz illustrèrent de chefs-d'œuvre, — Claude Tillier appartient désormais à son terroir.

EDMOND BLANGUERNON.

N. B. — La *Deutsche Litteraturzeitung*, la revue littéraire la plus répandue en Allemagne, a publié, dans son numéro du 14 février 1903, un important article en cinq colonnes, au sujet des trois publications de M. Marius Gerin. Les études de notre compatriote y sont appréciées surtout au point de vue documentaire, les érudits allemands tenant moins de compte dans un ouvrage de l'art de la composition et des qualités littéraires, que de la nouveauté des détails.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Julius de Geyter.

DEUX SŒURS

Je les connus, depuis leur enfance première.
Comme des anges, dans la lande de bruyère,
Où souvent je me suis reposé, toutes deux,
Elles allaient sautant, nu pieds, avec leur frère,
Autour de la maison de leur pieuse mère
Qui peinait au travail et priait Dieu pour eux.

Je les connus, au temps dont je garde mémoire ;
De leur petit village elles étaient la gloire
Et des jeunes garçons le rêve énamouré.
L'innocence en sa fleur parait leurs âmes blanches,
Priant devant l'autel à genoux les dimanches
Ou dansant à l'entour du vieil arbre du pré.

Je les connus, alors que s'alita leur mère,
Qu'avaient blessée au cœur les vices de leur frère.
Elles, cueillant des fleurs tout le long du chemin,
Pour la première fois du village tranquille
S'en allaient, demandant quelque argent à la ville
Et revenaient, front bas, et la main dans la main.

Je les connus, faisant une moisson dernière
De leurs roses, couronne au tombeau de leur mère.
Elles vont à la ville ensemble demeurer.....
Amis, quoique meurtri par la douleur suprême,
Leur cœur était alors pur comme le lys même ;
Nul mauvais rêve encor n'avait pu l'effleurer.

Je ne les connais plus, depuis qu'une barrière
De honte a séparé les sœurs de la bruyère.
L'une, hélas ! pauvre enfant, séduite par son cœur,
Ayant vite terni la blancheur de son âme,
Veut dans le vin, riant des pudeurs de la femme,
Noyer de ses remords le cri réprobateur.

L'autre fait pénitence et prie au monastère
Pour elle ; mais la nuit, elle dort sur la terre
Plus calme que sa sœur sur les oreillers mous.
Parfois veillant, au ciel où l'étoile tremblote,
Elle lève un regard tout en pleurs et sanglote :
« Mère, eussiez-vous pensé telle chose de nous ? »

Guido Gezelle.
(1830-1899)

O MURMURE DU ROSEAU FRÊLE !

O murmure du roseau frêle !...
Si je savais ton triste chant,
Lorsque, les frôlant de son aile,
Sur tes tiges passe le vent !
Tu t'inclines bas vers la rive,
Te dresses, t'inclines sur l'eau,
En chantant ta chanson plaintive
Que j'aime tant, frêle roseau !

O murmure du roseau frêle !
Souvent seul, assis, bien souvent,
Sur le bord où ne se révèle
Nul bruit humain, tranquillement,
Fixant des yeux l'eau qui se ride,
Observant ton svelte fuseau,
J'écoutais la chanson timide
Que tu chantais, frêle roseau !

O murmure du roseau frêle !
Sans te voir, combien de passants
Entendent, sans s'émouvoir d'elle,
Ta plainte aux accords si touchants !
Ils vont où le cœur les attire,
Où l'or leur montre son appeau,
Fermés à ta voix qui soupire,
Sans te comprendre, ô cher roseau !

Et cependant, ô roseau frêle,
Pourquoi ce dédain pour ton chant?
Dieu mit sur l'eau ta tige grêle ;
Dieu dit : « Souffle ! » — et souffla le vent.
Il te dressait ; sous sa caresse
Il te recourbait en arceau :
Dieu t'écoutait, dans ta tristesse ;
Ton chant lui plaisait, doux roseau !

Non, non, mon âme, ô roseau frêle,
Pour ton chant n'a pas de mépris,
Car ce même Dieu mit en elle
Le sens par lequel j'ai compris
Ton murmure, lorsque la brise
Te balance comme un berceau.
Jamais mon âme ne méprise
Ton langage, frêle roseau !

Que le doux chant du roseau frêle
Résonne en mes vers douloureux,
Monte à tes pieds, Gloire éternelle,
Qui nous fais vivre tous les deux !
Toi qui te plais à la voix pure
D'un roseau qui tremble sur l'eau,
Entends la plainte que murmure
Mon être, hélas ! faible roseau !

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

NOTES ET ÉCHOS

Une indisposition de notre collaborateur chargé de la bibliographie nous oblige à ajourner le compte rendu de plusieurs ouvrages reçus.

⁂ Plusieurs de nos collaborateurs sont compris dans les récentes nominations d'officiers de l'instruction publique et officiers d'académie : MM. Fieffé, Ed. Pail, promus à la rosette ; M. Duminy, Mme Signoret-Ledieu, honorés des palmes. En outre, sont nommés officier de l'Instruction publique, M. le pasteur Cornu de Gorgier ; — officiers d'académie, nos compatriotes MM. le docteur Alombert, Ludovic Audebal, Et. Baroin, Boulin, Chappuis, Fauconnnier, docteur Martin, Narcy, Louis Renault, F. Tardivon, Thuriot, Vérat, docteur Courtet, Guimard, Rigoux ; — chevalier du Mérite agricole, M. Henri Tréchot, fondateur de la compagnie française du Haut-Congo.

⁂ Est nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. le lieutenant de vaisseau Thévenard.

⁂ M. Pierre Regnault vient d'être reçu docteur en droit

⁂ Les poésies de Mme Eugénie Casanova continuent à obtenir un beau succès dans les concerts de Paris, où les font valoir de fins diseurs, tels que Davrigny.

⁂ On annonce le décès, dans la Guinée anglaise, de notre compatriote le vicomte du Bourg de Bozas, dont nous avons plusieurs fois donné des nouvelles, au cours de sa mission. Il allait rentrer en France lorsqu'il fut terrassé par une fièvre pernicieuse, à trente-deux ans. — Un de nos excellents collaborateurs, né en Bourbonnais. M. Louis Audiat, est mort à Saintes, où il était bibliothécaire-archiviste : savant archéologue, historien érudit, poète distingué, il était lauréat de l'Académie française. — A Neuvy-sur-Loire, ont eu lieu les obsèques de M. le docteur Deblenne, médecin principal de la marine, né en 1853. Il laisse des travaux concernant sa mission en Chine. — Décès (21 février), à soixante-six ans, de M. Victor du Verne, président du conseil supérieur des sauveteurs de la Nièvre.

⁂ Le brillant succès qui avait accueilli, au concert Le Rey, l'ouverture de *Miguel Cervantès*, de notre collaborateur Pénavaire, s'est affirmé par une deuxième audition « redemandée », le 5 février. — Le 29 janvier, Pénavaire avait été chaudement applaudi dans plusieurs de ses compositions (entre autres les *Bons Rois mages*, paroles d'Achille Millien), à la soirée de la Société des compositeurs de musique.

⁂ Conférence, à Clamecy, sur *le Rire*, par Jules Renard. Grand succès pour le fin observateur, l'auteur original et spirituel de *Poil de carotte*.

⁂ A la dernière réunion générale annuelle de la Société académique du Centre, de Châteauroux, le président, M. Tony Bouillet, a dit, avec son art accoutumé, l'une des *Légendes de la nature*, de notre confrère Lucien Jeny, *la Légende de l'araignée des champs*, qui a été fort applaudie. — A Dijon, l'*Almanach illustré du Petit Bourguignon*, pour 1903, a publié une autre de ces poésies : *la Légende du gui*, et diverses autres publications ou revues en reproduisent également, en attendant leur impression en volume.

⁂ Ouverture (21 février), de l'Exposition du Groupe d'Émulation artistique de Nevers : œuvres de MM. Baffier, Briflault, Pelecier, Marandat, Dif, Monteignier, H. du Verne, G. et L. Mohler, etc. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

DOS D'ANE

(Extrait du roman de ce nom, lequel doit paraître chez A. LEMERRE, le 15 avril prochain. Sous-titre : *Scènes de la vie militaire au Tonkin.* Le héros du livre, Pierre Labrou, est un Nivernais né à Marzy. Il est tué à l'attaque d'un village. Quelques jours avant sa mort glorieuse, il fait part à son ami Jean Fleuri des pensées qui l'agitent) :

ERTAINS soirs d'exil, j'éprouve maintenant des sensations étranges, multiples, contradictoires, qui auparavant m'étaient inconnues. Il me prend des inquiétudes inexpliquées. D'où viennent-elles ? Je l'ignore ; mais, à certains moments, je donnerais ma vie pour une fleur. Mon âme vibrante ne tient presque plus à rien. Elle est comme un cerfvolant, à l'époque de la mousson... Il tressaille, il bat de l'aile, il s'inquiète sous le souffle qui l'agite. Une brusque saute de vent le prend d'un coup. Alors il monte, il plane, il hulule dans l'espace : toute la tristesse du ciel automnal se lamente en sa poitrine sonore. Si le fil, qui le fait encore captif du sol, se brisait, poursuivrait-il longtemps son ascension et ses gémissements à travers les nuées ? Ah ! sans doute, il viendrait bientôt finir, souillé, lamentable, dans le limon rouge d'une rizière ou dans le fond d'un précipice...

» A ces heures sombres, une force me traîne jusqu'au bord du désespoir. Oubliant mon pays et tous les miens, je m'abandonne aux pensées mauvaises : je n'ai plus le courage de les secouer. Je voudrais rester dans cette région, passer le reste de mon existence et mourir loin des hommes, sur quelque cime inviolée, cerné par l'oubli et le néant... Mais j'entends une voix douce... Qui m'appelle ? D'un coup, le drap funèbre qui m'étouffait l'âme se déchire ; et les souvenirs de mon

enfance, calmes et souriants, voltigent autour de moi; et je sens sur mon front frémir et se poser comme des lèvres consolatrices... Et tu te montres baigné d'une douce lumière blonde, ô mon pays natal que je ne reverrai jamais plus!... C'est toi! c'est toi!... Voici la chère colline verte qui s'allonge jusqu'au fond du grand lacet bleu de la Loire et resplendit au soleil, merveilleuse émeraude sertie de lazulite. Oh! les luzernes violettes, les nappes de trèfle rose où j'aimais tant à me rouler autrefois, les vastes champs d'éteules où j'allais jouer avec les petits bergers, les clos de vignes en pente, les grands frênes amis, les ormes et les chênes, — et les hauts peupliers ébranchés jusqu'à leur cime, qui font flotter l'ombre de leur vert panache sur la blancheur des routes! Voici le château du Chanay, Fontenille, la Chaume-des-Drus, les Bélisses, Tazière, Marzy avec sa vieille église où j'ai servi la messe, et les fermes éparses, et les maisons cossues pourvues d'immenses jardins à espaliers et clos de hauts murs comme des couvents, — et les humbles locateries jusqu'à Saint-Baudière, qui domine la vallée de Gimouille, où la Loire et l'Allier viennent marier leurs ondes... Je tourne au Vernay; et le fleuve, qui s'arrondit là avec une grâce d'anse, descend à ma gauche vers le nord, en laissant les douces collines du Berry et la vieille tour de Cuffy, toujours debout, malgré les siècles... Et j'atteins Corcelles sur sa pente ensoleillée, en face des Chamonts coiffés de tuiles rouges et presque submergés par les saulaies bleues. Je reconnais toutes les locateries voisines, tous les jardins, tous les champs, tous les vergers, tous les chemins: je les ai tant de fois visités jadis en compagnie du grand-oncle Mével, le grenadier!... Je retrouve la maison familiale. Le père visite sa vigne, car elle a échappé au *verd coquin* et commence à prendre couleur. Il enlève avec soin les feuilles qui couvrent les belles grappes, pour que le soleil puisse les *blesser*, les baiser de ses rayons .. Maman est toute seule, assise dans la cour, devant le seuil de la maison. Elle est un peu triste et songe, en filant sa quenouille. Oh! que je voudrais l'embrasser! Une résignation douce baigne ses chers yeux. Son rouet interrompt parfois son ronron régulier; puis la bielle, sous la cadence du pied, se remet en marche vite, vite... Pour qui dévidez-vous ce fin fil blond, ô bonne fileuse? A qui pensez-vous ainsi, quand vous êtes seule, ô chère vieille en coiffe blanche?... »

LOUIS BOULÉ

RÉSURRECTION

Pour le maître Achille Millien,
en féal hommage.

Mon âme, la nature ardente te convie
A fêter le réveil frissonnant de la vie,
La résurrection du vert printemps, vainqueur
Des frimas de l'hiver et des glaces du cœur...
Vois comme la montée adorable des sèves
Fait éclore à l'envi les bourgeons et les rêves ;
Comme l'arbre et la chair, émus d'avrils jumeaux,
Tressaillent aux appels joyeux du sang nouveau !

Des troncs noirs a jailli l'espérance des branches ;
Le ciel luit dans la mousse, aux yeux bleus des pervenches,
Le ciel, où l'Innocence, au long du matin pur,
Passe, et du vol léger de sa traîne d'azur,
Chasse l'hiver morose et ramène les brises.

La fumée, endormie au ras des plaines grises,
Se mêle, aventureuse, aux nuages errants,
Pareils, cinglant l'aurore, à de grands vaisseaux blancs,
Qui filent, inclinant vers les îles lointaines,
La voilure gonflée à leurs souples antennes.

Comme un encens moiré, des sillons entr'ouverts,
Monte l'ardeur couvée aux neiges de l'hiver.
La glèbe, au vent fécond, lourd de graines ailées,
Offre ses mottes d'or ; et des monts aux vallées,
Le désir d'enfanter a soulevé ses flancs.

L'eau bruit et murmure aux herbages tremblants,
Dont le susurrement aux brises le répète,
L'approche de l'Amour aux yeux de violette,
Que par la main conduit le Printemps ingénu.
Tandis que sous ses pas fleurit le gazon nu,
Et que les buissons morts s'étoilent d'églantines.
Et les roses du sang empourprent les poitrines...

Tout chante, tout frémit dans l'air essentiel ;
Une vibration unit les champs au ciel ;
La houle obscure gonfle au dos des mers les ondes ;
Et déferle la Vie aux artères du monde...

Mon âme, plonge-toi dans cet Etre exalté !

Que ton vouloir aussi soit ce ressuscité,
Qui de l'hiver frileux, tombeau des énergies,
Rejette le linceul de blanches nostalgies,
Et d'un pied triomphal fait sonner son caveau !

Entre, transfiguré, dans ton labeur nouveau :
Etreins la Vérité dont le voile se lève ;
Aime : transmue enfin, à l'or chaud de ton rêve,
Le Réel éperdu qui demande à fleurir.
Tu le peux !... Vois, l'Eden du printemps va s'ouvrir.
Le Mal est mort : la Joie est à son aube vierge.
Du front tendre des bois au frais gazon des berges,
Aux trilles des oiseaux narguant le sombre hiver,
L'Espérance déroule au vent son drapeau vert !

Nevers, 5 février 1903.

EDMOND BLANGUERNON.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Mais, quelle était alors, dans le Nivernais, la condition d'un curé de campagne ?

Là, comme ailleurs, qu'il fût pourvu de sa charge par son évêque ou par des abbés de monastères, un curé se considérait comme propriétaire de sa cure, au même titre qu'un magistrat de son office, et vivait du produit des dîmes, du casuel et, suivant les cas, de la portion congrue. Il ne ressemblait donc en rien sur ce point au fonctionnaire moderne mais s'il était suffisamment maître à l'école et au bureau de charité, il avait fort à compter avec ses paroissiens dans l'administration du patrimoine ecclésiastique et dans la direction des affaires de son église. Le *général* de la paroisse, maître de ces affaires aussi bien que des affaires civiles, s'assemble sous le porche ou chez le notaire et délibère sur les legs de rentes à accepter, les fondations pieuses, l'entretien des bâtiments consacrés au culte ; certains d'entre les habitants sont chargés des quêtes, des ornements de l'église comme les syndics le sont de l'entretien des chemins. Tout est sujet de querelles entre les paroissiens et le curé.

C'est d'abord l'entretien du bâtiment consacré au culte et du presbytère, affaire compliquée, ainsi que tout le reste sous l'ancien régime. En effet, généralement, les habitants doivent pourvoir aux réparations de la nef de l'église, les seigneurs à celles des chapelles latérales, le chœur restant à la charge du curé et des gros décimateurs. Or, dans la plupart des paroisses du Nivernais, et surtout dans le Morvan, le *général* est rétif aux dépenses. Ainsi l'on s'explique le mauvais état

de la plupart des presbytères. Si l'on parcourt les notes données au nouveau gouvernement en 1790 par tous les curés, on y peut lire : « (OISY). La maison curiale n'a point de haut mais, au rez de chaussée, » une salle, une cuisine, deux petits cabinets, un petit sellier avec une » vinée, une petite grange et deux écuries, un jardin à l'ombre, froid » et humide, le tout en mauvais état. » (ASNAN). La maison curiale, » couverte de chaume, menaçant ruine, consiste en une cuisine, une » chambre, un cabinet, un second cabinet bâti aux frais du défunt » curé, une écurie à deux ou trois chevaux, une vinée, une cave et un » grenier, un jardin de huit à neuf perches tenant à un enclos d'envi- » ron un tiers d'arpent », etc. Nous verrons qu'à Saint-Sulpice-le-Châtel, une des cures de Cassier, le délabrement du presbytère était complet.

Si j'insiste sur ces points, c'est que le curé des Amognes n'a rien exagéré, soit en décrivant ses églises et presbytères en ruine, soit en racontant les ennuis qu'il a avec ses paroissiens récalcitrants. Ce n'est pas que les bâtiments sont insuffisants : granges pour abriter les produits de la dîme, écuries pour les animaux sont spacieuses ; on dirait parfois de petites métairies ; mais les bâtiments ne tiennent plus debout. Quant aux habitants ils ont encore la foi, mais le zèle pour le temporel de l'église est nul.

La perception des dîmes présentait également des difficultés incessantes. Si l'on consulte les différentes listes concernant la portion congrue dans le diocèse de Nevers, puis les déclarations de revenus faites par les curés, on comprendra toutes les inégalités des produits de la dîme et l'embrouillement des droits. Multiples sont les causes de disputes, auxquelles on pare au moyen de concordats, mais les concordats donnent à leur tour naissance à des procès interminables.

Notez que du temps de Cassier la misère générale ne suffit pas pour expliquer le mauvais vouloir des habitants. Il existe dans beaucoup de paroisses un seigneur qui n'y réside pas, mais qui est représenté par des régisseurs et des gardes ; ce seigneur, libertin, philosophe, mais d'autant plus exigeant pour les fondations, a l'œil sur le curé. Ses régisseurs, ses agents, ses gardes, tous futurs acquéreurs de biens nationaux, ceux du clergé d'abord, ceux des seigneurs ensuite, exploitent les mauvaises volontés du paysan ; ils représentent le prêtre

comme un homme qui exerce un bon métier et un paresseux ; le prêtre le plus zélé voit ses meilleures avances repoussées et les dénonciations pleuvoir (1).

Averti par son évêque au moindre écart, exaspéré d'être en butte à l'envie lorsqu'il n'a pas de quoi sèulement faire la moindre aumône, abandonné par ceux qui devraient être ses protecteurs naturels, ce sera un jour l'homme aigri qui s'insurge et, défroqué, devient un tyran de village à son tour, le plus vilain type révolutionnaire. Si cependant il a quelque délicatesse dans le cœur et quelque indépendance dans l'esprit, il ne tombera peut-être dans aucun excès, mais il fera, n'en doutez pas, dans les premiers jours de la Révolution, cause commune avec le peuple.

Je parle ici particulièrement du curé d'origine plébéienne, rare en Nivernais, car les curés s'y recrutaient généralement dans la classe aisée de la petite bourgeoisie locale. Ces derniers étaient de deux sortes : les uns, impatients, qui, comme Cassier, ne voyaient au bout de leur stage de curés de campagne qu'un bénéfice ou le canonicat, et se désintéressaient assez des affaires publiques, sauf, pour l'instant, à crier très fort leur misère ; les autres qui, de familles vouées au sacerdoce, se plaisaient dans leur cure ; ceux-ci transmettent souvent leur cure à un neveu ; ils jouissent facilement de tous les avantages inhérents à la stabilité propre à toutes les charges de l'ancien régime. Ils afferment le produit de leurs dîmes, oublient de réclamer le casuel. Encouragés par Turgot, ils prennent part aux assemblées des communautés. Leur origine locale, leur instruction, leur désintéressement, leur contact incessant avec les paroissiens, dont ils connaissent et comprennent les besoins, leur assure dans l'opinion publique une place meilleure que celle des bénéficiers ; ils seront souvent les vrais rédacteurs des *cahiers de doléances* et nommés parfois maires de communes rurales aux premiers temps de la Révolution. A Nevers, depuis longtemps, au nombre des conseillers de ville se trouvait un ecclésiastique séculier par chaque quartier.

La qualification de roturiers et l'infériorité de ces membres du bas

(1) Un infatigable chercheur, M. le chanoine Sery, m'a communiqué des documents curieux sur la paroisse de Moraches. Un curé, contemporain de Cassier, riche sans doute, puisqu'il fait réparer à ses frais église et presbytère, Oyon de Rosières, est en butte à toutes les vexations possibles de la part du seigneur et des agents de celui-ci. L'histoire de ses déboires n'est pas sans analogie avec celle de Cassier.

clergé sont plus sensibles encore à ceux-ci qu'aux curés d'origine absolument plébéienne. Aussi ne faut-il pas s'étonner du nombre d'écrits publiés alors en faveur de réformes dans l'état ecclésiastique. On remarquera aussi que lorsque l'abbé Ravier *avertira* Cassier, cet excellent vicaire général n'aura aucun mot de reproche sur le fait de signaler les misères du bas clergé, mais simplement sur la manie de rimer. C'est que, même dans la partie élevée du clergé *utile*, on était pour des réformes (1). On y voyait avec regret le clergé *inutile*, où fourmillaient des personnages du genre de ceux que M. d'Orléans menait en Espagne, opposés à toutes réformes et à l'augmentation de la portion congrue. D'autre part, encyclopédistes, gens du monde, publicistes de tous genres, dans les salons comme dans la presse, s'accordaient pour plaindre le bas clergé. Quant aux curés les plus pauvres, ils devaient obéir avant tout au besoin d'assurer leur existence. Las d'une indépendance temporelle qui ne les nourrissait pas, ils étaient prêts à acclamer quiconque améliorerait leur sort. Ils eussent accepté un salaire fixe d'Etat des mains de Louis XIV : ils l'accepteront des mains des constitutionnels. A ce résultat poussaient d'ailleurs tous les Fontpertuis de gouvernement, heureux d'avoir un moyen d'asservir enfin l'Eglise.

Pour être complet j'examinerai aussi quel était, au point de vue de la doctrine, l'état d'esprit du clergé nivernais, au milieu du XVIIIe siècle.

L'évêque Fontaine des Montées avait favorisé les conférences de la chapelle oratorienne où le père Le Combe prêchait le jansénisme et peu favorable aux Jésuites qui dirigeaient le séminaire, il avait fondé une école de théologie dans l'abbaye de Saint-Martin de Nevers, laissant aux étudiants la faculté de fréquenter l'une et l'autre école. Il avait même ordonné que ces étudiants feraient leur séminaire à Paris et leur payait leurs frais de route. Son successeur Guillaume d'Hugues avait siégé comme promoteur au Concile provincial de 1727 et y avait prononcé le réquisitoire à la suite duquel fut condamné Soanen, évêque de Senez. A son arrivée à Nevers, se produisit une

(1) Voir *Lettres et Mémoires du chanoine Gondret*, du diocèse de Nevers, 1763-7766, publiés par M. l'abbé Pierre Deby, Paris, 1896.

réaction antijanséniste. Jésuites et jansénistes se remuèrent beaucoup, mais l'avantage resta aux premiers (1).

Lorsque, en 1751, Jean-Antoine Tinseau succéda à Guillaume d'Hugues, l'influence de ceux-ci fut moindre. Le nouvel évêque avait été un des cinquante prélats que Louis XV avait convoqués chez le cardinal de Luynes pour avoir leur avis sur l'utilité des Jésuites, leur doctrine, leur subordination aux évêques, enfin sur les tempéraments à apporter à l'autorité de leur général en France. Cinq prélats auraient voulu apporter quelques modifications au régime des Jésuites et les soumettre à la juridiction des évêques. Mgr Tinseau était l'un de ces cinq prélats. C'est dire que l'influence des Jésuites dut baisser à son tour. Quant à l'expulsion de ces derniers elle n'offre, pour nous, qu'une remarque à faire, c'est que le magistrat du bailliage et présidial de Saint-Pierre, au nom du roi, procéda aux formalités de séquestre et de saisie avec une brutalité qui fait penser à des expulsions modernes.

A partir de cette époque, on ne se préoccupe plus, dans l'entourage de l'évêque, que de questions d'instruction chrétienne et de charité.

Les vieilles querelles théologiques étaient oubliées, tombaient sous le ridicule ou étaient aussitôt étouffées au moindre mouvement. Rien donc pour détourner l'attention, quand il s'agissait de réformes temporelles. La moindre augmentation de la portion congrue eût été plus goûtée de la part des curés qu'une belle controverse.

C'est dans ce milieu du clergé nivernais que vécut Cassier. On s'explique, dès lors, par l'action et les tendances générales du siècle, à la fois aussi par les traditionnelles qualités du clergé auquel il appartenait, la figure du curé des Amognes. Ses traits sont déterminés par les conditions de l'état ecclésiastique et une indépendance d'allures qui est moins un cas personnel qu'un des caractères généraux des hommes du temps.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

(1) C'est à cette époque, 10 mai 1742, que le père Rondel, religieux de l'ordre de Sainte-Geneviève (à Saint-Martin) était atteint par cette lettre de cachet, évidemment lancée pour cause de jansénisme : « De par le Roi, il est ordonné au père Rondel... de » se retirer immédiatement au prieuré du Plessys, diocèse de Bayeux, pour y demeurer » jusqu'à nouvel ordre de Sa Majesté, lui enjoignant de faire certifier de son arrivée » audit prieuré. Fait à Fontainebleau, 6 mai 1742. Signé, Louis, et contresigné, Phi- » lyppaux. » Cette année là, le P. jésuite Rouzault avait prêché à la cathédrale.

CROQUIS D'HIVER

Chauds, les marrons, chauds !

Dans sa médiocre cabane, garnie d'une toile impuissante à le garantir de la bise glacée qui va louvoyant sur les bords de la rivière le vieux, la figure contrite sous le cache-nez de laine, tisonne le brasier, remue la poêle, écorce, goûte, et, satisfait, lance à l'écho ces mots de réclame bien connue :

Chauds, les marrons, chauds !

Que de fois les ai-je entendus ces mots !... Ils viennent tout à coup, au crépuscule d'une saison trop vite passée, apporter à nos cœurs l'annonce fatale d'une année de vétusté.

Si, jadis, je croquais avec le jaune marbré du fruit le souci des jours et des années dans l'insouciance de ma prime jeunesse, le cri du vieux, aujourd'hui, sonne dans un glas à mon oreille vieillotte le déclin des jours radieux qui semblent s'envoler aux prémices de la saison froide.

Chauds, les marrons, chauds !

La chanson de la bise sème son souffle glacé sur la rivière bouleversée et, dans le parc, le long des sentes dégarnies, sous les arbres enlacés, aux rameaux grimaçants, les feuilles, au gré du vent, dansent à qui mieux mieux la sarabande macabre de la mort !

L'hiver s'avance avec ses intempéries, ses jours anémiques, son cortège sinistre, disséminant ses troubles dans l'horaire inconstant de la saison dissolue...

Pour la ville, c'est la vie fiévreuse qui commence, les mille divertissements : bals, soirées, théâtre ; la toilette de fin d'année, les boutiques étincelantes, revêtues de leurs riches parures : Noël, le jour de l'an ; les étrennes, mot magique qui éveille chez le riche et chez le pauvre la même idée sous des formes diverses.

A la campagne, la vie est plus simple, l'horizon plus restreint ; c'est la vie calme, aux soirées longues et douces, la vie de famille, réunissant les intimes autour du feu qui pétille dans l'âtre, pendant que s'échangent les impressions, les idées, ou qu'une partie de jeu apporte son divertissement à la monotonie du soir.

*
* *

L'hiver, tout maussade, possède un certain charme pour les per-

sonnes qui, dans leur aisance, même modeste, ont, avec le gîte, le pain et le bois, ces deux éléments indispensables à l'existence humaine.

Grand est le nombre de ces gens qui jouissent, heureux de leur petit bien-être, et qui, le soir, après le travail fatigant du jour, respirent le bonheur dans leur humble intérieur.

Mais, si la majeure partie des êtres humains puisent, dans le travail, les armes nécessaires au combat hivernal, il est aussi une catégorie de gens très intéressants qui, pour des motifs quelconques, ont besoin, pour lutter, de l'appui de toutes les classes de la société.

Je veux parler des pauvres, des malades, des ouvriers sans travail, des femmes et des enfants.

C'est à vous, mesdames, que je m'adresse en cette occurrence ; à vous surtout qui, en toutes circonstances, savez, mieux que tout autre, calmer les souffrances d'ici-bas : l'aumône, d'une main de femme, paraît meilleure à celui qui la reçoit, car la femme sait ajouter au don quelques douces paroles, quelques bribes d'espérance.

Amusez-vous donc, riez, dansez, distribuez vos sourires, sachez faire naître ces fêtes charitables qui rapportent aux malheureux, et souvenez-vous toujours que le peu pris sur un budget de joie peut guérir des plaies, éteindre des misères.

Les pauvres se contentent de peu.

Tout à l'heure, près de la rivière, qui coule flegmatique sous le baiser glacial du soleil de saison, un petit mendiant en loques me tendit sa main rougie par le froid ; j'y déposai quelques sous et, tout heureux, l'enfant s'en fut vers la cabane du vieux, près du poêle, plein de promesses, faire, avec mes deux sous, son frugal repas du jour.

*
* *

Chauds, les marrons, chauds !

Ce cri, éteint dans le lointain, me fit entrevoir le bonheur de l'enfant, croquant le fruit grillé, je songeai aux jours évanouis de ma jeunesse, et l'hiver me sembla plus doux dans ce renouveau d'insouciance.

PAUL CHARPENTIER.

LA PRONONCIATION DU LATIN CLASSIQUE

(*Suite.*)

L'ASPIRÉE H. — Il est assez difficile de dire si le *h* se prononçait encore dans la langue classique à l'époque de Cicéron. Tout porte à croire qu'alors l'aspiration était nulle ou presque nulle. « Le *h* médial ne sonnait certainement pas: de là les fréquentes contractions *nīl*, *mī*, *nēmō* pour *nĕ hŏmo*. A l'initiale, on sait qu'il n'empêche même pas l'élision (1) ». D'ailleurs, l'aspiration disparut de bonne heure dans le langage populaire et les langues romanes n'en offrent plus traces, bien que quelques-unes l'écrivent encore.

LIQUIDES : L, M, N, R. — Le *l* se prononçait comme dans nos langues européennes ; il pouvait avoir différents degrés d'intensité, suivant sa position dans les mots : *lana, flamma, malum, ille*, etc.

Le *m* est une labiale nasale. A la fin des mots, il était à peu près aphone. Priscien écrit (p. 555): « *M* obscurum in extremitate dictionum sonat » ; et Quintilien ajoute (IX, IV, 40) : « Etiamsi *m* scribitur, tamen parum exprimitur ». Cela nous explique pourquoi le *m* final n'empêche pas en poésie l'élision de la voyelle précédente devant un mot commençant par une voyelle. Dans le corps des mots et dans la suite des temps, l'*m*, précédé d'une voyelle, a infecté cette voyelle pure latine précédente, et l'a rendue nasale de très bonne heure en français.

Il faut en dire autant de l'*n* latin précédé d'une voyelle ; nous ne les prononçons plus maintenant en français. Ainsi, *cantare*, *campum*, etc., sont devenus *chãté*, *chã*. Il est vrai que ces deux nasales vivent encore dans les parlers du Midi, c'est même un des traits linguistiques les plus frappants qui distinguent les Français du Midi de ceux du Nord. On prononçait donc toujours *m* et *n* après une voyelle au temps de Cicéron. Cependant *n* après une voyelle et placé devant *s* avait un son faible et peut-être nul comme consonne à l'époque classique. Nous en avons pour preuves les inscriptions antérieures à Cicéron : *cosol* (consul), d'où l'abréviation *cos* pour *consules ; cesor* (*censor*); les formes doubles : *totiens, quotiens* et *decies, vicies*, etc. Une autre preuve se tire des langues romanes. L'italien : *mese, sposo*, et le français, *mois, toise, époux* de *mensem*, *tensa*, *sponsum*, prouvent qu'on a prononcé: *mesem*,

(1) Cf V. HENRY ; *Précis*, p. 92.

tesum et *sposum*. L'*n* s'était aussi amui devant *f*. La preuve, c'est que dans les mots patois en France, dérivés de *infantem*, il n'y a pas trace de *nasale* dans la première syllabe. Ainsi, enfant se dit en Normandie *éfant* = *éfã*. Une seconde preuve est tirée de la ville de Coblentz = *cōfluentes*. *Conflans*, qui vient aussi de *confluentes*, a été refait d'après *cum* et *fluo*. Mais si l'*n* ne se prononçait pas devant *s* et *f*, il avait laissé une partie de sa vie, avant de disparaître complètement, à la voyelle précédente qui s'était allongée, de brève qu'elle était par nature. « Dans les groupes *ns*, *nf*, la nasale ne se prononçait pas, et la voyelle précédente était longue. On disait *ĭndoctus*, mais *īsanus*, *īfelix*, on disait *cŏmpono*, mais *cōfero*, *cōsul* (1) ». On distinguait deux espèces de *n* : 1° Le *n* nasal dental, qui avait le son du *n* des langues néo-latines, mais sans jamais prendre le son nasal fermé qu'il a en français et en portugais dans les syllabes *an*, *en*, *on*, *un*; exemple : *annus*, *amant*, *dicunt*, *fontem*; 2° le *n* nasal guttural prononcé ainsi devant les gutturales et la consonne double *x*. Exemple : *Tango*, *mancus*, *sanguis*, *quinque*, *anxius*. Il correspond au *g* grec devant une gutturale. Exemple : grec, *aggelos*; latin, *angelus*.

Le *r* est une liquide vibrante et se prononçait avec différents degrés d'intensité, comme le *r* vibrant des Italiens, des Espagnols et de quelques Français du Midi : « *R*, dit Marius Victorinus (p. 2455), vibratione uocis in palato linguae fastigio fragorem tremulis ictibus reddit ». Ce n'était donc pas l'*r* grasseyé de Paris.

Le *x* n'est qu'un signe graphique représentant le son du *c* dur et celui du *s* dur réunis : *uxor*, *saxum*, *exemplum*, se prononçaient : *uksor*, *saksum*, *eksemplum*, et non *egzemplum*, comme le français *egzemple*.

Malgré ce rapide exposé, les lecteurs peuvent avoir une idée assez exacte des sons de l'alphabet latin : voyelles, diphtongues et consonnes. Or, ces sons n'existaient pas isolément, ils s'unissaient, comme dans toutes les langues, pour former des mots et des phrases. Nous avons déjà vu que l'écriture latine, à l'époque de Cicéron, représentait assez bien la prononciation contemporaine, si on fait une exception pour *n* suivi de *f* et de *s*. Dans cette position, *n* ne se prononçait pas tout en étant écrit.

Mais outre le son propre à chaque lettre, il y avait, dans tout mot

(1) Cf L. Havet : *Métrique*, p. 225.

accentué, une syllabe qui en marquait pour ainsi dire l'unité et qui était prononcée sur un ton plus aigu que les autres. Sauf un petit nombre de mots qui ne recevaient pas l'accent parce qu'ils s'appuyaient soit sur le mot précédent (les *enclitiques*), soit sur le mot suivant (les *proclitiques*), tous les mots latins avaient une syllabe prononcée sur une note plus aiguë. Cet accent d'acuité, changeant plus tard de nature, a joué un grand rôle dans la formation des langue romanes. M. Gaston Pâris a même écrit un livre sur l'accent latin, où il a montré l'importance qu'a eue cet accent dans l'histoire de la langue française. « L'accent tonique, dit-il, est ce qui donne au mot de l'unité et de l'individualité, ce qui fait d'une réunion de syllabes un ensemble parfait et distinct. C'est l'âme du mot, « *anima uocis* », selon l'heureuse expression du grammairien Diomède, c'est ce qui le vivifie et le caractérise (1) ».

L'accent est donc le pivot autour duquel se groupent et gravitent les autres sons d'un mot. C'est vers le deuxième ou le troisième siècle après Jésus-Christ que l'accent d'acuité devint un accent d'intensité, c'est-à-dire que la syllabe portant l'accent fut prononcée non sur une note plus aiguë, mais avec une intensité plus grande que les autres, en sorte que l'accent changea de nature, mais sans changer de place. Ainsi, la syllabe qui avait l'accent aigu du temps de Cicéron, porte encore maintenant l'accent d'intensité dans les langues romanes.

Peu importe ici comment s'opéra ce changement, il suffit de le constater. On peut cependant donner un aperçu de cette transformation : Si vous frappez une note d'un piano, le *sol*, par exemple, il en sort un son ; si vous frappez une seconde fois la même note avec une énergie plus grande, le même son se fera de nouveau entendre, mais avec une force plus grande aussi et pourra être perçu plus loin. Les vibrations ne seront pas plus nombreuses, puisque c'est la même corde qui est frappée, mais elles seront plus amples. Si, au lieu de frapper successivement la même note, vous frappez d'abord le *sol*, puis le *do* inférieur de la même gamme avec une égale énergie, vous entendrez deux notes successives qui pourront avoir même intensité, mais qui n'auront certainement pas la même acuité, l'une étant la quinte de l'autre. Un phénomène analogue s'est passé dans la prononciation du

(1) Gaston PARIS : *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*, p. 8.

latin. Quand Cicéron prononçait *cantat*, il faisait entendre sur la première syllabe de ce mot un son qui était la quinte du ton sur lequel il prononçait la seconde syllabe. Un musicien notant ce mot sorti des lèvres de Cicéron aurait écrit *sol do*. Mais à partir du troisième siècle de notre ère, *cantat* fut prononcé à peu près sur un même ton, l'acuité de la première syllabe étant remplacée par une intensité plus grande que pour la seconde, comme si vous frappez deux fois le même *sol* d'un piano, la première fois avec une force double de la seconde. *Cantat* ainsi prononcé a donné en français *chante*.

Les romanistes vont même plus loin. Ils prouvent, avec de nombreux exemples à l'appui, que le latin populaire avait un accent secondaire qui frappait les syllabes de deux en deux en remontant à partir de la syllabe marquée de l'accent principal. Ainsi, *máturáre* (mûrir) et *óperárium* (ouvrier) avaient chacun deux accents d'intensité, c'est-à-dire que dans *máturáre* les syllabes *ma* et *ra* étaient prononcées avec plus de force que les deux autres *tu* et *re ; ma* avait un accent secondaire, tandis que *ra* portait l'accent principal. Ces deux syllabes accentuées sont seules encore vivantes à Chaulgnes, où le mot *máturáre* est devenu *mœ̃é*. De même dans *óperárium*, la voix appuyait plus fortement sur les syllabes *o* et *ra*, dont la première avait l'accent secondaire et la seconde l'accent principal. Or, *óperárium* a fait *ōvré* à Château-Chinon. Ici encore les deux syllabes accentuées ont aussi seules survécu.

Cependant les langues romanes qui ont gardé si fidèlement ces syllabes ainsi frappées de l'accent d'intensité ne peuvent pas nous renseigner sur la nature de l'accent au temps de Cicéron, ni nous dire si ces mots latins avaient aussi alors un double accent d'acuité. En un mot, l'*accent binaire* qu'on retrouve aujourd'hui dans les langues latines, et qui existait sûrement dans le latin populaire du troisième siècle de notre ère, existait-il aussi dans la langue du siècle d'Auguste, et doit-on distinguer un accent principal d'acuité et un accent secondaire d'acuité ? En d'autres termes, dans *maturare* et *operarium*, les deux syllabes *ra* étaient-elles seules plus aiguës que les autres syllabes, ou bien y avait-il aussi un accent secondaire d'acuité, comme dans le latin vulgaire il existait un accent secondaire d'intensité sur les syllabes *ma* et *o ?*

Les grammairiens latins ne nous disent rien de cet accent secondaire

d'acuité. Tout porte à croire cependant qu'il existait aussi dans la langue classique, mais il devait être moins aigu et, partant, moins sensible à l'oreille que l'accent principal.

Si on admet pour celui-ci la hauteur d'une quinte au-dessus des syllabes atones, on peut conjecturer que l'accent secondaire d'acuité pouvait être seulement d'une tierce. Il était moins sensible, voilà pourquoi les grammairiens ne nous ont rien dit de cet accent secondaire.

De plus, les grammairiens ne nous ont pas renseigné sur tout ce qui concerne la prononciation latine; ils n'étaient d'ailleurs pas bien armés pour pousser la précision très loin. On sait qu'une observation attentive découvre dans la prononciation quotidienne une foule de détails qui avaient d'abord échappé à une oreille distraite ou peu exercée à l'analyse des sons. D'ailleurs, la méthode graphique nous découvre, dans la prononciation, des intonations que notre oreille est loin de soupçonner. M. Havet admet même que chaque syllabe initiale portait un accent d'intensité (1).

En tout cas, comme l'accent d'acuité qui frappait la syllabe du temps de Cicéron s'est transformé en accent d'intensité, vers le deuxième ou le troisième siècle après Jésus-Christ, sans changer de place, il est très vraisemblable, puisqu'on retrouve dans les langues romanes un accent secondaire d'intensité, d'admettre aussi un accent secondaire d'acuité, d'une tierce, par exemple, dans le latin littéraire du siècle d'Auguste. Ainsi, non seulement l'accent principal survivrait dans les langues latines, mais aussi l'accent secondaire, tout en ayant changé de nature, c'est-à-dire en étant devenu accent secondaire d'intensité.

D'ailleurs, les philologues admettent que les *mots composés*, comme *pénnipoténtem*, pouvaient avoir un accent secondaire d'acuité (2), rien d'impossible alors qu'un *même mot* eût deux accents différents d'acuité, alors que les langues romanes semblent les exiger.

Un moyen de vider la question serait de faire, sur les langues latines qui ont gardé l'accent d'acuité, comme l'italien, par exemple, des expériences très précises, d'après la méthode graphique de M. l'abbé Rousselot, et de voir si on trouve des traces de cet accent secondaire d'acuité dans les patois de l'Italie.

(*A suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

(1) *Mémoires de la Société de linguistique*, tome VI, 13.
(2) Cf V. HENRY : *Précis*, p. 95.

ACCIPE DOLOREM

A M. Fernand Richard.

Puisque tous, ici-bas, pleurent, profond mystère !
Puisqu'il n'est pas de vrai bonheur sur cette terre ;
Si la bouche sourit, puisqu'il faut que les yeux
Achètent ce sourire avec le fiel des larmes ;
Puisque l'on doit toujours vivre dans les alarmes
Et qu'il faut être triste avant d'être joyeux ;

Puisqu'il faut, pour cueillir sur les rosiers les roses,
Avoir du sang aux doigts ; puisque les jours moroses
Sont pour nous plus nombreux que les jours de bonheur ;
Souffrons ! puisque souffrir est la loi de la vie !
L'hiver suit le printemps. — Tout vin laisse une lie,
Et la joie, elle aussi, laisse un regret au cœur.

Être jeune et souffrir ! Ignorer cette ivresse
Du bonheur !... Dieux ! j'étais las de pleurer sans cesse,
Je me suis plaint de la souffrance et l'on m'a dit :
« Accepte, ô mon enfant, accepte sans murmure,
La vie encor pour toi pourrait être plus dure.
Va, la souffrance nous élève et nous grandit ! »

ODILE THIAULT.

BIBLIOGRAPHIE

CHANSONS DE GESTE, par Georges GOURDON, ouvrage couronné par l'Académie française, 2e édition, augmentée. (Alphonse LEMERRE, éditeur).

Le succès de ce volume de vers dont nous avons parlé avec éloge ici même, il y a quelques mois, s'affirme de jour en jour. La deuxième édition vient de paraître, et l'Académie française a tendu au poète une branche de vert laurier.

L'inspiration est pure et haute. Le vers de M. Georges Gourdon est clair, sobre, précis, tendre ou violent, à souhait ; il est plus épique que lyrique, comme il sied. Il exprime en perfection les doux sentiments des héroïnes et les belles prouesses des chevaliers.

Parmi les nouveaux poèmes de cette édition, celui où la vertu de *la reine Berthe* triomphe est délicieux...

Berthe, posant le front sur l'épaule du roi,
Silencieusement laisse couler ses larmes.

La colère d'Ogier, où l'on voit apparaître Charlemagne...

Parmi les douze pairs il chevauche, pareil
A quelque dieu vêtu de fer et de soleil...

Girbert de Metz, *Le pas d'arme d'Aiol*, ce digne frère du petit Aymerillot de Narbonne, — comme le remarque M. E.-Melchior de Vogüé, — *Hélène et Valoré*, *la Reine Guinèvre* surtout, me semblent tout à fait remarquables.

Lancelot et la reine Guinèvre « aux blonds cheveux » sont en fuite, pour échapper à la colère du roi Artus. La nuit descend quand ils atteignent le monastère où Lancelot doit laisser la reine à l'abri du courroux du maître, tandis que lui regagnera son pays. Guinèvre se présente et dit aux nonnes :

Sauvez-moi des brigands qui sont à ma poursuite ;
Il vous importe peu de me connaître ou non ;
Le temps n'est pas venu de révéler mon nom.

On lui donne asile. Et la reine vit seule, en proie au remords d'avoir jeté la désunion parmi les chevaliers de la Table ronde et désespérée de passer pour avoir trahi son époux.

Or, certain jour, une troupe d'hommes et de chevaux arrive au monastère où Guinèvre s'est retirée. C'est le roi ! c'est le roi ! crie-t-on de toutes parts... Des pas nombreux sonnent sur les dalles des cloîtres et viennent violemment heurter la porte de Guinèvre :

Elle tomba la face en avant. De ses bras
Aussi blancs que la neige et de sa chevelure
Elle se fit un voile...

Le roi ! c'est le roi ! Des reproches terribles, « prononcés d'une voix de fantôme », tombent sur l'infortunée.

Elle rampa vers lu ; ses deux mains convulsées
Enlacèrent les pieds du roi...

Artus continue :

Ne crois pas
Qu'ici je sois venu pour te maudire, hélas !...
Ton crime, tu le sais, a mérité la mort,
Et c'est au châtiment que j'ai pensé d'abord ;
Mais va, rassure-toi, ma douleur est calmée...

Et après avoir ainsi prouvé qu'il égale Lancelot en grandeur et en noblesse, il ajoute :

« Là-bas m'attend l'armée, au combat elle est prête,
Et moi, son chef, j'y vais, et ne reviendrai plus,
Car les destins prédits sont pour moi révolus.
Adieu donc pour toujours, toi que j'ai tant aimée !... »

Et pendant qu'à ses pieds elle était abîmée,
Blanche comme une morte et ne pouvant pleurer,
Elle sentit dans l'ombre un souffle l'effleurer,
Et puis le geste lent d'une main bénissante.

Et l'époux s'est éloigné d'un pas lourd. Alors Guinèvre se traîne à genoux jusqu'à la fenêtre,

Pensant : « Si je pouvais seulement au passage
Une dernière fois contempler son visage,
Le voir, sans être vue ! » Et le roi, justement,
Aux lueurs des flambeaux passait en ce moment,
Escorté des meilleurs chevaliers du royaume ;
Mais il avait fermé complètement son heaume
Surmonté du dragon dont l'œil lance des rais,
Et Guinèvre ne put apercevoir ses traits
Où la douleur mettait une beauté céleste...

Le royal étendard se déploie dans la nuit sur un geste d'Artus ; l'escorte se met en marche et disparaît pour toujours.

N'est-ce pas que cette scène a du pathétique et de la grandeur ?

LOUIS BOULÉ.

MÉSAVENTURES DE QUELQUES STATUES

Il n'est jamais hors de saison de parler statues dans la *Revue du Nivernais*, qui s'intéresse aux beaux-arts autant qu'aux belles-lettres et compte maint artiste parmi ses collaborateurs et ses amis.

Au surplus, c'est à propos d'une statue d'un de nos départements du Centre, celle du général Bertrand, à Châteauroux, que m'est venue l'idée de cette rapide causerie et, sous ce rapport encore, je ne sors pas trop du cadre de notre région.

Sous ce titre très limité, « *Mésaventures de quelques statues* », je n'entends point parler des iconoclastes de toute nuance, de tout pays et de toute époque, qui, par un retour fréquent des choses humaines, renversèrent tant de marbres ou de bronzes dans le cours des siècles, démontrant ainsi que la gloire a des revers même des revers d'outre-

tombe, et que la roche Tarpéienne est près du Capitole, même au regard des morts.

Restons dans le domaine de la simple facétie, puisqu'aussi bien la *Revue du Nivernais* se montre hospitalière pour tous les genres et que la variété des sujets ne déplaît pas à ses lecteurs.

Etait-ce une simple facétie que la fameuse tache qui macula, peu après son inauguration devant le nouvel Opéra, le groupe de *la Danse*, de Carpeaux ? Quoi qu'il en soit, c'est là mon plus ancien souvenir dans cet ordre de faits.

J'étais alors étudiant à Nancy, et la silhouette quelque peu prud'hommesque de la statue de Mathieu de Dombasle (quelque peu prud'hommesque surtout dans une aussi coquette et élégante cité) nous portait quelquefois sur les nerfs. Tout en répétant irrévérencieusement la chanson :

Tiens, voilà Mathieu...

nous n'avions pas la moindre velléité de contester les services qu'avait pu rendre l'éminent agronome, mais nous en voulions à la coupe de sa longue redingote, qui avait les airs paternes d'une vieille robe de chambre. Pour Dieu ! pensions-nous, bornez-vous à des bustes, messieurs les sculpteurs, quand vous reproduirez des agronomes, ou bien, si vous allez jusqu'à la statue, donnez-lui un cachet moins *pot au-feu*. Il résulta de nos préventions, qui avaient l'exagération des sentiments de la jeunesse, que l'infortuné Mathieu de Dombasle, dont la statue avait par surcroît, la malchance d'être placée dans un quartier universitaire, s'éveilla plus d'un matin avec un bonnet de coton sur la tête, une fois même, si je ne me trompe, avec un tablier de cuisine.

Que les mânes du grave inventeur de la charrue qui porte son nom nous pardonnent tant de manques d'égards !

Cet âge est sans pitié,

comme dit La Fontaine en parlant des enfants, et nous n'étions guère encore que de grands enfants.

Il est d'ailleurs des irrévérences de jeunesse qui s'expliquent moins facilement.

Savez-vous pourquoi, par exemple, en mars 1892, je crois, des fils de famille en goguette ont goudronné la statue de marbre du poète Brizeux, à Lorient ? Ils ne le savaient sans doute pas eux-mêmes, et

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Alfons Janssens.

(1841)

SI LONGTEMPS !

Les cloches reviennent de Rome,
Elles sonnent : Alleluia !
Les enfants se ruent chez eux, comme
Un torrent, et crient : « Hop la la !

« Vacances, vacances, vacances !
Trois semaines de liberté !... »
Et ce sont des cris et des danses...
Fous de bonheur, de gaîté.

Levant au ciel les bras, la mère :
« Grand Dieu ! dit-elle, si longtemps !
Pitié ! pitié ! quelle misère !
Oh ! oui, les maîtres sont contents ! »

Arnold Sauwen.

(1857)

Un murmure passe à travers la plaine :
« Le Printemps arrive et voici son jour.
Il va bénissant le champ, la fontaine ;
Il sème les fleurs en tout carrefour. »

Le bourgeon se gonfle aux branches du chêne,
On entend des chants partout alentour ;
Un murmure passe à travers la plaine,
Le Printemps arrive et voici son jour,

Du Printemps j'apprends aussi le retour
Par qui tout revit, grand arbre, herbe naine.
Dans le cœur qui rompt, froid hiver, ta chaîne,
Renaît un essaim de rêves d'amour !

— Un murmure passe à travers la plaine.

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

à tout ceci et ne prirent pas le temps de songer que la fidélité au malheur est toujours respectable, même quand ce malheur est en tout ou partie la conséquence de fautes plus ou moins nombreuses. Bertrand suivant, avec sa femme et ses enfants, Napoléon à Sainte-Hélène, est plus grand que Bertrand contribuant à telle ou telle victoire, effectuant sa retraite en bon ordre dans l'immense débandade de Leipzig ou couvrant Mayence après la bataille d'Hanau, jusqu'à ce que l'armée eût repassé le Rhin.

Soyons toutefois prudents en fait de statues et ne donnons pas dans la statuomanie : surtout en ce qui concerne les hommes politiques, laissons le temps consacrer et épurer les gloires, afin d'éviter au marbre et au bronze les retours violents ou même simplement facétieux de la partie remuante de l'opinion.

Je crains fort que plus d'un prétendu grand homme d'aujourd'hui, doté d'une statue, au lieu d'un simple buste ou d'un médaillon, ne se voie, au déclin de ce vingtième siècle, à minuit (l'heure des crimes, disent les dramaturges, et aussi l'heure des escapades), infliger tout au moins quelque petite leçon, d'ailleurs bénigne, par nos petits-neveux, les étudiants de l'avenir.

LUCIEN JENY.

voies navigables a adopté la résolution suivante : « Le ministre des travaux publics est invité à faire présenter dans un bref délai à la commission l'avant-projet d'un canal latéral à la Loire, d'Angers à Orléans. »

Lu avec beaucoup d'intérêt, dans *Pages libres*, l'article consacré à Claude Tillier par un de nos jeunes compatriotes qui emprunte le pseudonyme de Louis Dunois.

Au prochain numéro, le compte rendu de plusieurs volumes de nos compatriotes ou collaborateurs MM. Hugues Lapaire, Léon Duvauchel, Yves Berthou, J. Bourron, F. Fertiault, le chanoine Sery, Cyprien Girerd, Mme Casanova, etc.

Un Anglais, M. W. Morton Fullerton vient de publier son journal de voyage « en Bourgogne ». Il est absolument charmé par notre nature morvandelle et nous ne pouvons résister au désir d'extraire de son *journal* les lignes suivantes qui contiennent à notre adresse une leçon méritée :

« Mont-Beuvray, 15 mai.

» Je connais peu d'excursions en France qui soient plus admirables que ce pèlerinage à l'Acropole des Eduens. Le puy de Dôme est bien beau, et, au point de vue purement pittoresque, plus étrange et plus satisfaisant. D'autres sites, comme Granum, Hohkoenigsburg, la Grande-Chartreuse, ont un charme unique, exquis. Mais Bibracte est un nom qui évoque trop de souvenirs pour qu'il soit permis de l'ignorer ; de plus, à toute la gloire du plus ancien passé civilisé dont le nord et le centre de la France puissent se vanter, s'ajoutent des beautés supérieures de paysage et des splendeurs de vue indescriptibles...

» ... Voici un pèlerinage que, trop souvent, les Français laissent aux étrangers...

» ... On dirait que, malgré les maîtres des études celtiques et les mémoires des sociétés savantes départementales, les Français se soucient peu de leurs origines. La terre française n'existait-elle donc pas avant la Révolution ? Pour moi, depuis le temps que je scrute le passé de la France et que je traverse en tous sens ce sol que Vauban a presque raison d'appeler le plus beau royaume du monde, j'ai appris entre autres choses que la Révolution ne marque pas l'an I de l'histoire de France ; qu'elle n'en est, à vrai dire, qu'un épisode, et qu'ils entendent vraiment l'appel de leur race, ceux qui cherchent à ressusciter la vie locale des anciennes provinces... »

Pour paraître aux prochains numéros de la *Revue du Nivernais*, avec la suite des travaux en cours : *Fiancés dans les nuages*, nouvelle (Jules Pravieux) ; *Marraine*, nouvelle (Française d'Husselles) ; *Lazare l'Ermite*, conte (Fr. Moireau) ; *C'est le Printemps*, nouvelle (Miriam) ; *Une Petite amie* (L. Taverna) ; *Maître Adam Billaut* (Maurice Mignon) ; *Impressions de voyage* (Jà) ; *Thomas Hardy, un romancier de la vie rurale* (L. Lavault) ; *la Porte de Paris à La Charité* (Ed. Duminy) ; *Mlle France Darget, poètesse à 13 ans* (Victor Moussy) ; *la Fédération régionaliste Française* (Edouard Achard) ; *Cosne et La Charité, villes rivales en 1817* (Gaston Gauthier) ; des *nouvelles* de Louis Mirault ; des *poésies* de Mmes de Champs de Salorges, Casanova, Françoise d'Husselles, Chauvet, Mlle Bégassat, MM. Poussereau, Blanguernon, Franchy, Fernand Richard, H. Bachelin, Franhor, Gautron du Coudray, etc., etc.

Nous commencerons dans un prochain numéro la publication *intégrale* des variantes de « Mon oncle Benjamin », de Claude Tillier, par M. Marius Gérin, qui a déjà consacré, à ces variantes — nos lecteurs le savent — un volume rapidement épuisé. *Complet* cette fois, son travail ne peut manquer d'intéresser vivement nos compatriotes.

NOTES ET ÉCHOS

.˙. Est nommé chevalier de la Légion d'honneur M. Seguin, directeur des postes et télégraphes du Calvados (ancien sous-inspecteur à Nevers).

.˙. Nous avons le regret d'annoncer le décès (à cinquante-six ans) de M. Edm. Robineau, organiste à Cosne M. Robineau avait écrit des compositions musicales très appréciées, entre autres le chœur « Aux soldats de l'arrondissement de Cosne morts pour la patrie », sur des paroles de M. Achille Millien.

.˙. Conférences applaudies à Clamecy, par M. Gaujour, instituteur à Bouhy, sur *Cyrano de Bergerac*, et par M. Maurice Mignon, sur *Maître Adam Billaut*.

.˙. Au récent concert de Mlle Hélène Méry, dont le nom et le talent sont bien connus des Nivernais, grand succès pour notre ami Pénavaire dont le joli opéra comique : *Le Contrat*, était interprété par Mlle Méry et M. Casella ; succès partagé par Mme L. Vauthier pour le *Semeur d'amour* et M. Henry Regnard (*Valse caprice*). L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

FIANCÉS DANS LES NUAGES

I

DEPUIS vingt-neuf ans, le docteur Fuchet déclarait à tous ceux qui voulaient l'entendre, et même aux autres, qu'il « ne regrettait rien, ne désirait rien » : un homme heureux ! L'année 1900 lui apporta une surprise qui abattit prestement une si ancienne et si robuste félicité ! Il s'était établi médecin à Brenay le-Long en 1860 et, depuis cette époque, il avait échappé à la peste de la « concurrence » qui, de nos jours, sévit partout et semble en vouloir surtout aux médecins. Pas de « cher confrère » à plus de quatre lieues ! Le monopole de la santé appartenait au docteur Fuchet. Seul il avait le droit de mort — le droit même de vie — sur les gens de Brenay-le-Long et des villages circonvoisins. Quand, dans ses courses à travers le canton, le médecin entendait, du fond de sa voiture, un glas tinter au clocher d'une église, il avait pour habitude de dire : « Encore un de mes clients qui vient de me quitter ! » Et le docteur se réjouissait avec simplicité, non pas, certes, que le client eût trépassé, mais qu'un autre médecin n'eût pas été convié à le laisser mourir.

Il s'envole, tous les ans, des écoles de médecine, de frétillantes couvées de jeunes docteurs qui s'éparpillent aux quatre coins de la France et s'en vont, avec une folle témérité, déclarer la guerre aux vieux médecins, aux vieilles méthodes, aux vieux remèdes. Le docteur Fuchet ne l'ignorait pas. Il connaissait les lamentables mésaventures dont plusieurs de ses confrères avaient été les victimes, hélas ! peu

résignées. Les infortunés avaient vu les malades se détourner d'eux pour aller porter leurs maux, leur argent, et peut-être leur reconnaissance, à quelque jouvenceau fraîchement diplômé : « Oh ! moi, je suis bien tranquille ! » répétait le docteur Fuchet. Plusieurs fois, pourtant, sa sérénité avait été troublée. Plusieurs fois, on avait semé par la ville des bruits alarmants. On avait annoncé la venue prochaine, imminente, d'un jeune médecin. On précisait : le « nouveau docteur » avait été aperçu ici et là, visitant le pays, faisant son enquête. On le décrivait : il avait des yeux de telle nuance, des cheveux de telle couleur. On disait quelle maison il allait habiter. Par avance, on vantait sa « capacité ». Le docteur Fuchet n'avait jamais vu apparaître ce cher confrère. Ce n'étaient là que de vaines rumeurs, des commérages mis en circulation, on ne savait par qui, peut-être par M. Tambour le pharmacien qui, sans doute, voulait marier son rêve à la réalité et, dans son astuce, pensait que plus il y a de médecins, plus il y a de malades. Quand tout danger semblait écarté, quand il devenait manifeste que le concurrent était un mythe, le docteur Fuchet ne manquait pas de s'écrier : « Je m'en doutais ! Ah ! ils n'osent pas s'y frotter ! Je suis bien tranquille ! » Il advint pourtant, au mois de janvier 1900, que le vieux médecin ne put accuser personne, pas même le pharmacien Tambour, d'avoir propagé de « faux bruits ». Un matin, en s'en allant visiter un malade, le docteur Fuchet apprit qu'un « nouveau docteur » était annoncé. Son premier mouvement fut de hausser les épaules : « Je connais çà », fit-il. Il fut bientôt contraint de regarder en face la sombre évidence. Cette fois, il ne fallait plus parler de commérage. En passant devant une maison de Brenay qui, depuis plus d'un an, était sans locataire, le docteur Fuchet vit, à la porte d'entrée, une plaque de cuivre sur laquelle ces mots étaient gravés : « Docteur Bravières, de la Faculté de Paris ». Le vieux médecin s'arrêta devant la maison. Pendant une minute, il contempla en silence la plaque de cuivre, puis il se décida à continuer sa route en proférant : « C'est un imbécile ! ».

Il rentra chez lui et, comme c'était l'heure du déjeuner, se rendit dans la salle à manger. Sa femme et sa fille l'y attendaient. Elles étaient assises au coin de la cheminée : leur air grave, soucieux, disait qu'elles aussi n'ignoraient rien. On se mit à table. Le docteur Fuchet déplia sa serviette sans mot dire, puis, au moment de tremper sa cuiller dans le potage fumant, il éclata :

— C'est fou ! c'est insensé ! c'est idiot ! s'écria-t-il. Un médecin

qui vient s'installer ici ! A deux pas de ma porte ! A Brenay ! Chez moi ! Chez moi !.....

— Je le savais, dit timidement Mme Fuchet. Je ne te l'ai pas annoncé hier pour que tu puisses dormir cette nuit. Que veux-tu, nous n'en mourrons pas, mon pauvre ami !

— Heureusement, fit en s'efforçant de sourire Mlle Françoise Fuchet, jeune fille blonde, un peu fluette, qui, vers sa dix-huitième année, s'était mise résolument à être jolie.

— Je l'ai vu ton concurrent, reprit Mme Fuchet : c'est un tout jeune homme.

— Un jeune homme ! Ca ne m'étonne pas ! fit le médecin Il faut être fou ou être jeune pour venir ici gagner de l'argent. Ah ! je vais le mener par un chemin qui ne sera pas semé de roses le fameux... Bernières... Barnières... Brevières, je ne sais pas au juste !

— Bravières, rectifia Françoise.

— C'est un imbécile, dit froidement le médecin.

— Mais, tu le connais donc ? demanda Mme Fuchet surprise.

— Jamais de la vie ! s'écria le docteur. Je ne connais pas cet oiseau là, et je m'en vante ! C'est un imbécile !

— Que Dieu t'entende !... fit Mme Fuchet avec un soupir.

D'un geste brusque, le médecin planta sa cuiller dans le potage.

— Prends garde ! dit Mme Fuchet, il est encore très chaud !

— Tu vas te brûler, papa, ajouta Françoise.

— Je vous prie de me laisser tranquille, fit le docteur. Je ne suis pas un enfant !

Silencieusement, il absorba son potage, non sans avoir, par prudence, soufflé sur les premières cuillerées. Comme la servante apportait un poulet rôti, le docteur Fuchet le fit, d'un signe de la main, placer devant lui, et, après avoir aiguisé le couteau sur le bord de son assiette, se mit à le découper. L'opération ne fut pas longue Le docteur semblait trouver comme un soulagement à dépecer ce poulet. Ah ! si le jeune Bravières eût été là, ligotté et bardé, à la place du poulet, sur ce lit de cresson arrosé de sauce dorée : le fier coup de scalpel ! Le déjeuner s'acheva morne et silencieux. Mme Fuchet et sa fille baissaient la tête sur leur assiette, jetaient, de temps à autre, un coup d'œil sur le docteur, puis se regardaient tristement. Le médecin but son café d'un seul trait, sans même le sucrer. Comme sa femme le sollicitait de pren-

dre « son petit verre de cognac », il s'y refusa nettement et se rendit dans son cabinet de consultation en faisant claquer la porte derrière lui. Pour la première fois, le docteur suivait le conseil qu'il donnait à tous ses clients, « s'abstenir d'alcool après le repas ».

Mme Fuchet et Françoise, « les dames Fuchet », comme on les appelait à Brenay, étaient consternées. Tant de fois, elles s'étaient demandé, anxieusement, jusqu'où pourrait aller la résignation du docteur, s'il lui venait un concurrent, c'est-à-dire un adversaire, un ennemi ; maintenant que la catastrophe tant redoutée s'était produite, elles prévoyaient des jours sombres. Elles avaient, il faut le dire, quelques raisons de n'être pas rassurées. Le docteur Fuchet réalisait assez bien ce type social que le théâtre et le roman rendirent fameux autrefois : c'était, dans toute la force des deux mots, « un bourru bienfaisant ». On disait de lui : « Le docteur est un peu brutal, mais c'est un si brave homme ! ». Ce compliment, assez tempéré pourtant, n'était point pour lui déplaire. Il eût cru déchoir en montrant ce qu'il appelait « de la sensiblerie ». Pour lui être agréable, il fallait lui avouer qu'il était « dur » ou lui laisser voir qu'on le jugeait tel. Il tutoyait presque tous ses malades et ne leur ménageait pas les épithètes s'il rencontrait chez eux du specticisme ou de la nonchalance, lorsqu'il avait prescrit un traitement. Il exigeait d'eux une obéissance aveugle, passive (il faudrait dire cadavérique, mais on pourrait voir là une intention d'ironie contraire à toute bienséance). Ses conseils ressemblaient singulièrement à des ordres. Les formes rugueuses de son caractère recouvraient un fonds de timidité, une bonté réelle, mais qui se hérissait dès qu'on la voulait caresser. Son dévouement à ses malades n'avait point de limites, de même que son désintéressement ne connaissait pas la lassitude. Il se fût regardé comme une espèce de monstre s'il eût demandé à une famille pauvre des honoraires, si minimes fussent-ils, et pour lui, être pauvre, c'était, selon sa propre expression, « n'avoir pas de bien », ce qui réduisait beaucoup la clientèle honorante. Mme Fuchet, ménagère économe et avisée, ne craignait point, parfois, de faire quelques remontrances à son époux. A son avis, le docteur était « trop large » et se contentait trop souvent de demander à ses clients des promesses de gratitude trop vite oubliées. La plupart du temps, le médecin se montrait intraitable sur ce chapitre : il accusait ouvertement sa femme de « pingrerie ». « Et que veux-tu donc que je demande à des gens qui

n'ont pas même une vache ? Ils sont déjà bien assez malheureux d'être malades ! » Ce n'était donc pas par basse cupidité que le docteur Fuchet se révoltait à la pensée qu'un concurrent lui était venu. Non ! mais il ne pouvait se faire à cette idée qu'il n'était plus « seul médecin », à Brenay-le-Long, c'est-à-dire « chez lui », comme il le disait avec une certaine candeur. Il lui faudrait compter maintenant avec la présomption d'un jeune homme qui démolirait son prestige, éplucherait, chez le malade, ses ordonnances et les déclarerait « ineptes », avec l'infaillibilité de ses vingt-six ans, qui tournerait en dérision sa science vieillotte, le traiterait d' « empirique, de rebouteur ». Ces réflexions, le docteur Fuchet se les faisait à lui-même dans son cabinet de consultation. Il se laissait envelopper de tristesse. Ne pouvant s'en prendre à personne de son infortune, il s'invectivait lui-même pour se soulager : « Je ne suis qu'un imbécile ! Pourquoi me suis-je fourré dans la médecine ? Quel métier ! Imbécile ! Crétin ! » Ah ! il n'était plus le temps où le vieux médecin déclarait à tout venant qu'il ne « regrettait rien, ne désirait rien ! »

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Dans le tableau de la société où vécut Cassier, on voit d'abord un évêque laissant tous ses biens aux pauvres et c'est le cas de ne pas oublier qu'il y eut de saints prêtres en France, même au milieu du XVIIIe siècle. Plusieurs suivirent l'exemple de saint Pierre Fourier. Qu'on lise l'ouvrage consacré à la vie de ce dernier par M. Léonce Pingaud ; on y trouvera l'histoire d'un chanoine, curé de Lorraine et contemporain de Cassier. Il s'agit du R. P. Gaudet, chanoine régulier, dont la vie peut être comparée à celle du bon Père de Mattaincourt, et prouve le bien que même en ce temps de décadence pouvait faire un prêtre de village.

Puis, nous voyons les grands vicaires, aristocratie de l'Église de Nevers qui tient à distance les curés, la masse compacte des bons chanoines, puis les prêtres qui s'intitulent déjà *les vrais pasteurs*, ayant des ressources personnelles et de l'instruction ; enfin au bas de l'échelle, c'est le curé plébéien « qui laboure son jardin, fauche l'herbe et la

fane, garde la vache dans les chemins, et en hyver, lorsque le temps est mauvais, taille le chanvre et dévide le fil. » — Ce portrait du curé normand que nous a laissé J.-J. Gauthier, curé de la Lande de Gul, dans son *Essai sur les mœurs champêtres*, s'applique, croyez-le bien, à plus d'un curé nivernais. On retrouve aussi dans les tableaux de Cassier les cultivateurs rustauds, les ecclésiastiques enivrés de leurs privilèges, les vicaires en quête de bénéfice, les détestés collecteurs d'impôts ; le paysan des Amognes est le frère du rustaud normand, le curé de Roussillon est pareil au curé de tel village de Normandie, et le prêtre en quête d'un bénéfice, nous le verrons bien, n'est-ce pas Cassier lui-même ?

Le moine a presque disparu. Les couvents se vident de plus en plus.

Au surplus, le clergé nivernais ne fut pas entamé, autant qu'on pourrait le croire, par la philosophie et le scepticisme. Un grand nombre de prêtres du diocèse de Nevers prêteront à la vérité serment à la constitution civile du clergé, mais les Fontpertuis du clergé utile, sur qui avait compté la royauté pour régenter l'Eglise à sa guise, eux sur qui ensuite compteront les Jacobins pour la détruire, seront rares. Des renégats comme Goyre, Laplanche et Bias Parent sont des exceptions. De vieux curés, contemporains de Cassier, jureurs et non jureurs confondus, iront ensemble mourir sur les côtes de Bretagne, dans la sinistre galiote hollandaise ; d'autres, cachés dans les bois, dans les caves, resteront exposés pendant huit ans à la mort, fidèles à leur foi ; d'autre part, ces mêmes rustauds, que Cassier nous a peints, recueilleront leurs anciens pasteurs au prix de sacrifices sans nombre, et finalement exigeront des pouvoirs publics le rétablissement du culte. L'esprit de sacrifice, la fidélité du cœur, la sainteté du serment auront ainsi leur revanche, à la grande surprise des Jacobins, qui avaient trop compté sur la démoralisation de l'Eglise de France.

Cependant, n'aurait-on pas trouvé dans le clergé nivernais, quelques prêtres qui eussent volontiers accompagné ces curés des environs de Paris dont d'après Métra, parle Taine, dans ses *Origines de la France contemporaine ?*

« Ces jours derniers, dit Métra, il y avait un dîner de quarante ecclésiastiques de campagne chez le curé d'Orangis, à cinq lieues de Paris. Au dessert et dans la vérité du vin, ils sont tous convenus qu'ils

étaient venus à Paris voir le *Mariage* de Figaro. Il semble que jusqu'ici les auteurs comiques ont toujours eu l'intention de faire rire les grands aux dépens des petits ; ici, au contraire, ce sont les petits qui rient aux dépens des grands ».

Si Figaro eût été joué vingt ans plus tôt, Cassier eût fait comme les curés de Métra.

Cassier raconte qu'il n'allait à Paris que pour voir un libraire, des artistes et d'excellents amis. Mais alors il est le chanoine qui, comme celui de J.-J. Gauthier, « s'organise une quiète existence pleine de loisirs heureux et de naïves manies. » C'est le lettré qui a envié longtemps l'existence des bons chanoines d'Autun, Faye et Héraut, hommes pleins d'esprit, de goût et de politesse, « qui partagent ces qualités aimables avec la plus grande partie de leur chapitre, où elles sont si communes qu'on les croirait exigées des récipiendaires par les règlements. »

III

Jean-François Cassier est né à Château-Chinon le quatrième jour de janvier 1721. Il fut baptisé, le même jour, par Taillefert, vicaire. L'acte de baptême porte que son père était François Cassier, marchand, et sa mère Françoise Breugnot ; son parrain, Jean Couault, avocat ; sa marraine, demoiselle Jacquette Richou (1).

Le père de Cassier était aubergiste. Alors, à Château-Chinon, ville pauvre, au climat assez rude, le travail, l'économie et l'ordre, avec beaucoup de cordialité, présidaient encore à la vie des familles. A prendre les noms qu'évoquent les souvenirs d'enfance de Cassier, Richou, Millin, Tridon, Vialay, Colon, Etignard, on ne voit que maisons roturières aussi vieilles que la cité. C'est l'époque où rien n'avait encore nui à la stabilité de ces générations bourgeoises qui semblaient avoir pour devise : « Celui-là tient bien qui tient une fois ».

Dans une lettre à M. de la Place, en 1761, Cassier constate que ces mœurs ont changé :

> Depuis que de notre cité,
> La franchise, la bonhomie,
> La simplicité s'est enfuie
> Sur les pas de l'égalité ;

(1) Marie-Jacquette Richou, mariée à Etienne-François Millin, est morte à soixante-douze ans et six mois, le 15 juillet 1773. Elle était sœur de Jeanne-Louise Richou, femme de Jean Tridon, morte à soixante-dix ans, le 14 novembre 1773.

Depuis qu'en remontant l'Yonne,
Nos flotteurs nous ont rapporté
Les trésors et la vanité
Dont la capitale foisonne (1) ;
Depuis qu'en nos humbles réduits
Se sont flèrement introduits
L'or, les parquets, l'enluminure ;
Depuis que la magistrature,
En habit, en vaste fourrure,
Monte le matin au barreau
Et le soir galope en chapeau ;
. . . . . .
Depuis qu'en beau cabriolet
On voit rouler femme et fillette
Dont la grand'mère ne roulait
Tout au plus qu'en une charrette ;
Depuis que l'altière grisette
Porte fontange et mantelet,
Le c... sous sa jaquette,
Caleçon et bas violet,
Et l'abbé, cheveux en vergette,
Fine dentelle à sa manchette
Et ruban rouge à son collet ;
Enfin, depuis que la richesse
A tout gâté, tout subverti,
Et pour ménager sa mollesse,
Fondé des messes à midi...
. . . . . .

Gillet rapporte, dans son almanach de l'an X, que Cassier fit d'excellentes études. Il eut pour professeur le grammairien de Château-Chinon Bazot, que les annalistes s'accordent à qualifier de grammairien *célèbre*, sans dire cependant pourquoi. Cassier paraît avoir eu de la vénération pour ce maître ès arts, « excellent grammairien, fameux dans le canton à plus d'un titre ». Dans une épître à M. Buteau, curé de Château-Chinon, parue au *Mercure*, en avril 1765, Cassier écrit, en effet, le 16 janvier 1765 :

J'apprends que par tes soins religieux, Buteau,
De notre commun maître une tombe honorable
Couvre la cendre respectable,
Et que ta main sur ce carreau
Traça l'inscription légère
Que j'avais faite pour te plaire
Et non pour orner son tombeau.

(1) De nos jours, la contagion par les flotteurs a fait place à la contagion par les *remplaçantes*. Mais ce qu'on est convenu d'appeler le progrès a été lent dans la capitale du Morvan. J'ai sous les yeux une requête des habitants qui, vers 1745, établissait que l'éclairage n'existait pas, que les rues étaient infectes, que l'eau potable manquait et que les bouchers débitaient de la viande inférieure. Ces plaintes semblent d'hier.

Si mes trop faibles vers, contre mon espérance,
Du suffrage public obtiennent la faveur,
Ami, le monument qu'exigea la douleur
En consacrera deux à la reconnaissance,
L'un où Bazot repose et l'autre dans mon cœur.

Dans sa pièce sur les ridicules de sa ville natale, Cassier n'omet pas l'insolence croissante des enfants.

Depuis que le jeune marmot,
Craignant moins le bras de Bazot,
Le brave à ses yeux et s'en joue.

Il est vrai qu'alors Bazot avait plus de soixante-dix ans.

Bazot, le solide professeur ; Buteau, qui fut curé de Château-Chinon de 1732 à 1773, la marraine Richou, autant de personnages dont on vanta longtemps la bonhomie, la politesse, souvent aussi l'ironie facile, la propension à la moquerie, toujours la netteté des idées, sans préjudice du goût de la bonne chère et de la chanson, autant de qualités et de tendances qu'on rencontre chez Cassier.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

LA ROSE

A Mme G. Leprévost.

Oh ! comme il te va bien ce joli nom de reine,
Fleur aux parfums exquis, aux brillantes couleurs !
Du plus beau des édens, toi seule es souveraine
Et la rosée hésite à te voiler de pleurs.

Et cependant sur toi, le matin, elle tombe
En perles de cristal ou mieux de diamant.
Tu souris à la vie, à l'amour, mais la tombe
Est pour toi le soir même au massif odorant.

Est-ce pour le soleil que tu te fais si belle ?
Sous ses ardents baisers, tu t'ouvres doucement,
Et n'est-ce pas la nuit qui, jalouse et cruelle,
Effeuille ta corolle à nos yeux tristement ?

Si vous voulez savoir pourquoi sitôt éclose
La plus belle des fleurs se fane sous nos yeux,
C'est qu'au divin parterre, où tout est frais et rose,
Elle doit remonter pour embaumer les cieux.

MARIE CHAUVET. 8*

LE MERCI D'UNE ENFANT

Hommage nuptial.
A Madame Edmond VAROT.

On nous dit tous les jours que les fleurs de la terre
S'effeuillent quelquefois sous la neige et le vent ;
Que pour les retenir, il leur faut la prière,
Le merci d'une enfant.

Et la nuit de Noël, près de la cheminée,
Dans mon petit sabot, j'ai cueilli pieusement
Pour que vous l'emportiez dans vos fleurs d'hyménée
La rose d'une enfant ;

Pour que le laboureur de sa main large sème
Des églantiers très verts autour de sa maison ;
Pour que vous entendiez d'un foyer où l'on s'aime
Un beau rire d'enfant,

Et que vers la maison où vous partez charmée,
Vous retrouviez encore, à vos noces d'argent,
Dans le missel bénit une rose embaumée
Du baiser d'une enfant.

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE LA LOIRE

Bientôt cependant, la fusillade que nous entendions sur notre droite et sur notre gauche se calme et la nuit s'annonce tranquille. A dix heures et demie du soir, le commandant Costa, du bataillon de Savoie, reçoit l'ordre d'évacuer les tranchées et de se replier sur Orléans ; ordre semblable est donné au bataillon du 29e de marche, auquel nous nous relions sur la gauche. Trois compagnies restaient donc isolées et séparées du régiment par un espace de près de trois cents mètres. Le capitaine de la 4e fait alors avertir le commandant de Veyny de l'isolement dans lequel il se trouve ; ce dernier n'avait pas d'ordre, mais il prend sur lui de faire rentrer la 3e compagnie du 3e bataillon détachée en grand' garde. Le sergent Valarché de la 4e est chargé d'avertir cette compagnie ; il remplit cette mission avec courage et dévouement ; c'est à lui que cette compagnie a dû son salut, car elle était rentrée depuis quelques

minutes, quand un homme de la 2e, qui s'était égaré dans les vignes, apporta aux troupes détachées l'ordre de rejoindre, ce qu'elles ne purent faire que de l'autre côté de la Loire.

Deux compagnies de zouaves, qui ne furent pas averties à temps, tombèrent au pouvoir de l'ennemi, moins d'un quart d'heure après.

A minuit, l'armée tout entière avait évacué Orléans ; le général de Colomb, qui prenait le jour même le commandement de la 1re division, passa le dernier sur le pont du chemin de fer ; à une heure, l'ennemi occupait la ville. A trois heures du matin, la division bivouaqua à Saint-Cyr-en-Val, au milieu d'une forêt de sapins. Malgré la rigueur de la température (18°) chacun s'endormit, brisé de fatigue et le cœur bien triste.

5 décembre. — Le lundi 5, à sept heures du matin, la colonne se mit en marche et nous rejoignîmes la grande route d'Orléans à La Ferté-Saint-Aubin. Là commence l'encombrement ; les traînards et les fuyards des autres corps couvrent la route, se détachent des autres colonnes et envahissent les fermes et les maisons ; déplorable exemple et spectacle affreux.

Après une halte d'une heure à La Ferté-Saint-Aubin, la 1re brigade, en très bon ordre, se jette à travers champs pour dégager la route et, passant par Menestreau et Vouzon, arrive à La Motte-Beuvron à huit heures du soir, l'encombrement augmente ; la rigueur du froid ne diminue pas. La nuit fut horrible, le peu de pain qui restait aux hommes était gelé. Cette nuit passée à La Motte, troublée par une alerte, peut compter parmi les moments les plus durs de la campagne.

6 décembre. — Le 6, à sept heures du matin, on se met en marche ; à trois heures du soir on arrive à Salbris ; là, on met un peu d'ordre à travers ce désordre ; un campement particulier est affecté à chaque corps, brigade et division. La 1re brigade traverse la ville sans s'y arrêter, et campe sur la route de Salbris à Aubigny, à trois kilomètres au-delà de Salbris. Les distributions se font régulièrement ; les traînards rejoignent, et le lendemain, 7 décembre, la brigade était dans de bonnes conditions. Au 3e bataillon pas un homme ne manquait ; beaucoup d'entre eux cependant étaient malades ou blessés par leurs chaussures. Les médecins du corps firent une visite sérieuse, et tous ceux qui furent reconnus incapables de suivre furent mis en chemin de fer et dirigés sur Bourges et Nevers. A trois heures on donna l'ordre de faire la

soupe ; on en eut à peine le temps ; une vive fusillade se fit entendre sur nos derrières ; les hommes durent revenir à leurs faisceaux. Nos grand'gardes avaient à soutenir l'attaque d'une forte colonne prussienne qui nous suivait depuis Orléans. Bientôt un obus tomba devant le quartier général

Le général en chef d'Aurelle et le commandant du 15e corps Martin des Pallières venaient de recevoir avis de leur destitution ; ils étaient punis pour avoir été malheureux. Ils organisèrent néanmoins la retraite de leur armée démoralisée par quatre jours de marche et de souffrances inouïes.

La 1re division, laissant quelques compagnies en arrière-garde, prit à six heures du soir la route d'Aubigny. On marcha une partie de la nuit ; nous étions à Aubigny à trois heures du matin. La neige, qui ne cessait de tomber, couvrait la terre ; on dut bivouaquer sur la route d'Argent ; le bois était rare et les souffrances furent grandes.

8 décembre. — A la pointe du jour, la 4e compagnie du 3e bataillon de grand'garde sur la route d'Argent arrêta les pelotons d'avant-garde du 20e corps qui avait passé la nuit à Argent, et se dirigeait sur Bourges par Aubigny. Au 15e corps, personne ne se doutait de la présence de ces troupes dans le voisinage. Après la bataille de Beaune-la-Rolande, ce corps commandé par le général Crouzat, et mis avec le 18e sous les ordres du général Bourbaki, s'était replié sur Bellegarde et sur Gien, avait défendu cette dernière ville et gagnait Bourges pour suivre le mouvement général de l'armée. La journée du 8 tout entière fut passée à Aubigny.

9 décembre. — Le 9, à quatre heures du matin, on se met en route, un verglas affreux retarde notre marche ; les chevaux, les mulets s'abattent à chaque instant ; la route est couverte de cadavres de ces animaux qui n'ont pu se relever ; les hommes même, chargés et fatigués, ont peine à se tenir. Après une halte à La Chapelle-d'Angillon, on arrive à la nuit à Henrichemont ; là les souffrances augmentent, les convois n'ayant pu suivre, on requiert tous les vivres de la ville, sur la route des Aix, la neige qui couvrait la terre ne permettant pas de dresser les tentes.

10 décembre. — Le 10 décembre, à cinq heures du matin, la colonne se mit en marche sur Bourges. Le temps est meilleur et plus doux ; les hommes se réjouissent en voyant dans le lointain les tours de la

cathédrale ; ils espèrent trouver dans une grande ville la nourriture et le repos dont ils ont besoin.

Nous étions devant Bourges à cinq heures du soir, les colonnes sont retardées par les fortifications qui avaient été faites contre l'ennemi. La ville était pleine de troupes, le 15e corps arrivant le dernier dut traverser la ville sans s'y arrêter et bivouaquer au milieu des vignes, près du village de La Chapelle-Saint-Ursin. On peut se figurer le désespoir de nos hommes ; sans pain, sans souliers, sans vêtements, obligés de faire encore six kilomètres au moment où ils croyaient trouver enfin le repos après tant de fatigues.

Le quartier général de la division est établi à la Grange-Miton ; on perd encore une heure à placer les bataillons en colonne par division, à distance de déploiement. Les hommes sont démoralisés ; les officiers cherchent à les remonter, mais n'y réussissent que difficilement. Les hommes n'ont pas ménagé leurs vivres de réserve ; ils se couchent sans manger auprès de grands feux que les pieux de vigne servent à entretenir.

11 décembre. — Le lendemain 11, le réveil fut terrible ; les malades sont en grand nombre ; les découragés en plus grand nombre encore. Quelques officiers sont envoyés à Bourges ; ils en ramènent du café, de l'eau-de-vie et quelques autres vivres achetés sur l'ordinaire des compagnies. Le soir les distributions réglementaires ont lieu.

12 décembre. — Le 12 à sept heures, on se remet en route pour une destination inconnue. En chemin on apprend que la 1re division doit attaquer Vierzon, occupé depuis quatre jours par l'ennemi. Ce mouvement en avant rend le courage aux troupes. On couche à Mehun-sur-Yèvre, près de la ferme d'Alouis ; depuis le matin le temps s'est radouci ; il dégèle, on peut dresser les tentes, et sans la boue les hommes seraient relativement heureux.

C'est à Alouis, que nous apprîmes la séparation de l'armée de la Loire en deux armées ; la première armée, 15e, 18e et 20e corps, était sous les ordres du général Bourbaki ; les autres corps, qui avaient opéré leur retraite sur Tours, formaient la deuxième armée, sous les ordres du général Chanzy.

13 décembre. — Le 13 décembre, la 1re division, après avoir laissé passer devant elle la cavalerie, prit la route de Vierzon. Quelques pelotons du 11e chasseurs traversent au grand galop les faubourgs de

cette ville, sabrent et prennent les traînards prussiens. (Les deux mille hommes qui occupaient la ville s'étaient hâtés d'évacuer à notre approche.) Nous traversons Vierzon sans nous arrêter, et campons sur la lisière de la forêt, à cheval sur la route de Paris. Ce petit succès rend aux hommes toute leur énergie ; les distributions se font régulièrement, le temps est doux du reste, et les souffrances passées sont oubliées.

14 décembre. — Le 14, l'ordre du jour de la division est lu au régiment ; il contient la nomination du colonel de Bourgoing au commandement d'un régiment de cavalerie ; du commandant de Savigny au commandement d'un escadron de ce même régiment. Le commandant de Veyny était nommé lieutenant-colonel du 12e mobiles, qu'il commandait depuis près d'un mois. Les commandants de Pracomtal et de Savigny étaient nommés chevaliers de la Légion d'honneur; les sergents Fages et Chamfraut, décorés de la médaille militaire. Ces récompenses étaient accordées pour les combats d'Artenay, d'Orléans et de Chambon.

15 décembre. — Le 15 décembre, séjour au camp de Vierzon.

(A suivre). X.

BIBLIOGRAPHIE

AU VENT DE GALERNE

Par HUGUES LAPAIRE

(Chez CRÉPIN-LEBLOND, à Moulins.)

Je n'ai pas à présenter aux fidèles abonnés et lecteurs de la *Revue du Nivernais* le poète berriaud Hugues Lapaire, quelque peu des nôtres, car il suffit de traverser l'Allier pour passer du Nivernais dans le Berry de la vigne, hôte de ses chants Dernièrement encore, la Revue publiait de lui *A Jeanne d'Arc*, ce poème d'une si belle tenue littéraire, qui glorifie si hautement la grande héroïne française. Ces vers éloquents, les voici dans le nouveau volume du poète *Au vent de galerne*, titre qui symbolise le livre, de même que le dessin de Steinlen qui orne la couverture. Le poète l'explique ainsi: « Lorsque le vent souffle du nord-ouest, on dit chez nous qu'il est de galerne. Avant-coureur de la bise, il en a la violence sans l'aigreur, la mélancolie sans la tristesse. Aux bons grains répandus dans les labours d'automne, il mélange le

germe des plantes sauvages... C'est pourquoi, dans ces pages écrites au gré de ma fantaisie, la nielle et l'ivraie croissent à côté du froment ».

La mélancolie sans tristesse, elle se dégage de ces poésies où il évoque les vieux meubles du logis familial, ressouvenirs émus du passé: le *lit*, l'*horloge*, etc., et la *maison* elle-même. La violence sans aigreur, la voici avec les *culs-terreux* et les *gueules noires*, toutes pièces où le parler berriaud intervient pour mettre son accent caractéristique.

Puis le verbe s'élève, le souffle épique passe dans le vers et c'est la *Mort du Brenn*, c'est *Rome vaincue*; enfin l'*Ancêtre* — qui termine le volume et nous rappelle l'*Homme du pays*, cette figure destinée à commémorer sur une place de Bourges les enfants du Berry morts pour la patrie, œuvre du maître Jean Baffier auquel, d'ailleurs, la poésie est dédiée, — l'ancêtre, c'est-à-dire le Gaulois...

...colossal et lointain
— Dans la brume d'argent qui voile la colline —
La torche du couchant flamboyant dans sa main
Et le glaive pressé sur sa large poitrine.

ÉDOUARD ACHARD.

Mlle FRANCE DARGET

POÈTESSE A 13 ANS

France ! un nom prédestiné.

Tous les balzaciens se souviennent de la joie de l'auteur de la *Comédie humaine*, après avoir lu sur une enseigne, à Paris, le nom de *Marcas!* Marcas ! Soudain l'illustre romancier, après avoir fatigué son ami Gozlan qui l'accompagnait, s'arrête rue de Jussieu. « Allez, lui » dit-il, demander quelle est la profession de Marcas ! »

« Tailleur ! » lui cria-t-il de loin, en riant.

Balzac baissa la tête... mais pour la relever aussitôt, avec fierté : « Il méritait un meilleur sort, répondit-il. N'importe ! je l'immorta- » liserai, c'est mon affaire. » Ce qui fut fait. Il disait lui-même : « Si mon nom ne m'avait pas paru euphonique, je l'eusse changé. »

Que les noms aient une influence sur la destinée des créatures, c'est ce que nous ne pourrions affirmer. Pourtant, les astrologistes y déterminent un pronostic, aussi bien que dans l'année, le mois, [illegible] et l'heure de nativité du sujet.

Poquelin a voulu s'appeler Molière; Arouet a pris le nom de Voltaire, semblant vouloir forcer tous deux la célébrité, inventant un nom prophétique.

Il existe des parents qui cherchent sur le calendrier un prénom harmonieux pour donner à leur enfant, en dehors des prénoms habituels, qui paraissent présenter une certaine vulgarité.

Cela indique, chez un père ou une mère, une élévation d'idées, une tendance à se distinguer, à rendre plus poétique le nom du sujet.

Tel est le cas de Mlle France Darget.

Ce prénom n'a eu aucun parrainage, il a été inspiré à sa mère et approuvé par son père, le commandant Darget, rendu tout joyeux de cette heureuse idée. Mme Darget est, paraît-il, un puissant médium-voyant. C'était donc une prédestination d'avenir sur sa fille.... Une fée maternelle se pencha sur le berceau de l'enfant... pour lui sourire.

Il demeure acquis, néanmoins, qu'un nom baroque, difficile à prononcer, ne peut se retenir, et conséquemment arriver à la célébrité.

Nous avons souvent admiré au *Salon de Paris* les statues d'un sculpteur de grand talent, et encore aujourd'hui, il nous serait impossible de reconstituer son nom.

Le baptême prénominal de Mlle France Darget est donc heureux.

Les admirateurs n'ont pas manqué à la jeune fille devenue poètesse à treize ans, et parmi eux : Ernest Legouvé, Sully-Prudhomme, Charles Richet et Gaston Méry, qui a publié deux ou trois articles élogieux.

Henri Martin écrit dans son récit sur les Gaulois : « Une certaine » supériorité morale s'entrevoit chez les femmes gauloises, que les » historiens anciens louent sans réserve, quand ils accusent les » hommes. C'est là un caractère important à constater chez cette race » où domine le sentiment, principe essentiel de la femme. Comme en » Grèce, des génies féminins président à la poésie. »

Nouvelle fille de la Gaule, Mlle France a déjà chanté la Patrie, l'appel à sa délivrance :

Et si dans l'avenir notre France adorée
Se voyait envahir par l'ennemi cruel,
Vous, les grands défenseurs de la chère contrée,
Vous saurez accourir à son premier appel.

Vous défendrez ces champs qui sont vos verts domaines,
Le sol du laboureur et celui du berger,
Vaincre ou mourir pour eux, pour nos bois, pour nos plaines!
Et votre bras vainqueur chassera l'étranger.....

L'amitié des âmes fortes l'a émue :

Sonnet à une amie lointaine.

Nous ne nous connaissons, l'une à l'autre lointaine,
Que par le papier seul qui glisse entre nos doigts,
Ce que vous m'envoyez et ce que je reçois;
Et nous nous écrivons depuis septembre à peine.

Pourtant nous nous aimons... Comme une tendre chaîne
Nous nous sommes lancé, depuis ces quelques mois,
Notre âme, nos pensers, à travers monts et bois,
Des coteaux vosgiens aux vallons de Touraine.

C'est que la sympathie est un oiseau divin,
Qu'elle a des ailes d'or et des serres d'airain,
Qu'elle ne connaît pas raison ni défiance;

C'est qu'ici-bas, Fatma, tout est fait d'imprévu,
C'est que le cœur enfin ne sait pas de distance,
C'est que l'on peut s'aimer sans s'être jamais vu.

L'amour inconnu, mais mystérieusement entrevu dans les rêves de son aurore de la vie, lui est apparu :

Sonnet.

Savez-vous ce que c'est que l'amour ici-bas?
C'est un petit lutin, vif comme une hirondelle,
Qui vous poursuit sans cesse et du bout de son aile
Trop souvent vous atteint quand on ne voudrait pas.

On se cache... Mais lui, voletant sur vos pas,
Fait mine de pleurer, si vous êtes rebelle;
En l'on se croit si fort, en le voyant si frêle,
Qu'on est sûr de le vaincre au moindre des combats.

Et puis il est si jeune, et si frais, et si tendre,
Que l'on se laisse aller sans même se défendre;
En résistant un peu, l'on craint de le briser.

Il vous tient cependant... Déjà sa main mignonne,
Comme en vous caressant, serre et vous emprisonne,
Et vous prend votre cœur... rien qu'avec un baiser.

Sonnet aux Etoiles.

Etoiles d'amour, fleurs splendides
Ecloses lorsque tout s'endort,
Qui jetez dans nos songes d'or
Un ruisseau de perles limpides;

Etoiles, nos sœurs et nos guides,
O vous qui nous restez encor
Quand le souffle des vents du nord
A déchiré nos cœurs candides;

Je vous salue, astres amis,
Paillettes des cieux éblouis,
Car vous êtes toujours étoiles.

De tout secret perçant les voiles,
Pour le poète un mot joyeux,
Un mot d'espoir pour l'amoureux.

Nos lecteurs et surtout les lectrices ne seront-ils pas de notre opinion? Nous entrevoyons dans ces poésies un souffle lamartinien, une délicatesse de sentiments, une facilité de facture qui rappelle les *Méditations* de Lamartine :

Comme l'eau murmure en coulant!

Une divinatrice par le toucher de l'écriture a donné de notre poètesse l'étude suivante :

« Mlle France est un esprit pondéré, amour de l'ordre, idées nobles » et élevées, un peu de tendance à la tristesse. Beaucoup de jugement, » légèrement fataliste.

» Nervosité du cœur à surveiller. Extrêmement sensible, bonne, » d'un abord un peu froid, se livrant peu. Certaines idées très arrêtées. » Grande force morale. JANE MARTIN-MURAT. »

Au temps de Delphine Gay (Mme de Girardin) P.-L. Courier disait de Mlle Delphine :

« Elle fait des vers assez beaux, à dix-sept ans, mais je crois qu'elle » en a bien vingt. »

Plus précoce, Mlle France, aux seize printemps, écrit des poésies depuis trois ans; on peut donc lui prédire un avenir semé de succès, sans être prophète, puisque c'est déjà un fait accompli.

Ne voulant pas passer pour un thuriféraire, ajoutons, pour le respect et l'amour de la vérité, que Mlle France a encore à parcourir plusieurs étapes pour arriver à son éclosion lyrique.

Voici le portrait graphologique de Mlle France Darget : Délicatesse dans les sentiments, dans les rapports. Très peu personnelle. Grande simplicité, absence de coquetterie, de vanité et d'orgueil. Prudence, réserve, secrétivité, on se tient sur ses gardes, ne se livrant à la franchise qu'à bon escient. Le sentiment de l'art n'est pas développé

comme il le sera plus tard. Les majuscules harmoniques seront plus recherchées, on abandonnera cette application qui a laissé des traces scolaires. Bon jugement, qui n'est point troublé par l'imagination. Energie douce, mais qui pourtant sera combative. A l'heure actuelle, c'est déjà plus accentué, la ténacité, la persévérance se font jour, parce que la force physique s'est accrue. Nous avions dit en 1900 : Aucune aptitude commerciale ni d'habileté dans le monde. Une transformation s'est produite, le parafe n'est plus le même ; il y aurait un pas de fait du côté du savoir-faire. Grande sensibilité, abandon du cœur ; peut-être, plus tard, le cerveau aura plus d'empire sur les impressions. La créature d'aujourd'hui est appelée à changer, à se transformer.

Mlle Jane Murat connaît également le système de Michon. « Avant de » recevoir, nous écrivait-elle, le portrait graphologique demandé, j'en » avais fait un autre détaillé qui concorde absolument avec le vôtre. »

Mlle Jane Martin-Murat nous écrivait :

« C'est par les fluides émanant des lettres, que je reçois l'impression » déterminant le jugement. Certaines missives prennent sous mes » doigts comme un relief, puis il se condense en moi des sensations » qui sont la résultante du toucher, que je ne saurais ni expliquer ni » infuser. Imaginez-vous que lorsque je lis le livre ou le journal, se » dégagent des petites lueurs (bleu électrique) comme des pointes » d'aiguilles, à droite, à gauche, devant moi, c'est très curieux. » Je vois aussi cela sur certaines personnes : ce sont des dégagements » du fluide certainement. J'ai fait trois études sur simple contact de » lettres, absolument vraies. J. M.-M. »

Dans la publication des premières poésies de notre jeune muse, M. Prosper Suzanne a écrit une préface élogieuse : « Mlle France » Darget, dit-il, est née à Pontivy, le 26 décembre 1886. Elle a le » profil très caractéristique, que les dessinateurs modernes aiment à » encadrer dans l'ornement aux teintes pâles d'une rosace rehaussée » de mosaïque d'or. Chez elle, la sensibilité est une émanation du » cœur. Mlle France interprète elle-même ses poésies ; elle les récite » dans l'intimité, et c'est un charme de l'entendre. La nature ayant » mis dans sa voix toute la tendresse qui émane de ses chants, » personne mieux qu'elle n'en sait faire valoir les élégances particu- » lières. La Sapho de Mitylène, direz-vous ? Peut-être et plus encore

» que vous ne le pensez, car France Darget est excellente musicienne,
» et je ne serais pas surpris qu'un jour elle mît à ses compositions,
» pour les faire voler plus vite vers le succès, les ailes de la mélodie. »

Cette publication contient la lettre de Sully-Prudhomme, adressée au commandant Darget :

« J'ai lu les poésies de Mlle France. Vous m'écrivez qu'elle a seule-
» ment treize ans. Je ne puis revenir de mon étonnement! Ces vers
» sont déjà d'une facture correcte, facile et pleine à la fois, l'inspira-
» tion en est touchante ; le cœur se répand avec un naturel charmant
» dans des strophes déjà musicales. Il ne m'est pas possible de
» présager ce que deviendront les sentiments de cette adolescente,
» encore près de l'enfance, mais je n'hésite pas à déclarer que la voca-
» tion du langage poétique est imminente chez elle. C'est un devoir
» pour elle de le cultiver ; je ne me rappelle pas avoir rencontré
» encore une disposition, une aptitude à la versification aussi évidente
» à pareil âge.

» Paris, 4 avril 1900. S.-P. »

Muse de la Patrie ! allez vers l'Idéal
Consoler le poète et l'artiste en son mal ;
Pour élever les cœurs au bien, à la justice,
Enflammez l'écrivain qui fustige le vice
Des tyrans, souriez au peintre des amours,
Epris de la nature, et charmez-nous toujours
Par le vrai ! par le beau ! Que dans la mélodie
Vous ravissiez nos sens, ou par la comédie
Donnez les ris, les pleurs : le premier à l'amour,
Le second à la mort... espoir d'un nouveau jour.

Semelay (Nièvre), décembre 1902. VICTOR MOUSSY.

CLAUDE TILLIER INSTITUTEUR

(1828-1841)

M. Lavault, professeur au lycée de Nevers, entretenait récemment les lecteurs de la *Revue du Nivernais* de l'excellent livre que son collègue M. Gerin vient de consacrer à *Claude Tillier*, mais il a parlé surtout du journaliste et du pamphlétaire. Instituteur, nous voudrions dire un mot de ce vieux maître d'école clamecycois dont M. Gerin a tracé un si curieux portrait et qui fut un précurseur en pédagogie.

En effet, partisan « d'une éducation nationale » qu'il considère « comme la plus nécessaire des institutions », il préconise une réforme

plète de l'enseignement « que l'Etat doit, à son avis, rendre gratuit bligatoire ». Et, prêchant d'exemple, il oppose à l'enseignement *uel*, officiellement recommandé à son époque, l'enseignement *ultané*. « Dans sa classe, il forme plusieurs divisions, fait de temps emps des leçons communes, puis donne des devoirs spéciaux aux érents groupes ». L'importance de l'enseignement du français chappe point à Tillier qui donne « chaque semaine plusieurs rédac- s à ses élèves » auxquels il fait, en outre « de fréquents exercices angage ». On ne procède point autrement de nos jours dans les classes. a préoccupation de ce maître s'étend au-delà de l'école primaire, si demande-t-il la création d'écoles supérieures qui fourniront « des riers actifs et laborieux, des chefs d'atelier habiles, des agriculteurs lligents ». Et pour faciliter l'accès de ces écoles « aux intelligences s ligne qui surgissent quelquefois parmi le peuple », il demande les villes et les départements établissent des *bourses*. Toutefois, il me le travers ridicule de certains parents qui, « égarés par l'amour- pre paternel », font donner une éducation au-dessus de leur condi- à leurs enfants dont ils font ainsi des déclassés.

illier, qui veut pour son pays « des citoyens qui comprennent leurs its et leurs devoirs », n'oublie pas les adultes : « Pour permettre, dit- aux enfants du pauvre, obligés de travailler de bonne heure, de rsuivre leurs études, on n'ouvrirait les cours des classes supé- ures qu'à l'heure où finit le travail de la journée. Ainsi les études se longeraient dans l'âge mûr et pour élèves on aurait des pères famille ».

otre vieux collègue estime toutefois qu'il ne suffit point de bâtir écoles et d'y placer des maîtres : « Il faut, ajoute-t-il, payer mieux misérables maîtres d'école qui reçoivent à peine un salaire de œuvre » (600 fr.). Et il trace ensuite un tableau bien vivant de la ible situation qui leur était faite au siècle dernier.

es instituteurs trouveront certainement plaisir et profit à lire vrage de M. Gerin. En méditant sur les réflexions de l'excellent tre que fut Claude Tillier et en comparant leur situation actuelle c celle du *Jean Coste* d'autrefois, puissent-ils attendre plus patiem- nt les réformes promises — et à juste titre — à ceux qui ont la le mission d'instruire les enfants !

GASTON GAUTHIER
Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Omer Wattez.

(1857).

UNE NUIT AU PRINTEMPS

(*Fragments*).

LE CHANT DU PRINTEMPS

O chanson du printemps, je t'aime!
Chœur éclatant du grand éveil,
Enflammé de l'ardeur suprême
Et comme inondé de soleil !

O chanson du printemps, je t'aime !
Strophes de céleste beauté,
Expression de l'amour même,
D'où rayonnent joie et gaîté !

Couple uni que rien ne délie,
Printemps-Amour, Amour-Printemps,
Ame et corps, l'esprit et la vie,
Ne faites qu'un dans tous les temps !

TRANSPORT PRINTANIER

Une volupté pénètre
Et coule en mon sang à torrent ;
Rêve céleste, bien-être
Qu'aucune parole ne rend !

La nature infiltre en mon cœur,
Je le sens, son feu créateur.
Mon cœur s'embrase
Jusqu'à l'extase !

Source d'amour, ô printemps !
Ivresse ineffable, heureux temps !

Tout vit en moi, par moment
Tout frissonne étrangement.

Mon âme, de la matière
Se détache, éployant des ailes d'aigle... Altière,
Elle vole au-delà de l'azur sidéral
Pour atteindre ta sphère,
O suprême Idéal !

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Eugénie CASANOVA : *Heures de poésie.* — Paris, Emile Lechevalier, rue de Savoie, 16. — 3 fr.

Nos lecteurs ont pu apprécier les belles qualités poétiques de Mme Casanova. Notre collaboratrice réunit, en ce volume qui est le sixième de ses œuvres, les pièces écrites dans ces dernières années, sur des sujets très divers. La note familière y domine ; la clarté de l'expression n'exclut pas le brillant de l'image ; la simplicité du motif n'en comporte pas la banalité. A côté de ces pièces gracieuses, aimables, nous trouvons des morceaux d'un ton plus élevé : *Au Drapeau, Hymne au travail, Un Rêve de Poète, Hymne au Seigneur.* Bon nombre de ces poésies, par leur rythme harmonieux, appellent la musique ; aussi, plusieurs compositeurs les ont-ils prises pour thème. — Le recueil se termine par deux petites charmantes comédies en un acte. Du reste, Mme Casanova n'est pas une débutante en matière d'art théâtral : elle a publié deux volumes de « théâtre » qui lui ont valu les compliments des juges les plus autorisés. Son nouveau recueil, très bien accueilli par la critique, est appelé, comme ses aînés, à un véritable succès.

Cyprien GIRERD : *Les Seigneurs de Chevenon*, 1264-1789. — Paris, Combet et Cie, rue Palatine, 5.

Intéressant historique de la puissante seigneurie de Chevenon, dont le château est une des plus curieuses constructions du XIIIe siècle. M. Cyprien Girerd, qui en est le propriétaire et en fut le restaurateur, a dépouillé les archives, coordonné les documents et apporté, dans cette monographie de Chevenon, une louable contribution à l'histoire de notre Nivernais. Il est à souhaiter que son exemple soit suivi en ce qui concerne bien d'autres seigneuries de notre province, qui n'ont été l'objet d'aucun travail particulier.

F. FERTIAULT : *Le cher petit Pays.* — Chalon-sur-Saône, Jannin-Molcey. — 3 fr. 50.

Le « cher petit pays » est ce pays de Verdun-sur-le-Doubs, où notre collaborateur F. Fertiault va respirer l'air natal chaque année. *Tableautins de vacances*, dit le sous-titre. Il y a là beaucoup de *sonnets*, et pas un lecteur n'en trouvera le nombre trop grand, car ils sont charmants. L'auteur a voulu « dessiner en vers », et il y a réussi. La description saute aux yeux. Les croquis sont pris sur le vif : au reste le « dessinateur » est passé maître dans son art. — Pour terminer le volume, une cinquantaine de pages de bonne et robuste prose et même quelques pièces en parler local. Nous espérons bien que ce volume d'un des doyens de la Société des gens de lettres ne sera pas le dernier et peut-être le suivant est-il déjà sur le chantier, pour notre agrément futur.

L'Abbaye de Saint-Martin de Nevers, avec une lettre de Mgr Lelong et une introduction de Dom Fourier Bonnard, par M. le chanoine André SERY. — Publication de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts. — in-8° de 286 pages.

M. le chanoine Sery est en voie d'occuper la place laissée vacante par Mgr Crosnier dans l'histoire ecclésiastique du Nivernais. Chercheur infatigable, il arrive avec autant de conscience que d'habileté à faire la lumière dans les parties de cette histoire les moins éclairées. Il nous donne aujourd'hui une monographie complète de cette grande abbaye de Saint-Martin. Il la met sous nos yeux, clairement restituée ; nous la suivons dans toutes ses phases. Puis viennent les notices des abbés qui, dans ce volume, s'arrêtent au XVIe siècle ; et enfin les pièces justificatives. « La présente

monographie, dit le savant auteur de l'introduction, a le droit de prendre place parmi les meilleures productions de la Société nivernaise qui, depuis longtemps, s'est fait un nom dans l'archéologie savante ».

Nous venons de recevoir trois nouvelles publications de nos collaborateurs M. Jules Pravieux *(Oh ! les Hommes !)*, Paris, Plon-Nourrit, rue Garancière, 8, — 3 fr. 50 ; M. Louis Boulé (*Dos d'âne*), Paris, Lemerre, — 3 fr. 50 ; et Mlle Joséphine Bégassat *(les Hymnes de bonté)*, Paris, Victor Havard, rue de l'Ancienne-Comédie, 18, — 2 fr. Nous en parlerons au prochain numéro, ainsi que des nouvelles publications de Mme Yves Berthou, Léon Duvanchel, Jules Bourron. Il nous semble constater un grand progrès dans le volume de Mlle Bégassat. Quant aux romans de MM. Pravieux et Boulé, dont nos lecteurs ont fort goûté les chapitres détachés pour eux, ils confirment certainement le succès acquis par leurs aînés.

NOTES ET ÉCHOS

.˙. Concert de gala. — Fête de bienfaisance — organisée le 21 mars, par le sympathique chef de musique du 13e, M. Dailly, avec la collaboration des professeurs et amateurs de notre ville. Succès pour tous les Nivernais et, sauf une exception, les artistes du dehors: M. Van de Velde, Mlle Antoinette Bergès, Mlle Hélène Méry, bien connue et très applaudie à Nevers. On donnait un remarquable opéra comique de M. Dailly, *Cynisca*. N'oublions pas la causerie très appréciée de M. Bourgoing-Dumonteil, sur *les limites de l'expression dans la musique classique*.

.˙. Notre jeune compositeur nivernais M. Jules Meunier, maître de chapelle de Saint-Ambroise, vient de recevoir la décoration pontificale *Pro Ecclesia et Pontifice*, à l'occasion d'un oratorio dédié à SS. Léon XIII.

.˙. Un de nos plus distingués compatriotes, notre fidèle lecteur, vient de nous être rapidement enlevé : M. Emile Gaspard, professeur honoraire de rhétorique au lycée Saint-Louis, est décédé le 11 avril, à soixante-sept ans. Des discours, par MM. le docteur Subert, le professeur Colin ; un « adieu » de M. Félix Hémon, inspecteur général, lu par l'inspecteur d'académie, M. Dessez, ont rappelé les mérites de l'homme excellent, du maître dévoué, du lettré délicat. — Notre collaborateur Louis Mirault a eu la douleur de perdre sa mère, le 27 février, à l'âge de soixante-douze ans. Nous prenons une vive part aux deuils qui frappent nos amis.

.˙. Mme la comtesse du Bourg de Bozas, dont les récits de voyage intéressent tant de lecteurs, vient de recevoir les palmes académiques. Il arrive parfois que se trouve bien placée cette distinction qu'on semble vouloir démonétiser par un lamentable gaspillage. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN »

(Roman de CLAUDE TILLIER)

Publiées par MARIUS GERIN

PRÉFACE

LA popularité de Claude Tillier en Allemagne est pour notre histoire littéraire un fait intéressant et assez rare qu'il importe de noter et d'expliquer.

Pourquoi le génie allemand s'est-il épris de cet écrivain né gaulois et français et le considère-t-il comme un classique ?

Par quel charme Tillier a-t-il réussi à enchanter l'âme d'un peuple étranger, alors qu'en France il est resté si longtemps méconnu, pis que cela, dédaigné de ses propres compatriotes (1) ?

Aujourd'hui que le public semble revenir à de plus justes sentiments, essayons de dire pourquoi nos voisins d'outre-Rhin l'ont adopté. Nous justifierons ainsi la publication du texte intégral des *Variantes* de *Mon oncle Benjamin*.

Ce roman classe Tillier le premier en date de nos écrivains *humoristes*.

Parcourez la littérature française, vous ne trouverez nulle part,

(1) Autre preuve d'insouciance : L'auteur de *Poil de Carotte*, M. Jules Renard, est loin de jouir dans son pays d'origine de la réputation qu'il mérite. (Voir l'interview publiée par l'*Echo de Paris* du 29 avril 1903).

comme dans cette œuvre singulière, la gaîté et l'ironie, — caractéristiques de l'*humour*, — unies, avec un naturel plus parfait, à un fonds plus sérieux d'idées saines et viriles.

Benjamin Rathery jouit de la vie en artiste et en poète. Son génie philosophe y sème la joie Sur la trame uniforme et banale de notre existence, il jette la broderie étincelante de sa fantaisie primesautière ; il excelle à faire naître le comique de la misère et de la sottise humaines. Sa vie est un perpétuel effort pour prendre les choses du bon côté ou pour en tirer le plus spirituel parti.

Jouir largement de la bonne fortune, quand elle arrive ; rire au nez de la mauvaise, visiteuse plus fréquente ; vaincre l'adversité à force de bonne humeur ; se montrer tout ensemble épicurien et stoïque ; se tirer d'un faux pas avec grâce ; éviter surtout de dire ou de faire une sottise, et, dans tous les cas, la faire tourner ensuite à son honneur ; sentir que tout est vanité, et, sur ce néant, fonder le culte de la fraternité humaine ; être par profession médecin des corps, et, par vocation, médecin des esprits et des cœurs par le franc rayonnement d'une gaîté communicative, telle fut la vie vraiment philosophique de l' « oncle Benjamin ».

Il y a là un riche fonds de vérité humaine, présentée sous une forme ironique et paradoxale, que l'auteur fait jaillir à chaque pas des menus incidents de la vie journalière, en pleine province, avant 89.

A cette originalité foncière ajoutez la magie d'un style pittoresque et poétique, la prestesse d'un dialogue elliptique dont on ne trouverait d'exemples que dans Regnard, Marivaux ou Beaumarchais, et enfin cet accent indéfinissable du terroir clamecycois qui semble avoir gardé en sa pureté primitive le vieil esprit gaulois avant la culture gréco-latine, et vous comprendrez pourquoi Claude Tillier a réussi à être goûté de la particulariste Allemagne, où Molière et La Fontaine, créateurs de types plus généraux et d'un style plus universel, ont à peu près échoué.

Ce fut aussi un bonheur pour Tillier, — bonheur posthume, — d'avoir rencontré un traducteur de génie dans M. Louis Pfau, qui fut un homme éminent, et dont les études sur la philosophie et l'histoire de l'art, dit un savant professeur, M. Jules Legras, resteront longtemps, même après que l'on aura oublié sa carrière politique à la tête du petit journal socialiste *der Beobachter (l'Observateur)* de Stuttgart.

C'est à M. L. Pfau que, depuis 1866, le roman de Tillier doit d'être connu « dans les couches les plus profondes du public allemand ».

Or, si *Mon oncle Benjamin* n'eût pas été un chef-d'œuvre, eût-il été distingué et traduit avec tant de goût par un artiste et un critique d'art si estimé? Et, d'autre part, si la traduction elle-même est un chef-d'œuvre, n'est-ce point qu'elle a rendu merveilleusement l'original?

Aujourd'hui même, — et nous tenons ce détail de notre correspondant berlinois, M. le docteur Max Cornicelius, — les lettrés allemands goûtent *Mon oncle Benjamin* dans le texte français. Quelle meilleure preuve de l'excellence de l'ouvrage?

Nous croyons donc que nos lecteurs pourront s'intéresser aux *Variantes* d'un roman à destinée si curieuse.

Dans une plaquette parue en janvier 1903, nous avons reproduit les plus intéressantes parmi celles que l'auteur avait supprimées.

Nous profiterons de l'hospitalité que nous accorde si libéralement la *Revue du Nivernais* pour indiquer cette fois tous les changements apportés par Tillier au texte primitif.

On connaîtra ainsi non seulement les *suppressions*, mais encore les *additions* de l'écrivain.

Mon oncle Benjamin fut publié pour la première fois (1842) en seize feuilletons dans le journal *l'Association*, dont Tillier était le rédacteur en chef.

Il fut écrit en quelque sorte à bâtons rompus et livré à intervalles irréguliers, du 6 mars au 11 décembre 1842. Il y eut une interruption de trois mois dans la publication, du 21 avril au 24 juillet.

Formé de scènes successives où revit tout le laisser aller, toute la joyeuse insouciance de la vie provinciale vers 1760, ce roman retrouve son unité dans le caractère de Benjamin. Cependant, son charme propre est né de la manière même dont il a été composé. Ces souvenirs du temps passé que l'auteur a saisis et fixés d'une touche légère, comme au vol du rêve, à des heures de calme loisir, ne pouvaient rentrer dans le cadre d'une action fortement conçue, écrite sans repos ni trêve.

L'auteur fit un chef-d'œuvre, comme La Fontaine créa ses fables.

« Ses nonchalances furent ses plus grands artifices ». Quand, en 1843, il fit une revision de son texte pour le publier en volume (édition de Paris, W. Coquebert, éditeur, 48, rue Jacob), ses remaniements furent considérables, au point de vue du style, de la distribution des chapitres, comme au point de vue des idées.

Ses retouches de style sont heureuses ; il a l'horreur du cliché, du trivial, du convenu et un souci constant de la concision, de l'image neuve et pittoresque. On pourrait tirer de ses corrections d'excellentes leçons de style.

A l'égard des idées, il supprima des traits satiriques contre le gouvernement constitutionnel, la Royauté et la Noblesse, des attaques transparentes contre des personnalités locales et certaines classes définies de la société, quelques railleries sur les miracles et les reliques, des pensées hardies alors de philosophie positive, enfin deux grandes scènes d'un tour d'esprit burlesque ou gaulois qui sont de sa meilleure plume.

Le texte définitif de 1843 a été reproduit dans l'édition des œuvres en quatre volumes. (Nevers, C. Sionest, imprimeur, 1846). C'est à cette dernière édition que nous renvoyons pour *situer* les *Variantes*.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

NOSTALGIE

Quand on a trop longtemps accoutumé son âme
Aux morbides baisers des illusoires peines,
Et mené sangloter ses désirs aux fontaines,
Sous le bois solitaire où le vent triste brâme ;

Et soudain, qu'au ciel clair palpite une oriflamme,
Et que la source tinte, et les forêts lointaines
Sonnent d'un pur concert de musiques hautaines,
Pour le Songe qui vient en blancs habits de femme :

Alors, l'âme malade, habituée aux ombres,
S'étonne de la joie où ses détresses sombrent ;
Le doute ancien lui manque et la mélancolie

De son rêve, qu'effraye un trop brillant réveil ;
Et son bonheur se teinte, un peu, de nostalgie...
Comme un convalescent, troublé du grand soleil,

Pense à la chambre grise où le soir lénifie....

EDMOND BLANGUERNON.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

II

Le docteur Bravières arrivait à Brenay-le-Long bien décidé à lutter contre ce qu'il appelait « la routine ». La routine, pour le jeune homme, c'était tout ce qui, en médecine, datait de plus de dix ans. Il englobait dans la même défiance les méthodes d'autrefois et ceux qui les appliquaient, et parlait de ses aînés avec pitié, quand ce n'était pas avec dédain. Il ne se demandait pas si un jour viendrait où lui-même serait accusé « d'être en retard » par des confrères plus jeunes, qui porteraient avec eux les promesses de l'avenir; non, il suivait la loi immuable. La génération qui monte aime à jeter le discrédit et quelquefois le ridicule sur la génération qui descend. Le docteur Bravières n'était ni plus fat, ni plus présomptueux qu'un autre homme de son âge, mais il ne l'était pas moins. Il trouvait tout naturel ce prodige : la vérité scientifique attendant, pour sortir de son puits où elle se morfondait depuis des milliers d'années et pour sourire aux médecins, que le jeune Bravières vînt s'inscrire comme étudiant à la faculté de Paris. Il estimait aussi qu'à une médecine nouvelle, il fallait des hommes nouveaux, aux mœurs rajeunies. Il voulait reluire aux regards des populations rurales. Il se disait, non sans quelque raison peut-être, que les paysans sont de grands enfants toujours impressionnés par l'extérieur des choses, par le costume, par l'apparat et très disposés à croire qu'un médecin est d'autant plus « capable » que sa vie est plus somptueuse. Pour nos paysans, la pauvreté, chez un savant, est une tare : aussi, le docteur Bravières, qui avait deviné la psychologie de ses futurs clients, s'empressa-t-il de rompre les traditions de simplicité qu'il trouvait chez son confrère. Il inaugura de nouvelles mœurs médicales à Brenay-le-Long. Il ne sortit que vêtu d'une redingote et coiffé du chapeau haut de forme. S'il daignait, parfois, montrer ses mains nues aux gens de Brenay, du moins avait-il soin de laisser passer le bout des gants hors de sa poche. Ah! il voulait le faire oublier le type de l'antique médecin, de mise peu soignée, avec sa casquette à oreillettes, son gros foulard qui lui cernait le cou, ce brave homme que les vieilles gravures nous représentent trimbalé dans un cabriolet par un cheval asthmatique. « Mais nous ne sommes plus au temps des diligences! » s'était écrié, en arrivant à Brenay le docteur Bravières. Il fit ses premières

visites dans une victoria attelée d'un très élégant cheval et conduite par son domestique en casquette plate de toile cirée, s'il vous plaît! Les gens de Brenay ouvraient des yeux fascinés et ne se lassaient pas d'admirer. C'était, pensaient-ils, grande merveille qu'un si beau monsieur eût quitté les splendeurs des villes pour venir les « soigner ». Quand ils virent le jeune médecin sortir de chez lui en redingote noire et chapeau luisant, ils ne purent s'empêcher de dire : « Ça doit être un homme très capable ! » mais quand il leur fut donné de le contempler assis dans une voiture éblouissante, conduit par un cheval aux harnais étincelants, ils affirmèrent : « C'est un très bon médecin ! »

Un jour, comme Mme Fuchet et sa fille regardaient par la fenêtre, elles aperçurent le docteur Bravières, qui passait dans la rue :

— Tiens ! s'écria Mme Fuchet, voilà le nouveau médecin ! Plus je le regarde, plus je trouve qu'il est très bien ce jeune homme !

— Oui, pas mal, dit Françoise.

Le docteur Fuchet, assis, les pieds au feu, devant la cheminée, ne fit qu'un bond vers la fenêtre. Un jeune homme, grand, mince, très coquettement mis, marchait d'une allure pimpante, dans la direction de la place :

— C'est ça ? clama le docteur Fuchet, désignant du doigt le jeune homme. C'est ça ? Quel gringalet ! Ça n'a pas pour deux sous de vie et ça vient ici guérir les autres ! *Medice cura teipsum !* A la prochaine réunion du conseil municipal, je demande qu'on agrandisse le cimetière. Les clients de ce gaillard ne tarderont pas à le remplir.

— Mon Dieu, dit timidement Françoise, il est maigre, c'est vrai, mais il est très distingué.

— Distingué, ce croquemort-là ! fit le docteur, haussant les épaules. Distingué ! Distingué ! Ma parole, les femmes sont folles ! Alors, on est distingué parce qu'on n'a que la peau sur les os, parce qu'on est sec comme une trique ! Est-ce que c'est distingué un manche à balai, hein ?

Françoise n'insista pas. Loin de vouloir exaspérer son père, elle cherchait par tous les moyens et, de complicité avec sa mère, à l'apaiser. Elle voulait le pousser à la conciliation. Une circonstance ne tarda pas à s'offrir, où les deux femmes se firent suppliantes pour amener la concorde entre les deux médecins.

Depuis l'arrivée du docteur Bravières à Brenay, Françoise et sa mère se demandaient si le jeune médecin ferait la traditionnelle visite à son

onfrère. Elles se disaient que, peut-être, cette démarche calmerait es rancœurs du docteur Fuchet. Or, une après-midi, vers cinq heures, omme la famille était réunie dans le cabinet du docteur, la servante nnonça :

— Monsieur le docteur Bravières !

Mme Fuchet laissa tomber son tricot sur le parquet. Françoise, qui ravaillait à une tapisserie, resta immobile, l'aiguille levée, les yeux ixés anxieusement sur son père. Le vieux médecin avait sursauté. Son ront s'était plissé, ses sourcils s'étaient contractés :

— Comment ! s'écria-t-il d'une voix forte, ce bonhomme-là ici ! chez noi ! Il ose...

Les deux femmes, avec des gestes consternés, lui montraient que la porte du cabinet était restée ouverte, que, par conséquent, le visiteur ntendait tout.

— Mais, papa, supplia Françoise à voix basse, il faut le recevoir. Les onvenances.....

— Oui, les convenances... ajouta Mme Fuchet.

— Les convenances ! fit le médecin sans se soucier de baisser le ton le sa voix, des convenances avec ce monsieur-là ! Ah ! par exemple ! Est-ce qu'il s'est occupé de savoir ce qui me convenait à moi ! Eh bien, l ne me convient pas de le voir de près !

Françoise se leva et alla vers son père. Elle se fit persuasive, caressante, elle passa ses bras autour du cou du docteur, elle l'embrassa en épétant :

— Reçois-le, papa, reçois-le.

— Oh ! oui, Charles, disait Mme Fuchet en joignant les mains, reçoise, je t'en supplie !

— Non, fit d'une voix rude le vieux médecin dégageant sa tête des ras de Françoise.

Pendant que se passait cette petite scène, le docteur Bravières attenait toujours qu'on l'introduisit. La servante était restée dans le abinet, les bras ballants, ne sachant quelle réponse elle devait porter.

— Alors, monsieur, demanda-t-elle, qu'est-ce qu'il faut lui dire à et homme ?

— Dites-lui que je ne suis pas là ! proféra le docteur.

La servante alla transmettre la réponse au jeune médecin qui, du reste, a connaissait déjà, car il avait entendu toutes les paroles de son confrère.

— C'est bien, fit sèchement le docteur Bravières, et il sortit.

— Qu'allons-nous devenir ? s'écria Mme Fuchet.

— Mon Dieu ! Mon Dieu ! fit Françoise avec des soupirs.

— Ça gémit tout le temps, les femmes ! conclut le docteur Fuchet. Eh bien, quoi ! La situation est nette maintenant. On va se dévorer : c'est la guerre !

Le docteur Fuchet ne se trompait pas : c'était la guerre.

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

LA DEMEURE ABANDONNÉE

A une Amie.

J'ai passé devant ta demeure,
Et tous ses volets clos semblent des yeux éteints.
Le vent d'hiver se glisse et pleure
Aux rameaux dénudés parmi les bois lointains.

Il agite la chevelure
Des sapins hauts et noirs, silhouettes en deuil,
En l'enclos morne et sans verdure
Dont nul pas familier ne foule plus le seuil.

Mes yeux attendris t'ont cherchée
A ton léger balcon, comme aux jours d'autrefois,
Quand svelte, à ton appui penchée,
Tu m'envoyais de loin le baiser de tes doigts,

Ou dans ta grâce souveraine,
Au cadre verdoyant de ton perron fleuri,
Que tu montais fraîche et sereine,
Tes lèvres murmurant un refrain favori.

A l'avril prochain la glycine
De ses parfums d'encens embaumera les airs.
La vigne vierge qui s'incline
Et caresse les bords de ses degrés déserts,

Et les rosiers aux touffes blanches,
Dont les arômes fins aux fenêtres montaient,
Semant la neige de leurs branches,
Quand les souffles des soirs tièdes les agitaient,

Tout ce qu'animait ta présence
En ces lieux désormais de charme dépouillés
Semble mort : la grille en silence,
Que tant de fois j'ouvris, dort à ses gonds rouillés.

Et là-bas s'étend solitaire
L'allée où tu passais, souple en ses blonds détours ;
Sous l'abri de l'ombrelle claire
Tes yeux s'illuminaient de l'éclat des beaux jours.

Le colombier muet et vide,
D'où s'élançaient jadis les grands vols langoureux
Allant zébrer le ciel limpide,
Ne retentira plus du ramage amoureux.

Et les arbustes du parterre
Pourront s'épanouir au retour des saisons,
Sans que ta main douce et légère,
Qui les planta, recueille alors leurs floraisons.

Mais pour toi survivent encore,
En nos cœurs désolés, les immortelles fleurs
Que ton sourire a fait éclore
Et que ton souvenir mouille parfois de pleurs.

La rose pâlit et se fane
En gardant son parfum. Là, mes regards émus
Retrouvent l'ombre diaphane
De ce passé très doux qui ne renaîtra plus.

Ctesse DE CHAMPS DE SALORGES.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Alfried Weustenraad.

(1861-1878)

LES GOUTTES DE ROSÉE

Que la matinée est superbe,
Quand tout vit, tout prend une voix,
Alors qu'aux plus menus brins d'herbe
Cent perles tremblent à la fois !

Elles brillent, les gouttelettes
A côté des roses en fleur,
Des tulipes, des violettes,
— Diamants à vive lueur.

Pierres fines, perles que berce
Le vent frais au début du jour :
On croit que chaque feuille verse
Des larmes de joie et d'amour.

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Gillet raconte que Cassier fut mis au collège d'Autun. Je n'ai rien trouvé qui puisse renseigner sur ses années de séminaire et son temps de jeune prêtre. Il faut cependant sans hésiter placer dans cette période de sa vie son préceptorat chez le prince de Conti. Il est clair, en effet, que les annalistes qui datent le séjour de Cassier dans la maison de Conti, du temps où Cassier fut chanoine de Notre-Dame de Melun (1765), se trompent, puisque le comte de la Marche, fils de Conti, dont Cassier a été, dit-on, le précepteur, marié le 27 février 1759, à sa cousine germaine Marie-Fortunée d'Est, aurait eu, en 1765, trente-un ans.

François-Joseph de Bourbon-Conti, né le 1er septembre 1734, fils de Louis-François de Bourbon-Conti et de Louise-Diane d'Orléans, aussi fidèle au roi qu'attaché à ses devoirs envers sa patrie, n'émigra pas, fut acquitté par la Convention et renvoyé absous de toutes les accusations auxquelles l'exposaient son rang et sa courageuse attitude.

On lit dans un pamphlet conservé à la Bibliothèque nationale, sous la rubrique L-6, 3286, à propos du prince de Conti, le père : « Il se piqua toujours d'afficher l'impiété. Rarement, dans tout le cours de sa vie, il assistait au sacrifice de la messe, il n'eut qu'un chapelain pensionné, encore ce ne fut que par l'occasion de dire un bon mot. Un jeune prêtre, échappé du séminaire où quelques aventures galantes et publiques avaient déterminé son évêque à le claquemurer pour quelques années de punition, apprit que le prince de Conti n'avait point d'aumônier ni de chapelain. Il fut conseillé de se présenter au prince en cette dernière qualité : « Monsieur, lui dit le père du comte de la Marche, je ne vais jamais à la messe ». — « Et moi, réplique le jeune prestolet, je ne la dis jamais ». — « En ce cas, ajouta le prince fort obligeamment, vous êtes le chapelain qu'il me faut et que je désire depuis longtemps. Vous pouvez entrer chez moi quand il vous plaira. Faites-vous compter, par mon trésorier, mille écus dont je vous gratifie ; vos honoraires, en outre, courront de ce jour, et je vous reçois comme commensal de ma maison ». On pourrait croire que ce drôle n'était autre que Cassier, puisque tout est demeuré obscur sur la question de savoir où Cassier fit ses études théologiques et sur son préceptorat. Un auteur, dont le témoignage est des plus suspects, l'aventurière Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti dit cependant dans ses

mémoires historiques que le chapelain de son père était l'abbé Prévost, celui-là bien digne de l'emploi.

Pour ce qui est de l'éducation du comte de la Marche, le pamphlet est aussi alarmant. « Il fallait trouver, y lit-on, un évêque aimable et mondain. Il ne fut pas difficile de le trouver. Le prince jeta les yeux sur l'évêque de B..., un évêque homme enjoué, homme de plaisir et à bons mots qui fut nommé gouverneur du prince de la Marche. Le précepteur de celui-ci fut choisi par l'évêque, c'est-à-dire qu'il était un homme d'esprit, plein d'effervescence et de goût pour les dissipations voluptueuses.

De semblables découvertes avaient épouvanté l'abbé Deby, lorsqu'il faisait ses recherches sur Cassier : l'évêque n'était-il pas Jean-Antoine Finseau qui, avant d'être évêque de Nevers, fut évêque de Belley ? Ce que nous savons de ce prélat, qui avait mérité le nom de *vénérable* et était regardé, dit M. de Sainte-Marie, comme *une des lumières de l'Eglise gallicane*, combat cette supposition (1).

Au surplus, il est impossible de faire aucun fond soit sur les pamphlétaires qui ont parlé des Conti, soit sur Stéphanie-Louise de Bourbon-Conti, comtesse de Mont-Caïozim, pour nous renseigner. Il faut être, dit Ed. Fournier, ce bon M. Achaintre pour avoir accepté

(1) M. de Sainte-Marie ajoute : « Sa mémoire sera longtemps en vénération dans Nevers, et je ne crains pas d'être démenti par ceux qui l'ont connu, en lui appliquant les paroles de saint Paul : « C'est ainsi qu'il nous convenait d'avoir un évêque, saint, innocent, sans tache ». A l'appui de cette appréciation, voici un document populaire. Dans les almanachs du temps, on lit :

Il était à nos jours réservé par les cieux
Ce prélat que Nevers admire, aime et révère :
Puisse durer son illustre carrière
Aussi longtemps que dureront nos vœux !

Puis :

Veuille le ciel à nos vœux favorable
Nous conserver cent ans ce prélat respectable !

Enfin :

Des Prélats le Nestor ainsi que le modèle,
Il est par ses vertus digne des plus longs jours.
Daigne le Ciel au moins d'une trame si belle
Jusqu'au siècle suivant nous prolonger le cours !

A la suite de la mention de sa mort et de son inhumation, le 27 septembre 1782, sous le sanctuaire de la cathédrale, l'almanach de 1783 porte :

Ah ! nullo illius labetur pectore vultus !

dans son histoire de la maison de Bourbon les dires de pareilles gens (1).

J.-J. Rousseau dit de Conti le père, dans ses *Confessions :* « C'était un grand prince, plein d'esprit et de lumières et digne de ne pas être adulé ». Quant au fils, faible et toujours malade, ce qu'on sait de lui n'indiquerait pas qu'il eût reçu une mauvaise éducation (2).

Ce n'est qu'à partir de 1749 que nous pouvons suivre exactement l'abbé Cassier dans le Nivernais.

Dans les registres du contrôle, conservés aux Archives départementales de la Nièvre, et les notes de M. de Flamare, archiviste, on lit que, d'après un acte reçu le 7 janvier 1749 par Coquille, notaire à Saint-Saulge, contenant prise de possession de la cure de Saint-Benin-des-Champs, Jean-François Cassier, prêtre du diocèse de Nevers, devint curé dans cette paroisse.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

(1) M. Achaintre était bouquiniste sur les quais. C'était un bon latiniste, mais le pauvre homme était sourd. M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, autoritaire et impitoyable, ne voulut jamais lui accorder le moindre poste.

(2) Les histoires vraiment extraordinaires de la comtesse de Mont-Caïozim ont porté malheur aux auteurs qui ont tenté de faire l'histoire de Pougues. On sait que, de 1764 à 1770, le prince de Conti, père du comte de la Marche, vint, accompagné parfois de Rousseau, prendre les eaux à Pougues. Il y a laissé son nom à une avenue et oublié son *Office de la semaine sainte*, latin et français, de M. Letourneur (1730), qui est aujourd'hui dans les mains de M. le docteur Subert.

Or, on a confondu toujours le père et le fils. Il n'y avait cependant à consulter que deux documents nivernais bien connus pour ne pas tomber dans semblable erreur :

1° On lit dans les Archives communales de feu l'abbé Boutillier que, lors d'un séjour à Pougues de Mgr le prince de Conti et de Mme la comtesse de la Marche (sa bru), « les échevins de Nevers décident qu'ils se rendront en corps et en habits décents audit bourg de Pougues pour présenter les respects de la ville à Leurs Altesses Sérénissimes et leur offrir les présents d'usage ; on achète à cet effet sept chapeaux demi-carton, bordés en or, pour les quatre clercs de la ville, les deux porte-masses et le casernier ».

2° On lit dans le registre des actes de baptême de la paroisse de Pougues que « monseigneur Louis-François de Bourbon-Conti, prince du sang, et très haute, très puissante et très excellente princesse dame madame Fortunée-Marie d'Est, princesse de Modène, épouse de très haut, très puissant et très excellent prince monseigneur Louis-François-Joseph de Bourbon-Conti, comte de la Marche, altesses sérénissimes, représentés par le sieur Ferdinand-François Pernelle, contrôleur de monseigneur, et damoiselle Elisabeth-Marguerite Carré, son épouse, ont été parrain et marraine d'une enfant de Marrault, hôtelier à Pougues ».

UNE NOCE EN FORÊT

A Monsieur Gaston Gauthier.

Quel est cet instrument qui résonne sous bois,
Accompagné du chant d'une joyeuse voix ?
L'instrument, — qui nasille, — est une vieille vielle,
Dont joue à tour de bras le sabotier Fonvielle,
Et la voix jeune et fraîche, aux accents éclatants,
Qui vibre dans l'air pur d'un matin de printemps,
Est celle d'un fendeur de la forêt voisine :
Paul, pour l'instant garçon d'honneur de sa cousine ! ..
Car le cortège gai qui soudain apparaît,
Orné de rubans, est une noce en forêt.

En tête, le vielleur, en grimaçant, s'escrime
A jouer un vieil air à la naïve rime ;
Derrière lui, François et Lise, les époux,
Marchent en échangeant des sourires très doux,
Tandis que Paul, chantant toujours sous la charmille,
Ne s'interrompt que pour embrasser sa grand'fille...
Puis viennent les parents, les amis : bûcherons
Droits comme des sapins, charbonniers aux dos ronds,
Chaussés de gros souliers, vêtus de blouses bleues,
Dont quelques-uns, hier, sont venus de six lieues
Pour prendre un bon repas et danser à plaisir...
Le « gnin gnin » de la vielle avive leur désir,
Et tantôt, à l'auberge, en sortant de l'église,
Les grands garçons faisaient un vis-à vis à Lise.

Maintenant le cortège approche du vallon
Parfumé de muguet où la mère Boulon
Surveille les fricots, en attendant la noce :
— « Mes petits, vous allez vous en faire une bosse
Avec mes bons poulets, mes canards aux oignons !...
Allez, vous en avez du bonheur, mes mignons !... »
Et, ce disant, la vieille, avec un air très drôle,
Hume l'odeur qui sort de chaque casserole.
Puis, sur la grande table, au pied d'un chêne vert,
Devant la hutte en chaume, elle met le couvert.
A ce moment la noce entre dans la clairière...
Alors, bras en avant et bonnet en arrière,
Le cordon bleu s'élance et, gaiment, va poser
Sur le front des époux un sonore baiser.

L'instrument joue encor. Sous le soleil qui brille
Les jeunes bûcherons commencent un quadrille ;
Mais les vieux, ayant l'estomac dans les talons,
Préféreraient manger. — « Allons, enfants, allons...
C'est bien assez dansé comme cela, que diable !...
Le déjeuner est cuit : il faut se mettre à table... »
Dit un gros charbonnier en s'essuyant le front.
Mais voyant bientôt que ses avis ne feront

Pas cesser les danseurs ni le son de la vielle,
Par derrière il saisit les deux bras de Fonvielle.
Aussitôt l'instrument s'arrête et l'avant-deux
Se trouve interrompu. — « Bravo ! père Brideux !
Vous avez bien agi ! » disent les hommes d'âge :
« On a faim... à quoi bon attendre davantage ?... »
— « Après tout, m'est avis que vous avez raison »...
Répond l'ardent vielleur. — « Alors, viens, ma Lison... »
Dit François en prenant la main de son épouse :
« Assieds-toi sur ce banc ; je vais passer ma blouse,
Car je crains de graisser mon habillement neuf ... »
On s'attable et l'on sert le potage et le bœuf,
Puis les lapins sautés, les poulets sauce blanche,
Les canards aux oignons !... Bientôt la longue planche,
Sur des piquets posée, est couverte de mets
Et de litres de vin !... Quelle noce !... Jamais
Les braves charbonniers, à la frugale vie,
N'avaient vu, dans les bois, table si bien servie !...
Aussi, jeunes et vieux lui font-ils grand honneur !...
Paul se lève au dessert : — « Trinquons tous au bonheur
De François, mon cousin, de Lise, ma cousine,
Dit-il, et battons tous un ban pour la cuisine
De la maman Boulon !... » Les verres sont choqués
Et le ban proposé se bat aux temps marqués :
Il réveille l'écho de la forêt profonde,
Et des geais curieux, qui perchaient à la ronde,
S'envolent en criant, tandis que les pinsons,
Un moment effrayés, reprennent leurs chansons...
La grand'fille d'honneur, — qui s'appelle Clémence, —
D'une voix douce et claire entonne une romance.
Pour le dernier couplet, on bisse, on applaudit,
On trinque, on boit un coup ; puis Paul se lève et dit :
— « Si vous voulez, je vais vous dire un monologue...
— « Lequel ? » demande-t-on. — « L'Anglais archéologue... »
Répond le gai fendeur. — « Bravo ! parfait ! très bien ! »
On trouve cela beau... car on n'y comprend rien...
Et tous les bûcherons, dont le regard flamboie,
A la fin du récit retrinquent avec joie.

. . . . . .

La musique a repris. On danse une polka,
Pendant que les anciens sirotent le moka ;
Puis Brideux sort sa pipe et, quand elle est bourrée :
— « Maman Boulon, dit-il, dansons une bourrée ! »
— « Avec plaisir ! » répond la vieille en s'avançant.
Alors, en face l'un de l'autre se plaçant,
Aux sons cadencés de la vielle nasillarde,
Ils exécutent, fiers, la danse montagnarde.
— « Bravo ! bravo ! dit-on : ce sont encor les vieux,
Quand ils s'y mettent, qui s'en acquittent le mieux ! »

Brideux éponge son front chauve qui ruisselle,
Et la mère Boulon retourne à sa vaisselle.

Cependant le soleil descend à l'horizon ;
Ses longues flèches d'or glissent sur le gazon

Et caressent les fleurs nouvellement écloses...
Devant la hutte, on fume, on se dit mille choses ..
Fonvielle, juché sur la table du festin,
Se prépare à jouer « la Brise du matin »,
Grande valse, dit-il, comme « le Tour du monde... »
Bras-dessus, bras-dessous, les danseurs font la ronde,
Puis, dans le tourbillon de la valse emporté,
Chaque couple, un instant, tourne avec volupté...
Le père de François demande alors un branle.
Aussitôt, — pipe aux dents, — le groupe âgé s'ébranle,
Et frappe du talon, et tourne, et bat des mains,
Jusqu'à ce que la vielle ait fini ses « gnins gnins ».

. . . . . .

On s'amusa longtemps dans la forêt superbe,
Tandis que les grillons au loin chantaient dans l'herbe
Et que les rossignols des grands bois d'alentour
Faisaient retentir l'air de leurs trilles d'amour !

L.-M. POUSSEREAU.

La Machine, 20 mai 1903.

LA PRONONCIATION DU LATIN CLASSIQUE

(*Suite.*)

Quoi qu'il en soit, pour ne pas compliquer la question et pour nous orner à ce qui est absolument certain et bien connu, nous admettons, ans la pratique et pour la lecture du latin, que chaque mot accentué, l'époque classique, avait au moins un accent, c'est-à-dire une syllabe rononcée sur un ton plus aigu, d'une quinte environ, que toutes les utres syllabes du même mot.

On a vu qu'il y avait en latin trois espèces d'accents : l'aigu, le grave t le circonflexe.

Or, ces accents ne se mettaient pas indifféremment sur n'importe uelle syllabe. Ils étaient, en latin, réglés par la quantité. Partant, il aut connaître la quantité latine pour savoir la place et la nature de 'accent. Nous sommes donc amené à parler de la quantité du latin.

Dans chaque mot latin un peu long il pouvait y avoir non seulement es syllabes longues par position, mais il y avait aussi des voyelles ongues ou brèves par nature, c'est-à-dire des voyelles qui se prononaient avec une durée plus ou moins grande. La voyelle longue égalait leux brèves.

La langue grecque avait, dans l'écriture, distingué de bonne heure, lu moins pour certaines de ses voyelles, la longue de la brève. Le latin,

après plusieurs essais infructueux, laissa dans son alphabet le même signe pour la voyelle longue et la voyelle brève. Ce qui est une difficulté pour la lecture de cette langue. Dans *corona*, le premier *o* est bref et le second est long, rien ne le montre aux yeux en latin, l'écriture grecque nous en avertit aussitôt.

En grec, la place de l'accent est presque indépendante de la quantité ; en latin, au contraire, il y a une corrélation intime entre l'accent et la quantité. Non seulement une voyelle longue se prononçait avec une durée double d'une brève, mais, de plus, l'accent souvent n'était pas de même nature, quand cette voyelle était accentuée.

La place de l'accent et sa nature étant, en latin, déterminées par la prosodie des syllabes et des voyelles, il résulte que deux mots de même prosodie ont le même accent.

Les *mots monosyllabiques* sont aigus s'ils ont une voyelle brève, circonflexes s'ils ont une voyelle longue ou une diphtongue. Exemple : *ŏs*, l'os, et *ôs* nominatif de *ōris*, la bouche ; *dŭx*, gén. *dŭcis* ; *lŭx*, gén. *lŭcis* ; *uŏx*, *uŏcis* ; *fraŭs*.

Les *mots disyllabiques* ont tous l'accent sur la première syllabe. Il est aigu si la première syllabe contient une voyelle brève. Exemple : *ĕrat*, *ĕrās*, *ĕrănt*, *tŭus*, *tŭae*, *pĕrdō*, *pĕrdĭt*. Il est circonflexe si la première syllabe contient une voyelle longue ou une diphtongue et quand la syllabe finale contient une voyelle brève ; il est aigu quand la syllabe finale contient une voyelle longue ou une diphtongue. Exemple :

nârrăt, *praëstăt*, *laŭdăt*, *fânum*, *mâtrem*, *ultă*.
nârrās, *praëstō*, *laŭdō*, *fânī*, *mâtrēs*, *ultae*.

Les *mots polysyllabiques* qui ont la syllabe pénultième longue ont l'accent sur la pénultième comme les disyllabes. Cet accent est circonflexe ou aigu suivant les mêmes règles que l'accent des disyllabes. Exemple :

enârrăt, *collaŭdăt*, *profânus*, *sinĭstrā*.
enârrās, *collaŭdō*, *profâni*, *sinĭstrae*, *narrâbŭnt*.

Les *mots polysyllabes* ayant la syllabe pénultième brève ont l'antépénultième aiguë. Exemple : *lĕgĕrĕ*, *lĕgĕrēs*, *scrĭbĕrēs*, *pĕrdĭdĭ*, *praëbŭĭt*, *praëbŭĭ*.

Il y a quelques exceptions à ces règles générales, mais elles sont si peu nombreuses qu'on peut ne pas en tenir compte dans un résumé de la question comme celui-ci. Qu'il nous suffise de dire qu'elles atteignent certains mots auxiliaires (relatifs, particules, conjonctions). Ainsi :

Une préposition suivie immédiatement de son régime ne porte pas d'accent : *post ĕum*, *in ŏre*, *circum litora*. D'ailleurs, dans la prononciation, ces deux mots n'en faisaient qu'un seul : *postĕum*, *inŏre*, *circumlitora*.

De plus, les enclitiques (*ne*, *ue*, *que*) attirent l'accent sur la finale précédente : *bĕlla*, mais *bellăque*.

D'après ces quelques règles d'accentuation, il est facile de voir que, pour accentuer un mot, il faut connaître sa quantité. Or, c'est la poésie qui nous renseigne sur la quantité des voyelles. Toutefois, quand la voyelle est suivie de deux consonnes, la poésie nous indique que la syllabe est longue par position, mais elle ne nous renseigne pas sur la quantité de la voyelle. Ainsi, pour savoir s'il faut accentuer *frăctus* ou *frāctus*, il faut savoir si la voyelle *a* est brève ou longue. C'est ce que la poésie n'indique pas, la syllabe étant longue en toute hypothèse (1).

La comparaison du grec et du latin, les grammairiens anciens, l'étude des langues romanes sont autant de sources où ont puisé les philologues pour déterminer la quantité des voyelles entravées.

Voici quelques indications qui aideront à trouver la quantité des voyelles suivies de deux consonnes :

1° Au nominatif de la troisième déclinaison, la voyelle a la même quantité qu'aux autres cas : *lūx* comme *lūcis*, *nĭx* comme *nĭuis*, *pĭx* comme *pĭcis*. On accentuera donc *lūx*, *nĭx*, *pĭx*, comme *lūcis*, *nĭuis*, *pĭcis*.

2° En latin archaïque, il y avait des voyelles longues suivies de *ss* : *mīssit*, *nīssus*. En latin classique, le groupe *ss* a été conservé après voyelle brève, dédoublé après voyelle longue. D'où la règle suivante : une voyelle suivie de *deux s* est brève. On accentuera donc *ĕsse*, *ŏssa*, *mĭssus*, *fŏssa*, *rŭssus*. Comparez d'ailleurs *ĕsse* avec *ĕs*, *ĕrit*, *ĕstis*, grec *este*; *ŏssa*, grec *ŏs-teon*, etc. Il faut cependant excepter les syncopes telles que *narrāsse*, *nōssem*, etc. La coexistence des formes

(1) Cf Havet : *Métrique*, p. 224.

Au contraire, toute voyelle est brève :

1° Devant *nt : narrănt, monebŭnt,* on accentuera donc *nârrant, monêbunt.*

2° Devant *rn, aetĕrnus, uetĕrnus, hestĕrnus,* on accentuera donc *aetérnus, uetérnus,* etc.

3° Les finales en *m* ont aussi toutes la voyelle brève. On accentuera donc *rĕm, aûrum, monêbam.*

(*A suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

UN SOUVENIR DE LA TOUR DE CUFFY

M. le docteur Subert me communique le récit manuscrit d'une excursion faite en 1855 à la tour de Cuffy, par M. l'abbé Boutillier et le peintre Tixier, ami de ce dernier.

M. Boutillier, à la recherche d'inscriptions gothiques, grimpa difficilement à travers les arbustes et les plantes poussés dans tous les recoins du donjon carré, dont tout un flanc s'est écroulé.

Il put atteindre cependant une galerie qui règne dans l'épaisseur du mur encore debout, et là, constata que, quelques années auparavant (1850), d'autres visiteurs avaient fait la même ascension, un poète, un numismate et un chien, car, en fait d'inscriptions, il trouva celles-ci :

Monk canis fidelis
Et venator ardens huc venit
Anno œtatis suæ 14.
Signé : Ferdinand BOMPOIS.

La terre tourne et nous apporte
Et le soleil et les amours.
Emparons-nous des plus beaux jours ;
La terre en tournant les emporte
Pour toujours.
Signé : Gustave MATHIEU.

Monk mourut à l'âge de quinze ans. Ferdinand Bompois et Gustave Mathieu sont morts, morts aussi Tixier et l'abbé Boutillier. La tour de Cuffy a conservé son aspect robuste et redoutable ; la terre tourne toujours. P. M.

LA PORTE DE PARIS A LA CHARITÉ

Une tentative des membres du bailliage pour s'emparer du pouvoir, contrairement aux privilèges de la ville, occasionna à La Charité, en 1759, de graves dissensions intestines. Les habitants se divisèrent en deux partis également acharnés l'un contre l'autre : les parents et amis des officiers de la justice soutenant leur entreprise, les autres luttant pour la conservation de leurs droits. De chaque côté, on apporta dans cette querelle une violence extrême. On ne saurait croire la quantité de lettres, mémoires, factums, libelles, dénonciations, protestations de toutes sortes adressés à ce sujet à l'intendant du Berry et au roi lui-même. Toutes les armes étaient bonnes contre les adversaires, on n'hésitait pas à recourir aux dénonciations les plus mensongères et aux attaques devant les tribunaux. Trois des quatre échevins furent destitués et remplacés directement par l'intendant sans qu'on voulût, dans l'état des esprits, faire procéder à une élection. Les anciens échevins, soutenus par la majorité de la population, firent une opposition telle à leurs successeurs et surent profiter avec tant d'adresse de toutes les circonstances, qu'ils parvinrent à leur rendre l'administration absolument impossible. Le receveur des deniers de la communauté fut également destitué ; il refusa de rendre ses comptes et de livrer ses registres. Le 13 mars 1760, les Charitois assistèrent à ce singulier spectacle : un sergent de l'hôtel de ville parcourut toutes les rues intimant l'ordre à tous les habitants d'avoir désormais à faire leurs versements entre les mains d'un nouveau receveur, qui venait d'être nommé ; il était suivi d'un commis de recette, qui, immédiatement après chaque lecture de cette ordonnance, faisait défense de s'y conformer et enjoignait de continuer de verser à l'ancien bureau. Pendant quelque temps deux receveurs se firent ainsi concurrence. L'ordre ne fut rétabli que par un arrêt du conseil du roi du 7 juillet 1760, donnant gain de cause complètement aux partisans des libertés de la ville.

Une des questions sur lesquelles les anciens échevins firent une forte opposition aux nouveaux fut celle de la porte de Paris. Cette porte était restée ce qu'elle avait été à l'époque des guerres de religion ; depuis longtemps on négligeait de la réparer, aussi tombait-elle, pour ainsi dire, en ruines. Au commencement de l'année 1759, le roi Louis XV

songea à entreprendre un voyage à Lyon. La Charité se trouvait sur le chemin qu'il devait parcourir. L'intendant se rendit dans cette ville afin de s'assurer par lui même si la route de Sa Majesté était « sûre et commode ». Il constata que la porte de Paris était « trop basse et trop étroite pour que le carrosse du Roy pût y passer avec une garde à cheval de chaque côté ». Ordre fut donc donné de la démolir, ce que d'ailleurs les habitants avaient déjà demandé plusieurs fois en vain. Les échevins firent marché avec un entrepreneur pour opérer cette démolition moyennant 200 livres. Mais lorsque les ouvriers de celui-ci se présentèrent, un matin, pour commencer cet ouvrage, ils trouvèrent occupés à cette besogne d'autres ouvriers que Duranger, un des anciens échevins, avait, sans aucun droit, embauchés à cet effet pour un prix plus élevé. Après quelques pourparlers plus ou moins aigres, les gens de l'entrepreneur furent obligés de se retirer, laissant les autres maîtres du terrain.

Les échevins se trouvèrent fort embarrassés ; leur autorité était violée ouvertement, et, d'autre part, l'entrepreneur les sommait d'avoir à exécuter le traité qu'ils avaient fait ensemble. Ils en écrivirent à l'intendant, qui se contenta de leur répondre que ce qui se passait était certes fâcheux et absolument illégal, mais que puisque, en somme, la démolition s'opérait, il fallait laisser faire pour ne pas augmenter l'agitation dans la ville, et payer le prix promis par Duranger ; en ce qui concernait l'entrepreneur qu'ils eussent à se débrouiller avec lui ; pour les consoler, il leur annonçait qu'il les autorisait à procéder seuls à la vente des matériaux.

Lorsqu'il fallut remplacer la porte, les difficultés recommencèrent. Il avait été décidé qu'à l'entrée de la ville on placerait « deux piliés en pierre de taille en l'ordre dorique de quinze pieds de hauteur non compris les piédestaux », et qui seraient surmontés de globes. Le plan adopté par les échevins et l'intendant provoqua de vives protestations ; on passa outre et le 3 mai on fit marché, moyennant la somme de 900 livres, avec Etienne Reymond, entrepreneur à Nevers, qui se chargea de faire venir deux sculpteurs, Jeannet et Bergeron, qui venaient de terminer l'évêché de Nevers et travaillaient aux réparations du chœur de la cathédrale de Bourges. Ces derniers, à la vue du plan, le déclarèrent inexécutable et convainquirent les échevins qu'il fallait « nécessairement substituer aux globes qui doivent être placés sur

les pilastres deux figures qui, dans une attitude convenable, présenteront des écussons », projet beaucoup plus coûteux, dont l'exécution exigeait 1.600 livres.

Comment orner les pilastres et les écussons ? Nouveaux embarras. On proposa d'y placer les armes du roi, celles de la ville, celles du cardinal de Bernis, prieur commendataire des Bénédictins, et en cette qualité « seigneur spirituel et temporel de la ville »; celles de Denis Dodart, intendant à Bourges; les échevins voulaient y faire graver leurs noms, la devise de La Charité, etc. Naturellement, chacune de ces propositions soulevait des observations et des protestations de la part des opposants. Ce que l'on refusait surtout d'admettre c'étaient les armes de de Bernis. On était au fort de la guerre de Sept Ans. A tort ou à raison, on considérait le cardinal comme responsable des désastres qu'elle entrainait. Un jour, Hotte, « notaire royal, vieillard plus que septuagénaire, mais d'un tempérament plus fougueux que le plus impétueux des adolescents, attaqua, en présence de dix ou douze personnes, le sieur Lesfilles, échevin, en lui demandant pourquoy il était assez hardy de placer les armes de de Bernis à l'entrée de la ville, que Bernis n'en était point seigneur, mais seulement le Roy. Le sieur Lesfilles ayant répondu, comme il devait, en faisant valoir les droits de Son Eminence, fut traitté de la manière la plus indigne et obligé de se retirer ».

Quand enfin, après une longue lutte, furent terminés les pilastres et leur ornementation, le receveur refusa de solder les mémoires des sculpteurs. Les malheureux échevins, menacés par les ouvriers d'être trainés devant les tribunaux pour être déclarés personnellement tenus de ce qui leur était dû, une fois de plus eurent recours à l'autorité de l'intendant. Il fallut un ordre formel pour décider, après un mois de tergiversations, le receveur à effectuer ce paiement.

Les administrateurs qui ont fait édifier, à l'entrée de La Charité, le monument que nous voyons encore émettaient la prétention de faire une construction « agréable et d'un goût délicat ». Ont-ils réussi ?

ED. DUMINY.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Jules PRAVIEUX : *Oh ! les hommes !* (Journal d'une vieille fille). — Paris, Plon-Nourrit, rue Garancière, 8. — 3 fr. 50.

Nos lecteurs connaissent la plume originale et fine de notre compatriote et collaborateur. Il s'est fait une marque bien personnelle dans la légion de nos romanciers. L'Académie française l'a couronné, attestant ainsi les qualités remarquables d'un talent que ce nouveau volume affirme encore : Journal d'une vieille fille qui observe avec finesse, voit avec perspicacité et conte avec esprit. Il n'y a pas une page du livre qui ne pétille de verve, d'ironie, non pas brutale, mais délicate et charmante. Que de scènes à citer ! que de mots à relever ! M. Pravieux, par sa « vieille fille », nous dit mille choses intéressantes sur les questions à l'ordre du jour : féminisme, éducation, amour et mariage, etc Les hommes n'y sont pas ménagés, les femmes n'y sont pas épargnées. Et on arrive à la dernière ligne de ce volume de 350 pages avec le regret d'avoir à le fermer si vite. Notons que l'ouvrage arrive à la troisième édition.

Nous trouvons un autre ton dans le nouveau roman de M. Louis Boulé :

Dos d'âne. (Scènes de la vie militaire au Tonkin). — Paris, Lemerre, passage Choiseul. — 3 fr. 50.

Notre compatriote et collaborateur a été, lui aussi, couronné par l'Académie, pour ce joli volume d'un sentiment si pur et si délicat : *Maman Claudie*. Nous remarquons dans les pages de son nouveau volume les mêmes qualités attrayantes et sérieuses. Il s'agit simplement du « journal » d'un sous-officier qui sert au Tonkin et qui fait passer sous nos yeux les scènes diverses de sa vie militaire, entrecoupées de rêveries qui rappellent son âme au doux pays natal du Nivernais. M. Boulé sait donner à ses portraits un relief puissant ; il a des trouvailles heureuses de descriptions en quelques lignes :

« Le fleuve, — vibrante et large coulée d'argent qu'égratigne avec des légèretés de mouettes envolées notre flottille, — magnifiquement se déroule . » — « La petite rivière Dounant qui, avant de se perdre dans la mer, rit là-bas, au pied des frênes du pays natal, en égayant onze vieux moulins heureux de battre encore de l'aile à les caresses... »

Il faut lire la tempête dans la montagne, l'assaut des singes au lever de l'aurore, la description de la demeure du chef Muong Van Kien. Tout cela est tracé de bonne et sûre main, et voilà un succès de plus pour notre compatriote.

Joséphine BÉGASSAT : *Les Hymnes de Bonté.* — Paris, Victor Havard, rue de l'Ancienne-Comédie, 18. — 2 fr.

Nos collaborateurs nous donnent ce mois-ci la joie d'avoir à louer en toute justice leurs nouvelles publications. Mlle Joséphine Bégassat s'élève, dans ce second recueil de poésies, à des hauteurs qu'elle n'avait pas encore atteintes, et son écriture est plus ferme. M. Lucien Jeny fait valoir, dans une excellente *préface*, les qualités de cette noble et spiritualiste poésie. L'œuvre se divise en trois parties : *le Temple, les Paroles sacrées, le Sacrifice.* L'auteur célèbre la grande et belle nature ; elle en traduit les voix, auxquelles se mêle la voix de son âme qui annonce et salue bientôt l'avènement de l'aède, porteur des paroles de bonté. — Mlle Bégassat adopte, mais sans préférence ni esprit exclusif, le vers *libéré*, que d'aucuns lui reprocheront ; elle sait du reste s'en servir avec beaucoup de discrétion.

Léon DUVAUCHEL : *Poèmes de Picardie.* — Paris, Maisonneuve, rue de Mézières, 6.

Cette œuvre posthume d'un de nos meilleurs poètes régionalistes vient d'être couronnée par l'Académie française et cette couronne, déposée sur une tombe récemment fermée, est la juste récompense du beau talent de Duvauchel. Auteur de romans hautement appréciés, dans lesquels il a retracé les scènes de la vie rustique de sa chère province, il consacre encore à la Picardie ces pièces de vers, émues et tout imprégnées du charme saisissant qui émane des choses sincères. Il aime, il fait aimer sa terre natale. Que nous avons besoin de poètes comme lui pour faire sentir aux jeunes générations, pressées de se « déraciner », tout ce qu'il y a de bon dans le terroir natal !

Yves BERTHOU : *Le pays qui parle.* — Paris, Lemerre. — 3 fr.

Et voici encore un bel et bon recueil de vers, consacrés, comme celui de Duvauchel, à la « petite patrie ». C'est *sa* Bretagne dont le poète interprète la voix. Le pays natal parle en effet par ses chemins, par ses fontaines, par ses pierres gigantesques, par ses chênes nains et par ses maisons. On peut dire que l'âme même du poète anime ces belles strophes :

Patrie armoricaine, ô mon pays étrange,
Il n'est que toi qu'on puisse aimer d'un tel amour.
Ta face, qui rayonne et la nuit et le jour,
A la grave beauté que rien d'humain ne change.

Les hautes pensées, les belles images abondent dans les poésies de ce recueil qui apporte un nouveau fleuron à la couronne poétique d'Yves Berthou.

Jules BOURRON : *A l'aube.* — Edition de la *Revue des Poètes*, rue de Verneuil, 15, Paris. — 2 fr.

La *Revue des Poètes*, qui s'est promptement classée au rang de nos meilleurs recueils périodiques, a publié déjà plusieurs volumes de poésies, dont nous avons entretenu nos lecteurs. Celui de M. Jules Bourron est d'un vrai poète, qui, dans le *rondel*, le *sonnet* ou la *ballade*, cisèle son œuvre avec un art égal. Nous pourrions citer, si l'espace ne nous était mesuré, bien des morceaux dignes de tout éloge. Nous avons lu son recueil avec plaisir et nous l'en complimentons en toute sincérité.

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, du nouveau recueil de Mme Eugénie Casanova. La presse lui fait très bon accueil. Voici comment l'apprécie *le Soleil* (21 avril) :

« Les lecteurs du *Petit Soleil* connaissent Mme Eugénie Casanova, dont ils ont l'occasion de lire assez fréquemment les vers charmants. Mme Eugénie Casanova vient de réunir ses poésies en un volume élégamment édité, qui a paru à la librairie Emile Lechevalier, 6, rue de Savoie, à Paris. Le titre est des plus modestes : *Heures de Poésie*, mais il renferme des œuvres délicieuses dont plusieurs ont paru dans notre supplément du dimanche.

» Nos lecteurs les retrouveront avec plaisir dans ce poétique recueil, véritable écrin de pièces idéales vibrantes, d'une inspiration si haute et si patriotique. Ces œuvres saines, si pleines de sentiments élevés, reposent des publications modernes, qui tendent surtout à détruire le sentiment de l'idéal dans les jeunes esprits.

» *Heures de Poésie* renferme près de 140 pièces de vers et deux ravissantes petites comédies en un acte : *Maison à vendre ou à louer*, et *Balafre d'amour*.

» Nous ne doutons pas que le nouveau volume de Mme E. Casanova ne soit apprécié de tous ceux qui aiment la véritable poésie et savent reconnaître l'élévation de la pensée et la correction de la forme. »

La *Revue des Poètes* ouvre son concours annuel de poésie. Date de clôture : 10 juillet. Genre et sujet libres. Pièce de cent vers au maximum, écrite au *recto*, non signée, portant une devise et accompagnée d'un pli fermé, contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le jury est composé d'un comité d'écrivains, parmi lesquels un membre de l'Académie française. — Envoyer manuscrits au directeur, rue Sainte-Beuve, 6, Paris.

Nous sommes heureux de terminer cette chronique en enregistrant un nouvel et brillant succès à l'actif d'un de nos collaborateurs : L'Académie française vient de décerner un de ses prix au général Hardy de Périni pour ses « Batailles françaises. »

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

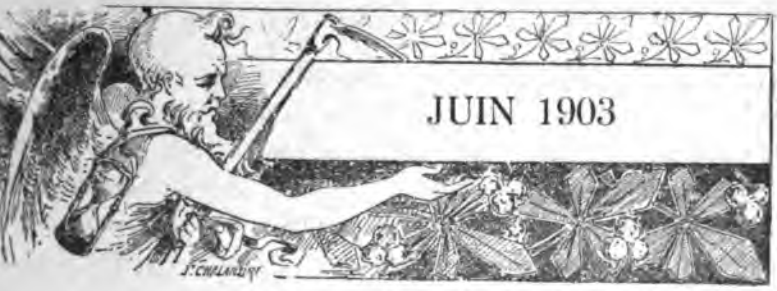

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

III

DÉLIVRÉ des quelques scrupules qui pouvaient le retenir, blessé par l'attitude intransigeante et revêche de son confrère, le docteur Bravières entreprit de saccager, de son mieux, la clientèle du docteur Fuchet. Le jeune médecin y mit du savoir-faire et de l'élégance. Il endit visite aux notables de Brenay-le-Long et fit irruption dans leur ympathie. Quelques mères de famille, je dis des plus cossues, flairant n gendre possible, célébrèrent l'aménité, les manières fines, la cience et l'habileté professionnelle du docteur Bravières : elles se écouvrirent des maladies imprévues pour donner au jeune homme un roit d'entrée dans leur maison. Ah ! c'est qu'il connaissait son malade aimable docteur et il savait par quelle voie on va droit à la confiance es populations rurales ! Il prescrivait des remèdes inconnus jusque-là Brenay et dont le nom bizarre sentait la science à plein nez. Ses rdonnances toujours longues, libellées dans une écriture trépidante savait prendre à l'ancienne médecine ce qu'il croyait y voir de on : l'écriture indéchiffrable) enchantaient l'imagination des malades nt par leur dimension, que par l'inatteudu de leurs prescriptions. omment ne pas guérir en absorbant des drogues qui, à en juger par nom, devaient être si compliquées et en suivant un régime de vie bien réglé par le docteur ? Toujours fin psychologue, le jeune édecin ne craignit pas de hausser le prix des consultations. Il vouit montrer par là qu'il estimait son savoir à sa vraie valeur. Il se

disait que les gens des campagnes, habitués à peser toute supériorité au poids de l'argent, aimaient d'autant plus [illegible] dans ses ordonnances et ses remèdes d'autant moins qu'ils les payaient dans leur bas de laine une plus forte somme. La chance voulut que le docteur Bravères [illegible] de ses malades, un pneumonique que tout Bernay condamnait déjà, guérit contre l'attente du jeune homme lui-même : il vint au produit et prit soin qu'on l'entendît. En un mois, la clientèle du docteur Fuchet avait diminué presque de moitié. Aussi, quelle tempête sous son crâne chauve ! Il restait sombre, taciturne, avec des crises d'emportement. Sa femme et sa fille n'osaient lui adresser la parole, tant elles redoutaient les débordements de mauvaise humeur. La situation ne pouvait se prolonger longtemps sans menacer gravement la paix de la maison et aussi, peut-être, l'équilibre intellectuel du vieux médecin. Il semblait poursuivi par une idée obsédante et quand il était seul dans son cabinet, on l'entendait qui parlait à haute voix, avec des éclats de colère : « Mon Dieu, qu'allons-nous devenir ? » regrettait Mme Fuchet, tandis que Françoise soupirait n'osant ouvrir un avis. La femme du médecin vivait en état de perplexité. Son imagination enfantait des projets qu'aussitôt elle reconnaissait pour chimériques. Instinctivement, elle cherchait « la solution ». Un jour, elle s'écria avec une vigueur : « J'ai trouvé ! » Si elle ne dit pas « Eureka », c'est qu'elle ne savait pas le grec.

Le projet de Mme Fuchet était ridicule, téméraire même, mais elle se sentait la force de vaincre les obstacles qui pourraient en entraver l'exécution : « Puisqu'il le faut ! » se disait-elle. Cette formule avait le don de chasser, chez Mme Fuchet, les hésitations et de faire évanouir les scrupules. C'est qu'elle avait bien quelques inquiétudes de conscience ! Il ne s'agissait rien moins que d'ourdir un complot contre son époux. La « solution » trouvée par Mme Fuchet était celle-ci : « Françoise épouserait le docteur Bravères, son mari prendrait sa retraite. La clientèle irait de droit au gendre, et dont le vieux médecin ne songerait pas à se plaindre, puisqu'il aimait sa fille jusqu'à l'adoration. Ainsi, Françoise, le jour de ses noces, apporterait à ses parents le bonheur et la paix, dans les plis de sa robe blanche ». Mme Fuchet ne voulait pourtant pas se leurrer de trop beaux rêves : quelques nuages venaient obscurcir la sérénité de son espoir. Elle prévoyait des difficultés, quelques-unes considérables. Il y avait, tout d'abord, le doc-

eur Fuchet lui-même. Il s'opposerait à ce mariage de toute l'énergie e son ressentiment. Elle croyait entendre les exclamations indignées e son mari quand elle lui aurait fait connaître son rêve. Rien que d'y enser, elle se sentait tout émue et comme terrifiée, mais elle répétait vec une conviction grandissante : « Puisqu'il le faut ! puisqu'il le ut ! » Mme Fuchet était d'autant moins rassurée que son mari avait son » candidat : il n'était autre que Me Lebalot, le jeune notaire de renay-le-Long. Loin de le décourager, le docteur Fuchet ne négligeait ien pour enhardir cet officier ministériel. Depuis l'arrivée de son oncurrent, le père de Françoise déclarait que la médecine était une profession perdue », et que jamais il n'agréerait pour gendre un médecin. Aussi, toutes ses complaisances étaient-elles pour Me Lebaot : le notaire n'avait qu'à parler, il était exaucé d'avance.

Mme Fuchet ne se dissimulait pas qu'il y avait là de gros obstacles, nais elle ne désespérait pas de les écarter, à force d'habileté, de ténaité. Elle ne se préoccupait point de savoir si l'union qu'elle projetait urait l'agrément de sa fille : elle avait quelques bonnes raisons de roire que le docteur Bravières ne déplaisait pas à Françoise. Mme Fuhet, que son mari n'avait pas convertie à ses préventions, avouait, ans se faire prier, que sa fille avait « très bon goût », et comme elle omprenait qu'elle s'intéressât au docteur Bravières, plus qu'à Me Lebaot, le type trop accompli du trop parfait notaire ! Plusieurs fois, elle vait surpris Françoise qui soulevait discrètement le rideau de la enêtre, quand la voiture du docteur Bravières passait dans la rue. Oui, a fille en était venue à reconnaître le roulement de la victoria ! Selon Mme Fuchet, pour arriver à cette subtilité d'ouïe, il fallait « l'oreille du œur ». Restait un grave problème : les deux jeunes gens ne se onnaissaient point, mais cette difficulté paraissait à Mme Fuchet ndigne d'être prise au sérieux. Elle se disait qu'il n'était point impossible de fournir au docteur Bravières l'occasion de voir, d'admirer et 'aimer Françoise. Elle voulait se convaincre que le jeune médecin omberait amoureux de sa fille, dès qu'il la connaîtrait. Si on s'accorait, dans tout Brenay, à déclarer Françoise jolie et séduisante, peronne assurément n'était plus portée à le croire que Mme Fuchet. Il ne aut point trop se hâter de blâmer cette mère. Avec son fin profil, 'ovale délicat et le frais coloris de son visage, le charme qui émanait e toute sa personne, Françoise devait enchanter le premier regard

d'un jeune homme [illegible] de son père, grand, robuste, [illegible] plaignait [illegible] que plus sa grâce [illegible] un peu [illegible] un peu massive. Aussi [illegible] : « [illegible] sa femme il [illegible] quelques jours [illegible] »

[illegible] JULES PRAVIEUX.

LE REFLET D'UN MIRAGE

[illegible]

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE LA LOIRE

16 décembre. — Le 16, la 1re division est remplacée à Vierzon par a seconde et nous reprenons la route de Mehun. Une ordonnance ministérielle prescrivait de cantonner les troupes toutes les fois que es circonstances le permettaient. En conséquence, le 12e mobiles est antonné au château de Beauvoir près Mehun, et dans les fermes environnantes ; les autres troupes de la division occupent les villages voiins dans un rayon de trois lieues au plus.

17-18 décembre. — Les journées du 17 et du 18 furent passées à Beauvoir et employées à la réorganisation des cadres des sous-officiers. L'ordre du jour nous apprit les nominations de MM. Farcy et Paul Tiersonnier au commandement des 2e et 3e bataillons, en remplacement du commandant de Savigny passé aux éclaireurs à cheval, et du commandant de Veyny nommé lieutenant-colonel.

Le dimanche 18, une messe militaire fut célébrée, par notre aumônier, levant le château de Beauvoir ; le régiment tout entier y assistait en rmes.

19 décembre. — Le 19, des ordres furent donnés à toute l'armée pour n mouvement tournant par Bourges, La Charité, Cosne et Montargis. es étapes et la direction de chaque corps étaient fixées d'avance et, ans l'espace de six jours, l'armée tout entière devait se trouver portée ur le flanc gauche de l'armée prussienne. Le 19 au soir, le régiment ouche donc devant Bourges, entre La Chapelle-Saint-Ursin et le canal, un kilomètre à peine de son ancien campement ; le temps se maintient rès doux.

20 décembre. — Le 20, séjour devant Bourges ; l'idée d'un mouvement ur Montargis est abandonnée. Les 18e et 20e corps sont dirigés sur hagny ; le 38e de ligne et le régiment d'infanterie de marine sont étachés de la brigade ; ils doivent former la réserve générale de armée d'expédition et être placés sous les ordres du capitaine de aisseau Pallu de la Barrière, nommé général au titre auxiliaire.

Le but de l'expédition est encore inconnu ; on parle cependant d'un

mouvement sur l'Est destiné à couper les communications de l'ennemi. Le 15e corps conserve provisoirement ses positions devant Bourges.

21 décembre. — Dans la nuit du 20 au 21 décembre la température s'abaissa subitement, beaucoup d'hommes eurent les pieds gelés sous leur tente; les malades furent nombreux : ils augmentèrent encore le lendemain 22.

23 décembre. — Le 23, l'état sanitaire devenait de plus en plus mauvais. On mit le régiment en mouvement et on le dirigea, par petites étapes, dans la direction de Vierzon où il devait trouver des cantonnements chauds. Le 23 on coucha à Marmagne; le 24 à Chaumeray, près de Mehun-sur-Yèvre.

25 décembre. — Le 25 au soir nous arrivons à Vierzon Village, où des cantonnements fort convenables étaient préparés pour nous, soit aux forges, soit dans les faubourgs et villages environnants. La 2e brigade occupa Vierzon-Ville et les positions en avant que nous avions la semaine précédente; la légion bretonne fit exception. Le matin était placée dans la forêt en extrême avant-garde.

26, 27, 28, 29 et 30 décembre. — Les journées des 26, 27, 28, 29 et 30 décembre furent passées dans les cantonnements de Vierzon. Malgré le froid et la neige, les hommes furent exercés tous les jours; ils reçurent des pantalons neufs et quelques vêtements. Il était grand temps, car les vêtements qui les portaient depuis le commencement de la campagne tombaient en lambeaux. Malheureusement, les souliers manquaient, beaucoup d'hommes étaient chaussés en sabots. Le capitaine Grandjean fut envoyé en Nivernais avec mission de rapporter tout ce qu'il pourrait trouver de chaussures dans les petites villes de Prémery, Corbigny et les villages environnants.

31 décembre. — Le 31, pour ne pas laisser les hommes dans l'inaction, on fit changer les cantonnements; les 1er et 2e bataillons furent placés à Vignoux-sur-Barangeon avec de la brigade les détachés au village de Lunery.

1er, 2 et 3 janvier. — Les journées des 1er et 2 janvier furent passées à Vignoux-sur-Barangeon; le 3 au matin, l'ordre de rejoindre à Vierzon les 1er et 2e bataillons et le 3e bataillon à Mehun pour le che-

Le capitaine Grandjean nous rapporte dans l'Est 4 ou une centaine de paires de chaussures [illegible]

min de fer le lendemain 4. Le 15e corps était dirigé sur l'Est où il devait rejoindre l'armée expéditionnaire. Cette armée, composée des 15e, 18e, 20e et 24e corps, était sous les ordres du général Bourbaki.

Le 15e corps était commandé par le général Martineau des Chesnez, la 1re division par le général Durrieu ; le général de Colomb avait été appelé à l'armée de l'Ouest. La 1re brigade, dont nous faisions partie, restait sous les ordres du général Minot.

(A suivre). X.

ŒILLET DES ALPES

Frêle tige à la fleur tendre comme une aurore
Que l'âpre vent balance au revers du talus,
Sylphe rose exilé, passager météore,
Charmante étoile enfin des rochers noirs et nus,

Souvent, en regardant l'éclat pur de tes lèvres,
Que nul insecte lent ne vient même effleurer,
J'ai cru saisir le sens de tes mystiques fièvres ;
A l'aube j'entendis ta bouche murmurer :

« Vous qui vous agitez au sein d'une ombre intense,
» Et dont l'éclat plaintif de vos humaines voix
» Vient à peine effleurer dans l'éternel silence
» Le torse de granit qu'étreignent les chamois,

» Pauvres être pâlis qu'emporte la tourmente,
» Créatures qu'un vent pousse au noir tourbillon,
» Vous semblez ignorer la voûte étincelante
» Qui par les soirs d'amour m'éblouit de rayons.

» N'écoutez-vous jamais les concerts séraphiques ?
» Ne voyez-vous parfois la fougère songer
» Quand sur le front ridé des rocs hiératiques
» D'invisibles esprits prennent leur vol léger ?

» Quand le manteau berceur des grandes ombres grises
» Sur la montagne étend ses pans, et que la nuit
» Dérobe aux yeux mortels les larmes des cytises,
» Pensez-vous même à voir l'Immensité qui luit ?

» Non. Les regards perdus aux profondeurs du gouffre,
» Le cœur souvent rempli d'amertume et de fiel,
» Vous ne songez à Dieu qu'en lui criant : Je souffre !
» Et vos gémissements, seuls, montent vers le ciel.

» Pourtant tout prie, et tout dans l'univers adore !
» Sur l'herbe des sommets, le cœur plein de rayons,
» Le pasteur s'agenouille à l'angelus d'aurore...
» Et cette âme de roi vibre sous ces haillons ».

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

(Extrait, inédit, des *Edelweiss*, en préparation).

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*

Il y a là une confusion certaine de noms : Cassier signe son premier acte à Saint-Maurice-lès-Saint-Saulge, le 1er janvier 1747 ; sa dernière signature est du 26 novembre 1749 ; il est remplacé par J.-B. Goy. Or, Goy, le 24 décembre 1749, signe à Saint-Sulpice, pour un baptême d'un enfant Fauquier. Il se dit « pourvu de la cure de Saint-Benin-des-Champs ».

Saint-Maurice était une petite paroisse comptant vingt-sept feux ; le décimateur principal était le prieur de Saint-Saulge ; le curé jouissait d'un revenu de 318 livres. Nous venons de nommer J.-B. Goy. Il faut retenir ce nom, parce que Cassier, qui a connu Goy au séminaire, a la plus grande affection pour lui, et que cet ami le paie de retour. Si l'on en juge par une mention honorable pour Goy, placée à la date de sa mort sur le registre de paroisse du lieu de son inhumation, car un tel témoignage en langage discret de registre paroissial en dit long, Goy était un vrai pasteur dont l'amitié est garante du mérite de ceux qu'il en jugea dignes (1).

L'abbé Cassier ne demeura pas longtemps à Saint-Maurice. Le 20 janvier 1750, par devant Frébault, notaire à Saint-Sulpice-le-Châtel, est passé acte de prise de possession de la cure de Saint-Sulpice, par Cassier, ci-devant curé de Saint-Maurice-lès-Saint-Saulge.

Cassier, dont les provisions à lui données par l'évêque de Nevers sont datées du 29 novembre 1749, jour de l'enterrement de Dronerau, son prédécesseur, arriva dans la nouvelle paroisse pour les fêtes de Noël. Il prit possession du prieuré simple de Saint Sulpice, ordre de Cluny, le 3 février 1750. Gounot, conseiller, notaire du roi et apostolique, se transporte devant la porte principale, à la requête de messire J.-F. Cassier et de Pierre-Achille Rondeau, conseiller, notaire du roi, à Nevers, pour dresser procès-verbal de la prise de possession ; Rondeau, dresse procès-verbal des réparations à faire, retire lettres, titres et papiers concernant Pierre Antoine de Roquelaure de Poupignan, prêtre et chanoine de l'église collégiale de Saint Flour, y

(1) J.-B. Goy, né à Donay, archiprêtre des Arrognes, mort à l'âge de soixante-quatre ans, le 23 août 1787 [illegible] Saint-Benin-des-Champs, à Saint-Maurice, [illegible] de Lucy, curé [illegible] de Saint-Martin-de-Lucy [illegible] de Saint-Jean-[illegible]rognes (1750).

meurant, le tout, en présence de J.-B. Perraudin, curé d'Azy, chiprêtre des Amognes, et de Fr. Moisy, procureur au bailliage de evers. De Roquelaure tenait ses provisions de Dominique de la ochefoucauld, archevêque d'Albi, prieur commendataire du prieuré La Charité, en cette qualité collateur, de plein droit du prieuré Saint-Sulpice.

Saint-Sulpice est un gentil petit village des Amognes (Saint-Spire), ont le nom revient sans cesse dans les pièces de Cassier. La paroisse, la collation du prieur du lieu, avait été, d'après M. de Soultrait, igée en 1264. Le seigneur était la dame des Bordes, patron de la aroisse. Cette paroisse comptait quatre-vingt-dix-sept feux. Le budget es recettes du curé de Saint-Sulpice prévu par Cassier, à son arrivée ans la cure, se compose des articles suivants : casuel, 300 liv. ; foin,) liv. ; vigne, 30 liv. ; dîmes, 150 liv. ; suppl., 50 liv. ; blé, 150 liv. ; rrier, 40 liv. ; en tout, 770 liv. Cette addition motivée se trouve crite de la main de Cassier, au dos du registre des baptêmes de 1749. e casuel n'est porté (évaluation du temporel de 1763), dans l'opuscule titulé *Portion congrue*, de l'abbé Deby, qu'à 30 liv. Les décimateurs taient le prieur de Saint-Sulpice, le prieur de Saint-Etienne de Nevers, seigneur de Sury (dîme inféodée), le chapitre de Nevers, le seigneur e Cigogne (1).

Nous sommes dans la région nivernaise appelée les Amognes. arfois les paysages ont plus changé que les types des habitants. On a emarqué, en effet, que si, par la variété moderne des cultures et par uite de transformations résultant de l'exécution de travaux publics, aspect d'un pays s'est modifié, les modèles des peintres ou sculpteurs ocaux étaient tels, il y a des siècles, que ceux que vous feriez poser ujourd'hui devant vous. Les Amognes, en tant que paysage, ont peu hangé, les types des habitants encore moins. Rien, cependant, n'a été onservé de l'ancien costume du paysan des Amognes (2). Les Amognes, u renom de bonne fertilité, sont belles de toutes les teintes de

(1) J'ai sous les yeux des quittances (toutes sur une même feuille) de curés ayant cette époque occupé successivement la cure de Saint-Sulpice. Cassier en a signé inq ; il reçoit les directes suivantes de Mme Marandat, veuve Faulquier : un peu e froment et plusieurs poules.

(2) Les curieux trouveront, à la bibliothèque de Nevers, l'*Album du Nivernais*, rné de dessins hors texte qui n'ont pas été reproduits dans l'album livré au public. es dessins représentent les costumes du pays des Amognes et une vue ancienne e l'église de Saint-Sulpice.

verdure, mais sans trop grande verdure, il est vraiment pittoresque. C'est une succession de vallées aux rampes boisées; au fond s'étendent de vastes prairies, sur le sommet de grands champs; les cours d'eau, rares et peu profonds, n'apparaissent qu'à l'instant même où ils sont les maîtres : rien qui prolonge le paysage. Ce n'est ni triste ni gai : un calme perpétuel règne, maintenant plus profond encore que au temps de Cassier, car les petites forges ont disparu, ainsi que les moulins. « La contrée des Ancognes est remplie de forges et de fourneaux. Essaie Cassier : elle est plus propre à donner des compagnons à Vulcain, qu'à faire des élèves à Apollon. » Lettre en réponse à M. l'abbé D..., chanoine à Autun.

Aujourd'hui, c'est un pays exclusivement voué aux travaux de l'agriculture. Quelques tas de laitier de distance en distance, comme de grosses fourmilières abandonnées, rappellent seuls l'activité du temps où les coups de marteaux de chaque forge se répondaient de Sauvage jusqu'à Impuy. Les habitants sont généralement grands et respirent la santé. Ils ont les façons lentes en harmonie avec la tranquillité du paysage.

Un curé du tempérament de l'abbé Goy pouvait s'accommoder de ce milieu : il n'en pouvait être de même de Cassier, dont l'esprit alerte, les goûts littéraires et la vivacité de caractère étaient bien tout le contraire des goûts et du tempérament des gens qui l'entouraient.

Les vers de Cassier et ses notes portent la trace de ses ennuis paroissiaux (1), à maintes reprises, il se plaint des *lourdauds* que sont ses paroissiens, des *gardes*, qui sont les *ennemis*, dit-il, des curés, et d'une sévérité exagérée envers les délinquants. Il s'exaspère quand il faut aller pourvoir *à la levée d'une bonne lime, au battage d'une vaste grange, à la recherche d'une vieille limite* ...

Voici des documents qui renseigneront suffisamment le lecteur.

C'est d'abord un procès-verbal des habitants de Saint-Sulpice, du 10 octobre 1756, dressé par Frébault, notaire audit lieu. Cassier faisait une réclamation au sujet d'un pignon de la maison curiale, lequel penchait considérablement et menaçait ruine, ce qui entraînerait

(1) « Je plains, disait Voltaire, le sort d'un curé de campagne obligé de disputer une gerbe de blé à son malheureux paroissien, de plaider contre lui, d'exiger la dîme des pois et des lentilles, de consumer sa misérable vie en querelles continuelles ... » Citation de Lunel, *Les oraques de la France contemporaine*, p. 95.

infailliblement la chute de la charpente déjà considérablement inclinée et la ruine d'un bâtiment dépendant de la cure. Des habitants, les uns refusent de s'assembler, les autres s'en vont en déclarant que le pignon durerait plus qu'eux.

Or, l'événement ne devait pas justifier leur confiance, car, d'après le registre paroissial tenu par l'abbé Prioul, Ch. Follereau, deuxième successeur de Cassier, quitta Saint-Sulpice parce que le presbytère, alors une vraie masure, n'était plus habitable.

J.-B. Longbois, successeur de Follereau, écrit en 1767 sur le registre de catholicité : « Les rats ont mangé le registre, le curé étant en 1767 logé dans un nid *à rats* où il a vécu trois ans ». En 1771, une nouvelle note de Longbois nous apprend que trois actes du registre ont beaucoup souffert, le registre, dans la baraque où le curé était logé, ayant été inondé par la pluie pendant la nuit.

Cependant, le 28 septembre 1766, Longbois avait réclamé au sujet de cet état de choses, mais essuyé un refus de la part des habitants. L'acte dressé, à cette occasion, par Frébault, notaire, dit qu'en vain le syndic expose aux habitants que le sieur Longbois ne peut loger dans la cure sans courir les risques d'être enseveli sous les ruines de la maison, et que les réparations à y faire deviennent de plus en plus urgentes et considérables.

Seuls trois habitants déclarent qu'il est indispensable que le sieur Longbois, leur pasteur, ait un logement dans le bourg, si l'on ne préfère lui payer une somme d'argent pour lui tenir lieu de logement jusqu'à ce que la maison curiale soit habitable.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

LES VIEUX SOUVENIRS

A mon frère.

Pourquoi, vieux souvenirs, accourez vous en foule ?
Est-ce pour consoler ?
Ou bien le vent d'hiver, la tempête, la houle
Vont-ils vous soulever?

C'est un livre jauni, « Semaine de Famille »,
De vieille livraison,... d'il y a bien longtemps ;
Le texte est tout usé, comme la jeune fille,
Qui le tient dans sa main, les cheveux grisonnants.

C'est un vieux bracelet, d'un pauvre coquillage
Dans un réseau perlé, sans or et sans valeur ;
Qui donc me l'envoyait, près de l'Aéropage,...
Pour fêter dix-sept ans..., épinglé d'une fleur ?

Puis, dans tous les recoins, c'est d'Alger une plume,
Un ruban d'Allemagne, un peigne égyptien ;
Près de « mon vieux journal », voici la vieille plume
Qui redisait merci pour un coffret ancien.

C'est une lettre aussi, la date est plus récente,
Les mots sont effacés, je lis comme je peux ;
J'y déchiffre pourtant : « Pourquoi rester absente,
» Pourquoi pleurer si loin, puisque nous sommes deux ? »

Et c'est, depuis trente ans, le même signataire,
Les ressorts de son cœur ne se sont pas rouillés ;
Je veux l'écrire ici, c'est le nom de mon frère ..
Mais, tremblants sont mes doigts et mes yeux tout mouillés.

Restez, vieux souvenirs, accourez tous en foule,
Restez pour consoler,
Puisque le vent d'hiver, la tempête, la houle
N'ont rien fait envoler.

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

LES SALONS DE 1903.

Société nationale des Beaux-Arts.

PEINTURE

Nos peintres nivernais désertent peu à peu leur beau pays aux paysages si séduisants, aux gras pâturages, pour la Bretagne aux terres arides. Il est vrai que ce sont des peintres d'intérieur. Serait-ce donc, alors, car la campagne morvandelle a conservé son charme captivant, serait-ce donc que ses chaumes, ses intérieurs, n'ont plus rien de leur originalité ambiante, ce qui constitue l'atmosphère caractéristique du terroir : la maison traditionnelle, le meuble en rapport avec le milieu, les coutumes familiales ?

En Bretagne, ce caractère subsiste encore : il parle à l'œil artiste qui en garde la vision. M. Ch. Pelecier en rend bien la physionomie intime, le décor dans sa couleur propre, sa rustique harmonie. Dans son tableau *Sous la cheminée*, vue si complète de l'intérieur breton, toutes les qualités d'observation et de rendu de son talent si fin, s'y trouvent réunis. Et encore dans ces petites scènes, coins de mœurs : *Premiers pas*, la *Toilette avant l'école*. Je ne puis mieux montrer la valeur de l'artiste que par cette anecdote : J'étais devant son exposition, lorsqu'un visiteur, qui s'en était approché en même temps que moi , me demanda, me voyant un livret : « Ce sont bien là des intérieurs de Plougastel ». Alors, sur ma réponse affirmative, il ajouta : « Je ne pouvais m'y tromper », et, désignant le cinquième tableau intitulé *Scène d'intérieur :* « Tenez, cette femme, qui, près du lit, tend une tasse, soigne d'ordinaire les malades à Plougastel-Daoulas. Et la petite qui se tient derrière elle, un panier à la main, c'est sa fille. Oh ! je les connais bien ». L'œuvre dans sa vérité d'expression avait parlé au visiteur.

C'est encore un intérieur breton, modeste et pauvre, que nous montre M. Henri du Verne dans *Chez le vieux marin*. Le rude terre-neuvien, trop vieux pour reprendre la mer, mais fidèle à son cher souvenir, travaille maintenant à pénétrer de son amour brûlant le cœur de ses petits-enfants en leur construisant de minuscules bateaux à voiles, témoin celui qu'il tient dans sa main tremblante et que son regard ému contemple satisfait. Œuvre sobre et étudiée.

DESSINS

Les trois pastels de M. H. MARANDAT, d'une même tonalité, sont d'un relief saisissant. Ce sont des vues prises la nuit, où l'ombre et la lumière tranchent fortement. Dans *Sombres pensées*, le sujet est quelque peu mélodramatique. Mais que de réalisme dans *le Fiacre*, avec son cheval étique et éreinté, la tête basse, les jambes veules, traînant péniblement, par la rue solitaire, la vieille guimbarde sur le siège de laquelle somnole le cocher, et qu'éclaire d'une lueur falote la lumière de la lanterne en opposition avec la clarté jaune et triste du bec de gaz. Même impression mélancolique dans cet autre paysage de nuit, *les Gueux*. Assis sur un banc d'un boulevard extérieur, où ils attendent le lever du jour, ils épanchent dans des causeries hachées leurs douleurs, rappelant leur misérable vie, maudissant la société, et prennent un repos relatif, toujours à l'éveil de la police qui les guette. Pauvres vagabonds, victimes de leurs vices ou du monde et qu'attend la justice trop souvent cruelle au malheur.

En passant, signalons une aquarelle de M. JULES RAPEAU, des roses aux couleurs franches et vives.

SCULPTURE

Comme les années précédentes, M. JEAN BAFFIER expose une suite de pièces de son grand service de table qui sera bientôt complet et formera alors un ensemble d'une donnée d'art très haute, « noblement conçu et ordonné d'après l'observation de la nature, des choses et des êtres du pays celto-franc », — service qui, comme nous le disions l'an dernier, ferait grand effet sur la table d'un banquet d'une corporation soucieuse de sa dignité et de ses droits, libre et fière, gloire d'une démocratie puissante. Il pourrait encore orner l'un de ces plantureux repas de rendez-vous de chasse, où prennent part, non des décimeurs de gibier, mais de véritables chasseurs ne poursuivant la bête que pour lutter de hardiesse et de force avec elle, habiles à surmonter le danger et s'enivrant des émotions qu'une telle chasse procure.

Ce que respire les œuvres de l'artiste, c'est la santé. Elles sont puissantes, robustes. Elles ont une assise solide qui défie le temps et font contraste avec les miévreries qui l'entourent et que l'on n'ose toucher de peur de les briser.

Voici d'abord le morceau principal : La *Soupière familiale avec plat à viande portée par six bouchers ou cuisiniers formant cariatides*, et encadrée par un candélabre double. Ce candélabre nous le retrouvons dans une autre partie du Salon, non plus en plâtre, mais en cuivre ciselé et poli avec la collaboration de M. Eugène Joret. A côté, dans une vitrine, il expose encore une *Paire de chandeliers* en cuivre et un *Cruchon à eau-de-vie*, en étain, d'une jolie forme. La ciselure en est de notre ami, l'artiste nivernais, M. France Briffault, le dévoué collaborateur du maître, dont nous sommes heureux d'avoir à citer le nom.

Enfin, le *Gas Bernard*, un buste d'enfant que l'artiste a modelé avec amour. Il a, d'ailleurs, figuré à l'Exposition du « Groupe d'émulation artistique » de Nevers.

M. Maurice Perrat, l'excellent sculpteur animalier, reste le soucieux observateur de la nature animale, dont l'œuvre est toujours vécue. Il expose trois bronzes, un *tigre*, une *panthère*, un *lapin*, qu'il a fondus lui-même à cire perdue.

Les deux dernières pièces sont particulièrement intéressantes.

Société des Artistes français.

PEINTURE

De M. Urbain Bourgeois un très expressif *portrait de Mlle E. Saint-A.*

Le peintre militaire Henri Chartier, dans *Au Sabre* (14 octobre 1806), évoque encore un épisode dramatique des grandes guerres du Premier Empire, auxquelles il a déjà consacré tant de tableaux brossés d'un pinceau vigoureux et qui semble trempé dans la poudre. Au plus fort de la mémorable bataille d'Iéna, deux soldats, un Français et un Prussien, dressés sur leurs chevaux, qui se cabrent au contact, sabres levés, ardents à la lutte, se disputent la possession du drapeau.

M. Pierre Garcement avec son envoi ajoute deux nouveaux tableaux à sa belle série de paysages nivernais, d'une facture toujours si harmonieuse. *Au Soleil*, ce sont de belles vaches charolaises-nivernaises, se reposant dans le pré, à la fin de la journée, alors que l'ombre commence à l'envahir et que derrière la haie, à l'horizon, le soleil se couche dans un ciel de pourpre. *Dans les Palu-*

rages, c'est, derrière la fermière rentrant sous la chaume, poules et coqs picorant l'herbe haute, baigné d'une lumière adoucie, reposante.

Comme ses compatriotes de la Nationale, Mme GARNOT-BEAUPÈRE expose un *Intérieur breton*, qui est une bonne étude, d'une belle couleur, où le soleil, entrant par la fenêtre largement ouverte, répand sa chaude clarté.

La *Sainte Famille*, de M. AUGUSTE MATISSE, est traitée dans la donnée des primitifs. La Vierge, vêtue de riches étoffes, l'Enfant Jésus dans ses bras, sommeille couchée sur de moelleux coussins, pendant que fleurs aux vives couleurs, oiseaux rares aux brillants plumages, anges roses forment autour du groupe une radieuse auréole. Mais il semble, par la tonalité dominante, que le vernis du temps ait déjà enveloppé l'œuvre d'une patine légèrement ivoirine. Avec son cadre gothique à l'ogive dorée, ce tableau paraît destiné à prendre place dans une demeure mondaine, au-dessus d'un prié-Dieu sculpté par un ouvrier d'art.

Et puisque je parle de M. Matisse, je note avoir vu de lui, au Salon des indépendants, une suite de marines d'une chaude coloration.

De M. LÉON MINOT, *Portrait de l'auteur*. L'artiste s'est peint sur un fond d'ombre, la figure ressortant en relief comme modelée en pleine pâte.

Avec *Les Gravilleaux à Château-Chinon*, M. EDOUARD PAIL nous transporte dans ce merveilleux Morvan aux aspects grandioses, à la nature si tourmentée, si profondément ravinée. Le peintre s'y retrouve avec ses qualités et la facture spéciale de sa peinture qui s'embrume parfois d'une vapeur mauve.

DESSINS

De Mme GAUDRY-CHARONNAT, *une miniature*, portrait.

Avec ses pastels, M. AUGUSTE MATISSE quitte le domaine religieux. *Etoiles doubles*, c'est un homme soutenant une femme dans l'espace et traversant l'infini de la nuit. J'y préfère *Heure dorée* : trois femmes nues baignées de la lumière d'un soleil aux reflets d'or jaune.

SCULPTURE

Le groupe marbre de M. EMILE BOISSEAU est moins important que celui de l'an dernier, mais il est d'une exécution aussi fine. L'ar-

liste charme les amateurs avec des scènes où l'enfance met sa grâce naïve. Les *Deux minets* ne sont pas deux chats comme on pourrait le croire. A vrai dire, l'un a droit à ce titre, mais son compagnon ne l'est qu'au figuré. C'est en effet un bel enfant qui, les bras étendus, semble vouloir saisir de ses mains potelées l'animal félin qui ronronne à ses pieds.

M. Alix Marquet ne nous avait pas habitué à un si grand effort que celui de cette année. C'est un morceau d'une réelle importance que celui qu'il expose, et il marque une étape dans sa carrière d'artiste. Symbole d'une idée plutôt qu'étude vécue de la vie courante, que cette statue qu'il a intitulée *Fin de labeur*. Cette figure vénérable, — au grand front chauve, à la longue barbe, au masque creusé mais est empreint d'une certaine noblesse, — tombée au bout de sa course sur la route de la vie au sol raviné, ce n'est pas, malgré la pioche qu'il a encore sur l'épaule, le travailleur des champs ou l'ouvrier de la ville. La tête est plutôt d'un philosophe ou d'un intellectuel, ou de l'un de ces pionniers d'une idée morale qui s'en vont dans les terres brûlantes de l'Afrique prêcher l'exemple par la parole et par le labeur humain et meurent à la peine. Œuvre soignée, étudiée, d'une grande souplesse de modelé, et qui a valu à son auteur une seconde médaille et une bourse de voyage.

Lassitude, buste du même artiste, aurait pu être intitulé aussi appréhension du lendemain, car il y a aussi de l'inquiétude dans cette figure.

C'est un groupe d'un beau travail que *Deux amis*, plâtre patiné, de M. Charles Paillet. Il est vivant, bien disposé, d'une belle ordonnance sculpturale. L'un des deux amis est un singe cynocéphale qui cherche les puces de son camarade le chien qu'il a entre ses jambes, les yeux clos.

ART DÉCORATIF

Les fers forgés de M. Léon Minot sont en progrès sur ceux de l'an dernier : le travail est d'un faire plus large. Le motif initial des *trois objets d'art* qu'il expose (une lampe électrique et deux pendants ornementaux) est la rose. En bouton ou épanouie, elle est d'un beau dessin.

GRAVURE

A regarder la lithographie de M. Joseph Jeannet, on croirait voir un Carrière. Les trois jolies têtes d'enfant d'une expression si juste,

qui se penchent sur *le livre d'images*, sont estompées de même. On dirait un fusain reporté sur la pierre.

Les gravures de M. PIERRE MAUD, deux vues de Hérisson, le matin et par un soir d'orage, ont été placés sur un panneau où sont réunies toutes les eaux-fortes en couleur. Elles y tiennent leur place et conservent leur valeur propre. La coloration en est très franche. Ce procédé de l'eau-forte en couleur semble allier dans le rendu le pastel à l'aquarelle.

ARCHITECTURE

De M. AUGUSTE DELAVAL, une *porte du XVe siècle* à l'Hôtel du Gouvernement, et une *vue intérieure de l'église d'Ainay* à Lyon, deux intéressantes aquarelles d'une belle tenue artistique.

M. LOUIS MOHLER continue sa série des vues de Saint-Cyr, la cathédrale gothique de Nevers. Celles de cette année nous montrent : l'une l'*escalier des chanoines et la porte du chapitre*, lavis, et le *transept et la chapelle Sainte-Julitte*, lavis rehaussé d'aquarelle, études qui sont de fidèles témoins pour ceux qui ont visité la vieille et imposante basilique. L'artiste a été récompensé d'une mention honorable.

De M. GEORGES REVERDY, deux aquarelles aux tons vifs : la *Porte du Croux* à Nevers, l'un de ces vieux monuments qui ont conservé à travers le temps leur caractère archaïque, et la *Porte de Cosne* à Saint-Verain, une ruine vénérable envahie par les plantes parasites.

EDOUARD ACHARD.

UNE PETITE AMIE

C'est une toute mignonne habitante de la campagne. Les gens du pays font rarement attention à elle, ils en sont fiers pourtant, ils la vantent bien quand les étrangers leur en parlent.

C'est ennuyeux, n'est-ce pas, de rester immobile et sage, de voir toujours les mêmes arbres, les mêmes murs gris, le même coin de ciel; aussi un beau jour la porte étant ouverte, ffroutt ! elle partit.

D'un bond elle s'élance. Oh ! les mûres ont beau être molles à point, noires à souhait, les fougères ont beau tendre leurs feuilles finement découpées, elle saute, elle roule de roche en roche, vite, vite.

Ma petite amie est une cascade.

Maintenant elle est trop loin, on ne peut plus la rappeler. Alors elle prend bien son temps, va doucement, muse à travers les grosses pierres noires. Un tout petit bloc est là, elle ne le franchit pas, allez : elle en fait tranquillement le tour. Elle s'arrête à chaque massif de buis, touche à chaque tige de lierre qui pend vivace au-dessus de l'entrée d'une cavité de rocher ; elle se frotte paresseusement sur le beau sable jaune ; fait la nique aux orties, aux épines des ronces ; se laisse glisser le long des rocs et rit lorsqu'elle les voit propres, bien jolis.

Brrou !! A grand fracas elle s'élance, saute, bondit, ressaute, sa belle robe claire traîne, miroite, se retrousse. On voit, dans un jaillissement de perles fines et de gros diamants, des fanfreluches de jupons, un tourbillonnement de transparentes batistes, de linons légers, plus blancs que la neige, ou de la couleur passée de très vieilles dentelles.

Après ce beau coup, la mutine, tout essoufflée, se repose, s'étire. Elle est tranquillle, ne vous y fiez pas.

Tout le monde est gentil avec elle, séduit par sa grâce. Les grands arbres l'ombragènt fraternels, les petits sont moins raisonnables : ils risquent une caresse, mais elle leur échappe, preste.

Elle s'amuse à fouiller dans les trous, à se glisser dans des chemins impossibles d'où il semble qu'elle ne sortira jamais.

Il y a des tas de cassons de briques, des morceaux de vieux mortiers. Elle les évite soigneusement en faisant une moue à ceux qui salissent sa gentille vallée.

Voici de gros rochers arrondis, c'est ça qui est amusant pour jouer à saute-mouton, et elle s'en donne, la petite folle ; d'autres sont couverts de mousses, ce qu'ils doivent être vieux ; la mousse, c'est ce qui sert de cheveux blancs aux pierres.

Elle commence à être fatiguée ; les ronciers augmentent, les arbres deviennent plus nombreux, il est difficile de passer. Il faudrait peut-être retourner. Puis aussi elle a un peu peur, c'est dangereux d'aller si loin que ça. Elle saute les pierres moins volontiers, presque en rechignant. Elle s'étend souvent dans un creux pour se reposer sur le sable, mais on n'est pas tranquille, il y a des moustiques, de vilains insectes avec de longues pattes qui vont, viennent, tourbillonnent.

Oui, il faut revenir !

Pauvre petite ! Quand on est partie, on ne revient plus, on ne revient jamais. Il faut aller, toujours aller, et le jour et la nuit. Avec bien du

mal, il faut, à travers le bois sombre, dans des chemins obscurs, se déchirer aux angles des pierres, aux épines des ronces.

Ah ! que ne restais-tu dans l'étang, petite cascade de Lormes.

A quoi bon, ma pauvre, te précipiter rageusement contre le rocher, écumer dans le chenal étroit qui te resserre? C'est fini de chanter, de sauter joyeusement, sans soucis ; il faudra maintenant, à grand'peine, pousser au moulin la roue noire qui tourne lentement, passer entre les lames de la turbine. Vois-tu, ma mie, il faut travailler et durement. C'est la vie cela, mais ne désespère pas. Dans le bois obscur où tu te glisses, on a besoin de toi ; tu laisseras boire ton eau limpide, c'est une joie de donner. Et puis il y a des endroits où tout est beau, rit à la lumière, où les lianes entrelacées tapissent le rocher. Là tu gazouilleras doucement et ta chanson joyeuse fera sourire les échos. Tu en emporteras des provisions de courage qui te rendront faciles les passages durs.

Tu deviendras grande, tu couleras lentement dans la plaine large. Si tu ne sautes plus légèrement, tu fertiliseras les grasses prairies où paissent les bœufs massifs du Morvan. Tu apporteras avec toi la fraîcheur et la gaîté. Partout la nature reconnaissante t'accueillera joyeusement.

Hélas ! c'est le sort de tous ! On rit, on travaille, on disparaît. Heureux même ceux qui ont pu rire. Ta tâche accomplie, tu iras te perdre dans la rivière et nous ne te reconnaîtrons plus. Mais ceux que tu as séduits ne t'oublieront pas, gentille cascade de Lormes.

LOUIS TAVERNA.

Lormes, 21 septembre 1901.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

N.-B. — Les pages et les lignes indiquées sont celles du tome Ier de l'édition ionest en 4 vol. 1846. La date de 1842 renvoie au texte primitif ; la date de 1846 u texte définitif, dont une première rédaction, très rare, parut en 1843 chez V. Coquebert, Paris.

— Page 2 —

igne 2. — Après les mots : Que voulez-vous ? on lit :

1842 « Dieu est bon, je suis bien sûr qu'il ne me fera pas citer devant la justice, pour avoir porté atteinte à son honneur, et qu'il ne prendra pas pour lui ce qui peut appartenir à un autre. Mais ce n'est pas là la question ».

1846 Le développement : « Dieu est à la vérité un fonctionnaire » jusqu'à : « mais ce n'est pas là la question » est nouveau. Tillier fait allusion à un procès de presse qu'il s'était attiré par un article contre M. Avril, président du tribunal de commerce de Nevers.

— Page 3 —

L. 12. — 1846 que notre sang est plein de fer et d'alcool.

L. 24. — 1842 vous ne faites pas un pas.

— Page 4 —

L. 10. — 1842 tout exprès pour produire la douleur.

L. 13. — 1842 il y vient une vésicule.

L. 26. — 1842 vous ne serez plus qu'un pauvre fou.

L. 29. — 1846 vous êtes à l'ombre de votre jardin et...

— Page 5 —

L. 5. — 1842 dans un bon cercueil.

L. 18. — 1842 mais il dansait avec. Aujourd'hui qu'il est libre, il ne peut marcher avec les entraves de la liberté. L'homme constitutionnel n'est pas gai.

1846 Le développement depuis : mais il dansait avec, jusqu'à (page 6) l'homme constitutionnel... est nouveau.

Ce passage sur la gaîté du pauvre qui est « une espèce d'orgueil » est l'expression d'un sentiment personnel de Tillier. On sait qu'il eut la vanité de sa roture et l'orgueil de sa pauvreté. Ces lignes écrites un an avant sa mort (1844) semblent un défi à ses ennemis et à la fortune.

— Page 6 —

L. 18. — 1846 L'homme constitutionnel n'est pas rieur.
L. 31. — 1846 de bière en été.

— Page 7 —

L. 11. — 1846 il supplée à l'esprit qu'il n'a pas.
L. 21. — 1846 n'étaient pas encore fardées d'élégance ; elles...
L. 22. — 1842 et d'une aimable insouciance.
L. 23-25. — 1846 depuis : le caractère de cet heureux âge — ils aborderaient.
L. 26-27. — 1846 ils ne thésaurisaient pas ;
— 1842 ils vivaient joyeusement chez eux, et...

— Page 8 —

L. 5. — 1846 à leur tour
L. 8. — 1846 de peur qu'on en ignorât, ils auraient volontiers appendu leur bonnet carré aux rameaux du bouchon.
L. 19. — 1842 les plus gaies et les plus spirituelles.

— Page 9 —

L. 2-3. — 1846 s'appelait Gaspard ; il.....

— Page 10 —

L. 3. — 1842 Benjamin était médecin.
L. 4. — 1842 Je ne sais si ses malades
L. 5. — 1842 dans la médecine et il disait

— Page 12 —

L. 21. — 1842 pour empêcher de mourir de faim.

— Page 13 —

L. 5. — 1842 qu'il faut le porter au grenier
L. 7. — 1842 Après ces mots : le monde serait trop peuplé, on lit dans le texte primitif : [A quoi servirait-il que toi, Machecourt, tu passasses une demi-journée à griffonner un commandement et que le lendemain tu te crottasses jusqu'à l'échine pour l'aller poser, si ton contribuable pouvait par un procédé quelconque annuler l'effet de ton papier timbré ? De même] à quoi servirait-il que Dieu, etc...
L. 13. — 1842 leur donne de l'espoir
L. 14. — 1846 Cela vaut bien quelque chose.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

A. DE RIBEROLLES : *Les Champs et les Salons*, suivis de poésies intimes. — Lemerre. 3 fr.

M. de Riberolles trouve que la langue poétique consacrée par les maîtres est suffisante pour exprimer les pensées les plus élevées, les sentiments les plus délicats. Il n'a rien de commun avec l'école décadente. Aussi ses poésies se lisent-elles sans fatigue et sans effort. Nous préférons la première partie : *Les Champs* ; croquis pris sur le vif, aspects de nature où le poète met toujours quelque chose de son âme. Dans *Les Salons et la Ville*, il ne manque pas de jolies pièces aux strophes alertes et spirituelles. D'autres ont un cachet moins personnel, telles que *Nocturne*, qu'on pourrait croire écrite au beau temps du romantisme. Bien des choses très fines aussi dans les poésies intimes. En somme, un recueil de début qui renferme beaucoup mieux que des promesses.

POINSOT et NORMANDY : *Sur les Tendances de la Poésie nouvelle* (extrait de la *Revue Forézienne*), Saint-Etienne. 23 pages in-8°.

Excellent résumé de la question : vers libre ou vers libéré. Le vers libre est condamné ; le vers libéré « sciemment et sagement » semble devoir être la forme de la poésie future. Tous ceux qu'intéresse notre poésie française liront avec fruit cette brochure, pleine de sens français.

Nous parlerons au prochain numéro de deux volumes qui viennent de paraître : un recueil charmant de petits romans, par Emile Blémont : *A quoi tient l'amour*, et un volume de vers bien attrayants, par Paul Sébillot : *La Mer fleurie*.

Nous recevons le sixième numéro du *Bulletin de l'Union des employés de la ville de Nevers*. Il contient un intéressant compte rendu de la conférence faite par M. Guillebert, le catalogue des ouvrages de la bibliothèque de l'*Union*, dont voici le programme : « Solidarité, cercle-bibliothèque, salle de lecture et de réunion, service gratuit de placement, bulletin mensuel, escompte ou rabais sur des achats ». On ne peut que souhaiter la prospérité de cette association.

On nous signale l'apparition de *la Haute-Marne*, une intéressante revue historique, archéologique et philologique de ce département et des contrées avoisinantes, qu'édite la librairie J. Varney-Verniot, de Langres. Ses articles sont fouillés et d'une parfaite documentation. Toutefois, qu'on nous permette d'exprimer un regret : celui de n'y point voir un peu de poésie, ou même de prose. La Haute-Marne ne manque pas de poètes de clocher.

Tous nos meilleurs vœux de succès à cette sœur de province. — A. G.

Nous lisons dans l'*Intransigeant* : « Dimanche dernier, 7 juin, à Boulogne-sur-Seine, M. Davrigny (de la Comédie-Française), à l'occasion d'un grand concert organisé par l'Association des Dames Françaises de la Croix-Rouge (société de secours aux blessés militaires), a obtenu un immense succès avec *Au Drapeau*, de Mme Eugénie Casanova.

L'excellent diseur a fait chaleureusement applaudir le poète inspiré.

Prochainement, à Paris, M. Davrigny jouera *Balafre d'amour*, comédie en un acte, de Mme Casanova ».

Ajoutons que le maëstro Samuel Rousseau, professeur au Conservatoire, a pris dans le dernier recueil de Mme Casanova le thème d'une composition musicale.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nous sommes heureux d'enregistrer les succès de nos artistes au dernier Salon. M. Alix Marquet, qui avait obtenu il y a deux ans une troisième médaille en sculpture, en reçoit une deuxième pour la remarquable statue dont parle notre collaborateur Ed. Achard. En outre, le jury lui a accordé une bourse de voyage. — Notre jeune compatriote Louis Mohler, fils de G. Mohler, le peintre et sculpteur bien connu, vient d'obtenir une mention honorable, dans la section d'architecture. — Nos félicitations bien vives aux lauréats.

.·. La ville de Paris a acheté la *Soupière* et les *Candélabres* exposés par Baffier et fort admirés au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts.

.·. Notre collaborateur Lucien Jeny vient d'obtenir de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers, une médaille d'argent grand module, pour l'une de ses *Légendes de la nature*, intitulée : la « Légende de la violette de Pâques. »

.·. M. Henri Javillier vient de subir avec succès les épreuves du doctorat en droit.

.·. Par la plume et par la parole, on réhabilite aujourd'hui Claude Tillier. Ses compatriotes de Clamecy ont pensé qu'il serait juste de lui dresser un piédestal d'autre nature, et d'ériger à sa mémoire un monument dans sa ville natale. Un comité s'est formé dans ce but et a ainsi constitué son bureau : Président, M. Pigé, président de la Société scientifique et artistique de Clamecy ; vice-présidents, MM. Beaufils et Renard ; secrétaires, MM. Mynard et Gadiou ; trésoriers, MM. Davous et Poirier. Un comité de patronage se compose des sénateurs et députés de la Nièvre, du préfet, du sous-préfet et du maire de Clamecy, présidents d'honneur ; de MM. Boisseau, le professeur Marius Gerin, Achille Millien et Léon Mirot, membres d'honneur. Le comité s'occupera aussi de la réédition des œuvres de Claude Tillier.

.·. Le Groupe d'Emulation artistique de Nevers s'affirme de mieux en mieux, par une série de causeries-conférences. Nous avons parlé de celle de M. Paul Meunier ; de la promenade à travers le vieux Nevers, dirigée par le docteur Subert. Le 7 juin, c'est M. de Saint-Venant qui parlait avec beaucoup de charme et d'intérêt, sur « la céramique à travers les âges ». — De la prochaine causerie, s'était chargé l'excellent chanoine Sery ; il devait guider ses auditeurs dans une visite à la cathédrale, dont l'histoire n'avait pas de secret pour lui. La mort brutale lui a fermé les lèvres. Nous venons d'apprendre son décès, avec une douloureuse émotion. Il est enlevé à cinquante-sept ans, en toute force, en pleine ardeur d'étude et de production, victime d'un accident, d'une chute faite dans un escalier, en visitant le vieux château de Bourbon-l'Archambault. Tous ses confrères, tous ceux qui l'ont connu, regretteront profondément l'homme obligeant, cordial, l'érudit chercheur dont nous avons plusieurs fois présenté les travaux à nos lecteurs.

.·. Un autre de nos fidèles abonnés, M. le colonel Duban, est décédé le 16 courant, dans son domicile, à Menestreau. Ce fut un officier de grande valeur, et c'est à lui surtout que l'on doit l'adoption du chassepot. Il fut directeur des manufactures d'armes de Tulle, Saint-Etienne, Châtellerault. On peut citer en exemple la carrière si honorablement remplie du colonel Duban. Sa mort atteint très douloureusement son neveu par alliance, notre excellent collaborateur Jules Pravieux.

.·. Le 7 juin, ont été célébrées en l'église de Murlin les obsèques de Charles Perrandeau. Né dans le Loiret, il était, dès son enfance, devenu Nivernais. Peintre de valeur, hautement apprécié de ses pairs, il avait obtenu au Salon plusieurs récompenses et se trouvait hors concours. Il mettait beaucoup de son âme dans ses compositions dont la « détresse humaine » lui fournissait ordinairement le sujet. Perrandeau n'avait pas encore cinquante ans révolus. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

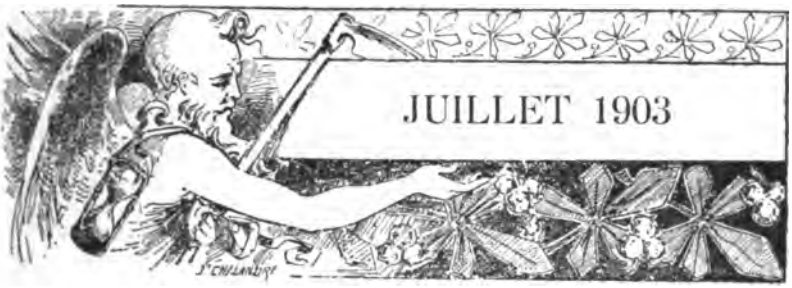

CONTES A MES ENFANTS

XIII. — LAZARE L'ERMITE

(*Légende du Morvand*)

A Mademoiselle de Fussey.

Il y avait autrefois, sur le plus haut sommet de la montagne Saint-Claude, une misérable cabane faite de troncs d'arbres, de torchis et de gazon, où vivait un saint ermite appelé Lazare, fort vénéré dans tout le pays à la ronde.

J'ignore s'il fit des miracles de son vivant. Francine Cloupeau, la vieille métayère de Parpas, en me contant cette histoire, ne m'a parlé que de celui, vraiment merveilleux, qui suivit sa mort.

Mais je sais qu'il était simple de cœur comme un petit enfant, compatissant à toutes les misères humaines, en outre homme de grand savoir et de bon conseil, expert dans les sciences les plus diverses autant que le plus illustre docteur, et que les bonnes gens du voisinage, et même de plus loin, ceux d'Osthun, des Chaumottes et de Couhard, aussi bien que ceux de Fragny et de Gueunand, s'en venaient volontiers, quand ils se trouvaient dans l'embarras ou dans la peine, quérir son avis sur leurs affaires tant spirituelles que temporelles.

Lazare connaissait toutes les simples de la montagne et de la plaine et les donnait en remèdes fort à propos aux chrétiens ou aux bêtes, suivant le cas.

Il apaisait les querelles entre parents et voisins, réconciliait les frères ennemis et les sentences qu'il prononçait furent toujours si

judicieuses et si sages, qu'il ne vint jamais à l'idée de personne d'en rappeler. Bien des juges de nos jours ne pourraient en dire autant de leurs arrêts.

Nul mieux que lui ne savait prévoir le temps, dire quand il fallait se hâter de mettre à l'abri les foins à terre, entasser en moyettes les gerbes d'or des seigles coupés, semer les légumes des jardins et les avoines de printemps ou faucher les tiges couleur de pourpre des sarrazins mûris.

Je pense que voyant, du haut de sa montagne, comme d'un observatoire naturel, les nuages sombres s'amonceler vers le couchant et le sommet du mont sacré disparaître sous les brumes, — aujourd'hui on dit encore : le Beuvray a mis son chapeau, — il pouvait annoncer à l'avance avec certitude la pluie, la grêle et les mauvais vents prêts à s'abattre ou à souffler sur les récoltes du pauvre monde.

C'est peut être même en souvenir des prédictions météorologiques de Lazare que l'on voit encore de nos jours des baromètres représentant une manière de maison d'où sort un moine. Quand la pluie menace, le saint homme met son capuchon. Si le temps est beau, il reste nu-tête.

Mais je ne fais là qu'une simple supposition.

D'où venait Lazare ? Quels étaient son pays, ses parents ? A la suite de quels événements s'était-il retiré loin du monde, sur cette montagne escarpée où le soleil était si cuisant en été, la bise si glaciale en hiver, pour mener la dure vie des anachorètes, passer les heures du jour et de la nuit dans des méditations et la prière, jeûner tout le long de l'année, n'avoir pour unique nourriture que les herbes et les racines de la forêt, les fruits ou les baies sauvages cueillis sur les arbres et les buissons ?

Nul n'aurait pu répondre. Mais il était aisé de conclure, à le voir si instruit en toutes choses, qu'il avait autrefois beaucoup étudié, soit dans les manuscrits, soit dans la société des hommes, et gardé en sa mémoire une foule de connaissances ignorées des gens de pauvre condition.

Lorsque, une trentaine d'années auparavant, il était venu habiter cette cabane, on avait remarqué son émotion singulière, chaque fois qu'il se trouvait en présence d'enfants. Des vieillards se souvenaient de l'avoir vu répandre des larmes quand il rencontrait tout à coup,

au milieu des bois ou le long des chemins creux, les petits bergers des domaines voisins, poussant leurs brebis vers les pâtures qui joignaient la forêt, ou bien quand il apercevait, entourés de leurs enfants, deux jeunes époux revenant de leur travail en champs. Comme si la vue de cette gaîté innocente ou de ce paisible bonheur eût ravivé dans son âme une blessure saignante, il se détournait alors brusquement et s'enfonçait au profond des taillis, en roulant plus vite entre ses doigts les grains de son chapelet.

On en avait conclu, non sans apparence de raison, que Lazare, avant de se faire ermite, était l'heureux époux d'une compagne aimée, le tendre père d'enfants chéris ; et que le sort lui ayant ravi, par un coup imprévu et funeste, ce qui est pour beaucoup de gens l'unique raison de ne point haïr l'existence, il avait pris la détermination de se retirer du monde et de consacrer le reste de ses jours à la mortification et à la prière, en attendant que la mort vînt le prendre à son heure.

⁂

Cette croyance, d'abord répandue parmi le peuple, avait fini par s'effacer à la longue. Depuis longtemps déjà, le saint ermite ne manifestait plus cet émoi douloureux à l'aspect des enfants. Bien mieux, quand il en rencontrait le long de son chemin, il leur souriait doucement et les bénissait en apposant sur leurs fronts, du bout de ses doigts, le signe sacré de la Rédemption. Sans doute, il avait déjà reçu, en récompense de ses prières, la grâce divine de la résignation ; et son âme était en paix, en attendant la réunion prochaine, dans un monde où se retrouvent ceux qui se sont aimés sur la terre.

Il était devenu très vieux, très vieux, sa haute taille courbée, sa barbe toute blanche, et ses pas si chancelants, qu'il ne pouvait plus marcher qu'à l'aide d'un grand bâton de houx.

Et sa réputation de science et de sainteté était si répandue qu'on venait maintenant des bourgades et des villes les plus reculées, de la Tagnière, de Chissey, même d'Arleuf et de Château-Chinon, pour le visiter et lui demander oraisons, remèdes ou conseils.

⁂

Un jour, — une de ces belles après-midi de juillet où, dans la lumière d'or du soleil d'été, la montagne est si jolie sous la parure de ses chênes, de ses bouleaux et de ses bruyères, — Lazare, agenouillé sur

la terre nue de sa cabane, devant une croix de bois, récitait dévotement son chapelet, lorsqu'il entendit, non loin de là, les sanglots d'un jeune enfant.

Laissant là ses patenôtres et ses *Ave*, il s'avança dans la forêt et, guidé par la voix, rencontra dans une clairière voisine un petit garçon d'une dizaine d'années, Symphorien, ou Phorien, comme on l'appelait, l'aîné des sept enfants d'un pauvre ménage de bûcherons qui habitait, entre Parpas et Fleury, une maisonnette que l'on voit encore aujourd'hui, dans un chemin creux bordé d'ajoncs, entre deux haies d'aubépines.

Interrogé, l'enfant répondit, à travers ses larmes, que son père étant malade d'une blessure qu'il s'était faite avec sa cognée, le pain faisait défaut dans la huche, qu'il était venu au bois pour ramasser quelques fruits sauvages, mais qu'en cette saison de l'année les merises étant déjà cueillies ou tombées, et les mourons (mûres) des ronciers encore en fleurs, il n'avait rien trouvé à glaner pour apaiser la faim de ses frères et sœurs.

Quand il eut terminé son récit, il se remit à pleurer de plus belle, du chagrin de rapporter à sa mère sa besace vide.

Saisi d'une grande pitié, Lazare consola l'enfant, le prit par la main, s'en fut avec lui chez le seigneur des Revirets qu'il savait charitable et obtint l'aumône de quelques mesures de blé pour la famille du pauvre bûcheron.

Il s'en retourna ensuite péniblement dans son ermitage où il arriva fort avant dans la soirée et comme le soleil était déjà descendu derrière les montagnes du couchant.

Sa lassitude était si grande après cette course trop longue pour ses forces, son pauvre vieux corps était si usé par les macérations et les jeûnes qu'il ne put, en rentrant, que se jeter sur l'amas de fougères qui lui servait de lit.

Mais son cœur était si ému de la misère du bûcheron et des larmes de Phorien qu'il ne pouvait en détourner ses pensées. Dans les premières affres de son agonie qui commençait, il se demandait naïvement pourquoi la bonne forêt, qui le nourrissait depuis tant d'années, n'avait point en cette saison de fruits pour les malheureux... Réunissant d'un suprême effort ce qui restait de vie en son âme expirante, il se mit à implorer le Seigneur, le suppliant de réparer ce

qui, dans sa toute-puissance infinie, ne pouvait être qu'un oubli de son universelle bonté.

Et pendant que de son cœur qui cessait de battre et de ses lèvres déjà glacées s'exhalait cette fervente prière, Dieu rappela à lui son serviteur...

***

Le lendemain, un petit pâtre de Rivaud, qui cueillait des herbes pour ses ouailles, trouva le vieil ermite mort sur sa couche, les mains jointes, son chapelet entre les doigts.

La nouvelle se répandit promptement de Rivaud jusqu'à Osthun et dans les hameaux les plus éloignés. Ce fut une grande désolation dans tout le pays, et Lazare, qui n'avait possédé de son vivant que son crucifix et son chapelet, eut à ses obsèques une foule plus nombreuse et plus recueillie que n'en ont bien des grands de la terre.

Quand on voulut, après la dernière cérémonie, le prendre pour l'ensevelir dans la tombe qu'il avait lui-même creusée près de sa cabane, le fil de chanvre qui tenait son chapelet s'étant brisé, tous les grains se répandirent sur le sol.

Un prêtre les ramassa un à un, non sans peine, et quand la tombe fut comblée, les déposa pieusement en les couvrant d'un peu de terre, comme on fait d'une semence, sur le tertre qui marquait la sépulture.

Puis les assistants s'en allèrent chacun chez soi en s'entretenant des mérites extraordinaires et de la grande vertu du saint vieillard.

***

L'année suivante, quand les chênes de la forêt se couvrirent de bourgeons, que les jeannettes fleurirent dans les prés autour des abreuvoirs, qu'entre les rochers moussus les fougères commencèrent à dresser les crosses enroulées de leurs tiges, quand les merisiers semèrent sur la terre humide des chemins la blanche pluie de leurs pétales, on vit avec stupéfaction pousser, sur la tombe du vieil ermite, une plante jusqu'alors inconnue, une sorte de petit arbuste à tige élégante et fine, à rameaux déliés, à feuilles délicates d'un vert charmant.

Avec le mois de mai, l'arbrisseau grandit, pas bien haut, à peine à la hauteur d'une main d'homme, et se couvrit de fleurs : des fleurs pâles, sans parfum, presque de même couleur que les feuilles.

Avec juin, la fleur se changea en un petit fruit rond, d'un blanc

verdâtre. Quand les blés jaunirent, le fruit devint rose, puis rouge, puis noir, d'un noir luisant à reflets bleus comme la prunelle sauvage.

On cria au miracle et c'en était un en effet : le fruit ressemblait étonnamment aux grains du chapelet de Lazare.

En quelques années, l'arbuste répandit ses rejetons sur la montagne Saint-Claude, couvrit les sous-bois ombreux d'un tapis de haute lisse. Portée par les oiseaux du ciel, par le souffle du vent, la semence miraculeuse gagna le plateau tout entier, s'empara de Planoise, jeta sous les nefs des futaies superbes la nappe frangée de ses rampantes frondaisons. Elle franchit la rivière d'Arroux, traversa la plaine, monta à l'assaut des plus hautes montagnes, conquit le Morvan tout entier, depuis Saint-Léger-sous-Beuvray jusqu'à Ouroux, en passant par Roussillon et la Gravelle...

Et, dans toutes les forêts, sur la jonchée rousse des feuillages tombés à l'automne, à travers la verdure sombre des mousses gorgées de rosée, le long des ruisselets où l'eau rapide chante en courant sur les cailloux, au pieds des grands rochers de granit lépreux de lichens, ce fut une végétation nouvelle, luxuriante et féconde, qui donna aux pauvres gens une précieuse ressource, car ils apprirent bien vite à utiliser pour leurs repas et leur boisson, ce fruit venu tout seul et sans culture.

Et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore, quand arrivent les lourdes chaleurs de l'été, on voit des bandes joyeuses d'enfants, leurs paniers à la main, se répandre sur nos montagnes pour la cueillette des jolies baies, semblables aux grains du chapelet de Lazare, que les savants nomment myrtils ou airelles, et que les bonnes gens de chez nous appellent tout simplement des *pouriots*.

FRANÇOIS MOIREAU.

RÉVEIL

Les routes, les forêts et les champs vont fleurir.
Les oiseaux ont tissé leurs nids de brins de laine ;
L'eau claire aux boutons d'or sourit dans les fontaines...
Laisse ton feu s'éteindre et ta lampe mourir.

Le soleil suffira pour éclairer ta vie,
Et l'azur pour chasser les signes de malheur.
Baigne tes membres las dans la douce chaleur
Et crois que la lumière est le meilleur génie !

Livre au dernier vent froid tes tristesses d'hiver ;
Puis, le cœur allégé, les yeux pleins de merveilles,
Passe de longs moments à suivre les abeilles
Des calices de miel jusques aux bourgeons verts.

Pour tout homme les bois résonnent de cantiques ;
C'est pour toi qu'est venu rêver le rossignol,
Que l'hirondelle a fait la grâce de son vol,
Que les coqs ont chanté les réveils symboliques.

Jadis, ton âme était l'esclave des saisons,
Joyeuse avec l'Avril et morne avec Novembre ;
Si le ciel rose, un soir, illuminait ta chambre,
Le lendemain la pluie endeuillait ta maison.

Là, près de ce ruisseau, couché parmi les herbes,
Aujourd hui pour toujours aspire le printemps ;
Et, ta bouche buvant de la rosée, attends
Que les blés sans épis soient devenus des gerbes.

Ne t'inquiète pas de ton corps faible et nu,
Tes fibres ont senti monter la sève ardente ;
Après la branche et sa caresse consolante,
Les feuilles et les fruits de splendeur t'ont vêtu.

L'heure est délicieuse et bonne la Nature,
Pourquoi donc l'avenir te semblerait-il noir ?
Laisse flotter tes jours sur un limpide espoir,
En songeant que demain les guignes seront mûres.

Et si l'hiver encore ose un brusque retour,
Que l'ombre, le frisson des funèbres veillées
Recule enfin devant ton âme ensoleillée,
Devant ton corps grisé de parfums et d'amour !

VINCENT DÉTHARÉ.

LA FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

La question de la décentralisation — question essentielle, primordiale — agite depuis fort longtemps les esprits en cette bonne terre de France, où les initiatives généreuses sont communes. C'est un désir vivace, profond, qui se généralise, de revenir à une organisation plus large, plus indépendante de la région, de la cité ; de donner un plus puissant essor à ces initiatives, une vie nouvelle au milieu provincial, plus en rapport avec son ambiance. Il se manifeste par mille faits caractéristiques ; par des tentatives régionales ou locales qui attestent une renaissance de l'esprit autochtone. Ceux même qui, par leurs actions, semblent vouloir s'employer à rendre plus lourde l'oppression centralisatrice, avouent, dans des conversations intimes ou même encore dans des articles de revues ou de journaux, qne la décentralisation est la sauvegarde de demain.

Mais cette œuvre de décentralisation, elle se présente sous diverses formes. Alors que certains la voudraient politique (1) — et nous sommes de ceux-là — comme plus à même de pénétrer les masses profondes du pays et de les conquérir à l'idée, d'autres ne l'envisagent qu'aux points de vue littéraire artistique ou économique. A ce dernier s'est rangée, sans cependant dédaigner les deux précédents, la Fédération régionaliste française ; car, ainsi que le dit si bien son infatigable secrétaire général, M. J.-Charles Brun, dans l'organe de la Fédération, l'*Action régionaliste*, la plus complète revue du mouvement fédéraliste et décentralisateur : « le principe du régionalisme est de laisser les esprits et les forces se développer suivant leur règle ».

Fondée au mois de mars 1900, la F. R. F., comme on l'appelle communément, grâce à une action incessante et multiple par toute la France, est devenue une autorité. Son comité, d'ailleurs, renferme de fortes individualités prises dans tous les milieux intellectuels ou économiques. Présidée par un vieux fédéraliste, M. L.-Xavier de Ricard, qui est aussi un félibre, nous relevons dans la liste de ses membres le nom de notre ami le maître Jean Baffier, et celui du

(1) L'un des membres du comité de la F. R. F., M. P. Lumeau, écrit dans une communication au Congrès de 1902 : « Avant de régionaliser les intérêts économiques de la France, il faut d'abord étudier comment ces intérêts pourront être défendus, et par qui ils le seront ».

président de la *Société pour la protection des paysages*, M. Ch. Beauquier, député du Doubs. Citer ces trois noms, c'est dire que la politique, l'art et la littérature s'allient pour le succès de l'œuvre.

La propagande de la F. R. F. se fait par des conférences, des causeries, dans les revues régionalistes, enfin au sein des groupes d'études qui ont adhéré à sa doctrine ou qu'elle a créés. Parmi ces derniers citons : en première ligne, le *Secrétariat de la Fédération*, véritable permanence (1) où sont étudiées toutes les principales questions ressortissant de son domaine ; le *Groupe d'études régionalistes*, la *Ligue régionaliste méridionale*, la section marseillaise. Ajoutons qu'une ligue de l'Est est en formation sous l'impulsion de la *Grange lorraine*, et que des sections de la Fédération se créent un peu partout.

La F. R. F. a déjà à son actif trois Congrès. Nous en empruntons la synthèse au rapport de M. H. de la Renommière, membre du comité. Ceux de 1900 et 1901 ont inscrit comme articles essentiels : des régions centralisées gérant leurs propres affaires ; un enseignement à ses trois degrés dirigé par une université régionale ; une juridiction administrative centrale, seule à connaître des conflits entre l'Etat, la région et les particuliers. Celui de 1902 a dégagé trois propositions : nécessité d'une décentralisation d'ordre économique ; une organisation économique nouvelle est nécessaire ; cette organisation, c'est le fédéralisme syndical sans distinction d'opinion (2).

En terminant, je souhaite vivement que, sous l'action de la Fédération régionaliste française, et dans un avenir prochain, la décentralisation administrative, intellectuelle et économique, but de ses efforts, deviennent une réalité tangible.

EDOUARD ACHARD.

(1) Avenue des Gobelins, 15, à Paris (5e arrondissement).

(2) Le 4e Congrès qui devait se tenir cette année à Caen, et qui avait à son programme les Syndicats des communes, les Unions syndicales et les Universités régionales, a été renvoyé à 1904 et remplacé par une Assemblée générale de la Fédération.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Voici une autre difficulté que Cassier eut avec le seigneur de Saint-Sulpice D'après un dénombrement de mars 1499, on peut constater encore aujourd'hui que le chastel de Saint-Sulpice était flanqué de sept grosses tours (1), entouré de fossés ; l'église paroissiale était dans l'enclos du château ; le tout tenait à un chemin allant de Nevers à Saint-Saulge et à un autre par lequel les gens du village de Forges se rendaient à l'église. En 1752, les officiers du comte de Béthune, seigneur des Bordes, avaient enlevé des noyers plantés dans l'enclos du presbytère. Peut-être Cassier réunissait-il les enfants de la paroisse sous ces arbres pour leur faire le catéchisme à la façon de Jocelyn :

Il est deux vieux noyers aux portes de l'église
Avec ses fondements en terre enracinés.....

Cassier écrivit le 22 mai 1752 une lettre au comte de Béthune. On y lit :

..... Les noyers en question ont été plantés par mes prédécesseurs et le terrain acquis nommément avec mon presbytère d'un particulier à qui le tout appartenait. De temps immémorial les curés de Saint-Sulpice ont joui de ce terrain sans que jamais personne ne nous en ait disputé la juste possession. Il est vray que ce terrain est enclavé dans l'enceinte d'un ancien chasteau qui n'est plus et dont il ne reste que la place, mais l'église paroissiale, le cimetière, ma maison et dépendances sont également renfermés dans cette enceinte et en occupent tout l'espace.....

Autre litige, celui-ci avec le seigneur de Sury :

Le 8 novembre 1753, Ch. Frébault, notaire royal, se transportait au domicile du curé et lui exhibait un acte de fondation faite par noble Jean Maulmain, écuyer, et Agnès de Saguenay, son épouse, seigneur de la Forêt de Chaulmes, au profit de religieuse personne messire Renaud

(1) M. l'abbé Cachet a retrouvé l'emplacement de quatre tours ; l'une d'elles, qui était encore debout en 1818, figure sur le cadastre. On a rencontré les fondations d'une autre tour en 1891 en établissant le chœur de l'église actuelle. Il ne reste de l'ancienne église que le clocher qui se trouve maintenant à l'entrée de l'église au lieu d'être sur le transept. Les fondations de la crypte ont nécessité des pilotis qui sont enfoncés dans la vase des anciens fossés. Ces fossés contournent le jardin de la cure.

La tradition veut que primitivement l'église, qui datait de la fin du XIIe siècle, ne fût que la chapelle du château. Cela explique pourquoi le seigneur des Bordes était patron de la paroisse. L'ancienne paroisse était à Méard, où l'on montre encore l'emplacement de l'église et du cimetière.

Michelin, prieur de Saint-Sulpice, et de ses successeurs, reçu Jean Chamblonnet, prêtre et notaire juré de la prévôté de Nevers, le mardi après la Saint-Valentin, 1445, qui donne au prieuré de Saint-Sulpice une terre, territoire de Cougnant, appelée les Courvées, plus un dixme appelé dixme de la Petite-Dame, situé paroisse de Saint-Sulpice, justice de la Forêt de Chaulmes, et enfin la directe d'un boisseau froment, à la charge de chanter annuellement « quatre messes à nottes » chacune semaine des Quatre-Temps, une messe pour le repos dudit seigneur et dame et successeurs, que ledit seigneur serait inhumé devant l'autel de messire saint Sulpice, enfin de chanter un *De profundis et fidelium* tous les dimanches et fêtes solennelles.

Cassier est sommé de dire s'il dessert la fondation et comment, si c'est à haute et intelligible voix ou autrement, si c'est après le *Fidelium*, s'il annonce le dimanche les messes de fondation, s'il fait sonner la cloche les jours des messes. A quoi Cassier répond qu' :

Il ne dit point les messes rapportées en ladite fondation, n'étant point obligé ny astreint de les dire par la transaction passée par les prédécesseurs prieurs et curés de Saint-Sulpice, en date du 5 octobre 1614 ne jouissant pas d'ailleurs des choses données par la fondation ; qu'il dessert et dit à voix intelligible le *De Profundis* et ce après vespres devant l'autel de saint Clerc (celui du prieuré n'étant pas en état), étant obligé de dire le *De Profundis et Fidelium* suivant la transaction de 1614.

Après pareilles difficultés, on comprend que l'air du château de Surgy où habitait de Laurès et celui du château des Bordes n'étaient pas bons au curé de Saint-Sulpice.

En fait de gentilshommes des Amognes, Cassier ne fréquente que les Rémigny et ce n'est que parce que ceux-ci l'attirent, à force d'avances désintéressées, chez eux, à Saint-Franchy (1). Les seigneurs du

(1) Jean-Baptiste-François-Angélique de Rémigny, veuf d'Élisabeth de Rollinde, s'était marié avec Suzanne-Thérèse Seguier, fille de Louis-Anne Seguier et de Jeanne-Antoinette-Thérèse Pelletier, le 27 juillet 1752, en l'église de Saint-Eustache de Paris. Mlle Séguier était mineure, Rémigny avait quarante-deux ans. Mme de Rémigny, de la famille des fameux parlementaires Seguier, était une de ces femmes à l'esprit séduisant du XVIIIe siècle qui en a produit de si délicieuses. L'abbé Cassier fait un portrait de « la vertueuse Seguier » et en parle un peu comme d'une douairière. La vieille Mme du Deffand n'appelait-t-elle pas la duchesse de Choiseul « grand'maman » ? Cassier traite Rémigny de seigneur adorable. *Adorable, Incomparable*, sont les noms que se donnent dans leurs lettres intimes les gens du monde. Mme de Rémigny fut guillotinée le 4 thermidor. Elle faisait partie des ving-six condamnés envoyés de Nevers « comme demandant prompte justice, » dont Antoine-Henry, son fils, chevalier de Malte, ancien maire de Saint-Saulge, qui fut guillotiné aussi. Son autre fils Angélique-Louis-Marie, né en 1757 à Dumphlun, émigra. La marraine de celui-ci fut la duchesse de la Rochefoucault d'Estissac. Il avait épousé, en premières noces, Françoise-Guigne de Moreton de Chabrillan ; il épousa, en deuxièmes

XVIIIe siècle étaient généralement affiliés à la franc-maçonnerie, ainsi du reste que nombre d'abbés et de bénéficiers, et presque tous irréligieux. Les uns, autoritaires, appréhendaient chez les curés *cet esprit républicain* que les agents du duché signalent au duc de Nivernais ; les autres, libéraux, n'ont cependant aucun égard pour ces malheureux curés qui ne sont, eux, ni philosophes, ni francs-maçons, mais simplement démocrates.

Considérez que les curés faisaient cause commune avec les paysans et que jamais l'administration seigneuriale ne fut plus tracassière qu'à la veille de la Révolution.

Voyez ce qui se passe dans le duché du plus libéral, du plus aimable, du plus charmant des grands seigneurs. Je sais bien que cela est dit dans un pamphlet, mais, si la forme est exagérée dans *Fatatras* (1), le fond a été vérifié depuis au moyen de pièces d'archives :

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

CONSEIL

Enfants, restez petits ! Vous possédez la grâce ;
Le ciel est dans vos yeux, la joie emplit vos cœurs ;
Vous semblez nés pour vivre entourés de bonheurs...
Mûris, le front penché, nous trouvons que tout lasse.

Enfants, restez petits ! On vous gâte à présent.
Votre vivacité séduit les plus moroses ;
A vous les jeux bruyants, les gâteaux et les roses !...
Que de soucis, hélas ! viendront chemin faisant.

Enfants, restez petits ! Les genoux de vos mères
Sont un bien doux coussin pour des bras potelés ;
Riez donc, emmêlant vos fins cheveux bouclés,
Puisque vous ignorez tant de choses amères !

Enfants restez petits, pour ne savoir jamais
Que le long de la vie on rencontre la haine,
Au regard sombre et dur ; votre gaîté sereine
Désarme par instants l'esprit le plus mauvais.

Enfants, restez petits ! Vous nous donnez le rêve ;
Vous pouvez adoucir les plus cruels chagrins ;
Quand vous jasez, heureux en tendant vos deux mains,
Rajeunis, nous sentons que notre âme s'élève !

ALEXANDRE PIEDAGNEL.

LES VARIANTES
DE
« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 15 —

L. 7. — 1842 « Les convives d'ailleurs étaient gens choisis ».

— Page 16 —

L. 5. — 1842 « le poète Rataut ».

L. 6. — 1842 un architecte ; 1846 : « qui depuis vingt ans ne s'était pas dégrisé »

L. 8. — 1842 marchands remarquables.

L. 19. — Après : « ... qui s'entrechoquent à la fois » on lit dans le T. de 1842 : « A présent que je suis gris, disait l'avocat Page, je me sens en train de plaider. — Non, dit Benjamin, il faut que le fabricien nous chante son grand Noël : A genoux, chrétiens, à

genoux ! — Je déclare à la cour que je veux plaider, poursuivit l'avocat Page. — Et moi, dit Benjamin, je te déclare que tu ne plaideras pas ; tu n'es pas encore assez ivre pour cela. —] Prends garde, Page, fit le notaire Arthus, etc... (Page 17).

Tout le passage de l'édition de 1846, page 16, depuis : « Messieurs, s'écria l'avocat Page », jusqu'à : Prends garde, Page (page 17), est une addition.

Remarque. — Le procès de l'âne est visiblement inspiré d'une scène des *Plaideurs* de Racine.

— Page 17 —

Dernière ligne. — 1842 Du bout de sa queue

— Page 19 —

L. 7. — 1842 de boire
L. 9. — 1842 Eh ! pourquoi diable aussi
L. 16. — 1842 revenir à la ville
L. 26. — 1842 ... qu'il m'a estropié la droite.

— Page 20 —

L. 4. — 1842 les proportions *horriblement* gigantesques.
L. 13. — 1846 s'il y avait lieu

— Page 21 —

L. 2-3. — 1842 sur le bras *gauche* de Benjamin
L. 9. — 1842 Il fallut la rapporter
L. 28. — 1842 la fille *d'un* père Minxit

— Page 22 —

L. 19. — 1842 disait ma grand'mère
L. 22. — 1842 Le 2e feuilleton commençait à : « Ainsi vous voulez, ma chère sœur... » C'est aussi par ces mots que commençait le chapitre II, intitulé : « Pourquoi mon oncle se décida à se marier ».

— Page 23 —

L. 2. — 1842 Mlle Minxit
L. 5. — 1842 cette famille
L. 5-7. — 1846 « Puis, à te parler franchement, je ne me soucie guère de me marier. Il y a bien une]

L. 7. — 1842 La chanson qui dit :

L. 10. — 1846 depuis : Mais cette chanson jusqu'à... Cela serait bon.

— Page 25 —

L. 2. — 1842 et 1843 frais accommodé

— Page 26 —

L. 17. — 1846 « On voit bien que vous ne buvez que les eaux limpides du Beuvron ».

— Page 27 —

L. 4. — 1842 qu'un oignon au bout...

— Page 28 —

Avant-dernière ligne. — 1842 Tu es *bien* sûr

— Page 29 —

L. 3. — 1846 à ma chère sœur.

— Page 30 —

L. 10. — 1842 Après les mots : « au besoin », on lit : « A la conscience près qui nous gênerait, nous pourrions faire des maquignons ».

L. 26. — 1842 fait infuser les pages du Code

L. 30. — 1842 à un homme qui en avait assommé un autre.

Suit dans le T. de 1842 le passage suivant :

« Le procureur Rapin est un procureur comme on n'en voit pas encore. Il a la griffe dure et crochue, c'est vrai : si vous perdez votre affaire, vous lui devez beaucoup ; si vous gagnez, il ne vous doit pas grand'chose Mais au moins, il donne à ceux, aux dépens desquels il s'enrichit, de bons dîners ».

— Page 31 —

L. 4. — 1842 gentilhomme, au lieu de duc et pair.

Suit dans le t. de 1842 le passage suivant :

« J'en conviens, le maître d'école Guillerand n'a pas grand esprit ; si la poudre n'était pas inventée, il ne faudrait pas compter sur lui pour la trouver. Il a passé trois semaines à chercher le tiers et demi de cent. Il y a dix ans qu'il soutient à son confrère Robineau qu'il ne faut point de cédille à

leçon. Il a fait écrire sur son enseigne : *Guillerand mettre d'ecole, de belles lettres et de plein champ ;* il fait des I comme des cosses de haricots et des 0 comme des dragées ; mais son nez est d'un beau cramoisi, il a un abdomen comme un lit de plume, et quand il chante au lutrin, on l'entend de la Croix-des-Michelins ».

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

LA LÉGENDE DU COUDRIER

Phyllis amat corylos.
(VIRGILE : *Bucoliques*, Eglogue VII.)

Les cèdres du Liban longtemps furent célèbres,
Il faut aux morts fameux les hauts cyprès funèbres,
L'ambition humaine aspire aux verts lauriers :
Jeannette, la bergère, aime les coudriers...

Le coudrier, précoce enfant de la nature,
Dès les premiers beaux jours hasarde sa verdure
Et, frissonnant encor, même avant Germinal,
Du renouveau prochain il lance le signal.

Son fruit pourtant n'est mûr qu'au seuil du pâle automne :
Arbre d'expérience, ainsi parfois il donne,
Comme un sage qui vit briller bien des soleils,
A Jeannette, dit-on, les plus prudents conseils.

Le coudrier jadis a prêté ses baguettes
A Moïse, à Mercure, aux devins, aux prophètes,
Quand l'on croyait pouvoir lire dans l'avenir :
Sa puissance aujourd'hui n'est plus qu'un souvenir.

Mais toujours, presque dès la Chandeleur frileuse,
De ses chatons la vue, en la forêt brumeuse,
D'un doux et tendre émoi fait tressaillir le cœur,
Car il est du printemps resté l'avant-coureur.

LUCIEN JENY.

(Extrait des *Légendes* (inédites) *de la Nature.*)

LA PRONONCIATION DU LATIN CLASSIQUE

(*Suite.*)

D'après ce qui précède, on comprend que des mots ayant même écriture et qu'on appelle homonymes étaient facilement distingués dans la prononciation. On distinguait *ĕst* (il est) de *ēst* (il mange) ; *cănet* (de *cănо*, canter) et *cānet* (de *cāneo*, être blanc) ; *lĕctus*, le lit, et *lēctus*, lu ; *rĕfert*, il rapporte, et *rēfert*, il importe, etc. (1). On accentuait suivant le sens *ést* ou *êst*, *cánet* ou *cânet*, *léctus* ou *lêctus*, *réfert* ou *rêfert*.

J'ai fini, chers lecteurs de la *Revue du Nivernais*. Sans doute, ces articles sur la prononciation du latin classique vous ont paru bien secs et bien arides, et vous avez eu beaucoup de mérite de me lire jusqu'au bout, ceux du moins qui ont eu le courage de le faire. La leçon a été longue et pénible, et peut-être avez-vous plusieurs fois pensé, en parcourant ces pages, à la scène fameuse du *Bourgeois gentilhomme*, où M. Jourdain reçoit de son maître de philosophie les premiers principes de l'orthographe.

Si vous m'avez trouvé obscur et ennuyeux, j'ai pour excuse d'abord que je traitais une question ardue par elle-même et difficile à mettre à la portée d'un grand nombre de lecteurs. Ensuite, si je me suis répété ou étendu un peu trop complaisamment sur certaines parties, vous me pardonnerez encore, parce que la prononciation du latin classique est intimement liée aux chères études que je poursuis depuis dix ans sur les parlers nivernais.

Puisse cette *Revue* franchir les montagnes de notre Morvan et apprendre au loin que l'idiome chantant de cette contrée conserve encore non seulement le vocabulaire et la syntaxe de la langue latine, mais de plus, un écho bien affaibli et cependant toujours vivant de cet accent d'acuité que nous avons constaté dans le latin classique du siècle d'Auguste.

Nous pouvons donc, en prononçant correctement le latin, faire revivre, dans la plénitude de leur âge d'or et avec presque toute

(1) Voir la liste des homonymes distingués par la quantité dans : *Prosodie et métrique latines*, par G. Grumbach et A. Waltz, p. 33-39.

l'intensité de leur jeunesse, ces sons variés et harmonieux dont nou entendons encore les dernières vibrations sur les lèvres des habitant de nos montagnes.

A vous, Professeurs de latin, incombe cette scientifique tâche. Vou avouez que votre prononciation actuelle est défectueuse, qu'elle es barbare, ayez le courage de vous en défaire. Ne craignez pas de rompr avec les préjugés surannés. Vous connaissez la prononciation du siècl d'Auguste, vous savez qu'elle est relativement facile à adopter. Com mencez par l'introduire dans votre enseignement et vous verrez aussitô s'aplanir devant vous toute difficulté

Considérez d'ailleurs les immenses avantages qu'elle vous procurera à vous et à vos élèves.

Vous trouverez vous-mêmes un charme nouveau à relire les ouvrages latins en donnant aux sons de cette langue la valeur qu'ils avaient à l'époque classique. Vous découvrirez des beautés jusqu'alors demeurées cachées pour vous. Vous savourerez toute la grâce, vous entendrez toute l'harmonie de cette langue qui est la nôtre.

Sans doute, la musique n'en est pas aussi belle ni aussi variée que celle du grec, puisque l'accent latin ne peut occuper que deux places, tandis qu'en grec il en pouvait occuper trois. Mais vous montrerez à vos élèves toutes les beautés que renferme une phrase de Cicéron.

En faisant résonner à leurs oreilles attentives et charmées ces sons pleins et sonores, leur esprit saisira plus complètement les idées et les images qu'évoquent les mots eux-mêmes. Enfin, l'accent tonique avec sa musique et sa variété, les longues et les brèves bien senties et bien marquées, ne contribueront pas peu à leur faire goûter et apprécier ces effets d'harmonie que renferment toujours les périodes cicéroniennes.

Ce n'est pas tout. En lisant la poésie de Virgile ou d'Horace, vous vous appliquerez non seulement à donner à chaque syllabe et à chaque voyelle sa valeur et sa durée, mais vous observerez la mesure et marquerez les temps forts, et vous vous efforcerez en même temps de faire sentir la nature et la variété de l'accent tonique. La poésie latine alors retrouvera sur vos lèvres le charme, la grâce et la mélodie qu'elle avait perdus depuis bien des siècles.

Ainsi, vous intéresserez davantage vos élèves à ces études latines si menacées aujourd'hui et pourtant si nécessaires pour la connaissance

omplète du français. Ils ne liront plus la poésie comme la prose, ils entiront la nécessité de l'étude de la prosodie, qu'ils apprendront 'ailleurs instinctivement dès leurs basses classes de la bouche de leurs rofesseurs prononçant correctement le latin.

En enseignant ainsi le latin à vos élèves, quoique le français escende du latin vulgaire et non du latin classique, vous leur ouvrirez ependant sur la langue française des horizons qu'on ne peut soupponner lorsqu'on prononce mal la langue de Cicéron. Non seulement os élèves sauront que le français n'est que la langue latine qui a volué lentement pour aboutir enfin, après bien des transformations uccessives et inconscientes, à notre langue du vingtième siècle, mais e plus, en observant la quantité des voyelles et l'accent tonique, ils ntreverront les lois qui ont présidé à la formation lente et régulière u français actuel. Ils comprendront facilement la chute et la disparition es atones, les modifications presque insensibles de certains sons, nfin le mécanisme de la conjugaison tout entière. Bien plus, ce qu'ils vaient pris autrefois pour des irrégularités inexplicables apparaîtra à eur intelligence étonnée, mais satisfaite, comme une loi rigoureuse t inviolable.

Ne laissons pas prendre notre patrimoine, gardons intacte notre angue française, et pour cela enseignons bien le latin à ceux du oins qui veulent s'adonner à cette langue.

(*A suivre*). Abbé J.-M. MEUNIER.

SOUVENIR MUSICAL

FRÉDÉRIC CHOPIN

Jamais je n'entends un concert consacré à l'immortel auteur des octurnes, des mazurkas, des valses et de tant d'autres œuvres toutes onnues, toutes aimées, sans que se dresse devant moi l'étrange figure e ce pauvre grand artiste que fut Chopin. Il passa dans la vie, les eux fixés vers le rêve, en passionné extatique dont l'âme a consumé e corps !

Au milieu de l'atmosphère parisienne, toujours il resta Slave : il dorait du reste son pays d'origine. C'était un doux, un délicat, à esprit confiant et croyant, à l'âme de sensitive, aux gestes caressants,

aux manière distinguées, à la physionomie pensive et maladive reflétant la mélancolie de ses nocturnes. Il était de ces rêveurs à qui il faut l'ombre du recueillement ou le demi-jour de l'intimité : la lumière trop vive des fêtes mondaines fatigue leur âme froissée à chaque instant au contact d'âmes étrangères. En fait, Chopin avait horreur du grand public et ne consentait guère à se faire entendre que dans les réunions privées, là où il était sûr d'être compris. Alors, oubliant tout de la vie ambiante, bercé aux suggestions de l'inconnu, il improvisait ce qu'il appelait de *petites histoires musicales*. Le piano, cet instrument enchanteur, méprisé aujourd'hui par certains musiciens et snobs, on ne sait trop pourquoi, devenait sous ses doigts une âme musicale ; toute la sensibilité de l'artiste, soudainement épanchée, se fondait en soupirs, éclatait en sanglots ; et c'était, dans les frissons d'accords et les modulations d'accompagnements capricieux, son âme elle-même qui chantait.

Vous connaissez cette anecdote, devenue légendaire, qui montre à quel point l'artiste s'absorbait dans son art : Chopin, se trouvant un jour chez un de ses amis, regardait fixement, muet depuis quelques instants, un squelette laissé dans un coin de la chambre ; tout à coup il se leva, comme fou, éteignit la lumière ; puis, saisissant le squelette et le pressant contre lui d'un geste frénétique, il se mit au piano, et dans l'hypnotisme de la mort, composa d'un seul jet les premières mesures de la *Marche funèbre*, ce sanglot prodigieux qui retentit dans l'âme comme le sourd gémissement d'un cercueil dans la fosse, pour mourir en une mélodie si triste de larmes lentes.

Lorsqu'il jouait ainsi, emporté par son génie, devant un cercle d'intimes, les auditeurs, groupés autour de l'artiste, frissonnaient extasiés, et les femmes se penchaient vers lui, ivres d'admiration, comme fascinées par l'enchantement de l'harmonieuse inspiration.

Car Chopin fut et restera toujours le musicien des femmes ; en sa sensibilité toute féminine unie à un génie viril de fougue et d'imprévu, il a merveilleusement su rendre toutes les délicatesses raffinées, les mélancolies compliquées, les langueurs indicibles, qui dorment au fond des cœurs de femmes et que ne trahirait pas leur visage, beau lac sans rides, n'était la lueur de leurs yeux où il y a toujours un peu de mystère.

Triste ironie ! Ce musicien poète, ce délicieux rêveur dont l'âme de

resses et de tendresses attirait et séduit encore, en se reflétant dans
s œuvres, tant d'âmes féminines, fut malheureux en amour.

Il s'était épris, en Pologne, dans sa jeunesse, d'une élève du Conser-
toire de Varsovie, Constantia Gladowska, en laquelle il avait incarné
s rêves d'adolescent. Deux ans après elle se mariait, abandonnant
dylle. Plus tard, aux eaux de Marienbad, en Allemagne, une jeune
lonaise qu'il aimait sacrifia brusquement les lauriers de l'artiste à
l titre de comtesse.

Ces deux romans à peine ébauchés avaient laissé, dans l'amertume
l'abandon, son âme solitaire et lasse, lorsque dans les salons de
me d'Agoult — en littérature, Daniel Stern — il connut, présenté par
szt, son ami, George Sand. A une première et instinctive répulsion,
ccéda bientôt chez Chopin une passion ardente, provoquée du reste
r George Sand, que la magie de l'art et la gloire de l'artiste avaient
nquise au premier abord.

Mais leurs âmes, sentant chaque jour des abîmes ignorés se creuser
ntre elles, bientôt s'éloignèrent l'une de l'autre. George Sand l'aban-
onna comme elle avait abandonné Musset, et cette rupture lui fut
squ'à la fin une tristesse inguérissable.

Ainsi, jeune encore, privé de foyer, éloigné du monde qu'il n'aimait
as, il se trouva seul. Dès lors sa vie ne fut plus qu'une lente agonie ;
n âme et son corps souffraient, se martyrisant mutuellement.

La phtisie, ce mal terrible que la médecine n'avait pas encore appris
guérir, l'avait atteint, et, suivant son cours impitoyablement, s'insi-
nait dans ses veines, brûlant son sang, exaspérant ses nerfs. Il connut
s jours gris et noirs où l'on a froid, où l'on tremble, où l'on est triste
pleurer sans éprouver la douceur des larmes ; et la toux creuse qui
ugit de sang le mouchoir porté aux lèvres ; et la respiration étouffée,
la détresse des nuits d'insomnie où se glisse, comme au lit de mort,
ombre de la grande nuit.

Mais la flamme du génie brûlait toujours dans ce corps de fantôme.
ans la monotonie des heures sombres et la solitude des rêveries
ornes, Chopin recueillit au fond de son mal des sensations
ubtiles de souffrance aiguë, des hallucinations d'angoisse, et, comme
n poète, il chanta le mystère de sa douleur.

C'est ce qui fait de lui un des musiciens élus de notre temps : il fut
eut-être le premier d'entre les artistes à exprimer, dans son intensité,

ce que nous appelons le nervosisme contemporain On pourrait presq comparer plusieurs de ses nocturnes à certains poèmes modernes, n les moins captivants, qui mêlent en des rythmes tantôt flexibles fluides, tantôt heurtés et compliqués, les rêves les plus fugitifs, sentiments les plus intimes, les sensations les plus secrètes, que ja penseurs et poètes laissaient s'évanouir sans même tenter de analyser.

« Le génie de Chopin, dit George Sand, est le plus profond et plus plein d'émotions et de sentiments qui ait jamais existé. Il a t parler à un seul instrument la langue de l'infini et a pu souvent résum en dix lignes des poésies d'une élévation immense, des drames d'u énergie sans égale ».

Sa mort fut touchante et poignante comme sa vie. Comme plusieu de ses amis étaient réunis à son chevet d'agonie, Chopin pria comtesse Potocka de lui chanter au piano le psaume de Stradella ; dans la douceur mourante d'une voix de femme qui pleurait, il s'e dormit dans la mort (1).

Il n'avait que trente-neuf ans ; mais il avait beaucoup vécu, bea coup souffert.

FERNAND RICHARD.

(1) Cette agonie rappelle les vers admirables de Sully-Prudhomme :

Vous qui m'aiderez dans mon agonie,
Ne me dites rien :
Faites que j'entende un peu d'harmonie
Et je mourrai bien.
... La musique apaise, enchante et délie
Des choses d'en-bas ;
Bercez ma douleur, je vous en supplie,
Ne lui parlez pas !

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Emile BLÉMONT : *A quoi tient l'amour*, Contes de France et d'Amérique. — emerre, 3 fr 50.

Emile Blémont, qui nous a donné d'excellents recueils de poésies, nous offre ujourd'hui ce volume de petits romans, et le bon conteur n'a rien à envier au bon oète. Le ton de ces nouvelles est très varié ; toutes se lisent avec le même plaisir. Il en a de sentimentales, d'humouristiques, de patriotiques. Le volume se termine ar une interprétation, plutôt qu'une traduction, des *Esquisses américaines* de lark Tivain : on y trouve « le plus curieux spécimen de l'esprit yankee ». — Ce olume est un bon compagnon de voyage ou de chevet.

Paul SÉBILLOT : *La Mer fleurie*. — Lemerre, 3 fr.

Déjà l'éminent traditionniste qu'est Paul Sébillot avait emprunté à la tradition rale tout un recueil de poésies : *La Bretagne enchantée*. Celui qu'il nous donne ujourd'hui, sous un titre charmant, est puisé à la même source populaire. C'est un uave bouquet de fleurs légendaires, où le lecteur ne trouvera rien de ce maniéré, e ce tourmenté qui fait le fond de tant de poésies contemporaines. Une exquise implicité qui n'exclut pas la délicatesse de la forme, caractérise ces soixante-cinq orceaux divisés en sept fascicules : *Le rivage, les Pêcheurs, Amours et tristesses, es Bateaux, En mer, Sous les flots, Marins et corsaires*. Le mieux, pour faire onnaître cette poésie, serait d'en offrir à nos lecteurs quelques citations. Malureusement l'espace nous est mesuré, et nous ne pouvons que féliciter M. Paul ébillot de tirer un si heureux parti de la tradition, en mêlant son âme poétique ux poétiques légendes de son pays breton.

Mademoiselle Téléphone, roman par Paul VONCET, préface d'Alfred Guenin. — 'royes, éditions du *Journal des Postes*, 27 et 29, rue du Temple, 1 fr. 50.

Du talent, beaucoup de talent s'annonce dans le livre de M. Paul Voncet, qui a su omprendre que le roman — même le plus talentueux — ne doit pas cesser d'être oral Une intrigue passionnante agrémente une thèse délicate, qui se résume dans épigraphe empruntée à Edmond de Goncourt : *L'amour d'une honnête femme our son mari est encore ce qu'il y a de meilleur en fait d'amour*. Les personnages, - des femmes, pour la plupart — sont soigneusement fouillés et pris dans la classe oyenne des petits commerçants et des fonctionnaires. Le style est alerte, précis et e se perd pas en de vains détails descriptifs. Telle est cette œuvre d'une très fine bservation, qui laisse une impression de douce fraîcheur et de vraie jeunesse. — A.G.

Terre nouvelle, roman berrichon, par Vincent DÉTHARÉ. — In-12, 3 fr. 50. Oujarric et Cie, 50, rue des Saints-Pères, à Paris , et chez les libraires de Bourges.

M. V. Détharé, notre collaborateur berrichon, consacre ce volume à la glorification e sa terre. Il la décrit avec une exactitude parfaite, avec un amour filial ; il y eint les paysans au milieu desquels il a vécu. Il faut lire ces pages sincères qui font imer la terre natale, abandonnée aujourd'hui par tant de « déracinés ».

Mauricette Vilna, qu'un style abondant et clair place parmi les écrivains les plus ppréciés de notre région du Centre, vient de publier, en une plaquette imprimée

seulement pour les amis, sa seconde œuvre, *Germaine d'Albigny*, roman d'un lecture attachante, pour lequel notre collaborateur M. Lucien Jeny a écrit un préface fort goûtée et justement élogieuse.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Notre excellent collaborateur le général Hardy de Périni vient d'être promu divisionnaire.

.·. Nos compatriotes : MM. les ingénieurs Mazoyer et Séjourné sont nommés officiers de la Légion d'honneur ; M. Albert Javon, élève de l'École des hautes études vient de subir avec succès les examens de la licence en droit devant la faculté de Paris ; — M. Jean-Baptiste-Emile Thévenard, lieutenant de vaisseau, officier en second sur l'*Ibis*, reçoit les palmes académiques. — Sont nommés officiers de l'instruction publique, MM. Bernard, Sauze, Amathieu et Michaux, professeurs ; officiers d'académie, MM. Thiault, Boisseau, Maumy, Pariset et Mlle Dassonville.

.·. A la dernière réunion de la Société académique de Châteauroux, le président M. Tony Bouillet, a dit une des nouvelles poésies de notre collaborateur Lucien Jeny : *Messe des Anges*.

.·. M. Fernand Rossignol est admissible à l'Ecole normale supérieure (lettres).

.·. En raison du deuil qui vient de frapper l'Eglise, la distribution des prix au petit séminaire de Pignelin s'est faite sans solennité. Ont obtenu le prix spécial donné par Mgr l'Evêque, les élèves Camille Maldent et Georges Paile.

.·. Aux concours du Conservatoire, notre jeune compatriote André Brunot vient d'obtenir le premier prix de comédie. La presse est unanime à offrir au jeune lauréat ses félicitations, auxquelles nous nous associons d'autant plus vivement que M. André Brunot est un peu des nôtres, par sa sœur, Mlle Jeanne Brunot, dont nous avons donné de jolis dessins, et par son cousin, notre collaborateur Edouard Achard.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

MARRAINE

OMMENT disiez-vous, Marraine ?

— Que tu n'es qu'un sot, mon pauvre petit. Ton raisonnement n'a pas le sens commun. En voilà une logique ! Tu viens me dire : « Je suis fou d'une jeune fille adorable », — elles sont toutes adorables, quand on les aime d'abord, — « j'en meurs ».

— Je n'ai pas dit.

— C'est la même chose, c'est le même sens, n'est-ce pas ? Donc tu adores une jolie enfant que tu ne veux point nommer, et comme tu prétends qu'on ne te la donnera jamais — pourquoi, au fait, pourquoi ? — tu viens me dire tragiquement, sans même penser à ta mère veuve et seule depuis vingt ans : « Marraine, je ne peux plus la voir, sans pouvoir espérer », — on n'a pas idée du style des amoureux, — « je vais me faire tuer au Transvaal ».

— Le Transvaal m'est indifférent.

— Où veux-tu aller, alors ? Tu crois donc qu'on va prolonger la guerre de Chine exprès pour toi ? Tiens, tu n'as pas pour deux sous d'énergie, monsieur Jacques, monsieur l'ingénieur des poudres et salpêtres. C'est très dangereux pour l'Etat, sais-tu, de te voir prendre ainsi feu. Il n'a pourtant guère besoin de toi, le gouvernement de notre pays ; il saute assez souvent, assez facilement dans des explosions bêtes. Voilà ce que l'on fait dans ton cas. Ne m'interromps donc plus ; c'est entendu, tu iras te faire assassiner chez les Boërs, comme notre pauvre ami Villebois-Mareuil par ces gredins d'Anglais. Ils n'ont pas fini, ne te tourmente point. Ces gens-là passent leur vie à chercher ceux qu'ils pourraient bien tuer pour les voler.

— Ce n'est pas drôle, Marraine.

— Je pense bien que ce n'est pas drôle. Ecoute-moi donc. Sais-tu ce que l'on fait dans ton cas ? On commence par faire demander la main de sa belle, en s'y prenant le mieux du monde, en venant trouver sa vieille bonne femme de marraine et on essaie d'attendrir les parents féroces. Il y a quelquefois des petits moyens. Tu comprends qu'on a toujours le temps de se faire assassiner... après, si on ne réussit pas ; tandis que, suis bien mon raisonnement, si on te désire au contraire, comment te ressusciter ? M'entendras-tu à la fin ? On demande d'abord et on se décide ensuite, selon la réponse. Ah ! ça qu'est-ce que vous apprenez donc à l'école polytechnique ?

— Il n'y a pas de quoi rire, Marraine. Si vous saviez ?

— Si je sais, enfant, va. Dis donc, entre nous, je ne crois pas que Jeanne soit si opposée...

— Comment savez-vous que c'est elle ? Que supposez-vous ? Je vous en supplie, ne me dites rien pour me rassurer, me consoler. Mais ce serait si doux de savoir quelque chose... quand même on souffrirait encore plus, après... Oh ! dites, que je sache.

— Je ne sais pas bien, répondit Marraine, subitement très sérieuse ; j'aurais voulu savoir, car tu ne m'apprends rien ; les cheveux blancs devinent tout ; mais on ne m'a pas fait de confidence. Jeanne est une enfant murée comme dans l'ancien temps, du temps où je faisais exception. Quant à la mère solennelle, pompeuse, féodale, je n'ai pas osé la questionner, je sens qu'il lui faut la particule ; j'en ai peur, du moins. Le père se déciderait vite ; il n'est pas brillant le père, mais c'est un brave homme, appartenant à une bonne famille du pays et s'en contentant. Le malheur, c'est qu'il n'est rien, absolument rien, devant son illustre épouse Mme Larombe *de la Vallée, en trois*. Il faut compter avec celle-là, je t'en réponds, continuait Marraine, drôle et emphatique. Ce ne sera pas facile ; il lui faut une particule plus ou moins légale, mais il lui en faut une. Rien de noble chez elle, rien, ni la tête, ni le cœur, ni le nom.

— Le nom ?

— Pas même le nom. Ma belle-mère me l'a raconté bien souvent. Ah ! si le père Robin ressuscitait, il ne reviendrait pas de ce que sa fille a fait de son panonceau de notaire. Elle l'a travesti en blason, en

le timbrant de son petit moulin du haut de la vallée de Chenevières. Les voilà ses armes : un moulin à vent.

Bête et vaniteuse, elle le porte sur sa carte. Regarde :

Mme GALIANE LAROMBE,
NÉE DE LA VALLÉE

— Ah ! ce ne sera pas commode, mon pauvre Jacques, d'autant qu'elle fait l'intransigeante pour faire croire que c'est vrai, que ses ancêtres étaient avec Godefroy de Bouillon. Du reste, quand on pense aussi bien que toi et moi, tout Barmont a l'air de croire au timbre du panonceau par bonne éducation ou par lâcheté, je me demande de quel côté on est le plus sot. Ah ! ce vieux fief, il ne sera pas facile à prendre, mais on le prendra.

— Vingt-deux clochetons, donjon, pont-levis, rythmait le général en riant, tout en arrivant par la véranda, en costume de jardinier. Sapristi, Jacques, remonte-toi un peu, mon garçon. Que diable ! la bataille n'est pas perdue. Nous aurons pour nous le gendre, Robert de Blainville, un vrai aristocrate celui-là, que ce vieux fief a déniché. Idéal ce petit Robert, toutes les noblesses. Ces gens-là ont une chance ! Tu verras, Madeleine, que nous n'aurons pas autant de bonheur pour Maurice.

— Nous aurons contre nous Gontran, poursuivait Marraine, le beau Gontran qui pose pour la noblesse du haut de son grand col ou de son carcan de Chinois. Dernier smart, dernier snob, dernier cri, le beau Gontran avec son monocle et ses cheveux retombants sur sa tête de grenouille. Celui-là, c'est sa mère. Bête et vaniteux, rien de plus. C'est chic d'être réactionnaire, c'est chic d'aller à la messe, c'est chic de recevoir le *Gaulois ;* il se moque du reste. Il marcherait sur ses mains si c'était grand genre. Tiens, il va s'enterrer un mois dans une hutte du Beuvray, pour voir passer des canards qui ne doivent pas passer, uniquement pour lire son déplacement dans les villégiatures du *Gaulois*. Vois, j'ai gardé le journal : Gontran L. de la Vallée — Paville Nemrod du Morvan.

— Pas bête le *Gaulois*, pas bête ; il s'en fait des abonnés avec la sottise humaine !

— Bachelier ?

— Jamais de la vie. Ses opinions lui ont nui dans l'esprit de ses examinateurs. Oh ! les opinions de Gontran, c'est flatteur pour les princes. Au reste, Gontran ne fera rien pour ne pas aliéner son indépendance, rien par dignité personnelle. Je me demande ce qu'il pourrait bien faire..... rabatteur de canards.

— Il se contente de faire des bêtises par indépendance, rugissait le général. Non, vraiment, où tous ces Larombe ont-ils pu découvrir une parenté avec ma famille ?

— Dans tes étoiles, mon vieux, tonnait une voix rude et gaie. Quand on est capitaine dans ce monde-là, on ne vous connaît pas lorsqu'on signe comme nous Bonis ou Caronge ; mais quand on est général, ça change, ça flatte de dire : « Mon cousin le général ».

Tous les jours, le colonel arrivait à cinq heures, heure militaire, pour faire le piquet de son vieux camarade, et, tous les jours, de cinq à sept, les deux amis s'arrachaient les yeux.

— La quinte, la quarte et le point, fais attention, Caronge, le piquet n'est jamais entré dans la tête d'un âne.

— C'est ce que je me dis depuis une heure, ripostait Caronge qui gagnait, qui gagnait ; j'en fais la preuve.

— C'est le hasard, hurlait le général.

II

Depuis sa retraite, le général Bonis était venu s'installer dans la maison où il était né, il y avait quelque soixante-six ans, et tandis qu'on renouait ou resserrait les vieilles relations de famille sans distinction aucune, le général avait retrouvé un superbe jardin à fleurir, c'était sa passion, et le meilleur de ses amis, le colonel d'artillerie Caronge, en retraite aussi, son camarade de promotion, qui faisait une concurrence formidable à son talent de jardinier.

Et cela avait été une joie infinie de se retrouver ensemble, de vivre les uns avec les autres, de compter sur le cœur des uns des autres, de se réunir tous les jours et d'accueillir comme des leurs le filleul de la générale, le petit ingénieur des poudres et salpêtres, le fils de Thérèse, la meilleure amie de Madeleine, de la générale Bonis.

Très hospitaliers l'un et l'autre, le général avec ses allures de vieux

brave, et la générale, fille de l'amiral Conteyre, avec sa nature spontanée, vibrante, particulière, servie par un bon sens étincelant et le cœur le plus chaud, les Bonis avaient été de suite très recherchés, très entourés. Toute la noblesse du pays, celle-là même qui rougissait, il y avait quarante ans, du moindre lien de parenté avec le père de Bonis, fabricant breveté de batteuses au faubourg Saint-Edme, enviait d'être reçue dans son intimité. La générale se découvrait des parents totalement inconnus. On cousinait sous le moindre prétexte, Madeleine devenait tante d'une vingtaine de neveux venant de naître.

Le salon de la générale ne désemplissait pas à son jour ; on faisait des bassesses, afin d'entrer dans son intimité. Pour avoir patte blanche, pour pénétrer dans le petit salon bleu où Bonis et Caronge s'arrachaient régulièrement les yeux de cinq à sept, tandis que la générale accueillait ses favoris en tricotant pour les pauvres, on se faisait un honneur de recevoir les tuiles que Madeleine n'épargnait guère pourtant aux sots et aux flatteurs.

Les Bonis avaient eu même tant de succès, qu'on s'était imaginé de les anoblir ; oui, de force, par politesse, pour leur montrer qu'ils étaient dignes de l'être. Cet imbécile de Larombe (né de la Vallée par sa femme) ainsi qu'ajoutait toujours la générale, s'était chargé de la recherche. Il avait découvert que Bonis était un nom de terre,... le général avait tous les droits de reprendre une particule supprimée par prudence pendant la Révolution.

— Tonnerre ! hurlait Bonis exaspéré, je ne suis pas encore une vieille ruine pour changer de façade. Mon fils a un nom d'honneur à reprendre ; je n'ai pas gagné mes croix pour me rendre ridicule. Quand on a une particule, un titre bien légitime, on les garde, mais on n'en invente pas. Et même, le plus souvent, c'est lorsqu'on n'a point autre chose à mettre à côté de son nom, qu'on va rechercher pour la ressusciter une particule, négligée par une raison quelconque. Je ne veux pas savoir où est mon droit. Si c'est une supériorité que ce petit article, il y en a cent autres. Est ce que mon ami Rotaire, de l'Institut, n'a pas le droit le plus légitime de signer Rotaire de Sèvres ? Eh bien ! il signe Rotaire tout court, excepté dans les actes civils ; c'est le contraire des autres. Son père aussi était à l'Institut ; son grand-père, c'était le savant chimiste dont les ouvrages sont toujours consultés. Ils étaient assez quelqu'un, dans cette famille-là, pour ne pas reprendre quelque chose.

(A suivre). FRANÇOISE D'HUSSELLES.

AQUARELLES

I

Crépuscule

Le soir tombe. Le jour s'éteint.
Un reflet pâle, à l'Occident,
De vieil or et de rouge ardent
S'ensommeille et meurt, incertain...

Montent la paix et le silence !
Naisse, impénétrable en ses voiles,
Avec les clartés des étoiles,
Un cher mystère !... Moi, je pense...

Je pense à tous les charmants yeux,
Etoiles qui dorment toujours
Au firmament des purs amours
Et des souvenirs précieux.

Et je cherche dans mes pensées...
Je les trouve et je rêve d'elles :
Les inoubliables prunelles
Des innombrables fiancées.

II

Nocturne

Astre d'espérance, ô soleil,
Ta suprême lueur a fui...
Et lentement descend la Nuit,
Semeuse du calme sommeil...

Tout dort. Pas un frisson de brise.
Dans les cieux, le croissant lunaire
Verse les flots de sa lumière,
Qui dans la brume s'opalise...

Un solitaire rossignol,
Caché dans les branches d'un if,
Jette son gazouillis plaintif
En *si* majeur, en *ut*, en *sol*...

A cette heure de rêve sombre,
Etreinte de mélancolie,
De désespoir et de folie,
Mon âme est lasse et pleine d'ombre...

III

L'aube

Du blanc frissonne à l'horizon.
Festons d'argent sur azur clair,
Des nuages flottent dans l'air...
O soleil, est-ce ton rayon ?

Les étoiles agonisantes
Dans l'éther céleste s'éteignent
Et tous les horizons se teignent
Du sang de lueurs naissantes.

C'est le doux éveil de l'oiseau,
C'est l'éclosion de la fleur,
L'on sent se lever dans le cœur
Le soleil de l'Espoir nouveau...

Avec l'alouette sonore
Qui monte, plane dans la nue
Et dont la chanson te salue,
Je te salue, ardente Aurore...

ALFRED GUENIN

RAVISSEMENT

A ma petite fille, Héloïse Rouyer.

Ouvrant son aile gracieuse,
L'aube au ciel bleu prend son essor,
Et, sur sa trace radieuse,
Déroule ses longs cheveux d'or ;
L'espace de feux se couronne ;
La terre tressaille d'amour ;
Et tout s'éveille, et tout rayonne,
Car le soleil est de retour !

Oiseaux, quittez vos nids de mousse :
A vous l'azur brillant des cieux !
Vêtez vos corolles si douces,
Fleurs des grands bois silencieux !
Airs, embrasez-vous de lumières !
Vallons, souriez au soleil !
Ouvrez-vous, paisibles chaumières :
C'est le matin, c'est le réveil !...

. . . . . .

Dans la chambrette fraîche et blanche
Qui s'illumine au jour naissant,
Une jeune mère se penche,
L'œil ému, le sein frémissant...
Un enfant au visage rose,
Au front serein comme les cieux,
Bercé de doux rêves repose,
Frêle oiseau, dans son nid soyeux !

Oh ! quelle grâce l'environne
Ainsi qu'une auréole d'or !
Quelle sérénité rayonne
Sur ses traits si tendres encor !
Du lys charmant de la vallée
Il a la suave blancheur,
Et de la rose immaculée
L'ineffable et douce fraîcheur.

Et sa mère est là, qui l'admire,
Et, dans un saint recueillement,
De sa bouche, avec un sourire,
Attend le gai balbutiement !...
Mais un jet d'ardente lumière,
— Divin rayon venu des cieux ! —
Effleurant soudain sa paupière,
Eveille l'enfant gracieux.

Ses yeux s'ouvrent, ses mains se lèvent,
— Blanches ailes, — joyeusement :
Aussitôt deux bras le soulèvent
Dans un sublime enlacement !
Et la mère, — céleste ivresse ! —
Frémissante, l'œil triomphant,
Sur son sein, trésor de tendresse,
Presse le radieux enfant !

Ah ! quelle langue pourrait dire
Le suprême ravissement,
L'ineffable et tendre délire
De cette mère en ce moment ?...
Le monde pour elle s'efface ;
Un ciel pur sourit sur son jour ;
Et dans son cœur rien n'a plus place,
Tant il est plein de son amour !...

. . . . . .

Maternité ! divine flamme,
Mystérieuse loi des cieux !
En ange tu changes la femme,
L'enfant en astre radieux !
Et sur le sentier de leur vie
Tu sèmes l'encens et le miel ;
Et tous les deux, l'âme ravie,
S'avancent, souriant au ciel !...

LOUIS OPPEPIN,
Officier de l'Instruction publique.

Nevers, mai 1903.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

C'est à Saint-Sulpice que Cassier maria une de ses sœurs à Philibert Callot, le 27 avril 1751. Si nous parlons de ce fait, c'est que plus loin le nom du neveu Callot reviendra souvent sous notre plume (1).

C'est de Saint-Sulpice que l'abbé Cassier envoya ses premiers vers au *Mercure* ; la pièce commence ainsi :

Quoi ! tu penses à moi.

Elle est datée du 12 décembre 1755 et fut publiée en janvier 1756. D'autres suivirent en 1757 et 1758, mais rien ne paraît de lui en 1759 et 1760. Il recommence à écrire en 1761 et continue jusqu'en 1766 ; c'est rarement ensuite qu'on trouve une poésie qui puisse lui être attribuée.

Pendant son séjour à Saint-Sulpice, il eut une mésaventure qui date vraisemblablement de l'époque où Léveillé, curé, administra la paroisse avant l'installation de Pierre Cora, le nouveau curé.

Voici à quoi je fais allusion : Le professeur Cougny (2), à qui Gallois (3) avait communiqué les manuscrits et notes sur Cassier que lui-même tenait de Callot, écrivait dans l'*Almanach de la Nièvre pour 1846* :

...Le vénérable prélat (M. de Tinseau) s'émut de voir un prêtre de son diocèse entrer dans une voie dont le but était assurément inquiétant et attirer sur lui l'attention du public par les articles malins et railleurs du *Mercure*, signés : Le curé des Amognes. Le conseil épiscopal s'assembla et, le 20 octobre 1756, l'abbé Ravier, grand vicaire, ami de notre poète, fut chargé de le rappeler à des occupations moins profanes.

Cassier répondit quatre jours après à l'abbé Ravier par une longue épître en prose et en vers, qui n'est autre chose qu'une spirituelle mais vigoureuse protestation contre le joug qu'on voulait lui imposer. Alors on jugea à propos de bâillonner le rimeur incorrigible et d'enchaîner les allures trop hardies de sa raison. Il fut interdit et consigné pour un an au séminaire de Nevers...

(1) L'acte est signé : *Pierre Callo* père, Philibert Maillard, orfèvre ; Jacques Jolly, cousin ; F. Brau, Marie *Callot*, Bernier, curé de Châtin ; Lacotte, curé de Maré ; A. Cassier, Cassier, curé. — Sur les registres des délibérations de l'administration municipale de Nevers de 1750 et années suivantes, où Callot tient la plume à la place de Jaubert, Callot signe *Callot*.

(2) M. Cougny, professeur de rhétorique au collège de Nevers, mort inspecteur de l'Université, à Paris.

(3) M. Gallois, ancien chef des bureaux des bateaux à vapeur, à Nevers, a fait don de ses collections artistiques au musée de la ville.

Si nous plaçons l'internement de Cassier à *la sainte Cage* après juillet 1759, c'est que, depuis son installation à Saint-Sulpice jusqu'en juillet 1759, Cassier signe tous les actes sur les registres de catholicité; comment expliquer aussi que la réponse de Cassier a pu déterminer, aussitôt écrite, l'internement dont il s'agit, puisque Cassier n'a pas craint de faire reproduire dans le *Mercure* sa réponse à l'abbé Ravier (1) ?

Au surplus, peu importe la date : d'une lettre de Mme de Rémigny, protectrice de Cassier, qui a intercédé pour lui, et des remerciements en vers adressés par ce dernier à celle-ci, il résulte que Cassier, s'obstinant à rimer malgré ses chefs, fut, en effet, puni et d'ailleurs vite pardonné.

Nous étudierons plus loin la lettre de l'abbé Ravier et la réponse de Cassier. Disons pour l'instant que le temps n'était pas encore très éloigné où Nicole traitait les poètes d'empoisonneurs publics. Cassier a dû se trouver en face de plus

...D'un janséniste sauvage
Qui croit qu'un vers est un péché (2).

Le curé des Amognes résolut dès lors de quitter Saint-Sulpice.

Le 18 avril 1759, devant Me Paillard, notaire à Prémery, fut reçu l'acte de prise de possession par Cassier du doyenné et cure de Prémery. Prémery était le siège d'un des huit archiprêtrés du diocèse. La collégiale avait été fondée en 1176 ; les évêques de Nevers étaient comtes de Prémery et y possédaient un château. L'église dédiée à saint Marcel était celle du chapitre ; c'était un fort bel édifice du commencement du XIIIe siècle, où avaient été transférées les reliques du bienheureux Nicolas Appeleine, chanoine de Prémery. La paroisse comptait cent quarante-huit feux, une grosse forge. Trois grosses foires s'y tenaient par an. Le doyen avait trois vicaires ; ses revenus s'élevaient à près de mille livres. Dans ce poste que j'appellerais d'avancement, si la carrière d'un prêtre d'autrefois avait plus d'analogie avec la carrière d'un prêtre de nos jours, Cassier ne devait pas demeurer longtemps. Il appert, en effet, d'un acte sous seings privés du 9 septembre 1764, qu'il donne sa démission entre les mains de

(1) La lettre de l'abbé Ravier parle d'une épître incriminée. Or, on ne trouve dans le *Mercure* que trois pièces de vers, assez légers il est vrai, mais pas d'épître.

(2) Vers de la « Roussillonnade ».

Mgr l'Evêque de Nevers, collateur de l'église de Prémery. Il était fait chanoine à Melun (1).

Hélas ! il ne devait jouir que quelques années de cette situation si ardemmment enviée. Malade en 1772, il vint se faire soigner chez Mme Callot, sa sœur, paroisse Saint-Arigle de Nevers, et y mourut, ayant testé au profit de Philibert Callot, son neveu.

On constate que, le 19 septembre 1772, a lieu, à Nevers, l'inhumation de vénérable et discrète personne messire J.-B.-François Cassier, prêtre, chanoine de l'église royale et collégiale de N.-D. de Melun, diocèse de Sens, décédé chez le sieur Callot, son beau-frère, en présence de MM. François Septier de Rigny, Guillaume Decante, Pierre Bernard, de Borniol et Roch-Louis Legoube, tous les quatre chanoines de l'église de Nevers, députés de MM. du chapitre et qui ont porté les quatre coins du poêle, et de plusieurs autres curés et ecclésiastiques.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

(1) M. Cougny, dans sa notice sur Cassier parue dans l'*Almanach de la Nièvre* de 1846, rapporte que Cassier avait obtenu une pension de mille livres du prince de Conti et le prieuré de Saint-Satur, près de Sancerre. Certains remerciements en vers adressés par Cassier à M. Monin, intendant du prince, font supposer qu'il fut l'obligé de ce dernier, mais je ne sais comment on pourrait établir qu'il ait été gratifié du prieuré de Saint-Satur. Cette abbaye, qui avait décliné depuis 1704, fut du consentement de l'abbé de Very, malgré le prieur Desmaisons, supprimée en 1758. Les revenus furent attribués à la caisse du séminaire de Bourges. Les deux derniers abbés furent Maximilien-Philippe, comte de Manderschei d'Ialkensteim et Le Blanc. Inutile de dire que le nom de Cassier ne figure pas parmi ceux des prieurs.

SENSATIONS DU MORVAN

A LORMES

Pour M. J. Renard.

I

L'APRÈS-MIDI EN ÉTÉ

Les taureaux, en soufflant, s'éventent de leurs queues
Près des buissons sans ombre et des bois sans fraîcheur ;
Et le soleil confond à force de blancheur
Les lucarnes de verre et les ardoises bleues.

Le foin déjà rentré crépite dans les granges,
Et la ville somnole à l'abri des volets ;
L'eau tiédit dans les seaux ou les cruches de grès
Près des tabliers bleus dont les ourlets s'effrangent.

Des poussins, quand le chat s'étire, s'effarouchent ;
La grande cheminée où meurent des tisons
N'enfume plus — ah ! les vieux clous pour les jambons ! —
Les solives de chêne où bourdonnent les mouches.

Et sur l'ombre des cours les portes sont ouvertes.
Les margelles des puits sont sèches de chaleur ;
Et l'on étouffe à voir, sous les rideaux à fleurs,
Les larges lits avec leurs couvertures vertes.

Les poules se sont fait des nids dans la poussière ;
Puis, secouant leur plume, elles ouvrent le bec,
Regardent, et vont boire à l'écuelle, avec
De petits yeux fermés qu'offusque la lumière.

Et l'on entend parfois une horloge qui sonne ;
Et des coqs, de minute en minute, de loin,
Se renvoient, sur la route ou perchés dans un coin,
Les sonores appels de leur voix qui claironne.

HENRI BACHELIN.

LES OMBRES

C'était l'heure où les feux follets font briller leurs flammes bleues dans les cimetières; l'heure où la lune allume ses feux d'argent dans le ciel sombre ; l'heure où la chouette jette son cri sinistre dans les vieux donjons. C'était l'heure sublime de la nuit, que Dieu créa pour les poètes. Je marchais gaiement dans le sentier éclairé par les pâles reflets de Phœbé. Gaiement, parce que j'étais jeune et que toute la vie était devant moi, la vie comme je me la figurais, pleine de sourires et d'ivresses.

Mon cœur bondissait de joie dans ma poitrine d'homme. Je me sentais fort, libre, je me croyais heureux, et je l'étais par cela même. La nuit était divine ; elle a des charmes qui ne s'expriment pas, qui pénètrent l'âme d'impressions exquises.

Je songeais au bonheur, que je croyais avenir, mais qui était présent, car j'ai appris depuis qu'il ne consiste que dans son espérance. Je savourais cette espérance même et demeurais dans l'état de somnolence qui n'est ni le sommeil ni la vie. J'entendis encore le bruissement des feuilles caressées par la brise, puis au loin le coassement lugubre des grenouilles ; puis je n'entendis plus rien et j'eus un songe.

Dans mon rêve, je cherchais le génie auquel j'allais me vouer, celui qui m'accompagnerait dans cette longue étape qu'on appelle la vie. Et voilà qu'entre mon œil et ma paupière fermée passa une ombre; c'était un fantôme qui portait des couronnes. — Qui es-tu? dis-je. — La Gloire, dit l'ombre. — Je te veux, m'écriai-je ; mais la vision s'évanouit. J'en conclus que la gloire n'était pas mon partage ; insouciant, je m'en consolai. Alors une ombre blanche et frêle, jolie comme celle d'un enfant, passa devant mes yeux. — Ton nom, charmant génie? — L'Amour, me dit-il. — Viens!... mais il disparut. Homme qui erre sur la terre, me dis-je, qu'as-tu donc qui ne te quitte jamais? et une troisième ombre passa. — Je suis la Fortune, dit-elle. — Donne, alors! mais elle s'était enfuie.

Je sentais des gouttes de sueur qui perlaient sur mon front, je m'éveillai et ouvrant mes yeux: Qu'aurai-je, alors? m'écriai-je, et, fatal oracle! l'eau du ruisseau me rendit mon image.

Plus tard je compris: c'était la Solitude.

GHISLAINE DE SAINT-VICTOR-JACQUEMONT.

CRÉPUSCULE TROPICAL

La paix du soir descend, des fleurettes pensives
Mélangent des parfums au silence de l'eau.
EDOUARD GUERBER.

Le soleil s'est couché dans la pourpre du soir,
Diluant sur les fronts des arbres millénaires
Ses ors évanescents, et des lueurs stellaires
Se reflètent sur l'eau comme sur un miroir.

Du zénith obscurci, des vols triangulaires
De flamants et d'ibis roses se laissent choir ;
Le lampyre s'allume en rampant dans le noir
Des gramens imprégnés d'odeurs caniculaires.

Là-bas, dans les grands joncs, un saurien s'est enfui
Et son sillage meurt dans le vague silence
Qui glane sur la berge, où l'ombre croît immense.....

— Dormez, blancs nymphéas, lotus bleus ! dans la nuit,
Seul l'élaphe au loin brame à des pâleurs lunaires
Venant diamanter les ondes lagunaires.

GAUTRON DU COUDRAY

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE L'EST

4 janvier. — Le 4 janvier, un premier convoi, parti à midi, emmène l'artillerie et le régiment de zouaves ; dans le second, parti à deux heures, prennent place les deux premiers bataillons et l'état-major. Le 3e bataillon et le bataillon de Savoie, partis les derniers, traversent Nevers pendant la nuit, sans s'y arrêter, et après des stations de plus d'une journée à Rémilly (Nièvre) et à Dannemarie (Doubs), débarquèrent à Clerval (Doubs) le 7 janvier, à sept heures du matin, après trois nuits et deux jours de chemin de fer. Beaucoup d'hommes avaient les pieds gelés ; presque tous les avaient enflés. Après un voyage si fatigant, un peu de repos était nécessaire (5, 6 et 7 janvier).

On passe le Doubs en barque, par un froid terrible, et, à midi, nous rejoignons au village d'Anteuil les deux premiers bataillons qui y étaient cantonnés depuis la veille. Le bataillon de Savoie et le

1er zouaves occupaient près de nous les villages de Saint-Georges, de Glainans et de Hyémondans.

8, 9 et 10 janvier. — Les 8, 9 et 10 janvier, séjour à Anteuil ; on entend nuit et jour le canon de Belfort.

Le 10, les capitaines de Noury et Ludovic Tiersonnier furent mandés à Nevers par le télégraphe ; ils étaient appelés au commandement de deux nouveaux bataillons que l'on formait dans cette ville.

Par suite de ces nominations, de vacances et décès, les cadres du régiment se trouvaient complètement remaniés ; voici quelle était leur composition à l'ouverture de cette seconde partie de la campagne :

Lieutenant-colonel : DE VEYNY.

N° des Compie	CAPITAINES	LIEUTENANTS	SOUS-LIEUTENANTS
	1er Bataillon. — Chef de bataillon : DE PRACOMTAL.		
1re	de Saint-Maur.	Esmoingt.	de Chaligny.
2e	Comte.	de Malart (1).	Jourdan.
4e	Guillaume.	de Chambure.	N.
5e	Foulon.	d'Espeuilles.	N.
6e	Guénot-Grandpré.	Maurice Massin.	Duvernois.
7e	de Laplanche.	de Montigny.	N.
8e	Langlois.	de Talon.	d'Amfreville.
	Chirurgien : COMOY.		
	2e Bataillon. — Chef de bataillon : FARCY.		
1re	Cornu.	Laguigné.	N.
2e	Ruby.	Gentil.	Foing.
3e	Martinet.	Mattei.	Picault.
4e	du Colombier.	N.	Point.
5e	Charbois.	N.	Paley.
6e	Pétry.	Gallié.	N.
8e	Fournier.	Charles Frottier.	Vannereau.
	Chirurgien : PICARD.		
	3e Bataillon. — Chef de bataillon : Paul TIERSONNIER.		
1re	Dumas.	Fage.	N.
2e	Mignot.	Dauteloup.	Mathieu.
3e	Fischer.	de Montrichard.	Cochinal.
4e	Henry d'Assigny.	de Thé.	Rétivat.
5e	Soupé.	Caillaux.	Massé.
6e	Gallois.	Kaindler.	Robin.
7e	Frédéric d'Assigny.	Martan.	N.
	Chirurgien : DÉZAUTIÈRES.		

(1) Détaché auprès du général Chopin.

Le capitaine Dumas, de la 1re du 3e, avait été envoyé au dépôt pour chercher des recrues. Parti de Nevers quelques jours après nous, avec 150 hommes, il ne put dépasser Dijon, et fut jusqu'à la fin de la campagne attaché, bien malgré lui, à l'armée des Vosges.

Les 3e du 3e et 4e du 2e, détachées à la garde des convois, faisaient la route à pied, et ne purent nous rejoindre que beaucoup plus tard.

11 janvier. — Le 11, la 1re brigade reçut l'ordre d'aller occuper le plateau de Blamont. Après une marche fort pénible sur une route couverte de plus d'un pied de neige, elle fit halte à Dambelin, où elle reçut contre-ordre. Rentrés à Anteuil, à huit heures du soir, nous en repartîmes le lendemain (12 janvier) avant le jour, et repassâmes le Doubs à Clerval, en bac ; le pont que l'on avait fait sauter n'étant pas encore réparé, ce passage nécessita beaucoup de temps.

On fit halte dans la gare de Clerval, et les hommes furent alignés en vivres pour quatre jours. A trois heures, après une petite étape, le régiment cantonna au village de Fontaine.

13 janvier. — Le 13, à deux heures du matin, le régiment quitta Fontaine, et traversant Soye, Médière, l'Isle-sur-le-Doubs et Beutal, arriva à onze heures du matin devant le village de Montenois ; on donna l'ordre de faire le café. A gauche et devant nous, se trouvaient les villages d'Arcey et de Sainte-Marie occupés par l'ennemi.

Des batteries françaises, établies sur les hauteurs, ouvrent le feu sur ces deux villages. Le général Questel (1) forme la 2e brigade en colonne d'attaque ; Sainte-Marie est enlevé à la baïonnette par le régiment de la Charente et les turcos, pendant qu'Arcey est attaqué et enlevé avec le même succès par la réserve de l'armée. Nous assistons l'arme au bras à cette brillante affaire, et nous avons la vive satisfaction de voir les colonnes prussiennes évacuer en désordre les deux villages.

La 2e brigade, le régiment de la Charente en tête, poursuit ses avantages ; elle traverse Sainte-Marie sans s'y arrêter. Un aide de camp du général en chef nous apporte l'ordre de la soutenir ; nous traversons le champ de bataille jonché de morts et de blessés, et nous occupons Sainte-Marie, pendant que la Charente attaque et enlève, de la façon la plus brillante, le village de Saint-Julien.

La nuit met fin à l'affaire, le succès est complet. Arcey, Sainte-

(1) Le général Questel avait remplacé depuis peu le général Bertrand dans le commandement de la 2e brigade.

Marie et Saint-Julien, fortifiés et défendus par un ennemi nombreux, sont tombés en notre pouvoir ; on nous cantonne à Sainte-Marie. La population, délivrée des Prussiens qui l'opprimaient depuis plus d'un mois, fait le meilleur accueil aux soldats qui sont pleins d'espoir et d'ardeur.

14 janvier. — Le 14, à six heures du matin, le régiment quitte ses cantonnements, traverse sans s'y arrêter le village de Saint-Julien où le général Minot établit son quartier général; on nous place en bataille sur un plateau qui domine le village ; le froid est excessif, et nous y passons toute la journée sans feu, pendant que les zouaves, qui nous précèdent, attaquent et prennent le village d'Allondans, situé à nos pieds dans la vallée.

A la nuit, le général Minot vient se rendre compte de la situation, et, trouvant tout tranquille, fait redescendre le régiment à Saint-Julien ; nous y sommes cantonnés.

On commençait à manger la soupe, quand quelques coups de fusil éloignés se firent entendre. On reprend les armes à la hâte, et nous gravissons de nouveau le plateau que nous venions de quitter. Les zouaves qui avaient pris Allondans, s'y étaient mal gardés ; attaqués à l'improviste et pendant la nuit, ils avaient perdu quelques hommes et deux officiers Bientôt remis de cette panique, ils reprirent leurs positions dans le village, et nous pûmes redescendre à Saint-Julien, où le reste de la nuit se passa tranquille.

15 janvier. — Le 15, à la pointe du jour, nous quittons Saint-Julien ; nous relevons en passant la grand'garde que nous avions laissée la veille sur le plateau, et, dissimulant notre mouvement derrière des bois et des replis de terrain, nous traversons le village d'Issans, précédés par l'artillerie.

Des batteries sont établies sur les hauteurs qui entourent Allondans, un feu violent est ouvert sur les batteries prussiennes qui occupent le plateau du Mont-Chevis. Les 1er et 2e bataillons, déployés en colonne d'attaque, gravissent ce plateau sous une pluie de fer. Le 3e, resté en réserve, occupe une hauteur qui domine le temple protestant du village d'Allondans.

(A suivre). X.

FIANCES DANS LES NUAGES (*Suite*).

IV

Mme Ramure, élevée ainsi au rôle de complice, était une veuve sexagénaire qui habitait, sur la commune de Brenay, une façon de château. Cousine de Mme Fuchet, elle était, en outre, la marraine de Françoise, qu'elle chérissait comme son enfant et dont elle comptait faire son héritière. Sous ses cheveux grisonnants, Mme Ramure gardait une imagination singulièrement alerte, un esprit très ami des fines intrigues, un goût vivace pour la lecture des honnêtes romans sentimentaux dont elle régalait sa solitude. Elle ne dédaignait pas les longs bavardages où elle tenait sa partie avec agrément, mais elle mettait une sorte de coquetterie à éviter la médisance et le dénigrement : l'excellente femme estimait que l'indulgence et la bonté étaient la meilleure parure de ses soixante ans. Aussi, j'ai bien envie de la présenter au lecteur comme un phénomène ! Quand Mme Fuchet lui eut exposé le projet qui la hantait, Mme Ramure s'écria :

— Mais j'y songeais à ce mariage ! Pour te dire vrai, ce petit Bravières me paraît charmant. Il ne doute pas de lui, mais, à mon avis, c'est plutôt une qualité dans la lutte de la vie ! Il a du savoir-faire, de l'habileté, de la tenue, et tout le monde, ici, s'accorde à reconnaître qu'il est, en dépit de ses recherches de toilette, tout le contraire d'un « poseur », c'est-à-dire d'un imbécile. Il sait son métier, il l'aime, il veut réussir : où est le mal ? C'est le gendre qu'il te faut, c'est le mariage rêvé pour Françoise. Il n'est pas nécessaire d'avoir vu bien des fois le docteur Bravières pour deviner qu'il est homme à rendre une femme heureuse : il y a de la douceur dans ses yeux. Je sais qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine, mais la physionomie est un indice précieux pour connaître une âme et qui, je dois l'avouer, ne m'a jamais trompée. Le docteur Bravières a la figure d'un brave jeune homme : il me plaît. Ce mariage, vois-tu, ce serait le bonheur pour Françoise !

— Mais, ma cousine, fit avec vivacité Mme Fuchet, si j'en doutais moindrement, croyez-vous donc que je sois femme à vouloir sacrifier ma fille à la paix de mon ménage ! Votre estime pour le docteur Bravières, je la partage. Moi aussi, je le trouve charmant. Je puis ajouter qu'il ne déplaît pas à Françoise... au contraire.

— Je crois bien ! reprit Mme Ramure. Elle serait bien difficile ! Du reste, je suis fixée. J'ai confessé Françoise et je n'ai plus de doute..... Je pensais si bien à ce mariage que j'ai pris mes renseignements sur ton futur gendre : j'ai une amie dans la ville natale du jeune homme. Je viens de recevoir uue lettre toute débordante d'éloges pour le petit docteur : famille honorable, des plus considérées. De la fortune. Pas des millions, assurément, mais de quoi donner au jeune homme une dot honnête et des espérances par dessus le marché ! Tu vois que je suis précise. Eh bien ! veux-tu me donner pleins pouvoirs ? M'autorises-tu à me mêler de ce qui ne me regarde guère ?

— Si je vous autorise, ma cousine ! s'écria Mme Fuchet. Non seulement, mais je vous en supplie ! Vous ne sauriez croire quel plaisir cela me cause d'apprendre que M. Bravières a de la fortune ! Ce n'est pas à dédaigner. Sur ce point, j'avais des inquiétudes : me voilà rassurée. Tout ce que vous ferez sera bien fait !

— Avant de parler ainsi, attends au moins de connaître ma petite manœuvre ! Voici : Ce soir même, j'aurai la migraine, avec courbature, malaise général, toute la lyre ! Je ferai appeler le docteur Bravières. Je serai très aimable, malgré la migraine et la courbature. Je le prierai de revenir le lendemain, pour voir si le mal ne s'est pas aggravé. Il y a fort à parier que je serai guérie et, toujours aimable, j'inviterai le docteur à prendre le thé chez moi, lundi prochain, dans l'après-midi. Il acceptera avec un empressement qui s'explique : je suis une recrue, une nouvelle cliente qu'il ne faut pas décourager ! Ta fille et toi serez là, comme par hasard, à ce thé, à l'heure où le docteur Bravières apparaîtra. Et puis... mais tu devines le reste ! Sans vouloir te flatter, ta fille est jolie — au-dessus de la moyenne, c'est certain — elle est, ma foi, très agréable à voir et aussi à entendre, bien que timide, mais les hommes aiment assez ce genre-là ; cela les rassure pour leur indépendance et leur suprématie futures — plus apparentes que réelles, j'ose le dire. — Le petit docteur lui-même n'est point déshérité d'attraits ; il a cette qualité ou plutôt cet assemblage de qualités qui s'appelle : le charme. Les deux jeunes gens se plairont, s'aimeront, tiens, ils s'adoreront, je ne leur donne pas trois semaines !

— Et après ? demanda Mme Fuchet.

— Après ! fit Mme Ramure, eh bien ! je me charge du reste !

— C'est de tout cœur que je vous remercie, ma cousine, mais...

— Mais, quoi ?

— J'ai des scrupules, reprit Mme Fuchet. Ce sera la première fois que j'aurai un secret pour mon mari. C'est une espèce de complot que nous organisons là ! Ma conscience..... enfin, ajouta-t-elle avec un soupir, puisqu'il le faut !

— Oui, puisqu'il le faut ! conclut Mme Ramure.

Le soir même, Mme Ramure eut la migraine avec la courbature marquée au programme, et le docteur Bravières fut convié à guérir le mal. Il ordonna le repos, la diète et revint le lendemain juger de l'effet produit. Partie, la migraine, la courbature l'avait suivie dans sa fuite précipitée : l'antipyrine devenait un luxe. Mme Ramure, dans un élan de gratitude qu'on eut pu croire absolument spontané, pria le jeune médecin de bien vouloir assister à ses petites réunions du lundi : « Oh ! sans cérémonie, une tasse de thé, un peu de musique, quelques amis, un *five o'clock* de campagne ». Le docteur Bravières n'avait pas le droit de refuser. Il se déclara heureux d'accepter l'invitation et promit de venir le lundi suivant.

Mme Fuchet n'avait point mis Françoise dans la confidence : elle avait obtenu de Mme Ramure l'engagement d'être discrète, muette comme les grandes douleurs. La femme du vieux médecin estimait qu'une jeune fille doit se tenir à l'écart de ces petites intrigues matrimoniales, qu'il n'est permis qu'aux seules femmes d'âge de s'y mêler et encore pour un motif grave, comme c'était le cas. Aussi, Françoise, en se rendant, conduite par sa mère, à la réunion de Mme Ramure, ignorait-elle que sa destinée allait se jouer dans le salon de sa cousine. Lorsqu'elle y pénétra et qu'elle vit le docteur Bravières causant au coin de la cheminée avec Mme Ramure, elle se troubla et son cœur se mit à battre à coups précipités dans sa poitrine. Le jeune médecin se leva de son siège, fit une révérence profonde et se rassit.

— Mes cousines, dit Mme Ramure avec une admirable sérénité, je vous présente M. le docteur Bravières.

Puis, désignant de la main les deux femmes, elle ajouta :

— Docteur, Mme Fuchet, ma cousine, et Mlle Françoise, ma filleule.

Elles s'assirent l'une à côté de l'autre sur le canapé. Il y eut un silence qui pouvait devenir dangereux, mais Mme Ramure avait prévu le danger. Elle voulait écarter l'entretien fatal sur l'irrégularité des saisons ; aussi, avait-elle, à l'avance, préparé un sujet de conversation

ni trop sévère, ni trop badin, où tout le monde aurait le droit de prendre langue, où le docteur Bravières pourrait « briller » et ainsi être content de lui, par conséquent de ceux qui l'écoutaient.

— Hier, commença Mme Ramure, je suis allée voir les fouilles de Champvert. J'en suis revenue émerveillée.

— Je les ai visitées, dit le docteur : j'y ai pris un grand intérêt. Cette résurrection de villas romaines est des plus curieuses.

Mme Fuchet eût bien voulu apporter son appréciation personnelle, mais elle n'osait ; depuis le début de la visite, elle se sentait gênée, et sa coutumière loquacité était comme tarie. Elle se résigna à être banale :

— Françoise et moi y sommes allées, dit-elle. Vraiment cela vaut la peine d'être vu !

« Au moins, pensa le jeune médecin, voilà un jugement qui n'est pas compromettant ; pour arriver à le formuler, la femme du confrère n'a pas attrapé une méningite ! »

La jeune fille avait gardé de cette visite aux fouilles de Champvert un souvenir très précis. Elle eût bien voulu montrer qu'elle aussi avait su voir, comprendre, admirer, qu'elle n'était pas une petite dinde, mais l'émotion, la crainte de s'arrêter au milieu d'une phrase commencée, l'annihilaient. Dès qu'elle s'apprêtait à parler, elle rougissait et la phrase restait au fond de sa gorge. Pour prouver que la conversation l'intéressait, que ce n'était point, de sa part, dédain ou étourderie, si elle se taisait, elle approuvait d'un signe de tête tout ce qui se disait, et, sans se lasser, souriait. Elle portait très bien la timidité Mlle Françoise ! Mme Ramure s'effaçait. Avec une douce obstination, elle se contentait d'attiser la verve du docteur Bravières. Devinant la sympathie éparse autour de lui, le jeune médecin parlait avec une évidente satisfaction. Il disait quelles impressions il avait rapportées de sa visite aux villas romaines, ses jugements étaient assez superficiels pour qu'on ne pût pas les taxer de pédantisme, ses épithètes assez choisies pour qu'on ne le soupçonnât pas de les avoir puisées dans la boîte aux clichés de style. Discrètement, il saupoudra son récit d'une fine érudition. Il n'était point téméraire de penser que le docteur Bravières, en se rendant aux fouilles de Champvert, avait relu son manuel d'histoire romaine et il avait la mémoire heureuse.

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Louis TIERCELIN : *la Bretagne qui chante.* — Paris, Lemerre. 3 fr.

M. Louis Tiercelin s'est fait une place distinguée dans notre littérature dramatique et lyrique. Son nouveau recueil, breton depuis la première jusqu'à la dernière page, affirme une fois de plus un talent consacré. Tiercelin est un bon Français de Bretagne. Il ne veut pas que puissent s'oublier les grandes traditions du sol natal et il les chante en son livre, comme il les défend dans la revue qu'il dirige : *l'Hermine.* Une partie des pièces de son recueil ont été écrites à l'occasion de fêtes de bienfaisance ou d'anniversaires bretons. Il y a dans les deux sections intitulées : *Au pied des saints bretons* et *Chansons de Bretagne* des notes délicieuses qui semblent exhalées de la flûte populaire. M. Tiercelin a terminé son volume par quelques poésies en dialecte local. Le poète survivra en bonne place dans le Parnasse breton et son rêve se réalisera :

J'ai rêvé que j'aurais le bonheur de revivre
Dans un coin du pays breton que j'aime tant,
Ne fût-ce qu'en un cœur, ne fût-ce qu'un instant,
Par quelques vers de moi trouvés dans un vieux livre.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes : sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur, MM. le docteur René Mignot, Jean Désveaux, lieutenant de vaisseau ; le capitaine Louis Veigneau ; — officier d'académie, M. l'ingénieur Vicaire.

M. Julien Champenois vient de subir avec succès les épreuves de la licence ès lettres. — M. André Brunot, qui a obtenu le 1er prix de comédie au Conservatoire, est engagé à la Comédie-Française. — Notre collaborateur M. le professeur Lucien Lavault est reçu le premier au concours d'agrégation d'anglais. — Notre collaborateur Jà obtient le 2e prix de poésie au concours de l'Académie des Trouvères, de Toulouse. — M. Fernand Rossignol, admis à l'école normale, a mérité, au concours général, le prix d'honneur (*dissertation française*).

⁂ La Société artistique de la Nièvre ouvrira son Exposition annuelle, dans le hall de Vertpré, le 15 septembre. Clôture, le 15 octobre.

⁂ Vu, dans l'atelier de G. Molher, deux bustes récemment exécutés par Batfier avec le talent original et robuste qui le caractérise.

⁂ Décès : le 25 juillet, à quarante-six ans, de notre collaborateur Gustave Comoy dont notre *Revue* a donné de jolis dessins ; — le 27 juillet, à soixante ans, de M. l'abbé Julien, curé de Poiseux. Il avait publié des poésies dont nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié le sentiment très délicat.

⁂ Distributions de prix : 26 juillet, à l'institution Saint-Cyr. Prix d'honneur : Fernand Jouffray, André Berger, Jean de Héricourt. — 30 juillet, au lycée, présidence du comte d'Aunay, sénateur Remarquable discours du professeur Lavault : « L'Historique de l'enseignement des langues vivantes et l'Exposé de la nouvelle méthode ». Prix spéciaux : René Méchin, Louis Duret, Joseph Bourdeau, Jules Guay, Louis Beaufrère, Maximilien Merlin, Emile Devoucoux, Gustave Laumain. — 30 juillet, à l'école professionnelle Deby, présidence de M. Dumonceau. Prix d'honneur : Albert Ampaud, René Plard, Lucien Pieuchot, F. Chevrier, P. Colas, Gilbert Gras, Albert Ramond, F. Bobin. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOUVELLES, CONTES, LÉGENDES. — Louis Boulé, *Dos d'âne*.... 161
Paul Charpentier, *Croquis d'hiver*..... 169
Emile Guillaumin, *la Robe blanche*..... 91
Hunmorr-Wandeau, *Ballade traduite de O. Launisch* ... 57
Françoise d'Husselles, *l'Heure des fleurs*..... 15
— *Ave Maria* 81
— *Marraine* 281
Jà, *Saint Yves au Paradis* 25
— *La Noël du Morvandeau*..... 95
Louis Mirault, *au « Coin du Bois »*..... 113
Fr. Moireau, *Contes à mes enfants : Un Père nourricier*.. 33
— — *Légende de l'Etoile*.. 108
— — *Lazare l'Ermite* 257
Myriam, *Bruyère bretonne*..... 5
Jules Pravieux, *Oh! les Hommes !*..... 137
— *Fiancés dans les nuages*...185, 213, 233 298
Louis Taverna, *Une petite Amie* 250

ARCHÉOLOGIE LOCALE, ETUDES HISTORIQUES, PHILOLOGIQUES OU LITTÉRAIRES. — Ed. Achard, *Deux Conteurs*..... 102
— *la Fédération régionaliste française*..... 264
Ed. Duminy, *Madame Folly à La Charité* 8
— *La Céramique à La Charité*..... 74
— *La Porte de Paris à La Charité*..... 228
Gaston Gauthier, *Une Fête à Nevers pendant la Révolution*. 27
— *Les anciennes Sociétés de tir en Nivernais*. 71
— *Claude Tillier instituteur*..... 204
Marius Gerin, *les Variantes de « Mon oncle Benjamin »*, 209, 253..... 269
Lucien Jeny, *Mésaventures de quelques statues*..... 178
Abbé J.-M. Meunier, *la Prononciation du latin classique* (suite), 127, 151, 171, 223..... 273
Paul Meunier, *Gustave Mathieu* (suite), 20..... 41
— *Un Souvenir de la tour de Cuffy*..... 227
— *L'abbé Cassier*, 141, 164, 189, 218, 240, 266 289
Victor Moussy, *Mlle France Darget*..... 199
Fernand Richard, *les Poètes de l'Amour* (fin)..... 48
— *Souvenir musical, Fr. Chopin*..... 275
Gh. de Saint-Victor-Jacquemont, *les Ombres* 293
X. *Le 12e mobiles aux armées de la Loire et de l'Est*, 10, 60, 119, 145, 194, 237..... 294

BEAUX-ARTS.— Ed. Achard, *Inauguration de la statue de Jeanne d'Arc à Saint-Pierre-le-Moûtier*.. 17
— *Les Salons de 1903*..... 245
G. G., *Concours de fleurs*..... 52

Pages

FOLK-LORE.— Ach. Millien, *L'Homme sans Peur*, conte populaire (4e version) 67

BIBLIOGRAPHIE.— Ed. Achard, *Au vent de galerne*, par *Hugues Lapaire* 198

Yves Berthou, *L'Ame bretonne* par *Ch. Le Goffic* 46
Ed. Blanguernon, *Claude Tillier* 155
Léon Boulé, *Chansons de geste*, par *G. Gourdon* 176
L. Lavault, *Etudes sur Claude Tillier*, par *M. Gerin* 130

POÉSIES. — Henri Bachelin, 45, 90, 292. — Joséphine Bégassat, 18, 125, 239. — Edm. Blanguernon, 163, 212. — Louis Boulé, 89. — R. de Boutèyre, 74. — Ch. Brut, 76, 117. — Fr. Bry, 101. — Eugénie Casanova, 15, 145, 236. — Ant. Charles, 95. — Ctesse de Champs de Salorges, 59, 216. — Marie Chauvet, 193. — V. Detharé, 40, 65. 263. — Th. Franchy, 106. — Gautron du Coudray, 46, 150, 294. — Alfred Guenin, 70, 126. 286. — Françoise d'Husselles, 110, 194, 244. — Lucien Jeny, 40, 272. — Hugues Lapaire, 18. — Méta, 124. — L. Oppepin, 287. — Alex. Piedagnel, 269. — L.-M. Poussereau, 221. — Fernand Richard, 66, 140. — Odile Thiault 176

POÈTES NÉERLANDAIS. — Traduits par Achille Millien, 29, 53, 77, 111, 134, 158, 182, 206 217

LE MOIS. — L. D., *Livres et Périodiques*, *Notes et Echos*, 32, 56, 80, 112, 135, 160, 183, 207, 231, 255, 279 302

ILLUSTRATIONS. — Dessins (dans le texte ou hors texte) de Hector Hanoteau, Mlle Alexandrine Mathieu, Mme Signoret-Ledieu.

Nevers, Imp. G. Vallière.

REVUE

DU

NIVERNAIS

REVUE

DU

NIVERNAIS

RECUEIL MENSUEL ILLUSTRÉ

Directeur: ACHILLE MILLIEN

TOME VIII

1903-1904

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

à **BEAUMONT-LA-FERRIÈRE** (Nièvre)

NEVERS
IMPRIMERIE DE LA NIÈVRE
24, avenue de la Gare, 24.

1903

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

INSENSIBLEMENT, la conversation dévia, se glissant en d'innocentes banalités. Françoise, qui s'enhardissait, osa dire « que l'hiver avait été très rigoureux et qu'on annonçait un été très chaud ». Le docteur Bravières eut la joie de pouvoir approuver cette opinion. Mme Fuchet signala « les sites ravissants » qu'on rencontrait aux environs de Brenay-le-Long ; le jeune médecin déclara qu'il en connaissait plusieurs, qu'il serait charmé « de découvrir les autres ». On but une tasse de thé, que Françoise, sur l'invitation de Mme Ramure, versa d'une main un peu tremblante. Quand le médecin se leva pour prendre congé de la maîtresse de maison, la jeune fille pensa : « En lui-même, il va me traiter de petite oie ». Le docteur Bravières toucha la main que lui tendait Mme Ramure, puis, se tournant vers Mme Fuchet et sa fille, fit une révérence ; il y mit, cette fois, moins de solennité et crut devoir y ajouter une ébauche de sourire. Elles aussi, Françoise et sa mère, s'inclinèrent en souriant. Ce fut la journée des sourires ! Quand le docteur Bravières eut quitté le salon, Mme Ramure dit à Françoise :

— Petite, veux-tu prier la cuisinière de tuer un poulet qu'elle fera cuire pour le déjeuner de demain ?

— J'y vais ! s'écria la jeune fille, qui s'élança vers la porte.

Quand elle fut partie, Mme Ramure demanda :

— Eh bien ! comment le trouves-tu ?

— De mieux en mieux, fit Mme Fuchet... C'est égal, ajouta-t-elle tristement, je joue là un singulier rôle. J'ai des remords, de gros

remords. Et Charles qui ne se doute de rien ! .. Enfin, puisqu'il le faut !

Pendant quatre mois, d'avril à juillet, les dames Fuchet et le docteur Bravières burent le thé chez Mme Ramure, une fois la semaine. Durant les entrevues, la timidité de Françoise s'apprivoisa peu à peu. Après quelques réunions, elle en vint à donner, d'une voix ferme, bien que toujours douce, la réplique au jeune docteur quand celui-ci lui adressait directement la parole, ce qui arrivait fréquemment, car il paraissait rechercher ces entretiens intimes. Mme Ramure et Mme Fuchet, loin d'entraver ces colloques, les favorisaient de leur mieux : elles se perdaient dans les questions indifférentes, tandis que les deux jeunes gens s'entretenaient ensemble. Il advint pourtant, après six ou sept entrevues, que Françoise se prit à rougir comme au premier jour. Le docteur Bravières se sentit entraîné à des confidences. Il avoua que sa profession lui laissait des loisirs, que la vie à la campagne était un peu monotone, que les longues soirées de l'été qui s'avançait lui « faisaient peur ».

Il ajouta :

— Oh ! vous, mademoiselle, vous êtes en famille ! Vous n'avez pas le droit de vous ennuyer !

Françoise crut deviner, dans ces paroles, une intention. Elle rougit sans discrétion et chercha quelques phrases banales qui refusèrent de s'accorder entre elles. Le docteur Bravières, devant le trouble de la jeune fille, prit un ton enjoué. Mme Ramure, qui, sans avoir l'air de prêter attention à ce qui se disait, entendait tout, vint au secours des deux jeunes gens et pria Françoise de servir le thé. L'aimable veuve voyait sa filleule et le docteur Bravières croître en mutuelle sympathie : elle se félicitait de sa clairvoyance et de son habileté. Mme Fuchet devenait impatiente. La femme du vieux médecin était bourrelée de scrupules et d'inquiétudes : « Si mon mari apprenait ce qui se passe, se disait-elle, qu'arriverait-il ? Est-ce bien digne d'une mère, ce que je fais là » Aussi suppliait-elle Mme Ramure de brusquer le dénouement.

— Mon mari ne sait encore rien, répétait-elle. Il a appris que vous receviez chez vous son concurrent, il voit là une sorte de petite trahison, mais il ignore que je suis complice. Il est toujours sombre, irritable. Ah ! s'il apprenait ! Ce que j'ai hâte de sortir de cette situation ! Pourquoi tant tarder ? Françoise, si elle n'a pas découvert

toute la vérité, si elle ne connaît pas très exactement quel rôle nous jouons, se doute de quelque chose ; je crois, du reste, qu'elle en a deviné plus long que nous ne croyons. Vous pensez bien, ma cousine, qu'elle n'a pas été sans remarquer l'assiduité du docteur Bravières à vos réunions. « Mais, m'a-t-elle dit l'autre jour, comment se fait-il que nous soyons toujours seules avec le docteur aux lundis de ma cousine Ramure ? L'année dernière, nous étions plus nombreux ! » J'ai balbutié de vagues explications qui ne l'ont pas convaincue du tout. Il est évident qu'un travail se fait dans son esprit ; or, il ne faut pas qu'elle arrive à tout savoir ! Oh ! je le reconnais, elle ne songe pas à protester contre cette assiduité du docteur Bravières ! Je pourrais même dire : au contraire ! Elle aime ce jeune homme, j'en ai la certitude. Il n'y a qu'à voir son air radieux les jours où nous devons nous rencontrer ici, pour n'avoir plus aucune illusion. La pauvre enfant est si loyale, si peu compliquée, qu'elle ne cherche même pas à dissimuler. Pourquoi tant tarder ? Qu'attendez-vous donc, ma cousine ?

— Patience, patience, faisait Mme Ramure. Le fruit n'est pas mûr encore. Nous le cueillerons en temps utile. Je les épie, ces chers enfants : les temps sont proches.

Enfin, un jour du commencement de juillet, Mme Ramure dit à sa cousine :

— Pincé, le petit docteur ! Amoureux, c'est clair, mais il est décent qu'il en fasse lui-même l'aveu. Lundi prochain, comme de coutume, il sera là et vous ne viendrez pas. Si, comme je le crois, le docteur est vraiment amoureux, il sera désappointé au point qu'il le laissera voir. C'est là une épreuve nécessaire qu'il est urgent de tenter.

— Eh bien, soit ! dit Mme Fuchet après quelques secondes de réflexion, nous ne viendrons pas ! Quelle déception pour cette pauvre Françoise quand je vais le lui apprendre ! Elle qui, j'en suis sûre, compte les jours qui nous séparent de la réunion ! Enfin, puisqu'il le faut !

Quand, le lundi qui suivit cet entretien, le docteur Bravières vint chez Mme Ramure, vers deux heures de l'après-midi, il ne parut pas surpris de ne point rencontrer là Mme Fuchet et sa fille : ces dames arrivaien rarement les premières. Pendant trois quarts d'heure, il parla avec son entrain coutumier, mais, peu à peu, sa faconde faiblit. Ses phrases s'entrecoupaient de silences qui devenaient plus fréquents et plus longs à mesure que le temps s'avançait. Mme Ramure le surprit même qui

regardait la pendule d'un œil oblique. Manifestement, le jeune docteur paraissait préoccupé. Vers trois heures, il s'assombrit, s'agita sur sa chaise, enleva ses gants, les remit : il semblait tout désemparé. Mme Ramure l'attendait là.

— Je crois bien, dit-elle de l'air le plus naturel du monde, que les dames Fuchet ne viendront pas aujourd'hui. Elles seraient arrivées maintenant. Je le regrette bien vivement .. Mais auriez-vous des ennuis, docteur ? Vous paraissez inquiet...

— Des ennuis ! fit le jeune médecin... non, pas du tout... j'eusse été charmé de voir aujourd'hui Mme Fuchet qui est une très aimable personne...

Mme Ramure le regarda avec un sourire de fine malice.

— Est-ce, dit-elle, l'absence de ma cousine Fuchet qui vous...

— Oh ! interrompit vivement le jeune homme, je ne veux pas jouer au plus fin avec vous, je serais battu d'avance ! J'eusse été très heureux, plus qu'heureux de rencontrer Mlle Françoise. Vous ne m'en voudrez pas, si je vous avoue, sans détours, que j'aime votre filleule. Il y a plus d'un mois que je voulais vous l'annoncer. C'est fait !

— C'est grave, ce que vous me dites là, remarqua Mme Ramure. Amoureux de la fille de votre confrère, de votre adversaire, pour ne pas dire plus !

— Aussi, je sais ce qui me reste à faire !

— Vous suicider ! s'écria la marraine de Françoise. Mais vous n'y pensez pas, jeune homme !

Le médecin ne put s'empêcher de rire.

— Oh ! fit-il, mes projets sont beaucoup moins tragiques ! Je ne verrai plus Mlle Françoise, j'essaierai d'oublier. Le temps me guérira... peut-être !

— Il y a, je crois, dit Mme Ramure, une autre solution qui est la meilleure, selon moi, la seule bonne : épouser celle que vous aimez, qui...

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

MOISSON D'ARGENT

A mes chers amis de la Côte-du-Pigeon.

Dans le beau champ fertile, au faix lourd et superbe,
Le maître, radieux, contemple son sillon,
Et la fée aux épis, sourit, liant sa gerbe...,
On fête la Moisson.

C'est le grand jour ! Près de la récolte féconde,
Vers la haie, on entend rire un nid de pinson ;
Des yeux bleus d' « aimez-moi », dans une forêt blonde,
Proclament la Moisson.

Les épis sont fleuris de grands lis blancs, de roses ;
Un oiselet bouclé déchiffre ses chansons ;
La gerbe a convoqué ses brillants virtuoses,
Pour le jour des Moissons.

C'est la noce d'argent ! C'est le jour des fauvettes,
Le *pardon*, l'*assemblée* en la chère maison ;
C'est la fête du nid, des lis, des pâquerettes...
Des fleurs de la Moisson.

Auprès du grand Semeur, le parfum de la terre
S'exhale doucement en pieuse oraison.
Et la gerbe s'incline, en suave prière
Au Dieu de la Moisson.

Epis blancs, fruits d'amour, moisson riche, embaumée,
Rêves bercés à deux, en la chaude saison,
Fleur exquise, choisie à l'arbre d'hyménée,
Adorable Moisson ;

Gerbe au lien d'argent, anneau fidèle et tendre,
— Les pauvres ont parfois d'étranges déraisons : —
Laissez-moi de bien loin vous baiser et vous tendre
Mes fleurs... pour vos Moissons.

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 35 —

L. 27. — 1842 Après ces mots : fit son maître, on lit « ce n'est pas le moment de plaisanter ».

1846 La phrase : « tu oublies que nous sommes retirés du service » est une addition.

— Page 36 —

L. 26. — 1842 un peu moins cuite ou un peu plus cuite.

— Page 37 —

L. 1. — 1842 comme Caligula voulait.

L. 27. — 1846 Les rois font des nobles pour que l'admiration, etc...

Les mots : « comtes, des marquis, des ducs » sont une addition.

L. 29. — 1846 « Les nobles, ce sont, relativement à eux, les bagatelles de la porte, la parade qui donne aux badauds un avant-goût des magnificences du spectacle ».

L. 31. — 1842 Un roi sans noblesse, ce serait un merveilleux sans breloque ».

[Sous le Directoire, on appelait merveilleux un petit-maître. Dans le texte de 1846, ces mots ont été remplacés par « un salon sans antichambre ».]

— Page 38 —

L. 4. — 1842 *Ce* temps n'est pas loin.

L. 13. — 1842 le vidait tout d'une tirade.

— Page 39 —

L. 12. — 1842 Après ces mots : il me promet cela, ce bon Fontenoy, on lit : « Ainsi parla le sergent ».

[Ici se termine le second feuilleton].

L.13 14. — 1846 Eh ! voilà le sort qu'ils vous ont fait, répondit Benjamin. En vérité,...

1842 Le troisième feuilleton commence par ces mots : Benjamin, qui était en train de philosopher, répondit : Les rois sont les plus égoïstes de tous les êtres.

L. 15. — 1846 « dont nos poètes parlent si mal ».

L. 20. — 1842 Après ces mots : qu'ils ont à la place du cœur, on lit : je ne voudrais pas soutenir le contraire.

L. 26-28. — 1842 Après la phrase : Leurs petits sont des altesses, on lit : « ils sont, eux dont le berceau tiendrait sous un cuvier, des hauteurs, des monticules, que sais-je ? »

L. 30. — 1842 Après les mots : « d'un peu d'huile », on lit « et nous disons que nous ne sommes pas superstitieux, mais, à ce compte, quelle opinion aurons-nous donc des anchois ? »

— Page 40 —

La citation : Et vous, vents, faites silence,
Je vais parler de Louis !
est une addition de 1846.

L. 14. — 1842 que Dieu *la* donna.

L. 16. — 1842 Après les mots : « que Dieu a fait la Seine tout exprès », on lit : « afin qu'il puisse chaque jour y puiser deux ou trois verres d'eau ».

1846 Les mots : « pour alimenter le grand bassin des Tuileries », sont une addition

L. 18-19. — 1842 « Ils regardent les millions d'hommes qui sont autour d'eux comme la fermière regarde les poulets qui sont dans sa basse-cour ; les uns sont venus au monde pour leur fournir de l'argent, les autres pour mourir pour eux ».

1846 Le passage depuis « dans leurs querelles », jusqu'à « sur le front » inclusivement, est une addition.

L. 31. — 1842 sur leur frontière.

— Page 41 —

L. 4. — 1842 Tu les distingueras de la race humaine à leur uniforme.

L. 7. — 1842 sous la fenêtre de mon palais.

L. 22. — 1842 après en avoir extrait la liqueur.

L. 24, 25, 26, 27. — 1846 Addition.

L.28-29. — 1842 « C'est indigne, poursuivit Benjamin ; quand je vois ces vieux soldats qui se sont tenus vingt ans sur notre frontière, tels qu'une palissade, obligés, comme Cicéron, de passer, etc... »

— Page 42 —

Dern. lig. — 1842 « Ce qui s'appelle emboîter le pas en style de troupier ».

— Page 43 —

L. 2. — 1842 il fondit sur lui brusquement.
L. 5. — 1842 s'il eût eu exécuté.
L. 7. — 1842 voulut faire comme mon oncle.
L. 9. — 1842 que de s'attaquer à ceux...
L. 21. — 1846 mais tandis qu'il faisait rage de ses cornes.
L. 22. — 1842 Pendant ce temps, le paysan arriva.
L. 24. — 1846 Cette habile manœuvre eut un plein succès et...
L. 24-25. — 1842 Cela mit fin aux hostilités.
L. 30. — 1842 Et toi, mon brave Fontenoy, merci ! tu as fait...

— Page 44 —

L. 2 — 1842 de faire crédit bien longtemps.
L. 3 — 1842 Qui diable m'eût dit.
L. 6 — 1842 du ruisseau de Beuvron.
L. 20 — 1842 une tasse de lait sur laquelle.
L. 30 — 1842 donc, s'il ne recevait.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

NOCTURNE

A M. Fernand Richard.

Le soir tombe, peuplé de suprêmes adieux.
Un sourire dans l'air flotte sur toutes choses ;
Un frisson court parmi les iris et les roses,
Fins rubis, purs joyaux d'un écrin fastueux.

La nature s'emplit lentement d'ombres roses :
Fantômes d'améthyste et monstres merveilleux
Descendus dans le val du mont impérieux,
Et planant rez de terre en des métamorphoses.

L'arbre frissonne et l'eau frémit plus doucement.
Dans le lointain brumeux la lune s'est levée,
Et son pâle reflet caresse la vallée.

Les étoiles d'argent du haut du firmament
Versent une clarté de songe et de mystère...
Dans un calme sommeil se repose la terre.

JÀ.

THOMAS HARDY

UN ROMANCIER DE LA VIE RURALE

Célèbre en Angleterre, le romancier Thomas Hardy mérite d'être connu en France, de ceux surtout qui s'intéressent à la vie provinciale.

Donner de lui une biographie n'est pas chose facile, à Nevers : les grandes revues n'ont pas parlé de lui ; les dictionnaires ne citent même pas son nom. Il naquit en 1840, près de Dorchester. Il fut architecte avant d'être auteur. Son œuvre est considérable : une quinzaine de romans Ses deux romans les plus populaires : *Loin de la foule en délire*, et *Tess d'Urberville*, datent, le premier de 1874, le second de 1891. Tous deux peignent la vie provinciale et rustique. Le second semble l'œuvre préférée de l'auteur. En voici l'analyse :

Tess d'Urberville (1), l'héroïne du roman, n'est qu'une petite paysanne malgré ce nom aristocratique et sonore de d'Urberville. Son père porte le nom plus plébéïen de Durbeyfield. Il est marchand de volailles, ou plutôt va de village en village, pour de vagues affaires.

(1) La scène est placée dans le pays de Thomas Hardy, pays auquel il a donné ou plutôt restitué le nom de Wessex.

Métier dangereux ; il y a trop d'auberges sur sa route. Il boit, non pas en ivrogne endurci, mais pour oublier sa vie médiocre, les soucis d'un ménage où trop d'enfants coûtent trop cher. Tess n'a pas quitté depuis longtemps l'école du village. Elle est de tous points semblables aux filles de nos campagnes qui, le certificat d'études obtenu, aident leurs parents dans les fermes ou entrent en service.

Son père apprend, d'un antiquaire local, que son nom devrait être non pas Durbeyfield, mais d'Urberville. Plébéien pauvre, il est pourtant l'authentique descendant d'une noble famille, autrefois toute-puissante. — Révélation désastreuse, — les Durbeyfield n'en retireront que des malheurs. Riche et noble, John Durbeyfield eût été un épicurien élégant. Pauvre et vulgaire, ce n'est qu'un fataliste indolent et ivrogne. Il considère que cette révélation doit changer sa vie. Apprenant qu'une riche famille, nommée elle aussi d'Urberville, habite un district voisin, il y envoie sa fille pour se faire reconnaître de ceux qu'il croit ses parents. En réalité, ce sont des parvenus qui se sont arrogés un titre en déshérence. Tout ce qu'il font pour Tess, c'est de l'engager comme domestique. Pour son malheur, elle est encore enfant et paraît déjà femme. Le fils de la maison, viveur brutal, s'éprend d'elle, et la pauvre Tess, ignorante et sans défense, cède sans savoir comment. D'un cœur droit et pur, d'une sensibilité frémissante, elle s'indigne et s'écœure de sa chute et quitte pour jamais cette maison maudite. Elle rentre chez elle déshonorée. Bientôt mère, elle perd son enfant et deux années se passent, gâtées par les cruels souvenirs d'une faute qu'elle n'a pas voulue, et la peur d'un avenir que le passé a d'avance obscurci. Son père s'enfonce de plus en plus dans l'insouciance et l'ivrognerie. Sa mère, commère joyeuse et drue, négligente et gaie, toujours prête à espérer le mieux sans rien faire pour que ce mieux arrive, ne comprend pas le caractère réfléchi, scrupuleux de sa fille. Ainsi, Tess se décide à rentrer en service, loin de chez elle, dans une grande laiterie isolée en pleine campagne.

Dans ces prairies heureuses, panthéiste inconsciente, Tess retrouve de la joie dans la vie. Dans cette laiterie, un jeune homme, Angel Clare (1), s'éprend d'elle. Fils de pasteur, il est incrédule. Esprit raffiné,

(1) Il faudrait pouvoir étudier de près Angel Clare. Tout d'abord, on croit le connaître, c'est « l'intellectuel qui va au peuple ». Quand on le regarde de plus près, il est curieux de voir comment les croyances du passé, répudiées par sa raison, revivent pourtant en lui sous forme de préjugés.

il veut se faire fermier. Il est venu dans cette ferme apprendre la culture. Bientôt, il aime les champs autant que les livres, les paysans autant que les gens distingués. Epris de Tess, se sachant aimé d'elle, il veut l'épouser. Tess est torturée par l'indécision. Elle juge que sa faute l'a faite indigne d'Angel Clare. Mais elle aime; elle n'a pas la force de se condamner elle-même au malheur. Elle laisse aller les choses avec un peu de cette insouciance qui fit dans le passé la déchéance des d'Urberville. Elle l'épouse. Le soir même du mariage, son amour est trop grand, sa franchise trop vive, elle ne veut pas tromper Angel Clare. Elle l'instruit de son triste passé. Epris, mais avant tout idéaliste, Angel Clare aimait surtout en elle sa pureté. Révolté, il la quitte et va chercher fortune au Brésil où la maladie le terrasse de longs mois.

Tess, qui a donné à ses parents l'argent que son mari lui avait laissé, se place comme servante dans une ferme lointaine. Ce n'est plus la prairie heureuse qui enrichit sans travail. Ici, la culture est une industrie, un labeur sans joie, plein de laideur, sous les injures d'un maître brutal. Tess souffre surtout d'aimer son mari, sans savoir s'il l'aime et lui pardonnera.

Les choses, avec le temps, s'arrangeraient d'elles-mêmes, si elle ne retrouvait son séducteur d'autrefois. Ce Lovelace s'est fait apôtre. Converti, ses prédications forcenées étonnent ceux qui l'ont connu. Mais il revoit Tess, et l'ancien désir le brûle (1). Il veut faire de Tess sa femme, apprend qu'elle est mariée, mais veut la reconquérir quand même. Sa foi est morte. La famille de Tess est de plus en plus misérable, il faut à tout prix qu'elle leur vienne en aide. Tant de tentations sont trop fortes pour elle. Une fois de plus, sans amour, elle cède. Bientôt après son mari revient, toujours épris, prêt au pardon, et Tess, plus indigne de lui que jamais, a la force de refuser ce pardon. Ayant touché le fond de la misère humaine, elle voit sa douleur raillée par son amant. Exaspérée, elle prend, sur la table, un couteau et le tue.

La justice des hommes accomplit son œuvre Tess est arrêtée, jugée, exécutée (2).

Il fallait analyser ce roman, mais sa saveur singulière n'est pas dans le récit des faits. Ce qui en fait la valeur, c'est le coloris frais et riche

(1) Comparer : *Résurrection.*
(2) On pend encore les femmes en Angleterre.

de toute l'œuvre ; c'est un constant souci de moralité ; c'est surtout une vision très neuve, très moderne des choses de la campagne.

Tous les grands écrivains anglais sont de grands moralistes. Mais, tandis que depuis cent ans, nul romancier anglais n'a osé abstraire ses idées morales soit de la religion, soit des institutions sur lesquelles repose la société moderne (mariage et propriété), on sent à chaque page, que sur tous ces points Thomas Hardy professe une rare liberté, Sa religion est un panthéisme très conscient et aussi très moderne. parce qu'il sait où commence ce qu'il ignore.

S'il s'intéresse passionnément à la tradition poétique et pittoresque, il semble bien que la tradition morale ou juridique le laisse fort indifférent.

Lorsqu'un propriétaire chasse un paysan d'une chaumière où sa famille a vécu pendant des générations, Thomas Hardy, sans déclamation ni violence, nous fait sentir que toute sa sympathie va au paysan chassé de son foyer : s'il n'attaque pas l'injustice il la fait voir. De même, Tess d'Urberville, d'abord fille-mère, puis femme adultère, est non seulement excusée, mais encore glorifiée par l'auteur. Il ne blâme même pas son évidente faiblesse. Elle reste si parfaite à ses yeux que le livre auquel elle donne son nom porte comme sous titre : « Histoire d'une femme pure ». Tout cela est si loin de l'hypocrite « respectabilité » anglaise, qu'on pourrait le croire voulu, destiné à créer un succès de scandale, si, dans maints volumes longtemps obscurs, l'auteur n'avait obstinément précisé et formulé son jugement sur la vie (1).

Ces choses, du reste, ne sont neuves que dans la littérature anglaise. Ce n'est pas cela qui donne à l'œuvre de Hardy son air de nouveauté, mais bien la façon dont il a vu et exprimé la campagne : choses et gens. Ceux qui observent les paysans ne voient d'ordinaire qu'un seul des côtés de la vie rurale actuelle. Les uns frappés de la persistance des traditions (vieux langage, vieilles idées, vieilles chansons et légendes) voient dans les paysans des êtres du passé. Par exemple, les meilleurs romans de George Sand pourraient se passer il y a trois cents ans. Les autres, frappés de voir combien les conditions modernes de la vie (écoles, chemins de fer, cultures nouvelles, etc.) ont transformé la campagne, en ont conclu que le paysan ne diffère plus guère

(1) Voir par exemple un recueil de nouvelles : « Petites ironies de la vie ». A chaque instant ces nouvelles font penser au théâtre libre et à Georges Ancey.

de l'habitant des villes. Par exemple, les paysans de Zola semblent des Apaches récemment arrivés de Belleville. Or, chez Hardy, il y a le souci très net de voir dans la vie rurale moderne ses deux aspects. Il note, par exemple, que, dans une même famille, la mère et la fille semblent séparées par un intervalle de deux siècles : l'esprit de la mère ayant été formé et modelé par les traditions locales, tandis que l'école communale a mis sa fille au courant des dernières vulgarisations scientifiques. Il note comment le rejeton d'une famille de rustres, envoyé au collège, puis à l'Université, s'efforce de s'assimiler toute la culture moderne, tout ce que les lettrés ont dit, tout ce que les savants ont découvert pendant les siècles où ses aïeux bêchaient la terre (1). Il fait remarquer la disparition des artisans du village (selliers, charrons, etc.) ruinés par la dépopulation des campagnes et la concurrence des villes. Au contraire, il mentionne l'entrée, dans la vie rurale, de personnalités nouvelles : l'institutrice, le mécanicien.

Même souci de modernité dans la peinture des scènes champêtres. On s'aperçoit en les lisant que les Géorgiques ont vieilli. Dans sa peinture de la moisson, il est une tache écarlate qui, sans cesse, attire l'œil et semble détruire l'unité du tableau. C'est le rouge aveuglant dont est peinte la moissonneuse mécanique. De même, au lieu du bruit rythmé des fléaux, on entend le sourd ronflement de la machine à battre, tandis que Tess, debout sur la machine, brisée de fatigue, repaît sans arrêt le monstre qui, tout un jour, engloutit les épis.

En lisant ces romans, un lecteur français est frappé de voir combien tous ces paysans manquent de relief. Ils n'ont pas la forte originalité, sanguine et drue, qui caractérise tant de paysans français. Cela aussi est d'un peintre fidèle ; les lois anglaises ne permettent guère au paysan anglais de devenir possesseur du sol qu'il cultive. Il ne peut être que fermier, ou, le plus souvent, manœuvre. Mal payé, épié par le « squire » et le pasteur, sa vie est étroite et timorée. S'il est énergique, il va chercher fortune au Canada. S'il reste, il devient aveuli et tremblant. De là, aussi, la pauvreté de ces paysans. Ils connaissent moins les ripailles que les privations.

Cette étude est trop courte pour faire connaître l'auteur, mais peut-être donnera-t-elle le désir de le connaître mieux. Certes, il a des

(1) Voir le roman : *Jude l'Obscur*.

défauts : trop de recherche parfois ; parfois aussi un style qui rappelle désagréablement Jean Lombard. Mais il a réussi à faire entrer dans la vie littéraire toute une province. Or, découvrir ce qu'il y a d'éternel et de général en dix lieues de pays, l'exprimer de telle sorte que le reste des hommes s'intéresse dès lors à ce coin de campagne, c'est avoir fait œuvre grande, c'est ressembler à ces poètes grecs « qui composèrent de grands vers pour un petit clan », et c'est ce qu'a fait Thomas Hardy.

LUCIEN LAVAULT.

MARRAINE (*Suite.*)

III

Le meilleur moment de l'année pour Marraine était le temps où Thérèse, la mère du petit ingénieur, venait tenir le ménage de son fils et y recevoir ses amis.

On se réunissait tous les jours, plusieurs fois par jour; bien entendu, on parlait d'autrefois, du père de Jacques, disparu si jeune, si vite, dans une épidémie de diphtérie, alors que le docteur Roux n'avait pas encore trouvé le sérum. Puis on songeait au grand-père paternel, à l'instituteur de Valaincourt, en Lorraine, mort dans des circonstances qui faisaient pâlir le général ; enfin revenaient sans cesse les souvenirs d'enfance, les joyeuses années passées aux Ursulines de Clayeux.

— Te rappelles-tu, Thérèse, s'écriait Madeleine, relevant ses lunettes, abandonnant l'éternel tricot des pauvres, alors qu'ils étaient tous les cinq, l'hiver, bien installés autour de la grande cheminée du petit salon. Te souviens-tu du jour où j'ai été *noyée* aux Ursulines ? et de notre départ pour la Terre sainte... et des pantoufles de la tourière... et des phrases ronflantes de monsieur l'aumônier. . « comme dit le poète » ?

Et le rire reprenait, reprenait entre les deux amies, non pas le rire des muscles, de convention, du bout des lèvres, mais l'autre, le bon, le vrai, le rare, le si rare !...

— Quand Marraine rit, disait Jacques, tout rit chez elle, ses yeux, sa bouche et son cœur.

C'est que Madeleine avait vraiment laissé aux Ursulines des souvenirs invraisemblables ; c'est elle que la Mère supérieure avait retrouvée, après une brûlante leçon d'histoire sainte, avec Thérèse et Louise, si

profondément triste aujourd'hui, lamentablement juchée sur le haut mur du parc, en partance pour aller délivrer le Saint-Sépulcre, avec dix sous dans sa poche. C'étaient les aventures de Madeleine qui restaient légendaires dans les annales du couvent.

— Cette enfant-là a des « fusées gauloises », disait M. l'aumônier, qui avait des prétentions littéraires.

Toujours la première, remportant tous les prix, sauf celui de sagesse, Madeleine avait eu pourtant une grande leçon.

Il était d'usage aux Ursulines de graduer les notes des élèves, en toutes matières, en se servant des voyelles de l'alphabet.

Grand *A* voulait dire *parfait*, on ne le donnait guère ; *a*, *très bien*, et ainsi de suite en nuançant les notes jusqu'à *O* qui signifiait *mal*. On n'employait jamais *U*, même quand les élèves devenaient difficiles, tant il eût été prodigieux, dans un couvent si bien composé, d'avoir un *très mal*. Cela ne se pouvait pas.

Un seul *O* en conduite ou en politesse suffisait d'ailleurs pour priver complètement l'élève de toute récompense, même de ses prix. On la nommait par esprit de justice, mais au moment précis où on prononçait son nom, la maîtresse désignée ajoutait lugubrement : *Noyée*. Par un jeu de mots, adopté par tout le monde, cet *O* s'appelait *être noyée*. A vrai dire, on ne l'employait jamais, il restait à l'état d'épouvantail.

Trois jours avant les prix, pourquoi pleuvait-il aussi ? la maîtresse générale (c'est ainsi qu'on nommait aux Ursulines la supérieure des élèves), ayant promis un goûter d'adieux au parc, puis ayant retiré sa permission pour cause d'un orage accompagné d'une trombe, voilà qu'il venait à Madeleine, boudeuse et mécontente, une idée géniale et vengeresse.

Sur une belle page arrachée à son cahier de copie, commodément installée sur le pupitre d'une grande, ses compagnes la voyaient enguirlander la feuille blanche et mentionner le nom de toutes ses maîtresses.

M. l'aumônier lui-même était en tête. Suivaient la Mère supérieure, la Mère générale, celle-là même qui s'était permis de refuser le goûter en parapluie, et toutes les maîtresses de classe.

Et Madeleine, exactement comme elle voyait faire, donnait ses notes.

Au milieu d'un éclat de rire général, mère Thérèse avait un *A* : elle jouait si bien en récréation ; mère Stanislas attrapait un *I* pour avoir

[illegible] de Madeleine. [illegible] sur une barque [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

la maîtresse générale. Et tandis qu'un petit papier se retrouvait par hasard dans la poche de mère Saint-Paul, la maîtresse générale se penchait à son tour vers la Mère supérieure, laquelle s'inclinait du côté de « notre Père » et le petit papier montait ainsi jusqu'à Monseigneur.

Puis subitement les deux palmarès de Monseigneur et de « notre Père », relevés de manière à cacher le visage, se mettaient à remuer, à remuer... à trembler — pourquoi donc? — tandis que leurs propriétaires n'entendaient plus les noms des lauréats et ne voyaient plus que M. l'aumônier naviguant sur une barque fleurie!

— Eh! bien, petite, disait « notre Père » à Madeleine, après la distribution des prix. Qu'est-ce que je vais raconter à ta mère. Voyons, quelle note ai-je méritée, continuait bonnement Monseigneur, chargé de neuf beaux livres, sans doute pour exciter davantage Madeleine au repentir. Voyons, ai-je autant mérité que M. l'aumônier?

— Un grand *A*, Monseigneur, un grand *A* majuscule, un *A* en ronde, je ne l'ai donné à personne.

— Cette enfant-là aura toujours l'esprit de se tirer d'affaire, murmurait Monseigneur, et les neuf prix glissaient un à un dans les bras de Madeleine.

— Caronge, devine un peu où j'ai entrevu ma femme pour la première fois, taquinait Bonis... Ah! non, mais devine?... Au café-concert!... toute seule.

Cette année-là, au couvent cloîtré des Ursulines, Madeleine et Thérèse, avec une bonne dispense d'âge, allaient passer leurs examens à l'hôtel de ville accompagnées de la tourière, et Madeleine avait bien vite remarqué combien la grosse Mariette avait de la peine à monter la rue Saint-Hilaire, combien elle s'amusait peu pendant les examens; elle l'avait retrouvée bruyamment endormie, quelle honte pour le couvent!

Aussi, le lendemain, en allant passer l'oral, Madeleine offrait bien vite et bien poliment à la grosse Mariette de les laisser à la grande porte. On ne le saurait pas... la mère Saint-Paul ne quitterait point son cloître pour les suivre; elles étaient assez grandes pour sortir seules, Dieu merci!

Et ravie, enthousiasmée de jouer ainsi à la dame, Madeleine proposait à Thérèse, après le succès acquis, c'était bien naturel et bien dû, d'aller goûter chez Veillard. Elles avaient soif aussi. Justement à côté

du pâtissier, il y avait un endroit où l'on entendait chanter et rire ; on y prendrait gaiement un verre de sirop sur une de ces petites tables rondes, masquées à moitié par des caisses de grenadiers. Si son oncle, le colonel, les rencontrait là, il verrait bien que Madeleine ne pouvait mieux choisir. Toutes les petites tables étaient occupées par des pantalons rouges, comme on en voyait tant chez lui.

Mais voilà qu'au moment où Thérèse achevait son dernier éclair au chocolat et que les pantalons rouges, riant, gesticulant, applaudissant, réclamaient à grands cris une belle dame aux cheveux roux, qui chantait au fond d'une salle enfumée et dorée, un coup de poing formidable ébranlait la petite table, faisant voler en éclats le verre de sirop.

— Qu'est-ce que vous f...-là, trépignait le colonel, suivi d'un petit polytechnicien terrifié, où sont les nonnes ?

Et brusquement, Madeleine comprenait que son oncle n'était pas content, mais pas content du tout. Thérèse pleurait. « Où sont les nonnes ? » rugissait le colonel. Mais Madeleine s'était ressaisie :

— Nous venons de passer nos examens, mon oncle, nous avons réussi !...

— Et après ! frappait du pied l'oncle, hors de lui. Et après ?

— Et après ?... C'était bien la peine de réussir à des examens pour être si mal reçues... et après... la tourière achète des pantoufles. Juste à ce moment-là, une petite bonne femme sortait d'un magasin de chaussures.

Riboulant des yeux, le colonel marchait au-devant d'elle.

— Si c'est comme ça qu'on garde les filles dans votre couvent, je vous en fais mon compliment ; elles seront faciles à marier. Commencez par rentrer et lestement. Je ne m'en moque pas mal de tous ces examens de filles ; viens, Louis.

On n'avait jamais su pourquoi la petite bonne femme s'était laissée prendre pour une tourière en rupture de ban ; mais voici comment Louis Bonis, le petit polytechnicien, avait rencontré sa femme, pour la première fois, dans un café-concert.

(A suivre.) FRANÇOISE D'HUSSELLES

CAUSERIE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE *TERRE NOUVELLE* (1)

C'est toujours avec la plus vive sympathie que je viens parler de mes cadets ; car, à l'heure présente, les jeunes auteurs ne sont pas favorisés. La Critique en renom ne s'occupe guère que des célébrités consacrées, encore que lesdites célébrités pondent souvent des choses médiocres ; mais elle ne donnera jamais à un inconnu l'encouragement qu'il mérite ; elle reste sourde, dédaigneuse, comme une grande dame d'autrefois dont l'oreille dure et le regard éteint ne lui permettent plus d'écouter un divin chant d'alouette ou de saluer un splendide lever de soleil. Sa faconde ne se réveille que quand elle parle de sa jeunesse qui date d'avant la mort de Louis XIV, le grand Roi. Alors elle est tout à fait insupportable et son somnolent radotage à jet continu tombe de son vieux bec comme l'eau tiède d'un intarissable robinet dans un bassin de métal. Ces Jeunes, qui, sur la trace de leurs aînés, s'élancent si vaillamment à la conquête de la gloire, ne sont que de petits grimauds indignes de troubler sa béatitude. Elle les veut ignorer... Ignore-les, ô quinteuse! ô pédante ! ô ridicule douairière ! Tu n'es rien. Te voici usée, finie. Mais l'Immortalité n'oubliera point, elle, de chercher ses élus dans chaque génération qui se lève ; elle les marquera au front de son lumineux baiser, les bercera jalousement sur son sein maternel et les nourrira de son lait divin, puis leur dira, le moment venu : Va !...

*
* *

...Aujourd'hui, je voudrais souhaiter la bienvenue à *Terre Nouvelle*, le premier roman de M. Vincent Détharé, un tout jeune homme, qui a voulu nous donner cette œuvre savoureuse avant d'aller au régiment. Il est brave, comme vous voyez, notre futur troupier. J'ajouterai qu'il est charmant, timide, travailleur, très intelligent, modeste (chose rare) et, au point de vue littéraire, richement doué. Il a le sens de la Beauté. *Terre Nouvelle*, malgré quelques longueurs et des gaucheries où se trahit l'inexpérience du débutant, contient nombre de pages remarquables. Le style est facile, élégant, discrètement parfumé de poésie. Certains tableaux sont d'une délicatesse exquise ; d'autres ont une largeur de trait, une vigueur de touche, un éclat de couleur qui étonnent chez un si jeune homme...

L'histoire, contée par M. Vincent Détharé, se passe dans la commune de Corteuil, en Berry.

(1) Dujarric, éditeur, 50, rue des Saints-Pères, Paris. Un volume, 3 fr. 50.

Jeanne Malron, des Feuillates, est un joli brin de fille et riche par dessus le marché. Jean Massé, de la Filaine, et Louis Perrin, de Provenchère, en sont amoureux. Qui l'emportera ? Perrin, plus rustre que son rival — dont entre parenthèse il est fort jaloux — a du bien au soleil et, partant, les préférences du père Malron, vieux paysan dur, entêté, aimant l'argent et la bonne chère ; mais les sympathies de Jeanne sont pour le beau Massé, frère de son amie Françoise. Malheureusement, depuis quelque temps, tout va de mal en pis à la Filaine Après une récolte médiocre, voici qu'un incendie dévore la grosse meule de blé où toutes les gerbes sont entassées et les Perrin, de Provenchère, qui sont proches voisins de Massé, bien qu'avertis de la catastrophe, ne se dérangent point pour porter secours. De plus, le phylloxéra a fait des siennes dans la vigne ; puis la grêle détruit le reste de la vendange. Enfin la fièvre aphteuse se déclare parmi le bétail, et le plus beau des bœufs, « devant ses maîtres assemblés, près de son frère de labeur, ses côtes craquant, sa bouche baveuse crachant son dernier souffle », vient de crever. C'est la ruine pour le brave fermier de la Filaine. Naturellement les Perrin s'efforcent de mettre à profit l'infortune de leur voisin : il faut hâter les accordailles de Louis et de Jeanne et fixer la date du mariage. Mais, grâce à la fermeté de la jeune fille qui demande du temps pour réfléchir et refuse de donner sa parole, la combinaison, favorisée par le père Malron, échoue. Les Perrin, dévorant leur affront, se retirent.

Cependant le Ciel envoie à Massé une aide inattendue. Le nouveau curé de Corteuil a l'idée de fonder une Caisse rurale pour secourir les cultivateurs éprouvés et les remettre sur pied, le cas échéant. Ladite caisse fait donc à Massé une avance de 2.000 fr. Et voilà que, guidé par un M. Lepage, d'une expérience consommée en fait d'agriculture et d'une bonté charmante, le fermier de la Filaine sent renaître son beau courage des meilleurs jours. Une nouvelle méthode de culture, inaugurée sous la direction de M. Lepage, donne des résultats merveilleux. La récolte future s'annonce magnifiquement. La somme prêtée a permis de compléter les aumailles. Bref, la Filaine est plus florissante que jamais. Et Louis Perrin, qui, plusieurs fois déjà, a tenté vilainement de porter préjudice à son rival, finit, sous l'aiguillon d'une basse jalousie, par céder à l'idée « d'abîmer » le plus beau des bœufs de la Filaine. A cet effet, par une nuit noire, il cache sa faux dans une haie, épiant le moment favorable pour consommer son crime. Il vient de le commettre quand il est surpris par le grand Tienne, un gars de ferme de la Filaine. Celui-ci administre au Perrin une magistrale volée de coups de trique ; en revanche Perrin devra verser à Massé 500 fr. d'indemnité, s'il ne

veut pas être déshonoré, aller en prison. Le rustre s'exécute. Mais la vérité qui n'est pas dévoilée à la Justice fait son chemin jusqu'aux Feuillates et le père Malron est indigné de la conduite criminelle du gars de Provenchère. Puis, la Filaine ayant repris sa prospérité d'autrefois, l'hostilité et la rancune du vieux paysan se mettent à fondre comme beurre en poêle chaude ; et, finalement, la jolie Jeanne épouse celui qu'elle aime.

*
* *

Comme une traduction, l'analyse d'un livre est toujours une trahison, — et je demande pardon à l'auteur de l'avoir commise. Mon humble résumé ne donne aucune idée du charme de *Terre Nouvelle*. Il faut lire le livre pour en goûter la bonne et saine saveur, pour en respirer le parfum de terroir, pour en cueillir au passage, comme des fleurs, les plus belles pages.

Celle-ci, par exemple :

(Jean Massé surprend un rossignol qui chante.)

S'approchant à pas de loup d'un chêne rond, il s'amusa à *voir* chanter l'oiseau. Il l'apercevait, entre deux branches, juché, eût-on dit, sur une feuille inclinée, tourné de côté, mais regardant ailleurs, en haut, quelque part dans l'azur, où il déchiffrait des notes nouvelles. On voyait distinctement sa gorge s'enfler, son bec s'ouvrir, ses pattes fines se tendre, tout son plumage gris frissonner sous le choc de l'inspiration prodigieuse ; et, placé ainsi, au centre du chêne épanoui dans une pousse ardente, il semblait l'âme même de l'arbre qui chantait.

Et M. Vincent Détharé, qui non seulement est un poète champêtre, mais encore connaît à merveille les maîtres de la poésie rustique, rapporte une délicieuse légende du « rossignou », légende empruntée à Achille Millien.

Plus loin, Jeanne et Jean se rencontrent dans les champs. Occupé à faire une cueillette de merises, le jeune homme veut en offrir les meilleures à son amie. Ecoutez leur gentil ramage :

— Te rappelles-tu, autrefois, quand nous revenions de l'école ensemble, je faisais, avec de gros bigarreaux, de belles boucles, et je les plaçais moi-même à tes oreilles ?

Elle répondait : « Oui », d'un léger signe de tête, un peu tremblante, sans être trop effarouchée.

Il prit des couples de merises et renouvela la douce coutume de jadis. Il en mit aussi dans sa chevelure noire, mais il les choisit rouges et pas mûres, de peur de les écraser, et parce que cela était d'un plus joli effet. Jeanne ressemblait ainsi à quelque déesse printanière échappée d'un verger. Elle grignotait de temps en temps les guignes les plus grosses et les plus juteuses que Jean lui approchait de la bouche...

— Tu n'en manges donc pas, toi ? dit-elle.

— Mais si... et la saisissant par la taille, attirant sa tête brune à lui, il voulut prendre une merise qu'elle avait aux lèvres...

souple et si riche à former des composés capables d'exprimer les idées les plus modernes et même recourir au grec dans certains cas.

Enfin, chère Eglise de Dieu, il s'agit de votre langue, et vous devez la parler le moins mal possible. Vous l'avez adoptée presque dès votre berceau. Il est vrai que ses chefs-d'œuvre littéraires avaient déjà tous paru et qu'elle commençait alors à se transformer rapidement. Aussi, je comprends que vous ayez parlé au troisième, au quatrième et cinquième siècles comme les nations latines d'alors. A cette époque d ailleurs, de grands docteurs latins vous ont illustrée par leurs écrits, et plusieurs appartiennent à notre France. Vous avez même, dans vos chants liturgiques, substitué à la poésie prosodique la poésie rythmique, la seule vivante alors et la seule comprise des foules de ce temps. Mais maintenant que l'écart entre les peuples latins et votre langue est immense, maintenant que la majorité des fidèles ne peut plus entendre vos offices, prendre une part active à vos cérémonies sacrées, revenez à la prononciation des premiers siècles de votre existence. Ne craignez pas d'encourir le reproche qu'un de vos docteurs, et non des moindres, entendit une nuit pendant son sommeil, alors qu'il se croyait aux pieds du tribunal de Dieu : « Tu mens, dit le Juge suprême à saint Jérôme, tu es un cicéronien et non pas un chrétien ». Car vous vous servirez de la langue et de la prononciation du latin classique pour offrir à Dieu des louanges plus harmonieuses et plus universelles. Vos offices seront plus beaux, vos chants plus agréables et plus variés. Déjà, au moyen-âge, certains moines se plaignaient de la mauvaise prononciation de cette époque. Que diraient-ils maintenant? Ils vous reprocheraient certainement et avec beaucoup plus de raison « d'accentuer affreusement la dernière syllabe : *turpiter caudare ultimam syllabam* ». Adoptez donc la prononciation du siècle d'Auguste, vous avez tout à y gagner. Il y va même de votre honneur.

N'est-ce pas vous qui avez sauvé les lettres pendant le moyen-âge et peut-être êtes vous destinée encore à remplir cette noble mission en donnant au latin délaissé un dernier asile dans vos cloîtres et vos séminaires ?

Oui, vos moines et vos savants, en copiant les manuscrits anciens, ont transmis jusqu'à nous le flambeau des lettres grecques et latines, qui certainement sans eux se serait éteint au milieu des ténèbres et des ruines amoncelées par les invasions des barbares. C est donc aux

[illegible]

[illegible]

[illegible] ent [illegible] observation [illegible] pour le juger [illegible] temps un [illegible] par [illegible] positif [illegible] se frottant [illegible] sacerdoce, il [illegible] ainsi qu'il [illegible]

[illegible] campagne [illegible] modèle de [illegible] Boismont, [illegible] de l'ora-

teur Boismont joignait ceux du poète. On raconte aussi qu'il jouait très bien la comédie. Crispin était le rôle dans lequel il excellait. Un prêtre n'aurait pas dû rechercher ce genre de vie. » Nous sommes également loin avec Cassier et du peintre et du modèle que Boismont prit pour faire son curé de campagne. Dans ce XVIIIe siècle où, d'après M. Taine, « on a toute l'histoire en épigrammes et en chansons, où dans le monde tout est oisiveté, passe-temps, badinage et rhétorique », Boismont se servait de la rhétorique pour peindre des prêtres qu'il n'imitait guère et conformait sa vie aux goûts et aux penchants de ses aimables contemporains. Cassier, comme peintre des prêtres, devait être un réaliste, comme homme, un indépendant, ennemi des excès, un philosophe à la façon d'Horace. Il faut remarquer aussi qu'à une époque où Turgot disait : « Personne n'est occupé que de son intérêt particulier. Nulle part il n'y a d'intérêt commun visible », Cassier ne parle que pour lui-même. Si ses écrits peuvent servir de préface à l'histoire de la coalition des membres du bas clergé, à la veille de la Révolution, il ne fait cependant aucun appel à l'intérêt commun. Voici comment Cassier peint le prêtre de campagne et croyez bien que c'est lui-même qu'il peint ainsi :

. . . . . .

« Portons nos pas vers la campagne, retraite isolée où du temps de nos pères régnait, dit-on, la belle nature, l'aimable paix, l'heureuse simplicité, et où habitent du nôtre, la barbarie, l'inquiétude, la tristesse et l'indigence.

Avançons vers cette chaumière,
Ridicule jouet d'Eole mutiné,
Que sa position auprès d'un cimetière,
Bien moins que son état chancelant, incliné,
Nous annonce être un presbytère,
Séjour aux soucis destiné.
A travers cette clôture
Ouverte de tout côté,
Voyez de cette masure
L'habitant déconcerté
Qui, suspectant la visite
De quelque sot parasite,
A notre aspect se tapit
Contre un mur en découpure,
Dont mainte large échancrure
Le décèle et le trahit...

» Ce pauvre honteux, tourmenté par mille soins différents, perpétuels, disgracieux, garotté à jamais dans sa misère et souffrant d'avance par

un pressentiment malheureux qu'il ne peut écarter, avec ses peines présentes, celles que lui prépare un triste avenir, ce misérable portionnaire enfin, à qui peut-être dans le moment un bourreau d'huissier vient de signifier par la saisie de sa pension, *pour fait de décimes*, qu'il faut mourir de faim...

» A son air sec, à sa taille évidée, à son accoutrement délabré, c'est, n'en doutons point, un de ces manœuvres évangéliques gagés pour travailler à la vigne du Seigneur, ce pauvre hère, à qui les lois rigoureuses de l'usage ne permettent pas de vivre seul de sa modique prébende, ou de se contenter tout au plus d'une simple domestique, obligé s'il ne veut pas, grâce aux bons soins de sa fidèle économe, mourir quelques années plus tôt à l'hôpital, obligé, dis-je, de prendre garde

Si cette bonne chattemite,
Pendant que lui dans ses repas
Vit plus maigrement qu'un hermite,
Pour elle en secret ne fait pas
Bouillir grassement sa marmite.
. . . . . .
Si pendant que pour un défunt
Le pauvre diable encore à jeun
Fait l'office dans son église,
Il n'arrive pas bien souvent
Qu'en la cuisine on solennise
La fête de quelque vivant.;
Enfin, si le blé de réserve
Que notre bonhomme conserve
Pour se munir, l'hyver prochain,
D'une méchante soutanelle,
Changeant de place et de destin,
Sans bruit chaque jour par parcelle
Porté chez un blatier voisin,
Ne fournit pas la péronnelle
De tablier, de jupon fin.

» De 250 cures dont est composé le diocèse de N... (je crois qu'il en est de même de tous les autres), il y en a pour le moins un tiers franc où les titulaires n'ont que la portion congrue, dont la manse est fixée à la somme de 700 livres. Sur cette somme prenez 50 livres pour les décimes, taux auquel on peut les imposer, autant pour l'entretien de la chaumière pastorale toujours prête à tomber ; le double pour la nourriture et le salaire d'un domestique, car enfin il faut que quelqu'un fasse bouillir la marmite du curé pendant qu'il dit la messe, reste pour sa table, son ameublement et son vestiaire, la somme de 100 livres, c'est-à-dire 5 s. 5 den. par jour. Je ne fais point mention du casuel ; un curé n'a garde d'attendre le plus léger honoraire d'une troupe de misérables qui n'ont pas souvent un mauvais linceul pour les ensevelir.....

» Quand un ecclésiastique est assez heureux, après vingt ans de travaux, de misère, pour obtenir une petite cure de 4 à 500 livres, il

peut regarder sa fortune comme faite et, tout en prenant possession de son église, marquer dans le cimetière, en qualité de premier pauvre de la paroisse, la place de sa sépulture... »

Cassier a des mots qui reviennent constamment sous sa plume, tels *mérite*, *balance du mérite*. C'est que ce mot est d'une application spéciale pour lui. Ce curé dont Boismont vante tant le *mérite*, sans toutefois réclamer pour lui aucune récompense que celles du ciel, Cassier voudrait qu'on lui rendît justice dans ce bas monde. Sa théorie du mérite est déjà tout uniment et pratiquement démocratique.

Il a à son service l'arme à la mode, l'ironie. Cassier a, en outre, ce talent qui se rencontre de tout temps chez tous les prêtres, les plus simples mêmes, c'est-à-dire le talent de la répartie, de la riposte ; riposte qu'on souligne pour l'adversaire en disant : Attrape ! Moqueur, il découvre aussitôt le côté burlesque des choses aussi bien que les ridicules des gens.

Et sa sauvagerie et son indépendance, il y tient par dessus tout pour satisfaire sa verve.

Voici comme il parle des ambitions subalternes de ses collègues :

...Qui, pour un léger salaire,
Bravant concile et concordat,
Peut, en soudoyant un vicaire,
S'affranchir de tout ministère,
Se réservant pour toute affaire
D'aller loin de son presbytère
Prendre où bon lui plaît son ébat,
Chez la gent qui porte rabat ;
Jouir des droits de gentilhomme,
Partout, à Paris comme à Rome,
Peut narguer évêque et primat,
Trancher à son gré du prélat ;
Bénir, chanter, signer tout comme,
Enfin, pour dernier résultat,
Ne doit passer que pour un homme
Fort au-dessus de son état..

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

CHÉRI BRUT : *Les Chevilles d'un Nivernais de Gascogne.* — Paris, Garnier frères, rue des Saints-Pères, 6.

Les esthètes qui se refusent à couler leurs impressions dans le moule « démodé » de la prosodie ; les vers-libristes qui trouvent commode de s'affranchir des règles auxquelles se sont soumis nos meilleurs poètes, affecteront sans doute un parfait dédain pour le recueil de notre collaborateur. Mais le lecteur impartial, appelé à choisir entre la production souvent peu intelligible des décadents, symbolistes ou autres, et le langage simple quoique imagé, clair quoique étudié, de M. Chéri Brut, n'éprouvera pas la moindre hésitation. Il préfèrera ces petites pièces écrites pour exprimer des sentiments sincères en ce ton de poésie familière que Sainte-Beuve aurait aimée. Quelle variété d'inspiration ! Quelle diversité d'allure et de rythme ! Le sonnet, l'épître, le couplet léger et chantant, la strophe de large envolée, le tableautin qui parle aux yeux, la rêverie qui émeut l'âme, la causerie poétique où la *musa pedestris* s'arme d'un trait finement aiguisé qui « touche » toujours, voilà les éléments dont se compose le volume de M. Ch. Brut. Au reste, les lecteurs de cette *Revue* ont apprécié le talent de notre collaborateur. M. Brut est un poète du foyer, qui trouve, pour parler des siens, des accents d'une émotion communicative. Félicitons ce « Nivernais de Gascogne » qui, sans prétentions ultra-littéraires, nous offre ce petit recueil où se révèle le bon « grand-père », le vrai patriote, le lettré délicat, le poète sincère.

M. Louis ROBLIN, notre compatriote de Thianges, vient de faire paraître sous ce titre : *Les Bûcherons du Cher et de la Nièvre. — Leurs syndicats*, un ouvrage qui lui a servi de thèse pour le doctorat en droit. Sérieusement documenté, ce livre est le fruit de longues et patientes recherches. La presse l'accueille avec faveur et nous en avons lu l'éloge dans plusieurs grands journaux.

NOTES ET ÉCHOS

*** Décès : à soixante ans, de M. Henry-Gaston Laporte, ancien député. Ses obsèques ont eu lieu le 2 septembre en l'église de Coulanges ; — à soixante-douze ans, de M. le comte d'Hunolstein, propriétaire de la terre d'Entrains ; — à quarante-six ans, du commandant Voiellaud, qui fut attaché naval à Saint-Pétersbourg ; — à soixante-dix ans, le 13 septembre, de notre excellent collaborateur Alexandre Piedagnel, fin poète et délicat prosateur, qui laisse des ouvrages très appréciés ; — obsèques le 10 septembre, à Chitry-les-Mines, de Mme la comtesse Bertrand de Nadaillac.

*** Le 18 août, Mgr de Pélacot, évêque de Troyes, a béni le mariage de son neveu le capitaine de Pélacot avec Mlle Marguerite Vialla, dont notre *Revue* a publié plusieurs poésies.

*** La Société artistique de la Nièvre a ouvert le 15 septembre son Exposition dans une salle du hall de la Société d'agriculture de la Nièvre. De nombreux artistes y figurent par des œuvres remarquables dont nous aurons à parler.

*** Un de nos plus distingués artistes nivernais, notre collaborateur M. Mohler, a généreusement offert la maquette d'un bas-relief qui sera coulé en bronze et placé sur le socle du monument élevé au cimetière par les soins et aux frais du corps d'officiers du 12e mobiles.

*** Double inauguration : 1° le 19 septembre, à Autun, d'un buste au regretté Gabriel Bulliot ; 2° le 20 septembre, d'un monument commémoratif sur le Beuvray, — honneur bien dû au laborieux érudit qui restitua Bibracte. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

L'AME DE LA PAUVRE PETITE MOMIE

A Mme Gadoin, de Cosne.

L'AME de la petite momie, qui reposait, depuis soixante jours, dans ses étroites bandelettes à Sakhara, la ville des morts de Memphis, se mit à trembler en se présentant devant Osiris pour être jugée. C'était l'âme de la fille d'Apopi, le fellah, l'âme de la pauvrette au si joli sourire, qui vendait des guirlandes d'acacias, des branches de cyames, et des fleurs du lac sacré à l'entrée de l'allée des grands sphinx, auprès du dromos.

« O puissante Nitokris, ma patronne, protège-moi, suppliait-elle dans la brise de la première aube — c'est un moment où pleurent les âmes affligées, — je n'avais pas d'offrandes à apporter à Ammon, ni figurines de terre émaillée bleu, ni statuettes votives. Où aurais-je trouvé une coupe digne des libations d'un dieu ? Où aurais-je emprunté le vin de palme et la liqueur de cèdre ? Comment aurais-je pu tisser un réseau du voile d'or d'Isis ? Aucun ex-voto ne porte mon nom au Serapeum ; je n'ai jamais sacrifié à Hathor, car personne ne m'a aimée !... O Nitokris, je n'avais que des fleurs, je portais aux dieux les plus belles, mais mes fleurs se sont fanées, il ne me reste rien, protège-moi.

» J'étais si pauvre, sanglotait encore la petite âme dans la brise du soir — c'est encore un instant où pleurent les âmes abandonnées, — si pauvre, qu'après le bain de natron, on m'a mise en terre dans un

morceau de bois de sycomore, qui donc me sauvera du Typhon ? Il faut que mon âme soit aussi légère qu'une plume d'oiseau pour entrer dans le sein d'Ammon-Rà ; ce sont les aumônes et les offrandes qui allègent le poids de nos fautes ».

Et Nitokris tremblait pendant que les riches momies aux yeux d'émail, au suaire de perles bleues nouées de boutons d'or de lotus, couchées sur le lit de basalte de leur somptueuse chambre funéraire ou debout sous leurs pyramides aux colosses gravés, envoyaient leurs âmes hautaines, sauvegardées par leurs dons, devant le tribunal suprême Puis on entendit un bruissement d'ailes. C'était le tour de Nitokris, c'était le frisson de sa petite âme qui semblait un vol de colombe.

« O dieu du jour, sans cesse renaissant, implorait-elle, ô scarabée divin, aie pitié ! Ne m'abandonne pas au Typhon. Je n'ai point de Livre des Morts pour apprendre la perfection des défunts ; je n'ai pas de supplique pour toucher les dieux de l'Amenti ; je ne saurai jamais seule traverser les portes d'Ammon-Rà ; aie pitié ; je n'ai rien pour désarmer ta colère... ».

Mais Orisis sourit dans sa longue barbe nattée de dieu éternel, et, appelant Isis au croissant d'or, à la tunique argentée, puis abandonnant le fouet, il prit la petite âme dans sa large main et la déposa dans le plateau vide. « Aie pitié ! » Mais le plateau ne fléchit pas plus sous le poids de la petite âme que s'il eût supporté une plume d'oiseau !

« Viens, Nitokris, disait le dieu du jour, viens fleurir la barque du Soleil. — Viens Nitokris, murmurait Isis, en emportant la petite âme, bien vite blottie dans une corolle de cyame au calice embaumé, viens apprendre d'Hathor le baiser des nuits lumineuses ; viens broder d'acacias la robe d'Horus aux doigts rosés ; viens, toi qui n'as touché que des fleurs..., toi « qui n'as jamais fait pleurer personne... ».

Et l'âme de la pauvre petite momie s'en alla pour toujours naviguer et pêcher sur le beau Nil bleu d'outre-tombe au milieu des tourterelles, des ibis blancs et des flamants silencieux, promenant son Rêve au travers des lotus parfumés et des nénuphars roses...

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

SOIR DE PLUIE

Sur ma vitre l'eau
Tombe, tombe à flot ;

Le ciel est plus sombre
Et triste que l'ombre...

Les toits des maisons,
— Ternes horizons —

Se couvrent de brume,
Et font une enclume

Où, comme un marteau,
Chaque goutte d'eau

S'abat et s'épanche...

. . . . . .

Au travers des branches,

Monotonement,
S'écoute le vent,

Et dans la vallée
De brouillard voilée,

Sa dolente plainte,
Sur la corde sainte,

En deuil, des luths d'or,
Tristement s'endort...

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Il parle aussi de l'avarice de cet autre collègue

...riche et cossu
Qui, reclus dans son presbytère,
Se refuse le nécessaire,
Et cumule écu sur écu
Pour grossir la dot d'une nièce,
Qui tous les jours sans se lasser
Le sert, l'amuse, le caresse
Tant qu'encor loin de la vieillesse.

Seul, du temps de Cassier, pouvait s'accommoder de la vie de campagne le curé rustique que nous peint J.-J. Gauthier, ou s'y résigner comme le bon curé Goy.

On le voit officier, le curé rustique, « avec son gros *surplis* (1) qui le charge, marchant sans façon dans le temple du Seigneur, dégoisant psaumes et leçons avec rondeur, ne faisant ses génuflexions qu'à demi et tout brièvement », puis à travers les chemins, « juché sur une cavale aux harnais délabrés... jouant des deux bras, des deux jambes en même temps pour précipiter sa monture qui va toujours tranquillement son petit pas » ; il porte « des souliers très lourds, très vastes, des bas moitié noirs, autrefois teints à la main par un chapelier, un haut de chausses orné d'un nouveau carrefour... une vieille soutane d'hiver recouverte en partie d'une vieille soutane d'été, un grand collet de juge dévoré sous le menton, un chapeau gras et décoloré, rabattu derrière et déchiré devant, une perruque rongée par les années et qui frise en dessous... »

Les paroissiens, Cassier se charge de les peindre. Il est, dit-il, à Saint-Sulpice pour apprivoiser quatre ou cinq cents rustauds :

Hommes par les traits du visage,
Mais par l'esprit vrais animaux :
La seule espèce de langage
Dont il faut être instruit et savoir faire usage,
Est le patois affreux que cette gent sauvage
Parle à ses bœufs, à ses chevaux.

C'est que Cassier, comme Voltaire et autres philosophes du temps,

(1) Aube s'entend du vêtement blanc de lin que le prêtre revêt pour le saint sacrifice, autrefois signifiait aussi *surplis*, vêtement blanc plus court. Les enfants de chœur étaient les enfants d'*aulbe*. Dans ses variantes, Cassier substitua *surplis* à *aube* dans les vers de la Roussillonnade :

« Sous une aube pleine de crasse... »

pour accentuer encore plus, sans doute, la misère du curé de Roussillon.

a le mépris du peuple, qu'une communauté de misère liait cependant au prêtre.

Du temps de Cassier, le caractère du paysan a déjà changé au point de vue religieux. A l'attachement primordial au culte, qui distinguait, dans les siècles de foi, les habitants des campagnes, a succédé une dévotion machinale. Les paysans incivils n'ont plus de zèle pour l'Eglise. Les nobles dans la gêne et les enrichis, sottement oisifs, vaniteux de leurs privilèges, cherchent à reprendre sous le moindre prétexte un peu de ce que leurs aïeux ont laissé à l'Eglise. L'ardeur pastorale du curé dans un presbytère en ruine s'éteint forcément. Que dire de nos jours? L'indifférence du paysan est telle, dans certains pays, que le curé est parfois l'homme le plus isolé, le plus malheureux du village; à cet emmuré du presbytère, forcé plus que jamais de s'observer, n'ayant parfois aucun moyen d'être en communion par le livre avec quelqu'un, s'il a quelque imagination, on conçoit que l'isolement doit peser plus que jamais.

Cassier, de nos jours, pourrait ajouter bien des vers à ceux-ci, extraits d'une de ses causeries familières :

Etrange état que l'état clérical !
Aux yeux d'un siècle où la licence règne,
Un prêtre est-il modeste? On le dédaigne :
C'est un cagot, un sage machinal.
Est-il doué d'un esprit vif, aimable,
Parfois au jeu, dans les cercles, à table,
Léger, badin, sémillant, jovial?
Tout est perdu : sa gaieté scandalise
Tout à la fois et le monde et l'Eglise.
Est-il né doux? C'est un bon animal,
Devant lequel on sçait tout se permettre.
Est-il zélé, ferme? C'est un brutal,
Un orgueilleux qui voudrait tout soumettre
Au joug sacré du bâton pastoral.

C'est ainsi que Cassier nous dit ce qu'était le curé, de son temps, dans les campagnes. Chacune des amertumes de ce dernier, chacun de ses ennuis, il les a subis lui-même. Au XVIIIe siècle, Cassier a dû se comparer parfois à Ovide, exilé au milieu des barbares. Des curés contemporains ont décrit leur ennui aussi; lisez les pensées de l'abbé Joseph Roux, qu'il écrivait étant curé d'une paroisse rurale du Limousin. L'accent de tristesse du poète perdu au milieu de paysans grossiers, pour s'exprimer d'une façon différente, n'en est pas moins

celui d'un homme qui souffre en raison des mêmes causes. » Le paysan, dit Proudhon, est le moins idéaliste des hommes. Plongé dans la réalité, il est l'opposé du dilettante et ne donnera jamais trente sous du plus magnifique tableau de paysage. » C'est pourquoi, si l'on plaint l'idéalisme d'un prêtre moderne aux prises avec le naturalisme réaliste du paysan, on doit comprendre pourquoi Cassier, versificateur, homme d'esprit, a souffert aussi.

Mais laissez-moi vous citer la délicieuse page où Jean de la Brète, dans son roman intitulé *Mon oncle et mon curé*, fait parler un prêtre de campagne :

Voilà trente ans que j'y suis (dans ma paroisse), et je l'aime maintenant. — Maintenant ! Vous ne vous y êtes donc pas toujours plu, mon curé, dit Reine ? — Mais non, Reine, vous savez combien c'est triste. Peut-être n'avez-vous jamais pensé que j'ai été jeune. Mes rêves n'étaient pas précisément les mêmes que les vôtres, mon petit enfant, mais j'aurais aimé une vie active ; j'aurais aimé à voir, entendre bien des choses, car je n'étais pas inintelligent et je désirais des ressources intellectuelles qui m'ont toujours manqué. Ensuite, avant de vous avoir dans mon existence, je ne possédais ni affection, ni amitié autour de moi. Mais on surmonte l'ennui et tous les chagrins, Reine, quand on le veut bien. J'étais bien heureux depuis longtemps, avant votre départ du Buisson, j'avais oublié les longues journées si tristes et si mauvaises de ma jeunesse.

Nous voilà bien loin de Cassier.

Il faut retourner à l'examen de ses écrits, pour le prendre tel qu'il est.

Souvenons-nous des gentillesses, des galanteries, des polissonneries et des gambades qui constituaient la poésie de son temps, et considérons nous comme heureux d'avoir à lire quelques pièces agréables qui peignent l'homme et nous édifient sur son genre d'esprit.

Il veut avant tout jouir de cette douceur de vivre qui caractérise son siècle :

Aimant la paix, craignant le bruit
Autant et plus que la mort même.
Sur les mœurs et les goûts qu'on suit
D'une indifférence suprême ;
Laissant libre de tout système,
Parler chacun comme il lui duit,
Peu pressé de parler moi-même,
Fuyant sans aigreur qui me fuit,
Sans passion, aimant qui m'aime.

. . . . . .

En attendant, il reçoit assez mal l'ami qui lui conseille de prendre son mal en patience :

..... Permettez-moi de vous dire
Que d'avoir trop longtemps pâti
N'est pas un titre, mon ami,
Pour perpétuer son martyre.

C'est qu'il s'ennuie ferme :

..... L'hiver, près de la cheminée,
Lorsque j'entends l'aquilon en courroux,
Contre mon huis, bien fermé de verroux,
Exercer sa rage effrénée,
Ou bien dans le bois de Taloux,
Dont ma case est avoisinée,
Hurler les renards et les loups...

Au milieu de ses amertumes, le curé de Saint-Sulpice a cependant quelques joies. C'est quand il reçoit un ami : moment de douce éclaircie qu'il décrit dans cette jolie pièce adressée le 10 juillet 1756 à l'ami Goy :

Toi qui par la facilité,
La droiture, l'égalité,
La douceur du caractère,
A seu dans tous les temps m'attacher et me plaire,
Fidèle ami, sage confrère,
Ce soir, un repas apprêté
Au goût de ta frugalité
Ici t'attend au presbytère ;
Tu m'entends ; à notre ordinaire,
Nous n'aurons que le nécessaire,
Mais servi par la Propreté (1),
La confiance et la gaîté
Nous tiendront lieu de bonne chère.
Nous laisserons les grands repas,
Aux compotateurs (2) amis de la bombance,
Qui ne sentent leur existence

(1) Surnom donné, d'après les manuscrits de Callot, neveu de l'abbé Cassier, à la sœur de celui-ci qui fut la mère de Callot.

(2) *Compagnon de bouteille.* L'abbé Chaulieu décrit fort agréablement dans une épître à l'abbé Courtin la résolution de feu le grand prieur de Vendôme de ne plus faire de vers et de tenir table ouverte (*résolution que prend aussi Cassier dans une de ses pièces*) :

Quant à notre Père prieur
Qui sans avertir souvent pince
Jusqu'à son humble serviteur,
Il ne veut plus être rimeur
Et s'est mis à faire le Prince ;
De sa table qui n'est pas mince,
A de joyeux *compotateurs*,
Il fait lui-même les honneurs
Mieux qu'aucun seigneur de province.

L'abbé DE CHAULIEU.

Qu'au milieu d'une table où règne l'abondance
Et la variété des plats ;
Insensés qui ne savent pas
Qu'ennemis des excès, les plaisirs délicats,
Loin du tumulte et du fracas
Ne se plaisent qu'au sein d'une sage abstinence ?
Pour nous le fort de la dépense,
Dans nos repas consistera
A deviser gaîment de tout ce qui pourra
Ranimer le plaisir qui naît de la présence
De deux amis qu'unit la ressemblance,
D'âge, de goût, de système et d'état
Et les dédommager du vuide de l'absence.
Après souper, si le temps le permet,
Nous descendrons dans la prairie,
A l'insçu de Flore endormie,
Fouler au frais le tendre triolet
Et la marjolaine fleurie ;
Ou bien, reclus au fond d'un cabinet,
Nous lirons à ta fantaisie
Quelque morceau, quelque pièce choisie,
D'éloquence ou de poésie.
D'autres peut-être aimeraient mieux,
Plutôt que de remplir par la lecture utile
De quelques auteurs judicieux
Le vuide humiliant d'un entretien futile,
Dans un fauteuil officieux
Assoupir avec eux l'ennui qui les obsède;
Ou le perpétuer faute d'autre intermède
Dans un piquet laborieux.
Pour nous quand nous n'aurons rien autre chose à dire,
Nous ne rougirons pas d'entendre Cicéron
Déclamer contre Antoine ou défendre Milon
Et l'élégant Horace, au gré de son délire,
Chanter tour à tour sur sa lyre
Le ris folâtre ou l'austère raison.

(A suivre) PAUL MEUNIER.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE L'EST

Une affaire générale s'engage sur une ligne de plus de cinq lieues. Du point élevé que nous dominons, nous avons mission d'observer tout ce qui se passe, et de soutenir notre droite dans le cas où son attaque serait repoussée ; pas une des péripéties de l'action ne nous échappe.

A droite, la division Peitavin attaque et enlève sous nos yeux le village de Dung ; les bois qui dominent ce hameau, et qui nous cachent la ville de Montbéliard, sont aussitôt inondés d'une nuée de tirailleurs appartenant à cette division. L'infanterie prussienne se retire vivement sous la protection des canons du château. Malgré la pluie de projectiles qui couvre le bois, nos tirailleurs ne ralentissent pas leur marche. Un paysan nous annonce la prise de Montbéliard par le général Peitavin, un officier d'ordonnance vient bientôt nous confirmer cette bonne nouvelle ; malheureusement le château tient encore.

Pendant ce temps, la 1re division, qui appuie sa gauche au 24e corps, déloge l'ennemi des bois qu'il occupe ; nos batteries, habilement dirigées par le lieutenant-colonel Massenet, font taire les batteries prussiennes.

Deux compagnies du 2e bataillon, commandées par les capitaines Cornu et Fournier, enlèvent la ferme de Mont-Chevis ; deux compagnies de zouaves les dépassent et se laissent emporter par leur ardeur, jusqu'au bord de la Lizaine. Reçus par une vive fusillade partie du village de Bethoncourt, les zouaves se replient sur nos mobiles, laissant quelques blessés entre les mains de l'ennemi.

La nuit arrive, on bivouaque sur les positions conquises ; le 3e bataillon en arrière d'Allondans, le 2e bataillon, détaché tout entier en grand'garde, appuie sa droite à la ferme de Mont-Chevis, où s'établit le général Minot ; il est soutenu à gauche par la compagnie d'éclaireurs volontaires de la première division.

Combat de Bethoncourt.

16 janvier. — Le 16, à cinq heures du matin, le 3e bataillon rejoint les deux autres sur le plateau de Mont-Chèvis, il prend position dans les bois qui nous cachent Bethoncourt ; le pain manquait depuis la veille, on attendait donc, sans manger, le moment de l'attaque décivise, qui devait avoir lieu sur toute la ligne.

A la pointe du jour, une canonnade terrible s'engage de Héricourt à Montbéliard. Le général Werder, établi derrière la Lizaine, occupe toutes les montagnes qui dominent cette rivière. Des pièces de gros calibre viennent tuer des hommes dans nos réserves, à plus de six kilomètres ; nos batteries ripostent avec quelque succès. Le spectacle est du reste superbe, éclairé par un magnifique soleil : au dire des anciens officiers, cela rappelle les canonnades de Crimée.

Le régiment perd peu de monde ; le 2e bataillon, plus rapproché des batteries, a cependant quelques hommes hors de combat.

Au bout d'une heure, le colonel de Veyny est mandé au quartier général ; nous sommes désignés pour attaquer Bethoncourt.

Ce village, situé sur la rive gauche de la Lizaine, est caché à nos yeux par un rideau boisé et séparé de nous par deux petites vallées : l'une, qui va servir de route aux colonnes d'attaque, est un ravin excessivement étroit, dominé de deux côtés par des coteaux couverts de bois ; l'autre, d'environ six cents mètres de large, et dans laquelle coule la Lizaine, descend en pente douce jusqu'à Bethoncourt.

Le village, protégé par la rivière, dont l'ennemi a fait gonfler les eaux au moyen d'un barrage, et par la ligne du chemin de fer, se dresse en amphithéâtre ; un plateau garni d'artillerie le domine. Le presbytère de Bethoncourt, située sur un mamelon isolé, et le cimetière qui y touche servent de poste avancé à ses défenseurs ; c'est du moins ce dont nous pouvons juger au moment où, débouchant du bois par plusieurs chemins différents, nous reformons nos rangs avant de recevoir les dernières instructions.

L'ennemi nous attendait, et malgré toutes nos précautions, soupçonnant la marche des colonnes, avait couvert de projectiles le chemin que nous venions de parcourir. Un obus, parti du château de Montbéliard et éclatant sur un gros arbre, couvrit de débris le commandant Tiersonnier, du 3e bataillon ; son cheval fit un écart

terrible ; tout le monde eut peur pour lui. Au bout d'une minute, nous le vîmes sain et sauf, calme comme à la parade.

Le régiment eut peu à souffrir pendant cette marche, à peine eûmes-nous trois ou quatre hommes blessés.

Il n'en fut pas de même au 1er zouaves, qui, marchant parallèlement à nous le long du coteau, perdit près de quinze hommes. En vue de Bethoncourt, le général Minot réunit autour de lui les commandants des compagnies et donna les derniers ordres.

Les zouaves et les chasseurs à pied qui devaient nous rejoindre avaient été retardés dans leur marche, et n'étaient pas arrivés ; notre 2e bataillon était aussi en retard ; une seule de ses compagnies, celle du capitaine Pétry, était arrivée. Le général n'avait donc à sa disposition que deux bataillons de la Nièvre et le bataillon de Savoie ; pressé par les ordres du commandant du corps d'armée Martineau des Chesnez, il se décide à attaquer avec ce qu'il a sous la main.

Trois compagnies de Savoie, déployées en tirailleurs, devaient partir en avant, les quatre autres leur servaient de soutien. Derrière eux, à deux minutes de distance, les 1re, 2e et 4e compagnies du 3e bataillon de la Nièvre devaient se lancer en tirailleurs ; les autres compagnies et le 1er bataillon en réserve suivaient le mouvement.

Comme par un accord tacite, le feu avait cessé des deux côtés ; un silence de mort régnait sur la vallée (1) pas un cri, pas un mot, pas un coup de feu. C'est alors que le commandant Costa (de la Savoie) s'adressant à ses soldats rangés l'arme au pied, sur la lisière du bois, leur dit ces simples paroles : « Mes enfants, dans quelques minutes beaucoup d'entre vous seront morts pour la patrie, en bons Français et en braves Savoyards ; si vous voulez mourir en chrétiens, M. l'aumônier va vous donner sa bénédiction ». A ces mots, toutes les têtes s'inclinèrent, tous les genoux fléchirent ; le digne abbé Jutteau bénit tous ces braves gens qui se relevèrent aussitôt et se lancèrent en avant, leur commandant en tête.

Au premier son du clairon, un ouragan de fer s'abattit sur le bois, et nous perdîmes de vue le village et ses assaillants au milieu de la fumée. « En avant, la Nièvre », cria alors le colonel de Veyny. Les trois compagnies désignées sortent du bois toutes déployées ; elles n'ont

(1) Nous sûmes depuis que l'artillerie avait épuisé ses munitions, et que, pour cette raison, elle ne put soutenir notre attaque.

[illegible]

traversée d'une balle, dès le commencement de l'action. Beaucoup de mobiles blessés étaient restés sur le champ de bataille.

Pendant la nuit, et après avoir vainement fait demander des cacolets au village d'Allondans, le colonel envoya deux chariots du pays avec trente hommes de corvée pour enlever les morts et les blessés dans le bois et dans la plaine de Bethoncourt. Le capitaine Frédéric d'Assigny commandait ces hommes ; il se fit accompagner du docteur Comoy et du sous-lieutenant de Chaligny.

A une heure du matin, les voitures rentraient au Mont-Chevis, ramenant près de trente blessés de tous les corps. S'étant approchée trop près des avant-postes ennemis, la petite troupe eut à subir leur feu, et perdit deux hommes.

Le docteur Comoy, en l'absence des médecins de l'armée régulière, donna les premiers soins à tous ces blessés (1) ; le lendemain, ils furent remis à l'ambulance bourbonnaise qui vint s'établir au Mont-Chevis (2).

A neuf heures du soir, le 3e bataillon remplaça le 2e en grand'garde ; deux compagnies, placées en poste avancé et à moins de cinq cents mètres de l'ennemi, durent passer la nuit sans feu et presque sans nourriture ; les distributions n'avaient pu être faites ; on n'avait que du cheval et quelques restes de biscuit. Cette nuit, pendant laquelle le thermomètre descendit, dit-on, à — 19°, fut terrible pour tout le monde, principalement pour ces deux compagnies.

A minuit, une violente fusillade se fait entendre sur notre gauche ; des balles arrivent jusque sur nos têtes. Le général sort de la ferme du Mont-Chevis et demande l'explication de tout ce tapage ; personne ne peut la lui donner. Bientôt tout se calme, et nous pensons aujourd'hui qu'il n'y avait qu'une méprise de la part de quelque corps avancé.

(A suivre). X.

(1) Le docteur Dezautières était à Allondans où l'on avait réclamé ses soins.

(2) L'ambulance bourbonnaise, sous la direction de M. de Sessevalle comptait, parmi ses membres volontaires, les docteurs Berjeon et Molière, MM. d'Aubigny et de Marans. Elle rendit les plus grands services pendant cette campagne, notamment à Bourges et à Montbéliard. A la paix, M. de Sessevalle ne voulut accepter aucune récompense avant d'avoir obtenu celles qu'il réclamait pour ses collaborateurs. L'exemple est trop rare pour n'être pas cité.

A MUSSET

Les Mimi Pinsons d'aujourd'hui
Ont bien plus — bien plus d'une robe;
Le Grand Turc serait ébloui
S'il visitait leur garde-robe.

Aussi les Mimi vont chanter,
Ce sont des Malibrans en herbe,
Et nous les verrons contenter
Charpentier — leur maître superbe!

La harpe, le piano, les vers,
Seront tous les jours de la fête,
L'atelier allant de travers
Perdra peut-être alors la tête!...

Voilà pour les soucis nouveaux!...
Mimi va quitter sa mantille,
Portera d'élégants manteaux,
Mais ne touchera plus l'aiguille!...

Le Conservatoire ouvrira
Avant peu des cours de cuisine
Et de couture — et cœtera,
Mais il délaissera Racine!.....

Les soli des Mimi Pinsons,
Qui deviendront des virtuoses,
N'auront pas besoin de leçons,
Qui les rendraient par trop moroses!...

Elles apprendront vite et bien,
Par ce moyen chacun s'accorde —
Puis un ministre, en bon chrétien,
Les baptisera sans exorde!...

EUGÉNIE CASANOVA.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

— Comme vous y allez, madame ! Epouser Mlle Françoise, c'est mon rêve, ce serait le bonheur, mais c'est impossible, vous le savez bien ! Comment aller se frotter à ce buisson d'épines qu'est mon confrère ? Il n'a même pas daigné me recevoir à mon arrivée ! Vraiment, il me faudrait une certaine somme d'impudence pour oser maintenant lui avouer que j'aime sa fille. Je ne puis pourtant pas la lui demander en mariage par exploit d'huissier !

— Et si vous me preniez pour huissier ? fit en souriant Mme Ramure.

— Vous, madame ! dit le docteur Bravières dont la figure s'illumina. Je n'osais pas... Mais je vous devrais mon bonheur !... Malheureusement, vous échouerez !

— Allons, docteur, s'écria Mme Ramure, j'ai confiance en moi ! Revenez me voir demain, à pareille heure. J'aurai la réponse de l'ogre, à moins toutefois qu'il ne m'ait mangée. Rassurez-vous, je saurai me défendre ! Et puis, il n'est pas aussi terrible qu'il en a l'air, votre futur beau père !

— Mon futur beau-père ! fit sur un ton de scepticisme le docteur Bravières. Mon futur beau-père !... Dire que j'en suis arrivé à convoiter ce titre, à le désirer comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver !

Le jeune médecin prit congé de Mme Ramure.

Le lendemain, dans la matinée, Mme Ramure se rendit chez le docteur Fuchet. Celui-ci, qui n'avait pas revu, depuis plus de deux mois, la cousine de sa femme, parut surpris : il l'accueillit avec une froideur, une mauvaise grâce qu'il ne mit aucun soin à dissimuler. L'entretien s'ouvrit par un silence. Mme Ramure se sentait mal à l'aise sous le regard narquois du médecin. Elle ne savait comment débuter, comment s'expliquer. Enfin — c'est de tradition en pareille circonstance, — elle commit une maladresse.

— Mon cousin, dit-elle en s'efforçant de sourire, je suis sûre que vous m'en voulez ?

— Ah ! s'écria avec quelque rudesse le docteur, vous venez m'apporter des excuses ! Vous n'en avez pas à m'offrir, comme je n'en ai pas à recevoir. Vous encouragez mon concurrent, vous le dorlottez : c'est votre droit. Je ne suis plus apte à soigner vos maladies, je ne suis

qu'un vieil imbécile, moi, c'est entendu ! Mes félicitations : votre médecin a une jolie voiture, de bien jolis gants, et il sait s'habillier, je n'en disconviens pas !

Tandis que le docteur parlait, Mme Ramure songeait que, peut-être, elle méritait d'être accueillie avec cette sévérité. Elle ramassait son courage, elle tâchait de s'enhardir. Elle pensa que mieux valait ne pas ruser et aborder bravement la question.

— Cousin, dit-elle, faites-moi grâce pour quelques instants..... Le docteur Bravières vient chez moi, c'est vrai, mais ses visites ont un but que maintenant je connais. Il a bien voulu hier me révéler le mystère. Il m'a tout dit.

— Je ne comprends pas, fit le docteur Fuchet.

— Vous allez comprendre, mon cousin, reprit Mme Ramure. Le docteur Bravières aime Françoise : il m'a prié de la demander en mariage en son nom.

Le vieux médecin sursauta. Ses gros sourcils se contractèrent. Une ride profonde plissa son front et, regardant fixement Mme Ramure, il s'écria :

— Mais, alors, il me prend pour tout à fait tombé en démence, ce monsieur là ! Il veut épouser ma fille ! Amoureux de ma fille ! Il ne fallait plus que cela ! Vraiment, je ne m'y attendais pas ! Il a pris dans ma clientèle tout ce qui lui convenait : monsieur maintenant veut épouser ma fille qui, paraît-il, lui convient aussi ! Ah ! mais, il est exigeant le petit jeune homme ! Amoureux de ma fille, ce godelureau ! Mais où diable l'amour est-il donc venu le pincer celui-là ? Il n'a jamais, que je sache, adressé la parole à Françoise : je gagerais qu'il ne l'a pas aperçue trois fois depuis qu'il illustre Brenay-le-Long de ses prouesses. Cela lui est donc venu en dormant, comme une fluxion ? Il est amoureux, j'en suis fort aise. Eh bien, qu'il reste amoureux !

— Mais, permettez, dit Mme Ramure, si le cœur de Françoise avait parlé, si elle aimait le docteur Bravières ?

A cette objection inopinée, le docteur Fuchet éclata de rire :

— Mais elle ne le connaît pas, Françoise ! s'écria-t-il. Mais, de mon temps l'amour ne vous empoignait pas ainsi par surprise, ne vous sautait pas à la gorge comme un voleur de grand chemin. On commençait par se regarder, puis on se parlait, puis on s'estimait, puis enfin l'amour venait mettre le branle-bas dans la cervelle, mais il

y fallait le temps. Pourquoi, je vous le demande, Françoise serait-elle amoureuse de ce monsieur qu'elle ignore? Elle est femme, c'est vrai, ce sexe là prend feu facilement, mais encore faut-il une étincelle pour allumer un incendie. On devrait donc supposer que ce jeune gommeux a jeté un sort à Françoise, un jour que trimballé dans sa fameuse victoria il passait à côté d'elle..... Et puis, une jeune fille bien élevée ne doit aimer personne sans la permission de ses parents. Cette permission, je la refuse à Françoise.

Mme Ramure, qui s'attendait à ce peu encourageant début, avait préparé une plaidoirie qu'elle débita d'un seul trait (on sait quels merveilleux avocats sont les femmes en ces procès délicats). Elle fit du jeune docteur un portrait tout à fait séduisant. Elle célébra les qualités du docteur Bravières ; elle lui en accorda même généreusement quelques-unes qu'en réalité il n'avait pas, mais n'est-ce point là l'habitude des meilleurs parmi les avocats? Elle fit appel à la bonté, à la pitié du cousin. Elle tenta de lui prouver qu'après une carrière si laborieuse, le docteur avait droit au repos. Elle représenta quelle joie se serait pour lui de se voir revivre dans un gendre médecin qui continuerait ses traditions de loyauté, qui l'honorerait, l'aimerait. Elle se fit pressante, suppliante, mendia une réponse favorable. Quand elle eut tout dit et tout répété, elle se tut, attendant la phrase qui devait être un arrêt. Le docteur Fuchet avait écouté froidement l'ingénieux plaidoyer.

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 45 —

L. 5, 6, 7. jusqu'à « mon mari est allé à la pêche » exclusivement, addition de 1846.

L. 19. — 1842 Après le mot recomposition, on lit : « l'homme décompose rapidement la terre qu'il habite ; le bœuf ne rend pas à la prairie toute l'herbe qu'il

L. 22. — 1842 mille feuilles.
L. 28. — 1842 était peu capable de rien faire observer.

— Page 51 —

L. 12. — 1846 pour vous moquer de moi.
L. 22. — 1842 la rencontrer, et sortit.
L. 23-29. — 1846 Addition.

— Page 52 —

L. 1-18 inclus. — 1846 Addition.
L. 21. — 1842 du cabaret bien chaud de Manette.
L. 22. — 1842 Holà ! eh ! Machecourt, s'écria-t-il, où es-tu ?
L. 24. — 1842 — Tu me tiens, c'est *bon*, ça me fait honneur.
L. 27-28. — 1842 Quand il a trop bu. Je t'ai retenu...

— Page 53 —

L. 7. — 1842 deux paysans avec deux flambeaux.

— Page 54 —

L. 4. — 1842 des vieux chicots.
L. 7 8. — 1842 — Et moi je mettrai mon élève au service de tes fournisseurs. Je vais l'instruire d'avance.
L. 17. — 1842 Après ces mots : de donner du cor de chasse, on lit :
— Et s'il aboie ?
— Tu te plaindras au collecteur, qui lui défendra de récidiver.
— Et s'il mord ?
— Tu mettras un emplâtre de diachylum sur la morsure.
— Tiens, Machecourt, changeons d'élève. Si tu veux. ce sera le caniche qui arrachera les dents, et le sergent qui sera garnisaire. Cela sera plus conforme aux dispositions naturelles des deux sujets.
— Pas à celles du caniche, toujours.
— En attendant, etc ..
L. 26-28. — 1842 car, pour Machecourt, ça ne sait conduire que le bec de sa plume.
1846 Il ne sait se battre que quand son adversaire lui cède la lame de son épée et garde le fourreau,

[illegible]

[illegible]

— [illegible] —

[illegible]

— [illegible] —

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

— Page [illegible] —

[illegible] Cette page est une addition.

— Page [illegible] —

L. [illegible] — [illegible] Addition.

L. [illegible] — [illegible] Le troisième [illegible] finit avec les mots : « allant se coucher ».

L. [illegible] — [illegible] Début du quatrième [illegible].

— Page [illegible] —

L. [illegible] — [illegible] N'est-il pas [illegible] que le roi sur le coussin de son fauteuil [illegible]

L. 10. — 1846 aux écrevisses.

L. 13. — 1842 Après les mots : « batiste parfumée de son lit ! », on lit : « Lorsque le forçat trouve un morceau de lard dans ses fèves, c'est pour lui une bonne fortune, et quand il reçoit de sa famille un écu de six francs, il est plus content que le roi, quand son armée a remporté une victoire et qu'il fait entonner un *Te Deum* par son peuple ».

L. 13-17. — 1846 Addition.

— Page 61 —

L. 26. — 1846 qui sont maigres comme un fagot d'épines et qu'un âne porterait surabondamment.

1842 ce monsieur et cette dame qui sont à peine lourds comme un mouton.

— Page 62 —

L. 2. — 1842 que festonne de chaque côté.

L. 6-7. — 1842 Mme Georges Sand a bien rêvé tout un chapitre de son roman de Séraphion.

L. 8. — 1842 M. Golbéry tout récemment.

L. 10-11. — 1846 et nous-mêmes ne rêvons-nous pas depuis treize ans que nous avons fait une révolution ?

L. 13. — 1841 il philosophait la nuit en rêvant.

— Page 63 —

1846 Titre du chapitre.

L. 12-13. — 1842 et qui se louait trois sous de plus que les autres ânes.

— Page 64 —

L. 6. — 1842 pour boire un coup avec lui.

L. 12. — 1842 Ma grand'mère ne haïssait pas le ratafiat

L. 15-16. — 1846 qui était indisposé.

L. 28. — 1846 de son épée.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

L'ART A NEVERS

La *Société artistique de la Nièvre* a ouvert son exposition annuelle dans une des salles, bien aménagée, du hall de l'agriculture. Il est regrettable que l'exposition se fasse à une époque de l'année où le soleil donne moins d'éclat. Par les jours nuageux que nous traversons la lumière fait défaut dans la salle et les objets exposés en souffrent à tel point que, peut-on dire, on ne peut pas les voir, ni partant les apprécier. Notre ville de Nevers, réfractaire à la construction d'un musée ou d'une salle d'exposition, s'est toujours montrée presque hostile aux arts comme à la littérature, et nos artistes se sentent trop peu encouragés dans le milieu où ils doivent vivre. De l'exposition nous n'avons rien à dire de plus que des précédentes. Beaucoup de nos artistes, et des meilleurs, se sont abstenus. Nous retrouvons, avec leurs qualités maintes fois constatées, ceux qui ont exposé: Monteignier, Matisse, Martin des Amoignes, Garcement, Berthault, Muri, Ferrier, Marquet, pour ne citer que ceux-là. La *Société*, rendant hommage au talent d'un des bons élèves d'Hanoteau, a réuni une quarantaine d'œuvres du peintre Gustave Comoy qui vient de mourir, et cet ensemble est vraiment digne d'attention dans sa variété d'inspiration et l'expression heureuse d'un profond sentiment de la nature nivernaise. Il y aurait à s'étendre sur ce résumé d'une carrière trop rapidement fermée. Qu'il suffise de dire — et c'est un éloge — que Comoy rappelle souvent son maître, dans des toiles dignes d'Hanoteau.

Signalons le *Groupe d'émulation artistique de Nevers* qui ne s'érige pas en rival de la *Société artistique*, mais qui marche à côté d'elle vers le même but. Le *Groupe* a eu l'heureuse idée de donner, non pas des conférences prétentieuses, mais des causeries sur l'art, surtout local ; sur l'archéologie, surtout nivernaise. Et le charme de ces causeries est doublé par celui de l'excursion ou de la promenade qui en fournit le sujet : promenade à travers un musée ou le long des rues du vieux Nevers; excursion vers le château d'Apremont, etc. MM. de Saint-Venant, Paul Meunier, docteur Subert, ont ainsi vivement intéressé leurs auditeurs. La dernière causerie est celle de Baffier. Nous n'avons pas besoin de dire avec quelle verve souvent éloquente le bon « Tailleur d'images » a exposé ses idées sur nos origines gauloises, sur nos libertés communales, si favorables au développement des arts. L. R.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Servaas Daems.

LE PREMIER VOYAGE DU PETIT ANGE

Descendus aussitôt qu'un enfant pur trépasse,
Les anges chantent : « Viens, cher enfant, promptement
Vers le petit Jésus, suis-nous, franchis l'espace :
Le doux petit Jésus t'aime si tendrement ! »

La Mère de Jésus vient et ferme elle même
Les yeux du cher enfant ; elle croise ses bras
Et sur son cœur avec ferveur, tant elle l'aime !
Presse le petit corps qu'a touché le trépas.

Ils emportent l'enfant aux zones éternelles
Avec un chant de gloire. Il voit Jésus trônant
Sur un beau siège d'or. On lui donne des ailes
Comme aux autres, avec un éclat rayonnant.

Mais tandis que le chœur angélique et la Mère
De Jésus sont joyeux pour cet ange nouveau,
La mère du petit enfant avec son père
Et son frère et sa sœur pleurent près du berceau.

Lors le petit enfant dit : « Jésus doux, ma mère,
Mon père aussi, mon frère et ma sœur sont en pleurs.
Permets que j'aille, ouvrant mes ailes, sur la terre
Leur porter un baiser pour calmer leurs douleurs.

» Vite je reviendrai. Si j'ai des ailes, laisse,
Pour la première fois, laisse-moi les ouvrir,
Afin de consoler mes amis en tristesse
Autour du berceau vide où tous m'ont vu mourir ! »

Le doux Jésus consent. Alors le petit ange
Ouvre ses ailes d'or. Sur leur front soucieux
Les affligés d'en bas sentent un souffle étrange,
Un baiser parfumé de l'arôme des cieux.

Une si douce voix murmure, chant céleste :
« Assez de larmes ! plus de désolation !
Je suis ange ; Jésus m'ouvre le ciel, j'y reste
Et j'y joue en chantant dans les chœurs de Sion.

» Encore un peu de temps, je reviendrai vous prendre
Avec le doux Jésus pour vous conduire au ciel ;
Nous vous apporterons des ailes. Sans attendre,
Nous irons tous chanter le cantique éternel. »

Et le petit enfant d'un baiser les console,
Calme et sèche les pleurs qui coulent de leurs yeux. .
« O Jésus, doux Jésus, je reviens ! » — Il s'envole
Et l'ange de retour se mêle aux chœurs des cieux.

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Le roman d'une provinciale, par Mlle Renée ALLARD. — E. Flammarion, éditeur (Auteurs célèbres à 0 fr. 60).

Ce petit livre est l'histoire d'une jeune fille honnête, fort jolie et brillamment douée, qui se destine au théâtre. Afin d'être plus libre pour suivre son idée, Denise Hautemain refuse un peu durement peut-être la main et la fortune de Robert Leternoy qui a, semble-t-il, tout ce qu'il faut pour faire le bonheur de celle qu'il adore ; mais cet amour n'est pas partagé. Denise, malgré la douleur de sa mère, arrive à Paris, puis entre au Conservatoire (cours préparatoire à l'Opéra-Comique) où sa voix magnifique et sa beauté font sensation et lui valent les compliments de M. Bardin, l'un de ces professeurs plus sensibles à la beauté qu'au talent de leurs élèves. Mais Denise ne veut arriver que par son art à la Gloire. Elle résiste aux avances compromettantes de M. Bardin et vit dans un isolement hautain. Qu'arrive-t-il? Le prix qu'elle méritait, en fin d'année, est accordé à une élève quelconque aussi peu soucieuse d'art que de vertu. Cette injustice inspire à Denise une héroïque résolution : elle rentrera bravement chez sa mère ; et le célibat sera « la dure et volontaire expiation » de sa méprise.

Ce récit, vif et nerveux, ne manque pas d'attraits. Le style est facile et joli, la fine trame délicatement tissée. D'ailleurs, la charmante romancière de cette histoire d'une provinciale a de qui tenir : tout le monde sait, en effet, que le talent est un apanage dans sa famille. L. B.

Lettres et documents sur Claude Tillier, publiés avec notes et commentaires par Marius GERIN. — Nevers, Ropiteau, 2 fr.

M. le professeur Marius Gerin, dont les *Etudes sur Claude Tillier* obtiennent un si légitime succès, nous donne, en cette brochure de 52 pages, divers documents intéressants : lettres de ou à propos de Tilllier, discours prononcés sur sa tombe, etc., et aussi le texte du jugement rendu à Nevers en 1866 lors de la publication de *Mon oncle Benjamin* par le *Soleil*. Les amateurs se disputeront cet opuscule tiré seulement à 120 exemplaires.

Nous lisons avec beaucoup d'intérêt le *Bulletin de l'Union des employés de la ville de Nevers*. Rien de plus louable que de telles œuvres qui, laissant de côté la politique dissolvante, cherchent à faire l'union et la paix entre les travailleurs. Ce *Bulletin* renferme des articles pleins de sens qui devraient être mis sous les yeux de tous les employés.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Ces derniers temps ont été néfastes pour beaucoup de nos compatriotes. La mort a enlevé entre autres l'abbé Vautrinot, curé d'Entrains, ancien aumônier de nos mobiles et lecteur assidu de notre *Revue*. — Le duc de Vallombrosa, décédé à soixante-huit ans, au château du Nozet, près de Pouilly, était le père du marquis de Morès et le beau-père du comte Lafond. — M. R. de Boutèyre, notre excellent collaborateur, a perdu son père, M. Assézat de Boutèyre, ancien procureur général (quatre-vingt-sept ans). Nous exprimons ici nos vives condoléances pour ces deuils multipliés.

.·. La *Société littéraire et artistique de Nimes* vient de décerner à notre collaborateur Lucien Jeny une nouvelle médaille pour l'une de ses *Légendes de la nature* intitulée : *La légende de l'Echo*. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

Le docteur Fuchet avait écouté froidement l'ingénieux plaidoyer de Mme Ramure, sans même hausser les épaules au passage des éloges lourds d'hyperboles dont on écrasait son concurrent. D'une voix subitement redevenue très calme, il dit :

— Le docteur Bravières, eût-il vingt fois plus de qualités que vous ne lui en avez donné, — et, Dieu merci, vous avez fait bonne mesure ! — je ne voudrais point de lui pour gendre ! Mon gendre, vous ne l'ignorez pas, je l'ai choisi : c'est M. Lebalot, le notaire de Brenay. Sans avoir pris d'engagement formel avec lui, je lui ai laissé comprendre que j'étais tout disposé à lui accorder la main de ma fille. Non, non, mille fois non, je ne veux point de ce Bravières ! Entendre ce gamin-là m'appeler « beau-père », peut-être même « papa », non, jamais ! jamais ! jamais !

Et le docteur eut une moue de dégoût, qu'en toute autre circonstance Mme Ramure eût trouvée comique.

Elle comprit que la partie était perdue et qu'elle devait battre en retraite ; elle se retira. Comme elle s'obstinait à ne point s'avouer vaincue, elle se prit aussitôt à chercher quel chemin pourrait la conduire au succès : elle était femme, donc tenace en ses espoirs. En rentrant chez elle, elle trouva le docteur Bravières, qui l'attendait au salon. Le jeune homme avait la figure anxieuse.

— Eh bien ? fit-il d'une voix mal assurée, dès qu'il aperçut Mme Ramure.

Celle-ci leva les bras dans un grand geste de désappointement.

— J'aurais dû m'en doûter ! fit le médecin, et des larmes lui vinrent aux yeux.

— Allons, mon enfant, dit Mme Ramure en prenant les mains du docteur, tout n'est pas perdu ! Vous m'avez préposée à votre bonheur : laissez-moi croire que je suis digne de cette mission. Me maintenez-vous votre confiance ?

— Tout ce que vous ferez sera bien fait, madame !

— Alors, voulez-vous suivre aveuglément mes conseils, non, mes ordres, sans même les discuter ?

— Je m'y engage !

— Eh bien, partez demain matin pour Paris. On dit qu'il y a, en ce moment, une Exposition, que vous visiterez, pour vous distraire. Tous les jours, vous entendez bien : tous les jours, vous recevrez soit une lettre, soit une dépêche de moi, et vous exécuterez ponctuellement ce que je vous ordonnerai de faire. Vous irez où je vous dirai de vous rendre. Vous n'ergoterez pas, vous ne vous rebuterez pas, vous obéirez. Chaque jour, vous serez à l'endroit que je vous indiquerai, à l'heure que je vous assignerai.

— Mais..., je ne comprends pas, dit le médecin, ahuri.

— Raison de plus pour obéir, reprit Mme Ramure, si vous compreniez, vous n'auriez aucun mérite !

— Allons, fit le docteur qui parut résigné, tout ce que vous voudrez ! Je vais dire à mon domestique de préparer ma valise. Dès demain, je vous télégraphierai le nom de l'hôtel où je serai descendu !

Mme Ramure reconduisit le docteur Bravières jusqu'à la grille du jardin. Au moment de le quitter, elle se frappa le front de la main.

— Ah ! mais, j'y songe ! s'écria-t-elle. Comment se fait-il que je vous aie trouvé chez moi en rentrant ? Vous ne deviez venir que cet après-midi, pour connaître la réponse : vous avez devancé l'heure ! Qui vous a dit que je m'étais rendue chez le docteur Fuchet ?

Le jeune médecin parut déconcerté :

— C'est mon domestique qui m'en a informé, avoua-t-il. Toute la matinée, je vous ai fait guetter par lui Quand il vous a vue sortir de chez vous et entrer chez mon confrère, il est accouru pour me prévenir. Alors, je suis venu... Je ne vivais plus, j'étais trop malheureux !

— Ah ! que voilà bien les amoureux ! s'écria en riant Mme Ramure. Allons, docteur, courage, le bonheur est à vos trousses : il vous rattrapera si vous m'obéissez.

— Je vous obéirai, dit le médecin, serrant la main que lui tendait Mme Ramure.

V

On était au mois de juillet 1900, dans la pleine ferveur d'un invraisemblable été que les journaux appelèrent « sénégalien » et, pour une fois, ils dirent presque une vérité En ce temps-là, le mal de l'Exposition sévissait sur la Ville et le Monde. Le fléau dévastait la France ; cités tumultueuses, villages, hameaux, maisons solitaires ou juchées sur la montagne ou perdues dans la lande, la contagion envahissait tout, s'attaquait à tous, sans préférence marquée pour aucun âge, pour aucun sexe. L'adolescent se sentait pris comme le vieillard. Tandis que l'époux suivait sur la figure de l'épouse les méfaits du fléau et se préparait aux tristesses ou... aux joies d'un prochain veuvage, voilà que les symptômes du mal paraissaient sur lui-même. Une des manifestations les plus singulières de ce mal étrange était bien celle-ci : le patient souffrait d'une extraordinaire agitation ; une force impitoyable l'emportait, ses jambes refusaient de se tenir en paix. Ses yeux étaient comme attirés par une vision lointaine, et un nom, toujours le même, bourdonnait dans ses oreilles : « Paris ! Paris ! » C'était un appel, un ordre, et l'obsession redoublait d'intensité à la lecture des journaux. Il fallait partir. On rencontrait sur les routes, tant nationales que départementales, des familles entières qui fuyaient le toit patrimonial et allaient s'engouffrer sous les vitraux des gares, dans des vagons incandescents. A travers les prés, les champs, les forêts, des trains passaient pleins de soupirs et de lamentations : « Ah ! quelle fournaise ! On bout ! On rissole ! On se croirait sur le gril ! Dieu, que c'est loin la tour Eiffel ! » Ainsi gémissaient les pauvres malades, ceux du moins dont les lèvres n'étaient pas scellées par la soif et qui trouvaient en eux assez de force encore pour articuler des sons. Les autres ne pouvaient que répandre des flots de sueur noire et ils n'étaient point soulagés. Tous songeaient à leur maison où il fait si bon, les persiennes closes, et aux sources fraîches et aux ruisseaux qui coulent. Enfin, une ville monstrueuse, incendiée par le soleil, leur apparaissait. Les yeux des suffoqués s'illuminaient, leur langue collée au palais retrouvait sa vigueur, le rs

lèvres se détachaient l'une de l'autre ; de leur gorge étranglée par la poussière de charbon sortaient des soupirs de délivrance, des cris d'allégresse. La vision devenait réalité. Paris ! C'était Paris ! Ces amas d'êtres humains s'écroulaient avec fracas sur le macadam des gares, se liquéfiaient aussitôt pour s'écouler ensuite par toutes les rues de la ville. Là les malades goûtaient l'arôme du bitume et l'haleine des soupiraux de restaurant qui fait sécher les arbres du boulevard. Leurs yeux s'extasiaient à regarder les hautes façades blanches, le flot tumultueux qui coulait à travers les rues et qui charriait d'autres malades venus là aussi pour guérir. Ils respiraient du feu, leurs poumons s'emplissaient de fumée âcre et de poussière chaude, mais ils étaient heureux. Ils « voyaient » : ils étaient sauvés !

Brenay-le-Long n'avait pas échappé à la contagion : la ville se dépeuplait. Chaque jour, on annonçait de nouveaux départs. C'était le percepteur enfui avec toute sa famille, c'était le juge de paix, c'étaient les commerçants du bourg, c'était M. le maire qui passait, en toute hâte, son écharpe à l'adjoint impatient lui-même de détaler. Le docteur Fuchet avait reçu la première visite du mal un an avant l'ouverture de l'Exposition. Il avait annoncé à toute la ville et à tous les villages de son fief qu'au mois de juillet 1900, il séjournerait à Paris, quinze jours au moins, avec sa famille. Le vieux médecin eût bien voulu se dédire et renoncer au voyage. La venue d'un concurrent avait calmé l'ardeur de sa fièvre. La lutte qu'il soutenait depuis plus de six mois l'avait désenchanté de tout et il s'épouvantait en songeant à cette traversée de la France, en rôtissoire, sous le soleil de juillet. Ce fut l'amour-propre qui dompta ses répugnances : « Il ne sera pas dit, répétait-il à sa femme et à sa fille, que nous ne sommes pas allés à Paris, parce qu'un Bravières est venu ici ravager ma clientèle et rogner mes bénéfices ! Ce serait m'avouer vaincu et le gaillard triompherait. Les bonnes langues ne manqueraient pas de publier par la ville que nous nous serrons maintenant pour pouvoir joindre les deux bouts. Nous irons à Paris ! Tant pis pour nous si Bravières profite de mon absence pour me soutirer encore des clients ! » — « Oh ! oui, à Paris, à Paris ! » redisaient Mme Fuchet et sa fille que la maladie du jour tourmentait cruellement.

La famille Fuchet avait fixé son départ au 11 juillet, c'est-à-dire au lendemain même du jour où le docteur Bravières, venu pour connaître

le mot de sa destinée chez Mme Ramure, avait reçu d'elle l'ordre de se rendre à Paris, sans délai. Les deux médecins allaient donc faire route pour l'Exposition le même jour et par le même train. Cette pensée n'était point pour épouvanter la marraine de Françoise : tout au contraire, y songer, était pour elle comme un délice.

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

LA LÉGENDE DU GENÉVRIER

Ami des rocs déserts, des coteaux nus et rudes,
L'épais genévrier au feuillage épineux
Débonnairement livre au vent des solitudes,
Dans l'espace azuré, ses parfums résineux.

Le merle aime ses fruits d'un vague noir bleuâtre,
Le montagnard les change en agreste liqueur,
Puis son bois dur et fin, à la tige rougeâtre,
Artistement se prête au ciseau du sculpteur.

De ses rameaux serrés les touffes verdoyantes
Chassent le mauvais sort et, dit-on, les serpents ;
Dans la flamme sa graine aux vapeurs bienfaisantes
Assainit les logis des pauvres, des souffrants.

Et quand, fixée au toit d'une auberge champêtre,
Sa branche à tout venant annonce un bon accueil,
Le marcheur qui la voit dans le lointain paraître
D'un cœur plus gai se hâte et franchit l'humble seuil.

LUCIEN JENY.

(Extrait inédit des *Légendes de la nature*).

ABANDON

Vois, tout se flétrit sur la terre,
La mort dans les arbres frissonne ;
Mais dans les bois lourds de mystère
L'amour est doux au temps d'automne.

Le vent froid hurle dans les portes,
La feuille à tes pieds tourbillonne :
Le cœur est tendre aux feuilles mortes.
L'amour revit au temps d'automne.

Le foyer brille d'étincelles,
Serrons-nous au feu qui rayonne.
Mais, à quoi bon ?... Dans tes prunelles
L'amour se meurt au temps d'automne.

CHARLES FRANHOR.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Cassier est réservé dans ses relations. C'est que, dans le fond d'une province, il ne suffit pas sans doute à un parvenu de l'esprit de savoir causer pour avoir son brevet d'entrée partout. On y pardonnait moins facilement à Cassier d'être fils d'un aubergiste et d'être autre chose qu'un curé jovial, qu'à Paris on pardonnait à Champfort d'être un enfant trouvé, à Marmontel d'être fils d'un tailleur de village, à Laharpe d'avoir été nourri par charité. Aussi devait-il se trouver mal à l'aise chez Joachim-Casimir-Léon de Béthune, seigneur des Bordes et de Saint-Sulpice, ou chez Charles-François de Lorais, gendre de M. de Maulnoury de Sury, ou encore chez les bourgeois Pinet du Deffand, au Mantelet; Léonard Coquille, au château de Bissy, qui ne séjournaient qu'une partie de l'été près de Saint-Sulpice et partaient, dit-il, comme les hirondelles aux premiers froids. Seule, la jeune et douce dame de Rémigny-Séguier, de la fameuse famille des parlementaires, dont Cassier fait quelque part un si gracieux portrait, avait su l'apprivoiser. C'était une de ces femmes si nombreuses alors qui avaient « l'art de plaire, de demander et d'obtenir », a dit quelqu'un, et qui font penser aux protectrices des La Fontaine et des Rousseau.

Sous un autre rapport, Cassier est bien encore de son siècle. L'argent lui coule des mains, comme à tous ceux de son temps.

Il écrit de Prémery à M. de La Place, au *Mercure :*

J'eus cent écus à Saint-Maurice,
J'en vécus, je m'en contentai.
Au sortir de ce bénéfice,
J'eus plus du double à Saint-Sulpice.
J'y mourais de faim, je quittai.
Au bout de dix ans de supplice,
Le Ciel, à mes vœux plus propice,
M'a donné le quintuple ici.
Je suis content et, Dieu merci,
Tout aussi gueux qu'à Saint-Maurice.

On ne saurait trop insister sur la charité commune à la plupart des ecclésiastiques dignes de ce nom au XVIIIe siècle. Cassier est charitable et pratique cette solidarité touchante et traditionnelle des curés de campagne. Ne voit-on pas ceux-ci, à pied ou sur une mauvaise monture, par des chemins impraticables, sous la neige, répondre au

moindre appel pour le service d'un confrère ; le vilain adage n'est pas vrai pour les curés :

Homo homini lupus,
Sacerdos sacerdoti lupior,
Monacus monaco lupissimus !

Il n'a aucune prétention au renom de littérateur :

Mon but, déclare-t-il, en rimant quelques misères campagnardes, ne fut jamais d'arborer l'enseigne d'auteur. Je sais trop bien que ce n'est pas à un sauvage comme moi, sans connaissance du monde, sans relation et presque sans culture et sans livres, qu'il appartient de prétendre contribuer au plaisir du public. Pour quelques méchantes saillies, naïves si l'on veut, qui lui échapperont par hasard, combien d'inepties et de puérilités !

Ailleurs, il explique que s'il avait quelques rentes,

Ah ! que bientôt on le verrait
Aussi vite, aussi prompt qu'un trait
Lancé par une main puissante,
Du Pinde enfiler la descente,
Et sans le plus léger regret,
Dire adieu pour jamais à la troupe savante,
. . . . . .
Des pauvres filles de mémoire,
Si par hasard il était question,
Ce serait tout au plus dans quelques airs à boire.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

LA FORÊT EN NIVERNAIS

SCÈNES ET ASPECTS

60 cartes postales en 4 séries de 15, correspondant aux saisons, avec vers inédits autographiés d'Achille Millien.

La manie de la carte postale illustrée, si manie il y a, me semble absolument louable, puisqu'elle est attrayante et instructive pour l'amateur, rémunératrice pour le photographe, fructueuse pour l'imprimeur et le marchand, autant que généreuse pour le budget postal. Elle ne m'inspire qu'un regret, c'est qu'elle n'ait pas commencé plus tôt à « sévir ». Si elle datait d'une trentaine d'années seulement, que de coins de paysage, de débris de monuments, de restes de costumes, et même de coutumes, elle nous eût conservés ! Certes, dans mon éloge de la carte postale, je ne comprends pas ces

fantaisies sans art et sans goût, portraits de femmes en maillot, poses ridicules autant que prétentieuses, qui devraient bien rester dans les basses officines parisiennes sans venir s'abattre sur les vitrines de province comme une nuée de sauterelles malfaisantes (1). La province a bien autre chose à faire que de favoriser ces exhibitions. Qu'elle s'occupe de mettre en lumière ses paysages, ses monuments, ses curiosités, ses types locaux, ce qu'elle conserve encore d'originalité. Des éditeurs intelligents et artistes ont eu l'idée de compléter l'*image* par quelque épigraphe d'un poète régional, et l'idée est excellente. Citons seulement M. Hamonic, à Saint-Brieuc, qui nous donne une Bretagne annotée par Botrel ; M. Brocherioux (Maison de la *Carte postale artistique)*, éditeur de la « Provence chantée par F. Mistral et Jean Aicard » et d'une série normande avec vers de Th. Féret. La maison Neurdein a demandé à M. Philippe Dufour des sonnets pour un choix de vues de Paris. M. Paul Pionis a écrit de jolis vers sur des cartes angevines. Sous ce rapport, notre Nivernais n'est pas mal partagé : MM. Ropiteau et Desvignes émettent chaque jour bon nombre de cartes, pour lesquelles Achille Millien condense en quelques vers une idée charmante ou un tableautin expressif. Ces deux collections très importantes, les séries qu'édite et imprime M. Arveau ; les jolies petites émissions locales de MM. Pontaut *(Cosne et environs)*, Roubé *(Châtillon)*, Guérot *(Nevers, Pouilly)*, J. Cœur *(Tannay)*, Marchand *(La Charité)*, Laplace *(Moulins-Engilbert)*, Blin *(Château-Chinon)*, Mouchon *(Saint-Sauveur-en-Puisaye, ancien Nivernais)*, etc., font connaître avantageusement notre belle province. Cette Revue a tenu ses lecteurs, sur la demande de plusieurs d'entre eux, au courant des nouveautés qui les intéressent. Voici quelques belles cartes, plus récentes, de M. Pontaut, à Cosne ; de M. Licot, de Pougues , une série d'une vingtaine de cartes très bonnes sur Pougues, La Charité, Nevers. M. Rene Dovillez, de Sancoins, met en circulation une excellente petite collection de localités du canton de La Guerche. M. Cendre, à

(1) Hâtons-nous de rappeler que certaines maisons éditent des *fantaisies* très artistiques. Notre Revue a fait plusieurs fois l'éloge des éditions de la maison Raphaël Tuck et fils (rue de Paradis, 19, Paris). Il ne faut pas confondre ces cartes gracieuses : oiseaux, fleurs, enfants, animaux, reproductions des tableaux des Salons, etc., avec les grossières images que nous réprouvons.

Jouet-sur-l'Aubois, nous offre des vues de Jouet très bien faites. Toutes ces nouvelles cartes sont très dignes de l'attention des amateurs (1).

Ces jours-ci, paraît, par les soins du directeur de cette Revue, une fort intéressante et originale collection de soixantes cartes formant un ensemble sous ce titre : la *Forêt en Nivernais.* Chaque carte est ornée de vers inédits et autographiés d'Achille Millien. C'est tout le poème de notre imposante forêt nivernaise, expliquée par l'image et par les vers. Les vues sont remarquables. Quelques-unes sont dues à M. Jules Monteignier, le bon peintre, devenu dans la circonstance photographe en restant artiste. Quelques autres, et des meilleures, sont d'un de nos collaborateurs, aux initiales L. M. D'autres, non moins bonnes, sont signées V. Léger, O. Cortot ; mais la plupart des clichés sont du vicomte Raoul d'Anchald, et méritent l'approbation des plus difficiles amateurs. Il y a là toute la vie de notre forêt, depuis le premier frisson qui gonfle les bourgeons, jusqu'à l'averse de neige qui blanchit les branches dénudées. Ces soixante cartes sont divisées en quatre séries qui correspondent aux saisons et chaque série est enfermée en une pochette ornée d'un dessin de A. Berthault et d'une poésie inédite de Millien :

Qui dira la forêt profonde
Et ses retraits mystérieux,
Où fut, aux premiers temps du monde,
Le temple de nos grands aïeux ?

Elle a sa vie, elle a son âme...

Si l'espace ne nous était mesuré, je proposerais au lecteur de faire une promenade à travers cette grande forêt. Nous ne pourrons malheureusement qu'y jeter un coup d'œil rapide.

L'hiver prend fin. Voici les « premières fleurs au bois » :

Avec les premiers papillons,
Légères comme eux, les fillettes
Vont se griser aux clairs rayons
Qui font pâlir les violettes.

(1) N'oublions pas que M. Guyonnet nous a donné deux douzaines de cartes où, de la pointe de sa plume humoristique, il a retracé les « tours de Saint-Saulge ». Ils sont nombreux, comme on le sait, et les Saint-Saulgeois ont le bon esprit d'en rire tout les premiers. Voilà au moins des *fantaisies* bien locales, bien nivernaises.

Merles et grives à la fois
Chantent déjà : l'âme ravie,
On cueille aux lisières des bois
Les fleurs d'anémone sylvie.

Les femmes vont ramasser le bois mort dans les grands bois ; elles le rapportent lié en lourds faix :

Héla ! pour pas geler l'hiver,
Boun' gens, le bois nous coût' bin cher !...

La chasse est close ; la poudre ne parle plus ; on attaque le renard dans les terriers,

Mais, plus malin qu'un sapajou,
Le matois n'est pas en son trou...

On appelle chez nous « neige de coucou » la giboulée de neige qui tombe en avril, neige d'un moment :

Il est parfois des pleurs que tempère un sourire ;
Quand il neige en avril, ainsi rit la forêt :
Sur les bourgeons blanchis un rayon vient à luire
Et la neige tardive aussitôt disparaît.

Le printemps s'accuse, la sève est en mouvement. Voici l'*écorceur*, le *fendeur* dans sa loge et au travail. Voici la *maison forestière* :

La maison est plaisante à l'œil ;
Le pommier fleurit près du seuil ;
Le bois voisin lui fait de l'ombre
Lorsque juillet embrase l'air ;
Et le forestier, en hiver,
Las de trimer sous le ciel sombre,
Y trouve bon gîte et feu clair.

C'est maintenant le *sabotier*, les *ramasseuses d'herbe*, le *faiseur de balais*. Une petite villageoise souligne du bout de sa gaule un nom gravé dans l'écorce d'un arbre. Est-ce le sien ? Qui l'a gravé ?

L'arbre choisi conservera, fidèle,
Le nom naguère en l'écorce tracé.
Mais dans le cœur alors tout rempli d'*Elle*,
Déjà ce nom peut-être est effacé !

Voyez cet enfant qui puise au creux de sa main l'eau de la bonne source :

Au creux du ravin d'où fuyait le lièvre,
A ton flot limpide, ô Source du bois,
J'ai, combien de fois ! humecté mes doigts,
Rafraîchi mon front et trempé ma lèvre !
J'ai rêvé souvent sous l'arbuste en fleur
Où se plaît ton onde.....

Le muguet fleurit, ces trois jeunes filles en font des bouquets odorants ; c'est la saison charmante des nids et des fleurs :

Aube de mai qui nous enchante
Charme des yeux et de l'esprit !
A nos pieds la Forêt fleurit,
Sur nos têtes la Forêt chante.
Entendez-vous ses mille voix ?
— Jeunes filles, suivez la sente
Qui mène au muguet dans les bois !

Huit vues nous montrent le *charbonnier* dans l'exercice de son travail. Sa loge est construite :

Son logement est bien petit.
De la fougère il fait son lit,
Il prend les astres pour horloge :
Qu'importe ! il a, — pluie ou soleil, —
Bon appétit et bon sommeil
Et l'oiseau chante à son réveil :
Il est le maître dans sa loge !

La merise rougit dans les bois et tente les oiseaux gourmands que le chasseur affûte :

Le loriot, le merle noir,
Le geai criard, la grive grise
Aiment vraiment trop la merise.
Ils mourront, on peut le prévoir,
Victimes de leur gourmandise.....

Et c'est l'époque où l'on cueille la fraise :

Grain de corail dans la verdure,
Déjà rougit la fraise mûre.
Dieu créa la fraise des bois,
Si savoureuse et parfumée,
Pour qu'en leur chaumine enfumée
Les pauvres gens puissent parfois
Faire un régal digne des rois.

Nous voyons les moutons au « pacage dans le bois ». Nous arrivons à la « Pierre légendaire », objet de croyances superstitieuses et, soudain, nous nous trouvons devant la forêt « ravagée par le cyclone du 30 juin 1901 ». Il y a là deux vues du plus haut intérêt.

Septembre a mûri les noisettes :

Les jeunes filles en septembre
Vont récolter, par deux ou trois,
Les noisettes au bord du bois
Déjà piqué de taches d'ambre.

Il arrive du champ voisin
La bonne odeur des fleurs du trèfle :
Demain on cueillera la nèfle,
Hier on coupait le raisin.

Les vaches paissent dans les clairières :

J'aime le son des grelots dans les bois...

On pêche la grenouille dans les mares sous les grands arbres :

Je tente la grenouille avide
Par le plus simple des appâts,
Et ce jeu ne m'empêche pas
De rêver devant l'eau sans ride...
— O bel asile ! abri charmant
Fait pour la Muse au bois dormant !

Voici le chasseur et ses chiens, avides du lièvre ; l'*équarrisseur*, les *scieurs de long*, les *grands chênes* que l'on charge sur des chariots robustes :

Vers quelles terres lointaines
Vous emporte-t-on, grands chênes,
Et que fera-t-on de vous ?
Servirez-vous à construire
Prison, palais ou navire,
— Poutre ou mât — qui peut le dire ?
O grands chênes de chez nous !

Trois petits enfants font leur « première incursion en forêt ». — O les petits imprudents ! — Les « derniers soleils » luisent sur la futaie, jours tranquilles de l'automne peu durable :

Calme et silence. — Au bois où le soleil expire,
Où la feuille qui tombe a des tons de brocart,
Ce rayon de l'automne est comme le sourire
Qui, doux et bon, s'éclaire aux lèvres d'un vieillard.

On récolte le *genêt* et la *fougère :*

Le gazon prend des tons rouillés,
L'automne fait les feuilles rousses ;
Bientôt, sous ses rudes secousses,
Les arbres crieront, dépouillés...
— Dans la forêt muette et recueillie,
Allez couper la fougère pâlie !

Les grandes chasses commencent : Voici la meute au rendez-vous. — Les charbonniers vont quitter la forêt, chassés par les pluies qui gonflent les ruisseaux :

Le ruisseau, qui chante et susurre
Comme une flûte, quelquefois
Se met en crue, enfle sa voix,
Gronde, s'irrite et, dans le bois,
Fait un vacarme sans mesure.

Il roule, déborde, jaillit
Parmi les pierres de la rive,
Puis rentre, calmé, dans son lit
Où l'Automne à la voix plaintive
Jette la feuille qui pâlit.

L'hiver est proche. Il n'interrompra point la vie dans nos taillis ; c'est l'époque des grandes hécatombes forestières. Le bois retentit du son des cors et du choc des cognées sur les troncs. Chaque matin, le villageois s'en va vers son atelier en plein air :

Il vient du nord un vent revêche
Qui cingle et mord, rend gourds les doigts
Et fait danser la feuille sèche :
Le bûcheron part pour le bois.
Il tient l'outil pesant dont le tranchant pénètre,
— Coin d'acier blanc aux reflets froids, —
Au cœur du grand chêne ou du hêtre.

Une série de cartes nous montre les bûcherons à l'œuvre dans les diverses opérations de la journée : la *coupe du taillis*, le *repas*, la *bonne pipe*, l'*abattage des arbres :*

La Vie et la Mort. — Eternel combat !
Un siècle fait l'arbre, une heure l'abat...

Voici les *fagoteurs ;* les femmes qui ont empli leurs hottes de branches sèches. Voici le chêne cinq fois centenaire, *doyen de la forêt* :

Combien de fois, depuis cinq siècles, la tempête
Usa, sans la briser, son fléau sur sa tête !...
Si les petits oiseaux dont il porta les nids
Sur sa ramure un jour se trouvaient réunis,
Au lieu de feuilles — ô surprise !
On verrait palpiter des ailes sous la brise.

La chasse à courre galope à travers la forêt. Le chevreuil est pris et gît, pauvre cadavre écorché, devant les chiens impatients :

Lorsqu'il s'est vu mourir, des larmes ont coulé
De ses yeux grands ouverts sur la forêt natale,
Douce et bonne pour lui jusqu'à l'heure fatale
Qui trancha son destin si vite déroulé.
La meute maintenant, de son sang altérée,
Va se ruer à la curée.

Et près de *la mare* « dormant au fond du bois », c'est *la cueillette du gui :*

Au long du bois, va, jeune fille,
Cueillir le gui porte-bonheur.
Jadis, tranché par la faucille,
Sur le lin pur, avec honneur

Il tombait, et la druidesse
L'offrait au peuple recueilli.
De même apporte-nous le gui
Comme un présage de liesse.

Mais nous sommes au cœur de l'hiver. La neige tombe, imposant un chômage momentané aux ouvriers du dehors. La forêt s'engourdit en un silence que troublent seulement, de leurs croassements sinistres, les noires volées de corbeaux affamés. Et c'est notre dernière carte :

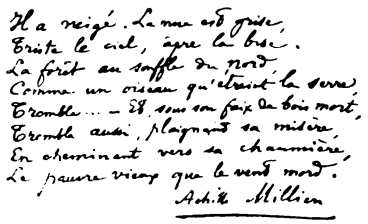
Il a neigé. La mer est grise,
Triste le ciel, âpre la bise.
La forêt au souffle du nord
Comme un oiseau qu'étreint le serre
Tremble... — Et sous son faix du bois mort,
Tremble aussi, plaignant sa misère,
En cheminant vers sa chaumière,
Le pauvre vieux que le vent mord.
Achille Millien

Il me semble que voilà bien une collection hors de pair. Je n'ai qu'une critique à formuler : sur plusieurs cartes, l'écriture d'Achille Millien a été, comme on en peut juger, réduite outre mesure par l'autographie. Il faut quelquefois recourir à la loupe pour la lire sans effort.

Félicitons les auteurs des clichés ; félicitons notre cher poète, le poète de « CHEZ NOUS », dont le talent consacré trouve à se manifester dignement dans l'annotation d'une simple carte (1).

L. R.

(1) La *Forêt en Nivernais* (60 cartes réparties en 4 pochettes : printemps, été, automne, hiver) se trouve chez les principaux libraires, au prix de 1 fr. 25 chaque pochette de 15 cartes. On peut la demander à l'administration de la *Revue du Nivernais* qui fera bénéficier ses abonnés du port gratuit. On peut aussi se procurer une vingtaine de vues et types locaux, édités par les soins de M. Ach. Millien (1 fr. la douzaine).

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 65 —

L. 15-16.— 1846 que son insouciance était incurable ; que toujours il y croupirait.

L 22-23.— 1846 C'est par cette fermeté de résolution qu'on mène à leur fin les grandes entreprises.

— Page 66 —

L. 2. — 1842 un grand quart d'heure.

L. 3. — 1842 ma grand'mère poussa immédiatement dans la direction du village.

L. 5-6. — 1842 par pure condescendance pour son cavalier.

— Page 68 —

L. 8. — 1842 ce qui ne l'empêchait pas de s'arroser de temps en temps.

Dernière ligne 1846 bénissons les décrets de Dieu.

— Page 69 —

L. 1. — 1842 probablement.

L. 10. — 1846 léger, épais.

L. 11. — 1846 écarlate.

L. 15. — 1846 et tout blanc sur les coutures.

L. 20. — 1842 d'apprendre sa religion, ce que Benjamin fit de la meilleure grâce du monde.

L. 21-31 — 1846 Addition.

— Page 70 —

1846 Addition.

— Page 71 —

1846 Titre de chapitre.

— Page 72 —

L. 3. — 1842 et il embrassa effectivement.

L. 14. — 1842 tous les beaux esprits de l'académie. Il prenait de suite rang parmi les fameux imposteurs.

L. 16. — 1842 après les mots « changé en lapin », on lit : « mais faire un miracle ! un miracle ! »

L. 18. — 1842 Oh ! qui sait ?

L. 21-22. — 1846 un *Ora pro nobis* dans les litanies.

L. 29. — 1846 Mais.

L. 30 — 1842 après les mots : « Comment s'y prendrait-il ? » on lit : « Comment guérirait-il un homme instantanément ? Il est vrai que s'il pouvait faire croire à son malade qu'il est guéri, cela reviendrait au même ; mais comment persuader à un homme qui souffre qu'il se porte bien ? Et s'il échouait, etc... »

— Page 73 —

L. 14. — 1842 Nous avons envoyé chercher M. Minxit qui, après avoir consulté ses urines, a déclaré, etc.

L 16-17 — 1842 Je vois que les urines n'ont rien de caché pour M Minxit.

1846 « Le docteur Arnout connaît la paralysie comme s'il l'avait inventée ».

L. 18. — 1842 cette drogue jaune qui est là dans cette fiole.

L. 21. — 1842 et le jeta par la rue. Si mon oncle n'a pas inventé Robert-Macaire, vous voyez qu'il n'en a pas été loin. Son assurance, etc...

— Page 75 —

L. 4. — 1842 qu'il était bien fâché de ne pouvoir rester.

L. 5. — 1842 qu'il ne pouvait faire attendre davantage.

— Page 77 —

1842 Ici commence le cinquième feuilleton.

L. 11. — 1842 *ces* bouquins.

L. 13. — 1842 n'étaient que des apparences.

— Page 78 —

L. 1. — 1842 il en avait égaré la clé.

L. 23. — 1842 tout simplement charlatanisme.

— Page 79 —

L. 1. — 1842 Du reste, il y avait beaucoup d'analogie entre les manières d'être de Benjamin et celles de M Minxit ; ils se ressemblaient comme deux gouttes de vin.

Leurs estomacs, superposés l'un sur l'autre, eussent coïncidé comme deux triangles égaux. Benjamin savait le refrain de toutes les chansons à boire que chantait M. Minxit, et M. Minxit trouvait superbes toutes les plaisanteries de Benjamin. Aussi le beau-père futur avait-il pris son gendre...

L. 1-21. — 1846 Addition.

L. 22. — 1842 dans une amitié prodigieuse.

L. 23-26. — 1842 ses fiolès exclusivement. Cependant il y avait dans la manière de sentir de ces deux hommes une différence qu'il est bon de signaler. Depuis la Saint-Yves, M. Minxit convoitait l'alliance de Benjamin, tandis que Benjamin n'acceptait l'alliance de M. Minxit qu'à son corps défendant et pour ne pas désobliger sa sœur.

L. 28. — 1842 car, disait mon oncle, tout père, si bon père qu'il soit.

L. 32. — 1842 il la met entre les pinces d'un fesse-mathieu.

— Page 80 —

L. 7. — 1842 à choisir la semence.

L. 19. — 1842 Celles-ci lui glissent.

L. 20. — 1846 à cet époux fortuné.

— Page 81 —

L. 12. — 1846 et à son jocko.

L. 15. — 1842 lui donne le bras par la rue.

L. 18. — 1842 le conduisit par toute sa maison.

— Page 82 —

L. 1-2. — 1842 Après les mots : « sous la forme d'une grosse chaîne », on lit : « L'heure du dîner arriva, etc... » (Voir page 87, édit. 1846).

1846 Les pages 82, 83, 84, 85, 86 sont une addition.

— Page 88 —

L. 2. — 1842 donner à déjeuner à une compagnie de dragons.

L. 3. — 1842 Est-ce que par hasard vous attendez le notaire Arthus?

L 8. — 1842 demain me consulter.

1846 m'apporter leurs fioles.

[illegible] pour principe, etc...

[illegible] dans cette réflexion, etc...

[illegible] oncle...

[illegible] de l'hospitalité plant[illegible] et du plaisir d'être en[illegible] de table qui [illegible] et se tourne en piquet[illegible] oncle. M. Minxit était [illegible] monde, et, dans un [illegible] provoque ordinairement [illegible] présenta à ses amis Ber[illegible] notification un peu [illegible] 8°, édit. 1846,

[illegible]

MARIUS GERIN

[illegible]

[illegible] passées, bien des [illegible] s'étaient ajoutées [illegible] toujours Madeleine. [illegible] quelque chose qui [illegible] que chose qui reste [illegible] cœur, et Marraine [illegible]

[illegible] » tout comme [illegible] de son entourage, [illegible] le plus simple, la [illegible] du travail sérieux, [illegible] aucun plaisir com- [illegible] ver à propos de [illegible] l'auteur seul n'en [illegible] ce qu'elle voulait [illegible] bien-rimé dans [illegible] littéraire que

Marraine, personne ne savait mieux essuyer les larmes, personne n'était moins savante, ne savait mieux qu'elle ne savait rien, personne n'était moins bas-bleu.

— Ma femme n'a de bleu que le cordon, disait volontiers le général, devenu gourmet avec la retraite ; c'est un ingénieur gastronome

En fait, la générale triomphait en cuisine, elle s'en piquait fort.

D'une nature droite, loyale, honnête, dans la plus belle acception du mot, ayant horreur de l'apparence ou de la pompe, se refusant aux phrases préparées ou clichées, aux attitudes voulues, Madeleine ne partait plus pour la croisade avec dix sous dans sa poche. mais elle partait en guerre, quand même, pour défendre ses amies ; elle ne *noyait* plus ses lauriers, mais elle avait conservé le talent de se tirer d'affaire, tout comme à l'époque de Monseigneur et de « notre Père ». Ceux qui la jalousaient, la trouvaient nerveuse, parce que ceux qui ne sentent rien appellent « nerfs » les élans de tendresse dévouée. Les saints sont des fous pour les sceptiques, disait la générale ; l'héroïsme n'est que de l'exaltation pour les sans-cœur. C'est moins humiliant pour les juges ; elle avait raison.

IV

— Tu voudrais donc bien savoir, Jacques, ce que pense Jeanne, avant d'aller te faire tuer honorablement au Transvaal.

— Je vous en supplie, Marraine.

— Caronge, fais attention, marmottait Bonis qui donnait les cartes ; la générale prépare ses batteries.

— On pourrait peut-être... sans avoir l'air... continuait Madeleine pensive, provoquer un aveu... dans une phrase innocente, lancer un mot hasardé, pour voir... inventer...

— Inventer une histoire de négresse, répondaient les deux amis en même temps, en éclatant de rire.

Le général et Caronge avaient découvert que lorsque Madeleine voulait dénouer une situation, il y avait toujours une négresse entrevue à la Guadeloupe où son père avait été gouverneur, qui entrait en jeu. Une certaine Nella, tour à tour éprise d'un nègre ou d'un blanc, abandonnée par son mari ou abandonnant le domicile conjugal selon les causes, mariant sa fille ou délaissée par un fils ingrat, survenait toujours à propos et amenait le mieux du monde une solution restée insoluble.

— Cependant le général s'agitait sur sa chaise : Jacques, viens faire un wisth ; crois-moi rapporte-t'en à Marraine. Remonte-toi, que diable ! Caronge gagne tout le temps, il se croit un aigle au piquet.

Ah ! qu'il aurait mieux aimé causer, causer toujours de Jeanne, le petit ingénieur, mais il se levait pourtant, s'approchait de la table de jeu, battait les cartes, comptait les jetons, et... devenait tout pâle.

On entendait un pas léger, rapide.

— Bonjour, général ; bonjour, ma tante ; perdez-vous enfin, colonel ? disait une jolie voix claire, perlée, sous la fenêtre du petit salon. puis la voix montait, se rapprochait : Bonjour, monsieur Jacques.

Jeanne arrivait par le jardin. C'était si près qu'elle venait seule maintenant, presque tous les jours à cette heure-là, à l'heure où M. l'ingénieur des poudres et salpêtres regardait avancer le tricot de Marraine.

Toute en bleu bluet, avec un grand chapeau de paille plat, garni d'un simple velours noir, portant dans ses bras une immense gerbe de bluets, semée d'épis de la couleur de ses cheveux, avec ses yeux bleus de la teinte de ses fleurs, on eût pu croire à l'apparition de la fée aux bluets.

— C'est la fleur que Jacques préfère, se disait Madeleine. Comment savoir si le hasard les apporte ou bien si elles sont pour lui.

— Mais Caronge...

— Dis donc, Bonis, demande donc à ta femme de nous continuer l'histoire de sa négresse. Permettez-vous, mademoiselle ?

Jeanne s'inclinait.

— Voilà, je recommence. Il y avait une fois, au Macouba, auprès de la résidence d'été du gouvernement, deux nègres voisins, non, je me trompe, l'un était nègre et l'autre mulâtre. Le nègre avait un fils et le mulâtre une fille. Le garçon s'appelait... Beppo, et la fille... et la fille ?

— Nella, soufflait le général.

— Et la fille Nella. Et Beppo aimait Nella, mais il était nègre et n'osait pas avouer sa tendresse à la jolie mulâtresse parce que c'est une grande affaire dans ce pays-là d'être plus ou moins noir. Et il avait bien peur des refus des parents mulâtres et il mourait de chagrin, le pauvre Beppo, sans oser dire à la petite Nella qu'il l'aimait beaucoup, beaucoup, et il était décidé à s'en aller loin, bien loin, à laisser tous ses amis et à s'engager dans les peuplades qui bataillaient.

— Alors, ma tante? disait Jeanne d'une voix changée.

— Mais la petite Nella avait deviné le grand amour de Beppo, elle se souvint de l'aveu... à la Guadeloupe. Un jour qu'elle rencontrait Beppo comme on se rencontre par hasard, quand le bon Dieu veut, elle cueillait bien vite une belle fleur d'orchidée, la fleur que Beppo préférait et la baisant elle la lui donna.

— Comment cela finit-il, Madeleine, insistait le général qui avait oublié complètement le but de l'invention de l'histoire et s'intéressait positivement à Beppo.

— Beppo se sentit si heureux de recevoir le gage de l'amour partagé — je vais un peu loin, pensait Madeleine, tant pis, c'est la faute de Mme Larombe — qu'il se sentit le courage d'affronter les parents, bêtes et féroces, et qu'il emmena bientôt la jolie mulâtresse dans sa case.

— Et après?

— Et après, quoi, Louis? Ils furent très heureux.

— Cela finit tout à fait bien, c'est ce que je voulais savoir. Dis donc, Caronge, ta revanche au piquet, Jacques n'a pas l'air fanatique du wisth.

— Comment, ma revanche? C'est un peu fort.

Mais le petit ingénieur s'était levé, très ému, tout tremblant, décomposé :

— Je reviendrai ce soir, Marraine; je pars pour signer mon courrier. Colonel, prenez-moi en passant. Je suis très occupé, vous savez. J'attends mon congé, je vais bientôt vous quitter pour toujours.

Depuis qu'il l'avait vu si jolie, si jolie, il ne voulait plus rester du tout à Barmont sans espérer, le petit Jacques. Il souffrirait moins éloigné, là-bas, au Transvaal.

— Quel raisonnement! non, mais quel raisonnement, gémissait intérieurement Madeleine. Tout à l'heure, il voulait la voir, il n'y tenait plus ; c'était visible; maintenant qu'il l'a vue, c'est encore pire. Sortez donc de l'Ecole polytechnique.

— Je ne suis point de leur monde, se répétait incessamment le pauvre garçon. Mon grand-père était instituteur; Marraine a beau dire, les Larombe touchent à la noblesse.

Mais Jeanne savait maintenant comment on dit qu'on aime et l'amour rend fort.

— Monsieur Jacques, vous avez donc oublié aujourd'hui les petites

fleurs que vous aimez tant ; il n'y en a pas à votre boutonnière. C'est pourtant la saison des bluets et elle n'est pas bien longue la saison des bluets ; voulez-vous des miens ?

Et réunissant rapidement cinq jolis boutons entr'ouverts, vite attachés, Jeanne s'avançait près de Jacques debout dans l'ombre du rideau, et toute rose, mais décidée, elle baisait très doucement, très simplement ses fleurs et les donnait à Jacques.

— C'est le petit bouquet de la Guadeloupe, murmurait elle tout bas, tout bas.

(A suivre.) FRANÇOISE D'HUSSELLES

L'ART A NEVERS

Non, décidément, les beaux-arts ne sont pas en faveur à Nevers. Ils y vivotent, à demi anémiés dans une atmosphère d'indifférence, où l'air vital fait défaut. Comment se fait-il que le bon autochtone nivernais, placé au milieu d'une nature si richement variée, n'y puise pas le sens de la poésie et de l'art ? Il a pourtant cette faveur de vivre dans un département où se résument en un harmonieux ensemble, les attraits les plus divers, que d'autres terroirs moins heureux lui envient. A lui, la plaine et la montagne, le val et la colline, l'eau vive des rivières et l'eau dormante des étangs, la forêt profonde et la vaste prairie. Toutes ces beautés, fixées sur la toile par un habile peintre, le laissent absolument froid.

Sans doute, le poète et l'artiste, poursuivant leur idéal, trouvent, dans l'élaboration même de l'œuvre, jouissance et réconfort. Ils éprouvent pourtant, à certaines heures de fatigue morale, le besoin d'un encouragement. La satisfaction de vivre en un milieu sympathique à leurs efforts aide puissamment à l'éclosion de l'ouvrage. Il faut bien reconnaître que nos artistes de Nevers sont trop souvent privés de la visite amicale, de la bonne parole où se manifesterait l'intérêt que leurs compatriotes portent à leurs travaux.

Pour ma part, je n'entre jamais dans les ateliers de nos peintres, sans un vif sentiment de plaisir ; je n'en sors pas sans en emporter une bonne et agréable impression. Je gage que beaucoup de notables de Nevers ne connaissent pas le superbe atelier de Mohler, près du champ de foire. On est sûr d'y trouver presque à toute heure le labo-

rieux artiste qui, bien loin d'abandonner ses pinceaux, son ébauchoir, même son four d'émailleur, travaille et produit autant que jamais. Quand Mohler n'est pas à l'atelier, il est « sur nature ». Il est allé, aussi dispos qu'à vingt-cinq ans, faire une étude en plein air, au besoin même une étude de neige. Et cela fait plaisir de voir cet ardent amour de l'art, cette fécondité qui n'accuse aucune fatigue. Il y a toujours sur le chevalet de Mohler un bouquet de fleurs, un tableau de genre, animal vivant ou nature morte, un portrait. Et à propos de portraits, je vous engage à prier Mohler d'ouvrir pour vous le carton où il enferme ses études de « têtes » au crayon noir ou de couleur : *jeunes filles*, rendues avec la grâce de leur âge ; *vieilles femmes*, traitées avec beaucoup de caractère. Je crois que c'est dans ce genre que Mohler affirme aujourd'hui le plus sûrement son talent.

J'ai vu dans l'atelier de Mohler de très remarquables aquarelles de son fils Louis. Elles sont enlevées avec une vigueur de tons qui semble parfois audacieuse et qui est saisissante. Les Nivernais ont pu voir (1) et apprécier les magnifiques dessins de Louis Mohler (*Intérieur de la cathédrale*) qui ont valu au jeune élève de l'Ecole des Beaux-Arts une mention au dernier Salon, premier succès que d'autres suivront. — C'est, du reste, au foyer de Mohler, tradition de famille. J'ai vu se faire, chez lui, page par page, certain livre manuscrit, dont les encadrements gracieux rappelaient les fines enluminures du vieux temps. Mais ne soyons pas indiscret. Je ne le serai pas en rappelant à nos lecteurs les spirituels croquis que M. Paul Mohler a donnés à notre Revue.

Martin des Amoignes, lui aussi, est un laborieux, un chercheur, qui n'est pas souvent satisfait de son œuvre. Je le vois dans son atelier, « vingt fois sur le métier remettant son ouvrage ». Et je m'intéresse vivement à cette préoccupation du mieux, qui le possède et qu'il porte peut-être à l'excès. Le visiteur trouvera toujours chez lui quelque nouveau portrait, quelque panneau décoratif en train, quelque étude fraîchement brossée que le peintre reporte sur la grande toile où elle doit se transformer en tableau. Quoi de plus intéressant que d'assister aux péripéties de la noble lutte de l'artiste avec son art, qu'il cherche à étreindre, à fixer, et qu'il faut suivre et poursuivre sans cesse ?

Tous les Nivernais savent que Mme Martin des Amoignes conserve aux fleurs, qu'elle transporte sur la toile, le charme, la grâce, la

(1) Exposés chez M. Badioux.

... ont ...
... heure ...
... très agré...
... son ...
... efforts ...
... toujours à ...
Adam-B...
... donne ...
... dénot...
... L'air circu...
... à travers ...
... impression de ...
... de poésie ...
... portraitiste ...
... produisent ...
... Nivernais, en ...
... — pour ...
... en matière d'art ...

... BLANCHES

A Alexandre ...

... d'hiver,

HERNANI RICHARD.

COSNE ET LA CHARITÉ

VILLES RIVALES EN 1817.

La Charité, dont les historiens font remonter l'origine à la plus haute antiquité, a joué dans l'histoire un grand rôle en raison de sa belle situation au bord de la Loire. Non seulement elle fut, à l'époque des guerres de religion, un des remparts du calvinisme, mais à cause de ses ponts, établissant une communication directe entre le Nivernais et le Berry, elle a toujours été un centre de commerce très important.

Rien d'étonnant donc si, au commencement du XIXe siècle, on projeta de transférer à La Charité, — cette rivale redoutable de Cosne, — le siège de la sous-préfecture et du tribunal civil.

Les municipalités intéressées ayant été consultées sur l'opportunité de cette translation, celle de Murlin fut naturellement très favorable à la modification projetée. Elle basa sa délibération sur de nombreux considérants qui établissent un curieux parallèle entre La Charité et Cosne, et montrent de saisissante façon la supériorité de la première ville sur la seconde.

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 1817 porte, en effet, « que la ville de La Charité peut être considérée, en raison de sa situa- » tion topographique, de son commerce et de sa population, comme la » première du département après Nevers (1) ; que les routes et les » grands chemins qui y aboutissent rendent ses communications » faciles avec toutes les communes de l'arrondissement, même avec les » cantons de Cosne, Saint-Amand et Donzy qui en sont les plus éloi- » gnés, n'ayant que des routes en pleine campagne et des chemins très » fréquentés ».

Le conseil n'a garde d'oublier « les superbes marchés à grains de » La Charité qui la font regarder comme le grenier d'abondance du » département : ses importants entrepôts de fers, bois, vins, charbons » et autres marchandises » ; et il ajoute « que son pont sur la Loire et

(1) A cette époque, La Charité comptait 5.302 habitants et Cosne 5.394 (*Almanach de la Nièvre 1817*).

» la route de Bourges rendent les communications avec le Cher plus » commodes à La Charité que sur tout autre point du département de » la Nièvre ».

Quant à la ville de Cosne, la municipalité de Murlin estime que « située presque à l'extrémité de l'arrondissement, elle ne présente » pas les mêmes relations commerciales que La Charité ; que la majeure » partie des communes de l'arrondissement n'en ont d'autres avec » elle que celles que lui attirent le siège des autorités administratives » et judiciaires ». Elle ajoute d'ailleurs « que les communications de » Cosne avec les cantons de Prémery, partie de ceux de La Charité et » de Donzy sont d'autant plus difficiles que ce sont de très mauvais » chemins de traverse, couverts de bois et si peu fréquentés que le » voyageur prudent ne peut hasarder de les parcourir isolément (1) ».

Abordant ensuite la question de correspondance avec la préfecture, le conseil expose : « Que les dépêches pour les cantons de La Charité » et Pouilly rétrogradent de Cosne à La Charité et que, par ce seul » motif, les communes les plus rapprochées du chef-lieu ne les reçoi- » vent que plusieurs jours après les plus éloignées, ce qui apporte sou- » vent des retards préjudiciables aux intérêts des administrés ».

En raison de tous les motifs allégués, la municipalité de Murlin est d'avis « que la translation à La Charité du siège de la sous-préfecture » et du tribunal civil de Cosne ait lieu ».

Néanmoins, Cosne resta chef-lieu du premier arrondissement communal de la Nièvre (2).

GASTON GAUTHIER,
Correspondant du ministère de l'Instruction publique.

(1) Cette assertion, motivée par un intérêt personnel évident, peut paraître exagérée ; on sait cependant que, même au milieu du siècle dernier, il n'était pas toujours sans danger de parcourir les sentiers boisés des forêts nivernaises

(2) Voir Née de La Rochelle. (*Mémoires sur le Nivernais*, tome I, p. 276.)

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Un Évêque social, Ketteler, par Jean LIONNET, avec une préface de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, tel est le dernier volume paru de la collection « Les grands hommes de l'Eglise au XIXe siècle ». (P.-J. Béduchaud, éditeur à Paris, 83, rue des Saints-Pères).

En ce volume d'apparence assez mince mais admirablement documenté, la noble figure de l'illustre évêque de Mayence apparaît avec un puissant relief. Guillaume-Emmanuel de Ketteler fut loin d'avoir une enfance docile et studieuse. Dès son jeune âge, la fougue de son tempérament et la violence de son caractère indomptable firent plus d'une fois pleurer sa mère. Etant étudiant à l'Université de Gœttingue, il devint bientôt, par ses frasques multiples, la terreur des paisibles bourgeois de la ville. Il ne souffrait point que ses camarades lui marchassent sur le pied. Dans l'un des duels qui furent la conséquence de son humeur querelleuse, son adversaire lui coupa le bout du nez. Cette blessure ridicule mit plus de six mois à se cicatriser, car Guillaume, dont la patience était vite à bout, ne se gênait point pour faire sauter le bandage... Cette nature indisciplinée, une fois touchée par la grâce divine, devait être capable de grandes choses. En effet, Ketteler le prouva de façon péremptoire, car, du jour où il revint à Dieu, sa vie fut véritablement admirable. Il faut lire dans le beau livre de M. Jean Lionnet ce que fit son héros, et comme curé, et comme évêque ; comment il mit ses actes au service de ses idées ; quel courage héroïque il déploya pour défendre, par la parole et par la plume, la cause des humbles et la liberté de l'Eglise contre les prétentions du gouvernement prussien. Et l'on se passionne à suivre les péripéties de cette lutte sans merci où, à chaque attaque de la Force brutale, la riposte du Droit ne se fait jamais attendre.

Ketteler mourut en 1877, avant d'avoir gagné la victoire décisive que méritait son courage intrépide ; mais les élections de 1878, à la suite desquelles « le Centre » vint occuper cent trois sièges au Reichstag, prouvèrent que l'ère des violences allait finir. Falk, en effet, fut obligé de quitter le pouvoir ; et Bismarck, le chancelier de fer, entama avec le cardinal Jacobini les pourparlers qui sont toujours les préliminaires d'une prochaine capitulation.

Dans le livre de M. Jean Lionnet, on voit bien Ketteler avec sa charité exquise et sa bravoure sans défaillance ; on le sent vivre, on l'entend parler. L'auteur possède parfaitement son sujet ; il connaît à fond ce dont il parle et il analyse avec une rare sagacité les idées de son héros. Tous ceux qui s'intéressent au mouvement catholique actuel ne doivent plus ignorer le nom du grand évêque de Mayence qui fut un « lucide précurseur ». C'est dans l'ouvrage de M. Jean Lionnet qu'ils commenceront d'apprendre à le connaître. Conduit par cet excellent guide, le clergé y trouvera plus d'un utile enseignement, plus d'un salutaire exemple. L'Histoire ne change guère. Et les luttes d'aujourd'hui en France ressemblent d'une manière étrange aux luttes d'hier en Allemagne.

LOUIS BOULÉ.

Petit Larive et Fleury, nouveau dictionnaire français, encyclopédique, illustré, à l'usage des adultes et des gens du monde.

Ce volume portatif, élégamment cartonné, constitue en effet une véritable petite encyclopédie. Il donne, en ses 1.456 pages, 73 000 mots. A côté des mots classiques consacrés, il fait une place à de nombreuses expressions modernes qui entrent dans la langue par la force des choses. Il contient 112 cartes, toutes celles de nos départements ; près de 1.400 gravures, et 83 tableaux composés de types, de monuments, d'objets décoratifs et d'ameublement, etc. On trouve là, à portée de la main, tous les renseignements sommaires dont on peut avoir besoin. Le volume ne coûte que 5 fr. Il est en vente chez tous les libraires, et on le reçoit sans retard contre un

LA NOËL DU PAUVRE

A M. Vincent Détharé.

Un ciel morne et bas, un ciel d'hiver.

Comme pour fêter l'anniversaire du jour où le Fils de Dieu se fit homme, la nature entière a revêtu une parure immaculée : un immense voile blanc encapuchonne les haies, les taillis et la plaine.

La bise souffle ; curieuse, elle suit, enveloppe un pauvre chemineau qui grelotte de froid dans ses haillons. C'est le père Gobillot, l'aveugle du pays. Il marche aussi vite que son infirmité le lui permet, car il a froid et faim, et il craint que ses forces ne l'abandonnent au milieu de cette route déserte. Le village est si loin encore pour ses vieilles jambes fatiguées, et sa marche si lente ! Pourvu qu'il puisse aller jusqu'aux « Boulats » ! Les propriétaires ne sont guère charitables, quoique très riches ; il en sera quitte à ne leur demander rien, sinon de se chauffer quelques minutes avant d'aller plus loin, chez des personnes qu'il sait hospitalières et bonnes.

Et il dirige ses pas hésitants vers la demeure des Rycourt.

Celle-ci a son faîtage enfariné, ses volets hermétiquement clos ; mais derrière le « huis » matelassé, la vie circule ; elle palpite avec la gaie chanson de la bûche qui lentement se consume dans l'âtre avec des crépitements et des pétillements d'étincelles rouges. Il fait bon là, au coin du feu, chaussé de gros sabots, une pipe à la bouche, somnoler dans un nimbe de fumée odorante. La bise peut faire rage au dehors. Qu'importent ses morsures ? On ne les craint pas.

Ainsi songe M. Rycourt, moelleusement assis dans un grand fauteuil, les mollets à la braise.

M. Honorin Rycourt est un petit vieux à la moustache en saule pleureur. Fils et successeur d'un marchand de porcs, il a acquis une belle fortune dans ce commerce : aussi, important et solennel, il est pénétré de sa « personnalité ». Tout ce qu'il fait, il le fait avec componction, majesté. Il faut le voir au café, parmi ses compatriotes : il connaît tout, il sait tout ; il pérore sans cesse. Mais devant son épouse il garde un silence prudent, car Mme Rycourt n'a qu'une confiance très limitée en la valeur de son « maître et seigneur », et est douée en outre d'un moral fort peu agréable.

Elle s'occupe en ce moment de la propreté et du bon ordre de l'intérieur de la maison, tout en surveillant du coin de l'œil une dinde qui rôtit, vaste boursoufflure de graisse, le rein tendu, meurtri de truffes, et qui doit faire les frais du réveillon.

Et les heures s'envolent uniformément comme le tic-tac de la pendule qui scande les minutes, douces comme un crépuscule de printemps...

Soudain trois coups maladroitement frappés ébranlent la porte et troublent la somnolente quiétude de cette demeure. La pendule lance son coucou enroué ; le roquet qui ronflait, pelotonné auprès du foyer, fait le gros dos, hérisse son poil et se met à hurler, tandis que par bonds désordonnés le superbe angora fuit sous le lit. M. Rycourt sursaute, laisse échapper sa pipe. . et un sonore juron, — comme s'il eût lu dans son journal que le législateur, partisan de l'émancipation radicale du beau sexe (concession qui est pour lui un épouvantail monstrueux), venait de voter une loi établissant désormais parfaite égalité entre l'homme et la femme ! Puis bâille et s'étire.

— Qu'est-ce qu'il veut encore, celui-là ? gronde son épouse.

— Je ne sais pas, ma chatte. Si tu allais voir ?

Mme Rycourt, maussade, obéit.

— Bonjour la compagnie, bonjour ! Et le père Gobillot dresse, dans l'encadrement de la porte entre-bâillée, sa charpente jadis robuste, mais qui menace ruine aujourd'hui.

— Bonjour, père Gobillot... Entrez... entrez donc ! grelotte M. Rycourt. C'est extraordinaire comme...

Le regard fulgurant que lui décoche sa moitié le paralyse, l'empêche d'achever sa phrase. Il comprend vaguement qu'il est allé à l'encontre du désir de « sa bourgeoise », et qu'une scène menace. Il reste coi.

Le pauvre s'avance à petits pas vacillants, s'assied et tend instinctivement à la flamme ses membres endoloris par le froid.

— Tenez, voilà un sou... Il se fait tard... puis j'ai beaucoup de besogne... vous comprenez...

Ce disant, la maîtresse de céans va vers la porte qu'elle secoue très fort. Le pauvre ne bouge pas ; il fait celui qui n'a pas compris. M Rycourt se plonge plus profondément dans la lecture de son journal.

La chaude température de l'intérieur commence à faire fondre la neige collée aux vêtements du père Gobillot ; ses sabots surtout suent l'eau. Des rigoles se dessinent.

— C'est dégoûtant. Vous salissez toute ma cuisine !

Et Mme Rycourt, rageuse, lui enlève ses sabots et les met près de la porte. Trop tard ! Ils ont laissé une flaque boueuse. Le vieillard y pose les pieds, l'humidité les lui fait lever et mettre ailleurs ; déconcerté, il tâtonne, gesticule, change de place. Il ne réussit qu'à écarter la tache d'eau.

— Il ne « démarrera » pas !... Qu'attend-il ?... Espère-t-il qu'on donnera davantage à un « feignant » comme lui qui n'a pas su mettre un liard de côté et qui « m'arne » mes carreaux ?... marmonne-t-elle, et dans sa colère elle frappe les portes du buffet l'une contre l'autre, fait tinter la vaisselle, renverse les pincettes...

Cependant le père Gobillot se trouve mieux. La chaleur du foyer répand en lui un doux et réconfortant bien-être. Il s'étire, fait grincer sa chaise, remue les lèvres comme s'il voulait parler. Il n'ose. Mais peu à peu il s'enhardit et risque par ci par là une parole, d'abord timidement, puis avec confiance. Alors il raconte sa vie, sa lamentable histoire, l'horrible catastrophe dans laquelle il fut estropié : il a eu bien du malheur, allez !... Enfin il narre la vilenie que des gens sans aveu lui ont faite dernièrement. Il avait un chien pour le guider, son fidèle Jupin, son vieux compagnon, le seul être au monde qui l'aimât.

« Mais les hommes, souvent plus bêtes que les bêtes,
» Dans leur sombre égoïsme ont tué mon bon chien »...

— Les chiens auraient une âme, ils vaudraient mieux que nous (1),

dit M. Rycourt d'un ton sentencieux.

(1) Extrait d'un sonnet inédit de mon ami O. Thiault.

Mais sa femme, que cette conversation a la propriété d'exaspérer au suprême degré, lui coupe la parole par ce mot brutal :

— Imbécile !

Aménité aussi parlementaire qu'explicite, sans conséquence dans la bouche de Mme Rycourt, où elle n'est que la constatation des divergences de vues qui existent entre elle et son mari.

— Oui, mon bon monsieur, gémit le père Gobillot qui n'a rien entendu. Et depuis, c'est à peine si je peux trouver ma vie. Je n'ose m'aventurer sur les routes dans la crainte de me perdre ou de me faire écraser. Aussi des jours j'ai faim et froid, et je n'ai pas de sous pour acheter du pain et du bois... Il y en a qui sont tout de même bien à plaindre !

— Vous avez vos malheurs et nous les nôtres, riposte Mme Rycourt. Chacun a ses peines ici-bas ; il ne s'agit que de savoir les supporter avec résignation... Allons, il est tard ; voici vos sabots... Avec vos infirmités et par un semblable temps... un malheur est si vite arrivé !... Ce n'était pas si prudent déjà de venir aujourd'hui !... Au revoir.

Elle referme brusquement la porte, et avec humeur :

— Enfin ! J'ai cru qu'il ne partirait pas !... Il m'a fait une jolie maison ; c'est du propre... Et dire qu'il faut que ce soit les gens travailleurs et économes qui nourrissent les sans-le-sou, ceux qui n'ont jamais voulu rien épargner durant leur jeunesse ! Qu'il les prenne donc à sa charge, le curé qui prône tant la charité !

— Pas de danger, approuve humblement M. Rycourt, car il craint à présent que sa moitié ne retourne sa colère contre lui...

Et l'horloge poursuit son tic-tac en cadence, la bûche sifflotte sa chanson monotone, tandis qu'au dehors, sous la bise et dans la neige, le vieillard maudit traîne sa défroque usée, seul dans la plaine déserte, épouvanté de la solitude glacée qui désole son cœur, comme elle désole autour de lui la campagne.

Une pensée lui donne courage : cette nuit, c'est Noël. Noël ! fête des gueux, humilité des riches. Noël ! anniversaire du jour où, pour naître, son Créateur fut relégué parmi les animaux et les bêtes de somme, et ne trouva comme asile qu'une antique cavité pratiquée dans la terre.

Un extérieur pauvre et humble est toujours, — aujourd'hui comme autrefois, — aussi peu éloquent auprès de la génération des hommes.

Mais cette vie n'est qu'un exil plus ou moins long, et bientôt ils

dormiront sous le grand linceul blanc de la terre, — elle, la femme revêche et inhospitalière, et lui, le gros bourgeois insouciant, ainsi que lui le pauvre délaissé et miséreux. Alors elle se réalisera, l'égalité souveraine promise par Notre-Seigneur ; alors aura lieu le jugement sans appel, le jugement suprême qui ouvre les portes du Paradis aux petits et aux charitables, et la ferme aux riches et aux superbes...

Plein de cette pensée et de cette espérance, fier de sa pauvreté, joyeux de sa tristesse, il reprend, la tête plus haute et le cœur plus confiant, l'étroit sentier qui serpente sans fin à travers la lande.

Il marche ainsi longtemps, longtemps. Ses sabots se haussent vite sur de lourdes semelles de neige que chaque pas épaissit ; il s'arrête, les dégage en les heurtant l'un contre l'autre et repart du même pas hésitant sur la route déserte. Mais peu à peu une invincible torpeur alourdit ses pauvres membres ; ses jambes flageolent ; ses pieds pèsent comme du plomb ; ses mains, son visage lui brûlent sous l'action du froid.

Une pierre le fait tomber ; il est si fatigué qu'il n'a plus la force de se relever, et cependant il sait le village tout proche.

Un phénomène étrange se passe en lui. Un doux bien-être succède à la douleur aiguë d'il y a un instant ; un assoupissement bienfaisant le berce. On dirait même que la vue lui est rendue... Quoi ? Ce n'est pas un rêve, une hallucination ?... Il voit parfaitement ; il aperçoit devant lui un beau vieillard au visage auguste et bon qui lui montre de la main la porte béante d'un séjour enchanté, plein d'azur et d'étoiles : lieu de paix, d'amour et d'extase où une suave mélodie se balance dans une atmosphère d'encens et s'éteint dans un lointain vague, comme un doux et harmonieux carillon des cloches argentines...

. . . . . .

Le lendemain, des personnes qui se rendaient à la petite messe du matin, trouvèrent non loin de l'église, couvert d'un manteau de glace, le corps inanimé du père Gobillot. Sa physionomie exprimait encore une joie sereine, ses traits respiraient un calme profond, et son regard, quoique vitreux, semblait fixer un objet éblouissant de clarté radieuse...

JA.

SUR LA FLAMME

Les tristesses passées.....

Près de l'âtre où fleurit la flamme,
Aux soirs de décembre, en rêvant,
Qu'il est doux de sentir son âme
Fluer aux long appels du vent !

Dehors, la bise déchaînée
Mord le bonhomme Hiver sans feu. .
Quel printemps, dans ma cheminée,
Déroule ses iris d'or bleu ?...

J'ai sur ma table clos le livre
Où la vie encor me navrait.
La vitre a son rideau de givre,
Gardien de mon rêve secret...

O fougères arborescentes,
Sous-bois chimérique et changeant,
Ouvrez la neige de vos sentes,
Pour mes songes aux pieds d'argent !...

Je suis séparé de la rue,
Dont les yeux vrillaient ma maison.
La vie... enfin... est disparue,
Qui murait le vierge horizon...

Tressez les pâles perce-neige
Aux iris bleus embrasés d'or !
Mon âme, que la flamme allège,
Vole sur la neige qui dort...

— Puis, un temps si court délivrée
De la chair où sanglote un cœur,
Elle s'abat, désespérée,
A l'ombre du foyer qui meurt...

EDMOND BLANGUERNON.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Cassier comprend bien que dans sa situation singulière et délicate, il ne peut être qu'un versificateur. Il démontre lui-même, dans une jolie épître adressée par lui à Mme de Rémigny, qu'un bon poète, ainsi que tout grand homme, doit être mû par quelque passion :

La gloire, l'or, l'amour, l'ambition,
Tel est l'instinct des actions sublimes,
Des grands talents, des vertus et des crimes.
. . . . . .
Or, appliquons cette maxime sûre
D'un pauvre hère à qui pour son malheur
L'ordre du sort confia la pâture
Et le salut du troupeau du Seigneur ;
D'un prestolet, vrai pâtre évangélique
Fait pour trotter sans repos et sans fin
Sur tous les pas d'un animal rustique
A mille écarts par sa malice enclin.
Si quelquefois, las de courir en vain,
Assis, le soir, au bord d'une prairie,
Au lieu d'aller irriter son chagrin
Par quelque triste et sotte rêverie,
Sur des pipeaux assemblés de sa main
Pour se distraire, il lui prend fantaisie
De fredonner quelque air vif et badin,
Quelle sera sa muse, son génie ?
L'ambition ? Mais la sienne est remplie
Quand ses amis ou son heureux destin
Ont pu le mettre à l'abri de la faim.
. . . . . .

Mais le voici aux prises avec l'autorité diocésaine elle même qui lui interdit même de versifier. Nous ne connaissons malheureusement que la première scène de cette histoire de mœurs cléricales, moitié plaisante, moitié tragique, que Balzac eût pu reconstituer ; il eût excellement peint les deux prêtres incarnant deux entêtements aux prises et fait revivre tous les témoins : le paysan primitif, le seigneur philosophe cynique, les vieux jansénistes de l'évêché et les prudents chanoines.

Nous avons raconté plus haut que Cassier dut faire une retraite prolongée au séminaire pour cause de littérature. Qu'on me permette de reproduire, sans avoir besoin de m'excuser, la lettre datée du 20 octobre 1756 que Cassier reçut de l'abbé Ravier (1) à laquelle il

(1) Mgr Tinseau, dans son beau testament daté de sa maison d'Urzy, le onzième juillet 1775, nomme M. l'abbé Ravier, chanoine trésorier de la cathédrale (mort avant le prélat), son exécuteur testamentaire.

répondit le 24 octobre suivant; cette lettre du vicaire général est un modèle de style pastoral, où chacun des mots « porte la soutane » (1) ; elle est bienveillante et dans la tradition ecclésiastique ; la réponse de Cassier, insolemment mêlée de vers, a, au contraire, des passages qui laissent une impression pénible.

Voici la lettre de l'abbé Ravier :

« Vous le savez, mon cher pasteur, vous fûtes un des premiers, je pourrais même dire le seul curé avec lequel je me suis plu à lier connaissance. Cette liaison est devenue depuis une amitié intime à cause de l'intérêt que m'inspirèrent tout d'abord vos vertus pastorales. Aujourd'hui en applaudissant, comme je l'ai fait toujours, à votre goût décidé pour la littérarure, à vos talents bien connus, je me crois obligé de vous dire, non pas en vicaire général, mais en véritable ami, que votre rage pour cette maudite poésie, que vous paraissez cultiver si âprement, conviendrait beaucoup mieux à un autre qu'à vous...

» Cette ardeur aveugle, si tôt ou tard elle ne vous perd pas (ce dont, croyez-le bien, je serais très fâché) du moins peut vous faire un tort infini dans l'esprit de vos supérieurs, desquels, j'en suis bien assuré, vous tiendrez toujours à conserver l'estime.

» Je ne vous ferai point l'injure de croire que cet acharnement à faire des vers, comme vous les faites si bien, vous fasse ambitionner la vaine gloire de passer pour un habile dans la république des lettres ; je connais trop votre désintéressement et votre modestie ; il doit vous suffire, je pense, d'avoir cette réputation aux yeux de vos amis qui savent apprécier le vrai mérite, et c'est un hommage que je me plais à vous rendre le premier entre tous ceux qui vous sont attachés par devoir et par état.

» Vous n'ignorez pas sans doute, mon ami, combien notre digne prélat et ceux qui lui ressemblent sont unis d'intérêt et d'affection pour le curé de Saint-Sulpice; combien aussi ils savent le distinguer de certains autres curés ses confrères, qui ne savent que lire leur bréviaire et réciter l'office... Dans plus d'une occasion, vous avez dû éprouver les effets de cette prédilection toute particulière de la part de Monseigneur et si la mémoire me sert bien, il n'y a pas encore longtemps que vous lui avez témoigné en ma présence tout le prix que vous attachez à cette faveur. C'est pourquoi je pense, mon cher abbé, qu'il suffit de vous rappeler cette considération de Monseigneur pour que vous empêchiez le démon de la rime de vous brûler davantage le cerveau..... Croyez vous par exemple qu'il ne vaudrait pas mieux vous livrer dans certains moments à un autre genre d'occupations tout à la fois plus profitables à vous et au troupeau confié à vos soins ?.. ..

» N'avez-vous pas encore la facilité de prendre quelques délassements auprès de certains seigneurs vos voisins, qui m'ont dit et répété qu'ils ne vous voyaient point aussi souvent qu'ils le désiraient ?

» C'est à propos de *votre lettre adressée au Mercure de France* que

(1) Expression de M. J. Lemaître. — *Les contemporains*, Ferdinand FABRE.

nous avons eu, ces jours derniers, une assez longue conférence chez Monseigneur. Tous ceux qui y ont pris part sont vos amis ; aucun ne vous a condamné, mais tout le monde est demeuré d'accord que vous auriez dû paraître moins ostensiblement dans le *Mercure*. Votre nom, à la suite, n'y est pas précisément décliné, mais ces mots : le curé des Amognes, s'y lisent en toutes lettres au bas de chaque morceau sorti de votre plume un peu trop libre et philosophique, surtout pour un homme de votre état. C'est pour cela, mon cher abbé, que l'on m'a chargé de vous rappeler, au nom de l'amitié et de l'intérêt que nous vous portons tous bien sincèrement et même au nom de l'Eglise, s'il en est besoin, à des devoirs un peu moins profanes et plus profitables à l'illustration de la religion. Monseigneur et moi, qui suis plus particulièrement votre ami, nous sommes persuadés que cet avis, dicté par la sagesse du conseil assemblé exprez pour vous, vous fera renoncer dès aujourd'hui à ce goût si âpre pour la poésie, et que, préférant vous rendre au vœu de tous ceux qui vous aiment, autant que vous le méritez, vous leur prouverez par ce sacrifice que vous attachez quelque prix à leur estime.

» A votre premier voyage à Nevers, ne manquez pas, je vous prie, de venir manger ma soupe. Vous n'ignorez pas, sans doute, le plaisir que vous me faites chaque fois que vous me fournissez l'occasion de converser avec vous. Ensuite une visite que nous ferons à Monseigneur suffira pour vous convaincre, malgré tout combien il désire vous continuer son attachement.

» Ne doutez pas des bons sentiments qui m'animent pour vous. M. Denion et l'abbé D... les partagent avec moi, chacun pour leur tiers. Tout à vous sans réserve.

» *Vale et ama*,

» RAVIER ».

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

Ce départ simultané rentrait dans le plan élaboré par elle. Ah ! le plan de Mme Ramure ! Il ne manquait pas d'une certaine audace, mais il était incohérent vague et pour son exécution tout à fait livré aux caprices de l'imprévu L'excellente femme, pour le trouver, avait sans doute dévalisé sa mémoire si bien garnie « d'intrigues » en tous genres par la lecture des romans bénins. Elle voulait prendre le docteur Fuchet par la lassitude et par la pitié. Elle n'ignorait pas que le vieux médecin, en dépit des anathèmes dont il chargeait son confrère, s'oubliait parfois jusqu'à confesser que « ce gamin connaissait son métier ». « Qui sait, se disait Mme Ramure, quand le père Fuchet, qui adore sa fille, verra le docteur Bravières quitter sa clientèle, le soin de son avenir, pour voler à Paris sur les pas de celle qu'il dit aimer, pour

s'attacher à elle la suivre partout comme s'il ne pouvait vivre une heure sans la voir, qui sait si le père Fuchet ne sera pas touché par cette preuve manifeste de grand amour ? Ah ! une conversion est bien vite arrivée ! »

Mme Ramure désirait qu'il y eût, entre les deux médecins, des rencontres répétées, à l'Exposition, loin de leur champ de bataille, de leurs soucis professionnels, de leur rancune. « Peut-être, pensait Mme Ramure, la détente viendra-t-elle de là ? » C'est pourquoi, connaissant les projets du docteur Fuchet, son départ fixé au lendemain matin, elle avait enjoint au docteur Bravières de se rendre à Paris avec l'expresse recommandation d'aller aux seuls endroits qui lui seraient prescrits, à l'heure qui lui serait indiquée ! Elle voulait que le jeune médecin devînt ainsi l'ombre, l'obsession de son confrère. Pour la réussite de ce projet, la complicité de Mme Fuchet était nécessaire. C'était elle qui d'après « le plan », devait faire connaître à Mme Ramure, *deux jours à l'avance*, l'emploi du temps de la famille Fuchet à Paris. La marraine de Françoise pourrait ainsi donner au docteur Bravières l'ordre d'avoir à se trouver aux lieu et heure marqués. Quand Mme Ramure, la veille du départ, eut révélé son dessein à Mme Fuchet, celle-ci se récria :

— Mais, ma cousine, vous n'y pensez pas ! dit-elle. Vous voulez que je vous donne le programme de nos journées, quarante-huit heures à l'avance. Mais ignorez-vous donc que je suis en puissance de mari, que ce n'est pas moi qui commande ! Nous irons où mon mari nous conduira, aux heures qu'il lui plaira de choisir. C'est impossible, ce que vous me demandez-là, ma cousine !

— Tara ta ta ! fit Mme Ramure, ne dis donc pas de pareilles choses ! Nous sommes entre femmes, nous pouvons bien avouer la vérité Dans le ménage, c'est l'homme qui commande... oui, c'est lui qui veut, mais qui donc dirige la volonté de l'homme, sinon la femme ? Qui donc suggère au mari de vouloir telle chose plutôt que telle autre, sinon la femme ? Le mari ne donne à sa femme que les ordres que celle-ci a contrôlés, préparés, inspirés, c'est lui qui commande, mais c'est lui aussi qui obéit. Tu ne me feras pas croire que tu n'es pas de force à diriger les goûts, les désirs, les volontés de ton mari, pendant votre séjour à Paris. Il ira où tu lui suggèreras d'aller : tu le connais assez pour deviner ce lui lui plaît ou lui déplaît.

Mme Fuchet hésitait. Cette complicité, qui l'entraînait à une dissimulation prolongée, la troublait étrangement. Après quelques objections, elle se résigna, pourtant, avec bien des soupirs et bien des « puisqu'il le faut », à promettre tout ce que voulait Mme Ramure. L'aimable veuve eut alors un mouvement d'allégresse presque junévile : le succès lui apparut certain. Pour dire vrai, elle n'avait pas une confiance excessive dans son « plan » : elle en sentait la faiblesse, mais elle comptait sur l'inattendu, sur une circonstance heureuse, sur elle ne savait au juste quoi, mais elle entretenait en elle la conviction que ces quinze jours ne se passeraient pas sans lui apporter la « solution » tant convoitée. Est-ce que, dans un roman qu'elle avait lu tout récemment, et qui reproduisait une situation presque analogue à celle où se trouvaient Françoise et le docteur Bravières, le dénouement qu'elle souhaitait, — un mariage, bien entendu — n'était point advenu au moment où il paraissait le plus reculé, où tout espoir semblait perdu ?

Brenay-le-Long était distant d'au moins huit kilomètres de la ligne du chemin de fer. La gare la plus proche était celle de Ramillon. La famille Fuchet y arriva vingt minutes avant l'heure marquée pour le départ du train. Bientôt, elle vit entrer dans la cour de la gare la victoria du docteur Bravières. A côté du domestique qui conduisait était placée une grosse valise. Derrière, sur les coussins de drap bleu, était assis le jeune médecin en tenue de voyage, costume gris, chapeau mou, souliers jaunes.

— Tiens, s'écria le docteur Fuchet, lui aussi ! Il décampe ! Ah ! on s'offre l'Exposition, on a des économies. C'est qu'on aime les gros honoraires ! On gagne de l'argent et on le montre !

— Mais, papa, objecta Françoise, rien ne dit qu'il aille à Paris, le docteur Bravières.

— Si, si, il y va, dit Mme Fuchet. La cousine Ramure me l'a annoncé hier.

— Elle décline, ta chère cousine, conclut le vieux médecin. Je l'ai bien constaté l'autre jour. Si, un jour, elle devient tout à fait folle, ce n'est assurément pas moi qui en serai surpris.

La voiture du docteur Bravières vint s'arrêter devant la porte. Le jeune docteur sauta allègrement à terre, prit d'une main sa valise et pénétra dans la gare. Il aperçut aussitôt la famille Fuchet et eut un mouvement de surprise vite réprimé. Correctement, d'un geste bref, il

salua. Tandis que Mme Fuchet et Françoise répondaient par une inclination de tête, le vieux médecin, sans même daigner toucher de la main son chapeau, grommela :

— Ah ! on est chevaleresque ! On salue son ennemi ! C'est antique.

Le docteur Bravières se dirigea vers le guichet pour prendre son billet.

(A suivre)

JULES PRAVIEUX.

NEIGE DE NOËL

La neige papillonne
Et tombe lentement.
La cloche carillonne
Dans l'air joyeusement.
Jésus vient sur la terre
Embrasser les petits
Et dire à chaque mère
De veiller sur les nids.

Noël ! Noël ! La neige
Glace les bois, les champs.
Que Jésus vous protège
Du froid, mes chers enfants !
Dormez sous l'aile blanche
Des anges de la nuit,
Attendant qu'il se penche
Sur vos fronts, à minuit.

Faites des rêves roses
Et conservez pour nous
Sur vos lèvres mi-closes
Un sourire bien doux !
La cloche carillonne,
Jésus descend du ciel.
La neige papillonne.
La neige de Noël.

THÉOPHILE FRANCHY.

CEUX DE CHEZ NOUS

M. JULES RENARD

> Les observateurs regardent vivre... Ils ne prennent rien de ce qui trompe ou de ce qui grise.
>
> (Les GONCOURT, *Idées et Sensations*).

L'œil à l'horizon, derrière le bronze des murs et la pierre des tours, dans la tombe, « la conscience » peut servir d'épigraphe à toute notre littérature moderne. Le XIXe siècle a vu : Chateaubriand, Hugo, Flaubert, le Parnasse, les réalistes. Musset, Samain et d'autres, qui écoutent, sont en minorité. Les deux siècles précédents ont eu surtout des idées, le nôtre surtout des sensations.

Ecoutons M. J. Renard : « Je sais déjà regarder..... » « Les yeux » servent de filets où les images s'emprisonnent d'elles-mêmes ». Voici les conseils de M. Lepic à Poil-de-Carotte : « Etouffe ta sensi- » bilité et observe les autres... tu t'amuseras, je te garantis des sur- » prises consolantes ». Et c'est la théorie, chère à Flaubert, de l'art impersonnel. Sentir en regardant aboutit à voir les choses, et j'ajoute les âmes, non comme elles sont, mais comme on voudrait les voir. Tout au moins, puisqu'on sent toujours, faisons comme si nous ne sentions point, et, en tout cas, ne montrons point que nous sentons.

René se lamenta près de « l'étang désert où le jonc flétri murmu- » rait ». D'autres pleurèrent ensuite avec la bise au ras des landes de Paimpol. M. J. Renard aime infiniment le Nivernais, et un peu plus, peut-être, le Morvan. Les agences font une réclame modérée à nos paysages qui restent méconnus. Tout le monde, ou à peu près, ignore Chastellux et les Settons. M. J. Renard a regardé : il a vu, de chez nous, et les prés, et les arbres, et les cabanes, et les toits. Ses descriptions ont une saveur particulière : « Le soleil des siestes enfile les trous » des tuiles et trempe le bout de ses rayons dans l'ombre fraîche ». — « Le vent souffle, retourne les minces feuilles de luzerne, en montre » les dessous pâles, et le champ tout entier est parcouru de frissons ». — « L'eau boueuse où flottent des plumes, des fientes, une feuille de » vigne, et de la paille ». — « Les rainettes continuent leurs appels » stridents, si clairs qu'elles semblent quitter les buissons humides,

» les feuilles vertes comme elles, se rapprocher du mur, et, bruyantes, » entrer au creux des pierres ». Puis, voici : « Dès que la pluie tombe, » la rivière a la chair de poule ». — « Des babils, invisibles et remuants » comme des souris, s'occupent à grignoter du silence ». — « Les » hirondelles tracent une raie droite, posent une virgule au bout, et, » brusquement, vont à la ligne ». Et pour mieux montrer son originalité, je veux comparer certain lever de lune à ceux de Chateaubriand et de Flaubert.

En 1800, Chateaubriand : « La lune se montra au-dessus des arbres, » à l'horizon opposé... L'astre remonta peu à peu dans le ciel ». Ailleurs : « Sa lumière gris-perle descendait sur la cime indéterminée » des forêts ». En 1850, Flaubert : « La lune, toute ronde et couleur » de pourpre, se levait à ras de terre au fond de la prairie. Elle mon- » tait vite entre les branches des peupliers qui la cachaient de place » en place comme un rideau noir, troué ». En 1900, M. J. Renard : « ... La lune se lève... Elle monte légère parmi les arbres. Ils vont la » toucher du bout de leurs pointes, l'accrocher au passage. Mais elle » glisse, leur échappe, et verse devant elle, pour annoncer sa venue, » une lueur claire comme un flot de petit lait... Elle touche au bord » du toit, s'approche encore, se colle à la fenêtre et semble s'immobi- » liser ». Point de glose inutile. La comparaison s'impose. A cinquante ans d'intervalle : les grandes lignes, le détail, le détail du détail. « Le bout de leurs pointes » : voilà le tour d'esprit de M. J. Renard.

Autre chose encore de plus spécial : « Une haute colonne se mon- » tre seule debout dans le désert comme une grande pensée.... » René songe ainsi. Lui, non pas. Cette colonne, rencontrée dans un désert, lui évoquerait de suite l'image de... la colonne Vendôme. Ecoutez plutôt. Devant une cabane de lapins : « Les lapins,... les oreilles sur » l'oreille, le nez en l'air, les pattes de devant raides comme s'ils » allaient jouer du tambour ». Les grenouilles : « L'une se gorge » d'air. On mettrait un sou, par sa bouche, dans la tirelire de son » ventre ». A Toulon, Eloi remarque, dans la rade, les mâts des vaisseaux, mais la fête est sans doute finie : « Il n'y a plus de montres au » bout ». La guêpe : « Elle finira pourtant par abîmer sa taille ! » Ce n'est point l'esprit de la tirade de Cyrano : le nez y devient boîte à ciseaux, capsule, cap, croc, navet, melon, etc. Chez M. J. Renard, le

nez resterait un nez. Le second terme de sa comparaison découle directement du premier, en passant du naturel à l'artificiel.

Seulement, si Ingres n'a pas de violon, il y a toujours des gens pour lui en acheter un. Jamais un écrivain n'est apprécié comme il le mérite. M. J. Renard n'est, pour le gros public, qu'un humoriste. Et c'est là l'instrument dont on lui fait cadeau. On a tant parlé de lui à ce point de vue qu'il me plaît de le proclamer artiste avant tout. Qui sait comprendre le labeur de la prose? Les sentimentales disent d'un roman de Dumas, de Balzac, de G Sand : « C'est bien écrit ». Et non! Ils n'avaient pas le temps de penser à leur style. G. Sand mettait deux nuits pour abattre ses trois cents pages ; Flaubert y consacrait six ans. Et M. J. Renard est un manieur de style, un impeccable écrivain. Je citerai tout à l'heure « Le Grillon », et je renvoie les sceptiques à « La » Tempête de feuilles », dans « Poil-de-Carotte ».

L'enfant fut chanté dans les romances, le poète s'est fait à lui seul sa réclame. L'un est un ange en exil, l'autre un dieu tombé. Mais l'enfant a le nez sale, et le poète un estomac. Poil-de-Carotte a des poux, des croûtes de pain dans les oreilles, rase les murs, reçoit des gifles. Veut-on l'embrasser ? Il répond : « Oh ! ce n'est pas la peine ! » Après une scène de famille, il philosophe dans un coin : « Tout le » monde ne peut pas être orphelin ». Le poète est un écornifleur qui vit aux dépens d'autrui et commet l'occasion et le besoin l'y poussant, quelques vilenies. Un bon repas, pris sans bourse délier, le charme. Et ce sont encore; exactement vus, observés minitieusement, l'enfant hors de la légende, le poète sans lauriers, l'un et l'autre tels qu'ils sont dans la vie vie banale et réelle, l'un sans les yeux bleus, l'autre sans la Muse de la nuit de mai.

Cette étude étant restreinte je ne puis parler longuement des types, plus spéciaux au Nivernais, que M. J. Renard a fixés ou croqués : Philippe, la mère Honorine, etc., etc. Son théâtre nous le révèle observateur méticuleux, ironiste exquis, avec de menus sourires qui deviendraient, chez un autre, des larmes Je voudrais pouvoir analyser « Monsieur Vernet » qui fut cette année et restera un des grands succès du Théâtre Antoine. Le premier acte pétille de l'esprit le plus fin, du second émane une émotion qui, pour être voilée, n'en est pas moins réelle.

Et « Poil-de Carotte », et « le Pain de Ménage », et « le Plaisir de » Rompre ».

Restaient les animaux. La Fontaine, s'il leur donne une physionomie vivante, les enlève à la réalité pittoresque pour les façonner à l'image de l'homme. Buffon a singulièrement ennobli les uns, dénigré les autres. Ici encore, M. J. Renard a tout mis au point. Le cygne de Buffon est « fier de sa noblesse et de sa beauté ». Celui de M. J. Renard mange des vers et « engraisse comme une oie ». (Homère vit d'azur, l'écornifleur de bons plats). Tous y sont : les pigeons : « Ils » ne sauraient tenir en place et les voyages ne les forment point ». (A vous le dé, M. de La Fontaine !) La poule : « C'est une poule com- » mune et qui ne pond jamais d'œufs d'or ». (Et de deux !) Le renard de la fable qui fait au bouc compliment de sa barbe ignore que le bouc « est moins fier de sa barbe que de sa taille, parce que la » chèvre aussi porte une barbe sous le menton ». Voici votre paquet, M. Buffon : « Il n'est pas beau, mon cheval... Il a les côtes plates, » une queue de rat et des incisives d'Anglaise ». La sauterelle : « Serait-ce le gendarme des insectes ? » Les moutons : « La bande » tient toute la route, ondule d'un fossé à l'autre et déborde, ou, » tassée, unie, moelleuse, piétine le sol à petits pas de vieilles » femmes. Quand elle se met à courir, les pattes font le bruit des » roseaux et criblent la poussière du chemin de nids d'abeilles ». Les fourmis : « Chacune d'elles ressemble au chiffre 3. Et il y en a ! Il y » en a ! Il y en a 333333333333... jusqu'à l'infini ! »

Et voici, pour finir, ce petit chef-d'œuvre : « Le grillon ». « C'est l'heure où, las d'errer, l'insecte nègre revient de promenade et répare avec soin le désordre de son domaine.

D'abord, il râtisse ses étroites allées de sable.

Il fait du bran de scie qu'il écarte au seuil de sa retraite.

Il lime la racine de cette grande herbe propre à le harceler.

Il se repose.

Puis il remonte sa minuscule montre.

A-t-il fini ? Est-elle cassée ? Il se repose encore un peu.

Il rentre chez lui et ferme sa porte.

Longtemps il tourne sa clef dans la serrure délicate.

Et il écoute.

Point d'alarme dehors.

Mais il ne se trouve pas en sûreté.

Et, comme par une chaînette dont la poulie grince, il descend jusqu'au fond de la terre.

On n'entend plus rien.

Dans la campagne muette, les peupliers se dressent comme des doigts en l'air et désignent la lune ». (*Histoires naturelles.*)

HENRI BACHELIN.

LA NIVERNAISE

Dans les beaux prés murés de roses,
Je mène, au printemps, les grands bœufs
A robe blanche, aux museaux roses,
Au pas lent, aux yeux langoureux.

Dans le Morvan, sous le vieux chêne,
J'écoute la chanson des bois,
Je vais rêver à la fontaine,
Aux douces choses d'autrefois.

Je vois, dans la clairière humide,
Près de l'étang, quand le jour fuit,
Flotter, au loin, l'ombre d'un druide,
Pleurant sur sa branche de gui.

Du Beuvray, j'aperçois les fées,
— De la hutte d'un bûcheron, —
D'un rayon de lune coiffées,
Une étoile pour chaperon !

Des lutins courent sur la feuille ;
Un barde accompagne leurs pas ;
Le son de la harpe s'effeuille
Par le vent des jours de sabbat.

Un matin, la forêt s'embarque,
Au milieu du gazon tout vert,
Sans rameur, sans voile et sans barque,
Sur le grand chemin de la mer.

Sans craindre l'ombre de la mine,
Je porte sa lampe au mineur;
Je travaille pour la marine,
J'aime le verrier, le fondeur.

Et je cueille, le cœur en fête,
Sur la haie aux mille couleurs,
Pour la Vierge de Bernadette
La gerbe de toutes mes fleurs.

Champs nivernais, aux fleurs sans nombre,
Prés opulents, aux murs touffus,
Où les grands bœufs dorment à l'ombre,
Au pied des vieux chênes moussus,

Je garde, en mon âme sensible,
Bien mieux que les rêves dorés,
La vision calme, paisible,
Des taches blanches de nos prés.

Dans sa pelisse si jolie,
Le long fleuve, si doucement.....
Caresse la berge fleurie,
De sa large étole d'argent !

O mon pays, aux verts feuillages,
Mon nid caché sous les roseaux,
Mes roses, mes rochers sauvages,
Pour moi, vous êtes les plus beaux !

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

L. 8. — 1842 grand verre de vin de Tracy.

1842 Après ces derniers mots on lit : « Vous devez connaître le docteur Arnoud, dit à mon oncle le confrère de M. Minxit. — Un médecin à canne à pomme d'or et à perruque ? — Précisément. — Il a la réputation d'un bien savant homme. — Oui, mais ne serait-ce pas un sot, par hasard ? — Qu'importe, cela ne l'empêche pas d'être un habile homme.

— Il importe beaucoup, et cela empêche beaucoup, reprit mon oncle ; un sot, quelque instruit qu'il soit, ne peut être un bon médecin, et je me fierais plutôt à un barbier intelligent. Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, a-t-on dit ; il est aussi vrai de dire, tant vaut l'homme, tant vaut la science. La science, quand l'intelligence n'est pas avec elle, est une triste chose ; c'est un magasin sans lumière où le maître ne peut trouver ce dont il a besoin, où il prend toujours un objet pour un autre. Un sot savant en droit plaidera sans s'en apercevoir contre son propre client ; un sot savant en médecine, si son malade a la fièvre, arrêtera son attention sur une petite tache qu'il a au corps et le traitera de la peste. Deux choses essentielles pour exercer la médecine avec succès, c'est de la perspicacité et de l'intelligence.

— Vous oubliez, dit M. Minxit en riant, des cymbales et une grosse caisse.

— Pages 90-91 —

1846 Le passage qui commence par ces mots : « Il y avait là trois médecins » et qui finit ainsi : « c'est la perspicacité et l'intelligence » est une addition.

— Page 91 —

L. 23. — 1842 Je ne sais pas, dit négligemment Benjamin.

L. 26. — 1842 à votre vieux sergent.

— Page 92 —

L. 9-10. — 1842 moyennant une pension viagère, et que nous vendrons pour la bagatelle, etc.

L. 12-13. — 1842 Je vois que vous entendez la médecine ; envoyez-moi votre homme quand vous voudrez...

L. 19. — 1842 avait voulu les chasser, elles avaient failli.

L. 22-23. — 1846 pour faire des reliques.

L. 24. — 1842 M. Minxit voulut qu'on lui expliquât l'affaire, ce que Benjamin fit le plus gaiement du monde, ne parlant toutefois qu'avec la plus grande circonspection du miracle qu'il avait fait. Ce fut alors dans l'assemblée un rire prodigieux dont M. le curé, comme c'était vers la fin du repas, prit lui-même sa part. — Oui, riez, messieurs, dit ma grand' mère, etc.

L. 25-29. — 1846 Addition.

— Page 93 —

L. 9-10. — 1842 et s'il faut vous en dire mon avis, je ne vous en estimerais pas une obole de moins ; mais il y a ici matière à spéculation ; vendez trois francs pièce à chacun de ces imbéciles ce qui reste de crins à la queue de votre âne, et vous aurez de quoi acheter un carrosse et quatre chevaux.

Cependant, la cour s'emplissait, etc.

— Page 94 —

L. 25. — 1842 dit-il en s'adressant au confrère de M. Minxit.

— Page 96 —

L. 7. — 1842 ces évangélistes, au talent près, que sont-ils ?

L. 16. — 1842 ...car enfin ce n'étaient pas des gargamelles, des mannequins, et il n'est pas plus difficile de distinguer un vieillard de dix-sept cents ans passés d'un moderne, que de distinguer un double louis d'un gros sou.

L. 17-20. — 1846 Addition.

L. 24-27. — 1842 s'être établis dans une brasserie avec une espèce de damné, plus méprisable cent fois qu'un galérien, et d'avoir bu avec lui de la bière fraîche ?

L. 31. — 1842 de leur valeur poétique ; M Millot-Rato, dont, etc.

— Page 97 —

L. 10. — 1842 de la capitale *de* Brabant.

L. 18. — 1842 et portant une canne qui lui vient au menton.

— Page 98 —

L. 11. — 1842 qui existent de l'existence de Dieu.

L. 16. — 1842 des chaumières.

L. 21. — 1842 de marcher sans repos.

L. 29. — 1842 cinq sols.

— Page 99 —

L. 4. — 1842 cinq sols à la fois.

L. 7-8. — 1842 Il n'est pas plus possible au peuple juif de se réunir en corps de nation qu'aux cendres d'un chêne, etc.

— Page 100 —

L. 3. — 1842 Il était nuit quand Benjamin et sa sœur quittèrent M. Minxit.

L. 3-23. — 1846 depuis : « et plus que nuit » jusqu'à « avec sa chère sœur, de M. Minxit », addition.

L. 24. — 1842 Savez-vous, dit celui-ci à ma grand'mère.

— Page 103 —

1842 Ici commence le sixième feuilleton.

Ce chapitre avait un autre début. Il commençait : « A cette époque, il arriva à mon oncle une aventure qui accrut encore sa haute réputation.

Entre Clamecy et Varzy, s'élève sur le bord de la route un gros monticule revêtu d'arbres et de prairies à sa base et tout ruisselant de sources, etc. (Voir la suite, édit. 1846, p. 104, l. 14).

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

NOTRE TERRE[1]

J'aime profondément, comme une aïeule douce,
La bonne terre où je suis né, qui me nourrit,
Qui gardera mon corps déserté par l'esprit
En refermant sur moi son sein vêtu de mousse.

Je l'aime en son splendide épanouissement
D'avril, avec les fleurs, et d'août, avec les gerbes.
Je l'aime quand, pleurant ses parures superbes,
Il lui faut de l'hiver souffrir le long tourment.

Mon âme communie avec l'âme des choses.
Comme si la nature eût versé son ferment
Dans mon être, je sens s'unir intimement
Ma vie avec sa vie en ses métamorphoses.

Semble-t-elle impassible et sourde à mon appel ?
Il émane pourtant de son indifférence
Je ne sais quoi qui berce et trompe ma souffrance
Et j'y trouve quand même un recours maternel...

— Les Causes, qui les sait ? Tout en nous est mystère.
Nous portons mille Sphinx sans Œdipe... Une loi
D'atavisme a transmis sans doute jusqu'à moi
Cet amour de l'air libre et de la bonne terre.

Jamais les trépassés ne meurent tout entiers ;
La sève du vieux tronc afflue aux jeunes branches :
Que le corps des anciens pourrisse entre les planches,
Leur souffle encor respire en nous, leurs héritiers.

Je ne suis pas de ceux qui, railleurs de leurs pères.
Jettent légèrement l'anathème au passé :
Nous récoltons le champ qu'ils ont ensemencé ;
Large et grande est leur part dans nos moissons prospères.

Le séculaire effort de leurs cœurs, de leurs bras,
A fait obscurément de nous ce que nous sommes.
Et les vertus de vingt générations d'hommes
Aboutissent à nous, leurs fils souvent ingrats.

S'il est vrai que, bercé par sa paix familière,
Je trouve en ce décor des champs et des forêts
Plus d'intime douceur, plus d'aise et plus d'attraits
Qu'en la ville où se meut l'humaine fourmilière,

(1) Nous détachons cette pièce du volume collectif en préparation.

N'est-ce pas qu'avant moi les aïeux paysans
Dont je sors, pendant plus de mille ans, d'âge en âge
Confinèrent leur vie en l'ombre d'un village,
Laboureurs de la glèbe inféodés aux champs ?

Ils vivaient de la terre et par elle et pour elle,
Dans son effluve pur à toute heure baignés,
Lui donnant leurs sueurs, de ses sucs imprégnés,
Union sans regrets, libre et continuelle.

Sous le chaume moussu qui leur servait d'abri,
Ils partageaient du sol le deuil et l'allégresse,
Tristes avec l'orage et la grêle traîtresse,
Joyeux avec l'aurore et le printemps fleuri.

Et puisque, aux jours présents, mon âme s'extasie,
O Nature, devant ton spectacle enchanteur ;
Puisque, pour exprimer les émois de mon cœur
Par des chants, j'ai reçu le don de poésie,

Il me plaît de penser que l'un de ces aïeux,
Dont gît la cendre au clos d'un cimetière antique,
Fut, aux âges lointains, un aède rustique,
Emu par la beauté de la terre et des cieux.

Je le vois : il revient, sa tâche terminée,
Auréolé de pourpre aux reflets du couchant ;
Quoique las et courbé sous le labeur du champ,
Il sent frémir en lui la muse spontanée.

Assis tout près de l'âtre, aux lueurs des tisons
Qui pétillent gaiement dans le logis champêtre,
Il s'applique à tailler une flûte de hêtre
Pour l'accompagnement de ses propres chansons.

Que viennent les loisirs promis par le dimanche,
Il erre par les bois et les prés, attentif
A la source d'où sort un clapotis plaintif,
A l'entretien galant des oiseaux sur la branche.

Quand la bise d'hiver, sous les toits bruissants,
Réunit les voisins pour la longue veillée,
Il charme l'assistance entière, émerveillée
D'entendre de si doux et si tendres accents...

— Ainsi j'aime évoquer le vieil et bon ancêtre,
Laboureur et poète ingénu d'autrefois,
Sang de mon sang, chantant encore par ma voix
En ces jours froids et gris où le ciel m'a fait naître.

ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Ma Chanson, par Pierre LELONG. — Paris, Victor Havard, rue de l'Ancienne-Comédie, 18 ; 3 fr. 50.

Voici une « chanson » dont la note un peu forte impressionnera désagréablement l'ouïe de certains auditeurs, mais il faut bien élever la voix quand on parle à des sourds, plus ou moins volontaires. Et qu'elle dit souvent de bonnes choses, cette chanson de Pierre Lelong ! Tant pis, si quelquefois elle nous écorche un peu l'oreille. Hélas ! la Misère, qui la chante, a souvent la voix éraillée. Contre l'abominable influence de l'Or, tout puissant, seul puissant dans notre société, contre les arbitraires, les injustices aveugles, qui ne veulent pas être éclairées, M. P. Lelong aiguise ses couplets incisifs, je veux dire les chapitres de son livre, où défile, portant sa plainte, la théorie lamentable des pauvres et des opprimés. Il ne craint pas de heurter en face les préjugés de notre époque, si fière de ses « progrès », si despotique au nom de la liberté, si égoïste au nom de la fraternité, si merveilleusement organisée pour réduire l'homme au simple rouage d'une épouvantable machine d'Etat. Tout le livre de M. P. Lelong est à lire ; toutes les questions sociales y sont exposées et, si vous criez à l'exagération, lecteur, vous vous direz qu'au fond, l'auteur n'a pas tort.

Pierre DE BOUCHAUD : *Considérations sur quelques écoles poétiques contemporaines et sur les tempéraments à apporter à certaines règles de la prosodie française.* — Paris, librairie Emile Bouillon, rue de Richelieu, 67. — Une brochure. 0 fr. 50.

M. Pierre de Bouchaud, très autorisé en pareille matière, expose à son tour ses idées à propos de l'évolution qu'accomplit actuellement notre poésie Il est d'avis que la règle imposée jusqu'ici ne doit pas être inflexible ; que certaines licences peuvent être admises, certaines tentatives encouragées. Cette brochure de 31 pages, bien documentée, est fort intéressante.

NOTES ET ÉCHOS

.·. Nous sommes heureux d'enregistrer un nouveau et brillant succès à l'actif d'un de nos compatriotes, le fils du regretté Ad. Bouveault, qui fut, il y a trente ans, avec Hanoteau, le promoteur du mouvement d'art dans notre département. Le docteur Louis Bouveault, professeur de chimie à la Sorbonne, vient d'obtenir le prix Jecker, une des plus hautes récompenses décernées par l'Académie des sciences. Bravo au lauréat, futur membre de l'Institut !

.·. Notre jeune compatriote M. Rossignol a été reçu le premier, avec mention *très bien*, à l'examen de licence ès lettres (faculté de Paris).

.·. Nous apprenons avec plaisir, que notre collaborateur Louis Boulé termine un nouveau roman, qui paraîtra sous le titre : *Tourterelle.*

.·. Le 22 novembre dernier, à la tête de l' « Association philotechnique » de Vierzon, M. Raoul Mortier, le distingué professeur d'histoire de l'école nationale professionnelle de cette ville, a dit la *Mission du poète*, strophes extraites des *Hymnes de bonté*, de notre distinguée collaboratrice Mlle Joséphine Bégassat. — Auteur et diseur ont obtenu un beau succès.

.·. Un nouvel almanach, tiré à 20.000 exemplaires, le *Bavard berrichon*, vient de paraître à Bourges, pour 1904. Nous y remarquons : *Bonnets du Berry* et *Moutons du Berry*, poésies aujourd'hui devenues populaires de notre collaborateur Lucien Jeny.

.·. Devons-nous, chaque mois, marquer notre numéro d'une croix noire ? Nous avons la vive peine d'annoncer le décès d'un de nos abonnés de la première heure, qui vient d'être enlevé par la mort, à la suite d'une longue et douloureuse maladie : M. l'abbé Martinet, l'excellent doyen de Saint-Saulge, né à Rémilly en 1830.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

OMME le train entrait en gare, la famille Fuchet, qui rêvait d'accaparer les places de portières pour éviter l'étouffement, traversa la salle d'attente et pénétra sur la voie. Des têtes passaient la portière de chaque compartiment. Pour effrayer les « dames », à qui l'idée pourrait venir de prendre la place à côté d'eux « chez eux », des voyageurs apparaissent la pipe aux lèvres, lançant des paquets de fumée. A seule fin d'éloigner les « messieurs », en les épouvantant, des femmes exhibaient des marmots emmaillottés, qui criaient sans savoir pourquoi. Chacun se défendait de son mieux contre le prochain : la solidarité humaine devenait un mythe Le docteur Fuchet tenta d'ouvrir plusieurs compartiments, mais il fut arrêté dans son mouvement par le mot : « Complet ! » qui prenait des allures de menace et que poussaient des voix rauques de colère. Après avoir subi plus d'une rebuffade, il parvint à se hisser avec sa famille dans un compartiment de seconde classe, où trois places étaient libres. Devant l'intention clairement manifestée par le médecin de ne point capituler, les voyageurs se résignèrent à enlever les valises et paquets dont ils avaient encombré les banquettes dans un artificieux dessein ; puis ils se mirent à regarder la famille Fuchet d'un œil dégoûté. Pendant ce temps, la salle d'attente déversait des masses compactes de voyageurs sur la voie : le canton de Brenay-le-Long débordait dans le tumulte. Le train des malades — que la compagnie avait dénommé « train de plaisir » par pitié pour les victimes, — s'organisait au milieu des protestations, des réclama-

tions, des objurgations, des lamentations. Le chef de gare portait, à travers les groupes, une figure d'angoisse : de quelque côté qu'il se tournât, ce n'étaient que bouches courroucées, qui, en bon français aussi bien qu'en patois, disaient du mal de la Compagnie. Après avoir été lapidé, pendant un quart d'heure, de paroles aiguës, le malheureux jugea que son supplice avait assez duré : il siffla pour donner le signal du départ. Un même cri s'échappa de toutes les bouches, dans tous les compartiments : « Enfin ! »

— Je n'ai pas revu le docteur Bravières, dit Mme Fuchet, dès que le train fut en marche : comment a-t-il pu se caser au milieu de cette cohue ?

— Ah ! par exemple ! s'écria le vieux médecin, voilà un problème dont la solution ne me préoccupe guère ! Au reste, tu peux te rassurer. Le gaillard a su se faire une place. Il connait le principe : « Ote toi de là que je m'y mette ! ».

Ce furent les seuls propos qu'échangèrent les époux pendant plus d'une heure. Mme Fuchet commençait à somnoler, quand Françoise, qui s'était levée pour prendre son réticule dans le filet au-dessus de sa tête, s'écria :

— Maman ! Il est dans le compartiment voisin ! je viens de l'apercevoir par le carreau.

Mme Fuchet ne fit qu'un bond et, sans respect humain, colla ses yeux à la petite lucarne.

— Parfaitement, dit-elle en se retournant. C'est lui. Il a débouché un petit flacon de sels, qu'il respire. Bonne idée ! Quelle température, et comme ils sont tassés là dedans !

— Oh ! fit le docteur Fuchet, il est complet le bonhomme ! Monsieur respire des sels ! Monsieur a des vapeurs, comme une jolie femme ! Médecin d'eau douce !

Puis, ce fut, dans le compartiment, un silence de torpeur. Lentement et sûrement, à mesure que l'on approchait de midi, le thermomètre montait vers quarante degrés. Pendant les arrêts, aux gares, un long soupir de détresse courait du premier vagon jusqu'au dernier et on entendait : « J'étouffe ! c'est à mourir ! C'est le Sénégal ! On ne respire plus ! Oh ! l'orage ! l'orage ! l'orage ! » C'était la cantilène des suffoqués. Par instants, s'élevait la plainte stridente des nouveau-nés, qui se lamentaient dans leur langue et ne voulaient pas être consolés. Le

train repartait, emportant dans une atmosphère de plus en plus brulante une marchandise humaine de plus en plus torréfiée. Comme on approchait de Paris, Françoise, à qui un voyageur pitoyable avait courtoisement cédé sa place dans un coin du compartiment, tendit la tête à la portière du vagon. Aussitôt, elle recula, rougissante, troublée et s'assit précipitamment sur la banquette. Ses yeux venaient de se rencontrer avec ceux du docteur Bravières : las, sans doute, de humer des sels, il avait voulu respirer l'air du large, qui, hélas ! lui soufflait au visage une haleine de brasier. M. et Mme Fuchet ne s'aperçurent point de l'émotion de leur fille. L'un et l'autre s'étaient livrés à la lourde torpeur de l'après-midi. Ils dormaient du sommeil des voyageurs, qui ressemble si peu à celui des justes, entrecoupé qu'il est de tant de sursauts, de tant de réveils ! Bientôt, le train ralentit sa marche et la Ville apparut écrasée sous un ciel d'orage : « Paris ! » cria un voyageur. Tout le compartiment tressaillit. Une dame, qu'alourdissait un embonpoint douloureux, roula, tel un ballot de laine, vers la portière : les yeux fous d'allégresse, la bouche entr'ouverte, elle regardait.

— Je la vois ! Je la vois ! s'écria-t-elle. Ah ! cette Tour Eiffel ! Il ne fallait pas être un imbécile pour trouver çà !

Le train entrait sous le hall de la gare, les portières s'ouvrirent, et les vagons déversèrent sur le quai la masse humaine, qui promptement se désagrégea. Le docteur Fuchet apercevant son jeune confrère qui filait prestement devant lui, sa valise à la main, ne put se retenir de lui décocher, par derrière, ce dernier sarcasme :

— Ah ! fit-il, il s'imagine que Paris est à lui, cette espèce de petit gommeux ! Heureusement, pendant quinze jours, nous ne le verrons plus, cet échappé de catalogue !

VI

Avant de quitter Brenay-le-Long, Mme Fuchet avait confié à sa cousine que le lendemain de l'arrivée à Paris, elle s'engageait à « conduire son mari au Palais du Costume » qu'elle avait entendu célébrer tant de fois, et que Françoise brûlait de visiter. Aussi Mme Ramure avait-elle télégraphié au docteur Bravières : « Palais du Costume, 12 juillet, dix heures ». Mme Fuchet passa sa première journée à Paris à « travailler » la volonté de son époux. Le labeur lui fut facile. En venant à l'Exposition, le docteur n'avait pas de programme ferme.

Il voulait la visiter au gré de l'inspiration dont Mme Fuchet, de son côté, comptait s'approprier le rôle. La femme du vieux médecin, aidée de Françoise qui devenait, sans le savoir, complice de sa mère, vanta si bien le « Palais du Costume » que le docteur Fuchet décréta :

— Nous commencerons par là notre tour d'Exposition

Le lendemain, à l'heure dite, M., Mme et Mlle Fuchet transportés de curiosité, entraient, vers dix heures du matin au « Palais du Costume ». Tous les trois se sentaient prêts à emmagasiner de l'admiration pour le reste de leurs jours. Dans un grand vestibule, ils s'arrêtèrent devant des personnages de cire qu'on avait groupés là pour représenter « la toilette d'une dame romaine ».

— C'est très curieux, déclara Mme Fuchet qui ne recherchait pas les épithètes rares avec la même âpreté qu'un esthète.

— Oui, acquiesça mollement le docteur, c'est intéressant.

Françoise allait, elle aussi, puiser dans la réserve des adjectifs que tout visiteur de l'Exposition portait avec soi, quand elle aperçut le docteur Bravières qui coiffé d'un haut de forme vêtu de la redingote longue, une fleur à la boutonnière, contemplait d'autres figures de cire.

— Papa, chuchotta la jeune fille, M. Bravières qui est là à gauche, regarde.

M. et Mme Fuchet se retournèrent vivement et leurs regards se croisèrent avec ceux du jeune médecin, tandis que Françoise tournait les yeux d'un autre côté.

— C'est trop fort ! dit à mi-voix le docteur Fuchet. On dirait vraiment .. Est-ce qu'il va nous poursuivre ainsi pendant tout notre séjour à Paris ?

— Que veux-tu, fit avec philosophie Mme Fuchet, c'est son droit, à ce jeune homme d'aller où bon lui semble !

(A suivre) JULES PRAVIEUX

LES LETTRES DE LA VAUNAGE

(Fragment.)

. . . . . .

XX

Au poète Alexandre Ducros.

Dans peu de jours tout ceci ne sera que souvenir. Bientôt la vie active et les tableaux riants de la Vaunage, à mon esprit, ne seront que vision. Je vais partir, laisser toute cette contrée lumineuse et douce, abandonner mon bien aimé Midi !

Ce qui me manquera surtout là-bas, vers les plaines sans fin ombragées de noyers, ce sera le soleil vivifiant et clair qui me pénètre ici de son bain salutaire.

Je ne verrai plus, sous la grande nappe bleutée du ciel, ondoyer la tête des oliviers, pas plus que les grosses grenades qui se fendent sous l'étreinte violente des rayons de l'astre aux feux mystérieux et sacrés.

Pour moi, la minuscule cascade qui s'écoule, avec un bruit de perles remuées, parmi les infractuosités de la roche habillée de lavandes et couronnée de pins, n'étalera plus ses charmes ; d'autres verront ce que j'ai vu, fouleront le sol où je me suis assise, s'appuieront contre les troncs d'arbres où souvent j'ai rêvé ; ils regarderont, du haut de la plateforme où s'écroule sans bruit mon pavillon, cette plaine si féconde en travail et en beauté. Mais sauront-ils comprendre ? Leur âme, comme la mienne, s'ouvrira-t-elle au souffle des vents, à l'odorante émanation des thyms, à l'impressionnabilité des lys ? Les sorbiers leur parleront-ils ce langage charmant qu'ils me tiennent ? Je ne le crois pas, car la communion sans doute ne se fera pas entre eux... Peu d'êtres sont enclins aux pensées graves, méditatives et saines...

Je le prévois, cette contrée magnifique va rester déserte et fort triste de mon absence. Et puis viendront les jours sombres d'octobre, le tournoiement d'or des feuilles desséchées, l'aspect morne de la terre couverte de brouillard, où n'apparaîtront de vivant sous le givre que les parasols de la montagne et le vert des oliviers, les gentils oliviers aux rameaux argentés qui, tout à l'heure encore, étincellent de soleil et de joie !

J'écris ceci du fond de mon jardin, assise sur le banc peint en vert

qu'abrite une touffe de sapins de Hongrie. Vous souvenez-vous de la confidence faite à cette place même, en une tiède matinée du mois dernier, par les cigales et par les orangers ?

J'écris, mais je regarde la grande maison au toit plat, comme les terrasses fleuries de Constantine ou de Beyrouth, tremper ses vieux balcons de pierre dans un bain chaud, parfumé ; et pendant que mes doigts glissent sur ces feuilles qu'un vent très léger me dispute, les azeroles se balancent contre le mur coiffé de briques rouges, en paraissant dire, avec un geste maladif, de leur jolie tête éplorée :

— Ainsi, c'est vrai, c'est donc bien vrai ?... tu vas partir ?

— Hélas ! hélas ! il le faut. Mais votre souvenir à jamais sera gravé en moi. Vous avez su, par le charme si pur de votre vie, captiver mon âme et étreindre mon cœur. Lieux qu'a bénis l'Eternel, je vous assure de mon amour immense. Mais, je vous en conjure, quand reviendront les jours ensoleillés et les nuits sereines emplies du flamboiement des astres ; quand tout en vous chantera la vie palpitante et féconde ; quand les cigales redonneront leurs concerts sous les mauves imprégnées de parfums, et que les troupeaux reprendront le chemin du bois montueux planté d'yeuses et de pins. songez quelquefois à la pauvre exilée qui, par les soirs de solitude, vous verra souvent, oh ! bien souvent ! tournoyer dans un rêve de bonheur.

JOSÉPHINE BÉGASSAT

DON QUICHOTTE D'ESPAGNE

Don Quichotte d'Espagne est un sublime fou.
Il fait mainte prouesse à se casser le cou,
Fustige les moulins, met les gens en déroute,
Et gourmande Sancho, qui gémit, sur la route.

On se moque de lui, de ces voix, qu'il écoute ;
Et sur le vieux nigaud va tomber plus d'un coup !
Plaignant l'illuminé, moi j'admire ! et je doute...
Ce fantoche héroïque, il faut l'aimer beaucoup.

Car l'artiste incompris ressemble à Don Quichotte :
On bâtonne son œuvre, et l'on dit qu'il radote,
Le doux rêveur, tout plein des contes d'Orient !

Lui, toujours calme et fort, se rit de la tempête.
Puis, seigneur du palais où son âme est en fête,
Il achève sa tâche, et s'en va souriant.

J.-G. PÉNAVAIRE.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

Le vicaire général, interprète d'un évêque rigide, fondateur de la retraite annuelle obligatoire pour les ecclésiastiques, ne reproche donc pas à Cassier ses plaintes sur les misères du bas clergé ; il ne réclame de lui aucun zèle pastoral surpassant l'accomplissement normal de ses devoirs. Comme diversion à sa manie de rimer et parce que l'action tue les mauvaises pensées, il lui conseille de jardiner, pêcher, chasser. La chasse mettait parfois le pasteur aux prises avec les gardes, mais cela ne lui nuisait en rien dans l'esprit de ses paroissiens, cet exercice étant dans l'ordre de la vie de campagne. Il réclame seulement du prêtre une retenue intellectuelle qui doit le différencier des personnes du siècle ; le vicaire général pense, sans doute, que les manières et la tenue du prêtre doivent le différencier davantage à mesure que la société laïque se préoccupe moins des questions religieuses. L'Eglise, qui a demandé au prêtre le sacrifice de son être, disciplinairement doit veiller à ce qu'il ne reprenne pas trop de lui-même.

Cassier répond en procureur morvandeau. Comme l'esprit ne désarme pas, qu'il s'aiguise au contact de la contradiction, et qu'il a réponse à tout, Cassier en use largement pour dire qu'il ne saurait toujours s'accommoder de distractions vulgaires.

Ravier lui conseille de jardiner, Cassier répond :

Mais par des temps contraires et fâcheux
Un jardinier n'a rien à faire.

C'est lui qui dira ailleurs, si on lui cite Horace et Despréaux comme exemples :

Tous deux avaient un jardinier,
Et moi je suis le mien moi-même,
Je taille, je bêche, je sème
Et je voiture le fumier.
Tandis qu'Antoine, Claude ou Blaise
Attachaient l'if et le jasmin,
Taillaient le bois, rognaient la fraise,
Les deux railleurs, ne vous déplaise,
Pouvaient gloser tout à leur aise
Et du français et du romain.

Ravier lui conseille de chasser, c'est-à-dire, d'après Cassier,

Galoper tout le jour dans les sentiers ombreux,
Par une chaleur âpre ou des froids rigoureux,
Pour revenir le soir las, suant et poudreux,
Rapporter au logis un estomac plus creux
Que le fond de la gibecière.
. . . . . .

Il répond :

..... En fait de plaisir, je n'en fais pas mystère,
J'ai l'humeur un peu ménagère
Et j'incline toujours pour ceux
Qu'on trouve sous la main et qui ne coûtent guère.

Peut-il pêcher ?

Mais pour toute rivière
Nous n'avons qu'un petit ruisseau bourbeux,
Où le troupeau sans le secours des cieux
Boirait à peine une semaine entière.

Fréquenter les châteaux ?

Il sait qu'il est dans ces contrées
Des Chabannes et des Damas,
Que d'un nom glorieux l'éclat n'éblouit pas,
Et chez qui l'honnête homme a toutes ses entrées.
. . . . . .

Mais il lui manque

Dans l'humeur certaine souplesse,
De l'aisance dans le maintien,
Dans l'esprit de la gentillesse
Et des grâces dans l'entretien.

Il donne le change sur sa muse :

Celle dont je suis les lois,
Simple, timide, ingénue,
Parmi les nymphes des bois
Vit isolée, inconnue.
Voyez assise, au bord d'un clair ruisseau,
Une bergère innocente et craintive,
Tandis que son cher troupeau
Erre le long de la rive ;
Tout en tournant son fuseau
Elle unit sa voix naïve
Au doux murmure de l'eau.
. . . . . .

Quoi ! du pur Racan (1).

L'excellent abbé Ravier dira sans aucune chance d'être écouté : « Il me semble qu'avec vos talents, aidé de quelques bons livres, autres que ceux de vos Horace, de vos Boileau, etc. (à la vérité très bons ouvrages), vous pourriez passer vos moments plus utilement, en nous donnant de temps à autre quelques bons morceaux imités des Bourdaloue, des Massillon, des Fléchier et autres modèles de ce genre ».

Involontairement on pense à ce que Taine dit des chanoines contemporains de Chapelle et de La Fontaine, dont le tempérament a bien quelques rapports avec celui de Cassier.

« Dans un coin est un bonhomme qui bâille ou rit. Ce sermon l'ennuie ; il n'aime pas les cérémonies, trouve les alignements trop droits et l'orgue trop ronflant. Il pose sur son prie-Dieu le saint Augustin qu'on lui a mis dans la main, tire furtivement un Rabelais de sa poche, fait signe à ses voisins Chaulieu et le grand-prieur, et chuchotte tout bas avec eux quelque drôlerie. Il court risque d'être « averti » et reprimandé tout haut..... »

L'étude du curé Cassier m'a amené à rechercher dans la littérature contemporaine les types de prêtres, d'après les romanciers.

Du côté des auteurs respectueux envers la religion, ce sont d'abord les curés légitimistes de Balzac qui ont trempé dans quelque conspiration, puis le prêtre bourgeois qui s'efforce de réaliser dans son centre d'action l'idéal sacerdotal ; c'est ensuite la galerie des prêtres de Ferdinand Fabre ; enfin, ce sont les prêtres que M. Paul Franche appelle les *prêtres de famille :* l'abbé Constantin, les abbés de René Bazin, ceux d'Octave Feuillet et de Theuriet ; d'autre part, du côté anticlérical, ce sont les prêtres de Zola et ceux d'Anatole France, etc.

(1) Il définit plus exactement sa poésie, qui est toute moquerie, dans sa fable : *La Grenouille et les Escargots.*

Sur le gazon, un jour auprès d'une rivière
Une grenouille s'exerçait.
Jeune, vive, légère, elle sautait, sautait
De mainte diverse manière,
Sans trop s'inquiéter de ce que l'on pensait
D'elle et de ses jeux par derrière.
Postés à l'autre bord sur un tertre voisin,
Deux escargots (c'était de cette race austère
D'observateurs jaloux qui n'applaudissent guère
Qu'à ce qu'eux-mêmes savent faire)
L'examinaient la lunette à la main.
. . . . . .
Ses censeurs, vieux jansénistes ridés, sans doute.

On trouve dans ces auteurs des paysages, des détails de vie ecclésiastique qui se rapportent parfois au milieu où vécut Cassier et à Cassier lui-même, mais le curé des Amognes ne ressemble pas plus à Jérome Coignard qu'à l'abbé Blondot, de Jules Pravieux ; il n'a aucun des traits du curé de campagne d'Yves le Querdec (M. Fonsagrive), ni de l'abbé Cérès, de *La Petite Paroisse*, d'Alphonse Daudet, bon, secourable, timide, humble et calomnié qu'on envoie passer trois mois dans une trappe, et qui en sort sans haine au cœur. Il ressemble encore bien moins à l'abbé Constantin. Ce n'est pas lui, le sauvage de Saint-Sulpice, qui eût demandé quels maîtres allait lui donner la vente de quelque terre de Longueval. On ne retrouve pas non plus, chez ce versificateur, ce besoin de quelques prêtres d'aujourd'hui, à qui les doigts démangent sans cesse quand la verve les pousse à parler de choses qui ne les regardent pas.

Il ne fut ni le prêtre farouche prêt à se jeter dans la Révolution, ni un prêtre philosophe de salon ; on ne trouvera rien dans ses écrits pour ceux qui recherchent l'impertinent athéisme ou la vague religiosité.

Le curé des Amognes, si naturellement transformé en chanoine de Melun, en écrivant quelques vers semble avoir obéi simplement au besoin général de causer que tous les gens lettrés du XVIIIe siècle satisfaisaient par le livre, par la correspondance ou la conversation des salons.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

MARRAINE (*Suite.*)

— Pas si murée que ça, ta fée aux Bleuets, Madeleine, ronchonnait le général le soir, en sucrant son thé tout en attendant Caronge. « Comment serait-elle, grand Dieu ! Comment serait-elle, si elle n'était pas murée du tout. Oh ! ces petites filles, ces petites filles ! Elles demandent des garçons en mariage en mil neuf cent deux ».

V

Furieux, le général examinait ses chrysanthèmes ; sa collection d'automne serait manquée ; elle manquait tous les ans.

— Caronge m'ennuie, grognait-il, il n'a que ça à la bouche : « Tu verras les miens, mon cher ; des roses en plume ou des plumes en fleur » Qu'il se décide à la fin : une rose ou une plume.

Dans le cabinet de travail de Bonis Madeleine racontait à Thérèse, qu'elle avait fait venir en toute hâte, le chagrin de Jacques, l'histoire de la négresse et aussi la décision du petit ingénieur. Si dans huit jours, il n'était pas agréé, il prendrait un congé illimité, il s'expatrierait.

Et les deux amies, si gaies d'ordinaire, étaient tristes, tristes, tandis que le tricot des pauvres, lamentablement relégué, émergeait de la corbeille à papier du général.

— Nous leur donnons tout, disait Thérèse, toute notre vie et ils oublient leur mère pour deux yeux de bleuets qu'ils ne connaissaient pas, il y a un an.

— C'est la dernière fois que je suis marraine, répétait Madeleine, la dernière fois... Vois-tu, renouvelait-elle, entraînant son amie dans le grand salon (c'était son jour) ; il faut que je le répète, cela soulage. Nous aurons pour nous Simone, la sœur de Jeanne, elle me l'a dit, et son mari, Robert de Blainville ; c'est beaucoup, c'est énorme. Il n'y a que la mère, le vieux fief, le château féodal, Mme La Rombe de la Vallée, *en cinq* qui me fasse peur, mais j'irai jusqu'au bout pour le bonheur de ces deux enfants-là ; je sortirai le moulin, on verra.

Et la générale redevenait Madeleine, l'espiègle enfant des Ursulines, avec sa nature drôle et franche.

— Je m'avance beaucoup, murmura-t-elle, à présent, alors que Thérèse lisait au piano une partition nouvellement arrivée. Cette

[illegible] grand-père de Jacques, sur l'insti- [illegible] tout en époussetant les chi- [illegible] en bronze que l'amiral [illegible] à pas à le nier, Robin, malgré [illegible] vieille famille bourgeoise. [illegible] incapable d'un baccalau- [illegible] Maurice me l'a dit cent [illegible] ressuscitée ou volée, mais [illegible] mariage se ferait dans trois [illegible]

[illegible]

— [illegible] on est vaniteux et réci- [illegible]

— [illegible] heure, colonel, c'est [illegible]

— [illegible] les circonstances où on [illegible] ne sera pas de trop. Je [illegible] l'arroser ses chry- [illegible] peux rien.

— [illegible] ne pas. Vous avez [illegible] va ! Maintenant, [illegible] demande, et je suis déci- [illegible] on nous refuse, je [illegible] pour toute armoi- [illegible] Je sais bien que [illegible]

— [illegible]

— [illegible] vous ! je ne peux [illegible] vous n'entendez, [illegible] pas de mar- [illegible]

[illegible]

[illegible] la porte du salon. [illegible] habituelle.

— [illegible]

[illegible] mais s'entendre [illegible]

De Jeanne, c'était une caresse, de Robert un délicieux hommage, mais vraiment de ce jeune bellâtre, à cravate rouge, roulant les *r* et zézayant par snobisme, du haut de son carcan de chinois, c'était d'un ridicule...

Le salon s'emplissait ; on causait du temps, la grande ressource des visites banales, et des livres nouveaux.

— Avez-vous lu *Quo Vadis ?*

— C'est un livre qui ne se lit pas par une femme honnête, minaudait la lieutenante de gendarmerie, en fermant à moitié les yeux par pudeur, en assujettissant son toupet gris rebelle.

— Pourquoi donc ?

La générale devenait agressive.

— Parce qu'il y a des spectacles beaucoup... beaucoup trop détaillés des orgies romaines.

— Ceci dépend de la tournure d'esprit, répondait Madeleine railleuse, moi je les passe, ils ne m'intéressent point et ce n'est pas une raison pour me priver de l'esprit de Pétrone ; il en a tant qu'il en donne aux autres.

— Oui, divine, ripostait Marc Darbois, un ami d'enfance retrouvé au château de l'Orme, mais vous n'en avez pas besoin.

Un avocat interrogeait :

— Comment excommuniez-vous « ces messieurs » ?

— Je ne les excommunie pas ; ils ne sont dangereux que pour les ignorants, et les ignorants, par leur faute, sont excommuniés à l'avance. En lisant les premiers chapitres, j'avoue que je me suis émue en songeant à l'impression générale, au doute, à la méfiance qu'il ferait naître, mais je me suis vite rassurée ; ce n'est pas exagéré, c'est faux, cela saute aux yeux.

On parlait examens, carrières encombrées. Gontran ne comprenait point qu'on fît quelque chose. L'armée, finie ! la magistrature, impossible ; l'industrie, le droit, la médecine, tombés dans le commun. Avec ces bourses partout, on ne pouvait s'exposer à être le collègue du fils d'un instituteur, à avoir pour directeur le frère de son libraire. Ainsi lui, Gontran, ne ferait rien, ne briguerait aucun emploi pour rester dans son milieu et conserver son indépendance.

(A suivre.) FRANÇOISE D'HUSSELLES

LES VARIANTES
DE
« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 103 —

1846 Cette page est une addition.

— Page 104 —

L. 1-12. — 1846 Addition.

— Page 105 —

L. 3. — 1842 Comme tous les hommes ainsi organisés, il était d'un caractère violent.

L. 5. — 1842 jusqu'à la démence.

L. 11. — 1842 il était d'ailleurs comme étouffé.

L. 21-22. — 1842 aux bourgeois qu'il rencontrait autour de sa montagne.

L. 26. — 1842 de meilleure manière.

L. 27. — 1842 que de les opprimer. C'était une épingle qui ne peut vous faire apercevoir de sa présence entre vos draps qu'en vous piquant. Quoique riche, etc.

— Page 106 —

L. 5-6. — 1842 pour ternir sa gloire.

L. 13. — 1842 distance de là.

L. 22. — 1842 de ses mauvaises plaisanteries.

— Pages 107-108 —

1846 Tout le passage depuis : Mon oncle, en sa qualité de philosophe, jusqu'à (page 108) : Manant ! dit-il à mon oncle... est une addition.

1842 Le texte de 1842, après les mots : Comme vous allez le voir, se continuait ainsi :

« Benjamin revenait de Varzy après un bon déjeuner chez le confrère de M. Minxit. Or, rien ne portait au cerveau de Benjamin comme un bon déjeuner, si ce n'est un bon dîner. Il descendait leste et joyeux le second étage de cette longue montée au faîte de laquelle est perché Villiers-le-Sec, avec sa mare gigantesque. Il songeait à M. de

Cambyse ; il n'avait personne pour philosopher avec lui et il n'en était nullement contrarié. Il disait souvent que la pire façon d'être seul, c'est d'être avec un sot. Il philosophait donc pour son compte particulier, et disait : Le peuple a toujours été lâche et le sera toujours. Deux mille ans sont passés depuis la mort des Gracques, et mil sept cent cinquante-cinq ans depuis celle de J.-C , et c'est toujours le même peuple. Le peuple, c'est un grand imbécile de géant qui se laisse souffleter par un enfant, un énorme mouton qui se laisse mordre les jambes par un méchant roquet et scier la gorge avec une mauvaise lamelle. S'il y avait à Clamecy cinquante bons garçons comme moi, ce nid de corbeau n'existerait pas longtemps. En disant cela, de son bâton il menaçait la gentilhommerie de M. de Cambyse dont les créneaux ébréchés déchiraient l'horizon. Lorsqu'il arriva au hameau de la Pouge, un homme en riche costume de chasse traversait la route, suivi d'une douzaine de valets. Benjamin s'arrêta pour laisser passer cette caravane ; mais, soit qu'il ne reconnut pas M. de Cambyse, soit plutôt qu'il le reconnut, il resta droit et couvert comme un grand d'Espagne devant le roi. Rien n'était plus propre à choquer le terrible marquis que ce vilain qui lui refusait un banal hommage sur la lisière de ses domaines et en présence de son château.

— Manant, dit-il à mon oncle, avec son air de gentilhomme, etc.

— Page 110 —

L. 7-28. — 1846 depuis : Et celui-là, ajouta-t-il, jusqu'à : Ainsi donc, ajouta-t-il (exclusivement).

— Page 111 —

L. 25. — 1846 qui bordait la route.

— Page 112 —

L. 16. — 1842 Vous, de Cambyse, vous exigez...
L. 31. — 1846 mon oncle les appela à son secours.
L. 31-32. — 1842 mais ils se gardèrent bien de venir à son aide.
L. 32-33. — 1842 et même ils rirent pour faire leur cour au marquis.

— Page 113 —

L. 2. — 1842 ordonna qu'on fermât la grande porte.
L. 10-11. — 1842 une pointe de sillery dans sa tête, il se leva et dit : — La justice, etc...
L. 12-17. — 1846 addition.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

LE CALVAIRE DE JEAN VIRY

En plein janvier. Le temps était doux pour la saison. Le soir tombait d'un ciel gris, d'un gris calme et uniforme, couvrant tout comme d'un linceul de cendres. Un peu de vent chantait, mélancolique, dans les virginales ramures, poudrées de givre, des squelettiques arbres de la forêt. Les coteaux, couverts de bruyères défleuries et brunies, grillées par le froid, s'ensevelissaient dans un accablement attristé et désert.

Jean Viry, seul conscrit du hameau, portant fièrement à son chapeau de feutre le numéro qu'il venait de tirer de l'urne, au chef-lieu de canton, rentrait à Chaillou. Il marchait vite, dans l'éteignement du jour, l'œil fixé au loin devant lui, comme à la recherche préoccupante d'une vision attendue. Le vent, qui chantait toujours à travers la forêt assombrie et douteuse, faisait voltiger sur sa blouse, neuve et luisante, les rubans multicolores que, le matin, sa fiancée y avait attachés d'une main tremblante.

Déjà on apercevait, tout au fond du vallon boisé, les fumées violâtres du hameau, montant dans l'envahissante brume bleuie ; quand un sourire mystérieux, un instant saisi, éclaira la bonne figure du jeune homme. Devant lui, à quelques pas, dans un tournant du chemin de terre qu'il suivait, abritée derrière un buisson de houx aux feuilles vernies, se tenait une jeune fille de taille moyenne, bien faite de corps, le visage très doux, avec, sous les sourcils bruns, des yeux d'un noir intense d'abîme sans fond et une abondante chevelure de

jais, que laissait déborder un petit bonnet de dentelles serré sur le haut de la tête..... Laure !

Dès qu'elle vit son fiancé, la jeune fille courut à sa rencontre. Au fond de ses grands yeux, brilla une flamme plus vive, qui illumina son frais visage. Un sourire passa sur ses lèvres pareilles à un délicieux fruit mûr.

— Oh ! Jean, dit-elle, en lui jetant ses bras autour du cou, comme j'ai trouvé la journée longue !... As-tu un bon numéro ?

— J'ai le numéro 4, ma Laure, dit le robuste gars en déposant un sonore baiser sur les joues duvetées et roses de son amie.

— T'as 4, mon pauv' Jean !... C'est pas mauvais ?

— Mais non, mais non... Ça n'y fait rien du tout, puisque M. de Castelbleu m'a promis de me faire aller en Afrique au régiment de son fils !

— Oui. Mais tu seras bien loin et comme je pleurerai de te savoir si loin, pour si longtemps !

— Ce sera dur au commencement !.. Mais nous nous aimerons bien plus après. Va !

Ils reprirent leur chemin tout en causant. Le visage de la jeune fille s'était assombri, ses prunelles navrées se voilaient de larmes. Très ému, lui aussi, Jean Viry la serrait contre sa poitrine et, par instant, l'embrassait. Ils arrivèrent au hameau déjà endormi et pénétrèrent dans une chaumière étroite et enfumée. Une petite vieille jaunâtre et cassée, recoquillée au coin de l'âtre, où mourait la clarté falote de quelques charbons, redressa sa maigreur chétive et anguleuse.

— Ah ! c'est vous, mes enfants, dit-elle d'une voix chantante.

— Mais oui, grand'mère, fit gaiement Jean Viry en embrassant les joues ratatinées de la petite vieille. J'ai tiré le numéro 4, mais n'empêche que j'irai au 1er zouaves !

— Et moi, j' resterai seule ! gémit la pauvre femme en essuyant ses yeux, d'un coin de son tablier gris.

— J' serai là, moi, maman Viry ! fit doucement Laure en s'approchant de la grand'mère.

— T'es bravette, ma p'tite, et not' Jean a ben raison d' t'aimer !.....

Sous l'œil attendri de la grand'mère, les deux fiancés s'embrassèrent tendrement et Laure s'en alla.

Ce soir-là, ils firent de doux rêves. Laure soignerait la pauvre

vieille, parlerait souvent de Jean avec elle... Jean s'efforcerait d'obtenir les galons de sergent pour que son amie soit fière de lui. . Pour tous deux, ces trois années passeraient vite et leur amour gagnerait à cette douloureuse séparation une puissance de bon augure pour l'avenir.

Oh ! l'ivresse du retour qu'ils entrevoyaient !

*
* *

Le jour du départ arriva. Jean allait à Alger. Le matin, dès le potron-minet, Laure entrait dans la chaumière. Ses yeux étaient rouges ; à grand'peine elle retenait ses larmes. Sur sa chaise basse, au coin du feu, la grand'mère gémissait et Jean fermait une petite valise. A cette vue, Laure ne put contenir son émotion ; elle se jeta en pleurant dans les bras de son « promis ».

— M'aimeras-tu encore quand tu reviendras, mon Jean ? murmura-t-elle, câline.

Il répondit par un bon baiser où il mit tout son amour et sa foi. Puis, le cœur bien gros, il embrassa la pauvre vieille mère-grand, qui lui remit un petit scapulaire en geignant :

— Tu me laisses seule, Jean, et je mourrai avant ton retour... La sainte Mère de Dieu t'ait sous sa protection !

— Non, grand'mère, tu ne mourras pas !... Au revoir !... Bonne santé surtout ! Ça passera vite, tu verras !

Laure voulut l'accompagner jusqu'à l'orée de la forêt. Le ciel était gris de perle, le jour bas, pluvieux. Le vent soufflait sa large et lugubre harmonie dans les orgues des arbres dépouillés, et dispersait, comme un tourbillon de poussière, la frêle jonchée de feuilles mortes qu'il faisait bruire..... En souvenir d'elle, la jeune fille donna à son « promis » une blague à tabac brodée, aux couleurs vives ; et elle lui dit en pleurant :

— Ecoute, mon Jean, comme le vent chante tristement dans les arbres..... On croirait entendre un *Miserere*..... Notre forêt est toute noire ; il semble qu'elle aussi pleure de te voir partir !.... Comme je vais être malheureuse !!... Ne m'oublie pas, moi qui penserai continuellement à toi !.... Adieu, mon Jean !

Ils restèrent longtemps embrassés.

*
* *

Jean Viry fut bon soldat. Presque illettré à son arrivée au régiment, il parvint, à force de travail, à être nommé caporal au bout de quinze mois.

Son seul plaisir était d'aller quelquefois sur le littoral, au fond d'une anse déserte, entre deux pointes rocheuses à pic sur la mer bleue. Là, il rêvait d'un petit coin de France, de cette terre nivernaise, qui renfermait tout ce qu'il aimait au monde : sa mère-grand, sa « promise » et sa grande forêt. Il lui semblait que les vagues luisantes qui se brisaient à ses pieds venaient de France. Leur voix puissante, en une douce mélodie, lui rappelait le murmure de sa chère forêt de Chaillou..... Souvent, dans ses rêveries solitaires, il tirait de sa poche un petit paquet qui contenait ses rubans de conscrit, le petit scapulaire de sa mère et la blague à tabac de Laure. Il regardait longtemps ces chers souvenirs ; et les images des êtres aimés laissés là-bas lui apparaissaient plus nettes, presque vivantes.

De temps en temps, une lettre de son amie lui apportait des nouvelles du pays et des serments d'amour..... Il était heureux.

Quelques mois avant sa libération, il fut nommé sergent et obtint un congé de deux mois. Le cœur plein de joie, il partit.

*
* *

Un blond matin d'août. L'air est tiède ; le temps superbe ; pas un nuage au ciel bleu. Une fraîche brise, pleine de senteurs vivifiantes, s'éveille dans les arbres touffus, d'un vert soyeux. Les oiseaux se poursuivent avec de petits cris perçants sous le feuillage des broussailles. La nature est déjà ivre de chaleur et de joie ; pas plus que le cœur de Jean Viry. En pénétrant dans sa vieille forêt, il marche à grands pas, et trop lentement à son gré, impatient qu'il est de serrer dans ses bras sa « promise » heureuse de le revoir si tôt et dans son bel uniforme. Comme en extase, il sourit à la pensée de la surprise qu'il va lui faire, car elle ne l'attend pas.

A un croisement de route, il rencontre un facteur.

— Vous allez à Chaillou, sergent ? dit le brave fonctionnaire.

— Mais oui.

— En ce cas, nous allons faire route ensemble.

— Volontiers.. .. Il n'y a rien de neuf à Chaillou ?

— Pas bien, non, sergent..... Vous savez, ça ne change guère, des petits villages comme ça..... Y a pourtant la vieille mère Viry qu'est trépassée d' la semaine dernière.....

Un cri inarticulé s'échappa de la poitrine du malheureux Jean. Le facteur ne l'entendit pas et continua :

— Y a aussi une nouvelle plus gaie, tenez : La plus belle fille de Chaillou qui se marie, la Laure, comme on l'appelle..... c'est demain, je crois, avec un riche fermier de Prémery !

— Ah ! mon brave homme !..... sanglota Jean Viry d'une voix éteinte.

Et, affreusement pâle, fou de désespoir, il disparut dans les profondeurs verdoyantes de la forêt.

Il vit ces géants séculaires, qui lui tenaient tant au cœur par leur âge, par l'ancêtre innommé qui les avait plantés, et surtout par le charme des doux souvenirs et des rêves enchanteurs qu'ils éveillaient dans son âme, à bas, décapités, les bras épars, tordus comme en un spasme, dans l'immobilité de la mort. Cela lui fit l'horreur d'un champ de bataille. Il croyait marcher parmi des cadavres -- ses illusions, ses espoirs, ses souvenirs.

Il erra tout le jour. Sur le soir, il pénétra dans le petit cimetière du hameau et s'approcha d'une tombe fraîche qui devait être celle de sa vieille grand'mère. Il s'agenouilla brisé et sanglotant.... Quand il eut bien pleuré, il tira de sa poche un petit paquet contenant tout ce qu'il avait de précieux : ses rubans de conscrit, la blague à tabac offerte par son amie infidèle et le scapulaire. Il baisa fiévreusement ces objets. Puis, avec le fourreau de sa baïonnette, il creusa un trou dans la terre fraîchement remuée, où il les enterra.

Et, se signant religieusement, il s'enfuit.....

∴

A Dakar, aux tirailleurs sénégalais, il y a, depuis trois semaines, un sergent rengagé qui pleure tout le temps. Il a demandé à faire partie de la mission Pascal, qui doit explorer les meurtrières régions du Haut-Oubanghi.

ALFRED GUENIN et PAUL VOUCET.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

Nos lecteurs suivent avec un vif intérêt la relation de la campagne de nos mobiles en 1870-71. Par un excès de discrétion modeste qu'il n'a pas été facile de vaincre, l'auteur de ce « journal » avait persisté à garder l'anonyme. En relevant, il y a plus de trente ans, les notes consignées au vif, au cours de la campagne, sur un carnet de poche, il n'avait pas l'ambition de faire œuvre littéraire. Or, il s'est trouvé que, présentés sous une forme simple et familière, — celle qui convient, — les faits prenaient et gardaient un relief saisissant. Rien d'apprêté, de conventionnel, de factice. Et c'est avec une véritable émotion que l'on voit se dérouler, dans des pages d'une sincérité vivante, ces journées de tristesse, non sans vaillance et sans gloire. Nous reprendrons au prochain numéro la publication de l'ouvrage, mais désormais nos lecteurs y trouveront la signature de l'ancien capitaine des mobiles de la Nièvre, M. Henri Flamen d'Assigny.

L'historique de la campagne va paraître chez les libraires en une gracieuse brochure, que nos compatriotes tiendront à honneur de posséder et pour laquelle l'ancien commandant des mobiles de la Savoie, compagnons d'armes des nôtres, M. le marquis Costa de Beauregard, a écrit sous forme de lettre un avant-propos. Nous donnons aujourd'hui ces lignes éloquentes de l'éminent académicien.

ACH. M.

LETTRE DU MARQUIS COSTA DE BEAUREGARD

Au Capitaine HENRI D'ASSIGNY.

Je ferme votre petit livre, cher ami, et voilà que, du même coup, s'envole l'illusion de ma jeunesse retrouvée. J'avais, en effet, oublié, tandis que je tiraillais, tout à l'heure, avec vous, sur la Loire et dans l'Est, que nos caravanes dataient de trente-quatre ans... trente-quatre ans qui nous ont, hélas ! cruellement balafré l'âme et le visage !

Qu'avons-nous gagné à vieillir ? En voyant ce qu'ils ont

fait, ce qu'ils font de la France, nous pouvons dire que c'était un beau temps que celui où nous étions si malheureux!

Oui, c'était un beau temps, que celui où nous avions si faim, si froid, que celui où nous marchions jour et nuit du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, toujours battus et jamais abattus, emportés par je ne sais quelle folle espérance de victoire...

Vous vous en souvenez, nous allions, Nivernais et Savoyards, sans souci de grade ni de carrière, obéissants jusqu'à la mort au premier venu qui nous parlait de Patrie...

Jamais rien ne ressemblera plus à ces régiments de Mobile où, monarchistes de tous poils, républicains de toutes couleurs couraient pêle-mêle à la bataille, ne demandant rien, n'espérant rien en échange de leur sang.

Quelle admirable France s'était ainsi ressoudée au feu! Pourquoi faut-il que la politique l'ait de nouveau mise en pièces?

Mais arrière la politique! Elle souillerait le fronton de ce vaillant petit livre. Mieux vaut, n'est-ce pas, cher ami, y accrocher, en ex-voto, *un souvenir pour ceux des vôtres et pour ceux des miens qui, après avoir partagé les mêmes dangers, sont tombés pour le même devoir...*

Votre vieux camarade,

LE COMMANDANT COSTA,
Des Mobiles de Savoie.

Tamaris-sur-Mer, 8 janvier 1904.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Cagliostro. — La Franc-Maçonnerie et l'Occultisme au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits, par Henri d'ALMÉRAS. (Un vol., 3 fr. 50. Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, Paris).

Ce Joseph Balsamo, dit Cagliostro, né à Palerme en 1743, avait, paraît-il, du sang juif dans les veines. Quoi qu'il en soit, il sut se montrer en toute occasion aventurier de haut vol. Sans doute, il laissa plus d'une fois quelques-unes de ses plumes dans les griffes de certains juges trop scrupuleux, appelés à se prononcer sur ses actes qui sentaient peut-être un peu l'escroquerie ; mais les merveilleuses ressources de son esprit, la souplesse de ses expédients, sa calme audace, son imperturbable sérénité, ses impudents mensonges, son étonnante confiance en lui-même, réussirent presque toujours à le sauver ; et l'innombrable troupeau de ses dupes fit, presque toujours aussi, à peu près ce qu'il voulut. De là, son incroyable fortune.

Avant de remplir l'Europe du bruit de sa renommée, et de venir y mettre en coupe réglée l'imbécillité des gens, il étudie avec passion les sciences occultes, et, pour se faire la main, parcourt d'abord l'Asie Mineure, l'Egypte, l'île de Malte, repasse par Palerme, y tâte de la prison, s'échappe, atteint la ville de Rome où il cueille la jeune et blonde Lorenza Feliciani, dont il fait sa femme et qu'il emmène, afin de tirer à l'occasion bénéfice de sa beauté. Il visite l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Russie, la Hollande et la France, — surtout la France « où les aventuriers, pourvu qu'ils viennent de loin, sont à peu près sûrs d'être bien accueillis ».

Partout, en effet, sévit, à cette époque, une véritable épidémie sur les esprits : l'Occultisme est dans l'atmosphère. On a besoin de « vibrer ». La Franc-Maçonnerie multiplie ses loges. Dans notre pays particulièrement, les plus beaux noms ne craignent point de se compromettre en ces assemblées trop souvent ridicules. Et les grandes dames sont peut être les plus exaltées. Elles ont leurs loges où fréquentent la duchesse de Bourbon, les comtesses de Brienne, de Polignac, de Brassac, de Choiseul, d'Espinchal, la marquise d'Avricourt, les de la Blache, de Montchenu, d'Ailly, d'Erlach, de la Fare, de Loménie, de Genlis, etc., avec un duc d'Antin, un Louis de Bourbon, un duc de Lauzun, un prince de Montmorency, ou un duc de Chartres comme grand-maître. On assiste à des repas des morts Fréquemment on fait des évocations. Et Paris a déjà — tout comme de nos jours les Etats-Unis d'Amérique — son prophète Elie. Chacune de ces loges a sa théosophie nébuleuse, ses théories incohérentes, ses pratiques saugrenues. Il semble que, dans cette confusion de doctrines, toutes les hérésies, écrasées par l'Eglise le long des siècles, redressent la tête. La plupart des grands seigneurs sont férus d'Alchimie ; ils veulent découvrir la pierre philosophale qui doit garantir une éternelle jeunesse.

Cette disposition générale des esprits, Cagliostro sut merveilleusement la mettre à profit. Il créa d'abord le grand Rite égyptien, dans lequel les femmes, comme les hommes, étaient admises. On n'excluait aucune religion. Croire à l'immortalité de l'âme, faire déjà partie de la Maçonnerie ordinaire, cette double condition suffisait pour l'initiation. Le subtil charlatan de Palerme promettant à ses adeptes la régénération physique et morale, son succès fut étourdissant. Amants et maris s'arrachaient son *elixir d'immortalité* et son *vin d'Egypte*, sans compter les multiples drogues composées de poudres médicinales et d'herbes magiques.

Il faut suivre dans l'ouvrage de M. d'Alméras le voyage que fit Cagliostro, avec un faste de prince, à travers « la moitié de l'Europe, conquise par son génie ou éblouie par son bagout » ; il faut lire la façon dont le grand aventurier fit la conquête du cardinal de Rohan ; par suite de quelles intrigues il fut mêlé à l'affaire dite « du Collier », arrêté avec Lorenza, jeté à la Bastille, puis remis en liberté ; comment, grâce à la Maçonnerie « dont il était le plus auguste représentant », sa popularité ne cessait pas de grandir. Quand il ne faisait plus de prodiges, ses adeptes en inven-

taient de faux qui, habilement colportés et grossis de jour en jour, faisaient merveille.

Mais tout a une fin. Après avoir jeté un éclat sans pareil, l'étoile de Cagliostro se mit à pâlir. Des ennemis le déchiraient avec un incroyable acharnement. Les mauvais jours allaient succéder aux triomphes. Le guérisseur, le grand Kophte, prévoyait-il ce changement ? C'est fort probable. En tous les cas il se sentait fatigué, découragé. Lorenza voulait revoir ses parents. Ils prirent le chemin de l'Italie et vinrent séjourner à Rome. Là, Cagliostro s'affilia à la loge des *Vrais Amis*, afin d'avoir encore l'occasion de faire quelques discours, car la langue lui démangeait singulièrement. Il avait compté sans l'Inquisition qui, depuis quelque temps, le faisait espionner. Il fut arrêté, jeté au fond du château Saint-Ange où il dut regretter la prison de la Bastille. On instruisit régulièrement le procès. Le témoignage décisif contre l'accusé fut apporté aux juges par Lorenza. Convaincu d'hérésie et de pratiques diaboliques, le prisonnier fut condamné à mort ; mais on commua la peine capitale en détention perpétuelle. Et celui qui avait rempli le monde du bruit de son nom finit au fond d'un cachot du fort Saint-Léon, dans le duché d'Urbino, — et l'on ignore la date de sa mort.

L'ouvrage de M. Henri d'Alméras s'appuie sur une documentation sûre et précise. Les pièces dont l'auteur s'est servi ont été utilisées fort judicieusement. *Cagliostro* est un livre historique qui captive l'attention jusqu'au bout, car il a tout l'imprévu d'une œuvre d'imagination. Cela prouve que parfois l'Histoire est bien romanesque.

J'ai trouvé le style excellent, clair, incisif, plein de verve ironique. J'ajoute que dans cette curieuse odyssée, racontée par M. d'Alméras, la physionomie de son héros apparaît étonnante de relief et de vie. LOUIS BOULÉ.

Le n° 4, daté de novembre 1903, de la *Revue de l'Art pour tous* (135 *bis*, boulevard Montparnasse, Paris, VI°), dont notre voisin berrichon Louis Lumet est le directeur, et notre compatriote nivernais Amédée Catonné le secrétaire de rédaction, présentait la particularité d'avoir été entièrement écrit par de jeunes écrivains nivernais ou d'origine nivernaise. A y noter un intéressant compte rendu, par Jean Locquin, de la dernière exposition artistique de Nevers.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ Nos compatriotes. Sont nommés : officier de l'instruction publique, M. Alexis Fruit, sous-préfet de Segré ; officiers d'académie, notre excellent collaborateur le peintre Auguste Berthault ; MM. Amédée Catonné, Léon Mirot, Poulin, Violette, docteur Binet-Sanglé, Déponges, Llanas, Montarron, Prégermain, Roussel, Savignat, Thevenon ; — officier du Mérite agricole, M. Sanglé-Ferrière, sous-chef du laboratoire de chimie à la préfecture de police.

⁂ Le général Hardy de Périni est appelé au commandement de la 8e division d'infanterie, au Mans. — Notre éminent statuaire Em. Boisseau est nommé de nouveau secrétaire-trésorier du comité des Artistes français.

⁂ Le distingué compositeur J.-G. Pénavaire, qui vient de recevoir la rosette de l'instruction publique, et dont nous donnons un remarquable sonnet, publie chez l'éditeur Choudens une réduction pour piano de son ouverture dramatique de *Miguel Cervantès*. Cette œuvre d'un art élevé, d'une inspiration très belle et qui défie toute interprétation médiocre a été jouée naguère avec beaucoup de succès aux concerts Pasdeloup. Elle se fit vivement applaudir également aux concerts populaires de Marseille et d'Angers, à Lille, à Spa, à l'Exposition de Bordeaux, lors du festival Pénavaire, et l'an dernier, les deux auditions consécutives qui en furent données au concert Le Rey, sous la direction de l'auteur, valurent à ces nobles pages musicales un triomphe, que nous prenons plaisir à rappeler.

⁂ Le Groupe d'émulation artistique ouvrira sa deuxième exposition le 20 février. Pour renseignements, s'adresser à M Guyonnet, rue Saint-Étienne, 17. Sous les auspices du Groupe, conférence très intéressante, le 20 décembre, de M. Paul Meunier : « Historique des châteaux d'Apremont, Cuffy, Meauce ».

⁂ Décès : le 12 décembre, de notre collaborateur M. Victor Moussy, graphologiste, à soixante-dix ans. — Le 4 janvier, de M. Francisque Fay, directeur de la Société des Forces motrices d'Auvergne, victime à vingt-huit ans d'un accident d'électricité, à Thiers. Plusieurs discours, tant à Thiers qu'à Nevers, où l'inhumation a eu lieu, ont mis en relief les qualités d'esprit et de cœur du défunt. — Le 13 janvier, de M. le marquis de Dreux-Brézé (quatre-vingt deux ans). — Le 14 janvier, de M. Charles Detou, ancien professeur au lycée de Nevers, rédacteur en chef du *Journal de Saône-et-Loire*, puis de la *Savoie libérale*. Ecrivain d'un vrai talent, il laisse deux volumes de remarquables chroniques. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

MARRAINE (*Suite.*)

La générale bondissait.

— Si vous voulez garder votre indépendance, allez dans la lune, Gontran. Nous sommes tous dépendants des uns des autres. Est-ce que les maîtres ne dépendent pas de leurs domestiques si les domestiques dépendent de leur maître, cirez-vous vos bottes ? Les écrivains ne dépendent-ils pas de leurs lecteurs si les lecteurs dépendent des écrivains ? Depuis le soldat jusqu'au général, tous dépendent.

» Et le général dépend du ministre..., malheureusement, vous le voyez tous les jours, et le ministre des députés qui le nomment et les députés de tous ceux qui votent.

» Tous les présidents, les rois, les empereurs, les tsars et les schahs dépendent de tout le monde et.. des journalistes. Quand on pense que ce pauvre Napoléon III, qui avait envie de rire un peu avec Offenbach les soirs de chasse à Compiègne — ce devait être si fatigant de chasser impérialement — était obligé d'écouter en dormant la *Conjuration d'Amboise*, de Louis Bouilhet, pour ne pas froisser le bon goût des feuilles de son parti...

» Allez dans la lune, Gontran, mon ami. L'argent ne rapporte rien, les propriétés baissent, les actions fondent dans les tiroirs ; ceux qui ne font rien sont à la merci d'une guerre, d'une crise, d'un coup de vent ; ils dépendent de tout ».

Entrait Mme Larombe de la Vallée, dédaigneuse avec les Larombe tout court, familière avec la générale, ne parlant que du lunch de Mme de Rillard, de la matinée donnée pour fêter les quinze ans de

Germaine de Ronciac ; elle la tutoyait. Les de Rambert attendaient Gontran pour un garden-party improvisé à la hâte. Deux petites sœurs des pauvres, venues pour quêter, tout intimidées, se tenaient à l'écart. La générale reconduisait affectueusement le jeune ménage Racourt. Le mari, sorti de Centrale, fabricant de batteuses au faubourg Saint-Edme à la place du père du général Bonis ; la jeune femme, un peu parente de la mère de Jacques.

— Où ma cousine, — oh ! ma cousine,... vraiment, les étoiles ! — où ma cousine avait-elle fait connaissance de ces parvenus. Le père de Racourt était quincaillier sur la place de la mairie.

— Je vais lui parler de son moulin, grondait Marraine, et glaciale.

— Les arrivés sont tous des parvenus, madame. C'est un grand honneur pour ceux qui étaient moins de devenir plus, quand ils ne se sont servis pour arriver que de leur intelligence, de leur savoir et de leur honnêteté. La chance aide, il est vrai, mais elle n'aide que les forts, les travailleurs, les chercheurs. Pour les autres, elle ne sert de rien.

» Ceux que j'appelle parvenus avec mépris, moi, ce sont ceux qui, par l'intrigue, la ruse, la bassesse, volent la place des autres ou les écrasent.

» Jeanne d'Arc est une parvenue, tous les saints sont des parvenus, n'est-ce pas, ma petite sœur. Pascal et Pasteur n'ont ni particule, ni titre, et cependant les Montmorency et les La Rochefoucauld les trouveraient leurs égaux ».

— Cependant, zézayait Gontran, la distinction native ne s'acquiert pas.

Oh ! la distinction de Gontran... un carreau dans l'œil ! Caronge en avait assez.

— Napoléon était un parvenu, mon cher, et la noblesse qu'il a créée, car le premier noble d'une race n'est pas né noble, après avoir été quelque peu mise en quarantaine pendant soixante-dix ans, est au pair maintenant ou à très peu près avec la noblesse des Croisades. Lisez le *Gaulois*, il ne parle que d'elle, la mode est à l'Empire.

— Pourtant, rien n'est comparable, colonel ; vous le reconnaîtrez certainement à cette éducation raffinée qui dénote la race, naît avec nous...

— Oui, quand elle subsiste et que la valeur personnelle s'y joint,

c'est vrai, monsieur, mais lorsque, dans l'Aube, mon savetier pouvait mettre légalement sur son échoppe : « Philippe, comte de Champagne, raccommode les souliers », qu'est-ce qui restait de son comté et de sa distinction native : des savates, je vous le jure.

— Il y a des angoras partout, repartait la générale, l'aristocratie de la naissance n'est pas la seule au monde. Il y en a dans les sciences, dans les arts, dans les lettres, dans le droit, dans la médecine, dans la chaire,... dans la charité. Et c'est la plus noble de toutes, celle-là. Oui, ma petite sœur, toutes les petites sœurs des pauvres sont des angoras.

— Vous avez bien raison,... marraine, disait une voix caressante, aimable, à côté de la générale.

Robert de Blainville lui baisait la main.

— Où étiez-vous?

— J'étais dans la véranda avec Jacques, j'ai tout entendu. J'espère que vous aurez secoué Gontran, l'avez-vous assez malmené !

Tout le monde partait. La générale avait rempli la bourse de la petite sœur, on se rapprochait, on se retrouvait, on gardait Robert.

Et le voyant si peu poseur, si simplement distingué, si charmeur et songeant aux siens, à ces Blainville, si savants et si modestes, Madeleine lui disait tout bas :

— Vous êtes un angora parfait, vous, mon petit grand seigneur, voulez-vous m'aider à rendre heureux votre ami Jacques ?

Mme Larombe pontifiait à la porte en quittant le colonel :

— Quant à moi, disait-elle très haut, je n'épouse pas les idées actuelles, je ne consentirais jamais à une mésalliance dans ma famille. Les de la Vallée au temps de...

— Au temps du moulin, ronchonnait le colonel.

Le général avait entendu.

— Vingt-deux clochetons, donjon, pont-levis, marmottait le général haussant les épaules, en arrosant ses bégonias. Vieille folle, va !

VI

Les affaires de Jacques n'allaient pas.

La générale écrivait à Robert :

« Mon cher Angora,

» Vous me feriez bien plaisir en venant déjeuner avec nous, en garçon, puisque Simone est rentrée aux Saulaies. Pour ne pas vous laisser croire plus longtemps que je suis une affreuse socialiste, je vous

envoie ma fable d'hier soir. C'est un regain des Ursulines. Je faisais des compliments en vers à Monseigneur pour faire enrager M. l'aumônier qui ne fleurissait qu'en prose. Prenez Jacques et venez à onze heures :

» LES DEUX CHATS

Deux chats se rencontraient dans la même maison.
L'un modeste, savant, portait riche toison ;
L'autre gris, d'un poil ras, un vrai chat de gouttière,
Cherchait par toute sa manière
A narguer, agacer le prince, son voisin,
Qu'il croyait paresseux, ne le connaissant point.
C'était tous les jours quelque chose.
— Eh ! d'où vous vient donc votre pose,
Répétait le loustic, pourquoi tant d'embarras ?
Je suis autant que vous, monsieur des Angoras.
Vous voyez de la différence
Où je ne vois que de la ressemblance.
Vous aimez à chasser, je guette les souris.
Quand vous faites ronron, vous riez, moi je ris,
Lorsque je vois un chien, je me mets en colère,
Si je veux vous griffer, j'ai vos griffes, mon frère.
— C'est assez, dit le prince, écoutez mon ami,
Vous parlez, sans savoir, comme un chat étourdi.
Oui, nous sommes égaux et la riche fourrure
Qui m'arrive des miens m'est à peine parure.
Vos enfants, eux aussi, pourront se l'acquérir,
Il est bien des chemins où l'ont peut concourir.
Chez les hommes, le Droit ainsi que la Science,
Les Lettres, la Justice en font leur récompense.
L'autre ne compte pas
Pour les vrais angoras.
Il leur faut le talent, la valeur personnelle,
Quelque chose de soi qui, quelque part, excelle.
Nous travaillons tous deux,
Je fais ce que je peux,
J'essaye, en mes écrits, d'aider les petits chats.
Tandis que vous courez pour attraper les rats ;
Et lorsque vous chassez, là-haut, sur les gouttières,
Moi, j'invente pour vous, monsieur, des souricières.
Vous vous en servirez
Un jour, vous le verrez,
Pour avoir moins de peine, et sans que l'on se batte,
Nous sommes chats tous deux, donnez moi votre patte.

» — Ecoutez la morale, mon cher Blainville. Elle est vraie, n'est-ce pas ? demandez-le à votre père.

Pour certains, c'est trop peu de naître grand seigneur.
Voyez Chateaubriand, Buffon, le duc d'Aumale,
Plus fiers d'être eux mêmes à côté de Pasteur.
La gloire d'être soi n'a pas de gloire égale ».

(A suivre.) FRANÇOISE D'HUSSELLES

L'ANGE DES DOULEURS

Noël, petit Noël, bénis notre Suzanne,
Et pour elle descends du Paradis, ce soir.
Pénètre dans son cœur, prêt à te recevoir,
Tu n'y trouveras rien d'injuste ou de profane !

D'un rayon de soleil son âme claire émane,
Et son esprit, si droit, se façonne au devoir ;
Au-dessus de son front déjà l'Idéal plane,
Comme un nimbe d'azur sorti de l'encensoir !

Bénis, petit Noël, bénis la jeune fille,
Qui partagea deux fois le deuil de sa famille,
Et qui fut son espoir, entrevu dans les pleurs !

Sur ses lèvres en fleur dépose ton sourire,
Pour que, la regardant, sa mère puisse dire :
— « Le bon Dieu nous envoie un ange des douleurs ! »

. . . . . .

LIVRE FERMÉ

Quand j'ai posé sur ton sourire
Le long baiser qui m'enivra,
Je pouvais déjà te prédire
Ce que ce baiser deviendra.

Une douce extase, un délire,
Où ma raison chavirera,
Le livre où seul je saurai lire,
Le jour où l'on te mariera !

Ouvre-moi ton cœur, mon bel ange,
Pour que je te donne, en échange,
Ce que j'ai de meilleur en moi.

Et ma tendresse sera pure,
Car je n'ai jamais, je te jure,
Tressailli d'un plus chaste émoi !

JEAN DE VILLEURS.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

IV

Ce que nous dirons de l'écrivain sera court. Par les citations déjà faites, on voit qu'il manie avec dextérité les vers de l'épitre et que réflexions piquantes en prose et vers se mêlent agréablement dans ses lettres. Lorsqu'il aborde les genres où les bons mots, les fadeurs, la galanterie, la culture mondaine sont de mise, il ne nous donne que de faibles esquisses,des morceaux de pure rhétorique rimés ; son espièglerie est gauche. Cependant, dans les tableaux rustiques qu'il affectionne, on remarque comme un relief de scènes d'un réalisme intéressant, sculptées sur de vieux meubles. S'il montre une église de village, n'attendez pas qu'il vous dise :

C'était une humble église au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes.
. . . . . .

Mais quand même c'est peint.

D'un ton superficiel d'ailleurs, on a parlé de Gresset que rappellerait le genre du curé des Amognes.

Gresset fut jésuite, Cassier était curé. L'un abandonna la Compagnie de Jésus pour la poésie et à ce propos il fut dit qu'il y avait ainsi « un poète de plus et un jésuite de moins ». Cassier, lui, demeura dans les ordres.

Est-ce pour ne pas avoir opté, qu'il ne fut ni un curé modèle ni un poète excellent ?

Rien n'autorise à penser que, devenu écrivain laïque, il eût acquis plus de talent. Ce qu'on peut affirmer, c'est que du conflit même entre son goût pour la rime et les conditions de son état de prêtre sont précisément nées ses meilleures productions; c'est cette lutte curieuse qui aiguise son esprit.

Pour trouver un autre point de contact entre les deux auteurs, tous deux, a-t-on dit, ont fait quelque chose de rien et parviennent à convaincre leur lecteur qu'ils ont composé leurs vers du premier mouvement. Pour le reste remarquons que, chez le poète de *Vert-Vert*, de la *Chartreuse* et des *Ombres*, la petitesse du sujet est habilement enca-

drée de comparaisons bien placées, d'un mélange heureux de sérieux et de comique, d'élégances et de coquetteries ; on chercherait en vain ces mérites chez Cassier. Quelques-unes de ses pièces ne manquent ni de dessin, ni d'ordre, ni d'enchaînement, mais parfois il s'empêtre et s'alourdit. Il emploie trop souvent les mêmes mots et les mêmes procédés. Il a, ce défaut est d'ailleurs commun aux rimeurs ses contemporains, des mots effacés pour rimes et les rimes les plus pauvres qui soient. Puis, on voudrait plus de chaleur et de flamme.

Si l'on admet que la *Roussillonnade* soit de lui, on pourrait, avec à-propos rappeler le *Pain bénit* d'un autre poète nivernais, Carpentier de Marigny, l'auteur de maintes mazarinades. Si Cassier n'a pas la grâce de Gresset, il a, dans la *Roussillonnade*, l'entrain de Carpentier. Mais pour le reste de ses vers, est-il nécessaire de dire qu'il ne ressemble en rien à ce boute-feu de Carpentier, abbé à ses heures, toujours spadassin, type de frondeur, homme à déshonorer ses adversaires par sa plume comme à les tuer d'un coup d'épée ?

Cassier, curé dans les Amognes ou chanoine à Melun, était, pour emprunter le ton de son époque, le poète dont il est question dans la préface de l'*Horace* de Daniel Elzevier : celui qui a « cette charmante liberté que donne la philosophie, le ton parfait de la meilleure compagnie et des plus honnêtes gens, pour précepte enfin : prends cette heure ».

Ne nous attardons à aucune de ces pièces rappelant celles de Mancini Nivernais et de tous ces amateurs qui faisaient alors leurs dévotions quotidiennes aux Muses. Déjà, nous avons cité quelques vers où, d'une façon originale, Cassier exprime ses propres sentiments et parle de choses vues. Voici d'autres citations choisies pour permettre de faire goûter Cassier dans ce qu'il a de meilleur :

Ces trois strophes où l'expression picturale, pittoresque, presque brutale fait penser à nos chansons modernes :

Le curé de village est trop heureux, dit il,

Lorsque du défunt qu'on lui porte
Pour le giter au monument,
La veuve, après l'enterrement,
Ne vient pas, traînant une escorte
De marmots qui crèvent de faim,
Assiéger le seuil de la porte
Et réclamer pour eux du pain.

Vivre en chanoine,

Au lieu de trotter tristement,
A pied ou juché durement,
Sur l'escarcelle d'une rosse
Qui cloche et tombe à tout moment,
C'est faire sa route en dormant
Etendu dans un bon carrosse.

Hélas ! telle n'est pas la vie du simple curé. Aussi parfois

Laissons dans un songe flatteur
S'égayer son âme tranquille.
Hélas ! trop tôt pour son malheur,
Le son d'une cloche incivile,
En sursaut l'appelant au chœur,
D'une digestion facile
Va venir troubler la douceur.

Voici une peinture de joyeusetés rurales, rappelant Téniers ou Callot, débutant ainsi :

Si le carême n'eût cessé,
Ami, c'était fait de Saint-Spire (1).
Par de longs jeûnes terrassé,
Il descendait au sombre empire.
. . . . . .

et contenant cette scène entre autres assez bonne :

Déjà j'aperçois dans la plaine
Les œufs peints rouler par centaines ;
Déjà sur le gazon froissé,
Sur le thym et la marjolaine (2)
Je vois mainte jeune chrétienne,
Fière d'un vieux fichu d'indienne
Et d'un jupon rapetassé,
Trotter, courir la prétentaine,
Et main petit marmot troussé
Presque jusqu'au dessus de l'aîne
Cabrioler, gagner l'aveine
Et sans crainte d'être fessé
Aux yeux du hameau ramassé
Etaler son petit domaine.
Déjà je vois une douzaine
De nos manans les plus foncés,
Tout joyeux d'être confessés
Et du temple sortant à peine,
Dans une guinguette prochaine
Courir se lester la bedaine
D'un lard rance et moitié passé
Et se gorger à tasse pleine
D'un vin puuais et bas percé ;
. . . . . .

Déjà je vois un bon silène
Dormir sous la charge affaissé,
Un autre que sa femme entraîne
En faisant force balancés,
Et deux ou trois qui, sur l'arène
A tour de rôle renversés,
Du sang de leur nez fracassés
Traçant maintes figures humaines.
Contre l'allégresse soudaine
Dont partout le feu s'est glissé
Il n'est rien au monde qui tienne.
L'ouvrier le plus harassé
Sent le sang bouillir dans sa veine.
. . . . . .
De nos margots la plus vilaine,
Pourvu qu'un grimaud renforcé
De loin, d'un œil intéressé,
Paraisse observer sa dégaine,
Redresse son corps engoncé,
Chemine d'un pas composé
Et dans son corset de futaine
Bouffi de chanvre et de baleine
Se morgue et tranche de l'Hélène.
. . . . . .

(1) Saint-Sulpice (du curé de Saint-Sulpice).
(2) La marjolaine est une fleur de juillet et septembre. Le thym n'apparait qu'en juin.

Une pièce satirique d'assez longue haleine contenant quelques mots crus comme on en rencontre chez Molière ou Mme de Sévigné, c'est la *Boîte à Merlin, bouquet à une Jeanneton, en lui envoyant un miroir* :

Quand on ouvre cette boîte,
Si l'on n'est pas franc et d'esprit et de cœur,
Le masque tombe, l'on découvre
Et l'imposture et l'imposteur,
La peinture la plus fidèle
Y montre à chacun son portrait
Mieux rendu que n'ont jamais fait
Les plus savants en l'art d'Apelle...
Mais on s'y méprend aisément :
Car cette boîte encor, par l'art du nécromant,
Est un moule à métamorphoses ;
Souvent l'œil fasciné croit y voir bien des choses
Qui n'y sont pas réellement.
Ces jours derniers une vieille coquette
En fit l'épreuve et s'y trompa.
. . . . . .
Un vieux juge y crut voir un homme respectable ;
Il n'y voyait, hélas ! qu'un homme respecté.
Un jour un homme de finance
Crut y voir un homme d'Etat,
Un être de grande importance,
Mais il n'y voyait qu'un pied plat,
Une monstrueuse sangsue
Que le sang du peuple engraissait,
Que l'amour propre boursouflait
. . . . . .
Un abbé . . . . . .

Cassier a quelques boutades « à la Veuillot ». Dans ses lettres mêlées de prose et de vers, tour à tour badin et sérieux, il se commente malicieusement ; il brave les uns, se moque des autres et l'on comprend qu'avant tout il écrit, comme il le dit, pour s'amuser lui-même.

Quelqu'un a dit que les poèmes sur des sujets de rien étaient les plus difficiles à composer. C'est l'histoire de la pantoufle de Cendrillon à confectionner. Les madrigaux de Cassier, ces compliments qui se trouvaient de son temps dans toutes les bouches à la fin de gais soupers, n'ont rien qui reste dans la mémoire. On cite cependant son rondeau à l'abbé Lafontaine qui l'avait prié de faire un dialogue entre les trois vertus théologales.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

— Bonjour, mademoiselle, beau temps aujourd'hui.

— Mais oui, allez-vous être heureux pour faire votre tournée !

— Oh ! ma foi, nous avons eu assez longtemps de la pluie. Tenez, mademoiselle Sophie, une lettre de Paris : Mesdemoiselles Lambert, à Pourchamp (Côte-d'Or).

— C'est bien cela, merci.

— Au revoir, mademoiselle.

— Au revoir, facteur.

Céline, ayant entendu le dialogue de son lit, se lève sur son séant :

— C'est le cas de dire murmure-t-elle de sa vieille voix cassée, qu'en parlant du loup, il sort du bois ; je songeais justement que nos Parisiens ne nous avaient pas écrit depuis longtemps. Voyons vite, que disent-ils, ces pauvres chéris ?

Sophie, ses lunettes sur le nez, commence en chevrotant quelque peu, moitié vieillesse, moitié émotion.

« Mes chères tantes,

» Nous sommes sûrs d'avance d'être excusés de notre retard, car il n'y a rien de notre faute. D'abord, les affaires augmentent ; puis nous avons eu un commis malade pendant quinze jours à qui nous voulions conserver une place.

» Heureusement, nous voilà tirés d'affaire, mais nous sommes un peu fatigués. Et comme M. Curmel de qui nous avons repris le fonds, veut bien nous remplacer quelque temps, nous allons prendre huit jours de vacances et faire un voyage qui nous tient bien à cœur : nous allons venir vous voir, mes chères tantes... »

Sophie ne put continuer sa lecture. Elle regarda Céline et toutes deux se mirent à pleurer, immensément heureuses à la pensée de voir enfin les enfants de leur pauvre sœur, leur seule affection sur terre.

La première, Sophie domina son émotion et reprit, des larmes dans la voix :

« .. Nous allons venir vous voir, mes chères tantes, pensant que cela va vous combler de joie tout aussi bien que nous.

» Nous partons de Paris, demain dans la matinée. Envoyez une voiture à la gare au train de quatre heures vingt-cinq du soir. Surtout, ne vous dérangez pas pour nous recevoir ; nous nous en vou-

[illegible] que
[illegible] est [illegible] et
[illegible] la
[illegible] sa
[illegible] courbant la tête sous la
[illegible] non. Et tristement [illegible]
[illegible] de nard, elle s'éloigne de [illegible]

C'est depuis trois mois, tous les matins, la même attente anxieuse, les mêmes transes, la même déception. Georges et Honorine, depuis leur voyage à Pourchamp, n'ont encore écrit qu'en arrivant à Paris pour rassurer comme ils avaient promis, les tantes sur leur santé. Sophie leur a adressé une lettre bien affectueuse. Pas de réponse...

« Ces pauvres enfants ! se disent les deux sœurs, ils sont sûrement malades. Enfin, ce sera peut-être pour demain », et Sophie se reproche de leur avoir fait entendre que ses économies baissaient, à elle, caissière de la communauté. Cela augmente certainement les soucis des chéris qui ont si bon cœur. Car, en s'en allant, les neveux de Paris ont emporté pour le faire mieux fructifier le petit capital des tantes de province, heureuses de leur être utiles et de se débarrasser de toute inquiétude.

IV

Le printemps est revenu, mais qu'ils sont loin, hélas, les rêves couleur de rose du printemps dernier !

Deux nouvelles lettres de Sophie sont restées sans réponse, une troisième est revenue avec la mention : « Parti sans laisser d'adresse », et l'on a fait comprendre enfin aux deux vieilles qu'elles avaient été indignement trompées.

Elles ont senti alors quelque chose se briser en elles : leur cœur. L'argent n'était rien, l'affection des enfants de leur sœur était leur tout.

Mais simplement, elles prient pour les malheureux et ne s'inquiètent pas. Pourquoi s'inquiéter ?... Elles sont si vieilles... ! Dieu va bientôt les rappeler à lui... !

En attendant, fières, elles refusent les aumônes et vendent un à un leurs vieux meubles qui leur sont bien indifférents aujourd'hui.

Elles ne vivent plus sur la terre, et pour elles, la vie, ce sera la mort.

Cependant, au dehors tout est joie ; le soleil pénètre à flots chez elles par les fenêtres sans rideaux, et éclaire les grands murs nus et noirs où se détache en blanc la place occupée soixante ans par les meubles disparus. Et dans cette lumière des atomes dansent, des mouches bourdonnent et les vieilles filles prient.

D. G.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 114 —

L. 1. — 1842 Benjamin ne savait s'il exécuterait sa menace, mais il ne voulut pas en courir la chance et il se résigna.

L. 13. — 1846 depuis : savait le marquis, jusqu'à était satisfaite (inclusivement), est une addition.

L 10. — 1842 Après ces mots : « Alla droit chez M. Minxit », on lit : Celui-ci était à table avec l'avocat Page qui était venu à Corvol pour une descente de justice. A la figure bouleversée de Benjamin, ils crurent qu'il lui était arrivé quelque accident sérieux.

— Qu'as-tu, Benjamin ?

— Qu'avez-vous, mon cher Rathery ?

— Tu es écarlate comme ton habit rouge.

— On dirait que vous avez la fièvre.

— Ce n'est rien, mes amis, dit Benjamin ; sur le coup, ça m'a été douloureux ; maintenant, c'est passé ; je vais tout vous dire ; mais, de grâce, versez moi à boire ; le bon vin est un remède à toutes les douleurs.

Quand mon oncle eut achevé son récit, l'avocat Page, qui était un peu goguenard et qui était quelque peu jaloux de la renommée toujours croissante de Benjamin, se prit à rire et même un peu plus fort peut être que la chose ne le comportait. Pour ce bon M. Minxit, il était aussi irrité de l'affront qu'avait reçu son gendre que s'il l'eût subi lui même.

— Je suis enchanté, lui dit Benjamin, de vous trouver dans ces sentiments ; je vois que vous

êtes mon véritable ami. Il faut que vous me prêtiez vos musiciens, que vous me rendiez mon vieux sergent, que vous y ajoutiez deux ou trois valets de ferme. Nous arriverons au milieu de la nuit devant le château du marquis, nous y entrerons par une brèche, nous surprendrons les valets, nous leur lierons les pieds et les mains avec des cordes que nous apporterons avec nous ; et il faudra que M. de Cambyse et son gros sycophante d'intendant nous embrassent tous. — Il sera fait comme vous le dites, dit M. Minxit se levant de table. Ce hobereau m'a envoyé de l'urine de cheval pour de l'urine d'homme, et je profiterai de l'occasion pour m'en venger ; je vais de suite prévenir mes gens.

— Gardez-vous en bien, dit l'avocat Page, l'arrêtant par le pan de son habit, la chose est plus grave que vous ne pensez. D'abord, quant au succès, espérez-vous, avec sept ou huit hommes éclopés, venir à bout d'une garnison de trente domestiques et d'un lieutenant de mousquetaires ?

— Douze hommes et valides, s'il vous plait, reprit vivement M. Minxit.

(Voir la suite page 119, *l. 14* (Edit. 1846). — Soit, dit froidement l'avocat Page, etc...

— Pages 115, 116, 117, 118, 119 —

1846 Ces pages jusqu'à — soit, dit froidement l'avocat Page... sont une addition.

— Page 119 —

L. 16. — 1842 ... au son des cymbales et des grosses caisses.

L. 17-18. — 1842 Vous prendrez d'assaut le château-fort du marquis, je le veux.

1846 je suppose, toutefois, que vous preniez.

L. 19. — 1842 à vous faire jamais obtenir.

L. 27-28. — 1842 j'admets cela ;

L. 31. — 1841 commis par le plus fort contre le plus faible.

— Page 120 —

L. 14. — 1842 vous vous attirez de nouveaux coups; or, les coups que vous recevez de votre ennemi vous feront du mal, et ceux que vous lui donnerez ne vous feront aucun bien; si au contraire vous êtes le plus fort, etc...

L. 17-18. — 1842 joue toujours le rôle de dupe et le précepte de l'Evangile qui veut qu'on pardonne à ceux qui nous ont offensés...

L. 20. — 1842 De tout cela, je conclus, mon cher Benjamin, que tu feras bien, etc.

L. 22. — 1842 avec nous pour te distraire de ce souvenir jusqu'à la nuit. Benjamin, qui était très philosophe, se rendit à ces raisons; mais il ne laissa pas que de faire ses réserves contre M. de Cambyse.

L. 23-24. — 1842 car enfin, le cousin Page a eu beau dire; il est toujours agréable de rendre loyalement le mal qu'on nous a fait.

L 26. — 1842 Il est bon qu'il sache bien que c'est, etc...

L. 27. — 1842 ... instincts malfaisants et qu'il n'y a pas de petit ennemi. Laisser aller une vipère...

L. 28. — 1846 quand on peut l'écraser.

1842 et pardonner au méchant le mal qu'il vous a fait.

L 29. — 1842 la générosité dans cette occasion.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

La famille Fuchet continua sa visite au Palais du Costume, mais Françoise était troublée. Elle n'osait tourner la tête ni à droite, ni à gauche, tant elle redoutait de voir le docteur Bravières la saluer. Mme Fuchet était moins circonspecte. Du coin de l'œil, elle guettait le jeune médecin, que dix mètres à peine séparait d'elle. Elle était si absorbée par ce petit manège qu'elle regardait distraitement et sans aucun intérêt les divers tableaux devant lesquels elle passait : « Il est admirable ce jeune homme, pensait-elle. Quel air naturel il sait garder dans une situation pourtant si délicate. On dirait vraiment qu'il est venu là comme par hasard et sans se douter qu'il joue un rôle dans une comédie ! » Le docteur Fuchet semblait indifférent à tout ce qu'il voyait : les transformations du costume féminin à travers les âges ne passionnaient pas sa curiosité ! Il advint même qu'il maugréa contre la lenteur de sa femme : « Allons, répétait-il, pressons-nous ». Manifestement, il avait hâte de sortir. Plus il avançait, plus il devenait impatient. La présence de son confrère si près de lui avait suffi pour assombrir son âme : une pensée le hantait : « Est-il possible que le hasard seul ait amené ces rencontres ? se disait-il. Je n'y comprends rien : c'est stupéfiant ! » Il se sentit comme délivré d'une obsession quand il eut quitté le « Palais du Costume ».

Le docteur Fuchet n'était pas au bout de ses étonnements. Pendant huit jours, il se heurta, partout où il allait, au même docteur Bravières. Si, chaque matin, en entrant dans une salle de l'Exposition, le vieux médecin n'apercevait pas son confrère en arrêt devant quelque vitrine, il ne tardait pas à le voir arriver paré d'une fleur et d'un sourire. Il n'y avait pas à s'y méprendre, l'intention était bien formelle. Le docteur Bravières les « suivait ». Et quel moyen d'empêcher cette poursuite ? Aucun ! le jeune confrère était dans son droit.

— Il nous espionne, répétait le docteur Fuchet. J'aurais dû m'en douter : il est de la police. En vérité, le joli merle !

— C'est bien extraordinaire, disait Mme Fuchet, sans grande conviction, il faut l'avouer.

Françoise, elle, ne livrait point sa pensée. Elle entrevoyait la vérité, mais n'osait pas la regarder en face, tant elle lui paraissait troublante. Bien des points, cependant, demeuraient obscurs pour elle. Comment

le jeune médecin était-il si bien informé de leurs projets ? Elle n'avait pas été sans remarquer l'obstination de sa mère à « inculquer » au docteur Fuchet le projet de visiter telle partie de l'Exposition, plutôt que telle autre. Plusieurs fois même, sa mère lui avait dit : « Françoise, il faudra prier ton père de nous conduire ici et là, tel jour, à telle heure ». La jeune fille obéissait ; elle joignait ses instances à celles de sa mère, sans oser se demander à quelle œuvre elle collaborait. « Et puis, pensait-elle, si le docteur Bravières nous poursuit ainsi, c'est, de toute évidence, qu'il m'aime. Pour ma part, je ne suis déjà pas si désolée d'avoir à le rencontrer si souvent ! »

Lui non plus, le docteur Fuchet n'arrivait pas à comprendre comment le docteur Bravières pouvait les espionner avec une vigilance telle que souvent il se trouvait avant eux dans une salle de l'Exposition.

— Je ne parviens pas à m'expliquer, disait-il un jour à sa femme, que ce petit évaltonné de Bravières puisse pénétrer dans les endroits où il nous a vus entrer ; à force de nous surveiller, il sait où nous nous rendons, mais qu'il devine où nous devons aller, qu'il nous y précède, voilà qui me dépasse, voilà le mystère ! Il y a, paraît-il, dans Paris, des agences d'espionnage, toute une police privée qui fonctionne. Qui sait si, à l'hôtel, au restaurant, dans l'omnibus, nous ne sommes pas suivis par un individu à la solde de Bravières, qui nous épie, qui écoute ce que nous disons et qui lui rapporte tout. Il écorche assez les clients qu'il m'a volés pour s'offrir le luxe de me faire espionner par un individu louche. Ah ! mais que je ne m'en aperçoive pas ! autrement.....

Et le docteur Fuchet lança un violent coup de poing dans la figure d'un être invisible. Mme Fuchet se taisait, mais les remords faisaient rage dans sa conscience. Un jour, elle connut de vives angoisses : son mari, dans un omnibus, voulait injurier un jeune homme placé en face de lui, qui se permettait de le regarder fixement et semblait écouter ses paroles. Le vieux médecin se mit à le dévisager avec des yeux farouches. Le jeune homme, croyant avoir devant lui un fou qu'il ne fallait exaspérer, jugea prudent de détourner la tête. Le soir, avant de se mettre au lit, le docteur Fuchet se mit à fouiller le placard de la chambre à coucher, puis il regarda sous le lit, longuement. Il frappa sur la muraille pour savoir si elle sonnait creux, il souleva les tentures, inspecta tous les coins ; il cherchait

l'espion, celui qui entendait tout et rapportait tout au docteur Bravières ! Il résolut aussi de tenter une épreuve qui, dans sa pensée, serait décisive. Un soir, il déclara à voix basse, et après s'être bien assuré que personne ne pouvait l'entendre :

— Demain, nous ferons une infidélité à l'Exposition dont, au reste, je commence à me lasser. Nous visiterons Paris, le Panthéon, Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, le Louvre et, après-demain, en route pour Versailles ! Nous allons bien voir si l'homme au flacon de sels (il appelait ainsi le docteur Bravières) pourra nous dépister, demain à travers Paris et après-demain, dans le palais de Louis XIV. Cette fois, s'il nous rejoint, je renonce à comprendre !

Le lendemain, la famille Fuchet vagabonda à travers Paris. Le Panthéon vit passer monsieur, madame et bébé avec des figures « Agence Cook », et les voûtes de Notre-Dame résonnèrent au bruit de leurs pas. Le soir, ce fut le Jardin des Plantes et le Louvre. Dans aucun de ces endroits, le haut de forme et les gants du docteur Bravières n'apparerent. (Mme Fuchet n'avait pu prévenir à temps Mme Ramure). Le vieux médecin exultait :

— Cette fois, disait-il, l'homme au flacon de sels est roulé !... Ah ! vous ne sauriez croire combien je m'amuse en pensant au nez qu'il doit faire !

— En effet, crut devoir ajouter Mme Fuchet.

Le docteur Fuchet se hâtait trop de se réjouir. Le lendemain, au château de Versailles, au pied du lit de Louis XIV, les deux médecins se trouvaient coude à coude.

— Oh ! cette fois, c'est trop fort, murmura-t-il, je m'en vais l'insulter.

Mme Fuchet et sa fille durent le supplier de se taire. Françoise, passant son bras sous celui de son père, s'efforça d'entraîner le docteur Fuchet dans une autre salle. Le soir de ce même jour, nouvelle rencontre sur la première plateforme de la Tour Eiffel. « Vite, descendons, et allons dîner », ordonna le vieux médecin dès qu'il aperçut son confrère.

On était dans la pleine ferveur du 14 juillet 1900 (38° à l'ombre). Le mal de l'Exposition avait atteint son paroxysme. La France s'était vidée sur Paris, et l'univers entier se vidait sur la France. Les restaurateurs de l'Exposition qui, les semaines précé-

dentes, peuplaient de leurs gémissements leurs salles presque toujours vides, étaient tentés de s'écrier, en voyant s'avancer ces hordes de clients, à la langue desséchée, aux mâchoires menaçantes : « Ils sont trop ! Comment calmer tant de soifs et tant de faims ! » Quand la famille Fuchet pénétra dans l'un de ces restaurants, « la Taverne du vingtième siècle », aucune place n'était libre. Debout, à la porte de la salle, des Russes, des Roumains, des Portugais, des Allemands, des Suisses stationnaient, tous égaux devant la faim et la soif. Le docteur Fuchet dut attendre plus d'une demi heure qu'un gérant vînt tout essoufflé et ruisselant de sueur lui apprendre que trois places étaient libres, à une petite table. Le médecin s'y installa avec sa femme et sa fille, à côté d'un gros homme à favoris roux, à lunettes d'or, qui demanda un dessert avec un accent allemand des moins atténués. La meringue à la crème qu'on lui apporta fut vite engloutie, et l'Allemand quitta la table.

Tout joyeux d'avoir maintenant la franchise des coudes, le docteur Fuchet se mit à badiner.

— Pendant la guerre, dit-il, j'ai vu un officier prussien venir en réquisition dans un château, où je soignais des blessés. Il avait la figure de ce gaillard-là, en plus jeune, naturellement ! J'avais envie de lui demander si nos pendules marchent bien, là-bas, en Allemagne !

La joie du docteur Fuchet devait être des plus brèves. Un garçon s'approcha et déposa sur le bord de la table une serviette propre, un verre, une fourchette.

— Ah ! fit le médecin, on va nous donner un quatrième ! Encore un Prussien, peut-être ?

Ce ne fut pas un Prussien qui apparut, mais le sémillant docteur Bravières, que le gérant était allé quérir. Le jeune docteur, en voyant à quelle table on le priait de s'asseoir, esquissa un mouvement de recul. Evidemment, ce coup de théâtre n'avait pas été préparé, et le hasard, cette fois, était le seul coupable.

— Vous n'auriez pas d'autre place ? demanda-t-il.

— Oh ! monsieur, fit le gérant. Il y a cent cinquante personnes qui attendent.

(A suivre) JULES PRAVIEUX

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE L'EST

17 janvier. — Le 17 janvier, au moment où le jour commence à poindre, les deux compagnies de grand'garde sont portées à deux cents mètres en avant, et déployées en tirailleurs, appuyant leur droite aux zouaves, et leur gauche au bois dans lequel a bivouaqué le reste du bataillon.

Pendant la nuit, le génie a établi des batteries qui ouvrent immédiatement le feu ; le jour est complètement arrivé. Les 6e et 7e compagnies viennent nous relever ; nous sommes à découvert et le champ dans lequel nous nous mouvons est labouré par les obus. Le bataillon de grand'garde, qui se trouve dans la ligne de tir, n'est pas épargné ; nous perdons du monde. Les zouaves, qui sont à notre droite, se replient sur Mont-Chevis ; au bout d'un quart d'heure, nous recevons l'ordre de rejoindre le régiment, dans les positions occupées la veille.

Le colonel de Veyny nous annonce alors que le général Durrieu, malade, a dû quitter le commandement de la division ; le général Minot le remplace, et le colonel de Veyny, cédant le commandement du régiment au commandant de Pracomtal, prend celui de la brigade.

La 2e brigade qui vient aussi de changer de chef, par suite de la maladie du général Questel, nous remplace sur le plateau ; elle est maintenant commandée par le lieutenant-colonel Le Moingt, des tirailleurs algériens. Pour nous rendre aux positions qui nous sont assignées en réserve, nous traversons le plateau couvert des morts de la veille, que l'on n'avait pu encore enlever. Les batteries du château tirent sans discontinuer ; le bataillon perd encore quelques hommes pendant ce mouvement.

A dix heures, nous nous établissons en réserve dans nos nouvelles positions, au fond d'un large ravin. Bethoncourt est devant nous, nous en sommes séparés par un coteau boisé, occupé par l'artillerie et le régiment de la Charente.

A onze heures, une vive fusillade éclate en avant ; on nous rapporte des blessés : tirailleurs, Charentais et chasseurs à pied. Le feu cesse

bientôt ; c'est une affaire d'avant-poste, sans importance ; le reste de la journée est tranquille, malheureusement les vivres manquent, on en est réduit à la viande de cheval, sans pain.

On fait battre les bois pour y chercher les morts et les blessés de la veille, on en rapporte une grande quantité, et nous nous apercevons avec horreur que quelques-uns de ces derniers ont passé la nuit sans soins, dans la forêt. Les médecins du 12e mobiles en remplissent une petite cabane de bûcherons, et on envoie chercher des secours au village d'Allondans. Les secours ne vinrent pas et beaucoup de ces malheureux périrent dans la journée.

Dans cette circonstance, on ne peut trop blâmer l'incurie du service médical.

Parmi les morts qui nous furent rapportés, nous reconnûmes le capitaine de Marcellus, du régiment de la Charente. C'est pendant cette journée que nous eûmes quelques détails sur les pertes du bataillon de Savoie ; un homme de ce bataillon, qui avait pu s'échapper des mains de l'ennemi, nous rassura sur le compte du commandant Costa ; il n'était que blessé, ainsi que les lieutenants Hugard et Dorlu ; les capitaines Milan et Bézancenot avaient été tués raides. Le capitaine de Cordon (1), qui prit le commandement de ce bataillon, obtint du général la permission d'aller le reformer en arrière, au village d'Issans.

A la nuit, les hommes, accablés de fatigue, s'endormirent auprès des feux. La neige tombait à gros flocons, le temps était plus doux, mais on souffrait néanmoins, et l'insuccès de la veille inquiétait pour le lendemain.

18 janvier. — Le 18, le réveil fut pénible ; pas de distributions, pas d'ordre d'attaque ; l'artillerie ennemie ne tirait qu'à de longs intervalles, quelques obus égarés tombaient dans le ravin, mais sans nous faire grand mal ; la nôtre ne répondait pas, faute de munitions. Quelques officiers montent sur le haut du coteau, et observent à l'œil nu les sentinelles prussiennes qui veillent devant Bethoncourt.

A trois heures, on distribue de l'eau-de-vie, et un cheval mort est amené pour chaque bataillon, le partage en est fait régulièrement.

(A suivre). HENRY D'ASSIGNY.

(1) Le capitaine de Cordon était allé jusqu'au bord de la Lizaine ; il revint sain et sauf, mais sa capote criblée de balles.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Chroniques berrichonnes, par Joseph AGEORGES. — Un volume in-8, chez Picard, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.

M. Joseph Ageorges, qui, malgré sa jeunesse, nous a donné déjà une dizaine de volumes et dont nous avons parlé ici-même l'an dernier, vient de réunir des *Chroniques berrichonnes* parues précédemment dans l'*Echo de l'Indre* ou dans la *Revue du Berry*. Elles sont fort joliment troussées, ces chroniquettes, et tout à fait savoureuses en leur variété. Les journaux qui en offrent de pareilles à leurs abonnés se font plutôt rares. Elles ont la nuance des ciels, la physionomie des choses et le tour d'esprit des gens de chez nous. Et, par là, j'entends qu'elles sont délicates, exactes et fines avec une pointe de malice. A signaler particulièrement : *Nos sorciers*, *Le dernier Grognard*, *La mort de la Blairoune* où Gabriel Nigond — la plus charmante abeille de notre rucher — paraît avoir, en passant, butiné le miel suave de sa « Claudine ». Celle qui a pour titre : *Si j'étais femme !* m'a fort touché ; mais l'auteur ne m'en voudra pas si je me contente de la nommer, car elle me touche de trop près pour que j'en dise autre chose. Hugues Lapaire, le « rossignou » berrichon, — Fernand Maillaud qui sait exprimer sur une toile l'âme d'un pays, — maître Jean Baffier, le puissant tailleur de marbre, — Maurice Rollinat, cette grande âme tourmentée que la Mort vient de délivrer, toutes nos gloires locales défilent dans les pages du bon chroniqueur... Vive le Berry ! Louis BOULÈ.

Théodore MAURER : *Princesse Avril*. — Paris, 46, rue du Faubourg-Saint-Denis. — 1 fr.

Sous ce titre, M. Théodore Maurer nous donne un petit volume imprimé avec luxe et consacré, dans les vingt pièces qu'il enferme, à la mémoire de Marthe, la *Princesse Avril*, fille d'un des amis de l'auteur et morte en son printemps. Vers tendres, émus, d'une émotion sincère et communicative :

Vous allez donc pouvoir vous reposer enfin,
Doucement, calmement, longuement, ma colombe ;
Car sur votre tombe,
C'est la nuit sans fin,
Cette nuit qui tombe !

M. Théodore Maurer, qui a fait là œuvre de vrai et bon poète, prépare un recueil de *Fleurs morvandelles*.

Nous avons parlé plusieurs fois des Jeux floraux que fonda, il y a cinq ans, à Cologne, l'illustre poète Johannès Fastenrath. Le premier dimanche de mai, la reine

tient la Cour d'amour et les prix sont distribués aux lauréats ; plusieurs même sont décernés au nom de nos Félibres. Vient de paraître, avec grand luxe, le volume-annuaire des Jeux de 1903. Il contient les pièces couronnées, poésie et musique, les hommages de la presse et aussi les portraits de la reine, des dames d'honneur, des lauréats, etc. Heureuse ville de Cologne qui, grâce à l'initiative d'un éminent écrivain, peut jouir de ces belles fêtes, de ces brillantes manifestations de l'Art et de la Paix !

NOTES ET ÉCHOS

.˙. Nos compatriotes : Le capitaine Lenfant vient d'accomplir heureusement sa mission, ayant pour but de trouver une voie fluviale reliant l'Atlantique au lac Tchad. — M. Henri Becquerel, qui vient d'obtenir le prix Nobel pour ses découvertes en chimie, est un peu des nôtres, étant apparenté à une famille nivernaise.

.˙. Les journaux du Cher parlent du succès constant qu'obtiennent les poésies de notre collaboratrice Mme Eugénie Casanova : *le Drapeau*, *le Credo*, etc. Il y eut grands applaudissements quand, récemment, le distingué maître de chapelle de la métropole de Bourges, M. l'abbé Chambonnet, chanta le *Pater*, dont Samuel Rousseau venait de terminer la musique.

.˙. Le Groupe d'émulation artistique de Nevers vient d'ouvrir avec succès sa deuxième exposition au marché Carnot (salle des beaux-arts). Nous en parlerons au prochain numéro.

.˙. Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un de nos assidus collaborateurs, M. Théophile Franchy, professeur au lycée Voltaire, décédé à quarante-sept ans, le 20 février. Que sa veuve et sa famille agréent nos vives condoléances ! L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

Le docteur Bravières dut se résigner, mais vraiment, la figure de son confrère et l'attitude de Mme Fuchet et de Françoise n'étaient point pour l'inviter à déposer toute gêne. Le vieux médecin fronçait les sourcils, comme aux jours où la tempête grondait sous son crâne, et murmurait entre ses dents des paroles qu'on n'entendait pas, mai qui devaient être acerbes. La consternation se lisait en lettres majuscules sur le visage de Mme Fuchet, tandis que Françoise, tremblante et rougissante, baissait la tête sur son assiette.

Le docteur Bravières s'inclina légèrement, s'assit à côté de son confrère, faisant ainsi face à Françoise, déplia une serviette sur ses genoux, et bravement, commanda des hors-d'œuvre, tandis que le docteur Fuchet découpait avec frénésie l'entrecôte que le garçon venait de placer devant lui.

L'émotion avait enlevé à Françoise la part d'appétit à laquelle elle avait droit, ayant déjeuné à dix heures du matin : elle grignotait son pain et ne touchait que du bout des lèvres à tout ce que son père plaçait dans son assiette, d'un geste furieux. L'angoisse serrait à la gorge Mme Fuchet, et les morceaux ne passaient pas. « Pourvu, se disait-elle, que mon mari ne sorte pas des gonds et ne se livre pas à quelque incartade devant tout ce monde ! » Les deux médecins se jetaient des regards obliques, et, parfois, leurs coudes se frôlaient.

Le docteur Bravières mangeait, lui, avec sérénité et acharnement : il commanda différents plats, que le garçon remporta vides. Le

[illegible]

[illegible]

[illegible]

— [illegible] aire [illegible]

— [illegible] a bien [illegible] qui est [illegible]

— [illegible] pendant votre [illegible] pere [illegible]

— [illegible] que j'ai [illegible] le [illegible] qu'il n'y avait [illegible]

— [illegible] vexé ! Il [illegible]

[illegible]

irrévérencieuses de M. Tambour. Le docteur le savait : la suprématie que la médecine a, de tout temps, quelquefois même avec emphase, revendiquée sur la pharmacie réduite au rôle d'humble servante, agaçait M. Tambour qui se vengeait comme il pouvait. Ce jour-là, le docteur Fuchet n'était point d'humeur à considérer la vie par le côté badin.

— Au revoir, père Martin, dit-il assez brusquement. Allons, dépêchez-vous de rentrer à Brenay, car je pars demain et je vous apporte de l'ouvrage !

— Au revoir, monsieur, mesdames, fit le père Martin, bon amusement !

— Oui, oui, au revoir, au revoir, grommela le docteur.

Dès que le fossoyeur eut disparu, le docteur Fuchet décréta :

— Ce soir, vous pouvez faire vos malles, nous partons demain. J'en ai assez de leur Exposition, de leur Paris ! J'en ai plus qu'assez, j'en ai trop, j'en ai superlativement trop de Bravières, de ce monstre, de cette horreur qui m'a empoisonné mon séjour à Paris... enfin, nous partons demain matin !

— Mais..., voulut objecter Mme Fuchet.

— Nous partons demain, fit le docteur, sur un ton qui n'invitait pas à la réplique.

— Mais enfin, papa, dit Françoise, nous devions rester quinze jours à Paris ! Il n'y a pas une semaine que nous y sommes !

— Nous partons demain, reprit sèchement le médecin. Allons, vite à l'hôtel et aux malles !

Mme Fuchet était consternée. C'était l'effondrement de son dernier espoir. « Ah ! pensait-elle, il était joli le plan de la cousine Ramure ! Pourquoi l'ai-je écoutée aussi ? Me voilà bien maintenant. J'ai joué là une comédie ! C'est affreux ! » Aussitôt, un orage éclata dans sa conscience où les remords soufflèrent en tempête. « Je suis une femme indigne, se répétait-elle à elle-même ; si, au moins, nous avions réussi, mon Dieu, cela m'eût consolée de m'être déshonorée, et puis le succès aurait calmé mes scrupules, mais, hélas ! j'en suis pour mes remords, nous avons échoué ! ».

Mme Fuchet était décidée à tout, plutôt qu'à retourner à Brenay reprendre sa vie d'angoisses et de tristesses. Assise dans le fiacre entre Françoise, qui avait des larmes plein les yeux, qui se mordait les

lèvres pour ne pas pleurer, et son mari, qui tourmentait sa moustache, Mme Fuchet convoqua toute son énergie et examina tous les « projets » d'où pourrait sortir le salut. Une résolution entra en elle et s'y installa solidement : c'était, pour elle, l'effort suprême après lequel il n'y a plus qu'à s'abandonner au sombre destin. Rentrée à l'hôtel et, tandis que Françoise était occupée dans une chambre voisine à faire ses malles, elle céda à une poussée de franchise. Larmoyante, avec des soupirs, des gémissements, elle confessa à son mari toute la vérité. Elle avoua sa complicité avec la cousine Ramure. Elle dévoila le complot. Elle s'accusa avec opiniâtreté, prit pour elle toute la faute et ne songea même pas à s'excuser. Le docteur Fuchet entendit cette confession, sans qu'à aucun moment son visage trahît sa pensée, sans que la surprise et la colère qui pouvait gronder en lui fissent explosion. Tandis que sa femme parlait, il la regardait de l'œil d'un juge qui écoute les aveux d'un coupable. Quand Mme Fuchet s'arrêta, épuisée, le docteur se contenta de dire :

— Nous partons demain matin pour Brenay.

« Ce silence ne me dit rien de bon », pensa Mme Fuchet qui, restée seule dans la chambre, laissa couler ses larmes et s'abandonna au découragement.

Pendant le dîner qui suivit cette scène, le docteur ne prononça que quelques mots. Françoise, elle aussi, toute à sa tristesse de quitter Paris, restait muette. Mme Fuchet n'osait regarder ni son mari ni sa fille ; de temps en temps, une larme se détachait de ses yeux, roulait le long de ses joues et allait s'abattre dans son assiette qui contenait une tranche de rosbif dont la sauce n'avait pas besoin de ce surcroît d'eau. Après le repas, le docteur régla la note de l'hôtel et chacun se mit au lit. Le docteur Fuchet attendit le sommeil qui ne vint pas. Une tempête de remords venait aussi d'éclater dans son âme. C'était vraiment la journée des orages. Le père de Françoise se perdait en de sombres argumentations. Il voulait se prouver à lui-même qu'en repoussant avec rudesse les avances du docteur Bravières dont Mme Ramure s'était faite la messagère, en refusant de recevoir son jeune confrère, quand il s'était présenté chez lui, il s'était conduit selon la loi du strict bon sens. « Et je céderais devant ce damoiseau ! pensait-il. Je lui donnerais ma fille en mariage ! Je serais son beau-père ! Non, non, ce n'est pas possible ! » « Et pourtant s'il aimait

Françoise ? s'il en était aimé ? » lui criait une voix qu'il eût voulu faire taire, qui venait du fond de sa conscience où tout était en révolution. Son droit de repousser ce projet de mariage ne lui apparaissait plus si évident. Il se surprenait à s'accuser lui-même d'intransigeance, de stupidité, d'entêtement sénile, d'égoïsme, de plusieurs autres crimes. Il tentait de se reprendre, il s'invectivait lui-même pour faire diversion, il cherchait à se bien convaincre qu'il avait agi en bon père de famille, en homme d'énergie. Hélas ! ces efforts étaient vains ! Cette crise de remords qui éclatait se préparait depuis quelque temps. Depuis un mois, depuis surtout la visite de Mme Ramure, le docteur Fuchet était en lutte avec lui-même. Il se voyait obligé d'avouer que le docteur Bravières, son concurrent, ne méritait point toutes les épithètes sarcastiques dont il l'accablait ; l'évidence même contraignait le vieux médecin à reconnaître que son confrère n'était point dénué de charmes extérieurs, ni de science, ni d'habileté, ni de « tenue ».

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

LA LÉGENDE DU CHRYSANTHÈME

Dans le ciel japonais, la déesse des fleurs,
Maïra, cultivait un merveilleux parterre,
Des semis enchantés aux splendides couleurs...
Le chrysanthème, alors inconnu de la terre,
Avait sa préférence... Elle en parait son sein,
Elle aimait en remplir de blanches porcelaines,
Elle en ombrait, sous ses cheveux, son front serein,
Dans un vase d'albâtre elle en cueillait les graines...
Or, de ses doigts divins, l'une, échappée un jour
Et traversant l'azur infini des espaces,
Vint tomber au Japon, prédestiné séjour
Qui bientôt se couvrit de ses pousses vivaces.

Marguerite d'automne, ô chrysanthème d'or,
Telle est, dit l'Orient, ta céleste origine,
Toi qui, dans nos jardins, t'épanouis encor
Quand un dernier soleil dans les brumes décline.

LUCIEN JENY.

(Extrait des *Légendes* (inédites) *de la Nature*).

[illegible]

[illegible] Société [illegible] *[illegible]* [illegible]

[illegible] exem- [illegible] ents [illegible] de [illegible] père de [illegible] race, [illegible] des [illegible]

[illegible]

Est-ce pour obéir dans une certaine mesure à l'avis de l'abbé Ravier ou tout simplement à la mode que Cassier traduisit des psaumes en vers? Troufflaut raconte: « Dans le temps de M. de Frasnay nous avions ici deux moins mauvais poètes, M. de Chéry-Poisson qui a fait quelques vers et, entre autres, une comédie calquée sur le *Flatteur* de Rousseau. « De plus, l'abbé Cassier, qui avait mis en vers plusieurs psaumes. On m'a pris la copie que j'en avais et que je regrette beaucoup; mais ni M. de Chéry ni M. Cassier n'ont rien fait imprimer (1). Ils n'ont pas eu la témérité de remettre en vers (comme Pierre de Frasnay) les fables de La Fontaine, les *Odes sacrées* de Rousseau, le *Flatteur* du même auteur. Les vers de ces deux poètes valaient pourtant mieux que ceux de M. de Frasnay ».

Cassier a laissé un manuscrit curieux qui est conservé à la bibliothèque municipale de Nevers. C'est une *Rhetorica sive eloquentiæ tyrocinium*, par l'abbé Cassier, de Château-Chinon. Il ne devait être cependant que médiocrement porté *du côté de l'imitation latine et de l'éloquence*. En définitive, il fut un homme de goût dans le sens des lettrés de l'époque et c'est pourquoi ses contemporains l'avaient distingué, attirés qu'ils furent par le ton personnel, intime et gai de ses écrits. Cela devait distraire des froides allégories, de ces grosses pièces sans air ni jour des poètes du Nivernais. Savez-vous qu'alors J.-J. Née de la Rochelle écrivait *Hélène ou Mémoires de la plus belle femme de l'antiquité pour servir à l'histoire des anciens temps de la Grèce et du siège de Troie, etc.*, et Pierre de Frasnay, un *Recueil de fables ésopiques, grecques et sybaritiques*, un poème sur la *Faïence*, *Alcméon*, des tragédies?

Les productions connues de Cassier tiendraient dans un tout petit volume. A en juger par la satisfaction éprouvée en les découvrant, comparable au plaisir qu'on a de trouver quelque œuvre artistique ou curieuse sous un badigeon de vieille église, ceux qui s'intéressent encore aux belles-lettres et aux choses du temps passé verraient paraître avec joie les Cassiérades auxquelles on joindrait la *Roussillonnade* dont je vais parler (2).

(1) On s'explique difficilement cette assertion de Troufflaut qui était un chercheur d'inédit et de curiosités littéraires ou scientifiques. Il est vrai que Cassier n'avait rien publié sous son nom *de Cassier*.

(2) Les manuscrits que l'abbé Cassier a laissés ont été exhumés partiellement par Cougny en 1845. M. l'abbé Deby courut longtemps après, mais semble avoir été assez

V

Il faut parler maintenant de la *Roussillonnade*. C'est une description humoristique avec une pointe de charge réaliste, un tour rapide et vigoureux, d'une pauvre église de campagne, celle de la paroisse de Blin, alors du diocèse de Nevers (aujourd'hui paroisse de Roussillon, diocèse d'Autun).

Nous en donnons les passages suivants, en respectant le texte de l'édition parue à Bâle en 1756. Les textes qui ont paru dans différents recueils sont le produit de retouches et de modifications ; le texte de Bâle, avec ses incorrections, donne seul le poème tel qu'il sortit des mains du véritable auteur :

. . . . . .
A travers l'une et l'autre vitre
En hyver, il neige au pupitre ;
Il y pleut et grêle en juillet
Et les vents tournent le feuillet
De l'Evangile et de l'Epître.
D'ordinaire par ces mutins,
Qui tour à tour soufflent sans cesse
Pendant qu'on dit la grande Messe,
Trois fois les cierges sont éteints.
Et lorsqu'à leur fougue indiscrète,
Selon que tourne la girouette,
On oppose un vieil drap de mort,
Tantôt au sud, tantôt au nord,
La guenille n'est pas collée
Qu'aussitôt quelque tourbillon
Vient ensevelir l'assemblée
Et le curé sous le haillon.
Toutes deux servent à cacher
Un peu de la muraille nue
Et plus souvent à trébucher
Les vieillards à courte vue.
Du prône l'usage est proscrit,
Depuis trente ans que l'on n'en fit.
De la chaire en l'air suspendue
L'échelle inutile est perdue ;
Le droit d'y monter est prescrit.

Au donjon de cette masure,
Dans une guérite peu sûre,
Sous une ruche de merrain
Sont deux cymbales dissonnantes,
Moitié de fer, moitié d'airain,
Comme en ses peintures savantes
Charton en pourrait mettre en mains
A des fabuleux Corybantes,
Autour du berceau de Jupin.
Lorsqu'avec cette sonnerie
Le marguillier de Roussillon
Distingue par le carillon
Le quadruple de la férie,
On croit entendre l'harmonie
Des mortiers d'une pharmacie,
Ou la sotte cérémonie
D'un époux qu'on charivarie,
Ou la rustique symphonie
Dont aux champs, avec un bassin,
Un manant ramène un essaim.
Le jour entre par quatre faces,
Le chœur aussi n'est pas obscur ;
On voit le ciel par les crevasses
De la voûte et de chaque mur.
Sur l'autel, sous une goutière,
Est un rétable vermoulu
De cire jaune surfondu
Et crépi d'un doigt de poussière.
A côté l'on a suspendu
Les restes de quelque bannière
Ou les misérables lambeaux
De quelques antiques drapeaux.

heureux pour en consulter une partie. Il est regrettable qu'ils n'aient pas été tous déposés, comme on l'a cru longtemps, à la bibliothèque de Nevers. Quant au portrait au crayon de Cassier, qui figure cependant dans le catalogue des objets de la collection Gallois, donnée au musée municipal de Nevers, il est regrettable aussi que la ville ne le possède pas.

C'est la commune conjecture
Que cette vénérable ordure
De quelque bon seigneur du lieu
Est une pompeuse capture
Dont il a fait présent à Dieu.
On ne peut, en aucune manière,
Peindre l'enceinte irrégulière
Que forme le balustre errant.
Très souvent le peuple, en entrant,
Apporte la sainte barrière
Sur les talons du célébrant.
Soit en avant, soit en arrière,
Elle suit toujours du torrent
De la foule tumultuaire
Le flux et reflux différent.
Et, par ainsi, le sanctuaire
Est tantôt petit, tantôt grand.
. . . . . .
On peut, quand le ciel est sans nue,
Distinguer la chaire à prêcher
D'avec l'échelle du clocher,
L'une et l'autre contiguë.
. . . . . .
Au nord-ouest du cimetière,
Il est une vieille chaumière
Où tout entre, excepté le jour ;
Le curé fait là son séjour.
On n'y peut marcher sans lanterne
A moins que d'aller à tâton,
Tel était l'antre de Thriphon ;
Telle à Lemnos fut la caverne
De cet immortel forgeron.
. . . . . .
Sur deux chambres illuminées
Par le tuyau des cheminées,
Les poutres et les soliveaux,
Soutenus par quelques poteaux,
Font un lambris en découpure
Dont, chaque jour, la pourriture
Fait descendre quelques morceaux.
. . . . . .

Suit une peinture du Morvan :

En tous temps la triste bergère
Y transit au bord des forêts.
Une récolte de navets
Y réduit la terre légère
A reposer six ans après.
Tu vois que l'on fait maigre chère
Dans un si misérable lieu.
On y fait encor moins bon feu
Parmi les piles entassées
Pour tous les foyers de Paris.
Dans le fond des hutes glacées,
Fument quelques rameaux pourris
Ou quelques branches écornées
Qu'on brûle en ville à meilleur prix.
Malheur à qui serait surpris,
Chargé d'un fagot de ramée
Qu'entoure une meute affamée
De gardes, ennemis jurés
De tout honneur et des curés.
Ainsi, pour comble de misère,
Pasteur d'un peuple demi lapon,
Je manquais du plus nécessaire,
N'ayant pas souvent de quoi faire
A moitié rôtir un chapon.
. . . . . .

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Suite*)

CAMPAGNE DE L'EST

A la nuit, le général Minot vient au bivouac, il réunit les officiers supérieurs et leur annonce que l'attaque ayant échoué sur toute la ligne, la retraite générale est décidée. Elle doit s'opérer pendant la nuit; des feux doivent être allumés pour tromper l'ennemi et lui laisser croire à notre présence ; on ne dit rien aux hommes, pour ne pas les inquiéter.

Les officiers du 3e bataillon, assis en rond autour d'un grand feu, mangent à la hâte un quartier de cheval grillé sur des charbons, et moitié éveillés, moitié endormis, attendent ainsi l'heure fixée pour le départ.

19 janvier. — Le 19, à une heure du matin, les hommes couchés dans la neige, auprès de leurs feux demi-éteints, sont réveillés un à un ; ils croient à une attaque de nuit et se lèvent résolument. Cependant ils voient de quoi il est question, et le découragement s'empare d'eux.

Le mouvement commence par le 2e bataillon ; ce n'était pas peu de chose que de mettre 1.800 hommes en route, dans un bois dont le chemin le plus large mesurait un mètre à peine. A trois heures et demie cependant, tout le monde avait quitté la forêt, et s'acheminait sur Allondans, par le ravin qui depuis trois jours avait été sillonné de tant de projectiles.

L'ennemi, trompé par les feux, n'inquiéta pas notre retraite, mais que d'hommes fatigués et à demi endormis, obligés de marcher à la file indienne, dans des sentiers couverts de verglas, tombèrent et retardèrent la marche ; aussi la gauche de la colonne dut-elle prendre le pas de course pour rattraper la droite, engagée depuis longtemps sur la route d'Allondans à Dung.

De Dung, la colonne gagna, par des chemins de traverse, le village de Presentevillers ; là, le jour parut. Après une halte assez longue, nécessitée par la recherche d'un guide du pays, on se remit en route, et sans pause, sans arrêt, par des chemins presque impraticables, on marcha pendant sept heures.

A deux heures du soir, nous étions à l'Isle-sur-le-Doubs ; on établit

la brigade sur un plateau dominant la ville. Le temps est affreux, la neige tombe depuis le matin. Les convois n'étant pas arrivés, aucune distribution n'avait pu être faite. Cette nuit passée sans abri, et qui succédait à tant d'autres, fut une des plus pénibles de la campagne, aussi le lendemain 20, le lever du soleil éclaira-t-il un triste spectacle, les malades abondaient.

20 janvier. — A huit heures, les officiers de semaine descendirent à la ville avec des hommes de corvée. Ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés qu'ils obtinrent du biscuit, du café et de la viande ; quant au pain il n'en était pas question.

La ville est encombrée par l'artillerie, les bagages et les voitures des 18e et 20e corps qui se hâtent de passer le Doubs.

A onze heures, les corvées, arrivant sur le plateau, trouvent la brigade sous les armes, l'ennemi s'avançait par masses considérables ; le village de Sainte-Marie, défendu par un bataillon de chasseurs à pied, était en son pouvoir ; quelques fuyards échappés à ce désastre en avaient apporté la nouvelle.

Les distributions sont faites à la hâte, et avec une précipitation regrettable ; une grande quantité de viande est laissée sur place par les hommes trop pressés ou trop découragés pour vouloir se charger au moment d'un combat possible

Deux bataillons du 1er zouaves garnissent les hauteurs du côté de Sainte-Marie ; à notre droite, la 2e brigade tout entière, sous l'habile direction du colonel Le Moingt, se porte en avant ; elle est soutenue par le régiment de la Gironde et le régiment étranger. Cette démonstration, appuyée de quelques coups de canon, arrête les colonnes ennemies.

Les 18e et 20e corps, protégés par nous, peuvent opérer leur retraite par la rive gauche du Doubs, et font sauter les ponts derrière eux ; la 1re division reste seule sur la rive droite. A la nuit, elle reçoit l'ordre de suivre le mouvement, en laissant derrière elle, comme soutien, la légion bretonne qui vient d'arriver.

A neuf heures du soir, nous arrivons au village de Pompierre, après une marche fort pénible le long des rives du Doubs ; nous y sommes cantonnés. C'est la première fois depuis huit jours que nous couchons sous un toit.

21 janvier. — Le 21, à cinq heures du matin, on quitte les

cantonnements ; à sept heures et demie, nous arrivons à Clerval, que nous avions vu deux fois déjà, mais, hélas ! dans des dispositions d'esprit bien différentes : la première, à notre débarquement ; la seconde, le jour de notre marche en avant sur Arcey et Sainte-Marie.

A la gare de Clerval, les convois abondent, le général en chef du 15e corps ordonne au 12e mobiles de toucher quatre jours de vivres. Le plus affreux désordre règne dans les distributions (les officiers d'administration sont absents comme toujours) ; les provisions sont pillées, les officiers du 12e mobiles sont obligés d'avoir recours à des moyens de rigueur envers les zouaves.

Après beaucoup d'efforts on fait enfin évacuer la gare ; quelques corps, le 12e entre autres, sont abondamment pourvus de lard et de biscuit, mais le pain manque toujours. On traverse la ville, et on fait halte pour faire la soupe, à gauche de la route de Besançon. Dans cette journée, le général Minot reprit le commandement de sa brigade ; le général de cavalerie Dastugue prit celui de la division.

A cinq heures du soir, la première division est mise en route dans la direction de Beaume-les-Dames, on entre dans la ville à dix heures ; on parque les hommes dans la cour de la gare et on nous annonce que nous allons prendre le chemin de fer, traverser Besançon et gagner la gare de Byans, de façon à protéger nos communications avec le Midi, menacées par l'armée du général Manteuffel.

Le froid est horrible, la gare est encombrée ; les trains ne s'organisent que lentement. Le 3e bataillon, qui part le dernier, n'est embarqué qu'à trois heures du matin. La compagnie du chemin de fer ne peut mettre à notre disposition que des vagons à bœufs et des vagons découverts.

(A suivre). HENRY D'ASSIGNY.

PAROLES DU CHRIST SUR JÉRUSALEM

Alors Jésus, le jour de la Pâque étant proche,
Sortit de Béthanie et suivit un chemin
Où des figuiers prenaient racine dans la roche.

Le ciel matutinal se teintait de carmin.
Jérusalem, là-bas, dormait dans l'ombre claire,
Et voici que vers elle il étendit la main,

Disant : « Je vous bénis Je n'ai point de colère.
» Mon âme vous pardonne avec sérénité,
» Et je viens seulement demander mon salaire.

» J'ai travaillé pour vous sous le soleil d'été.
» J'ai fait fleurir la Grâce et croître la Justice ;
» Mais je suis las du poids du jour que j'ai porté.

» Que personne ne pleure et que nul ne pâtisse !
» Extase dans les cœurs, lumière sur les fronts !
» Qu'un Temple neuf sorte de terre et se bâtisse !

» Mais vous irez, les uns soufflant dans des clairons
» La fièvre de la mort, l'horreur de la tuerie,
» Car toujours les Césars précèdent les Nérons ;

» D'autres jouant du luth dans la plaine fleurie,
» Sans entendre un blessé, du revers d'un talus,
» Appeler en mourant l'homme de Samarie ;

» Ceux-ci, gorgés de vins et de mets superflus,
» Qui, caressant des chiens, repoussent de leur table
» Le Lazare tremblant qu'attendent mes élus ;

» Et ceux-là, les méchants, dont la main redoutable
» Nourrira de nielle et de froment mauvais
» La brebis du bercail et le bœuf de l'étable.

» Avant d'être arrivé, voici que je m'en vais,
» Car elle ne veut plus de moi, votre folie !
» Ah ! ce ne fut point là le sort que je rêvais !

» Mon âme pour toujours d'amertume est remplie,
» Et la chair du martyr qu'on torture est ma chair.
» Comme un roseau cassé, je frissonne et je plie.

» Aucun plus que l'agnel égaré ne m'est cher.
» Je veux souffrir pour vous, mais enfin, je recule.
» O tous mes bien-aimés, que vous me coûtez cher !

» Je ne sais quel effroi dans mes veines circule
» Je ne suis qu'un soleil, hélas ! qui va mourir,
» Et mon aube déjà n'est plus qu'un crépuscule.

» Qui saura me pleurer ? Qui pourrai-je guérir ?
» Et la source d'amour qu'en moi-même je porte,
» Comme l'eau du Cédron est prête à se tarir.

» Quand vous serez heureux, je serai mort. Qu'importe
» A la table d'orgie un Dieu qui n'est plus là ?...
» Et vous me laisserez heurter à votre porte.

» Et pourtant regardez, ô vous tous ! Les voilà,
» Les corps vivifiés et les âmes guéries :
» L'aveugle à Jéricho, Marie à Magdala !

» Ah ! je suis le Sauveur ! Paix entre les patries !
» Paix sur la terre à ceux de bonne volonté !
» Et que toutes les mains de palmes soient fleuries !...

» ...Mais vous ne voudrez pas, ô mes fils, m'écouter.
» Mon bras est tout puissant ; ma gloire est infinie :
» Vous êtes éblouis par ma divinité.

» Car je n'ai jamais eu de sueurs d'agonie ;
» Je n'ai jamais douté ; jamais je n'ai souffert ..
» ...Cependant je pleurais, hier, à Béthanie.

» Mais puisque votre amour à ce prix m'est offert,
» Je veux boire pour vous tout le fiel du calice.
» Que l'on enfonce, dans mes pieds, les clous de fer !

» Que le manteau des fous sur mes épaules glisse !
» Que je devienne, enfin, le dernier des vivants,
» Et que je meure, anéanti par mon supplice !

» Je suis un ver de terre, ô Judas qui me vends !
» Insultes chez Hérode et crachats au prétoire !
» Lamma sabbacthani dans la clameur des vents !

» Epines dans mon front que nimbe trop de gloire !...
» Et, si ma chair refuse et recule d'abord,
» Pour vous désaltérer que je demande à boire,

» Et que j'ajoute enfin le Calvaire au Thabor ! »

HENRI BACHELIN.

LES VARIANTES
DE
« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

L. 32. — 1842 Après les mots : cela se compense, on lit :

« Benjamin ne dit rien de ce qui lui était arrivé et pria ses amis de lui en garder le secret ; mais il observait son marquis avec l'attention patiente et tenace d'un chat qui guette une souris. Cependant il allait assidûment chez M. Minxit, bien plutôt pour celui-ci que pour sa fille. S'il ne faisait aucun progrès sensible sur le cœur de Mlle Arabelle, en revanche, M. Minxit l'avait pris dans une telle amitié que souvent il venait à Clamecy exprès pour le voir. On était alors aux environs de carnaval, et il fut convenu que le mariage se célébrerait après Pâques.

A quelque temps de là, Benjamin était allé avec M. Minxit au village de Flez, pour rétablir dans leur place légale les deux fragments d'un tibia cassé. L'opération venait de s'accomplir heureusement par les mains de Benjamin, lorsqu'un laquais, à la livrée de M. de Cambyse, entra dans la maison et demanda lequel des deux médecins qui se trouvaient là était chirurgien. Benjamin se présenta.

— Alors, dit le laquais, vous allez me suivre au château ; M. le marquis vient d'avaler une arête, et il réclame votre secours.

— Le secours de qui ? dit Benjamin.

— D'un chirurgien, répondit le laquais, qu'on lui a dit être dans le village.

Benjamin vit de suite le parti qu'il pouvait tirer de cette circonstance ; il prit M. Minxit à part et lui dit :

— Je n'ai pas le temps de vous expliquer ce que je vais faire ; mais si, d'ici à deux heures, je ne suis

pas chez vous, envoyez prévenir à tout hasard la maréchaussée de Clamecy que je suis retenu prisonnier au château du marquis, et venez vous-même avec tous les gens de votre maison vous poster aux environs du château en cas que je sois poursuivi. Sans attendre la réponse du vieux médecin, il lui serra la main et suivit le laquais.

Celui-ci l'introduisit dans la chambre du marquis ».

[Cette dernière phrase se trouve édition 1846, page 127, l. 4.]

— Pages 121, 122, 123, 124, 125, 126 —

1846 Ces pages sont une addition.

— Page 127 —

L. 1-3. — 1846 Addition.

L. 5. — 1842 ... était dans son fauteuil, la tête appuyée sur ses mains, les coudes, etc. .

L. 12. — 1842 ... ne me refuserez pas votre secours.

— Page 128 —

L. 22. — 1842 il y a, avant tout, une petite formalité à remplir.

— Page 129 —

L. 12. — 1842 je te reconnais à ton habit rouge.

L. 13. — 1842 Eh bien ! l'homme à l'habit rouge.

— Page 130 —

L. 5. — 1842. Non ! non ! c'est la peine du talion.

L. 13. — 1842. — Tu as oublié, toi, que j'étais Benjamin Rathery,

— Page 131 —

L. 4. — 1846 sourit, et,

L. 5. — 1846 *elle* engaga.

L. 14. — 1842 a seule le droit.

— Page 132 —

L. 18. — 1842 Après : « il sera guéri », on lit : « M. Minxit était campé à l'entrée du village de Courcelles avec la musique et quelques paysans de bonne volonté. Mon oncle, l'ayant aperçu, agita son mouchoir en l'air en signe de triomphe, et bien avant qu'on pût l'entendre, il s'écriait : Nous sommes vengés !

Mais M. Minxit était bien plus sensible au plaisir de le revoir sain et sauf qu'à son succès. Il accourut au-devant de lui de toute la vitesse, etc ..

L. 19-25. — 1846 Addition.

L. 28. — 1842 que si ç'eût été son fils.

— Page 135 —

1842 Le septième feuilleton commence l. 12. — Oh ! dit mon oncle, après la lecture de cette lettre...

— Page 136 —

L. 15. — 1842 jusqu'à huit heures du soir.

— Page 137 —

L. 8. — 1842 par Millelot-Rato.

— Page 138 —

L. 1. — 1842 dix sols six deniers.

— Page 143 —

L 23. — 1846 avec un essaim d'araignées qui s'éparpillèrent par la chambre.

— Page 144 —

L. 3. — 1842 — Tant mieux, M. Bonteint, grand merci, M. Bonteint.

L. 11. — 1842 ne se fâche-t-il point contre moi.

— Page 148 —

L. 4. — 1842 pour me racheter la vie.

L. 7. — 1842 qu'il n'est pas besoin d'être noble pour être homme, qu'en mettant la main sur son cœur il le sente battre comme bat un cœur de citoyen, qu'il se relève, etc...

L. 9-10. — 1842 ... à cette poignée de tyrans qui l'opprime : Nous sommes autant que vous, et plus que vous : pourquoi, etc...

L. 20. — 1842 Arthur.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

MARRAINE (*Suite.*)

VII

— « Les affaires de Jacques ne vont pas du tout, disait Madeleine à son tricot des pauvres, oh ! mais pas du tout.

» J'ai bien peur qu'on n'accepte pas le grand-père instituteur. Un instituteur légionnaire, c'est un angora pourtant ! Enfin, je vais le savoir. Robert a sondé ses beaux-parents hier soir. Ce Jacques me fait une peine ! C'est la faute du *Gaulois* aussi ; on se grise très bien avec le *Gaulois*... quand on a quelques dispositions. A force de ne voir que des ducs, des comtes, des vicomtes se marier, la tête tourne, on a honte de ne pas avoir à montrer au moins un petit baron.

» Le moindre panier percé fait un effet de loin .. sur le *Gaulois*, on s'y fait une telle joie d'y lire un compliment à son adresse qu'on ne pense même plus qu'on paye pour le recevoir. Le colonel a beau dire : de loin, sur le *Gaulois*, on ne verrait pas l'échoppe et les savates de son Philippe de Champagne ; on ne penserait qu'à son comté.

» Ce que la bêtise et la vanité doivent rapporter au *Gaulois* ! ce que la publication de ces mariages mondains doit faire monter ses actions... ce qu'elles doivent coûter de larmes aussi, ces petites affiches à l'air innocent ; ce qu'elles doivent aider au malheur des petites Jeanne !

» Il y a tant de glorieux qui sacrifient le bonheur à la vanité, l'être au paraître. Et dire que je ne peux plus rien pour l'avenir de ces deux enfants-là, le bonheur de mon filleul, du petit de Thérèse. Le moulin que j'ai en réserve ne servirait même à rien, à rien qu'à envenimer les choses... ; on ne pardonne pas une blessure d'amour-propre ; il faut que la leçon paraisse inaperçue. Où la trouver, cette leçon, où ? »

Absorbée, Thérèse arrivait par le sentier longeant le bosquet, après une longue conférence avec le général sur la beauté des dalhias simples.

— Jacques est dans un état,. . disait-elle, il fait pitié.

— C'est trop triste aussi, soupirait Madeleine ; cette petite est jolie, mais jolie,... adorable ; enfin tous les malheurs à la fois. Si elle avait pu être seulement un peu... bossue, ou avoir un œil... de travers, il se serait plus vite consolé.

Le Père Boyer a beau dire, le matériel, le physique, les attraits

périssables, c'est quelque chose, c'est beaucoup pour la rencontre des cœurs. Le bon Dieu lui-même l'a voulu pour...

— Ce n'est pas le moment de rire.

— Tu vois bien que je parle pour t'empêcher de pleurer.

— Il n'y a pas d'espoir, alors ?

La nature de Marraine reprenait le dessus.

— Bête et vaniteuse, non, c'est trop aussi, répétait-elle suffoquée et comique, et personne pour le lui dire, à cause du mari, des filles, du gendre, et cœtera, et cœtera. Voilà le monde, je parle de moi aussi, hélas ! j'en suis. On sacrifie le bonheur de deux enfants nés l'un pour l'autre à la crainte de froisser l'entourage.

— Ma tante, disait une voix sympathique en montant sur le perron, êtes-vous là, êtes-vous seule ?

C'était Robert, enfin !

— Thérèse, reprenait très vite Madeleine en se levant brusquement et se dirigeant vers la fenêtre, Louis te demande pour aller l'inspirer ; c'est pour ses chrysanthèmes, il me fait signe. Allons, va donc. Dis lui que le thé est très mauvais, très mauvais ; c'est d'un coûteux...

Robert arrivait très sombre.

— Eh bien ?

— Eh bien, ma tante, mon père s'est chargé de plaider la cause de Jacques ; il est venu exprès de Blainville. Mon beau-père n'a pas eu d'hésitation, mais ma belle-mère refuse catégoriquement. Elle ne veut pas de mésalliance dans sa famille. Jeanne ne peut épouser le petit-fils d'un instituteur. Pas d'école primaire, m'a-t-elle dit, pas plus que de comptoir.

— Pas plus que de comptoir, vous avez bien entendu, Robert, scandait Madeleine songeuse... revoyant de bien loin... regardant le cadre très simple où revivaient les traits de la mère du général dans une peinture d'un artiste de passage. Et Jeanne ?

— Jeanne est navrée. Ne risquez pas votre demande, elle serait repoussée. C'est absurde. Le père de Jacques était un ancien interne, vous connaissez l'excellente famille de sa mère, mais Mme Larombe ne veut pas d'un aïeul instituteur, même mort.

— De l'instituteur !... — il semblait que la générale parlât dans l'indignation d'un rêve, — de l'instituteur que les Prussiens ont fusillé parce que... parce que...

Le général arrivait, blême d'émotion contenue. Il avait entendu en venant de reconduire Thérèse.

— Parce qu'ils l'avaient trouvé à la maison d'école faisant la classe, disait-il violemment, tandis qu'on se battait dans le petit village de frontière, dans la Lorraine que nous n'avons plus. En attendant l'ennemi signalé, l'instituteur racontait l'histoire de Jeanne d'Arc aux petits de son école, tous réunis. Il leur montrait la bonne Lorraine délivrant le pays des Prussiens de ce temps là, sauvant la France envahie. De loin, puis de plus près, de tout près, on entendait le bruit de l'arrivée des vainqueurs. Le cliquetis des armes remplissait la cour de la mairie attenant à la maison d'école. « Restez, avait dit l'instituteur, je fais la classe... ma dernière classe, peut-être ».

» Un officier prussien enfonçait la porte de la salle d'études ; il comprenait le français, il pouvait suivre la leçon. Ses yeux s'attachaient à la longue baguette qui remontait de Chinon à Reims sur la carte murale.

» — Taisez-vous, criait l'officier prussien, cachant peut-être son trouble, son émoi... il comprenait... ; nous sommes en temps de guerre.

» — Je fais la classe, répondait simplement, fermement l'instituteur.

» Une balle atteignait le bras du maître. « Je fais la classe ! » disait-il tout sanglant à ces enfants qui le regardaient, en leur montrant sa main brisée.

» On l'emmenait dans la cour, dans la cour où déjà le drapeau de la mairie, abattu, gisait par terre, mais l'instituteur se dégageait dans un élan rapide, il courait au drapeau, et, de sa main restée valide, il élevait le drapeau très haut comme un appel à tous ces enfants lorrains auxquels il apprenait à lire depuis quarante ans.

» — Je fais la classe ! répétait-il.

» Une seconde balle lui fracassait le crâne. Mourant, il retombait, mais, réunissant toutes ses forces d'agonisant, soulevant encore le drapeau qu'il n'avait pas abandonné :

» — Je... fais... la... classe, s'écriait-il encore une fois, — une dernière fois ».

Sans honte, le général pleurait.

— Il est parti, l'instituteur, parti avec la croix d'honneur attachée

sur sa poitrine par un ruban rouge taillé dans le drapeau Voilà ce qui ferait honte à Mme Larombe.

De grosses larmes coulaient, se glissaient pêle-mêle sur sa moustache.

Robert le regardait si ému qu'il ne trouvait pas un mot pour rendre sa pensée, mais Madeleine se penchait près du général ; elle disjoignait doucement, lentement, ses deux mains et, baisant pieusement la rosette, la rosette gagnée à Châteaudun :

— Je baise le drapeau, disait Marraine.

Le timbre voilé, les mots entrecoupés par l'émotion intense, Bonis se parlait à lui-même.

— C'était un morceau de drapeau... autrefois, que ce petit bout de ruban rouge qui rendait si fier. C'est quand on avait bien peiné, bien souffert pour la Patrie, c'est quand on avait bien travaillé pour sa gloire qu'on vous le donnait, comme la plus belle des récompenses, mais maintenant...

Il se taisait, suffoqué, mais Madeleine s'approchait encore une fois, s'inclinait devant le général, montrait sa rosette, et, relevant la main dans le salut militaire respectueux et correct du soldat :

— Ce morceau-là, c'est du vrai, disait-elle. Au drapeau !

Et sa main retombait dans celle de Bonis.

VIII

Jacques arrivait, anxieux. En une seconde, il comprenait tout.

— Je viens vous remercier, général, et vous, Marraine, de votre cœur si largement ouvert pour moi, depuis toujours et surtout depuis que je suis à Barmont, mais je dois partir.

Il sanglotait, le petit ingénieur. Comme un enfant qui souffre, il se plaignait tout haut.

— Mon Dieu, que je l'aimais ! gémissait-il, que je l'aime ! Pourquoi l'ai-je connue. Je ne l'oublierai jamais.

Robert mordait sa moustache. Tapant du pied, jurant, levant les yeux, le général se sauvait au jardin.

— Vingt-deux clochetons, donjon, pont-levis, sacrait le général en pinçant ses rosiers ; vieille folle ! va, vieille toup...

(A suivre.) FRANÇOISE D'HUSSELLES

LA DEUXIÈME EXPOSITION

DU GROUPE D'ÉMULATION ARTISTIQUE DE NEVERS

Le Groupe d'émulation ne prétend pas faire annuellement de simples répétitions des expositions de la Société artistique. En se donnant comme but de « développer le sentiment du beau chez nos concitoyens », il se propose surtout de répandre une propagande artistique chez nos jeunes artisans et de leur rappeler, comme exemple et comme modèle, le temps où l'ouvrier savait donner un cachet d'art au moindre ouvrage qui sortait de ses mains. Voilà pourquoi le Groupe est heureux d'exposer, à côté des œuvres de nos artistes appréciés, les essais remarquables de nos artisans. Rendre à notre industrie le caractère supérieur qu'elle eut jadis, tel est le résultat qu'il faudrait atteindre et que poursuit le Groupe d'émulation.

Très intéressante, cette exposition, établie d'ailleurs en un local défectueux où la lumière est maigre et fausse ; mais, à Nevers, il en est toujours ainsi. Le catalogue, gentiment accompagné de vingt-cinq reproductions phototypiques, comprend une centaine de numéros. Et nous avons de G. Mohler, toujours sur la brèche, un spécimen de chacun des genres de l'art qu'il cultive avec un égal bonheur : peinture, dessin, faïence et sculpture. Monteignier nous offre un excellent portrait de notre sympathique et distingué compatriote M. l'ingénieur Gérard, à côté d'un *Cornemuseux*, un de ces tableautins que les amateurs se disputeront plus tard, et où le bon peintre fixe des types bien nivernais. Baffier, le robuste et dévot observateur de la nature, figure ici noblement avec un candélabre monumental, un cadre sculpté et des étains, en collaboration avec M. Joret et notre compatriote France Briffault. Nous retrouvons aussi ses deux bustes — celui de G. Mohler et celui de M. Frebault, — dont nous avons entretenu nos lecteurs. M. L Legendre expose une *Marée basse à Saint-Malo*, d'une vive et heureuse impression. M. Henri du Verne, quatre toiles remarquées et remarquables. M. Pelecier, deux tableaux où son genre s'affirme : il excelle dans ces scènes d'intérieur. M. Dif a un paysage bien rendu et un très fin *Coin d'intérieur de la cathédrale de Bourges*. M. Huet, notre voisin d'Autun, donne deux tableaux : des *Ruines* et une *Vieille rue* d'où se dégage une intime poésie. De

M. Gautheron, voici trois peintures qui portent bien le caractère de notre petite école nivernaise. M. Guyonnet expose une bonne aquarelle et un cadre contenant des dessins pour décoration d'assiettes populaires, d'après nos vieilles chansons. A côté du cadre, figure une assiette exécutée dans cette donnée par M. G. Montagnon (1). L'idée est excellente. Rappelons que M. Henry Ferrier exposait en 1902 une série d'assiettes nivernaises *à portraits* et *à musique :* ces assiettes, d'un beau caractère artistique et décoratif, comblaient une lacune dans notre céramique locale. M. Guyonnet se propose un tout autre but, très louable, celui de rappeler nos vieilles chansons par des assiettes d'art vraiment populaire et à très bon marché.

M. Louis Mohler, dont les dessins sont fort appréciés, nous donne plusieurs aquarelles et croquis. De Mme Mohler, voici, dans la donnée du vieux temps, un *missel* dont nous avons déjà parlé, et un *éventail.* Dans la même vitrine, nous remarquons des émaux et une *broche* de G. Mohler. Notons des peintures de M. Albert Fichot, de Mlle Bernay : *Laveuse berrichonne,* de MM. Lhote, Lebrat, de Mme Franck, de M. Aimé Blin, des fleurs de Mlle Brazeau, des fleurs aussi de Mlles Alice et Marguerite Chevillot. Aquarelles et pastels de Mlle Balandreau, Mme Clayeux, MM. J. Forges, Balon, de Barrau. De M. Georges Parent, on remarque une aquarelle et des panneaux décoratifs. Notre collaborateur M. Fernand Chalandre expose des eaux fortes et un très intéressant projet de vase.

La photographie est représentée fort heureusement par les belles cartes postales de M. René Dovillez, de Sancoins,— nous les recommandons aux amateurs, — par les envois de MM. G. Guérot, dont la réputation n'est plus à faire, Hézard, P. Rollin, Mme Hervé, Mlle M. Vallet. Citons encore : *Vases en grès flammés* d'un artiste renommé, M. Taxile Doat ; *bougeoir* en étain de M. Voyard ; faïences de M. Marest ; *mosaïque* très intéressante de M. Favret ; *dessus d'édredon* et *de fauteuil* de Mlle Genty ; *mouchoir* et *taie d'oreiller*, dentelles au fuseau de Mme Voyard ; objets en cuir repoussé de M. Combrisson ; *piano* noyer de M. Guyot, et, pour terminer, un bel *herbier* nivernais de M. Emile Perrot.

A. M.

(1) M. G. Montagnon expose encore une série d'objets qui affirment la réputation bien établie de sa fabrique.

LIVRES ET PÉRIODIQUES. — NOTES ET ÉCHOS

.·. Au prochain numéro nous présenterons à nos lecteurs plusieurs volumes que viennent de publier nos collaborateurs MM. Henry Buteau : *La faute*, et Emile Guillaumin : *La vie d'un simple*. Nous aurons à parler aussi de diverses autres publications, entre autres : *Les chants de révolte*, du poète Louis Chollet (in-18, Vanier, Paris, 3 fr.).

.·. Nous avons relu avec grand intérêt la relation d'une *Excursion de la Société nivernaise au pays d'Avallon*, par Ernest de Toytot. Publiée d'abord en feuilleton dans le *Journal de la Nièvre*, cette relation a paru en un volume de 238 pages et gagne beaucoup à se présenter ainsi « d'ensemble ». Ce volume, très documenté, constitue le meilleur guide à suivre dans cet Avallonnais fort bien décrit et rendu par M. de Toytot.

.·. Notre compatriote M. H. Marlot fait des communications fort intéressantes à diverses sociétés savantes. Nous venons de lire avec profit ses *Notes préhistoriques sur le Morvan et les contrées limitrophes*, extraites de la Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris, et une *Notice sur le filon de spath-fluor de Las, communes de Chiddes et Millay*, lue à la Société d'histoire naturelle d'Autun.

.·. La Société littéraire et artistique du Loiret, dans un but de décentralisation, a consacré sa séance du 12 mars à la littérature berrichonne. Au programme figuraient entre autres nos collaborateurs M. Lucien Jeny, Mme Casanova, Mlle J. Bégassat. Une causerie de M. Abadie, sur *la poésie du Berry*, ouvrait cette séance agréablement coupée de poésies, de chansons et de musique. Bon exemple à suivre.

.·. Distribution des prix, le 13 mars, à l'école municipale des arts de Nevers, sous la présidence du docteur Subert père, qui a prononcé une allocution fort goûtée des auditeurs.

.·. Il nous arrive une douloureuse nouvelle, celle de la mort de notre collaboratrice Mlle Emilie Mathieu, décédée à quatre-vingt-sept ans. Nos lecteurs ont apprécié la finesse de ses pages.— Notre *Revue* avait été déjà frappée, le mois dernier, en perdant un autre de ses collaborateurs, M. René Bujon, qui se fit remarquer comme critique d'art au *Moniteur universel*.— Le 31 janvier mourait à Florence, à soixante-un ans, salué par les regrets de la presse européenne, le baron de Ujfalvy-Huszar. Membre de l'Académie hongroise, ancien directeur de la *Revue ethnographique*, chargé de missions par le gouvernement français, il pénétra le premier, il y a trente-trois ans, dans les plateaux inexplorés de l'Asie centrale. Le savant anthropologiste était un ami de notre Nivernais et il aimait, au cours de ses voyages, à rappeler sa visite à Beaumont-la-Ferrière. Il laisse des ouvrages fort appréciés dans le monde des savants.

.·. Nous lisons dans *Le Monde artiste* : « Au concert Le Rey, du 28 février, le public a fait ovations sur ovations au compositeur Pénavaire, qui a dirigé en maître son beau poème symphonique *La vision des Croisés*. Il est probable que, vu ce grand succès, l'œuvre de M. Pénavaire sera redonnée prochainement ».

.·. Pour paraître prochainement aux éditions de *La Nouvelle Revue Moderne* avec une préface de Maurice Duhamel : *Corymbe de rimes*, recueil de poèmes de notre compatriote le vicomte Gautron du Coudray, auteur des *Pochades morvandelles*.

.·. A paraître dans la *Revue du Nivernais* : de MM. Fernand Richard, *Beethoven* ; R. de Lespinasse, *Annuaires et Almanachs de la Nièvre* (suite) ; Edouard Achard, *Roger de Piles* ; M. Mignon, *Adam Billaut* ; abbé Meunier, *Etymologie du nom de Maumigny* ; des *Nouvelles*, par Miriam, MM. Emile Guillaumin, Alfred Guenin, F. Moireau, Taverna, L. Mirault, etc. L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite*).

Le docteur Fuchet daignait, à certaines heures, reconnaître que le jeune médecin, en s'installant à Brenay, avait usé d'un droit. Quand il se posait à lui-même cette question : « Pourquoi le détesté-je tant ? », il ne trouvait à mettre en avant aucune raison qui pût expliquer ses ressentiments et les excuser souverainement. Le docteur Fuchet se retournait dans son lit avec des mouvements exaspérés : « Mais pourquoi est-il venu s'installer à Brenay, à ma porte, chez moi ? .. » disait-il en se couchant sur le côté droit. « Pourtant, s'il aime Françoise ? Si Françoise l'aime ? » faisait-il en s'étendant sur le côté gauche. Las de se battre avec lui-même, il finit par chercher un adversaire en dehors de lui. Il se mit à tourmenter la couverture, les draps, les rideaux du lit. Il tortura son oreiller, puis, dans élan d'exaspération, le lança à travers la chambre. L'oreiller tomba sur la table de toilette où il renversa un verre et le pot à eau, puis il rebondit avec un bruit sourd sur le tapis de la pièce. Un Russe qui couchait dans la pièce voisine, et que le fracas avait réveillé, grommela des malédictions en un langage âpre et violent.

Bientôt, Mme Fuchet, qui, elle non plus, ne dormait pas et mesurait dans les ténèbres toute l'étendue de son infortune, apparut au seuil de la chambre, en nocturne apparat, une bougie dans une main, un flacon d'eau de mélisse dans l'autre.

— Charles, dit-elle, d'une voix inquiète, tu es malade ? C'est au moins ce melon que tu as mangé hier soir qui n'a pas passé ? Je te l'avais bien dit ! Je t'apporte l'eau de mélisse.

— Tu ferais bien mieux d'aller dormir, fit le médecin. Il est plus de minuit. De l'eau de mélisse, je vous demande un peu !

— Mais, ce melon, reprit Mme Fuchet

— Laisse-moi donc la paix avec ton melon ! Si je n'avais que cela sur la conscience ! Le melon ! Le melon ! Les femmes sont extraordinaires !

— Pourtant, si tu étais malade, insista Mme Fuchet... Enfin, je vais me recoucher ! Mon Dieu que je suis malheureuse !

Ayant ainsi gémi, Mme Fuchet referma la porte. Quand l'apparition se fut évanouie, le médecin, resté seul avec ses remords, alla ramasser l'oreiller, le plaça sous sa tête et se reprit à penser. La dépense de colère qu'il venait de faire l'avait calmé.

— Je ne suis qu'un gros imbécile, se dit-il. Voilà plus de six mois que ma femme et ma fille souffrent le martyre à cause de moi, parce que je suis un entêté, un égoïste, un vieil imbécile !

Lentement, une résolution s'installa en lui et s'y consolida : il ne s'opposait plus au mariage de sa fille avec le docteur Bravières, il ferait savoir au jeune médecin que sa demande était agréée : « Oui, songea-t-il, il va m'appeler « papa », lui qui m'a fait tant de misères ! »

Il fut sur le point de revenir à ses ressentiments. Il saisit encore une fois l'oreiller, le tritura et allait le projeter à travers la chambre quand il s'arrêta brusquement dans son élan : « Je ne suis qu'un vieil imbécile, se dit-il, Bravières sera mon gendre, tant pis pour moi ! ». L'heure du calme et du bon sens était venue.

Le docteur Fuchet voulait donner à sa « conversion » quelque solennité. Il se demandait comment il s'y prendrait pour annoncer ses volontés nouvelles à sa famille, à son confrère. « Le meilleur moyen de n'être pas ridicule, pensa-t-il, c'est d'y mettre de la crânerie, une certaine bonne humeur, et il se prit à imaginer de petites scènes romanesques où il apparaissait comme un bon génie et distribuait le bonheur avec prodigalité. « Mais, j'y songe, s'écria-t-il tout à coup en se frappant le front, demain matin, ou plutôt ce matin, — car deux heures viennent de sonner — nous devions monter dans le ballon captif, c'était chose entendue avant que j'aie donné l'ordre du départ. Il est évident que ma femme n'a pas eu le temps de prévenir cette vieille folle de mère Ramure qui, elle-même, n'a pu faire savoir au sieur Bravières — le médecin se reprit : au jeune Bravières, se dit-il,

— que nous ne monterons pas dans le ballon puisque nous partons, si bien que ce jeune homme sera ce matin à l'Exposition, à nous attendre dans les parages du ballon captif. Eh bien ! quoi, nous nous élèverons dans les airs, vers huit heures du matin, et là je donnerai ma fille au docteur Bravières ». Il semblait au docteur Fuchet qu'en offrant la paix à son confrère en un lieu aussi pittoresque, en des circonstances si peu banales, il était sauvé du ridicule. Rasséréné par la résolution qu'il venait de prendre, le docteur Fuchet s'endormit.

Vers six heures du matin, Mme Fuchet apparut de nouveau sur le seuil de la porte.

— Eh bien, quoi ! dit-elle, tu n'y penses pas, Charles ! Nous partons à neuf heures ! Tu dors encore ?

Le médecin, réveillé par la voix de sa femme, se frotta les yeux, s'étira, puis se retournant dans son lit, se contenta de dire :

— Nous ne partons pas, nous restons encore huit jours à Paris !

— Oh ! quel bonheur ! s'écria Mme Fuchet, dont la joie transfigura le visage ! Ce matin, nous pourrons monter dans le ballon captif, comme c'était convenu. Je vais aller annoncer la nouvelle à Françoise. Pauvre chérie ! Ce qu'elle va être heureuse de monter dans l'air !

Une demi-heure après, la famille Fuchet s'installait dans un fiacre et se faisait conduire à l'Exposition. Pendant presque toute la durée du trajet, le médecin fut silencieux, mais comme on approchait de l'Exposition, sa langue se délia, et, s'adressant à sa fille :

— Françoise, dit-il, que penses-tu du fameux docteur Bravières ?

— Il est charmant, fit Mme Fuchet.

Le docteur fronça le sourcil.

— C'est à Françoise que je parle, reprit-il.

La jeune fille avait rougi en entendant son père lui poser cette question inattendue. Après quelques secondes d'hésitation, elle balbutia :

— Mais, papa, je n'en pense que du bien, du docteur Bravières.

— C'est comme moi, crut devoir ajouter Mme Fuchet.

— Alors, Françoise, il ne te déplait pas ce monsieur ? demanda le médecin.

— Non, fit la jeune fille .. au contraire.

— Eh bien, poursuivit le docteur Fuchet, ce petit jeune homme t'a demandée en mariage. Il paraît qu'il est amoureux de toi, mais amoureux pour de vrai. En tout cas, ça ne lui coupe pas l'appétit !...

Françoise ne put s'empêcher de sourire : elle ne parvenait pas à comprendre où tendait l'interrogatoire que lui faisait subir son père, mais il lui semblait que cet entretien la préparait à quelque heureux événement.

— Enfin, reprit le médecin, si je te laissais libre, Françoise, d'épouser le jeune Bravières, que ferais-tu ?

– Pardi ! s'écria avec vivacité Mme Fuchet elle l'épouserait !

Le vieux médecin lança à sa femme un regard courroucé :

— Je te le répète, fit-il, c'est à Françoise que je parle.

La jeune fille baissait les yeux et n'osait répondre.

— Eh bien, interrogea le docteur Fuchet, si je te laissais libre, allons, que ferais-tu ?

— Je ferais ce que dit maman, répondit-elle en rougissant et d'une petite voix tremblante.

— C'est bien, dit le docteur.

On était arrivé à l'une des portes de l'Exposition. La famille Fuchet descendit de voiture et se dirigea vers l'endroit où le ballon captif attendait les clients qu'il devait élever au-dessus des cheminées de Paris.

Dès que le vieux médecin y fut parvenu, il aperçut son confrère Bravières seul dans la nacelle du ballon, à côté du capitaine (on nomme ainsi, et on peut se demander pourquoi, l'homme galonné qui accompagne dans les airs les ascensionnistes). « Ah ! pensa le docteur Fuchet, il est fidèle au poste le jeune Bravières : la mère Ramure fait vraiment bien les commissions ! »

M et Mme Fuchet, suivis de Françoise, pénétrèrent dans la nacelle, le docteur Bravières salua d'un large coup de chapeau. Les deux femmes s'inclinèrent tandis que le docteur Fuchet daignait approcher la main droite de son front pour esquisser une manière de salut. Aussitôt le « capitaine » donna le signal du départ et le ballon commença à s'élever.

— Je suis émue, dit Mme Fuchet, qui, en fait, parut inquiète.

La femme du vieux médecin ne tarda pas à donner des preuves peu équivoques de ce qu'elle appelait son émotion. Elle se sentait soulevée, portée dans l'air : il lui semblait qu'elle était suspendue dans le vide, qu'elle allait tomber au milieu de l'Exposition, que la terre qu'elle venait de quitter ne la reverrait jamais vivante. Elle pâlit, se mit à

s'agiter, se cramponna au rebord de la nacelle, regarda anxieusement son mari :

— Nous sommes perdus, dit-elle.

— Allons, allons, Augustine, fit le docteur Fuchet, adoucissant sa voix, tu ne veux pas te trouver mal !

Il n'avait pas plutôt prononcé ces mots, que Mme Fuchet tombait évanouie dans les bras du docteur Bravières qui se tenait derrière elle.

— J'aurais dû m'y attendre ! fit le docteur Fuchet, s'empressant auprès de sa femme.

— Maman, maman, mais c'est un ballon captif, il n'y a pas de danger ! murmurait Françoise apeurée et qui sentait les larmes lui venir aux yeux.

— Ce n'est rien, reprit le docteur Fuchet, qui prit aussitôt sa femme du bras du docteur Bravières.

Celui-ci, dont les mouvements étaient ainsi devenus libres, tira de sa poche un flacon de sels — le fameux flacon ! — Il l'ouvrit et le plaça sous le nez de Mme Fuchet, tandis que Françoise, de plus en plus troublée, continuait à répéter :

— Maman, maman, n'aie pas peur, il est captif !

Le « capitaine » contemplait cette scène d'un œil goguenard et désintéressé. Bientôt, Mme Fuchet ouvrit les yeux ; soutenue par le docteur Bravières et son mari, elle put s'asseoir au fond de la nacelle.

— Est-ce qu'on descend ? demanda-t-elle d'une voix faible.

— Pas encore, mais bientôt, dit le « capitaine », comprimant à grand'peine un éclat de rire.

— Non, je ne veux pas voir ! je ne veux pas voir ! gémissait Mme Fuchet, et elle s'accroupit, sa figure touchant le fond de la nacelle.

Le docteur Fuchet se tourna vers son confrère et, s'armant d'un sourire :

— Docteur Bravières, dit-il, c'est grâce à vous si Mme Fuchet a été si vite remise. J'ai contracté une dette envers vous. On dit à Brenay que vous aimez les beaux honoraires... eh bien, prenez, ajouta-t-il en désignant Françoise de la main.

(A suivre) JULES PRAVIEUX.

L'IMPOSSIBLE RETOUR

Dans les ascensions des montagnes ardues
Qui dressent en plein ciel leurs cimes éperdues
D'où croule l'avalanche et que fouette l'éclair,
Parfois, un voyageur, parti par un temps clair,
Sous l'éblouissement d'une splendide aurore
Qui, flambant sur la neige éternelle, colore
De ses reflets sanglants les pics immaculés
Que le pied du chasseur n'a pas encor foulés,
Et qu'ose seul atteindre, à travers les tempêtes,
Le formidable vol des fauves gypaètes,
Parfois, un voyageur, qui sent son corps plier
D'avoir franchi le gouffre et gravi le glacier,
S'assied sur un rocher pour y reprendre haleine.
Le soleil incendie au loin toute la plaine,
Et, sous le solitaire abri des bois épais,
Fait miroiter les lacs endormis dans leur paix.
On ne distingue pas, de ces sommets pleins d'aigles,
Les prés calmes et verts de l'or mouvant des seigles,
Mais, sur les contreforts des grands monts de granits,
L'homme voit sous ses pieds, tels que d'énormes nids
Perchés dans la feuillée éclatante qui bouge,
Les rustiques chalets aux toits de tuile rouge
Où l'hospitalité, la veille, l'accueillit,
Prépara son repas, son foyer et son lit,
Et, si le vent d'en bas arrive par bouffées,
Il écoute, il entend des rumeurs étouffées,
Des mugissements sourds et des bruits de chansons
Qui montent jusqu'à lui de tous les horizons,
Et, quittant le roc nu pour la grasse campagne,
Sans retourner les yeux, descend de la montagne.

Hélas ! si nous pouvions ainsi, quand nous souffrons,
Lorsqu'une angoisse habite en secret sous nos fronts,
Si nous pouvions alors, âmes nouvelles-nées,
Tout à coup revenir à nos jeunes années ;
Si nous pouvions encore aller voir émerger,
De l'azur vespéral, l'étoile du Berger,

Sans penser à la gloire, et dans les cimetières
Prier, sans que, troublant nos naïves prières,
Tourbillonnent sur nous, comme un vol de corbeaux,
Les épouvantements qui sortent des tombeaux ;
Si nous pouvions encore aimer, sans douter d'elles,
Nos amantes qui sont si souvent infidèles,
Mettre dans leurs cheveux des roses, sans songer
Que la beauté n'est rien qu'un charme passager,
Que la femme et la fleur ne sont belles qu'à l'heure
Où le doigt la détache, où le baiser l'effleure,
Et que, le baiser pris, le parfum respiré,
Le désir reste au fond du cœur désespéré ;
Si nous pouvions encor souffrir, sans qu'un blasphème
Souille la sainteté de notre douleur même,
Et, sans fouiller notre âme et sonder le ciel bleu,
Si nous pouvions encor simplement croire en Dieu !
Mais non ! sur cette route obscure de la vie
Qui jette au précipice après qu'on l'a suivie,
On peut bien regarder en arrière, hélas ! mais
Revenir sur ses pas on ne le peut jamais,
Et tout ce que l'on a laissé, toutes ces choses
Qui nous faisaient le front chaste, les lèvres roses,
Les yeux pleins de candeur et de sérénité,
Notre foi, notre enfance et sa naïveté,
Ces célestes trésors que plus tard on admire,
Qui valent mieux que l'or, que l'encens et la myrrhe
Qu'offrirent à Jésus les Mages à genoux,
Tous ces trésors sont à jamais perdus pour nous !

ANTONIN CHARLES.

Bâle 1751 (1), brochure in-12 de 12 pages ; — 2° de plusieurs lettres, moitié prose, moitié vers, insérées dans le *Mercure de France*, mars, avril 1757, février 1758 et années subséquentes ». D'autre part, dans un ouvrage intitulé *Mémoire pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire du département de la Nièvre*, commencé par Jean Née de la Rochelle, continué par Pierre Gillet, achevé par J.-F. Née de la Rochelle, on trouve une courte biographie de Cassier le donnant comme auteur de la *Roussillonnade*.

Courtépée attribue la *Roussillonnade* à Lenoble. J'ai confiance dans cet historien. Il a travaillé comme l'abbé Lebœuf, d'Auxerre, consciencieusement ; petit à petit, il a amassé, comme celui-ci, les éléments de ses livres avec la bonne humeur bourguignonne propre à La Monnoie et à Charles des Brosses, mais il semble bien, dans la circonstance, n'avoir parlé que d'après ouï-dire, connaissant d'ailleurs Lenoble comme étant capable d'avoir fait un aussi joli poème.

Du côté de Nevers, l'abbé Baudiau, l'abbé Boutillier, M. Bogros ont, se copiant successivement à la manière des annalistes, attribué à Cassier la paternité de la *Roussillonnade* ; par contre, M. B. Sacquet, d'Autun, dans l'*Almanach de la Nièvre* de 1847, dit que Lenoble en est l'auteur.

M. l'abbé Deby a eu la patience de compter, en se servant, lui, d'un document principal qui a manqué à M. de Fontenay, je veux dire le texte de Bâle, les points divers de dissemblances entre les textes : le texte de Bâle, le texte d'Autun, le manuscrit dit de Cassier, le texte du *Mercure*. Il a négligé les autres qui ont été arrangés par tels ou tels ; le texte même de Cougny, paru dans l'Annuaire de 1846, n'est pas conforme au manuscrit dit de Cassier.

Ce travail minutieux nous permet de faire certaines remarques qui vont suivre.

Convenons d'abord qu'à lire le texte de Bâle, on reconnaît dans la *Roussillonnade* des expressions et des tours chers à Cassier, des motifs qui lui sont familiers, des singularités propres à sa première manière ; les rapprochements avec ses autres écrits sont, enfin, tels que, s'il n'est pas l'auteur de ce poème, il serait absolument vrai de dire qu'il s'en est inspiré par la suite et s'est approprié la manière de l'auteur.

(1) C'est 1756 la date véritable.

[illegible] revendique la
[illegible] de la [illegible] de

[illegible] autre [illegible]
[illegible] dans cure de
[illegible] le rem-
[illegible]
[illegible] de la [illegible]
[illegible] qui
[illegible] être qu'un
[illegible] de [illegible].
[illegible] de leurs
[illegible] qu'il fait
[illegible] il
[illegible] les vers.
[illegible] du
[illegible] autre
[illegible] dans les
[illegible] de
[illegible]

[illegible] de la
[illegible] existence de
[illegible] et
[illegible] d'esprit.
[illegible] Nevers,
[illegible] admettent
[illegible] témoignages
[illegible] de Gillet.
[illegible] Cassier
[illegible] pas
[illegible] Lenoble ; mais son
[illegible] Cassier a
[illegible] le journal
[illegible] *Mercure* n'existaient pour
[illegible] Lenoble lui fit paru
[illegible] réclamation ? Il énonce,
[illegible] pas comme *un auteur*.

Le témoignage de Gillet, annaliste sérieux, est formel : celui-ci a connu, sinon Cassier, du moins beaucoup de contemporains de Cassier. Son opinion peut contrebalancer avantageusement l'opinion de Courtépée, car il a recueilli son renseignement à la source même.

Quant à Troufflaut si bien renseigné pourtant sur les œuvres de ses contemporains de Nevers ou d'Autun, où il vécut successivement, il semble ignorer que Cassier ait fait autre chose que des traductions de psaumes en vers. N'aurait-il pas, à Autun, où il passa ses dernières années, suivi simplement la tradition locale ?

Il est donc nécessaire, je crois, pour se former une opinion, d'examiner les questions suivantes :

1° Le texte de l'édition de Bâle est-il conforme à l'esprit de Cassier, à son style ?

Il semble que cela ne soit pas douteux un instant ; que l'ami à qui la *Roussillonnade* est dédiée soit Grognot ou Goy, les qualités et les vertus que Cassier prête à ce personnage sont celles que Cassier prête ailleurs à Goy ; il les exprime et les peint de même. La misère des églises et des presbytères, c'est le sujet qu'il ressasse ailleurs ; sa haine des contempteurs ecclésiastiques de la poésie et des plaisirs poétiques se montre partout la même ; il n'y a pas jusqu'à ses plaintes contre les sévérités des gardes qui ne se retrouvent dans ses autres écrits :

Malheur à qui serait surpris
Chargé d'un fagot de ramée,
Qu'entoure une meute affamée
De gardes ennemis jurés
De tout honneur et des curés !

La *séquelle* dont parle la *Roussillonnade* ce sont les paroissiens de Saint-Sulpice.

..... rustauds,
Hommes par les traits du visage,
Mais par l'esprit vrais animaux,

qu'il nomme ailleurs *le pitoyable bercail.*

On retrouve *sa bergère* dans ses autres pièces de vers. Il n'a certainement pas le monopole de cette bergère, mais il faut reconnaître que celle de la *Roussillonnade* a tous les traits de celle qu'il peint ailleurs au bord d'un clair ruisseau ; on retrouve partout son habituel

pipeau, ses *marmots*, sa façon de parler du vent, sa comparaison avec le *Lapon*, son toit en *découpure*, l'*escargot*.....

2° Ne parviendrait-on pas à obtenir quelques probabilités par l'examen des retouches que les amis de Lenoble (Lenoble étant mort à l'époque où parut l'édition de Bâle) et Cassier ont fait subir au texte primitif ?

Le texte de Bâle porte *J*..... comme l'initale des ennemis sauvages de la poésie ; Cassier écrit tout au long *Janséniste*, ce qui s'applique aux *Jansénistes* de Nevers, les amis de Lenoble ont mis *Sulpicien* (1).

Le texte du manuscrit dit de Cassier est donc plus conforme au texte de Bâle que celui d'Autun.

Le texte de Bâle porte *Tristotin*. A Autun, on en a fait Trissotin ; c'est là une retouche de savant. Cassier, dans une note, explique que *Tristotin* était un de ses confrères triste et morose.

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

LA CLOCHE DE LA PETITE ÉGLISE

J'ai toujours aimé la petite église
Protégeant les toits de quelque hameau:
En voyant de loin sa forme indécise,
J'aime à la fixer ainsi qu'un tableau !...

Puis, la bordant presque, est le cimetière,
Où s'en vont dormir les humbles des champs,
Ceux qui n'ont connu que la même terre
Seront là couchés près de leurs enfants !...

Qu'elle est douce au cœur, la petite église
Que l'on voit en rêve ou bien en wagon !...
Sur un frais coteau je la veux assise,
Près du laboureur traçant un sillon !

Là, sans fol orgueil et sans folle ivresse
Sa cloche sourit ou bien pleure encor,
Sourit au bonheur — fête la jeunesse
Et puis, lourdement, vient tinter la mort !...

EUGÉNIE CASANOVA.

(1) Curieuse remarque : en parlant du collège d'Autun, où fut élevé C.., on taxe ce collège de collège M... Le texte d'Autun dit *musulman*. Dans une pièce de vers attribuée à Pierre de Frasnay, celui-ci dit :

Toute la ville est surprise
En voyant dans notre église
Un *musulman* en rabat.
. . . . . .

INVOCATION

Nuit ! Nuit ! ô Nuit, j'implore ton silence !
Je joins les mains sous le ciel en tourment ;
Je prie avec ferveur quand l'arc immense
De l'astre a fui par-delà les couchants.

Nuit ! je voudrais que ton âme berçante,
Qui met un baume aux longs maux endurcis,
Fît sur mon front planer, aile dolente,
Ses long soupirs, par les soirs adoucis.

J'aimerais que tout s'éteigne, et qu'un voile,
Où dormiraient de pâles visions,
Vînt recouvrir l'autel où les étoiles
Chantent l'amour des vastes horizons.

Là je serais, en ma tristesse, libre
Sous les forêts à l'étrange splendeur,
De dire aux cieux la plainte immense où vibre
Le lourd sanglot échappé de mon cœur.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

LE RÈGNE DES EAUX

SONNET

Le jour n'existe plus, une lourde atmosphère
Sur les gneiss disloqués condense ses vapeurs ;
Le monstrueux chaos se tord dans les horreurs
D'un formidable orage où gémit notre sphère.

Les eaux sous leurs torrents immergent la matière,
Et leurs glauques remous reflètent les lueurs
Des rochers étonnés effondrant des hauteurs
En débris fulgurants leurs colosses de pierre.

Sur l'amas des nimbus, le rouge défaillant
De la lune qui meurt laisse un sillon sanglant.
..... L'obscurité décroît, c'est l'aube du silence.....

— L'onde enfante le germe au monde dévolu,
Et le rayon vainqueur du soleil se balance
Sur la crête des flots d'un déluge absolu.

GAUTRON DU COUDRAY.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 149 —

1846 Le huitième feuilleton comprend tout le chapitre XII.

L. 15. — 1842 aura revêtu la terre d'une robe neuve et elles trouveront les parfums nouveaux à épandre dans les airs.

L. 15-17. — 1846 depuis : « leur faible parfum .. » (addition).

— Page 150 —

L. 13. — 1842 . . disait que la femme qu'il estimait le plus, etc...

L. 20. — 1842 arrivent bientôt les notes boursoufflées...

L. 21. — 1846 et les mémoires du cordonnier et du tailleur.

— Page 151 —

L. 23. — 1846 « Mon oncle voulait absolument que sa chère sœur assistât à sa noce, et il avait fait consentir M. Minxit à remettre le mariage après les relevailles de ma grand'mère ».

— Page 152 —

L. 6. — 1842 il n'y avait presque rien à y retoucher.

L. 16. — 1842 être rédacteur de journal et être l'antagoniste de l'*Echo de la Nièvre.*

L. 17. — 1842 Après ces mots : « Cela vaut bien la peine de vivre ? » on lit : D'un autre côté, le monde penche vers sa décadence ; j'ai sous les yeux un rapport de l'académie de Clamecy qui constate ce fait. La bière perd tous les jours de sa qualité, elle est trop lourde, trop épaisse, elle manque de limpidité, elle mousse à peine ; encore une génération de consommateurs, et les cafetiers, pour une demi-tasse, ne donneront plus que trois morceaux de sucre ; heureusement, nous ne sommes pas destinés à être témoins de cette fatale révolution. Quoi qu'il en soit, etc.

L. 21. - 1842 1846 ma mère ; il faut « ma grand'mère ».
L. 30. — 1842 ce qui, du reste, lui était bien égal.
1846 au bienheureux.

— Page 153 —

L. 17. — 1846 bleu-de ciel.

— Page 154 —

L. 6. — 1842 C'est possible, répondit Gaspard ; mais où un autre.
L. 9. — 1842 parce *que* vous me donnez...
L. 11. — 1842 Eh bien ! si tu veux venir avec moi, je te donnerai une pièce de douze sous.
L. 14. — 1842 Donnez-moi la.
L. 15. — 1846 polisson.
L. 24-25. — 1846 car, disait-elle, il fallait qu'il lui servît pour la noce de son oncle.

— Page 155 —

Avant - dernière ligne. — 1842 *et* nous n'avons pas de broche.

— Page 156 —

L. 23-24. — 1842 ainsi que nous avons eu l'honneur de vous le dire, qu'un tout petit homme était ivre ..

— Page 157 —

L. 22-23. — 1842 dit M. Susurrans, mettant le poing sous la gorge de mon oncle.

— Page 160 —

L. 21. — 1842 lui en imposait tellement qu'il refusa...

— Page 161 —

L. 26-27. — 1842 nous lui ferons croire qu'il est noir.
1846 que telles sont en province les insignes des procureurs.

— Page 163 —

L. 1. — 1842 je ne veux pas prendre *part*...
L. 10. — 1842 Mais, M. Rathery, considérez que ma femme m'attend...
L. 20-22. — 1846 je connais Mme Susurrans pour l'avoir vue à son comptoir ; elle vous enfermerait chez vous à double tour.

— Page 164 —

L. 4. — 1842 il m'a coûté six francs à moi ; mais à toi...

— Page 165 —

L. 17-18. — 1846 Addition.

— Page 167 —

(Avec ce chapitre commence le neuvième feuilleton.)

L. 5. — 1842 dont ils soupaient.

— Page 168 —

L. 6. — 1842 s'écria ma grand'mère du fond de son lit.

L. 11-12. — 1846 Addition.

— Page 170 —

L. 9. — 1842 volontiers mis à la broche.

L. 12. — 1842 le premier usage qu'il en fit ce fut de demander.

L. 19. — 1846 avec sa queue et son habit rouge.

— Page 172 —

L. 5. — 1842 que sa température n'était pas encore revenue à zéro.

— Page 177 —

1846 Titre : Plaidoyer de mon oncle devant le bailli.

— Page 178 —

Avant - dernière ligne. — 1842 pour tuer un lièvre...

— Page 179 —

L. 18. — 1842 autour de son buisson.

L. 24. — 1842 jouer pendant la belle saison dans la prairie.

L. 27-28. — 1842 puis, quand sa cité est achevée, passe une voiture qui l'effondre sous sa roue.

— Page 180 —

L. 17. — 1842 La nature avait été bonne mère...

L. 22. — 1842 qu'il n'avait jamais posé pied dans l'un.

Dernière ligne 1842 Je n'oserais trop vous dire.

— Page 181 —

L. 11. — 1846 toujours tort. S'il s'agissait d'un délit, ceux-ci... Addition.

L. 12. — 1842 avaient toujours encouru...

L. 28. — 1842 et il faisait mettre son homme.
L. 30-31. — 1846 pour mieux faire croire à sa douleur.

— Page 182 —

L. 20. — 1846 perfide sous un ciel de feu.

— Page 183 —

L. 12. — 1842 L'avocat de Bonteint prouva de reste, etc... [Ici commence le dixième feuilleton].
L. 19. — 1842 ... et *trois* pouces au-dessus du vulgaire des hommes; je pense...

— Page 184 —

L. 18. — 1842 — Monsieur le bailli, répondit mon oncle.
L. 22. — 1842 pour qu'il soit besoin.

— Page 186 —

L. 9. — 1842 était un gendarme, rien que cela, et d'ailleurs...
L. 10-11. — 1846 croyez-vous que ce soit peu de chose?
L. 18. — 1842 Millot-Rato.

— Page 187 —

1846 Le titre est une addition.

— Page 190 —

L. 26. — 1842 Et le contrat est-il signé? reprit avec anxiété Benjamin.

— Page 191 —

L. 13. — 1842 L'a recommandé sur son lit de mort?
L. 18. — 1842 toucher à la croûte de pâté.
L. 19. — 1842 qu'elle le gardait.
L. 20. — 1842 et qui n'avait à manger que du pain noir.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

MARRAINE (*Suite.*)

Jacques pleurait toujours sans écouter Robert qui essayait de le calmer, de le consoler, tandis que Madeleine cherchait, interrogeait « grand'mère » qui trônait souriante au-dessus du bureau de Louis, dans sa robe de soie gorge de-pigeon, avec son bonnet aux larges tuyaux, avec sa cassolette attachée à sa chaîne d'or.

— Rien... rien, je ne trouverai rien. Que je suis vieille ! C'est donc bien vrai que les vieux ne sont plus bons à rien.

Appuyée à la fenêtre ouverte, — il lui fallait de l'air, — consternée, navrée, Madeleine cherchait toujours au milieu des bruits de la rue, des rumeurs du marché, écoutant vaguement les débats des paysans avec les acheteurs, le son d'une vielle conduisant une noce. Le boniment d'un charlatan précédé d'un roulement de tambour, l'appel des camelots s'entendaient indistinctement de la place de la Halle, puis une voix forte, à deux pas, annonçait un grand déballage, un déballage de Bordeaux !

Et voici que Marraine retrouvait un indice,... débrouillait quelque chose...

— Pleurer n'avance à rien, disait-elle, nerveuse. Jacques, promets-moi de ne pas quitter la maison d'aujourd'hui.

Et, turbulente, oppressée, hors d'elle-même, elle traversait le salon, renversait le guéridon du thé, s'entravait dans le peloton de laine de son tricot des pauvres, descendait en courant le perron, se précipitait au-devant de Caronge qui venait chercher des nouvelles.

— Il faut nous défendre, vous m'entendez, ce serait trop facile si tout allait bien.

Et, entraînant le colonel dans une explication véhémente, se déchirant aux rosiers, butant aux tas ratissés par Blaise, Madeleine accourait auprès du général qui réclamait son ami.

— Il n'est pas question de piquet.

— Oui, Louis, je contemplerai tes bégonias, je taillerai tes cannas, j'arroserai jour et nuit tes chrysanthèmes, je ne marchanderai plus leur thé, j'installerai un fauteuil pour voir fleurir tes roses, mais, pour l'amour du ciel, ne retiens par Caronge. Vous avez bien compris, colonel, vous savez ce que je veux, allez me le chercher, il y en a un...

j'en suis sûre... allez, il me faut un comptoir ! Louis devrait pouvoir me renseigner, mais, sorti de ses fleurs...

Et, piétinant les géraniums destinés au concours, marchant sur les verveines doubles, triomphe de Bonis, la générale remontait le perron, les oreilles bourdonnantes, le visage en feu, criant aux escaliers, aux murs, aux tapis, aux bronzes, aux potiches, aux bouddhas, au monde entier, visible ou invisible :

— Si jamais je suis marraine !...

Puis, appelant Blainville :

— Robert, je garde Jacques ; son service est de rester avec moi, envoyez-lui sa mère en vous en allant et ramenez-moi tout le monde à quatre heures, père, mère et Jeanne. Inutile de déranger Gontran.

— Vous avez une arrière-pensée, un espoir, dites,... Marraine.

Dieu ! que ce petit Robert était gentil !

— Une vague idée... un peu d'espoir, oh ! si peu, oui, mon cher angora, mais puis-je compter toujours sur votre appui ?

— Bien sûr, ma tante.

IX

Marraine est toute seule dans le grand salon, tandis que le général a retrouvé dans la vérandah une vieille pipe pour se consoler un peu de tout et même de la perte de ses verveines doubles. Thérèse et Jacques, inlassablement, arpentent le bosquet, le colonel ne revient point.

D'abord, Marraine a essayé de ne pas penser, c'est tout à fait impossible ; alors, elle a cherché à se distraire, à tâcher d'oublier en travaillant comme une mercenaire. Elle s'obligerait à tricoter cinq tours de jupon par quart d'heure, absolument comme si elle était payée... peut-être qu'ainsi elle tromperait le temps et verrait arriver tout d'un coup le colonel. Mais son aiguille prend deux mailles à la fois, s'accroche désespérément à la laine ; décidément le moyen est mauvais. Alors Marraine réfléchit... si elle lisait... hélas ! elle ne voit que des lettres qui sautent devant ses yeux en se moquant d'elle ; elle ne saisit aucun sens.

Si elle marchait ? là, continuellement dans le grand salon ; certes, elle ne veut pas aller voir au jardin les yeux rouges de Jacques ; mais c'est encore pire. Enfin Madeleine prend un grand parti ; elle va ranger les tiroirs du bahut japonais. Pour un travail absorbant, c'est un travail absorbant. Avant qu'elle ait déplié, replié, catalogué tous les

châles, les écharpes, les verroteries indiennes et les fétiches rapportés par l'amiral, le colonel arrivera ; mais, pour le malheur de Marraine, voici qu'elle rencontre tout de suite une toute petite clé et voilà que cette toute petite clé ouvre très grand le vieux coffret ciré des grand'mères, avec ses nacres et ses ors, le vieux coffret où se réfugient tous les chers souvenirs de la générale.

Et Marraine commence à baiser dévotement le premier petit chausson de Maurice, du marin qui navigue dans les mers de Chine ; puis, c'est son brassard de première communion ; ce sont les décorations qu'on remet aux bacheliers le jour des prix, et puis... Madeleine s'attendrit, s'attendrit, joint les mains comme devant une tombe, c'est le grand cordon de la Légion d'honneur de l'amiral Conteyre.

Des larmes viennent. Dans le vieux missel de velours bleu aux coins usés, aux pages jaunies sous les doigts de Marraine, dans le vieux missel, ouvert pour la première fois, il y a quarante ans cette année, sur l'évangile de la messe de mariage dort la première rose que Louis lui a donnée dans son bicorne de polytechnicien, la rose de l'aveu, toujours si parfumée.

« Les roses s'habillent comme les feuilles d'automne, pour mourir », murmure Madeleine qui s'aperçoit dans le grand médaillon vénitien, penché sur la porte battante, « tout comme les cheveux blonds s'habillent de blanc ».

Avec un profond soupir, Marraine referme son reliquaire. « Il ne viendra donc jamais ce colonel ! » Mais la fine serrure se prend dans une feuille de papier roulée et la générale ose à peine reconnaître l'écriture de Louise, sa robinsonne d'autrefois, de Louise, son émule en poésie au couvent, aujourd'hui ruinée, abandonnée par son mari.

« C'est trop triste, je ne veux pas lire ! » frissonne Madeleine ; mais, invinciblement, la feuille se déroule et Marraine essuie ses yeux en relisant la poésie qu'elle a trouvée, il y a quinze ans, dans un bouquet de pensées, en revenant de l'église, le jour de ses noces d'argent :

LES NOCES D'ARGENT

Je les voyais, bien près, tous les deux, à genoux,
Peut-être au même autel qu'à leur noce fleurie ;
L'orgue leur modulait un lent « Souvenez-vous »,
Un souffle ému passait dans mon âme attendrie.

Etaient-ils mariés de vingt ans ou d'un an ?
Lui, si peu grisonnant, elle, toujours charmante,
Comment est-on si jeune à ses noces d'argent ?
Me disais-je, rêveuse, en cherchant dans ma mante.

Je méditais .. mais lui se penchait, tendre, heureux.
« Mon Dieu ! que je t'aimais ! qu'on te trouvait jolie !
Va, ma bague est toujours celle d'un amoureux,
Je t'aime encore bien plus, cette noce nous lie ».

Ainsi, je comprenais pourquoi l'on veut mourir,
Quand on vit. sans soleil, toujours sous un ciel sombre,
Pourquoi, lorsqu'on est seule, on a peur de souffrir,
Pourquoi l'on se flétrit quand on fleurit à l'ombre.

La tête dans mes mains, je tremblais d'abandon,
En songeant aux parfums qu'ont les dernières roses,
Aux jours calmes et purs de l'arrière-saison,
Dans le charme infini qu'ont les dernières choses.

Septembre me groupait ses superbes splendeurs,
Devant mes yeux passait le brillant chrysanthème,
Comme une rose ailée, un panache de fleurs ;
Rien ne rajeunit mieux que d'entendre : « Je t'aime ».

*
* *

Je rentrais à pas lents. Qui m'attendait? Personne.
Il sera long, l'hiver, quand il neige à l'automne.

LOUISE.

— Quand je pense que Louise avait trouvé un Jacques, pourtant, songe Madeleine, le visage ruisselant de larmes. Oh ! les parents féroces.

Le coffret des grand'mères aux nacres et aux ors a repris sa place au-dessus du bahut japonais.

— Ils avaient trouvé un Jacques, se dit Madeleine, tout haut, pour se soulager davantage.

— Enfin, qu'est-ce qu'il fait donc ce colonel ? il n'a donc rien rencontré, pas le moindre comptoir à opposer aux vingt-deux clochetons de Mme du Moulin de la Vallée de Chènevière en sept ? continue la générale, de mauvaise humeur, rageuse.

Mais du fond de la bergère où s'est écroulée Marraine, en face du portail de la grand'mère « à tuyaux », rêveuse, obsédée, brisée, à

moitié endormie, Marraine sourit quand même, quand même elle n'a pas envie de rire. Comme lui faisant écho, le général, grognant, geignant, toussant, tapotant la petite table où siège le cendrier de son attirail de fumeur, ronchonne entre deux bouffées de pipe :

— Vingt-deux clochetons, donjon, pont-levis... vieille folle, va.

Et Marraine s'endort tout à fait. Du fond de la grande bergère où se rencontrent, au petit point, le Loup et l'Agneau sur un fond gris argent, elle aperçoit le père Robin avec son immense chapeau de paille, tel qu'elle l'a vu la première année de son mariage. partant dans son char à bancs pour faire sa cueillette de pommes au pré du moulin ; il lui semble voir les ailes du moulin danser dans une course folle.

— Vingt-deux clochetons, donjon, pont-levis, chante le vent dans les ailes du moulin, et Madeleine ne voit plus qu'une ronde de fées sonnettes lui tirant la langue.

Puis elle entend les meules écrasant la graine et séparant le son, elle rencontre une bande de clowns, tout blancs de farine, faisant la pirouette sur les meules.

Ecrasant les blés mûrs, les meules chantent aussi, ironiques et grinçantes :

— Vingt-deux clochetons, donjon, pont-levis.

Enfin le père Robin apparaît de nouveau à Marraine, retroussant gauchement sa moustache de mousquetaire, très gêné, très ennuyé de se retrouver avec une perruque poudrée, des bas de soie, un habit rouge et un beau jabot de dentelle.

— Vingt-deux clochetons, donjon, pont-levis, rythme avec sa perruque le père Robin en essayant un pas de menuet, vis-à-vis de la grand'mère « à tuyaux » qui a mis sa robe à paniers, fleurie pour la circonstance.

Au bruit d'un pas ferme sur le gravier, Marraine se réveille en sursaut : c'est le colonel !

— J'ai trouvé un comptoir, lui crie Caronge, en riant.

— Où, mais où ? c'est le curé qui vous a aidé, n'est-ce pas ? Mais parlez donc !

(A suivre.) FRANÇOISE D'HUSSELLES

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Chants de révolte, par Louis CHOLLET. — In-18, 3 fr. Vanier, éditeur.

De ce recueil de vers, que nombre de journaux qualifient de « sensationnel », détachons un extrait : *l'Holocauste*. Dans cette scène, qui fait suite au *Nouveau Calvaire* (la crucifixion du Christ à Notre-Dame), l'auteur met aux prises, dans les rues de Paris, les miséreux et la force armée et fait détruire la capitale par le feu du ciel :

L'ouragan lentement remonta vers la nue,
Et déroulant sa queue et son mufle irrité,
D'un suaire de plomb enserra la cité,
Enveloppa l'azur d'une chape funèbre.
Les flots tumultueux, le monstre et la ténèbre
S'attiraient, se mêlaient, pour une œuvre de mort.
Et l'homme en lui sentit s'éveiller le remord.
Le rire des pierrots hoqueta dans un râle.
Les tambours qui battaient au loin la générale,
Les cris des assassins, les plaintes, les clameurs,
Tout sombra, s'éteignit en de vagues rumeurs.
. . . . . .
Et le torrent, ainsi qu'un cheval qui se cabre,
Haletait, écumait, se creusait de remous
Profonds, où s'étiraient, grouillaient hideux et mous,
Des animaux sans nom et des formes étranges
Qu'engendre le coït du cloaque et des fanges.

La nuée, en grondant, se teintait de reflets
Tantôt rouges, cuivrés, et tantôt violets.
Parmi les monuments, autour des monticules,
Enroulait un réseau mouvant de tentacules,
Qui, sous forme d'éclairs, balançaient des harpons,
Éventraient les palais et les arches des ponts,
Et couvraient les clochers, les dômes, de fumées.
La terre tressaillit. Des langues enflammées
Bondissaient, fulguraient, sur la crête des toits.
Et le ciel se fendit. Des nuages de poix
Et de naphte crevaient sur la ville maudite
Qui préférait au Christ Vénus hermaphrodite.
Paris flambait La trombe, en déroulant ses nœuds,
Courait, Léviathan, par bonds vertigineux,
Enlaçait, dévorait Sodome dans Cythère.
Montmartre rougeoyait, fumait comme un cratère,
Le Panthéon brûlait, et du Palais-Bourbon,
Qui s'écroulait, soufflait un air nauséabond,
Un relent de tripot, de sentine béante.
Notre-Dame semblait une torche géante;
La flamme se tordait aux angles de ses tours,
S'engouffrait dans les nefs, en mordait les contours,
Déchiquetait, rongeait ses frondaisons gothiques.
La tourmente du Louvre arrachait les portiques,
Et sur la Madeleine, en sifflant, s'abattait.
Le tourbillon ronflait, volait, s'alimentait
De la pierre, du bois, des métaux et des marbres.

LOUIS CHOLLET.

Henry BUTEAU : *La Faute*, in-16, Plon-Nourrit, rue Garancière, 8, Paris. 3 fr. 50.

Notre compatriote et collaborateur M. Henry Buteau vient de publier un roman qui ne passera pas inaperçu. Trop souvent le roman psychologique, substituant à l'intérêt de l'action l'étude d'un cas particulier, d'un « état d'âme », est absolument fastidieux pour le lecteur. Ici, tout au contraire, quoiqu'il s'agisse bien d'un drame du cœur, le récit devient progressivement émouvant et saisissant. Pendant l'absence de son mari, officier de marine, une jeune femme commet « une faute ». Faute inconsciente pour ainsi dire, surprise d'un moment suivie de longues terreurs, de remords incessants. Et, n'y pouvant plus tenir, elle en fait l'aveu ; si terrible est la secousse que la pauvre femme y perd la raison, cruel châtiment d'un instant d'oubli, d'une faute. Je crois que le roman de M. Henry Buteau, écrit en bonne et claire langue, est appelé à un vrai succès.

Emile GUILLAUMIN : *La Vie d'un simple, Mémoires d'un métayer.* — In-16, Stock, rue Richelieu, 27, Paris. 3 fr. 50.

M. Emile Guillaumin, dont nous avons publié et dont nous donnerons bientôt des pages, est cet écrivain-paysan — bon écrivain et simple paysan — que l'Académie française est venue chercher à Ygrande pour lui décerner un de ses prix. Personne mieux que lui ne pouvait écrire ces *Mémoires d'un métayer*. Il a vécu ou il a vu vivre toute cette vie. Rien d'artificiel, pas une fausse note dans tout ce récit de plus de 300 pages. Le lecteur citadin sera initié par lui à tous les détails de la vie rurale, relatée par un observateur qui l'a personnellement expérimentée. On a beaucoup écrit sur les mœurs des paysans : de George Sand à Zola, la marge est grande. M. Emile Guillaumin reste dans le vrai, souvent gracieux, parfois brutal, hélas ! comme la vie. Ici encore, nous comptons sur un succès pour M. Guillaumin, dont nous aimons à rappeler que les *Tableaux champêtres* (en vente chez Crépin-Leblond, à Moulins) sont fort appréciés de nos voisins d'Allemagne. Un éditeur de Berlin en extrait de nombreux fragments pour un livre de lectures scolaires.

Henri SURCHAMP : *Têtes poudrées.* — Société française de librairie. 15, rue de Cluny. 0 fr. 50.

Une scène en deux tableaux. Sous Louis XV. Marquise et marquis. Une bluette en jolis vers, gracieuse comme l'époque légère, « fanfreluches et dentelles » où l'auteur met la date de 1730.

NOTES ET ÉCHOS

*** Nos compatriotes : l'excellent statuaire E. Boisseau a été nommé président du jury de sculpture pour le Salon de 1904 et M. Girault membre du jury d'architecture.

*** Au congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne, lectures très remarquées de plusieurs de nos compatriotes. M. de Saint-Venant (section d'archéologie) présenta des observations sur les poteries, fort rares, trouvées dans les cimetières des Wisigoths. Il communiqua un mémoire sur les fouilles faites à ses frais, en collaboration avec M. Poussereau, à la « Cité de Barbarie », près de La Machine. — M. Gautron du Coudray (section de géologie et minéralogie) exposa sa découverte de minerais et métaux dans la commune de Dun-sur-Gandry. — M. Gaston Gauthier (section d'histoire et philologie), traitant une question du programme, parla des diverses mesures employées autrefois chez nous : toise, aune, perche, arpent, boisselée, journal, hommée, œuvrée, corde de bois, pinte, chopine, setier, boisseau, etc., étude intéressante et qui était à faire. Notons avec plaisir que la Société des Antiquaires de France fêtant son centenaire, décerna à cette occasion à M. Gauthier, son correspondant, une médaille d'argent pour ses divers travaux.

*** Au programme d'une séance littéraire et musicale donnée à Paris, sous le patronage de Mme Diane Savelli, nous lisons les titres de sept poésies de notre excellente collaboratrice Mme la comtesse de Champs de Salorges, dont les beaux vers ont été accueillis par de vifs applaudissements.

*** Décès à Cannes le 25 mars et obsèques à Entrains le 29, de la duchesse de Mortemart (quarante-quatre ans). Sa mère, la comtesse d'Hunolstein, avait péri dans l'incendie du Bazar de la Charité.

*** Retour de notre compatriote le capitaine Lenfant, chef de la mission du Niger-Lac Tchad. Réceptions pour fêter le succès de l'explorateur. — Dans une de ses dernières séances, la Société de géographie de Paris a reçu deux autres explorateurs nivernais : M. Jean de Pange qui a voyagé en Corée et le capitaine Anginieur qui a exploré l'Asie centrale. Le président, M. Henri Cordier, a largement félicité les deux vaillants explorateurs.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

ROGER DE PILES

'EST une curieuse et intéressante figure que celle de Roger de Piles, tour à tour peintre, écrivain d'art et diplomate. Il était, nous apprend l'un de ses biographes, d'une famille du Nivernais, distinguée dans la province par la noblesse, par les biens et par les emplois. Né à Clamecy en 1635, il a pour parrains le duc de Bellegarde et la duchesse de Nevers. Après avoir fait ses premières études à Nevers, puis à Auxerre, il vint à Paris étudier en philosophie. Son cours fini, il fut ensuite trois ans en théologie dans les écoles de Sorbonne. Mais un penchant irrésistible le poussait vers les arts. Il s'y adonna dès lors avec passion, et apprit à dessiner et à peindre sous le frère Luc Recollet, meilleur dessinateur que coloriste. C'est vers cette époque qu'il fit connaissance d'Alphonse du Fresnoy, peintre de second ordre, plus fort en théorie qu'en pratique, car, nous apprend de Piles, « il avait de la peine à peindre », célèbre surtout par son poème latin sur l'*Art de la peinture* dont, sur sa demande, de Piles donna une version française, et qui fut traduit en Angleterre par le poète Dryden et annoté de remarques par le peintre Reynolds.

En l'année 1662, Roger de Piles entra chez le président Amelot comme précepteur de son fils, qui fut depuis ministre d'Etat. Il accompagna deux fois son élève en Italie : d'abord à titre de précepteur, et plus tard comme son secrétaire d'ambassade, lorsqu'il fut nommé ambassadeur de France à Venise. Une vive amitié liait désormais les deux hommes.

Au retour de son deuxième voyage d'Italie, Louvois, qui avait apprécié au même degré l'artiste et le diplomate, chargea de Piles d'une double mission en Allemagne : l'une artistique, pour y visiter les riches collections que l'on disait y être en grand nombre, et surtout à Gratz, afin d'y acheter des tableaux pour le roi ; l'autre, diplomatique, à Vienne, où le marquis de Chiverny était alors envoyé extraordinaire, pour s'informer exactement de la situation des affaires. Il en revint à la satisfaction du fameux ministre, et repartit aussitôt pour rejoindre, à Lisbonne, Amelot qui venait d'y être envoyé en ambassade. Il y fit le portrait de l'infante du Portugal. Chargé de dépêches importantes pour le roi, il passa, en regagnant la France, par Madrid, où il visita la galerie de l'Escurial si riche en tableaux de maitres espagnols. En 1689, il suivit de nouveau Amelot dans l'ambassade de Suisse. Il y signa le traité de neutralité que celui-ci avait conclu avec les cantons et qu'il le chargea de porter au roi.

Partout, Roger de Piles satisfait à son goût pour l'art. Il visite les monuments, les palais, les collections particulières. Il observe et note ses impressions. Il approfondit la technique des diverses écoles, tant en Italie qu'en Allemagne et dans les Flandres. Il admire et il s'enthousiasme.

Enfin, en 1692, il part pour la Hollande comme curieux d'art, selon son expression, mais aussi pour s'y concerter, à la faveur de sa mission artistique, avec les partisans de la paix. Là encore il se documente. Découvert, il passe cinq années en prison, tant à La Haye qu'au château de Louvenstein. Il supporte vaillamment son emprisonnement, et sacrifie doublement à la patrie, en lui consacrant ses heures d'isolement pour écrire son *Abrégé de la Vie des Peintres*. Il rentra en France à la paix. En 1705, malgré son grand âge et ses infirmités, il suivit encore en Espagne Amelot, qui y allait comme ambassadeur extraordinaire. Mais l'air de Madrid lui étant contraire, il dut revenir à Paris, où il mourut quatre ans après, le 5 avril 1709.

« Il avait, dit son biographe, l'esprit naturellement réglé et méthodique. Ses idées étaient nettes et justes, ce qui était cause qu'on n'a jamais vu varier en lui ni les jugements ni la conduite de sa vie, qui a été d'une égalité parfaite. Il était bon ami, sûr, fidèle et très discret. Ces qualités étaient la suite de son caractère vrai et simple ». L'éloge est complet et peint l'homme. Il avait été élu conseiller d'honneur de

l'Académie de peinture et de sculpture, dans laquelle, lors de ses séjours à Paris, il lisait ses dissertations sur la peinture.

La *Vie des Peintres*, de Roger de Piles, renferme la somme de ses observations à travers l'Europe. Il ne parle que de ce qu'il a vu et étudié. Tourmenté de l'idée que l'on pourrait accuser son travail de partialité, il proteste de sa bonne foi en une préface où il expose ses procédés de critique, prévenant le lecteur qu'il ne juge pas un artiste sur une partie de son œuvre, mais bien sur l'ensemble : « Comme il n'y a point, dit-il, de peintre médiocre qui n'ait quelquefois bien peint, ni d'excellent peintre qui n'ait fait de choses médiocres, ce n'est pas sur un nombre choisi de leurs tableaux, mais sur le général de leurs ouvrages que j'exposerai mes sentiments ». Il professait aussi qu'il n'y a point de peintre « qui n'ait eu son commencement, son progrès et sa fin, c'est-à-dire trois manières : la première, qui tient de celle de son maître ; la seconde, qu'il s'est formée selon son goût et dans laquelle réside la mesure de ses talents et de son génie ; et la troisième, qui dégénère ordinairement en ce qu'on appelle manière — parce qu'un peintre, après avoir étudié longtemps d'après la nature, veut jouir, sans la consulter davantage, de l'habitude qu'il s'en est faite ».

Roger de Piles ajoute : « J'ai connu que ce n'était pas assez pour découvrir les talents des grands maîtres d'avoir vu les plus grands travaux de l'Europe, et que l'attention que j'ai apportée à les examiner n'était point un assez bon garant pour autoriser mes paroles, mais qu'il fallait une profonde connaissance des principes de la peinture et du génie pour en faire l'application ».

C'est là, n'est-il pas vrai, le souci d'une belle conscience? Combien elle contraste avec celle de maints critiques de nos jours qui exaltent ou condamnent un artiste sur une seule œuvre, selon le caprice du moment.

Roger de Piles a d'ailleurs résumé ses principes dans l'*Idée du peintre parfait*, et surtout dans le chapitre *De la connaissance des tableaux* qui termine ladite étude. Il ne parle donc que de ce qu'il a vu et profondément analysé. Il ignore, par exemple, la peinture française d'avant la Renaissance, et l'Ecole française n'existe pour lui que depuis Jean Cousin, Simon Vouët, et l'Ecole de Fontainebleau. Il ne tient nul compte des maîtres enlumineurs, véritables peintres d'époque, qui illustrèrent les chroniques de Froissard, de Monstrelet et de Commynes.

Il ne connaît ni Jehan Foucquet, ni les Clouet, ni Jean Bourdichon. De la période où commence à s'affirmer notre art national, et qui se révèle chaque jour à notre admiration avec la connaissance des Primitifs français, il ne fait qu'une rapide allusion lorsqu'il dit, en son *Cours de peinture par principes :* « Le goût de l'antique, me dira-t-on, qui paraît fondé sur le commun consentement des gens d'esprit, a pourtant varié du temps des Goths? Mais on peut répondre que la manière gothique est venue dans un temps où, la guerre ayant fait périr les beaux-arts, les ouvriers n'eurent point d'autre objet pour les renouveler que l'imitation de la nature telle qu'elle se présentait par hasard ».

Roger de Piles ne pouvait mieux rendre justice aux premiers maîtres de l'art français, à ces illustres Primitifs, que par cette constatation qu'ils puisaient leur inspiration directement dans leur milieu, près de la nature, cette généreuse éducatrice. Il préfère, d'ailleurs, surtout les artistes qui se sont le plus inspirés et rapprochés de la nature, et il a écrit : « Le peintre n'a qu'un moyen d'éviter l'ennui de la répétition, c'est d'avoir recours à la source inépuisable de la nature ».

Il ne fait même pas allusion à l'Ecole anglaise. Il n'en connaît rien. L'Ecole espagnole, non plus, n'a pas de place dans sa *Vie des Peintres*, mais il n'a fait que passer à Madrid, et s'il a admiré Velasquez, peintre d'une dynastie, il n'a pu s'en pénétrer. Il parle, il est vrai, de Ribéra l'Espagnolet, mais c'est parce que celui-ci a fait un long séjour à Naples et y a peint ses meilleurs tableaux.

Ces connaissances des principes de la peinture, dont il faisait si grand cas, il les possédait et en théorie et par la pratique. Fut-il, pour employer ses expressions, un excellent peintre qui a fait des choses médiocres ou un peintre médiocre qui a quelquefois bien peint? Je ne saurais me prononcer. Son biographe dit que « sa manière de peindre consistait dans une imitation parfaite des objets et dans une grande connaissance du clair-obscur et du coloris ». Or, si Roger de Piles appréciait fort le dessin, il était encore plus pour le coloris, qu'il différenciait de la couleur, et pour le clair-obscur. Il a fait une théorie raisonnée de ces deux parties de la peinture. Son biographe ajoute que les principes qu'il s'était faits étaient si sûrs « qu'ils lui tenaient justement lieu de l'usage de peindre, qu'il n'avait pas ». Il fit surtout des portraits, et on a de lui ceux de Mme Dacier et de Boileau. Le

Louvre en possède plusieurs estampes. S'il est vrai qu'une bonne gravure résulte nécessairement d'une bonne peinture, le portrait de l'auteur du *Lutrin* renferme d'évidentes qualités de dessin, de disposition, de coloris, car le burin qu'en a donné Drevet est fort beau.

De l'écrivain d'art, il faut encore citer les *Premiers éléments de la peinture pratique*, avec figures de proportion mesurées sur l'antique, dessinées et gravées par J.-B. Corneille ; son *Abrégé d'anatomie*, publié sous le nom de Tortebat, et qui contient de fort belles planches, d'après les figures dessinées par le Titien pour le livre de Vesale; enfin le *Dialogue sur le coloris*.

Pour en revenir à sa *Vie des Peintres*, œuvre de bonne foi, d'une critique sérieuse, il faut surtout en retenir les *Réflexions*, la partie neuve de son livre, dont il accompagne la biographie des principaux grands maîtres. Il y expose ce qu'il appelle ses « sentiments », terme charmant, sur l'ensemble de leurs œuvres. Il eût été certainement un fervent de Chardin, car il était pour le vrai dans la peinture. C'est même pour cela que, plutôt porté par éducation première vers l'antique et ceux qui s'en sont inspirés, comme Raphaël, il n'en aime pas moins les fervents de la nature.

Il appuie de deux exemples sa théorie du vrai dans la peinture, et ils sont caractéristiques. Voici le premier : « Rembrandt, dit-il, se divertit un jour à faire le portrait de sa servante pour l'exposer à une fenêtre et tromper les yeux des passants. Cela lui réussit, car on ne s'aperçut que quelques jours après de sa tromperie. Ce n'était, comme on peut bien se l'imaginer, ni la beauté du dessin, ni la noblesse des expressions qui avaient produit cet effet. Etant en Hollande, j'eus la curiosité de voir ce portrait que je trouvai d'un beau pinceau et d'une grande force. Je l'achetai, et il tient aujourd'hui une place considérable dans mon cabinet ».

Voici le second : « C'est un fait constant que, de l'aveu de plusieurs personnes, on a vu souvent des gens d'esprit chercher Raphaël au milieu de Raphaël même, c'est-à-dire au milieu des salles du Vatican, où sont les plus belles choses de ce peintre ; et demander à ceux qui les conduisaient qu'ils leur fissent voir des ouvrages de Raphaël, sans qu'ils donnassent aucune marque qu'ils en fussent frappés du premier coup d'œil, comme ils se l'étaient imaginé sur le bruit de la réputation de Raphaël ».

[illegible]

[illegible] de Roger de [illegible] au surplus, ce [illegible] : « J'aime tout [illegible] sans distinction de [illegible] écoles célèbres ; [illegible] je fais tout mon [illegible] peintres, mais [illegible] la vérité ».

[illegible] sans mécon- [illegible] Rubens, Van [illegible]

[illegible] son voyage en [illegible] flamand, « qui, [illegible] souverain ».

[illegible] il admirait la [illegible] conteste. « J'ai [illegible] aujourd'hui au [illegible] qui soient dans [illegible] mon sentiment [illegible] de peintres [illegible] à mes sentiments, [illegible] de ce grand homme [illegible] du médiocre et [illegible] les lumières y sont [illegible] c'est un fard, mais [illegible] de cette sorte. [illegible] qu'il est de son [illegible] en cet art est le [illegible]

[illegible] constante de Rubens et du Titien : [illegible] deux peintres : à Rubens premièrement, [illegible] sont plus sensibles et plus aisés à pénétrer ; [illegible] voir encore passe la lime par dessus, c'est-à-dire, [illegible] fait sentir, dans une distance légitime, [illegible] précision dans ses couleurs locales, [illegible] les grandes compositions, et l'artifice [illegible] entendre [illegible] l'harmonie de son tout ensemble ».

Il n'apprécie pas moins Van Dyck : « L'on ne peut, dit-il, en parlant de Rubens, se dispenser de faire un cas particulier de cet illustre disciple ; puisque s'il n'a pas eu tant de génie que son maître pour les grandes exécutions, il l'a surpassé en certaines finesses de l'art. Son pinceau est léger, il est coulant, et ne contribue pas peu à la vie. Ses ouvrages portent avec eux un grand caractère d'esprit, de noblesse, de grâce et de vérité ».

Il faudrait tout citer des *Réflexions* de Roger de Piles. Il n'omet pas, cela va sans dire, les peintres français de son époque, Philippe de Champagne, le Poussin, Lesueur, Lebrun, Claude Lorrain, mais, tout en rendant justice à leur talent, il ne les considère pas au même titre que les précédents. Aussi bien, l'on sent encore chez eux l'influence de cette Ecole de Fontainebleau qui a été si désastreuse pour le génie français.

Des maîtres écrivains comme Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Eugène Fromentin, et combien d'autres, ont pu écrire plus brillamment, d'un style plus coloré, sur les grands maîtres du pinceau, que Roger de Piles, dont le style archaïque est bien de son époque, mais non avec plus de sincérité, plus d'amour, une connaissance plus approfondie de leur art.

ÉDOUARD ACHARD.

FIANCÉS DANS LES NUAGES (*Suite et fin*).

La figure du docteur Bravières exprima la plus violente stupéfaction, il regarda Françoise, puis, son confrère se demandant s'il voulait railler :

— Oui, fit le docteur Fuchet s'adressant à Françoise, allons, mets ta main dans celle du docteur Bravières qui sera mon gendre, à moins que l'un de vous deux ne s'y oppose !

Le docteur Bravières, dont le visage s'était transfiguré, tendit la main à Françoise qui, pâle d'émotion, y déposa la sienne.

— Vous ne vous y opposez pas, mademoiselle ? demanda le jeune médecin avec un sourire.

— Non, monsieur, dit-elle d'une voix tremblante et sans oser regarder le jeune homme.

— Alors, reprit le docteur Fuchet, de par ma volonté, vous êtes fiancés. Allons, embrassez-vous, mes enfants, l'usage le veut !

Le docteur Bravières planta un baiser sur les deux joues de Françoise.

— Qu'est-ce qui s'embrasse ici ? fit d'une voix agonisante Mme Fuchet qui, toujours accroupie au fond de la nacelle, s'enhardit pourtant jusqu'à soulever légèrement la tête.

Personne ne lui répondit. Le docteur Fuchet, qui sentait toute l'étrangeté de la situation, avait pris le parti de tourner le dos : il regardait devant lui, il ne savait quoi. Françoise, que le docteur Bravières contemplait avec un sourire attendri, s'obstinait à ne point lever les yeux. Le ballon, parvenu au haut de sa course s'était mis à redescendre. Les ascensionnistes gardaient le silence. Par instant, on entendait la voix grêle de Mme Fuchet qui demandait :

— Est-ce qu'on descend ?

— Oui, madame, on descend, répondait le « capitaine ».

Enfin, la nacelle du ballon toucha terre.

— Madame, on descend, dit le « capitaine » toujours narquois.

Aidée de son mari, Mme Fuchet se leva lentement, se frotta les yeux, arrangea les plis de sa robe. Quand elle eut quitté la nacelle, le docteur Fuchet lui dit en désignant de la main le jeune médecin :

— Allons, Augustine, remercie ton gendre.

Mme Fuchet regarda son mari, puis sa fille, puis le docteur Bravières, et sa figure s'illumina d'un rayon de béatitude :

— Mon gendre ! s'écria-t-elle, d'une voix que la joie étranglait, mon gendre, monsieur Bravières !... alors, Françoise... alors, toi, Charles, tu veux bien... Mais c'est ce que vous complotiez là-haut !... Je n'entendais pas bien. J'avais trop peur... C'est dommage, tout de même. J'aurais bien voulu voir Françoise recevoir le premier baiser de son fiancé ! Ça m'aurait fait du bien. Mon Dieu, que je suis heureuse ! Que je suis heureuse !

Et Mme Fuchet, sautant au cou du docteur Bravières, déposa sur ses joues deux baisers retentissants. Le jeune médecin tira sa montre qui marquait neuf heures, puis, se tournant vers Françoise, il dit, d'une voix qui voulait badiner :

— On ne s'est jamais fiancé ni si haut, ni si tôt.

Un sourire de satisfaction resplendit sur le visage du jeune homme :

on pouvait se demander si c'était l'amour qui le transfigurait ainsi ou bien la joie d'avoir créé, sur le patron d'une phrase célèbre, un mot spirituel ou du moins qu'il jugeait tel.

Pendant ce temps-là, le « capitaine » déversait son étonnement :

— Ce qu'il y a, tout de même, de drôles de gens, disait-il au commis préposé aux tickets, en voilà qui sont montés en ballon pour manigancer un mariage ! C'est une famille de timbrés. Quant à la grosse dame, elle en a certainement plus que son compte !

Tandis que les deux médecins, enfin réconciliés, s'entretenaient des splendeurs de l'Exposition, Françoise tira sa mère à l'écart et lui dit :

— Alors, maman, nous n'avons plus qu'à nous faire conduire dans les grands magasins, il faut songer à acheter mon trousseau !

Mme Fuchet, après une minute de réflexion, répondit :

— Il faut, avant toutes choses, mon enfant, télégraphier à la cousine Ramure : j'ai mon idée.

On télégraphia à Mme Ramure pour lui annoncer le grand événement, et, dans le cours de la journée, la famille Fuchet reçut de l'aimable veuve un « petit bleu » ainsi conçu : « J'arrive demain et j'offre le trousseau. — Ramure ».

— C'est bien ce que je pensais, dit avec simplicité Mme Fuchet.

VII

Huit jours après ces solennelles fiançailles, la victoria du docteur Bravières stationnait, vers six heures du soir, devant la gare de Ramillon. Le train de Paris était annoncé et déjà on apercevait, sur la droite, le panache de fumée qui s'échappait de la locomotive. Jean, le domestique du docteur Bravières, qui avait attaché son cheval à un arbre, se précipita vers la sortie des voyageurs dès que le train fut entré en gare. Je n'ai pas à mon service assez de mots énergiques, assez d'adjectifs bruyants pour dépeindre la stupéfaction de Jean quand il vit le docteur Bravières, son maître, et le docteur Fuchet descendre du même compartiment suivis de Mme Ramure, de Mme Fuchet, de Françoise ! Bien plus, sur le macadam de la gare, les deux confrères luttaient de courtoisie. Le docteur Fuchet voulait porter tous les paquets, toutes les ombrelles, tous les parapluies. Le jeune médecin finit même par arracher des mains du docteur Fuchet une valise que celui-ci s'obstinait à vouloir garder.

— Pas possible ! s'écria le domestique.

L'étonnement de Jean allait devenir, sans tarder, de l'ahurissement. Arrivé vers la victoria, le docteur Bravières se tourna vers son confrère et lui dit :

— Nous tiendrons tous, en nous serrant un peu, par exemple ! Ces dames se placeront toutes les trois dans le fond de la voiture, et nous deux, nous nous assoirons en face, sur le petit siège. Vous serez toujours aussi bien là que dans cette diligence !

— Essayons, dit le docteur Fuchet, sur un ton de bonne humeur.

— Oui, essayons, firent en riant les trois femmes.

Mme Ramure et Mme Fuchet s'installèrent dans la voiture et Françoise vint se placer au milieu d'elles. Les deux médecins s'assirent en se rapetissant le plus possible sur le strapontin qui faisait face. Jean remonta sur son siège et le cheval partit au grand trot.

A Brenay-le-Long, lorsque, chaque soir, arrivait la diligence qui faisait le service entre la gare de Ramillon et la ville, les gens du bourg avaient pour habitude de se tenir sur le seuil de leur porte « pour voir ». Aussi, quand la victoria du docteur Bravières, qui précédait d'une centaine de mètres la diligence, fit son entrée dans Brenay, ce fut une grande clameur de stupéfaction à la vue des deux médecins assis en face de Françoise qui souriait entre Mme Ramure radieuse et Mme Fuchet transfigurée. Un mot courait d'une maison à l'autre : « Pas possible ! pas possible ! ». Seul, le pharmacien Tambour introduisit une variante dans ce concert d'exclamations et il ne put s'empêcher de déverser son ironie. Dès qu'il aperçut les deux médecins, il appela le jeune Ratot, son élève :

— Allons ! s'écria-t-il, tandis que, sur sa figure, se promenait un sourire facétieux, voilà maintenant que nos médecins s'entendent ! Gare aux malades ! Ratot, mon ami, préparons-nous à travailler, ces deux gaillards-là vont nous en tailler de la besogne !

Me Lebalot, le notaire de Brenay, candidat à la dot de Françoise, était accouru lui aussi sur le seuil de sa porte. Derrière lui, le porte-plume posé sur l'oreille droite et les manches de lustrine aux bras, se tenaient le maître-clerc, l'expéditionnaire et le petit clerc qui n'ignoraient rien, ni les uns ni les autres, des ambitions matrimoniales du jeune notaire et qui déjà, avec une aimable familiarité, lorsqu'ils étaient entre eux, appelaient Françoise « la patronne ». Lorsqu'il

vit la famille Fuchet installée dans la voiture du docteur Bravières en compagnie du jeune médecin, Me Lebalot comprit tout, et son infortune lui fut soudainement révélée. Son front se plissa et, se tournant vers ses clercs :

— Allons, messieurs, dit-il sur un ton impératif, au travail ! La besogne presse. Remettons-nous à la licitation des enfants Cruchon !

Puis, après un silence, il ajouta, élevant les bras au-dessus de sa tête :

— Cette Exposition ! quel bazar ! quel bazar !

Bientôt, on n'entendit plus dans l'étude que le bruit des plumes qui couraient sur le papier, tandis que, d'instant en instant, le petit clerc toussait pour s'empêcher de rire.

JULES PRAVIEUX.

Saint-Moritz, Engadine (Suisse), 30 juillet 1901.

LE JARDIN

Au candide jardin des cerisiers fleuris,
Mon rêve est descendu, pâle et frileux encore
Du long hiver maussade au coin de l'âtre gris,
Goûter, comme un baiser, le printemps et l'aurore,
Au candide jardin des cerisiers fleuris.

Vers ses lèvres il a baissé les branches noires,
Sans feuille, où l'on dirait que décembre a neigé ;
Et comme s'il craignait ces vergers illusoires
Dont un brumeux soleil fond l'éclat mensonger,
Vers ses lèvres il a baissé les branches noires.

Et l'arôme subtil de l'arbre frémissant,
Où la sève d'avril sourd en étoiles fraîches,
A dilaté son souffle et coulé dans son sang ;
Et mon âme, jonchée encor de feuilles sèches,
Boit l'arôme subtil de l'arbre frémissant.

Une fleur de cerise aux dents, le cœur alerte,
Mon rêve se promène au jardin matinal,
Et voit déjà la vie, aux délices offerte,
Ainsi que lui passer, oublieuse du mal,
Une fleur de cerise aux dents, le cœur alerte...

O Printemps, sois clément à ces songes légers !
Garde du vent malin les branches virginales,
Et surtout que le gel, envieux des vergers,
Ne puisse pas noircir les fragiles pétales
Des cerisiers en fleurs et des songes légers !...

EDMOND BLANGUERNON.

L'ABBÉ CASSIER (*Suite.*)

M. de Fontenay relève ce point intéressant : la cure de Roussillon n'avait *qu'une chambre*, et le texte d'Autun n'en porte *qu'une*. Cependant le texte de Bâle et celui de Cassier en portent *deux*. Il en conclut, connaissant seulement le texte de Cassier, que cela dénote bien que le texte vrai est celui d'Autun, c'est-à-dire celui de Lenoble.

Nous en concluons le contraire. L'auteur du texte de Bâle connaissait imparfaitement le presbytère de Roussillon ; si c'est Cassier, il ne rectifie pas, rien ne lui ayant signalé son erreur ; il n'en est pas de même du correcteur d'Autun qui s'empresse de rectifier.

Ne pourrait-on pas rétablir ainsi l'histoire de la *Roussillonnade* : Conçue dans un dîner cordial auquel prirent part Cassier et Lenoble, elle fut mise sur pied par Cassier. Elle courut manuscrite de cure en cure, mais un jour quelque abbé philosophe la fit lire à un éditeur de Bâle qui l'imprima. Longtemps après, Cassier, ignorant peut-être que le poème eût été publié, l'idée lui vint de corriger ce poème de sa jeunesse, et comme tout ce qu'il avait dit de Grognot s'appliquait à son meilleur ami Goy, de substituer le nom de celui-ci à celui du curé d'Aquin. Sans doute une copie du manuscrit modifié parvint à Autun sans les quatre-vingt-huit vers de la dédicace que Cassier réservait ; un Autunois l'envoya au *Mercure*, indiquant Lenoble comme auteur, puisque celui-ci parlait et qu'il avait été en effet curé de Roussillon. Telle fut l'origine des deux versions.

Cassier était alors à Melun, étranger à toute velléité de poésie agressive.

A partir de ce jour, suivant les copies qui couraient le monde et les corrections que chacun y fit, la *Roussillonnade* fut reproduite à Nevers et à Bâle ; on ne parvint pas à la gâter complètement. Aujourd'hui que cette gentille *Roussillonnade* est revenue de Bâle, telle qu'elle était partie, fraîche et assez fruste, c'est le cas de la faire figurer parmi les écrits de Cassier, parce que si elle n'est pas de lui, elle est d'un frère en poésie et en misère, lequel ressemble à s'y méprendre au curé des Amognes.

VI

Telle fut la vie très simple du curé des Amognes ; telle est la signification qu'il faut donner à ses productions littéraires. On peut affirmer

qu'il ne fut pas un curé à la Marmontel, tel le curé de Mélanie, pas davantage un *vicaire savoyard.*

Pourquoi a-t-on fait, en 1845, de ce type de curé très franc et d'une touche si originale un prêtre philosophe ?

C'est que, dans le milieu du siècle dernier, parce qu'un prêtre avait vécu pendant le siècle précédent et que le clergé d'alors avait fait bon ménage avec la littérature facile ou ce que nous appelons aujourd'hui le dilettantisme, on a affublé du titre de curé philosophe tout prêtre du XVIIIe siècle réputé avoir eu la moindre querelle avec l'Eglise.

Le type était aussi faux que le curé de Béranger, mais que pouvait-on demander en fait de vérité historique à une époque où, au gré des opinions politiques, la véritable histoire était déformée ?

M. Dupin, en Nivernais, donnait le ton de la polémique contre le haut clergé au nom de la doctrine qu'il qualifiait de gallicane ; Claude Tillier menait une campagne acharnée contre le cléricalisme pris dans le sens indiqué par M. Gerin, dans un intéressant livre sur Tillier, récemment paru à Nevers. Qu'on se souvienne des débats de la Chambre de 1844. Dupin n'avait-il pas hérité des rancunes des Jacobins en matière religieuse ?

Il « n'avait pas l'esprit assez large et assez haut pour voir ce que ces thèses avaient de déplacé dans la société nouvelle, ne comprenant pas mieux, en 1844, la liberté religieuse qu'il ne devait, après 1851, comprendre la liberté politique ». Il réduisait la lutte « à une sorte de querelle de basoche et de sacristie ». (*L'Eglise et l'Etat sous la monarchie de juillet*, par Thureau-Dangin). « Ces luttes vont juste, écrivait alors Sainte-Beuve, à cette nature avocassière et bourgeoise de Dupin, le remettent en verve et le ravigotent ». J. Janin constatait qu'il « avait parlé en maître à tous les instincts révolutionnaires de la France ». « Quel plaisir pour les petits bourgeois de voir un des leurs maltraiter les évêques avec une sorte de familiarité rude, comme on ferait d'un employé mutin ! ».

Aussi, quelle satisfaction pour les lecteurs des almanachs de la Nièvre et du journal l'*Echo de la Nièvre*, qu'inspirait le *Constitutionnel*, d'apprendre qu'un abbé Cassier avait été emprisonné pour cause de littérature, victime de taquineries cléricales !

Il fallait à Callot, neveu de Cassier, auteur de notes sur celui-ci, que son oncle prêtre eût été un curé philosophe ; en effet, Callot appar-

tenait à la génération des hommes politiques qui avaient présidé successivement à l'installation de l'Eglise constitutionnelle, aux cérémonies du culte de la déesse Raison, à celles du culte de l'Etre suprême, puis aux pratiques pédantes des Théophilanthropes; à cette génération d'hommes qui, en 1789, accablaient de louanges prêtres et gentilshommes démocrates et les firent guillotiner trois ans après, les uns pris au trébuchet de la Constitution civile du clergé, les autres aux pièges des ambitions jacobines.

Le neveu Callot, Philibert, puis Mucius sous le proconsulat de Fouché, mourut à Nevers, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 18 février 1838 (1).

Il avait, dès le début de la Révolution, pris part au mouvement. Il fut successivement juge de paix, procureur-syndic du district, agent national, employé à la mairie, puis agent d'affaires.

Dénonciateur officiel des prêtres, il fut le bras droit d'André Gallois, ancien curé de la paroisse de Saint-Etienne de Nevers, qui fut président du district.

On a de lui : *Arrêt de mort rendu par le tribunal souverain de la raison et de la philosophie contre les prêtres, s'il en reste encore par le sans-culotte Mucius Collot, procureur-syndic du district de Nevers, par lui prononcé à la Société populaire séante à Nevers, le 1er décadi de frimaire, an II ;*

Ordre de marche présenté par Callot pour la fête de l'unité et de l'indivisibilité de la République (1793) ;

Réponse au libelle diffamatoire publié par Gounot contre l'administration du district de Nevers, et plus particulièrement contre Callot, agent national du district ;

Une note manuscrite figure en tête de factums recueillis par lui et qui sont actuellement à la bibliothèque municipale de Nevers.

On lui a reproché, après thermidor, ses plaisanteries atroces *sur la*

(1) Callot était fils de Jacques Callot qui fut, en 1791, président du tribunal de commerce à Nevers. Dans l'acte de mariage de Philibert Callot avec Françoise Cassier, il est dénommé Callot, fils de *Pierre Callo*, orfèvre, et de Marie Faure. L'acte est signé Pierre Callo père, Philibert Maillard, orfèvre; Jacques Jolly, Cousin, F. Bron, Marie Callot, Bernier, curé de Châtin ; Lacotte, curé de Maré ; A. Cassier, Cassier, curé.

petite fenêtre, où il se plaisait à voir la tête des malheureux qu'il dénonçait (1).

Voici la note de lui qui accompagne les originaux ou copies des pièces de Cassier :

Dans le cours orageux de ma vie politique dans le département de la Nièvre, pendant vingt-cinq années de notre révolution, si j'ay dû oublier en quelque sorte tout le bien que j'ay pu y faire, sans acception de personnes, je me souviens toujours d'y avoir fait quelques ingrats et même de très célèbres, aujourd'hui que j'aurais plus besoin d'eux qu'ils n'ont besoin de moi, malgré la peine que j'aie à le dire. Eprouvant néanmoins la douce satisfaction de ne l'avoir jamais été, j'ay cru devoir à l'amitié, à la reconnaissance et à la mémoire d'un homme respectable, d'un oncle, homme officiel chéri, d'un véritable ami, d'un bienfaiteur enfin qui cultiva soigneusement mon adolescence, et que la Parque inexorable enleva trop tôt à sa famille, à ses amis et aux lettres, j'ay cru, dis-je, devoir m'imposer tout à la fois le soin et le plaisir de conserver les productions éparses sorties de la plume *d'un prêtre vraiment vertueux et philosophe*, telles que j'ai pu les trouver dans une bibliothèque nombreuse et bien choisie, mais que des gardiens infidèles, au décès de l'abbé Cassier, ont eu le soin d'exploiter en grande partie, à leur singulier profit, avant que les héritiers légitimes de l'abbé Cassier se fussent présentés pour recueillir sa succession à Melun, où il exerçait comme chanoine. C'est du moins ce que me dit mon père en me remettant les livres et les manuscrits dont mon oncle, au lit de mort, disposa en ma faveur par testament le 17 septembre 1772 (2).

(A suivre.) PAUL MEUNIER.

(1) Cependant, dans le temps où Mucius Callot faisait la chasse aux prêtres réfractaires dans les Amognes, il aurait épargné M. Lévêque, curé de Bona en 1797, qui s'exprime ainsi dans une note dont on me donne le texte :

« Il faut en convenir, le cherchant, Callot n'avait pas envie de me trouver. Mais on doit se demander, d'autre part, pourquoi, en mémoire de son *vénérable oncle*, il n'avait pas usé de son influence pour sauver de l'échafaud Mme de Rémigny et le malheureux fils de celle-ci ? »

(2) Callot, alors haut dignitaire de la loge de Nevers, récrimine beaucoup contre Languinier, de Saint-Sulpice, et un abbé Ravier vivant de son temps, qui auraient détenu des manuscrits de son oncle et auraient refusé de les rendre. Languinier, ancien fédéraliste, et Ravier, prêtre, ne pouvaient être des amis de Callot. Celui-ci accuse les gardiens de scellés, de détournements, Languinier et Ravier de rétention dolosive, l'abbé Lenoble de plagiat, d'autres d'ingratitude, etc.

LES VARIANTES

DE

« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page [illegible] —

L. 3. — 1842 Après ces mots : « [illegible] à rester ici », on lit : « Mon pauvre [illegible] depuis qu'il ne t'a plus, ne sait quelle posture [illegible] et il faut que ce soit moi qui le console. Le père [illegible] avait depuis longtemps envie de la vigne. Machecourt, comme tu dis, n'a pas eu de repos que je ne sois allée la lui offrir. Il voulait que je la lui abandonnasse pour ce qu'il en [illegible], et comme nous nous tenions à cinq [illegible] il est allé lui-même [illegible] le marché ».

L. 4. — 1842 Pendant que ma grand'mère parlait, Machecourt [erreur de nom pour Benjamin] avait sa tête [illegible].

L. 11 — 1842 Les premières larmes que je pleure.

— Page [illegible] —

[illegible] 1842 Après ces mots : « Achever [illegible] », on lit :

— [illegible] service ; [illegible] pas [illegible] et je ne savais pas [illegible] faisant [illegible] pièces [illegible] les mains des [illegible] que nous, nous en [illegible]

— Page [illegible] —

L. [illegible] — 1842 [illegible] pour te tirer d'ici.

— Page [illegible] —

L. [illegible] — 1842 [illegible]

L. 15. — 1842 Après les mots : ... poursuivit Guillerand, on lit :

— Je veux le mettre en vers français, reprit Millot-Rato.

— Garde-t'en bien, dit mon oncle, tu le gâterais ; tu es un poète de fabrique, toi ; le bénitier est ton Hippocrène, et ta lyre, ce sont les orgues : « A genoux, chrétiens, à genoux ». Voilà tout ce que tu sais dire.

— Et mon hymne bachique qui commence ainsi :

Restons au cabaret jusqu'au lever du jour.

— C'est une vieille hymne que tu avais faite pour l'église, et dont la fabrique n'a pas voulu ; au lieu d'autel, tu as mis cabaret, voilà tout !

— Messieurs, interrompit Rapin, etc...

L. 22. — Ma foi, dit mon oncle, je ne sais pas pourquoi on a si peur de la prison. — (Début du onzième feuilleton).

L. 27. — 1842 et cherche à rompre sa corde.

— Page 196 —

L. 25. — 1842 Milletot-Rato.

— Page 198 —

L. 23. — 1842 de cette philanthropie de gazette, philanthropie inintelligente ..

L. 25. — 1842 Millefot-Rato.

— Page 199 —

L. 25. — 1842 « Messieurs, garde-toi de tuer, voilà tout ce que signifie votre sentence ».

— Page 200 —

L. 6. — 1842 Après ces mots : « ... crièrent haro sur mon oncle », on lit : « — Messieurs, dit Arthus, je vous dénonce Benjamin ; défiez-vous de lui ; la couleur du vin de Bordeaux l'a familiarisé avec le sang. — Imbécile, répondit mon oncle, tu diras bientôt que les

côtelettes de mouton m'ont familiarisé avec la chair humaine. — Oh ! dit Rapin, si la révolution que nous attendons éclate, les oppressions auxquelles nous sommes soumis auront dans Benjamin un terrible vengeur ; que les nobles prennent garde à leurs têtes !

» — Eh ! messieurs, dit mon grand-père, dont l'âme honnête et bonne s'effrayait de ces propos, ne voyez vous pas que Benjamin plaisante ? Vous savez comme moi que c'est le meilleur et le plus inoffensif des hommes. — Oui, reprit Parlanta, mais au point de vue social il n'est pas deux Benjamin. Mon oncle se leva ; ce long corps enveloppé d'une étoffe rouge, à l'extrémité duquel s'allongeait un grand bras rouge pareil à celui d'une potence, était d'un effet tout à fait dramatique. Tous les bruits du festin cessèrent à la fois, et j'ai plusieurs fois ouï-dire à mon grand-père que ce jour-là Benjamin lui avait fait peur.

» — Non, parbleu ! s'écria mon oncle, etc... »

L. 27-28. — 1846 ne font-ils pas un aussi grand trou que les vôtres dans la société ?

— Page 201 —

L. 12. — 1842 toutes les ordures qu'elles contiennent.

L. 14. — 1842 absolverait [ce mot est un barbarisme].

— Page 202 —

L. 1-2. — 1846 votre argent pour peu qu'ils en aient besoin, et...

L. 13. — 1842 qu'il ne le brûle, pas un souffle de bise qu'il ne le morde.

L. 16. — 1842 il a une femme et il...

L. 21. — 1842 sous sa dent.

— Page 203 —

L. 12. — 1842 comme la pourpre de mon oncle.

L. 26. — 1842 à la santé de M. Minxit.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

MARRAINE (*Suite et fin*)

Le colonel est essoufflé, très essoufflé ; il a couru tout le long du chemin.

— Ce n'est pas le curé, mais c'est encore plus sûr. Il y avait chez lui un vieux bonhomme qui l'attendait et que j'avais connu autrefois. Tout en causant, et tout à fait par hasard, le vieux bonhomme m'a raconté qu'il demeurait à Bordeaux dans une maison dont le propriétaire était de Barmont. C'était le frère de M. Robin, l'ancien notaire, m'a-t-il dit, c'est celui qui a gagné huit cent mille francs dans le commerce. Je suis le plus vieil employé de la maison ; on m'a délégué pour liquider un tas de marchandises invendables, des rossignols, enfin. C'est moi qui ai rapporté le déballage qu'on vient d'annoncer. Avant de partir, j'irai voir M. Larombe ; c'est sa femme qui a hérité de la fortune gagnée « A la belle Solange » ; c'est mon propriétaire à présent.

— Dans quelle rue est située « la belle Solange », colonel ; l'avez-vous demandé au moins, vous êtes si distrait ?

— Rue Sainte-Catherine.

— Il y a-t-il quelque trace du nom de Robin ?

— Parfaitement, il y a écrit sur la porte : Palanre, successeur de Pierre Robin.

— Ah ! colonel ! s'écriait Marraine. Ah ! colonel, réveillez donc le général, je suis trop contente. Positivement trop d'émotion endort. Moi aussi, tout à l'heure, je rêvais, je rêvais au père Robin. Nous allons voir maintenant. Puisque Mme Larombe m'a cent fois dit devant Robert qu'elle renierait Mme Boucicaut elle-même ; elle s'est donc bien gardée de parler aux Blainville de l'oncle qui a réussi à lui laisser huit cent mille francs, en administrant « la belle Solange » ; j'y suis, c'est celui-là qu'elle appelle son oncle d'Amérique. Vous allez voir, colonel ; soutenez, soutenez l'assaut.

Ils arrivaient tous, Larombe gêné, contrarié ; Mme Larombe de plus en plus féodale et dédaigneuse ; Jeanne triste et charmante, un petit bouquet de bluets à la ceinture. Sur un signe, elle s'éclipsait au jardin.

— Tant pis pour la mère si elle retrouve Jacques, pensait Marraine ; c'est ce qui pourrait nous arriver de meilleur.....

Conciliant, Larombe s'excusait sur des idées de famille, idées très respectables, ajoutait-il très vite sous le regard foudroyant de sa femme.

— Il meurt de peur, songeait Madeleine ; ah ! le pauvre homme.

Mme Larombe arrondissait ses phrases, parlait de race, de l'orgueil de ses aïeux (oh ! le père Robin), du blason de ses ancêtres, — un moulin à vent.

Depuis un quart d'heure, elle s'écoutait parler.

— Certainement Robert avait raconté la mort glorieuse du... comment donc ?..., du maître d'école, mais ce n'était en somme qu'un instituteur.

Se mordant les lèvres, la générale sabrait :

— Il est inutile, madame, disait-elle très digne, complètement inutile de revenir sur un sujet qui m'est extrêmement pénible. C'est une affaire terminée, tant pis pour vous. Mon filleul vient d'être nommé ingénieur à Bordeaux ; il doit faire sauter... non, je me trompe ; son logement est arrêté, assez grand pour y recevoir ses amis. N'irez-vous pas le voir, Robert ?

— J'irai l'installer, ma tante ; comptez sur moi.

— Oh ! le brave enfant !

— Il demeurera, continuait Madeleine, très lentement, semblant ne parler qu'à Blainville uniquement, 8, rue Sainte-Catherine, où donc ? Ah ! j'y suis, juste en face du grand magasin « A la belle Solange ».

Mais déjà la générale rayonnait. Elle ne s'était pas trompée ; c'était le côté par où il fallait attaquer. Du coin de l'œil, elle voyait Mme Larombe, angoissée, étouffée, effarée, les yeux en détresse, n'osant affronter le regard moqueur du colonel, n'osant faire signe à son mari, tremblante de voir Larombe confesser devant Robert, quelle honte ! la proche parenté du père Robin avec Pierre Robin, le marchand de la rue Sainte-Catherine Puis ses yeux se reportaient plus loin et un autre sentiment très doux, très maternel, presque inconnu se glissait, lui venait, l'aidant à briser sa vanité, sa sottise.

— Le fief s'ébranle, glissait Caronge à la générale. Attention !

Dans la porte donnant sur la véranda, Mme Larombe apercevait sa fille, la petite fée aux bluets, interdite, navrée, consternée, n'osant s'avancer, mais sa main dans celle de Jacques :

— Allons plaider, avait-elle dit au petit ingénieur, en allant le

retrouver au fond du bosquet ; on a bien le droit de défendre son bonheur.

— Encore un peu de courage, pensait Marraine.

Sans avoir l'air de rien, la générale continuait :

— C'est nous qui sommes le plus à plaindre de ce départ. Si Jacques s'était marié ici, je l'aurais gardé encore au moins cinq ans, mais ce serait trop cruel pour lui... pour Jeanne aussi, rien ne m'empêchera de le dire.

Déjà Madeleine s'arrêtait, espérant.. Seul le tic-tac du cartel du hall répondait.

Que fallait-il donc ?

— Je ne vous ai jamais rien demandé, ma mère, disait Robert doucement. — Qu'il était adorable, ce petit angora ! — Je vous en prie, rendez-nous tous heureux.

— Lui aussi ! Robert aussi ! se répétait Mme Larombe. C'est donc moi qui me trompe.

On se regardait, on implorait. La mère de Jacques se montrait dans la porte à côté de son fils.

— Si tout le monde veut bien, je veux bien aussi, disait enfin Mme Larombe dans un grand soupir.

— C'est moi qu'on embrasse le premier, criait gaiement le général, la tête émergeant de la fenêtre. J'ai assisté à l'assaut, prêt à charger, debout sur une caisse de lauriers. Je t'ai porté bonheur, mon Jacques, sois bien heureux, mon vieux

On riait, on respirait, on se serrait les mains.

— Ah ! Madeleine, disait Thérèse, tout émue, en se jetant au cou de son amie.

— Ah ! Marraine, disaient en même temps deux voix caressantes, en enlaçant tendrement la générale ; mais Madeleine s'effaçait brusquement et la petite fée blonde embrassait son Jacques en croyant embrasser Marraine.

— C'est une niche des Ursulines, n'est-ce pas, Thérèse ? disait Madeleine, malicieuse et gaie. Que c'est donc beau, que c'est donc bon d'être jeune, que c'est donc doux de bien s'aimer, que c'est donc joli la saison des bluets !

Et Jeanne pensait alors, bien vite, à son petit bouquet, mais, au

milieu de tant d'effusion, le petit bouquet s'effeuillait... s'effeuillait, on n'avait plus besoin de lui.

— Gardons la dernière fleur, mon Jacques, gardons-la pour la retrouver à nos noces d'argent.

— Pour les noces de diamant, répondait Marraine, en embrassant son Louis, en regardant le vieux coffret aux nacres et aux ors des grand'mères, en songeant à la vieille rose toujours parfumée, qui dormait dans sa robe feuille morte sur l'évangile de la messe de mariage.

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

L'ÉMONDEUR

Jusqu'au branlant sommet du peuplier qui penche
Quand la bise en sifflant passe sur le vallon,
L'émondeur, leste et gai, grimpe de branche en branche,
La serpe à la ceinture et la *griffe* au talon.

Sa main frappe ; sa main, odieuse aux nichées
Et par les écureuils maudite si souvent,
Jette aux pieds du tronc nu les ramures tranchées
D'où sortait la chanson de la grive et du vent.

Le soir, indifférent aux êtres qu'il exile
Et qui rôdent autour de l'arbre abandonné,
Le cœur brûlant de joie, il rentre en son asile
Où déjà lui sourit son enfant dernier-né...

Mais un jour qu'il voyait tournoyer sur sa tête
Un essaim d'étourneaux l'encerclant dans son vol,
Le vertige soudain le saisit et, du faîte,
L'homme, les reins brisés, s'abattit sur le sol.

O Nature, est-ce donc ta puissance farouche,
Vengeresse à son tour de l'arbre et de l'oiseau,
Qui punit le dévastateur et qui le couche
Inerte en un suaire, à côté d'un berceau ?

Cependant que ses os blanchiront sous les herbes,
Ta sève intarissable, au renouveau futur,
Jaillira plus féconde en frondaisons superbes
Qui berceront encor les nids en plein azur.

Et ta feuille nouvelle, à la brise d'aurore,
Volera jusqu'au tertre où dort ton ennemi,
Et l'oiseau chantera son chant clair et sonore
Que n'ouïra plus l'homme à jamais endormi !

ACHILLE MILLIEN.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Le Courandier, par M. Hugues LAPAIRE ; couverture d'Eugène Cadel. — Librairie A. Charles, rue Monsieur-le-Prince, 8, Paris. — C'est le premier roman du poète berriaud et il prend place parmi les meilleurs par sa tenue littéraire et son intérêt soutenu.

Le courandier, c'est le chemineau qui va par les routes du pays de France, traînant une misérable vie, frappant aux portes pour y trouver à manger et un gîte pour la nuitée, couchant aux foins ou à la belle étoile selon le temps ou la saison, éternel rebuté, gagnant parfois son pain pour un peu de travail, lorsqu'il a du courage, mais fier cependant de cette dure liberté qui le délivre de toute servitude. Bon ou mauvais, il est accueilli ou pourchassé, toujours en quête de la pancarte qui indique le jour où l'on donne et souvent les chiens à ses chausses.

Évadé de la vie qui exhale son dernier soupir au coin d'une route.

Celui que M. Lapaire met en scène est le fils d'une « coureuse des pinèdes ensoleillées du Midi ». Il a l'âme simple et bonne, et l'esprit hanté de chimères. La fatalité le poursuit et, comme une chouette, le malheur plane sur lui.

Sa mère, qui, lasse d'errer par les chemins, est venue échouer en Berry dans une vieille tour délabrée où elle passe pour sorcière, l'a, dans son jeune âge, sous l'épouvante de la mort et pour le sauver de la misère, confié à des bohémiens qui passaient. Il devient leur souffre-douleur et se sauve par une nuit d'orage. Au bout de trente ans d'une existence de vagabondage, d'âpres souffrances, n'ayant pu se fixer nulle part, les hasards de la route le ramènent au village qu'il reconnaît d'après ses vagues ressouvenances d'enfant. Sa mère n'a pas succombé au mal qui l'avait terrassée et, victime des haines politiques, meurtri, il se réfugie près d'elle dans l'espoir d'une nouvelle vie. C'est en vain que stoïque, pour éviter le malheur qui le guette, il étouffe l'amour qui le brûle, repousse l'adorée qui lui tend les bras, il n'en succombera pas moins. Tout se ligue contre lui, gens et choses, et il tombe avec sa mère sous les balles du père de la bien-aimée qui a soulevé la commune contre les faiseurs de sort.

Ce rapide exposé ne peut donner qu'une idée bien succincte du roman. Il faut le lire. Les scènes décrites le sont dans une langue ferme et colorée qui leur donne un relief saisissant. Il y a des tableaux d'un réalisme puissant. C'est la nature observée par un écrivain qui l'aime et a communié avec elle.

Le volume se termine par une nouvelle, « l'Eternelle nuit », œuvre d'émotion profonde, à travers laquelle jaillissent des larmes. Dédiée par l'auteur « à la mémoire de sa sœur qui fut privée de la douce lumière du jour », on sent que c'est son souvenir qui a inspiré ces pages de souffrance, fleurs de deuil déposées sur une tombe chère.

EDOUARD ACHARD.

André FOULON DE VAULX : *L'Allée du silence.* — Lemerre, 3 fr.

Œuvre d'un vrai, tendre et fin poète dont les recueils antérieurs sont fort appréciés, ce volume agrandira légitimement le renom de l'auteur. On n'a pas célébré l'amour avec plus de délicatesse et d'harmonie, l'amour encadré dans des coins de paysages rendus d'un crayon subtil. La nature vit et palpite sous nos yeux dans des descriptions exquises. Les « chemins creux normands », les « petits sentiers de la falaise », les « champs de trèfle et de colza fleuris », « un bouquet allongé d'arbres qui se profile », autant de motifs qui trouvent dans le poète un peintre excellent. Après une exquise série de « pastels effacés », nous arrivons au « tombeau des maîtres ». Là, M. Foulon de Vaulx a consacré des vers émus et touchants à la mémoire de ce bon et grand poète Gabriel Vicaire, de Ferdinand Fabre, de Cazin et de Dalou. Et l'on ferme le recueil avec l'intention formelle de le rouvrir.

Unification du mode de métré pour les travaux de bâtiment entre tous les constructeurs français, par Albert PASQUET, ingénieur-architecte, etc., à Cosne. — In-4°, 2 fr.

M. Albert Pasquet, qui publia, il y a quelques années, les six volumes d'un travail considérable : *Série de prix provinciale*, donne aujourd'hui le *Projet* de l'unification du mode de métré pour les travaux de bâtiment. Il soumet aux sociétés d'architectes, de géomètres-experts, à tous les syndicats patronaux du bâtiment, un important *questionnaire*. Il est à souhaiter que l'initiative très louable de M. Pasquet aboutisse au but qu'il poursuit, dans l'intérêt de tous.

Besançon et ses environs, par Auguste CASTAN, nouvelle édition mise à jour par Léonce Pingaud, nombreuses illustrations. — Besançon, Paul Jacquin, imprimeur-éditeur, in-8, 472 pages.

L'ouvrage se recommande, dès le titre, par les noms mêmes des auteurs membres de l'Institut. Notice historique, description et statistique, monuments païens et chrétiens, églises, temples, couvents, établissements militaires, monuments civils, maisons historiques, instruction publique, sociétés diverses, bibliothèques, musées, promenades, fontaines, statues, ponts, cimetières, voirie, environs de Besançon, excursions, telles sont les divisions du volume. Besançon tout entier est mis sous les yeux du lecteur, en un texte fort intéressant et en une centaine de photogravures très bien faites. Il est à souhaiter que chaque grande ville soit l'objet d'un guide ou, pour mieux dire, d'une monographie aussi complète sous tous les rapports. — Rappelons ici qu'il existe pour Nevers un guide excellent de notre collaborateur M. Paul Meunier.

NOTES ET ÉCHOS

⁂ La Société de géographie de Paris a décerné un de ses prix à notre compatriote le capitaine Lenfant, chef de la mission Niger-Bénoué-Tchad. Les Nivernais du *Diner de l'Aiguillon* ont tenu à honneur de recevoir l'explorateur et, le 13 mai, 80 convives assistaient au banquet présidé par M. Emile Boisseau, qui, en un toast cordial, souhaita la bienvenue au capitaine Lenfant. Après une allocution du commandant Trameson, le capitaine Lenfant prit la parole et, dans une causerie du plus haut intérêt, narra les péripéties de son voyage. Puis M. Louis Thevenet le remercia au nom de ses compatriotes, heureux et fiers de l'accueillir.

⁂ Une douloureuse nouvelle nous arrive, celle de la mort de Mme Signoret-Ledieu, dont la dernière œuvre fut la statue de Jeanne d'Arc, inaugurée à Saint-Pierre-le-Moûtier.

⁂ Nous apprenons que notre directeur, M. Achille Millien, a été nommé membre de la Société scientifique et littéraire « Luigi Camoens » de Naples. — M. Corrado Russo vient de traduire avec succès, en italien, un certain nombre de poésies extraites d'un des recueils de notre directeur.

⁂ Le Groupe d'émulation artistique de Nevers met au concours un « calendrier » susceptible d'être donné comme étrennes par une maison de commerce nivernaise. Le concours sera clos le 10 juillet. Demander le programme à M. Gautheron, président, rue Jeanne d'Arc, 12 *bis*, à Nevers.

⁂ Notre prochain numéro parlera des envois de nos artistes aux deux Salons.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

CONTES A MES ENFANTS

XIV. — LE 618

Sous le grand hall désert et mal éclairé de la gare des voyageurs, M. Ledoux fait les cent pas en attendant le train de cinq heures douze qui doit ramener Mme Ledoux et les deux petits.

Les mains dans ses poches, sa canne sous le bras, le collet de son pardessus relevé jusqu'aux oreilles — il y a toujours un courant d'air de tous les diables, dans ces gares, — M. Ledoux marche à grandes enjambées d'un bout à l'autre du trottoir solitaire, de la lampisterie au buffet et du buffet à la lampisterie, levant les yeux pour regarder l'heure, chaque fois que le va-et-vient de sa promenade le ramène face au double cadran fixé contre le mur, au-dessus des salles d'attente de première classe.

Que les minutes passent donc avec lenteur ! N'est-il vraiment que quatre heures trente-deux ? M. Ledoux tire sa montre pour comparer...

C'est exact : il est, ma foi, en avance d'une grande demi-heure.

La crainte de manquer l'arrivée du train, la peur de ne pas se trouver là à la minute précise pour aider Mme Ledoux et les enfants à descendre de vagon avec tous les paquets, l'impatience d'embrasser ses chéris dont il est séparé depuis près d'un mois, cette espèce de fièvre qui fait qu'on ne tient pas en place, comme on dit, à l'approche d'événements désirés ou attendus, l'ont mis hors de chez lui bien plus tôt qu'il n'était besoin, et, dans sa hâte, au lieu de faire tranquillement, sans se presser, le trajet de la maison à la gare — quinze minutes à peine, — il est venu très vite, presque en courant, comme un homme en retard.

Maintenant il faut attendre et, tout le long du quai, M. Ledoux fait les cent pas...

Pour occuper son esprit et tromper sa fièvre, il essaie de regarder les affiches des murs : horaires des trains, programmes illustrés de voyages d'excursions, réclames industrielles ou commerciales.

En d'autres circonstances, M. Ledoux, qui ne déteste point la flânerie, ce délassement des laborieux et cette occupation des rêveurs, pourrait trouver quelque intérêt à s'offrir — en imagination — un voyage circulaire à prix réduit, admirerait les simili-aquarelles, — il en est de véritablement charmantes, — qui mettent sous les yeux des voyageurs, en images pleines de promesses, les panoramas magnifiés des petits trous pas chers, les casinos féeriques des villes d'eaux à la mode, les grandioses paysages des Alpes ou du Jura, la mer toute bleue et les villas toutes blanches de la Côte d'Azur dans leur cadre d'oliviers, d'aloès et de pins, les grandes voiles, en ailes d'oiseaux, des barques qui voguent aux rives fleuries du Léman.

Mais, à cette heure, sa pensée dédaigne le rêve, les châteaux en Espagne, les chimères des projets irréalisables. Entre tous les trains qui sillonnent en ce moment le monde, menant des milliers et des milliers de voyageurs à leurs plaisirs ou à leurs affaires, il n'en existe qu'un seul pour M. Ledoux : celui qu'il attend et qu'il devine là-bas, quelque part, dans l'inconnu et le vague des ténèbres et de la distance, au fond de ce grand trou obscur piqué de lumières, béant à l'extrémité du hall et qui vient à toute vitesse, se rapproche à chaque seconde, qui tout à l'heure, dans quelques minutes, sera là, sur cette voie, avec ses chéris...

C'est long, trois semaines de séparation. Pendant tout ce temps, M. Ledoux n'a été vraiment qu'un corps sans âme. Les petits lui manquaient trop...

Il avait bien fallu pourtant les laisser là-bas...

Nommé le mois dernier dans une résidence nouvelle — joli avancement, près de mille francs d'augmentation, — pendant que Mme Ledoux restait avec les deux petits auprès de ses vieux parents, il est venu tout seul, en garçon, prendre possession de son poste, chercher un logement ; le logement trouvé, recevoir les meubles, préparer le nid nouveau où la couvée vivra désormais, combien de temps ? Dieu seul le sait.

En dehors des heures consacrées à ses occupations professionnelles,

il a dû, en attendant l'arrivée des siens et l'installation définitive, vivre à l'auberge, prendre ses repas entre des gens ennuyeux ou indifférents, employés, représentants de commerce, tous les oiseaux de passage des garnis et des tables d'hôte, ne sachant que faire de ses soirées, dormant mal dans une chambre incommode et froide, réveillé la nuit par le va-et-vient des voyageurs qui partent ou arrivent à toute heure. Cette vie au jour le jour, dans le dépaysement et la solitude du cœur, dont il est désaccoutumé depuis longtemps, Dieu merci, lui a semblé d'un vide effroyable et d'une mortelle tristesse, après la douceur des habitudes régulières, la quotidienne et tendre intimité du home... Dire que des gens passent ainsi toute leur existence sans foyer, sans famille... Enfin, chacun prend son plaisir où il le trouve, comme dit l'autre, et fait sa vie comme il lui plaît...

Quatre heures cinquante... encore vingt-deux minutes...

La gare s'éveille. Avec un bruit sourd de détonations : Floup !... les becs de gaz s'allument un à un dans les gros verres ronds des lampes de bronze.

Voici madame la bibliothécaire, une bonne vieille en robe et coiffe à la mode d'autrefois — quel dommage qu'ils se fassent si rares, ces jolis costumes de pays ! — emmitouflée d'un fichu de laine, sa chaufferette à la main.

Elle ouvre la « bibliothèque des chemins de fer », s'introduit péniblement dans la niche étroite que font les rayons de livres, les piles de brochures, les liasses de journaux, l'étalage, amusant dans son pêle-mêle multicolore, des cartes postales, des magazines et des illustrés pendus aux battants de l'armoire, pendant que sa fille, une gamine de quinze à seize ans — elle a l'air trop dégourdi, cette petite, avec son chignon de demoiselle et son corsage tailleur, à côté du pauvre costume de la mère — prépare la corbeille de journaux qu'elle promènera tout à l'heure le long des vagons : « Journaux de Paris !... »

M. Ledoux s'approche, regarde les images des suppléments et des journaux pour rire, les couvertures des livres en vedette ceinturonnés de la mention : Vient de paraître.

Mais les illustrations lui paraissent ineptes ou grossières à faire pleurer, et les titres nouveaux ne lui donnent aucune envie de connaître les aventures qui se déroulent en trois cent cinquante pages d'impression.

Un seul roman l'intéresse, le sien, beaucoup moins compliqué, grâce à Dieu, que tous ceux-là, une « tranche de vie » palpitante et réelle cependant, pour modeste et ignoré qu'il soit, et dont les personnages, en chair et en os, viennent à lui de toute la vitesse du train de cinq heures douze...

La grande aiguille noire marque cinq heures...

Le quai se peuple : voyageurs sortant des salles d'attente, leurs valises à la main ; bourgeois et badauds de la ville qui viennent chaque jour, en manière de distraction et comme but de promenade, acheter leur journal à la gare et voir la descente du train de Paris ; escouades de manœuvres et d'hommes d'équipe allant à leurs postes, sans se presser — on voit bien qu'ils ne sont pas payés à la tâche, ces gaillards-là ; — le vérificateur, armé d'un marteau pour frapper sur les roues : Ping ! Le laveur, qui essuiera d'un chiffon malpropre les poignées de cuivre et les mains courantes des vagons ; l'aboyeur qui appellera le nom de la station dans un mugissement guttural et incompréhensible ; les facteurs qui s'empresseront, prévenants et respectueux, pour porter les paquets des voyageurs de première classe ; le vieil employé des postes qui pousse sa brouette vers l'endroit où doit s'arrêter le fourgon des dépêches ; le gendarme de service, solennel et digne, ganté de blanc, qui se mettra en marche, la main sur la poignée de son sabre, une, deux, une, deux, dès que le train sera arrêté, et restera immobile, les talons joints, les mains dans le rang, fixant sur les carreaux des fenêtres son œil perspicace de représentant de la Loi, lorsque le train s'ébranlera pour repartir...

Et les brouettes à bagages où les colis s'échafaudent en un équilibre instable et qui ne sèment jamais moins de deux ou trois caisses lorsqu'elles ont à franchir les montagnes russes de la voie pour passer sur le trottoir d'en face...

Et la petite voiture où pendent, le long d'une tringle, les oreillers blancs marqués de rouge, les couvertures brunes ornées d'une locomotive : « Oreillers, couvertures !... ».

Et les chariots à compartiments, chargés de bouillottes fumantes, qui jettent dans l'air froid une buée bleuâtre.

Malgré ces symptômes précurseurs de l'imminente arrivée, M. Ledoux se sent l'esprit traversé d'une inquiétude. Avec les compagnies, on ne sait jamais...

— S'il vous plaît, monsieur l'employé, le train de Paris n'a pas de retard ?

L'autre, de la voix indifférente d'un homme que l'événement quotidien et banal ne saurait troubler :

— Voyez le chef de service. V'là son bureau...

M. Ledoux se dirige vers la porte indiquée.

Au même instant, elle s'ouvre toute grande et, dans une bouffée écœurante d'air chaud qui sent la fumée de charbon de terre, les vieux papiers et le tabac, le chef de service à casquette blanche sort de son bureau en coup de vent, affairé, boutonnant d'une main sa redingote, balançant de l'autre, au bout d'une chaîne, le sifflet de manœuvre.

— Pardon, monsieur le chef de gare, l'express de Paris n'a pas de retard ?

— Le 618 ? — Et, dans l'énonciation de ce nombre fatidique, la voix du chef laisse percer une nuance d'étonnement douloureux, une pointe d'ironique commisération, comme pour dire : Il y en a des masses, monsieur, d'express de Paris ! Ne pourriez-vous désigner par son numéro celui dont vous voulez parler ? — Le 618 ? Non. Pas de retard annoncé. Il sera là dans cinq minutes.

— Merci bien, monsieur le chef de gare.

Encore cinq minutes. Il est très bien, ce chef de gare, et complaisant, malgré son 618. Je vous demande un peu comment les voyageurs peuvent savoir les numéros des trains... Dur métier tout de même. Jamais de repos et tant de responsabilité. Et puis ce qu'on doit pincer de refroidissements en passant ainsi d'une atmosphère étouffante dans ce courant d'air glacial...

Sur le bord du quai, le long des rails qui brillent entre les trottoirs et s'allongent dans un lointain où ils semblent se réunir, M. Ledoux se penche, cherchant là-bas, dans le noir, les yeux rouges du 618.

Mais on n'aperçoit rien encore, rien que les lumières immobiles des becs de gaz, des signaux et des disques qui font à l'horizon une perspective de constellations de toutes couleurs.

— En arrière, s'il vous plaît, messieurs les voyageurs !...

Cette fois, le voilà, le 618. Au loin, deux petits points couleur de feu se meuvent, courent, grandissent, s'approchent sous un panache de fumée.

Un coup de sifflet. On distingue l'avant de la locomotive, la che-

[illegible]

[illegible] entier, grossit déme-
[illegible] formidable
[illegible] et s'arrête
[illegible] tremblement

[illegible] de petites
[illegible]

[illegible] se fauf-
[illegible] ttes
[illegible] autres :
[illegible] bleu

[illegible]

[illegible] s'y
[illegible]
[illegible] dans le
[illegible] dre.
[illegible] voyage,
[illegible] un
[illegible] de

[illegible] — Bon-
[illegible]
[illegible] de
[illegible]

— Avez-vous fait bon voyage ? [illegible] des [illegible] ? Les enfants [illegible] m'ap-[illegible], ces chers [illegible] ?

Dans la salle des bagages, [illegible]

— Mais oui, le voyage s'est bien passé. Les enfants ont été gentils... [illegible] peu chervés, mais c'est si long ! Vingt heures de chemin de fer et [illegible] traversée de Paris... Nous étions seuls depuis Paris... Oui, les [illegible]... Certes, ils avaient le cœur gros, les pauvres parents. [illegible] loin d'eux ici.

Et si la joie de M. Ledoux ne le rendait pas un tantinet égoïste en ce moment, s'il regardait bien dans les yeux de Mme Ledoux, il y verrait quelque chose, oh ! un rien, ce n'est pas une larme, non, on ne peut pas dire que ce soit une larme, à peine une rougeur qui monte aux cils, un frémissement qui fait trembler les paupières au souvenir des parents qu'on n'avait, jusqu'ici, jamais quittés et qu'on a laissés derrière soi, là-bas, si loin, les pauvres chers vieux...

Mais M. Ledoux n'a rien vu. Il ne regarde que ses petits. Cette fois, les voilà, il les tient. Cinq minutes d'omnibus et l'on sera à la maison... La maison... cela dit tout... Finies, les journées et les soirées où l'âme est en peine... Finis, les repas à table d'hôte, les conversations quelconques, les longues heures où la pensée s'envole vers les absents... Maintenant, on va vivre tous ensemble, cœur contre cœur, en s'aimant bien fort, dans la chaleur tiède du foyer retrouvé .. On ne se quittera plus...

M. Ledoux attend ses bagages... Tenant dans chaque main une petite main qu'il serre bien fort — pourtant les doigts menus n'ont aucune envie d'échapper à l'étreinte, oh ! non, — M. Ledoux, en dedans, tout au fond, goûte la joie intime du revoir, la douceur tendre de l'heure heureuse...

FR. MOIREAU.

COUCHANT

Pontaillac.

Une immense clarté scintille sur la mer...
L'ondulement du flot jette un reflet bleu pâle ;
Et du haut du ciel clair, un fin croissant d'opale
Pleure des larmes d'or aux plis du gouffre amer.

A peine un peu d'écume en frange, sur la grève ..
Les rires apaisés se taisent dans le soir ;
La fraîcheur tombe, douce, et du flot déjà noir
Monte la volupté de cette heure de rêve.

Les couples attardés chuchotent à mi-voix,
— Dentelle, robe pâle ou frêle mousseline —
Fantômes amoureux de la brise marine,
Sur le sable si fin, ils vont, mêlant leurs doigts.

Cependant que, là-bas, sur l'immensité verte,
Glisse, comme en un songe, une barque qui fuit,
Et sa voile déjà disparaît dans la nuit,
Emportant sa blancheur comme une aile entr'ouverte.

CHARLES FRANHOR.

[illegible]

[illegible] EST [illegible]

[illegible]

[illegible] sortirent [illegible] pont Mouchard [illegible] les forts de [illegible]

A midi, [illegible] fut fait [illegible] nés, les malades [illegible] dans leur furent [illegible] l'hospitalité [illegible] heureusement, nous jouissons d'un [illegible].

23 janvier. — Le lendemain, à midi, trois compagnies de grand' garde garnissaient les crêtes couvertes de vignes qui séparent Quingey

de Byans, à leurs pieds se déroulaient la vallée du Doubs et le chemin de fer de Besançon à Lyon.

Un train venant de Besançon approchait de la gare de Byans, quand deux coups de canon partent de l'autre rive de la rivière, la chaudière saute, le train déraille, une quantité de soldats sort des voitures renversées. Ils voient de loin la ligne de pantalons rouges qui se dessine à l'horizon, et se dirigent de notre côté. Beaucoup d'entre eux n'ont pas la force d'arriver jusqu'à nous ; quelques-uns, cependant, réussissent à se mettre sous la protection de nos feux ; parmi ces derniers, est un officier de la Charente, légèrement blessé ; il nous apprend que le train sur lequel l'ennemi a tiré était composé de malades et de blessés évacués sur Lyon.

A ce moment même, le village est attaqué en arrière par la colonne qui a passé le Doubs la veille, la retraite sur le Midi nous est coupée. Enfermés entre le Doubs et la Loire, une seule route nous reste libre, celle de Besançon.

Notre artillerie n'étant pas arrivée, la défense devenait impossible ; on ordonne la retraite. Les grand'gardes se replient pas à pas en tiraillant et rejoignent à Busy la gauche de la colonne arrêtée près de ce village. On piétina pendant deux heures par un froid terrible, pour donner le temps à l'artillerie, qui arrivait enfin, de faire demi-tour, et de reprendre devant nous la route de Besançon. A dix heures, nous bivouaquons près du hameau de Beurre ; les portes de la ville sont fermées, et, comme à Bourges, nous ne l'apercevons que de loin.

24 janvier. — La nuit que le régiment passa à Beurre fut fort pénible, on ne fit pas de distributions ; les hommes souffrirent de la faim et du froid. C'est là que nous fûmes rejoints par les deux compagnies détachées à la garde du convoi et qui avaient fait la route à pied depuis Vierzon.

Le régiment, ainsi grossi par ces deux compagnies intactes, tourna Besançon ; une grande partie de l'armée prit la direction d'Ornans. Arrivée à Pugey, la 1re division fit halte, reçut des vivres et des cartouches. Le régiment et le bataillon de Savoie, détachés du reste du corps, furent dirigés sur Epeugney et Rurey ; les 1er et 2e bataillons restèrent à Epeugney où ils furent cantonnés ; le 3e et les débris de la Savoie eurent mission d'occuper Rurey et de défendre le pont de Châtillon. Les Prussiens s'étaient fortifiés dans ce village de l'autre

portrait du *Gas Bernard*, déjà exposé en plâtre au Salon de 1903. C'est là un morceau unique, d'une statuaire supérieure, et qui suffirait, dans le temps, à la réputation de son auteur, tant il est d'un travail expressif, créateur de vie dans la matière inerte.

De M. MAURICE PERRAT, un *Lion* (bronze), morceau d'étude peut-être un peu minuscule, mais très poussé.

En passant, retenons un portrait de M. Alfred Massé, député de la Nièvre, qui fut rapporteur du budget des beaux-arts en 1903, par M. EMILE VERNIER, un médailliste de talent.

PEINTURE, DESSINS, MINIATURE. — M. CHARLES PELECIER reste le peintre fidèle des intérieurs bretons, et l'on sait avec quel souci de l'ambiance il en rend les aspects. Après *la Toilette de la Poupée*, *la Lettre*, *Avant la Messe*, *la Becquée*, scènes observées, il faut retenir à part *les Couturières*, son morceau principal. Lorsque la patine du temps aura atténué la crudité des étoffes du groupe central, qui est en somme celle du neuf, l'œuvre s'harmonisera avec ses oppositions d'ombres et de lumières.

M. EMMANUEL DE LA VILLÉON, par contre, est un Breton qui est venu se fixer en Nivernais, et ce sont les entours de son domaine qu'il expose dans *la Prairie*, *Tournant de rivière* (givre et neige), *Neige sous bois*, *Village des Salvards*. Peinture claire, givreuse, aux effets miroitants, d'une optique personnelle.

M. HENRI DU VERNE, avec ses deux études (aquarelle et crayon), nous ramène en Bretagne. *Causerie*, deux Bretonnes prises de profil qui ont bien le caractère de la race. *A l'île Tudy*, curieux types de marins s'embarquant pour la pêche.

De Mlle JEANNE BRUNOT, deux fines miniatures : *Portrait de Mme F. de C.* et *Portrait de jeune fille.*

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

SCULPTURE. — M. EMILE BOISSEAU expose le modèle plâtre d'un monument de Claude Tillier, à ériger à Clamecy. Alors que Nevers possédait le buste du célèbre pamphlétaire nivernais, sa ville natale n'avait aucune image sculpturale lui rappelant les traits de l'un de ses enfants les plus célèbres. Pour symboliser le talent du maître écrivain qui, outre ses pamphlets d'une verve vigoureuse et cinglante, a laissé cette œuvre incomparable l'*Oncle Benjamin*, l'artiste a modelé sur le

piédestal, où s'élève le buste, un jeune satyre jouant de la flûte, rappelant ainsi que, chez Tillier, à la satire se mêle toujours un accent poétique tout frissonnant de nature. Enfin, en ressouvenir de la rivière de Beuvron, si chère au pamphlétaire, et dont le frais murmure emplit les plus belles pages de son œuvre, le monument se dressera sur une vasque où l'eau, tombant des lèvres d'un masque d'enfant, fera entendre sa note cristalline. Quant au buste, il a été modelé d'après une gravure du temps, et il fait revivre les traits caractéristiques de Tillier.

De M. Boisseau encore, *Amour indiscret*, un groupe marbre délicatement sculpté, et les *Deux Minets* (enfant et chat), groupe marbre polychrome déjà exposé en plâtre au Salon précédent.

Le groupe plâtre de M. Edmond Badoche, le *Baiser*, est d'une donnée charmante. Deux enfants, le frère et la sœur, dans leurs longues robes du matin, se disent bonjour et s'embrassent. Et cette scène enfantine est gracieuse au possible.

Nous avons dit, l'an dernier, toute la valeur du groupe de M. Charles Paillet : *Deux Amis* (cynocéphale et chien). Dans le marbre gris où l'artiste l'a sculpté, il a encore gagné en expression, aussi le jury lui a-t-il attribué une deuxième médaille qui consacre ce jeune talent.

Saluons au passage le buste de l'un des meilleurs collaborateurs de cette revue, M. Paul Duvivier, par l'excellent sculpteur Rolard.

PEINTURE ET DESSINS. — J'aime les *Bords de la Marne* de M. Jacques Besson, avec son soleil couchant qui moire l'eau de sa teinte dorée, mais déjà endeuillée, et le vert sombre des arbres. Il y a de la mélancolie dans ce paysage.

Bien vivant le *Portrait de Mlle Marcelle D.* par M. Urbain Bourgeois. Avec sa mine rose, sa robe et son chapeau rouges qui font ressortir la finesse du visage, la belle enfant, le cerceau en main, se dessine bien sur le fond du parc.

M. Henri Chartier, le peintre militaire, reste fidèle au Premier Empire, dont il a peint déjà tant de brillants épisodes. Aujourd'hui, c'est *Montmirail* (1814) que son pinceau évoque, l'une des dernières victoires de Napoléon avant l'abdication. Et l'artiste nous le montre sur une éminence, au premier plan à gauche, vu de dos, sur son célèbre cheval blanc. Devant lui défilent au galop, soulevant des

nuages de poussière, l'épée levée pour le saluer dans l'enthousiasme suprême, les chasseurs de sa garde, sur les lèvres desquels éclate une vibrante acclamation.

Bien naturelle dans sa pose, bien vivante dans son sourire, la femme assise dans un fauteuil de jardin, un éventail en plumes noires à la main, qu'expose M. LÉON COURAULT, dont le pinceau se joue des difficultés.

Par la Brume, de M. MARTIN DES AMOIGNES, est un beau paysage nivernais vu à travers un brouillard léger qui estompe seulement les tons sans les assombrir, et qui ne tardera pas à se dissiper, car déjà la lumière solaire projette une pâle clarté sur la robe blanche des bœufs charolais qui sortent de l'enclos.

M. AUGUSTE MATISSE a une couleur spéciale d'or sombre qui semble le reflet des lourds soleils d'Orient. Tous ses tableaux en sont comme pénétrés, aussi bien les peintures, *Pieuvres*, que contemple sur la grève un groupe de femmes nues, et *l'Arc-en-Ciel* aux tons violents, que les pastels : femme se baignant dans *l'Or du Soir*, et *Loulette*, portrait de jeune fille rehaussé de pastel sanguine qui en accentue les traits.

La Vieille Montagne (Saint-Honoré-les-Bains) de M. EDOUARD PAIL, prendra place certainement parmi les meilleures toiles de l'artiste. Elle est claire, lumineuse, avec son premier plan aux bruyères roses et les fonds bleus de sa vallée à la perspective lointaine, sur lesquels le regard séduit se repose avec délice avant d'atteindre la vieille montagne qui se dresse grisâtre à l'horizon.

GRAVURE. — De M. GASTON AMELAINE, une eau-forte, *Dessin* d'après Holbein, qui est une bonne interprétation. Eau-forte d'une belle gravure que *Paysage* (souvenir du Nivernais) par M. ALFRED DUBAC. Bien curieuse cette *Impression de la Casbah* (Alger), lithographie originale de M. J. JEANNET. Dans les eaux-fortes de M. PIERRE MAUD la couleur ajoute l'animation de ses tons à la gravure, comme dans *Hérisson* (Allier) au vieux château en ruines qui domine le village et se reflète avec lui dans l'eau de l'Amance, et dans cette intéressante *Vue du port Saint-Nicolas*, à Paris, d'une si rigoureuse observation.

ARCHITECTURE. — De M. AUGUSTE DELAVAL, deux belles études à l'aquarelle de la vieille basilique de Saint-Denis : l'*abside* et la *crypte*.

Aquarelles aussi les envois de MM. JEAN-GEORGES, *Vieux Moulin* et *Projet d'un monument décoratif*, et GEORGES REVERDY, *Eglise de Jean et Paul*, à Rome, édifice dont il ne reste plus qu'une partie de voûte. Enfin, de M. LOUIS MOHLER, un très fin dessin à la plume, *Portes à Issoudun* (Indre). Et signalons, puisqu'elles appartiennent au Musée archéologique de Nevers, les deux aquarelles de M. JULES VIATTE, relevé et restauration de la *Mosaïque aux Poissons* de la villa galio-romaine découverte dans les fouilles de Champvert (Nièvre).

EDOUARD ACHARD.

L'ABBÉ CASSIER (*Fin*)

Callot est hanté par l'idée fixe qu'on a volé son oncle ; c'est dans le tempérament des vieux terroristes d'accuser toujours. De plus, il radote.

Comment admettre que son oncle ait pu prendre soin de son *adolescence?* Callot est né vers 1756, Cassier est décédé en 1772; d'après Callot, de 1764 à 1770, Cassier aurait fait l'éducation du comte de la Marche. Il aurait donc instruit ce dernier et son neveu en même temps. Il faut convenir, dans tous les cas, qu'il aurait bien mal élevé son neveu à en juger par la suite, et ce serait un argument pour faire admettre la philosophie de Cassier.

Il y a cependant une part de vérité dans ce que prétendait Callot : si tout, en France, finit par des chansons, les révolutions y commencent par des mots d'esprit et par des couplets.

Puis, est-ce que de la fade poésie de la fin du XVIIIe siècle ne s'étaient pas à ce point pénétrés tous les esprits que les plus sanguinaires la cultivèrent encore en pleine Terreur: Barrère était l'Anacréon de la guillotine, Saint-Just, le doux Saint-Just et Fouquier-Tinville avaient des attendrissements d'élégiaques.

Callot lui-même faisait des vers, mais son ton était plutôt féroce. En homme qui voit partout des suspects, il écrivait sur un panneau des stalles de Saint-Cyr, ces vers :

Si parmi vous, François,
Il existait encore un traître,
Qui osât regretter les rois
Et qui voulût un maître,
Que le perfide meure !

Evidemment, Callot, en proclamant son oncle comme philosophe, identifiait poésie avec philosophie.

La vérité c'est que, comme je l'ai lu dans *Une esquisse psychologique des peuples européens*, par M. Alfred Fouillée, « l'individu ne peut être compris qu'en tant que membre d'un système de volontés dont les relations mutuelles constituent, selon Hégel, l'essence intelligible de chacun ». Un système de sensibilités et de volontés constitue un prêtre. Pour avoir été *un homme en général*, pour avoir cultivé un genre de littérature qui pouvait le conduire à un scepticisme opposé à l'esprit de son état, pour avoir lancé dans le public plusieurs tout petits pétards annonçant la grande pièce d'artifice, l'abbé Cassier était sorti du système et prêtait le flanc à la mauvaise réputation qui lui fut faite cinquante ans après son décès.

Aussi, quand l'abbé Ravier « l'avertit », les paroles du cardinal Finella à l'évêque Jourfier du *Lucifer* de Ferdinand Fabre viennent-elles naturellement à l'esprit :

Le ton de votre langage m'épouvante et c'est moins par sa vivacité hors de toute mesure, que par un tour trop direct, où, passez-moi une expression hasardée, ne sonne pas assez l'âme ecclésiastique. Vous ne parlez pas comme un prêtre, vous parlez comme un laïque. Mon oreille a de singulières finesses pour entendre vibrer Dieu au fond de la voix humaine. Or, je trouve que Dieu ne vibre pas au fond de votre voix. L'homme, encore l'homme, toujours l'homme. Si Dieu est votre préoccupation constante — un évêque doit vivre en présence du Seigneur, a écrit saint Cyprien : *In conspectu Domini*, — obéissez sans discussion, aveuglément, à l'autorité qu'il a placée sur vous.

PAUL MEUNIER.

LASSITUDE

Il est des soirs très beaux où je me sens très vieux...
Pourtant les cieux sont gais et rien ne les effleure
Des désillusions qui flottent dans mes yeux.
Et je me sens très las, et je pleure... je pleure...

Et je pleure en silence en regardant les cieux,
Où meurent des lueurs, où naissent d'autres astres,
Hanté par des espoirs fous et mystérieux
Et par des désespoirs pareils à des désastres.

Car je suis las d'aimer, vieux d'aimer sans espoir,
Las et vieux d'espérer, et las et vieux d'attendre
L'espoir agonisant comme un rayon du soir
Et le rayon mourant comme un espoir très tendre.

. . . . . .

Je croyais que l'amour finirait ce veuvage
Et qu'enfin en aimant mon cœur serait moins seul.
La vie est un désert illimité, sauvage...
L'âme humaine est un mort toujours dans son linceul.

Un amour naît. Un amour meurt. Le Rêve passe;
Et chaque heure qui sonne est de l'éternité.
Rien n'enchante le cœur ; rien ne peuple l'espace.
Le cœur, comme l'espace, a son immensité.

Le Printemps met en vain de la verdure aux branches,
Des oiseaux aux buissons et des fleurs aux rosiers.
Le parfum monte en vain des aubépines blanches,
Pour caresser les fronts de frissons printaniers.

Les ans passent, s'en vont et d'autres recommencent.
Sans cesse, les saisons succèdent aux saisons.
Les champs sont labourés, les sillons s'ensemencent,
Où mûrirent d'antan les splendides moissons.

On aime et l'on oublie, on oublie et l'on aime,
Enivré de l'attrait de nouvelles amours
Et pourtant effrayé d'être toujours soi-même,
D'être toujours soi-même et n'être qu'un toujours.

Et par ce soir très beau, qui descend sur la terre,
Étalant son velours sombre aux étoiles des cieux,
Mon cœur est las d'aimer, vieux d'être solitaire,
Et je me sens très las, et je me sens très vieux...

ALFRED GUÉNIN.

LES VARIANTES
DE
« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 204 —

L. 4-7. — 1846 « Allez, messieurs, etc..., mais elle est vraie ».
[Ce passage est une addition.]

L. 17. — 1842 Vous permettez, messieurs,...

L. 21-22. — 1846 Après avoir déjeûné, ils se retirèrent au café en attendant l'heure de partir.

[Après la phrase : « Cette proposition fut accueillie avec acclamation par tous les convives », le texte de 1842 se continuait par le long fragment suivant :

— En ce cas, dit Guillerand, il faut que je fasse dire à ma femme que je suis un peu gris, c'est-à-dire hors d'état de faire la classe.

— Vas-y toi-même, dit Arthus, afin qu'elle te croie mieux.

En ce moment, M. Dulciter, ce procureur dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, se présente à la porte ; il avait un habit noir, une culotte noire, une perruque rousse et des bas zébrés ; mais l'homme, l'habit, les bas et la perruque étaient si secs, que vous eussiez dit que le tout avait été cuit au four.

— Messieurs, dit-il, en faisant une petite révérence aigrelette, pourrais-je avoir l'honneur de parler à M. Rathery ?

— Impossible, dit Rapin, devinant la mission dont il était chargé. M. Rathery est au lit, il a le transport ; le chagrin de se voir emprisonné lui a donné une fièvre chaude.

— Ce pauvre M. Rathery, dit Dulciter ; je suis désolé du malheur qui lui est arrivé, et je vous prie, maître Rapin, de lui en témoigner mes regrets.

— Quand j'aurai un moment à moi, dit M. Rapin, je ne manquerai pas de faire votre commission.

— Alors, poursuivit Dulciter, c'est à M. Boutron lui-même que je voudrais parler. Mon client Castoreum a obtenu une contrainte par corps contre M. Rathery pour quelques chapeaux qu'il lui doit ; il sait que vous avez l'intention de libérer votre ami envers Bonteint, belle et généreuse action dont je vous félicite tous, messieurs, et il m'a chargé, afin de retenir M. Rathery en prison, de déposer sa pension mensuelle entre les mains du geôlier.

— Et voilà, dit Arthus, comme vous prenez part au malheur de M. Rathery ?

— Que voulez-vous, mon bon monsieur Arthus, dit Dulciter, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour déterminer mon client à se désister de ses poursuites envers M. Rathery, l'assurant qu'il serait bien payé ; si même j'avais eu des fonds, je me serais fait un plaisir d'avancer cette bagatelle. Mais Castoreum n'a voulu rien entendre ; je vous assure, monsieur Arthus, que j'ai été hier malade toute la journée de ce qu'on m'obligeait de traiter si rigoureusement un des hommes que j'estime le plus. Mais la loi a des exigences auxquelles nous ne pouvons nous soustraire.

— En ce cas, dit M. Minxit, vous allez être bien heureux d'apprendre que vous arrivez trop tard. M. Rathery est libre depuis un quart d'heure.

— Comment ! s'exclama Dulciter, devenu jaune comme son jabot, M. Rathery est libre depuis un quart d'heure ! et qu'est-ce qui prouve cela, M. Minxit ?

— Voilà, dit le geôlier, la quittance de Bonteint et l'ordre de M. le bailli de mettre M. Rathery en liberté.

— Cela est vrai, dit Dulciter, parcourant avec

angoisse les papiers que lui avait remis Boutron ; tout cela est en bonne forme, rien n'y manque ; alors, messieurs, je n'ai plus rien à faire ici ; permettez-moi de vous souhaiter le bonjour.

— Point du tout, dit Rapin, nous avons si rarement le bonheur de vous avoir parmi nous, qu'il faut que vous nous en laissiez profiter un instant. M. Boutron, un verre à M. Dulciter, s'il vous plaît.

— Désolé de vous refuser, maître Rapin, mais je me suis fait une habitude de ne boire que de l'eau. Vous savez que dans notre état il faut toujours être maître de sa raison.

— Mais, dit Arthus, ce n'est pas un verre de bordeaux qui vous l'ôtera, votre raison.

— Oh ! monsieur Arthus, que penseraient de moi mes clients s'ils apprenaient que je m'absente de mon étude pour gobeloter.

— L'expression est peu polie, dit M. Minxit ; pour que nous l'oubliions, il faut que vous buviez un verre de bordeaux à notre santé.

— Puisque vous l'exigez, honorable monsieur Minxit. Il est dans la vie d'insurmontables tentations.

Dulciter se laissa séduire par le bordeaux ; il en accepta un second verre sans objection, et le troisième, il se le versa lui-même. On était arrivé au champagne, mais lentement, comme y arrivaient toujours les amis de mon oncle ; le premier clerc de Dulciter vint lui annoncer qu'un client voulait lui parler.

— Vous direz à ce client, s'écria Arthus, que M. Dulciter n'a pas le temps de l'entretenir à cette heure.

— Oui, Scripturus, ajouta Dulciter, vous lui direz que je n'ai pas le temps de l'entretenir à cette heure, que je suis à déjeuner avec des amis, et il but une rasade de champagne.

— Mais, dit Rapin, que penseraient de vous vos clients s'ils vous voyaient ainsi gobeloter ?

— Ne vous inquiétez pas de cela, monsieur Rapin, et versez toujours.

— Mais vous oubliez, confrère, que dans notre état il faut toujours être maître de sa raison.

— Verse donc, Rapin, s'écria Dulciter, ou je t'envoie mon verre à la tête ; en disant cela, il se laissa tomber le front sur la table et s'endormit, la tête dans son assiette.

— Qu'allons-nous faire maintenant de ce drôle qui a eu la prétention de nous persifler ? dit Rapin.

— Il faut, dit Parlanta, le porter sur la paille au milieu des prisonniers.

— Non, dit Guillerand, il est fabricien ; il faut l'aller mettre dans son banc d'œuvre.

— Ce n'est pas cela, répondit Arthus, il faut larder sa perruque comme un foie de veau et la mettre à la broche ; nous la lui ferons manger à son réveil.

— Fi donc, dit Milletot, il n'y a rien d'ingénieux dans tout cela ; je vais lui attacher un distique derrière le dos.

— Voyons ton distique, dit Arthus.

— Diable, dit Milletot, tu es bien pressé ; crois-tu donc qu'un distique se fait en aussi peu de temps qu'il t'en faut pour dévorer un poulet ?

— C'est que j'ai grand peur, répliqua Arthus, que Dulciter ne soit dégrisé avant que tu n'aies trouvé ton premier hémistiche.

Sur ces entrefaites revinrent Benjamin et Machecourt. La question fut soumise à mon oncle.

— M. Boutron, dit Benjamin, avez-vous une civière ?

— J'en ai une demi-douzaine à votre service.

— Et pourriez-vous nous procurer un paquet de chandelles ?

— Vingt, si vous les voulez M. Rathery.

— En ce cas, dit mon oncle, voici ce qu'il faut faire : Nous mettrons Dulciter sur la civière avec la nappe par dessus en guise de linceul. Nous entourerons ladite civière de chandelles allumées pour que la chose produise plus d'effet, et nous porterons le drôle processionnellement jusqu'à sa porte. Si nous pouvions avoir deux violons, ce serait encore mieux.

— C'est cela, s'écrièrent tous les convives, voilà le programme arrêté.

— Oui, dit Milletot, et nous écrirons mon distique sur son tricorne.

La chose fut exécutée ainsi que mon oncle l'avait proposé. Le cortège fut à peine sorti de la prison, qu'une foule d'enfants et de curieux se rassemblèrent autour et le suivirent en poussant les exclamations d'usage en pareil cas. Le bruit de la marche triomphale de Dulciter se répandit par la ville. On accourut de toutes parts; les rues regorgeaient de monde, de bruit et de rires fous, comme au meilleur jour de carnaval. Tout ce brouhaha enivrait mon oncle, mais il ne faisait rien paraître de sa joie, et marchait l'épée nue en tête du cortège, aussi grave que s'il avait eu un dais sur la tête. On passa devant la maison du bailli.

— Si nous profitions, dit mon oncle, de l'instant où Dulciter est sublime pour lui faire rendre visite à M. le bailli ?

— Cela serait à propos, dit Rapin, car le bailli cite partout Dulciter comme un homme modèle.

— Oui, répondit M. Minxit, mais ce serait inutile, le bailli est parti ce matin pour la campagne.

— En ce cas, dit mon oncle, il faut lui présenter la carte de Bonteint.

Il sonna, et ayant trouvé un bouchon de bordeaux dans sa poche, il le donna à la servante de chez le bailli. La procession se rendit à la porte de Castoreum. Mon oncle entra.

— Castoreum, lui dit-il, M. Dulciter est là qui voudrait vous parler.

Castoreum sortit et, apercevant Dulciter sur la civière enflammée : — Oui, dit-il, vous l'avez mis dans un bel état ; c'est donc ainsi qu'il fait les commissions dont on le charge !

— Vous le voyez, dit Benjamin, c'est une chose à recommencer.

— Bien, monsieur Rathery, mais vous ne perdrez rien pour attendre.

— Ni vous non plus, monsieur Castoreum, à moins toutefois que vous ne perdiez patience.

Dulciter, après avoir traversé les principales rues de la ville, arriva enfin devant sa maison. L'épouse de Dulciter avait été prévenue par la rumeur publique de ce qui se passait. Or, c'était une maîtresse femme que Mme Dulciter, et elle méditait contre les mystificateurs de son époux une terrible vengeance.

Madame Dulciter (1) monta dans sa chambre haute avec une chaudière pleine encore de l'eau qui avait lavé sa vaisselle, et attendit l'arrivée du cortège. Benjamin l'aperçut à sa fenêtre.

— Madame, s'écria-t-il, nous vous ramenons votre mari qui est tombé en syncope à l'audience. Nous l'avons couvert de cette nappe pour le préserver du froid et nous avons allumé ces chandelles autour de lui pour l'éclairer durant son sommeil.

— Bien, interrompit Mme Dulciter, je vous remercie beaucoup monsieur Rathery.

En même temps elle lâcha l'eau contenue dans sa chaudière. Mon oncle se jeta à droite, M. Minxit se jeta à gauche, la trombe d'eau grasse vint crever droit sur le visage de Dulciter et éteignit trois chandelles. Dulciter, éveillé et dégrisé par cette avalanche, se leva sur son séant, ayant une carotte

(1) Ici commence le 12e feuilleton.

par-ci, un navet par-là, et une feuille de chou sur la joue. Il se rappela rapidement où il était, comprit où il se trouvait, et s'élançant de la civière il enfila le corridor de sa maison et alla se réfugier dans sa chambre. Dans sa chute, il avait laissé tomber sa perruque. Scripturus, son premier clerc, la ramassa respectueusement et alla la porter à sa femme. Les acteurs de la scène se retirèrent au café en attendant l'heure de partir pour Corvol.

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Amand de Vos (Wazenaar)
(1840)

ESPÉRANCE

Terre et Ciel sont unis. Quel amour enchanté !
Combien entre les deux l'union est féconde !
Pour détruire la Terre, ô divine Bonté,
Ne soulève jamais les puissances du monde !

Que jamais la Tempête au foyeur créateur
N'allume le hurlant et mortel incendie !
Astres, au lieu de choir au grand jour destructeur,
Fêtez en feux de joie la Terre rajeunie !

Horrible monterait des décombres noircis
La masse de fumée en l'espace emportée,
Insultant le soleil et la lune obscurcis
Et de rousses vapeurs couvrant la Voie lactée.

Et ne pourrait-il pas, ce désastre, altérer
L'ordre divin, troubler l'éternelle harmonie ?
Un astre si petit doit-il donc expirer
Pour qu'un monde nouveau sache naître à la vie ?

Non, non ! change, évolue et, progressant en paix,
Deviens de jour en jour et plus riche et plus belle.
Terre du Ciel et Ciel de la Terre, à jamais
Vis, dans les bleus déserts oasis éternelle !

Planète bien-aimée, appelée entre tant
D'astres, sur l'océan de l'Ether, sans naufrage
Flotte, flotte sans fin, — île de fleurs voguant
Dans la lumière, mer sans fond et sans rivage !

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

LES TRIBULATIONS D'UN CONSCRIT

ULES-LOUP-PACIFIQUE BOIDLOT est incorporé dans le 33e régiment d'infanterie coloniale, un sale corps où l'on se ruine la santé lorsqu'on n'y laisse pas sa peau.

Par une fatalité de malheur, les peuplades du centre de l'Afrique se révoltent et son régiment est envoyé dans ces lieux déserts, immenses plaines de sable et de feu, légitime terreur des Européens.

Là, la vie est dure.

Les jours sont grands : car le clairon ne sonne la diane ni la retraite ; les jours sont noirs : car la fumée de la poudre obscurcit les rayons du soleil, et la flamme des coups de fusil éclaire seule les nuits cauchemardantes. Quelle guerre ! Guerre atroce et sauvage, pleine de surprises et d'embûches, où nos braves marsouins s'éreintent vainement en marches et contre-marches. L'ennemi reste insaisissable.

Boidlot se bat avec une farouche énergie ; il a déjà été cité à l'ordre du jour ; son colonel lui a même promis la croix pour ses brillants faits d'armes, pour ses coups d'audace inouïe où tout autre que lui eût sûrement trouvé la mort : les balles semblent le respecter. Aussi son courage, sa belliqueuse frénésie n'ont plus de limites. Il lutte en forcené ; dans les corps à corps, sa baïonnette décrit des courbes savantes et chaque fois étend par terre un moricaud.

Un beau jour, le poste avancé dont il fait partie est assailli avec une vigueur inaccoutumée. Les ennemis sont arrivés comme une trombe, ils ont fondu sur lui comme une avalanche ; les amazones se distinguent par leur acharnement bestial, vraies harpies ivres de fureur et de sang. A leurs assauts répétés, nos soldats opposent leur sang-froid et leurs feux de

salve, ils sont admirables de courage ; mais les noirs sont en trop grand nombre, force leur est de se replier. Quoique harcelés de tous côtés, ils accomplissent en bon ordre leur marche rétrograde ; aux sonneries alternatives de « halte ! », puis « en avant ! », ils s'arrêtent pour foudroyer leurs ennemis les plus audacieux, et ils poursuivent leur route dès que ceux qui n'ont pas mordu la poussière ont pris une fuite prudente.

Le lieutenant qui commande la petite colonne s'affaisse soudain : une balle lui a traversé la poitrine.

Pacifique n'hésite pas : il place son chef sur ses épaules, et, mordillant sa moustache, les veines du cou gonflées, il continue à battre en retraite et à faire feu de temps à autre sur la bande hideuse et hurlante qui s'acharne à sa perte. Le soleil est chaud, l'atmosphère lourde ; son fardeau l'embarrasse ; peu à peu il sent ses forces diminuer. Il appelle au secours ; son cri reste sans écho.

Vaincu par la fatigue, n'en pouvant plus, il est fait prisonnier.

Cette capture suffit pour l'instant à la vengeance des nègres. Ils se retirent dans un lieu caché et sûr ; leurs chefs se réunissent sous le feuillage ombreux d'un bouquet de manguiers, et discourent, pérorent et s'agitent grotesquement. La séance est longue ; la nuit tombe : elle continue à la lueur de flambeaux fumeux d'où s'exhale une odeur nauséeuse. Enfin, quatre guerriers solidement bâtis s'emparent de Boidlot qu'ils pendent à une sorte de potence sous laquelle flambe un feu d'enfer. Ses chairs léchées par les flammes grésillent ; ses membres se crispent de douleurs atroces. Et les moricauds dansent autour du bûcher avec fureur. Quelles gambades ! Ils vont, viennent, sautent sans ordre, sans mesure ni cadence, au son du plus discordant tintamarre de tambours et de tam-tam. La peau de leur figure, ruisselante de sueur, se contracte si horriblement qu'il est difficile de trouver encore quelque chose d'humain dans leur physionomie convulsée par l'exaltation, le désir et la fatigue. Et ces visages sinistres sous les reflets blafards des torches, ces yeux brillants comme des lucioles, ces contorsions burlesques, ces chants macabres..., tout donne un aspect fantastique à cette pompe infernale.

Puis un silence complet : leur grand pontife prononce quelques paroles inintelligibles, et c'est la curée. Sans même enlever le peu de vie qui reste à leur victime, ils se la partagent ; ils se disputent les

bras, les membres inférieurs, toutes les parties de son corps. Scène indescriptible de gloutonnerie bestiale et d'anthropophagie barbare qu'accompagne une musique lugubre faite du craquement des os et des mâchoires !

Boidlot voudrait encore se défendre, mais il n'en a plus la force, un engourdissement étrange le paralyse. Seul, un cri s'échappe de son gosier desséché, et ce cri est si violent, si âpre, que notre martyr... se réveille en sursaut, trempé de sueur, pâle d'horreur. Il regarde avec effroi autour de lui. Il est couché sur un lit, son lit, dans sa chambre, chez ses parents. Un silence profond l'entoure, ce religieux silence qui précède le lever du soleil et qui semble conseiller l'amour, le rêve et l'intime épanouissement des âmes.

Il a encore été le jouet du cauchemar qui l'obsède depuis un mois.

La nature, a dit un philosophe, donne aux cœurs des hommes, dans les graves moments de la vie, comme une prescience qui s'impose avec la fatalité d'un sens nouveau.

Notre héros se croit précisément à l'un de ces moments graves de la vie. L'aurore qui luit est celle du jour où il doit tirer au sort, c'est-à-dire du jour où se jouera sa destinée militaire : qu'il amène un bon numéro, et il servira la patrie non loin du toit ancestral ; que le sort lui attribue au contraire un mauvais numéro, et il ira dans la marine, aux colonies... à la mort !

Alors, ce cauchemar ne serait-il pas un pressentiment, une intuition mystérieuse des surprises que lui réserve l'avenir ?

Rêveur, il se pose cette torturante question...

*
* *

Neuf heures du soir.

Au café des « Fameux-Lurons », sorte de pandémonium où l'on piétine les lois éminemment bourgeoises de la tempérance et de la morale, et celles sacro-saintes qui interdisent les petits jeux :

Une centaine de jeunes conscrits sont entassés autour de tables en fer, le chapeau empanaché de numéros fantastiques. Déridés par la boisson, ils livrent toutes les beautés de leur âme. La conversation est animée, tumultueuse, coupée de-ci, de-là, de jurons aussi sonores que peu protocolaires ; les digestifs se succèdent, aussi variés qu'alcooliques. Une atmosphère écœurante plane, faite de la fumée âcre des pipes et des cigares, et des vapeurs grisantes des tord-boyaux. Les cerveaux se

congestionnent, les poings s'abattent de plus en plus lourdement sur les tables qui sonnent la ferraille. L'ivresse monte dans la salle...

Boidlot (Jules-Loup-Pacifique), a le verbe haut : ce matin il a amené le numéro le plus élevé : 113 !

Les méninges embrumées, par suite du nombre considérable de petits verres qu'il a absorbés (marc, cognac, kirsch, calvados, byrrh, cocktail, etc., etc...), il trouve maintenant l'état militaire auréolé d'une foule de rayonnements radieux qui, quelques heures auparavant, le laissaient d'une froideur plutôt hyperboréale. Il suivra le peloton des sous-officiers ; il sera nommé caporal, puis sergent. Ah ! ce qu'il en fera voir alors aux calotins ! Ça leur formera le caractère à tous ces confits en dévotion, grincheux et autoritaires. Puis il leur dira de telles choses et les débauchera si bien qu'irrémédiablement ils seront dégoûtés de toutes les soutanes passées, présentes et futures !... Voilà !!...

En attendant, les petits séminaristes peuvent dormir tranquilles : notre conscrit est dans l'incapacité de faire le moindre mal au plus faible d'entre eux.

Tout à coup, sans savoir pourquoi, il se rue vers la table de jeu et commence d'interminables parties de baccarat.

Il gagne d'abord. Le rire saccadé dont il salue la veine fait converger vers lui les regards tourmentés des joueurs. Il gagne encore. Cela lui donne un haussement d'épaules.

Puis la malechance s'abat sur lui. Il l'accepte avec un air sérieux et surpris. Il profite de cette occasion pour étaler les nombreux louis qui gonflent son portemonnaie.

Il perd, perd toujours.

Pour chasser la guigne, il se met à boire ; mais sa déveine continue. Alors crispé dans un muet désespoir, l'œil de plus en plus vague, il assiste à son effondrement avec des battements de cœur désordonnés et de folles envies de pleurer. Il est lugubre sous la lueur blafarde des lampes en cuivre, dont la mèche épaisse se couvre de champignons noirs et dont la fumée sort droite comme un fil ; son visage grimace des rictus de damnés entre des froideurs simulées et des joies intempestives.

Il éclate soudain en sanglots convulsifs et s'affaisse sur son siège, ivre-mort...

L'heure de la fermeture sonne. Il y a des brouhahas interrompus de

funèbres silences; des adieux furtifs sont échangés. La porte du bar s'ouvre et vomit ses hôtes par groupes vacillants... Déjà le maître de l'établissement éteint les lampes quand il aperçoit Boidlot, étendu sous une table, qui ronfle à poings fermés. Il a toutes les peines du monde à le réveiller et à le mettre dehors. Là, notre conscrit s'efforce de se tenir debout, mais ses jambes décrivent de capricieux méandres, tandis que le haut de son corps oscille comme le balancier d'une pendule détraquée.

Par un concours de circonstances bizarres quoique très compréhensibles, en face de la maison de jeu qui vient de fermer, dans la rue, fonctionne une infernale machine cylindriforme, ventrue, inélégante, dont la robe de peinture est maculée par endroits... Quelles réflexions saisissantes peut suggérer la comparaison entre ces deux inventions de notre civilisation raffinée, dont l'une pompe l'or et la santé des familles, et l'autre... ! Mais Boidlot est, à l'heure actuelle, incapable de dégager la philosophie des choses. Toutefois, si ses facultés intellectuelles n'existent présentement qu'à l'état potentiel, il n'en est pas de même de la faculté qui permet à l'homme de percevoir les parfums. Il a parfaitement conscience que ce n'est pas de l'eau de rose que le massif véhicule porte dans ses flancs ; des haut-le-cœur secouent tout son être... Et les travailleurs nocturnes qui ne semblent pas autrement incommodés ! Ce que c'est que l'habitude !...

Il fuit ce lieu malodorant ; il va se cognant aux maisons, heurtant les trottoirs, se relevant pour échouer dans un caniveau, et adressant d'horribles injures à la nature entière. A force de multiplier ses chutes, ses zigzags, ses paraboles, ses ellipses, il finit par arriver à la maison paternelle. Alors commence l'ascension de l'escalier qui conduit à sa chambre, au premier étage ! Ce n'est pas une mince affaire. Peu solide sur ses jambes, il tangue comme un cargo-boat un jour de houle : il se heurte à la rampe qui le renvoie au mur d'où il rebondit de nouveau vers la rampe. Et tout en avançant péniblement il grommelle d'une voix pâteuse des bribes de phrases sans cohésion ; en même temps ses yeux remplis de larmes lui montrent, multipliée à l'infini, la petite flamme de la bougie que la prévoyance maternelle avait déposée au bas de l'escalier et dont il éclaire sa marche. Ce n'est plus une lumière qu'il a devant lui, mais un monde de soleils folâtres.

Enfin il arrive dans sa chambre, la tête lourde, les membres engourdis de sommeil, c'est à peine s'il peut ôter ses vêtements.

Cependant, cette nuit-là encore il a le cauchemar...

Il est déjà sous les drapeaux ; il a été versé dans l'artillerie et la hiérarchie militaire, depuis le brigadier jusqu'au colonel, commet injustice sur injustice à son endroit ; les corvées les plus malpropres sont invariablement pour lui. Il est si souvent garde d'écurie qu'un beau jour il se plaint.

— Eh quoi ! lui répond son lieutenant, vous ne comprenez même pas ce qu'il y a de patriotique à veiller sur la plus noble conquête de l'homme ? *O fortunatos nimium !* Le crottin que vous devez pieusement recueillir renferme un riche trésor d'azote. Vendu, il fait rentrer dans le tonneau des Danaïdes qui sert de coffre-fort à l'Etat une partie de cet argent avec lequel on paie les officiers, les soldats et l'innombrable armée des fonctionnaires, ronds-de-cuir, et autres employés *ejusdem farinæ*. Etendu sur les sillons, arrosé de la sueur du laboureur, il féconde le sol que couvrent bientôt après de blondes moissons... Rompez !

Cette harangue lyrique ne convainc guère notre artilleur ; il obéit néanmoins. L'injustice de ses chefs à son égard semble croître en raison directe du carré de sa soumission ! Aussi il tombe malade, épuisé de fatigue. Le major refuse d'abord de l'admettre à l'infirmerie ; quand il revient sur sa décision, il est trop tard : la maladie a fait des progrès effrayants, les soins du médecin et les remèdes pharmaceutiques n'y peuvent plus rien. Il est désespéré. Alors les séminaristes-soldats, accoutrés bizarrement d'une soutane bleue, d'un surplis rouge et d'un rabat blanc (jusqu'aux couleurs nationales qu'ils accaparent !... Oh ! ces curés !...) viennent prier autour de son lit. En vain le moribond essaie de les chasser ; en vain il les menace et les frappe. Ils restent stoïquement à son chevet ; l'un d'eux, armé d'un grand pinceau, se dispose même à l'extrémiser...

Un énorme fracas le tire alors de sa léthargie.

Dans son rêve épique il a renversé la table nocturne, rendue nécessaire par « l'infirmité de notre machine », selon la forte expression de Pascal !

J. LAGUEDINE.

SUR UNE VIEILLE INSCRIPTION TOMBALE

† Cy · gist · haulte et · puissat
e · dame · Serene · de · Crevant ·
Dame · du ····· s · autour · Car ·
Regar · et · Sarnay · femme · de ·
Francoys · de · Chabanes baro ·
de · Charlus · laquelle · après ·
avoir · vécu · avec · luy · 8 · ans ·
et · x · mois · en · la · crainte · de ·
Dieu · mourut · en · l'age · de ·
26 · ans · et · 2 · moys · le · 8 · déce
mbre · 1600 · et · aussy · leur ·
fille · unique · Valentine ·
de · Chabanne laquelle · m
ourut · agée · de · 17 · iours · 2 ·
iours · après · sa · mère · priez ·
Dieu · pour · elle · req
uiescat · in · pace ·

(Inscription dans l'église de Trucy-l'Orgueilleux.)

Ici dorment ensemble une mère et sa fille.
Le moissonneur divin, d'un seul coup de faucille,
Les moissonna toutes les deux.
L'une avait vingt-six ans et l'autre infortunée
A qui dans l'avenir riait la destinée
Avait à peine ouvert les yeux.

L'heure qui la vit naître avait été bénie
Et les cloches d'airain dont la voix infinie
Vole plus vite que l'oiseau,
Les cloches des clochers de tout le vasselage,
De la moindre bourgade et du plus gros village
Avaient chanté sur son berceau.

Quelle fête ce fut pour tous ceux de Chabanes !
Baron dans son manoir et serfs dans leurs cabanes
Avaient rendu grâce au Seigneur
Qui permettait enfin que la femme inféconde,
Après plus de huit ans d'attente, mît au monde
L'enfant que désirait son cœur.

Comme toute allégresse est vite évanouie !
La nuit succède au jour et la mort à la vie !
Nos yeux s'ouvrent à la clarté,
Notre âme à la splendeur sublime de la terre,
Puis, brusquement, la Mort rend notre âme au mystère
Et nos yeux à l'obscurité.

Dieu rit de notre espoir et de notre impuissance...
Il se sert du bonheur qu'un jour il nous dispense
Afin de nous mieux châtier ;
Il attend que la fleur ait achevé d'éclore
Et, dans tout l'épanouissement de l'aurore,
Fauche la rose et le rosier.

ANTONIN CHARLES.

BEETHOVEN

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

On a beaucoup parlé d'un nouveau livre *La Correspondance de Beethoven*, traduite par M. Jean Chantavoine. C'est l'instant de retracer, au moins dans ses grandes lignes, la physionomie du grand compositeur. Du reste, ce n'est qu'à première vue que ce nom nous ramène dans le passé; on pourrait dire que sa musique est plus moderne que classique, en ce sens qu'elle exprime les passions humaines avec toute la liberté et l'originalité d'un génie que nulle convention n'entrave.

Un peu d'obscurité enveloppe les débuts de l'auteur des *Symphonies*, qui naquit en 1770. D'après l'opinion généralement admise, le jeune Beethoven répugnait d'abord aux premières études, à ce point que son père devait user envers lui de violence ; mais dès qu'il eût pénétré le langage de la musique, il s'y passionna si entièrement qu'on fut obligé, au contraire, de maîtriser son ardeur. En tout cas, il était à douze ans un étonnant virtuose et excitait l'admiration de Mozart lui-même. Ainsi se révélait déjà la fougue de tempérament qui est le trait dominant de cette physionomie saisissante et d'où découle l'impétuosité de son génie débordant parfois comme un fleuve entraîné hors de ses rives.

De bonne heure Beethoven fut admis dans la société de familles nobles et riches où il fut choyé et gâté à l'envi. Une telle éducation ne convenait peut-être pas exactement à l'enfant et il est permis de croire que ce détail ne fut pas étranger au caractère — disons-le nettement — insupportable du grand compositeur et qu'on lui pardonna d'ailleurs toujours en faveur de son génie.

Un trait montrera jusqu'où allait son... aménité: le prince Lichowski, un des Mécènes de Beethoven, ordonnait un jour à son valet de chambre, lorsqu'il s'entendrait appeler simultanément par Beethoven et par lui, de servir d'abord l'artiste. Ces paroles lui étant parvenues, loin d'en être touché, le compositeur se donna un domestique à lui seul.

Il eût fallu, il est vrai, dire d'abord à sa décharge qu'il fut atteint, dès sa vingt-septième année, de la plus effroyable épreuve qui puisse, semble-t-il, assombrir l'existence d'un musicien : presque subitement il devint sourd. Or, être sourd, c'était sans doute pour lui comme pour tout autre perdre le plaisir de la conversation et, par là, de la société,

plaisir qui fait pour ainsi dire partie intégrante de la vie; c'était surtout être privé à jamais de l'ivresse de la musique et, enfin, — chagrin suprême — être condamné, après l'éblouissement de l'inspiration, à ne jamais jouir de la réalisation de ses rêves.

On plaint les musiciens aveugles et, certes, l'on a raison ; pourtant, ils ont une compensation : comme leurs impressions ne se dissipent pas par les yeux, ces « fenêtres de l'âme » qui sont trop souvent ouvertes, l'harmonie pour eux acquiert sa plénitude d'expression et baigne tout leur être d'ineffables délices. Presque toujours le rayonnement secret de leur cœur, ne pouvant animer leurs regards, se reflète dans leur sourire: élevés au-dessus de la terre qu'ils ne voient plus, vivant d'une vie aussi ardente et plus douce que la nôtre, ils semblent presque heureux. La surdité, au contraire, est pour un musicien l'image de la mort, et l'on comprend la détresse de Beethoven quand il se rendit compte que son mal était incurable, détresse si noire qu'à plusieurs reprises il fut tenté de se suicider.

Il lui fallut le sentiment de son génie pour le soutenir dans cette agonie morale. Il se donna corps et âme à son art. Sa puissance de travail était du reste extraordinaire ; il s'absorbait dans ses compositions jusqu'à y oublier sommeil et nourriture et se livrait tout entier aux caprices de son inspiration.

On a gardé le souvenir d'une anecdote amusante, mais qui ne l'était guère pour les acteurs de cette scène. A la veille de la représentation de *Fidelio*, Beethoven avait promis d'apporter au dernier moment l'opéra enfin achevé. L'orchestre ayant été convoqué le matin du grand jour et Beethoven n'arrivant pas, un de ses amis, impatienté, se décida à se rendre chez lui : il le trouva profondément endormi, enfoui sous un monceau de feuillets de musique qui couvraient le lit et le sol de la chambre : le maître, oubliant *Fidelio*, venait d'écrire pendant la nuit l'ouverture de *Prométhée*, ce ballet héroïque qui est en même temps une magnifique symphonie.

Nulle âme de femme ne vint adoucir l'âme ulcérée de Beethoven. On sait cependant qu'il éprouva pour une personne de haut rang une inclination qu'il ne pouvait guère satisfaire et ne voulut pas avouer, sentiment dont il est aisé de retrouver dans sa musique l'écho prolongé à l'infini. En amitié, pas plus qu'en amour, il ne fut favorisé ; son neveu Charles, qu'il chérissait jusqu'à en avoir fait son fils adoptif,

attrista encore sa vie par des désordres ; ce fut même en le conduisant dans un régiment — la police ayant expulsé de Vienne le jeune viveur — que Beethoven contracta, dans une auberge où l'avait retenu le mauvais temps, une bronchite qui l'emporta à cinquante-six ans. Trente mille personnes suivirent son cercueil.

Ainsi aucune lumière ne réchauffa le désert de cette vie. Seule l'étoile de son génie éclaira l'abîme de silence où l'artiste se trouvait enfermé par son infirmité. Mais de cette étoile jaillissaient de tels rayons que l'humanité en est restée éblouie.

Pas un œuvre musical, sauf celui de Wagner, n'égale en grandeur et en profondeur celui de Beethoven ; lorsqu'on veut caractériser son génie, le même mot vient sous la plume et aux lèvres : prodigieux. Et si l'on évoque le maître,« ce Titan – a-t-on dit – qui n'avait qu'à frapper du pied la terre pour s'élancer vers le ciel », il semble qu'une image colossale se dresse, se hausse encore et toujours, jusqu'à effleurer les nues. O passions du cœur et de la nature, rêves de l'homme et des choses, que de fois vous avez chanté dans le rythme de la poésie, les vibrations de l'harmonie ou le chaud rayonnement de la peinture ! Mais jamais vous n'avez tremblé, frémi, tressailli plus ardemment que dans cette musique grandiose où, jusque dans la majesté des inspirations les plus graves ou les plus hautes, s'exhale une caresse ou tombe une larme !

Par dessus tout, l'immense gamme de tous les sentiments de l'âme : la joie jusqu'au délire, la douleur jusqu'à l'angoisse, anime et remue, en la parcourant tumultueusement, l'œuvre de Beethoven. Tout s'y mêle, comme en la vie elle-même ; puis, par instants, tout se calme et, alors, s'élèvent, mystérieuse ascension vers l'amour et la beauté, ces célèbres andantes si profonds, si purs, si doux qu'ils semblent l'écho — plainte humaine et espoir divin — d'une destinée supérieure entrevue dans des sphères mélodieuses.

Un de mes amis, compositeur déjà renommé et qui adore son art, me disait récemment : « Aux heures sombres que connaissent tous les artistes, lorsque je me sens accablé sous une de ces mélancolies parfois intenses jusqu'au spleen où le corps est las et l'âme épuisée, je me mets au piano et je joue simplement l'adagio de la sonate pathétique de Beethoven, et toujours je me suis senti élevé et consolé par cette

lamentation sublime d'une âme qui semble pleurer de vivre devant une vision de l'infini ».

« Je ne veux pas quitter le monde — avait dit le grand artiste — avant d'avoir produit tout ce que je sens devoir produire » : parole admirable dont l'accomplissement, en le préservant d'un lâche suicide, sera l'éternelle gloire de Beethoven. Il a semé généreusement de la beauté parmi les hommes, ses frères, en leur donnant son génie, mieux que cela, son cœur. Il s'est fait l'écho de leurs joies et de leurs ravissements, s'épanouissant et s'enthousiasmant avec eux ; et surtout il a apaisé et il apaise encore, en les berçant dans le frisson du rêve et de l'harmonie, les âmes moroses ou désolées dont il fait pleurer la douleur muette et dont il fait chanter les larmes.

FERNAND RICHARD

LE 14 JUILLET

La petite maison, au bord de l'eau tranquille,
Vers la Loire, au faubourg, son jardin à côté,
S'endort paisiblement dans le long soir d'été,
Près des grands peupliers au feuillage immobile.

Son bonheur, calme, est vrai. Quoique près de la ville
Ses fleurs sont fleurs des champs, dans leur rusticité...
Soudain, changeant le chaume en palais enchanté,
La fée, un soir, de sa baguette a touché l'île !

Et la pluie est étoile, ou fleur ou gerbe d'or !
De grands soleils, des feux embrasent le décor !
Puis... tout s'éteint, tout meurt comme un feu d'artifice.

Le cœur en connaît bien aussi de beaux soleils,
Des étoiles..., des fleurs..., des bonheurs sans pareils
Qui ne durent qu'un jour, qu'un éclair, qu'un caprice !

FRANÇOISE D'HUSSELLES.

ADAM BILLAUT

MENUISIER-POÈTE DE NEVERS

On se représente trop souvent le XVIIe siècle littéraire d'après les œuvres des grands classiques : La Fontaine, Molière, Racine et Boileau, et d'après l'esprit du grand Roi qui lui a donné son nom. On oublie qu'avant les glorieuses années du règne personnel il y a eu les années misérables de la régence, qu'avant la cour soumise et adulatrice de Versailles et de Fontainebleau, il y a eu la cour révoltée et frondeuse de la Bastille et de la porte Saint-Antoine, qu'avant la poésie froide et solennelle du régent du Parnasse, il y a eu la poésie franche et débraillée des Théophile et des Saint-Amant. On affecte de ne plus voir de poètes après Malherbe, qui n'en était pas un, et on va répétant qu'il a tué la poésie lyrique en France jusqu'au réveil du romantisme. Nous avons eu des romantiques avant Chateaubriand, et nous en avons eu même dans la première moitié du XVIIe siècle, avec les disciples de Ronsard et avec ceux de Marot. C'est parmi ces poètes de l'école gauloise que nous trouvons le « menuisier de Nevers », « maître Adam », dont tous les contemporains ont parlé ou entendu parler, à qui Titon du Tillet a fait les honneurs de son Parnasse, que l'abbé Goujet a longuement étudié dans sa Bibliothèque française, et que Voltaire a mis au nombre des écrivains français du règne de Louis XIV. C'est ce contemporain de Jean Grillet, de Réault et de Ragueneau, dont je voudrais rappeler la mémoire d'abord aux Nivernais, puis à tous ceux qui ne jugent pas stériles les recherches sur les plus humbles de nos anciens poètes.

I

Adam Billaut est né à Nevers, au mois de janvier 1602, de Pierre Billaut et de Jeanne More. Il descendait d'une famille de pauvres et honorables cultivateurs de Saint-Benin-des-Bois. Il reçut une éducation assez sommaire : on lui enseigna seulement à lire et à écrire au collège de la ville, qui était alors dirigé par les Jésuites. Puis il apprit le métier de menuisier, qu'il exerça dès son adolescence, et qu'il ne devait jamais complètement abandonner. Il connut le malheur jeune encore : il perdit son père, puis sa mère, victime de la peste qui désola Nevers de 1627 à 1629. Enfin, il épousa Catherine Renard, dont il eut un fils bientôt après.

Adam Billaut avait alors vingt-huit ans ; son esprit était dans sa plus grande force ; il ne devait pas tarder à révéler un talent au-dessus de toutes les espérances, et à rendre son nom célèbre à la ville et alentour. Je me le figure assis dans sa boutique, le rabot à la main, les yeux perdus dans le vague, laissant errer son imagination au gré des milles caprices qui l'entraînent, sans souci du jour ni du lendemain. Que de fois il dut être distrait dans son travail par le chant d'un oiseau perché sur sa treille, par la course gracieuse d'un nuage dans le ciel, par tous ces riens qui attachent l'âme du poète et qui emportent sa rêverie dans l'infini ! Cependant les heures et les jours s'écoulaient, le travail n'avançait pas, et la pauvreté du ménage allait toujours croissant. Maître Adam avait beau raboter l'hiver, il ne pouvait regagner le temps perdu dans la belle saison ; et le démon de la poésie le poursuivait de plus belle : voilà qu'il se mettait à composer des épîtres en l'honneur de la princesse Marie-Louise, fille du duc de Nevers.

Sur ces entrefaites, l'abbé de Marolles (celui qui devait s'illustrer plus tard en traduisant Virgile et Martial) passa par la ville de notre poète et manifesta le désir de le connaître : maître Adam vint le saluer et lui récita ses vers. Marolles en fut émerveillé, il s'étonna de ce que la réputation d'un si bel esprit ne fût pas arrivée jusqu'à la cour, et il proposa à l'humble menuisier de publier ses louanges et de faire lire ses œuvres à des gens du métier. Je vous laisse à juger quelle fut la joie de maître Adam à l'idée qu'on allait parler de lui autour du roi, et dans les doctes compagnies de la capitale ; Richelieu venait de créer l'Académie française : peut-être son nom y serait-il prononcé. De là à désirer entendre lui-même ses propres éloges et à vouloir recueillir en personne les lauriers promis par M. de Marolles, il n'y avait pas loin : aussi saisit-il avec empressement l'occasion qui lui fut offerte, l'année suivante, de réaliser son rêve. C'était en 1637, *le Cid* venait de paraître, et Paris était encore tout éclairé de ses rayons, tout plein de sa jeunesse, de son ardeur, de sa fierté ; cela ajoutait à son attrait naturel, à cette séduction qu'il a toujours exercée sur la province, et qu'il exerce aujourd'hui plus que jamais. Pour ce même Paris, Scarron, à cette époque, amassait des trésors dans sa prébende de Saint-Julien ; après ce même Paris, le pauvre président Maynard soupirait depuis des années dans sa terre d'Aurillac. Adam Billaut

allait pouvoir en goûter les délices ; à Nevers, il ne trouvait que des soucis : soucis de ses enfants ; souci de sa femme, non pas qu'il craignît ce que craignent la plupart des maris : maître Adam ne surveillait pas sa femme, il l'évitait ; c'est qu'elle était terrible : cette rude fille du Morvan ne pouvait supporter que son mari fît la cour aux filles de l'Hélicon, toutes chastes qu'elles fussent. Notre poète était las de toutes ces tracasseries ; il avait foi en son talent, il sentait qu'il devait réussir. Il avait d'ailleurs jolie tournure et jolie mine : son portrait de cette époque nous le représente avec un air malicieux, que lui donnent son nez droit et légèrement retroussé, ses yeux vifs et sa bouche petite et bien dessinée. Il se trouva alors qu'il eut à terminer un procès contre le curateur de sa femme : un voyage à Paris pouvait lui être utile, il le jugea nécessaire, et il partit.

A Paris, « la première connaissance qu'il voulut avoir, nous dit Chevreau, fut celle de M. de Saint-Amant ». Or « le bon gros Saint-Amant », comme il s'appelle lui-même, était le plus parfait ivrogne de son temps, le plus gourmand, le plus débauché, au demeurant le meilleur fils du monde, et aussi poète des plus remarquables : c'est lui qui faisait des stances, fort détaillées, sur la Jouissance et sur la Crevaille, — qui composait une ode en l'honneur du fromage de Brie, « le meilleur préservatif contre la peste », et qui célébrait en trois cents vers le Melon, qui le jetait en extase et qu'il préférait au « raisin muscat » Ce Saint-Amant était le chef d'une bande de goinfres et de poètes, non moins crottés que lui, dont les noms suffiraient à faire l'histoire des cabarets au XVIIe siècle : Faret, Théophile, Colletet, Scarron (le Scarron des jeunes années, avant les rhumatismes et avant Françoise d'Aubigné), Potel, Cinq-Mars, Flotte, et le bon Deslandes-Payen C'est parmi tous ces libertins, qui se réclamaient d'Epicure et qui auraient volontiers pris pour devise cette maxime de Métrodore : « Le plaisir du ventre est le principe et la racine de tout bien », c'est au milieu de ces rouges-trognes et de ces joyeux vivants, que maître Adam fut introduit. Il ne tarda pas à se mettre à leur niveau, et, tout comme eux, il courut chez la Coiffier, à la Fosse-aux-Lions, ou à la Pomme-de-Pin, ce cabaret de la cité qu'ont illustré tour à tour Villon, Rabelais et Régnier. Entre temps, c'est-à-dire entre deux orgies, il allait écouter sur la place Dauphine les phrases sonores de Mondor et les plaisanteries grivoises de Tabarin, ou bien il chantait la nais-

sance de Louis XIV, composait des stances sur les cheveux de la princesse Marie, et s'essayait à rimer des strophes en l'honneur du cardinal de Richelieu.

L'éclat de ta vertu, qui luit dessus les bords
Où le soleil commence et finit sa carrière,
M'a tiré d'un climat où les plaisirs sont morts,
Où je vis le malheur quand je vis la lumière,
Pour offrir de l'encens aux superbes autels
Qui mettent ton renom au rang des immortels
Et prier ta bonté de se rendre opportune
A l'impuissant destin qui me veut secourir,
Mais qui travaille en vain au bien d'une fortune
Que tu peux d'un seul mot faire naître ou mourir.

Il faut croire que la voix du poète resta sans écho, puisqu'il se trouva tout d'un coup sans ressources et que le baron de la Hunaudaye dut le recueillir dans son hôtel :

Baron, sans toi j'étais perdu :
Tout mon bien était dépendu ;
Aussi pauvre qu'un rat d'église,
Prêt à vendre habit et chemise,
Je disais nargue d'Apollon,
De Pégase et de La Fontaine
Que nous appelons Hippocrène...

En outre, maître Adam tomba gravement malade et, par surcroît de malheur, il reçut les soins d'un médecin qui voulait le traiter... par l'eau. Ce médecin était celui de la princesse Marie, il était originaire de Clamecy et il s'appelait M. de la Vigne, ce qui permit au poète d'imaginer ce calembour qu'il avait été guéri par le jus de la Vigne, sans avoir usé une seule goutte de vin.

Au milieu de toutes ces aventures, il avait abandonné et perdu le procès qui l'avait amené à Paris. Ainsi, pendant plus d'un an passé à la capitale, il n'avait réussi qu'à dépenser son argent et à courir les tavernes en compagnie de Saint-Amant et de sa bande. Les honnêtes gens et les poètes sérieux l'avaient considéré plutôt comme une curiosité que comme un véritable génie et ils s'étaient amusés de lui plutôt qu'ils ne l'avaient admiré. Le cardinal et le chancelier lui avaient bien promis une pension, mais ce n'étaient que des promesses. En somme, maître Adam avait échoué. Aussi sa femme le reçut-elle fort mal et, comme il était lui-même fort dépité, il arriva ce qui arrive toujours en pareille circonstance : ce fut la brouille, puis la séparation.

[illegible] assez agréable, en [illegible] d'avoir chassé [illegible]

[illegible]

[illegible] de la princesse [illegible] chez son ami Bertier, [illegible] débauches [illegible] plus joyeuse, jamais il [illegible] Les libertinages du chevalier [illegible] de sa maison, [illegible] enfants par la prin- [illegible] yeux, ou par l'abbé [illegible] jolis placets comme [illegible]

[illegible]

M. MIGNON.

LE PRINTEMPS

Air de la romance :
« Que je voudrais, sous la voûte étoilée ».

Refrain

O doux printemps, qui fais naître les roses,
Remplis mon cœur d'un espoir enivrant.
Ton gai soleil, sur les lèvres mi-closes,
Fait refleurir les sourires d'antan.

I

Sous le ciel bleu, tout palpite, tout chante,
Tout semble dire : amour, paix et bonheur.
L'oiseau frémit sous l'aube caressante,
Et sa chanson met la joie en mon cœur.

II

Tout resplendit, la nature est en fête !
Et cependant, plus d'un cœur malheureux,
Seul, oublié, redoutant la tempête,
Gémit et pleure en regardant les cieux.

III

C'est qu'ici-bas, tout est sans allégresse
A qui n'a point, pour épancher son cœur,
Un cœur ami, loyal en sa tendresse,
Printemps vivant, gage sûr de bonheur.

IV

Pour l'exilé, pour l'âme délaissée,
Pour l'orphelin, il n'est point de printemps ;
Les fleurs d'amour, joie d'une fiancée,
Ne sont pour eux qu'emblèmes attristants.

V

Sur eux, Seigneur, déverse ta clémence,
Sans quoi, moi-même, oubliant du printemps
Et les douceurs et la magnificence,
Je serai triste et cesserai mes chants.

X...

LÉGENDES NIVERNAISES

Les vieilles légendes sont toujours intéressantes, surtout quand elles ont une teinte historique et une couleur locale. De ce nombre sont celles recueillies par feu le commandant Barat et conservées dans son *Album du Nivernais* (1).

Au siècle dernier, on racontait à Dompierre sur-Nièvre qu'un seigneur d'Arbourse, qui possédait dans le pays des terres de mauvaise qualité, voulut cependant les faire défricher. Quand on lui demanda quel nom il voulait leur donner : *Néant*, répondit-il assez vivement, montrant ainsi combien peu il les appréciait. La culture en fut confiée à un religieux de La Charité (2) qui parvint à leur faire produire de belles récoltes ; aussi put-il, lors d'une famine, nourrir de sa réserve, gratuitement et pendant une année, tous les habitants du pays. Ceux-ci, reconnaissants, donnèrent alors à leur localité le nom du moine bienfaiteur : *dom Pierre*, qui est resté celui de la commune, tandis que le manoir conservait la dénomination primitive de *Néant* (3).

Une autre chronique rappelle qu'un seigneur de ce lieu partit pour une croisade croyant que le châtelain de Dompierre, son voisin — dont il était d'ailleurs jaloux — l'y suivrait. Mais ce dernier étant resté dans son château, le seigneur de Néant, tourmenté par sa passion, revint peu après dans ses terres en costume de pèlerin. Sur de faux soupçons, il mutila sa pieuse femme ; puis, revenu de son erreur et la conscience bourrelée de remords, il termina ses jours en se précipitant d'une fenêtre dans les fossés de son château (4).

Cette dernière légende parait avoir quelque analogie avec la suivante qui me fut racontée jadis à Beaumont. Le seigneur de Néant était jaloux de celui de Grenant, son voisin ; et, ayant été, au retour

(1) Tome Ier, p. 206. Cet intéressant exemplaire, récemment acquis par la bibliothèque de Nevers, contient de nombreuses notes manuscrites intercalées dans le texte. Quantité de dessins, qui ne figurent point dans l'édition de l'*Album* livrée aux souscripteurs, forment à cet ouvrage un curieux supplément.

(2) Hervé, comte de Nevers, avait, en 1210, donné aux moines de La Charité tous ses droits dans le village de Dompierre. La charte portait que nul ne pourrait se fixer en ce lieu sans l'autorisation du prieur.

(3) Voir la notice sur le château de Dompierre. (*Bulletin de la Société nivernaise*, xve vol., page 186.

(4) Voir (supplément) un dessin du château de Néant, à Dompierre.

de la croisade, informé des infidélités de son épouse, il se vengea en détruisant l'habitation de son rival.

Ces diverses légendes pourront paraître fantaisistes ; ce qui l'est moins, c'est l'existence des deux mottes portant les ruines des manoirs disparus : celle de Néant, au-dessous de l'église de Dompierre, et celle de Grenant, au milieu des bois avoisinant le village de ce nom. Près de ce dernier, le château de Dompierre dresse encore en partie sa silhouette féodale.

GASTON GAUTHIER,

Correspondant du Ministère de l'instruction publique.

LES VARIANTES
DE
« MON ONCLE BENJAMIN » (*Suite.*)

— Page 205 —

L. 3-4. — 1842 Fais-la entrer, dit Benjamin, elle prendra un petit verre avec nous.

— Page 206 —

L. 5-6. — 1842 A Sembert ! c'est à moitié chemin du ciel.

L. 17. — 1842 Quoi ! dit mon oncle, vous n'avez pas de quoi.

— Page 207 —

L. 6. — 1842 le poète Milletot.

— Page 208 —

L. 4. — 1842 Après ces mots : « — Tu as, ma foi, raison, dit M. Minxit », on lit cette citation de La Fontaine *(le Renard et le Bouc) :*

Je n'aurais jamais quant à moi
Trouvé ce secret, je l'avoue.

L. 5. — 1842 Il fit venir deux de ses musiciens.

L. 6. — 1842 Milletot.

L. 9. — 1842 ne présenta pas de difficultés.

L. 11. — 1842 Cependant mon oncle avait vidé.

L. 12. — 1842 Il se dirigeait à son tour vers la grange.

L. 13. — 1846 et leur souhaita le bonsoir.

Après « il se dirigeait à son tour vers la grange », on lit :

1842 « — Es-tu fou, lui dit M. Minxit, ne te souviens-tu plus que tu as ici ta chambre et ton lit ?

— Vous me permettrez de n'en pas profiter cette nuit ; Benjamin ne s'enivre pas (jusqu'à ce degré-là du moins), mais il sait partager le sort de ses amis tombés dans l'ivresse.

— Voilà qui est très bien, s'écria M. Minxit ; tu es, toi, de ces mortels privilégiés qui, à un bon estomac, joignent une bonne âme ; je veux suivre ton généreux exemple.

— Ce serait de l'héroïsme mal placé, dit mon oncle ; ces gens-là sont plutôt vos amis que les miens, et maintenant qu'ils ont soupé, vous ne leur devez plus rien.

— C'est égal, s'écria M. Minxit, qui était un peu suroxygéné, tu ne me connais pas, Benjamin ; moi aussi, je suis capable d'une grande résolution ; je n'aurai pas la lâcheté de coucher dans un lit quand l'élite des beaux esprits et des buveurs du bailliage est sur la paille.

— Non pas ! fit mon oncle, je vous le défends ; vous ne pouvez à votre âge coucher sur la paille comme un molosse.

— J'y coucherai.

— Vous n'y coucherez pas.

— J'y coucherai.

Mlle Minxit, éveillée par ce bruit, crut que Benjamin et son père se querellaient entre eux ; elle sortit sur le palier, et, comme elle était toujours disposée à donner tort à son fiancé :

— M. Rathery, dit-elle, on ne se conduirait pas autrement dans une auberge ; décidément, vous prenez notre maison pour un cabaret.

— Je suis désolé, belle demoiselle, d'avoir troublé votre repos, mais j'insistais auprès de votre père

pour qu'il n'accomplît pas un acte qui pouvait l'enrhumer, et, le cas échéant, c'est sur vous que serait tombée l'obligation de lui faire des laits de poule. Maintenant que vous êtes ici, ma tâche est remplie, et j'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

Le lendemain matin, quand les hôtes de M. Minxit, etc... »

L. 17. — 1842 les brosser.

1846 « débarrasser de la paille dont ils étaient enveloppés ».

L 25. — 1842 Après les mots : « sous Arthus », on lit :

« — Arthus, s'écria le pauvre poète, aie pitié de moi, tu m'écrases.

— Et moi, faisait Arthus, crois-tu que je suis bien à mon aise sur ta colonne vertébrale ; il me semble que je suis sur un tas de pierres.

— Je t'en prie, Arthus, poursuivait le poète, lève-toi, ou, si tu tiens à ce qu'il y ait quelqu'un sur moi, prie Rapin de passer à ta place.

— Je ne puis, mon pauvre ami, répliquait Arthus, il y a sur le revers de mon habit quelque chose qui m'empêche de remuer.

— C'est la roue de la voiture, dit Machecourt, qui se trouvait je ne sais comment sur ses jambes ; fais une strophe de Noël, en attendant qu'il plaise au limonier de faire un pas.

Enfin chacun parvint à se remettre debout : seulement la roue de la voiture avait passé sur la perruque de Milletot, et un brouillon de Noël qu'il avait dans sa poche était tellement défiguré par la boue qu'il fut impossible à son auteur de le relire.

— Je ne regrette pas ma perruque, disait le malheureux poète ; pour vingt francs j'en aurai une toute neuve ; mais mon Noël, comment le remplacer ?

— Console-toi, lui dit Machecourt, la boue est un

bon ami qui a corrigé ses fautes ; c'est maintenant ta meilleure pièce.

— Sans doute, répondit Arthus, tiens, vois le revers de mon habit ! il y avait dessus une grosse tache de fricassée de poulet, et maintenant elle ne s'aperçoit plus.

— Ce qui me console, en effet, riposta Milletot, qui ne se fâchait jamais que contre sa muse, c'est que je puis maintenant me vanter d'être un Samson ; j'ai porté Arthus et son dîner.

Benjamin, heureusement pour son habit, etc... »

L. 29. — 1842 M. de Pontcassé, mousquetaire rouge, qui avait mangé en chevaux et en bonnes lames jusqu'à sa dernière *hâte* [*Hâte, terme de dialecte, signifie morceau, planche, carré de terre cultivée*] de terre.

— Page 209 —

L 1-2. — 1846 dans la confidence duquel nous avons déjà mis nos lecteurs.

L. 11. — 1842 donné sa fille et il avait retenu.

— Page 210 —

L. 19. — 1842 lui était fort indifférente.

L. 24. — 1842 et *de* son assiette.

— Page 211 —

L. 3. — 1842 Je vous ai entendu appeler Rathery.

L. 18. — 1842 de cet excellent pâté.

L. 20. — 1842 Monsieur, dit le mousquetaire n° 2, en prenant une attitude, etc...

(*A suivre.*) MARIUS GERIN.

CHANSONS POPULAIRES, CONTES, LÉGENDES, COUTUMES, TRADITIONS DU NIVERNAIS

Ayant pris connaissance de la note contenue dans notre dernier numéro, certain nombre de nos lecteurs nous ont envoyé leurs encouragements et leur adhésion. Nous sommes donc porté à croire que notre combinaison sera agréable à la plupart de nos abonnés. Nous commencerons la publication de notre volumineux ouvrage par les *chansons*. Tout aussi riche qu'aucune autre province, le Nivernais nous fournit une abondante moisson de ces chants anciens qui remontent, pour partie, au xve siècle, alors que s'épanouit en superbe éclosion l'art populaire. « Dans ce xve siècle, où fleurit l'*art et science de rhétorique*, dit Gaston Pâris, qui s'ouvre avec Alain Chartier et se termine avec Crétin, où règnent sans partage la fatigante allégorie et la lourde imitation du latin, où Villon seul, suivi de loin par quelques disciples, fait descendre la Muse de son estrade solennelle pour la mener, non aux champs, mais dans les rues boueuses de Paris, — une veine de poésie toute neuve, abondante, fraîche et savoureuse vient à sourdre dans quelques provinces et à gazouiller doucement. C'est le vrai courant français qui s'échappe par une fissure, au lieu de se porter tout entier dans ces pompeuses machines où l'on en fait des jets d'eau et des cascades pour délecter les yeux des princes. Les *grandes eaux* poétiques de ce temps-là sont depuis longtemps taries ; des machines bien plus artificielles et plus fastueuses les ont remplacées et sont détruites à leur tour ; mais le léger filet d'eau qui s'est échappé au temps de Jeanne d'Arc court toujours, et l'on a toujours plaisir à boire dans le creux de la main quelques gouttes de son eau limpide, qui brille gaiement au soleil parmi les herbes et le gravier ».

« Nous retrouvons, ajoute M. Julien Tiersot, cette même chanson encore vivante à notre époque : humble, très simple, un peu sauvage, elle se cache au fond de nos provinces. Elle nous étonnera d'abord — elle en rebutera quelques-uns, — avec ses airs incultes, ses formes incorrectes et négligées. Ses vers sont d'un aspect absolument primitif. La rime y est inconnue : tout au plus, est-elle remplacée par l'assonance, dernier reste des traditions de la versification du moyen âge. Les strophes affectent les formes les moins compliquées ; elles se développent méthodiquement, sans hâte... Mais, avec ses naïvetés d'expression, ses images enfantines, ses tournures rustiques, elle donne une exquise impression de nature. Sa phrase est courte et nette ; le mot juste y ressort avec un éclat qu'envierait le vers le plus savant ; et toujours une concision admirable, point de développement superflu : le récit va droit au but, par déductions logiques et naturelles, sans s'attarder à rien d'inutile ; ou bien le sentiment s'exprime en des mots simples, mais profonds et pénétrants. Et sur ces vers sont d'admirables mélodies, comme eux simples et concises, mais d'une saveur intense et d'une inépuisable vitalité ».

Nous ne saurions mieux parler de nos vieilles chansons nivernaises.

A. M.

LIVRES ET PÉRIODIQUES

Henri BACHELIN : *Horizons et coins du Morvan.* — 15 pages, édition du *Mercure de France.*

Voici une dizaine de poésies de notre collaborateur Henri Bachelin qui affirme de mieux en mieux son talent de vrai poète :

Le vent d'octobre se lamente dans les frênes,
Effleure le taillis, se brise sur les troncs,
Et courbe, en emportant des fétus et des graines,
Les roseaux du marais où gitent les hérons...

Il faudrait citer la plupart de ces pages, dédiées à notre compatriote Jules Renard et bien faites pour lui plaire.

Les Artistes nivernais, — notices biographiques des artistes nés dans le Nivernais ou revendiqués par le Nivernais, par Louis JOLIVET. (Extrait des *Mémoires* de la Société académique du Nivernais).

L'idée est excellente et nous devons savoir gré à M. Jolivet de cette compilation qui, sans doute, sera souvent consultée. C'est un recueil de documents et c'est aussi un hommage rendu à nos artistes. Il me semble que le cadre que s'est tracé l'auteur était assez large pour admettre plusieurs noms que j'ai vainement cherchés. Puisqu'il ne s'agit pas seulement des *professionnels* et des Nivernais de naissance, pourquoi n'avoir pas admis, par exemple, Barillet, qui a passé à Nevers la plus grande partie de sa vie et dont l'œuvre est presque exclusivement nivernaise ? Baffier ne doit-il pas autant au Nivernais qu'au Berry ? Pourquoi omettre MM. Gautheron, Guyonnet, etc., assidus à nos petits salons nivernais ? Mme de Las Cases, née à Nevers, n'avait-elle pas droit aussi à une mention ? Voilà des lacunes qu'il sera facile à M. Jolivet de combler, dans quelques pages de supplément à son intéressant recueil.

NOTES ET ÉCHOS

.·. La Société nationale d'encouragement au Bien vient de décerner une médaille d'or à notre collaboratrice Mlle Josephine Bégassat, pour ses volumes de poésie dont nous avons entretenu nos lecteurs. La Société a décerné la même récompense à M. Edme Mirault, père de notre collaborateur M. Louis Mirault, comme régisseur depuis plus de cinquante ans dans la même famille.

.·. Nos compatriotes : M. René Locquin a été reçu docteur ès sciences physiques, avec mention très honorable et félicitations du jury, et M. Patouillet, docteur en droit. — M. Mathieu Merlin a été nommé chevalier du Christ par le gouvernement portugais qui a acheté un de ses tableaux : *Loth et ses filles.* — Mlle Cécile Deroche, âgée de dix ans, élève du Conservatoire, vient d'obtenir au concours une troisième médaille.

.·. Sont nommés : officiers de l'instruction publique, Mlle Marie Mahaut, MM. Béal, Mynard, Schmitter ; officiers d'académie, MM. Dincher et Albert Mahaut.

.·. Le concours de « calendrier artistique nivernais », ouvert par le Groupe d'Emulation artistique, vient d'être jugé par le jury désigné qui a classé ainsi sept projets sur treize : MM. Louis Mohler, Georges Parent, A. Muri, Balon, Voyard, Bernard, Guyonnet. Tous ces projets ont vivement intéressé le jury. — S'adresser, pour l'exécution d'un calendrier, à M. Gautheron, président du Groupe d'Emulation.

L. D.

Le Directeur-Gérant, ACHILLE MILLIEN.

Nevers, Imp. G. Vallière.

C'EST LE PRINTEMPS !

ENCORE une balle manquée! Décidément, capitaine, vous voudriez perdre la partie que vous ne joueriez pas autrement !

Et la blonde fille du colonel Vallier rapprocha ses fins sourcils d'un air absolument dépité, tandis que son petit pied, dépassant la courte jupe de son costume de tennis, s'agitait nerveusement.

— Le fait est, mademoiselle, dit le joueur malheureux, que je suis aujourd'hui d'une maladresse insigne et que je céderais volontiers ma raquette à un partenaire plus digne de vous... Si vous pensiez que le colonel...

— Père ! Ah bien oui ! Il a sur son bureau un amas de paperasses qui, paraît-il, s'y sont amoncelées par ma faute. Il prétend que je l'empêche sans cesse de travailler et veut les examiner en détail, osant même, dans ce but, supprimer notre promenade à cheval.

L'expression à la fois navrée et courroucée que ce souvenir mettait sur son visage, encore animé par la gaîté du jeu, y formait un contraste si piquant, que le capitaine Michel et les joueurs du camp ennemi, un jeune sous-lieutenant et la fille du médecin-major, ne purent s'empêcher de sourire.

— Pauvre Suzanne, soupira cette dernière, je t'avoue que de grand cœur je compatis à ta peine ; pensez donc, passer un jour sans faire de l'équitation, quelle terrible catastrophe !... Et avoir un père qui ose résister à votre volonté, quelle humiliation !

— Moque-toi tant que tu voudras, mais n'empêche que sans grand'-mère, qui justement s'est levée plus tôt que de coutume et a prétendu

que je n'étais pas raisonnable, père aurait cédé. Pour une fois qu'il se sentait soutenu, il n'a pas voulu perdre son semblant d'autorité. Il n'en a pas mieux travaillé pour cela, car à la pensée de ne pas galoper sous les grands arbres par ce beau soleil d'avril, les larmes sont montées à mes yeux et chacun sait que, lorsque sa fille pleure, le colonel Vallier est incapable de suivre une idée ou de se livrer à une occupation quelconque !

Et, lançant d'un geste souple et nerveux la balle à son amie, Suzanne souligna ce beau discours d'un éclat de rire perlé qui trouva son écho dans le bureau du colonel dont la fenêtre était largement ouverte.

Pauvre petite Suzanne, privée dès son enfance des caresses et de la direction ferme et douce de sa mère, elle s'était élevée à son gré, abominablement gâtée par un père qui l'idolâtrait et par une aïeule qui, tout en reconnaissant ses défauts, ne se sentait pas la force nécessaire pour les réprimer, espérant beaucoup dans le cœur de l'enfant. Maintenant les dix-huit ans étaient venus, la question d'avenir se dessinait à l'horizon ; la grand'mère s'inclinait chaque jour davantage vers la terre, l'heure sonnerait bientôt, peut-être, où au père seul incomberait le soin de veiller sur la jeune fille. Le vaillant officier, qui n'avait jamais tremblé dans la bataille, aurait-il le courage de livrer celle d'où dépendait le bonheur de son enfant ou, comme toujours, cédant à la volonté de Suzanne, la laisserait-il engager sa vie à l'un de ces inutiles dont la plus grande préoccupation consiste à s'habiller avec élégance et le plus grand mérite à manier adroitement la raquette du tennis ou le maillet du croquet, à conduire avec grâce un cotillon et à figurer avantageusement dans une comédie de salon ?

Ces pensées, souvent, assombrissaient le front de l'aïeule. Mais, par cette belle journée printanière, la brise tiède et parfumée, soulevant légèrement les ondulations de sa blanche chevelure, semblait vouloir emporter, dans ses caresses, soucis et papillons noirs. Assise un peu à l'écart pour éviter les balles des joueurs, grand'mère contemplait avec intérêt le groupe joyeux s'ébattant sur la pelouse veloutée. Doucement, le livre qu'elle tenait glissa sur ses genoux et, doucement aussi, son esprit s'engagea sur la pente du rêve. Jeunesse qui croyez que le rêve n'est fait que d'espérance, avez-vous quelquefois songé qu'on rêve à tout âge et que ceux des vieillards sont parfois moins décevants que les vôtres, puisque l'espérance si souvent trompée y fait place aux souvenirs ?

Plongée dans le passé, l'aïeule perdait peu à peu la notion des choses présentes, lorsqu'un coup de cloche énergique à la grille du parc la rappela à la réalité. Un visiteur s'avançait dans l'avenue et le capitaine Michel, de plus en plus malheureux au jeu, s'empressa de déclarer qu'il lui abandonnerait volontiers la place pour peu qu'il en eût le désir. Suzanne, qui, en changeant de partenaire, voyait le moyen de regagner le terrain perdu et, peut-être, d'enlever la victoire, eut une mine de désappointement en reconnaissant l'arrivant :

— Impossible, dit-elle, c'est le docteur Landry !

Celui-ci s'inclinait devant la vieille dame, s'informant de sa santé avec déférence C'était un homme de trente ans environ, grand, fort, aux traits énergiques, au front légèrement dégarni. Beaucoup le trouvaient laid, mais, pour l'observateur attentif, ces traits heurtés, ce regard clair, incisif, s'adoucissant devant la souffrance qu'il allait soulager, formaient un ensemble peu banal donnant à sa physionomie un cachet tout particulier. Possesseur d'une large aisance, il en mettait la plus grande partie au service des déshérités et sa clientèle pauvre ne pouvait plus se compter. Lorsque sa science médicale était requise en même temps pour un de ceux que la fortune a favorisés et pour un de ces malheureux contre lesquels le sort semble vouloir s'acharner, c'est vers l'indigent qu'il allait tout d'abord, pensant avec raison que l'autre, s'il ne pouvait l'attendre, aurait toutes les facilités pour faire appeler n'importe quel médecin : « C'est un original, disait la foule. — C'est un grand cœur », répondaient ceux qui avaient su l'apprécier.

Après avoir causé quelques instants avec la grand'mère de Suzanne, le docteur alla saluer les jeunes filles et serrer la main aux deux officiers.

Désolé d'avoir, par sa maladresse, encouru le mécontentement de la fille de son colonel, le capitaine Michel s'empressa de confier ses malheurs au nouveau venu.

— J'ai joué il y a quelques années au tennis, reprit celui-ci, et si mademoiselle veut bien m'accepter pour partenaire, j'essaierai de relever l'honneur du camp.

Suzanne parut fort étonnée. L'image du grave docteur lançant et recevant des balles avec une raquette ne pouvant se fixer dans son esprit ; mais, toutes réflexions faites, elle jugea que, dans une situation désespérée, on doit accepter tous les moyens d'en sortir et consentit à la substitution, à la grande satisfaction du joueur malheureux qui alla

s'asseoir à quelque distance, bornant maintenant son rôle à marquer les points.

Dès les premiers coups joués par le docteur Landry, les témoins comprirent qu'ils avaient devant eux un joueur de première force et, en dépit des efforts de l'ennemi, la victoire resta au camp qui avait failli être vaincu.

Déjà Suzanne s'élançait pour aller annoncer le triomphe à grand'-mère, mais le médecin la retint en lui demandant un moment d'entretien. Pouvait-elle refuser quelque chose au vainqueur de son jeu favori?

— C'est pour vous, mademoiselle, lui dit-il, que je suis venu aujourd'hui; je voudrais vous proposer une bonne œuvre. Pardonnez-moi si je ne sais pas parler le langage que l'on parle habituellement aux jeunes filles et laissez-moi aller droit au but. J'ai parmi ma clientèle pauvre une malade de votre âge, clouée sur son lit par un rhumatisme articulaire; les soins matériels sont assurés; mais la mère de cette enfant étant occupée au dehors et ses frères et sœurs à l'école, pendant de longues heures, la pauvre petite est abandonnée à sa solitude, rendue plus pénible par les douleurs qu'elle endure. Elle se révolte contre l'amertume de sa position et cette irritation constante nuit à sa guérison. Ne pourriez-vous, mademoiselle Suzanne, vous faire la compagne de ma jeune malade et ravir chaque jour une heure ou deux à vos plaisirs pour la distraire de ses souffrances, en lui apportant la gaîté de votre sourire, le charme de votre jeunesse, les saillies amusantes de votre conversation ?

Une expression à la fois fière et attendrie passa sur le visage de la jeune fille. Jusqu'ici tous les jeunes gens qu'elle connaissait n'avaient sollicité d'elle que la faveur d'une valse ou d'un quadrille, son père et son aïeule ne lui demandaient que d'être heureuse; nul ne l'avait entretenue de souffrances et de devoirs, et voilà qu'un homme supérieur comme le docteur Landry lui parlait de sacrifice, lui montrait du bien à faire, l'associait à une de ses bonnes œuvres! Elle qui, jusqu'à ce jour, n'avait rendu de services à personne, pourrait apporter le soulagement à une enfant de son âge terrassée par la maladie et le chagrin, quelle douce vision! Elle leva sur lui ses grands yeux où, comme des diamants, perlaient deux larmes pures et ne put dire que ces mots :

— Merci, vous pouvez compter sur moi.

Puis rejetant en arrière les frisons d'or qui, s'échappant de son petit

canotier, retombaient sur son front, elle courut rejoindre la bande joyeuse autour de la table du lunch.

Dès le lendemain, Suzanne commença sa mission de dévouement. Chaque jour elle prit l'habitude de venir s'asseoir près du lit de Thérèse, lui apportant par sa présence un rayon de ce soleil que la pauvre malade ne pouvait contempler qu'à travers les vitres de sa mansarde, l'intéressant par une lecture attrayante et trouvant toujours un de ces mots aimants dont la femme a le secret, et qui dissipent l'amertume des âmes les plus aigries, des cœurs les plus ulcérés. Bien souvent, près de ce lit de souffrance, Suzanne oublia l'heure d'une joyeuse partie.

Sous la main de la fille du colonel, la misérable chambre avait pris un aspect presque coquet ; des violettes et des perce-neige s'épanouissaient aux pieds d'une statuette de la Vierge, des rideaux de mousseline pendaient aux fenêtres, autour du lit se drapait une perse à bouquets, deux bouvreuils gazouillaient dans une cage et les tresses de la malade étaient nouées de rubans bleus. Le docteur, en faisant sa visite quotidienne, remarquait un apaisement dans l'esprit de sa pauvre révoltée. Thérèse ne se lassait pas de lui conter la délicatesse et les attentions de celle qu'elle nommait son bon ange, comme elle faisait à la jeune fille l'éloge du médecin, ne tarissant pas sur ses actes de bonté et de dévouement.

Un jour de mai, Suzanne, devant assister à une vente de charité, arriva plus tôt que de coutume. Assis près du lit, le docteur parlait de guérison prochaine et, s'avançant vers elle, la remercia d'avoir avec lui concouru à ce résultat. Tandis qu'ils échangeaient une amicale poignée de main, Thérèse s'écria :

— Que je suis heureuse de voir réunis ici, mon bon ange et mon cher guérisseur. Vous êtes si bons tous les deux, que je voudrais vous voir toujours ensemble !

Une flamme monta au visage de Suzanne ; lui la considéra un instant, puis, brusquement, prit congé. Les gens du quartier s'étonnèrent de le voir passer, sans s'arrêter, devant la porte de ses malades et déclarèrent qu'il n'avait pas son air ordinaire. Grande fut la suprise de Suzanne en le trouvant, une heure plus tard, dans le salon de la villa, en grande conversation avec le colonel très animé et grand'mère un peu soucieuse. Elle entendit vaguement la voix de son père disant :

— Tenez, la voilà, parlez-lui vous-même.

Comme dans un rêve elle vit le docteur s'avancer vers elle, lui prendre la main, tandis que d'une voix émue il lui disait :

— Mademoiselle Suzanne, votre protégée, en souhaitant tout à l'heure de nous voir toujours ensemble, a, sans le savoir, formulé le plus cher de mes vœux. Voulez-vous l'accomplir en devenant ma femme ?

Les paroles ne pouvaient franchir les lèvres de Suzanne toute tremblante. Très pâle, il lui dit :

— C'est non, n'est-ce pas ?

Mais elle, dans un adorable sourire, lui répondit :

— C'est oui !

Le lendemain, sous la charmille, grand'mère disait à sa petite-fille :

— Enfant, ton père et moi n'aurions jamais osé espérer t'unir au docteur. Il y a un mois à peine tu rêvais encore d'un mari élégant, mondain, brillant, ami du plaisir; ton fiancé n'a rien de tout cela et tu te déclares pleinement heureuse. Qui donc t'a changée ainsi ?

Et le muguet, penchant ses clochettes vers l'étoile blanche de la primevère, murmure : « C'est l'amour ! ». Sur le bord de son nid le merle moqueur chante : « C'est l'amour ! ». Et dans son battement précipité le cœur de la jeune fille redit : « C'est l'amour ! » Mais, imposant silence à tous ces indiscrets, Suzanne, effleurant de ses lèvres les cheveux blancs de l'aïeule, d'un air mutin lui répond :

— Grand'mère, c'est le printemps. MYRIAM.

LE CHÊNE A LA ROULINE

A cent cinquante pas environ avant la Croix-du-Bois-Brûlé sur, la lisière du bois des Garennes qu'on a à sa gauche en venant de l'antique et pittoresque petite cité de Sancerre, se dresse un chêne plusieurs fois centenaire et toujours respecté des bûcherons malgré les coupes périodiques auxquelles ils se livrent sur tous les arbres d'alentour. Ce chêne est situé à peu près sur les limites des trois communes de Sancerre, de Vinon et de Bué, et se voit d'assez loin depuis les routes qui mènent à Sancerre, à Bué, à Menetou-Ratel, à Sens-Beaujeu, etc. Il y a deux cent cinquante à trois cents ans peut-être, à raison sans doute de cet emplacement qui permettait de le distinguer de presque toutes les directions, ce doyen de la forêt servit de gibet dans une circonstance des plus dramatiques.

Une domestique de Sancerre, originaire, paraît-il, de Chavignol, en service, d'après les uns, chez quelque régisseur ou commis de l'ancien régime, d'après les autres, dans une grande maison seigneuriale, fut accusée d'avoir dérobé divers objets, soit dans l'habitation où elle était servante, soit à la célèbre foire sancerroise dite le *Beau Marché*, qui commence chaque année le jeudi d'avant *Pâques Fleuries*, et dure plusieurs jours. Quant aux choses volées, certains parlent d'une paire de souliers, d'autres d'une quinzaine de francs, d'autres enfin de bijoux. La malheureuse était enceinte, d'aucuns disent des œuvres du fils de la maison, qui aurait ainsi machiné cette accusation de vol et cherché à faire disparaître celle qu'il avait séduite, pour prévenir le scandale d'un accouchement. Condamnée à être pendue, soit à cause du caractère de vol domestique, soit à raison de la protection rigoureuse dont on entourait le *Beau Marché*, soit par suite d'autres circonstances aggravantes ignorées de nous, elle avait argué de sa grossesse, suppliant qu'on eût pitié du petit être qu'elle portait dans son sein, Les médecins, ignorants ou soudoyés par le séducteur, avaient déclaré que cette grossesse n'existait pas.

Alors se passa le terrible supplice : la Rouline, ou fille de Roulin (car tel était son nom), fut pendue au chêne à l'aide de cordes enroulées aux plus fortes branches et maintenues encore avec de longs clous : certaines personnes ont plus tard arraché ces grosses pointes, et l'on m'a nommé le possesseur de l'une d'elles.

On laissa mourir l'infortunée sur l'arbre, malgré ses suprêmes appels à la pitié de ses bourreaux en faveur de son enfant.

Détail affreux : dans les crispations de l'agonie, elle accoucha avant terme, comme pour démontrer ainsi, en quittant la vie, la véracité de ses affirmations éplorées. D'autres prétendent que l'embryon d'enfant se détacha des entrailles maternelles, peut-être dans une dernière convulsion de la mourante, et ne fut trouvé que le lendemain à terre au pied du chêne.

Le cadavre de la Rouline resta exposé plus ou moins longtemps au gibet, suivant l'usage, pour servir d'exemple aux voleurs : elle aurait eu, en effet, selon quelques narrateurs, des complices, dont elle aurait refusé de livrer les noms, protestant même de sa non-culpabilité personnelle.

La nature même s'indigna à sa manière, disent les bonnes gens,

contre la cruauté de cette justice sommaire, et, du jour de l'odieux supplice, le chêne, souillé malgré lui d'un sang innocent, cessa soudain de croître et resta, depuis ces deux cents ans, tel qu'on le voit encore aujourd'hui.

La Rouline avait été pendue du côté de l'arbre qui regarde Sancerre, lieu de son méfait : l'une des plus hautes branches du chêne faisant face à cette ville est effectivement comme infléchie et brusquement ployée, en tout cas dans une position peu naturelle, et on ne manquera pas de vous dire que ce fut à cette branche que le corps de la fille au Roulin fut suspendu.

A notre connaissance, ce sinistre récit n'a jamais été consigné par écrit avant nous ; de sorte que la plupart de ses détails sont restés obscurs.

Une autre cause d'erreur, c'est qu'un certain nombre de Buétons (habitants de Bué) ou de Sancerrois confondent, selon toute apparence, dans leurs explications, cette histoire avec celle de la servante de Palaiseau, en Seine-et-Oise, qui a servi de thème au mélodrame de *la Pie Voleuse*, représenté au théâtre de la Porte-Saint-Martin, à Paris, en 1815, et tant d'autres fois depuis lors. Ainsi ces personnes vous racontent qu'il s'agissait de couverts d'argent, que c'était une pie, et non la Rouline, qui avait dérobé cette argenterie et l'avait cachée dans le bois des Garennes. Quoi qu'il en soit de cette cause malencontreuse de confusion dans les souvenirs populaires, le drame du *Chêne à la Rouline* n'en a pas moins, d'après tous ses narrateurs, été bien réel et même d'une sauvage réalité.

Dans l'affaire de Palaiseau, du moins, on découvre au dernier moment, si je ne me trompe, alors que la servante est conduite à la mort, les larcins de la pie, et l'on peut encore gracier à temps la fille innocemment condamnée. Tout finit même par le mariage de cette domestique.

L'histoire buétonne est plus lugubre : le supplice y est consommé et fait deux victimes pour une, la mère et l'enfant. Aucun rayon de miséricorde n'en éclaire l'implacable horreur. C'est une inexorable fatalité qui pèse jusqu'au bout sur la servante, victime jusqu'au trépas de la rudesse et de l'inflexibilité des temps. La main de Dieu ne se montre point pour arrêter la barbarie des hommes, mais le Maître suprême de la nature semble maudire et arrêter dans sa croissance l'arbre qui,

passivement, a servi de gibet, comme le Christ avait maudit autrefois le figuier stérile (St MATHIEU, chap. XXI. verset 19), et jamais, le soir, Buétonne attardée n'aperçoit la sombre silhouette du chêne, dont les branches fouettées par l'orage poussent comme des gémissements de suppliciées, sans frissonner de la tête aux pieds.

LUCIEN JENY.

L'ÉTOILE DES POÈTES

Réponse à E. CHEBROUX,
Président de la *Lice Chansonnière*.

Vous voudriez, ami, qu'une étoile charmante
Vînt réunir au ciel les poètes divins ;
Ces âmes d'harmonie, ailes de séraphins,
Qui surent célébrer tout ce qui nous enchante ;

Et vous voulez aussi que la terre clémente
Donne à leurs corps, tombés le long des noirs chemins
Où l'on ne rêve plus — la senteur des jasmins
Et les chants des oiseaux chers à toute âme aimante !

Vous voudriez que Dieu fît dans ses palais d'or
Une place enviée — où l'on pourrait encor
Reconnaître un poète aux doux sons de sa lyre,

Et que la belle étoile au brillant firmament
Nous envoyât, porté par le léger zéphyre,
Du poète divin l'aimable et dernier chant.

EUGÉNIE CASANOVA.

ADAM BILLAUT

MENUISIER-POÈTE DE NEVERS (*Suite*)

Du reste, les sollicitations de notre poète n'étaient pas toujours bien accueillies, et il lui arrivait de faire le pied de grue devant l'hôtel de ses protecteurs :

Cinq ou six fois le jour, planté sur votre porte,
Comme un fantôme assis sur le bord d'un tombeau,
Je caresse un faquin qui, d'un ton de corbeau,
Croit que tout doit céder à l'orgueil qui l'emporte.

Il s'en plaignait, mais ses plaintes restaient sans écho ; sans réponse aussi les lettres qu'il adressait à ses amis de Paris pour se faire payer les pensions de Richelieu et de Séguier. Cependant, le travail chômait toujours. Devant cette cruelle nécessité, il ne lui restait qu'un parti à prendre : retourner à Paris, et se rappeler lui-même à la mémoire de ses hauts protecteurs Au milieu de 1640, il arriva donc de nouveau dans la capitale, et il alla trouver successivement le cardinal et le chancelier. Au cardinal, il adressa une épître où il décrit sa misère, et une ode où il encense celui qui l'a oublié :

Mon âme s'en allait tristement abattue
Sous le pesant fardeau de cent soucis divers,
Et la nécessité qui la ronge et la tue
L'éloignait pour jamais de la source des vers :
Mais le bruit glorieux que fait ta renommée,
De climat en climat superbement semée,
M'empêcha d'écouter ces lâches passions,
Et, malgré la rigueur du destin qui m'outrage,
Je vis tes grands exploits faire dans mon courage
Ce que font sur les flots les nids des alcyons.

La comparaison est poétique, mais je doute qu'elle ait été justifiée : maître Adam n'obtint encore que des promesses, ce qui n'était pas fait pour l'apaiser. Il fut encore plus mal reçu chez le chancelier, puisqu'on le mit à la porte, et non moins mal reçu à l'hôtel de Nevers, où la concierge de la princesse Marie, Mme de Benne, le relégua dans une salle de danse, glaciale et malpropre.

La saleté m'y ronge à faute de balai,
Et je couche en des draps qui sont blancs comme ébène.

Malgré toutes ces disgrâces, il jurait à l'un de ses amis qu'il aimerait mieux voir la famine à sa porte que d'abandonner les vers, et qu'il redirait ses chansons jusque « dans les bras de la mort ». Il quitta pourtant Paris peu de temps après. Nous le retrouvons, en 1641, à Amboise puis à Nantes, puis à Villeloin, chez l'abbé de Marolles, d'où il revint précipitamment à Nevers.

Quelle était la cause de ce retour hâtif ? Sans doute la nouvelle d'un brevet que lui accordait le chancelier Séguier en remerciement des belles stances qu'il lui avait consacrées, — brevet depuis longtemps attendu qui conférait à son détenteur le privilège de cacheter les eaux minérales de Pougues. A la même époque, il recevait du seigneur de Langeron une vigne sur les Montapins. Tous ses vœux étaient exaucés, et comme la joie inspire de bons mouvements aux âmes tendres, il se réconcilia avec sa femme. Deux garçons et une fille vinrent s'ajouter à la fille et aux deux garçons qu'ils avaient déjà. Par malheur, à mesure que les charges augmentaient, les revenus diminuaient : la vigne des Montapins était le rendez-vous assuré d'une joyeuse troupe de buveurs, et le brevet des eaux de Pougues fut soudain retiré au poète par l'archevêque de Narbonne, qui l'obligea à s'en démettre en faveur de la fabrique du lieu.

Il ne restait à maître Adam que le manuscrit de ses œuvres. Il est probable qu'à son dernier voyage, Toussaint Quinet, libraire à Paris, lui avait proposé de les éditer; lui-même se sentait assez connu pour pouvoir espérer un succès honorable : il résolut de tenter l'aventure. Arrivé à Paris au moment où mourait le roi Louis XIII, en mai 1643, il commença par aller demander à Mazarin ce que Richelieu avait toujours eu, disait-il, l'intention de lui accorder. Si Richelieu était économe, on peut bien dire que Mazarin était avare : le pauvre Adam s'en aperçut. Quant à ses *Chevilles* — c'est le titre qu'il devait donner à son livre —, elles lui attirèrent plus de louanges que d'argent. Marolles entonna le dithyrambe en le comparant à Térence, à Simon l'Athénien, à Socrate et à Eschyle ; tous les autres suivirent, j'entends plus de soixante poètes parmi les plus célèbres de l'époque, et il est vraiment curieux de voir à quelle débauche de calembours ils se livrèrent à propos du nom et du métier de maître Adam. Le duc de Saint-Aignan ouvrit le feu, en déclarant qu'il était le premier des hommes, pour le nom, comme pour les vers ; ce furent ensuite Saint-Amant, Scudéry,

Scarron, le grand Corneille lui-même, — dont il ne faut pas citer le sonnet parce qu'il est indigne de sa mémoire et qu'au surplus la louange y est ironique, – de Réault, le poète-serrurier, et Ragueneau, le poète-pâtissier, dont les vers sont vraiment spirituels :

Puisque c'est ton métier de fréquenter la cour,
Donne-moi tes outils pour échauffer mon four,
Car tes muses ont mis les miennes en déroute.

Tu souffriras pourtant que je me flatte un peu ;
Avecque plus de bruit tu travailles sans doute ;
Mais pour moi, je travaille avecque plus de feu.

Le président Maynard ne dédaigna pas de mêler sa voix à ce concert par une épigramme où il souhaite que les Muses ne soient assises que sur des tabourets faits de la main de maître Adam ; Toussaint Quinet, l'éditeur, fournit aussi son mot d'esprit : il imagina que Calliope faisait faire au poète une grande échelle, qu'elle lui enjoignait de monter à sa suite, et qu'Adam arrivait ainsi jusqu'au Parnasse, puis tirait l'échelle derrière lui.

Ayant réuni toutes ces pièces sous le titre ambitieux d' « Approbation du Parnasse », le même Toussaint Quinet les mit en tête de l'ouvrage, et le 25 mai 1644 parurent « Les Chevilles de Maître Adam, menuisier de Nevers ».

A cette époque, le poète avait déjà quitté la capitale, maudissant la cour et ses « appâts trompeurs » :

Depuis six ans je la pratique
Au détriment de ma boutique.

Il était temps qu'il allât reprendre ses outils rouillés et son travail abandonné :

Je ne trouve rien de si doux
Que la demeure de chez nous.

Là, point de « palais dorés », point de « lambris étincelants », mais un vieux bois, de charmantes retraites, et une douce solitude qui donne la paix du cœur et de l'esprit Aussi, qu'un ami lui propose de laisser son état pour venir se fixer à Paris, il saura lui répondre par des strophes où l'expression reste à la hauteur du sentiment :

Va, ne me parle plus des pompes de la terre,
Le brillant des grandeurs est un éclat de verre,
Un ardent qui nous trompe aussitôt qu'on y court ;
Ce n'est pas qu'en passant je ne te remercie,
Mais pourtant tu sauras que le bruit de ma scie
Me plaît mille fois mieux que le bruit de la cour.

Cependant, le poète n'était pas heureux ; il venait de perdre ses meilleures protectrices : d'abord, et surtout, la princesse Marie, obligée de quitter la France pour suivre son époux, le roi de Pologne ; puis la princesse Anne, qui s'était mariée avec le comte Palatin. Il ne restait que son intendant, homme avare et cruel, si nous en croyons maître Adam. Tous ces déboires et toutes ces privations avaient fini par ébranler sa santé ; il parle à chaque instant d'une fièvre qui met son âme sur sa lèvre, et qui fait que les roses du Parnasse ont peur de son haleine :

La muse ne m'est plus qu'un fâcheux entretien ;
J'ai perdu le beau feu qui brillait dans mes veines.

Le chagrin et la misère achevèrent de mettre les neuf sœurs en déroute :

L'avenir des enfants, le souci du ménage,
La crainte de jeûner sur la fin de mon âge,
Ont tant d'autorité sur ma condition
Que mon âme n'a plus aucune ambition,
Qu'à borner seulement mes désirs de l'envie
De vivre en menuisier le reste de ma vie.
Suivant du rossignol l'usage et les leçons,
L'abord de mes petits a fini mes chansons.

Comment se fait-il que nous le retrouvions à Paris quelques années après, en 1648 ? C'est qu'il avait en vain supplié Mazarin dans de belles stances sur le retour de la paix ; en vain il lui avait exposé sa détresse :

Je ressemble au flambeau qui, proche de mourir,
Redouble en expirant l'éclat de sa lumière.

Il avait fallu qu'il se rendît en personne auprès du cardinal. Outre l'épître qu'il lui adressa, il composa des stances en l'honneur de Condé et un sonnet sur la guérison de Louis XIV, qui avait failli mourir de la petite vérole. Je ne sais s'il en fut grassement récompensé : toujours est-il que ce dernier voyage se serait terminé d'une façon tragique sans l'aimable intervention du chancelier : maître Adam était accusé d'avoir chansonné la surtaxe qui venait de frapper les vins. Séguier fit arrêter les poursuites intentées contre lui, n'estimant pas qu'une « petite chaleur de poésie » méritât un aussi rude châtiment. Notre poète ne pouvait pas rester plus longtemps dans une ville où la liberté était ainsi compromise, et où les amis du vin étaient ainsi persécutés.

De retour à Nevers, il célébra la duchesse de Longueville que les troubles de la Fronde avaient obligée de quitter Paris. Il lança même sa note personnelle dans le concert d'imprécations qui s'élevaient alors contre le « Mazarin » :

Le rouge cramoisi n'a plus rien qui nous flatte :
L'éminence est à bas avec son écarlate.

S'il n'a pas vu, sans doute, dans la Fronde ce qu'elle était réellement, une révolte de la féodalité d'une part, un mouvement communal et démocratique de l'autre, en tout cas une lutte de la Nation contre l'absolutisme royal, il a été vivement frappé de ses dehors frivoles et il a discerné toutes les intrigues galantes, toutes les piquantes aventures que les héroïnes du temps, les Longueville, les Chevreuse et les Montbazon savaient dissimuler sous leurs rubans et sous leurs falbalas.

Pendant que la Palatine se distinguait parmi les dames frondeuses, la reine de Pologne, sa sœur, qui n'oubliait pas son ancien protégé lui faisait avoir la charge d'huissier près la chambre des comptes de Nevers. C'est en cette qualité que maître Adam, deux ans plus tard, accompagna le président de cette chambre dans un voyage au duché de Mantoue. En passant à Turin, il salua Madame Royale :

Une éclatante cour est partout où vous êtes ;
Les grâces et l'amour accompagnent vos pas,
Et les plus affreux lieux ont d'aimables retraites,
Au moment qu'on y voit vos merveilleux appas.

Il revint en France muni d'un passeport de Mgr de Guise, qui lui donna aussi un brevet de pension. Arrivé à Nevers, il s'occupa de faire rééditer les *Chevilles* qui parurent à Rouen l'année suivante, en 1654. Mais il eut le malheur de perdre un fils, et sa douleur fut profonde :

Mon fils, tu ne vis plus, et je reste vivant.
Dure inégalité des lois de la nature !
Faut-il que tout le bien de ma gloire future
Ne soit plus à mes yeux qu'un peu d'ombre et de vent !

(A suivre). M. MIGNON.

LE 12e MOBILES

AUX ARMÉES DE LA LOIRE ET DE L'EST (*Fin*)

CAMPAGNE DE L'EST

26-27 janvier. — Le reste de la journée fut calme, ainsi que la nuit du 26 au 27, le passage étant soigneusement gardé, l'ennemi ne fit aucun mouvement.

Le 27, à midi, nous reçûmes l'ordre de départ ; le reste de l'armée ayant deux jours d'avance sur nous, notre position trop en arrière pouvait devenir dangereuse. Nous traversons Epeugney, Cléron et nous cantonnons le soir à Bolandoz, sur les hauts plateaux du Jura. De Cléron à Bolandoz le terrain s'élevait sensiblement, aussi, la route étant couverte d'une grande épaisseur de neige, les hommes furent obligés de se frayer un passage au travers. Bon nombre de chevaux et de mulets s'abattirent bon nombre de voitures versèrent et furent abandonnées.

J'ai terminé la tâche que je m'étais tracée ; épuisé et malade, je dus rester à Bolandoz, et ne puis donc parler que par ouï-dire de la fin de la campagne.

Les dernières étapes de cette voie douloureuse furent loin d'être sans gloire.

Dans les deux combats de Sombacourt et de Vaux, les mobiles se montrèrent ce qu'ils avaient toujours été : braves et dévoués (1). Au combat de Vaux, le capitaine de Saint-Maur et le lieutenant de Chambure se distinguèrent tout particulièrement.

Tout le monde connaît les malheurs de l'armée de l'Est. Forcée de se jeter en Suisse, par suite de l'inconcevable oubli fait par M. Jules Favre dans la rédaction de l'armistice.

Le 3 février, le colonel de Veyny, appelé par son rang d'ancienneté

(1) A Sombacourt, les capitaines de Grandpré et de la Planche (de la Nièvre), le capitaine de Cordon (de la Savoie) furent enveloppés et pris avec leurs compagnies. Le lieutenant Gallié, officier payeur, sauva la caisse du régiment en sautant dans la neige d'un premier étage, il put entrer en Suisse avec 40.000 fr. qui lui avaient été confiés.

Au combat de Sombacourt le capitaine Gallois soutint presque seul avec sa compagnie l'effort d'un ennemi supérieur en nombre.

au commandement de la division (1), recevait avis de la convention conclue entre le général Clinchant et le général fédéral Herzog, et il entrait sur le territoire de la Confédération par Jougnes.

L'appel fut fait dans les différents corps de cette division si belle au départ. Hélas ! elle était bien diminuée. Au 12e mobiles, 460 hommes étaient présents ; à notre arrivée à Orléans, nous étions 3.000.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

En France et dans la Nièvre surtout, on est peu disposé à l'indulgence, pour ceux que ne couronne pas l'auréole du succès.

Beaucoup de nos compatriotes, enveloppant dans un même mépris toutes les armées de la défense, auraient pu confondre le 12e mobiles avec les bandes qui traversèrent Nevers pendant l'hiver 1870-71, ou avec les aventuriers du camp de Saincaize, de triste mémoire.

Le simple exposé des souffrances et des efforts des jeunes gens de la Nièvre suffit pour éviter, dans l'avenir, toute méprise à cet égard. Le 12e mobiles fut l'un des premiers régiments organisés, et cela grâce au zèle et à l'activité du colonel de Bourgoing et de M. Genty, préfet de la Nièvre ; avant le 4 septembre, il le fut si vite et si bien, que moins d'un mois après le premier appel, on le jugea digne de marcher à l'ennemi.

Engagé à Artenay et à Orléans, avant qu'il ne fût même question de l'armée de la Loire, embrigadé dans la 1re division du 15e corps (2), il partagea la fortune de cette belle division, qui servit de noyau et de modèle à la formation de la nouvelle armée. Il eut l'insigne honneur, à Artenay et à Vaux, de tirer le premier et le dernier coup de fusil de la campagne.

Je ne peux donc mieux terminer ce journal qu'en rendant à nos jeunes mobiles l'hommage qui leur est dû. Soldats improvisés, ils avaient à peine quitté leurs champs et leurs ateliers, qu'ils eurent à combattre la première armée de l'Europe, à subir le plus terrible hiver du siècle. D'une gaîté toute française, braves, soumis, ils donnèrent souvent à leurs officiers de touchantes preuves d'attachement.

Aujourd'hui, rendus à la vie civile, ils ont le droit d'être fiers de ce

(1) Les généraux Dastugue et Minot avaient été faits prisonniers à Sombacourt.

(2) Tous les officiers généraux de la 1re division du 15e corps appartenaient à l'armée régulière.

qu'ils ont fait ; leur courage et leur dévouement furent à la hauteur des épreuves qu'ils eurent à supporter, et, s'ils ne purent sauver la Patrie, ils contribuèrent au moins à lui conserver l'honneur.

Nul corps n'a plus souffert et plus combattu pour la Patrie, que le régiment de la Nièvre. Que chacun de nous s'en souvienne, et que ce soit notre consolation et notre récompense.

Nous aurions voulu pouvoir établir exactement le chiffre des pertes subies par le régiment, soit par le feu, soit par la maladie. Malheureusement les documents nous manquent. Nous donnons cependant, d'après les états de situation qui sont entre nos mains, l'effectif de la 4e compagnie du 3e bataillon à différentes époques de la campagne.

Ab uno disce omnes.

La 4e compagnie comptait à l'arrivée du 3e bataillon à Orléans, le 23 septembre :

Officiers.....	3
Sous-officiers et soldats.....	145
TOTAL.....	148

Le 15 octobre, à Châtillon-sur-Loire, après les combats d'Artenay et d'Orléans, 119.

Le 28 octobre, elle reçut à Argent 8 hommes de dépôt.

Le 9 décembre, à Bourges, après le combat de Chilleurs et la retraite d'Orléans, son effectif était de 107.

Le 4 janvier, à Vierzon, jour du départ pour l'Est, de 101.

Le 27 janvier, à Rurey, après les combats des 15, 16 et 17 janvier, à Bethoncourt et devant Montbéliard, de 81.

Le 3 février, à l'entrée en Suisse, après les combats de Sombacourt et de Vaux, de 48.

Les deux tiers de ces hommes manquants étaient disséminés dans les ambulances, sur tout le parcours de l'armée. Quelques-uns d'entre eux purent rentrer en Nivernais, mais le chiffre des morts fut considérable, et, à l'heure où nous écrivons, bon nombre de jeunes gens souffrent encore des suites de cette douloureuse campagne.

Sauvigny, 15 juillet 1873.

HENRY D'ASSIGNY.

RECUEILLEMENT

Nous venions d'arriver. La porte, grande ouverte,
De l'immense étendue où finissent les maux,
Offrait à nos regards, sous la coupole verte
Des éternels cyprès, le marbre des tombeaux.

Nul vol d'heureux oiseaux sous les hauts sapins sombres ;
Nul parfum dans le ciel, terne, d'un gris de mort ;
Aucun chuchotement dans l'herbe dont les ombres
Pâles courbaient leur front sur l'être aimé qui dort.

Les contours orgueilleux des pierres sépulcrales
Où fouilla sûrement le ciseau du sculpteur,
Eux-mêmes, vers les froides et tragiques dalles,
S'abaissaient pour revivre un instant leur douleur.

Et sur cela planait je ne sais quel mystère
Fait des frissonnements des rêves d'au-delà.
Les fleurs, tristes, pleuraient, inclinant vers la terre
Leur corolle d'azur où la perle trembla.

. . . . . .
. . . . . .

O ce calice amer d'espérance ravie !
O ce deuil en ces coins fleuris d'amaryllis !
Rêves d'un jour, fauchés au tournant de la vie...
Voile de sang jeté sur des fraîcheurs de lys !...

Et là-bas, ignorés, silencieux sous l'herbe,
— Désespoirs inconnus peut-être des humains —
Combien restent couchés loin de l'éclat superbe
Des lourds tombeaux fleuris par de pieuses mains ?

Combien ?... Le saura-t-on ? — Sur cet amas de terre
Où le passant, parfois, se recueille, debout,
Tremble comme un frisson de douloureux mystère...
— Une croix, un prénom, une date... et c'est tout !

Oui, c'est tout. Après la mort, l'oubli ; mais qu'importe,
Deshérités, puisque le ciel pleure sur vous,
Et que, près de la fleur que le vent vous apporte,
Emus et recueillis nous tombons à genoux.

JOSÉPHINE BÉGASSAT.

L'ARRIVÉE

Les voitures lourdement chargées faisaient légèrement vibrer le pont métallique. Les fiacres roulaient avec fracas, secoués à grand bruit des verres de leurs lanternes. Derrière le Trocadéro, le soleil s'enlisait dans un gros nuage violet foncé. Ses rayons rouges formaient sur la Seine des flaques de sang qui se fige.. Une fine poussière dorée tremblotait et s'épaississait dans l'atmosphère chaude ; les bateaux-mouche, chargés de passagers, laissaient dans l'eau des fragments de ruches blanches.

Brusquement, le souvenir me revint d'une lettre qu'à peine j'avais eu le temps de lire. Elle venait du pays natal, de la petite ville où les parents sont restés, où tous les coins vous sont familiers, où chaque changement arrache un peu de vous-même. Elle me disait, la chère petite missive, au milieu des gens pressés, indifférents, des cloches de tramway, des cornes de bicyclistes, des cris des conducteurs :

Viens ici, les vignes sont belles, leurs longues tiges dépassent les pessiaux ; les cerises ont la belle couleur foncée que tu aimes tant. Pour les cueillir, tu les disputeras aux oiseaux, dans l'arbre même, la tête et la poitrine battues du vent frais qui toujours époussette nos collines. Tu te coucheras dans les allées dartrées d'herbes pour savourer paresseusement les grosses fraises blanches.

Je relevai la tête ; de gros nuages lilas montaient dans le ciel. Un point d'or paraissait encore. Il disparut ; l'ouest resta tout illuminé des rayons de l'astre qu'on ne voyait plus. Tout le bruit, le mélange des parfums violents des courtisanes en toilette, des odeurs de crottin pulvérisé, subitement me parurent intolérables.

C'est dit, je pars ce soir.

Le lendemain, de très bonne heure, j'arrivai à Nevers. A travers les rues un peu embrumées, de temps en temps, lentement rythmiques, des sabots claquaient et un ouvrier apparaissait, se balançant au milieu de la chaussée, les bras ballants. Les hirondelles voletaient au ras des toits, le bec en avant, noires, la queue en fourche, agitant leurs ailes vite, vite, ou se laissaient glisser avec un long cri strident, immobiles comme un fer de flèche violemment lancée qui aurait perdu sa verge.

J'arrivai sur les Montapins. — Le soleil est déjà haut. On le voit, en se retournant, dans les branches d'un gros noyer. Il brille comme le fer

suant dans un feu de forge. A droite, les vignes s'alignent entre les maisons ; celles qui ne sont pas liées élancent leurs tiges dont quelques-unes regardent par dessus la haie ; à gauche, elles descendent à la plaine toute couverte d'un brouillard au fond duquel je sais la Loire. — Presque au zénith, le croissant de la lune s'élime. — Me voici arrivé.

Mais je n'ai pas les clefs, comment entrer ?

Toute simple, blanche avec un toit rouge ; deux portes, éclairées par le soleil, au rez de-chaussée ; au premier, sur le midi, la fenêtre d'une chambre de pignon : en tout trois pièces, une cave, un grenier, au milieu d'une vigne, voilà la maison. Des rosiers, du sainfoin d'Espagne, de la valériane, des vieux pommiers penchés, des poiriers noirs tout tortus, des pêchers jetés debout pêle-mêle avec les ceps ; irrégulière de forme, grande comme un mouchoir, voilà la propriété.

Là-bas, au fond, des fruits rouges sur le feuillage vert sombre. Hop ! me voici sur le mur et je saute. — Coco, le chien du voisin, aboie. — L'herbe mouille jusqu'au genou.

Dans l'arbre, chatouillé par les feuilles humides, je mange délicieusement les cerises rouge-brun, à chair jaune, froides à la bouche...

LOUIS TAVERNA.

AVIS IMPORTANT

Les Chansons populaires, Contes, Légendes, Traditions, Coutumes du Nivernais, par ACHILLE MILLIEN

(Tous les airs notés par J.-G. PÉNAVAIRE)

Depuis notre dernier numéro, nous avons reçu de nos lecteurs un grand nombre d'adhésions à la combinaison projetée, et nous avons lieu d'espérer qu'elle sera bien accueillie par *tous* nos abonnés, qui en reconnaissent les avantages. Donc, le prochain numéro de notre Revue, qui inaugurera sa neuvième année, contiendra la première livraison de nos Chansons populaires, texte et musique. Comme le tirage de l'ouvrage sera basé sur le nombre des adhérents, et qu'il est nécessaire que nous soyons avisés en temps voulu, nous présenterons à nos abonnés, à partir du 15 septembre, une quittance de 15 fr (plus les frais de recouvrement), si, d'ici cette date, ils ne nous ont pas fait parvenir cette somme, montant de leur abonnement et du supplément qui leur donne droit à la réception de l'ouvrage.

Nous donnerons d'abord celles de nos chansons qui présentent le caractère archaïque le plus accusé, c'est-à-dire les *complaintes* (religieuses, légendaires, dramatiques, historiques, etc.) Puis viendront les chansons anecdotiques, les chants d'amour, de mariage, de métiers, les danses, etc., etc.

POÈTES FLAMANDS (*Suite*).

Mathilda Ramboux (Hilda Ram)

(1858-1901)

RIRE ET PLEURS

Grand'mère, suis-je prêt bien à temps ? et mon somme
N'a-t-il pas, ce matin, duré trop longuement ?. .
Mettez-moi mon petit habit, le neuf... Ah ! comme
Il me va ! Oui, parfaitement !
Et le petit riait. Oh ! si gaiement riait !
Quelle joie en son cœur dansait !... Mais, à le voir
Tant heureux, la grand'mère amèrement pleurait :
Hélas ! l'habit neuf était noir.

Son père par la main le conduit en silence
A l'église. Est-ce donc dimanche ? Pourtant non.
Voyez : on lui remet un cierge ; l'assistance
Défile vers l'autel comme en procession.
Et le petit riait, riait joyeusement.
Mais l'aïeule, qui le suivait
D'un long regard, sentait son cœur en grand tourment
Et pleurait, car elle... savait !

. . . . . .

Oh ! quel jardin superbe et que de fleurs brillantes !
Des fleurs, des couronnes encor
Et tant de croix ! Et ces pierres étincelantes
Où resplendit une écriture d'or !
Pour jouer aux soldats, comme on serait bien là !
Le père dit : « Bientôt nous reviendrons tous deux... »
L'aïeule, quand l'enfant lui contait tout cela,
Pleurait des pleurs plus douloureux.

Non, pas dans sa maison ! Il reste chez grand'mère,
Il y restera jusqu'au soir.
Des jouets, on l'en comble... Une boutique entière !
Des bonbons, à souhait il en va recevoir !
Il court en bas, en haut, avec un cri joyeux,
Un cri sans cesse répété...
Grand'mère était assise, avec les pleurs aux yeux,
Plus triste devant sa gaîté.

. . . . . .

Il rentre en sa maison. A qui conter sa joie ?
Sa mère, il ne la trouve pas.
La servante le met au lit sans qu'il la voie.
Où donc sa mère est-elle ?... Hélas !
Elle ne vient donc plus le bénir, l'embrasser ?...
Adieu les rires ! plus de jeu !
Pauvre enfant, sous les pleurs qu'il commence à verser,
Il pressent et comprend un peu !

(*A suivre.*) *Traduction de* ACHILLE MILLIEN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

NOUVELLES, CONTES, LÉGENDES. — Joséphine Bégassat, *les Lettres de la Vaunage* 113
D. G., *Tantes de province* 142
A. Guenin et P. Voucet, *le Calvaire de Jean Viry* 124
Françoise d'Husselles, *Marraine* (suite), 18, 74, 119, 133, 174, 198 223
— *l'Ame de la pauvre Petite Momie*. 33
Jà, *le Noël du pauvre* 85
J. Laguedine, *les Tribulations d'un conscrit* 253
Fr. Moireau, *Contes à mes enfants : le 618* 229
Myriam, *C'est le Printemps* 277
Jules Pravieux, *Fiancés dans les nuages* (suite), 5, 47, 57, 93, 109, 149, 157 182
Louis Taverna, *l'Arrivée* 295

ARCHÉOLOGIE LOCALE, ETUDES HISTORIQUES, PHILOLOGIQUES OU LITTÉRAIRES. — Ed. Achard, *Roger de Piles* 205
Henry d'Assigny, *le 12e Mobiles aux armées de la Loire et de l'Est* (suite), 41, 129, 153, 166, 236 291
Gaston Gauthier, *Cosne et La Charité, villes rivales* 81
— *Légendes nivernaises* 270
Marius Gerin, *les Variantes de « Mon oncle Benjamin »*, (suite), 10, 49, 71, 103, 122, 146, 171, 194, 211, 220, 245 271
Lucien Jeny, *le Chêne à la Rouline* 282
L. Lavault, *Thomas Hardy, un romancier de la vie rurale*. 13
Abbé J.-M. Meunier, *la Prononciation du latin classique* (suite) 26
Paul Meunier, *l'abbé Cassier* (suite), 28, 36, 62, 91, 115, 138, 162, 188, 216 242
Maurice Mignon, *Adam Billaut, menuisier à Nevers*, 264. 286
Fernand Richard, *Beethoven* 260

BEAUX-ARTS. — Ed. Achard, *Les Nivernais aux deux Salons* ... 238
A. M., *l'Art à Nevers* 78
— *l'Exposition du Groupe d'Emulation artistique* 178
L. R., *l'Art à Nevers* 84

FOLK-LORE. — *Chansons populaires, contes, légendes, etc., du Nivernais*, 275 296

Pages

BIBLIOGRAPHIES. — Henri Bachelin, *Ceux de chez nous : M. Jules Renard* 97
L. Boulé, *Causerie littéraire à propos de « Terre Nouvelle »*. 23
— *Chroniques berrichonnes*, par *Joseph Ageorges*. 155
Cagliostro, *la Franc-Maçonnerie et l'Occultisme au XVIIIe siècle*, par *Henri d'Alméras* 131
L. R., *la Forêt en Nivernais* 63

POÉSIES. — Henri Bachelin, 169. — Joséphine Bégassat, 35, 193, 294. — Edm. Blanguernon, 90, 215. — Eugénie Casanova, 46, 192, 285. — Antonin Charles, 186, 259. — Th. Franchy, 96. — Ch. Franhor, 61, 235. — Gautron du Coudray, 193. — Alfred Guenin, 244. — Françoise d'Husselles, 9, 101, 263. — Jà, 13. — L. Jeny, 61, 161. — Ach. Millien, 106, 226. — J.-G. Pénavaire, 114. — Fernand Richard, 80 — Jean de Villeurs, 137. — X..., 269.

POÈTES FLAMANDS, traduits par Ach. Millien, 55, 251 297

LE MOIS. — L. D., *Livres et Périodiques*, *Notes et Echos*, 32, 56, 83, 108, 131, 155, 180, 203, 227, 252, 276..... 298

Nevers, Imp. G. Vallière

DC611
N73R4
V.7-8
1902/1904
1903/1904

DATE DUE			